EDOUARD ROTT

HISTOIRE

DE LA

REPRÉSENTATION DIPLOMATIQUE DE LA FRANCE

AUPRÈS DES

CANTONS SUISSES, DE LEURS ALLIÉS ET DE LEURS CONFÉDÉRÉS

IV

1626—1635

(IIe PARTIE)

L'AFFAIRE DE LA VALTELINE

(IIIe PARTIE)

1633—1635

OUVRAGE PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES ET AUX FRAIS
DES ARCHIVES FÉDÉRALES SUISSES

BUMPLIZ
IMPRIMERIE BENTELI S. A.
1911

AMBASSADES ET MISSIONS ORDINAIRES

ET EXTRAORDINAIRES

EN SUISSE,

AUX GRISONS,

A GENÈVE,

DANS L'ÉVÊCHÉ DE BÂLE.

1633—1635.



I. JOAB-GILBERT **DU LANDÉ** DE SIQUEVILLE

Ambassadeur ordinaire aux Ligues Grises.

Mars 1633—Avril 1635 [—Décembre 1635].

II. HENRI, DUC DE **ROHAN**

Chargé de missions officieuses en Suisse.

Mai—Juillet 1633.

Septembre—Octobre 1633.

Lieutenant général pour le roi aux Ligues Grises.

Août 1633—Mai 1634.

III. RAOUL LE SEIGNEUR, Sr D'**AMONTOT**

Chargé de missions spéciales aux Ligues Grises.

Juin—Août 1633.

IV. HENRI DE **BULLION**

Commissaire des finances délégué par le roi aux Ligues Grises.

Septembre 1633—Avril 1635.

V. LOUIS DE BRIANÇON, Sr DE **LA SALUDIE**

Chargé d'une mission spéciale aux Ligues Grises.

Février 1634.

VI. JEAN DE **LA HAYE**

Chargé d'une mission spéciale à Bâle et à Porrentruy.

Avril 1634.

VII. MICHEL VIALARD

Ambassadeur ordinaire en Suisse.

Avril—Octobre 1634.

VIII. LOUIS DE BLANC DE CHAPTEUIL, Sr DE LA GARDE DU MAS

Chargé d'une mission spéciale à Soleure.

Octobre 1634.

IX. ISAAC DE ROUVROY, Sr DE SAINT-SIMON

Chargé de missions spéciales auprès des cantons protestants et des Ligues Grises.

Décembre 1634—Janvier 1635.

X. HENRI WALLIER

Chargé d'affaires aux Ligues de Suisse.

Mars 1633—Avril 1634.

Octobre 1634—Mars 1635.

I. *Nouvelles instructions:* Chantilly, 26 avril 1633. (1)

Rappel de créance: Saint-Germain-en-Laye, 10 février 1633 (aux cantons protestants). (2)

II. *Instructions:* Fontainebleau, 12 mai 1633. (3)

Lettres de créance: Fontainebleau, 12 mai 1633 (aux cantons; aux cantons catholiques; aux cantons protestants; à l'évêque de Bâle); (4)
Forges, 2 juillet 1633 (aux Ligues Grises). (5)

(1) Aff. Etr. Grisons. VIII. f° 98. cop.
(2) Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 1. cop.
(3) Aff. Etr. Suisse. XXVII. 307. cop.; Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 16. cop.
(4) St-Arch. Zürich. Briefe der franz. Könige. C. IV. 9. (4). or. — Bibl. Nat. f. fr. *4106* f°° 21, 22. cop. — Aff. Etr. Suisse. XXVII. 306. cop. — St-Arch. Solothurn. Frankr. XXIV. — Arch. Bourgeoisie. Porrentruy. Section politique. *B*1 n° 28. cop.
(5) St-Arch. Chur. Akten. or. — Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 65. cop.

Rappels de créance: Forges, 30 juin (à Zurich); (1)
Nancy, 27 septembre (aux cantons; aux cantons catholiques; en commun avec Du Landé); (2)
Commercy, 2 octobre (aux cantons; aux cantons catholiques; en commun avec Du Landé); (3)
Saint-Germain-en-Laye, 1er décembre 1633 (aux cantons catholiques; en commun avec Du Landé); (4)
Saint-Germain-en-Laye, 20 février 1634 (aux cantons protestants); (5)
Paris, 17 janvier 1635 (aux cantons). (6)

III. *Mémoire-instruction:* Fleury, 9 mai 1633. (7)
cf. Mémoire pour Du Landé. 12 mai 1633. Aff. Etr. Grisons. VIII.
Mémoire au roi sur les affaires des Grisons. 14 août 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 108.
Mémoire sur les affaires des Grisons. Coire, 3 septembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 136.
Rohan à Bouthillier. Coire, 23 août 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 116.
Soranzo al Senato. Château-Thierry, 29 agosto 1633. Bibl. Nat. f. italien. *1805* f° 512.
Rosso al Senato. Zurigo, 9 giugno, 7 e 21 luglio, 11 agosto 1633. Frari. Svizzeri. XXIX.

IV. *Rappel de créance:* Saint-Germain-en-Laye, 20 février 1634 (à Zurich). (8)
cf. Zurich à Richelieu. 20 novembre 1633. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 320.
Du Landé à Bouthillier. Coire, 10 octobre 1634. Aff. Etr. Grisons. VIII. 152.
Rosso al Senato. Pfeffers, 24 settembre; Zurigo, 8 dicembre 1633, 26 gennaio e 30 marzo 1634. Frari. Svizzeri. XXIX, XXX.

V. *Instruction:* Rueil, 22 novembre 1633. (9)
cf. Rosso al Senato. Zurigo, 2, 9 e 23 febbraio 1634. Frari. Svizzeri. XXIX.

VI. *cf. Bourbonne à Bouthillier.* Montbéliard, 25 mars 1634. Aff. Etr. Wurtemberg. III. 64.
Rosso al Senato. Zurigo, 6 e 13 aprile, 12 maggio 1634. Frari. Svizzeri. XXX.
Eidg. Absch. V² 846.

VII. *Instructions:* Chantilly, 16 février 1634. (10)
Lettres de créance: Chantilly, 16 février 1634 (au Corps helvétique; aux cantons catholiques; à Soleure; à Bâle; à Schaffhouse; à Genève). (11)

(1) Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 187. cop.
(2) *Ibid.* f°s 209, 212. cop. — Zurlauben. op. cit. VI. 416. impr.
(3) Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 240. cop.
(4) *Ibid.* f° 333. cop.
(5) St-Arch. Zürich. Briefe der franz. Könige. C. IV. 9. (4). or.
(6) Aff. Etr. Suisse. XXVIII. f° 5. min.
(7) Aff. Etr. Grisons. VIII. (à la date.) min.
(8) St-Arch. Zürich. Briefe der franz. Könige. C. IV. 9. (4). or.
(9) Aff. Etr. Rome. XLVII. 249; Bibl. Nat. f. fr. *17 831*; Coll. Du Puy. *640* f° 199. cop.
(10) Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 13.
(11) St-Arch. Zürich. Briefe der franz. Könige. C. IV. 9. (5). or. — St-Arch. Solothurn. Frankr. *B* I. or. — St-Arch. Luzern. Frankr. Credenzbriefe. or. — St-Arch. Basel. Frankr. *B*⁴. or. — St-Arch. Schaffhausen. Frankr. or. — Arch. Genève. Portef. histor. n° *2950*.

VIII. *cf. Mémoire à lui, du 16 septembre 1634.* Bibl. Nat. f. fr. *10728* (à la date).
Bourbonne à Richelieu. Montbéliard, 21 septembre 1634. Aff. Etr. Wurtemberg. III. 140.
Rosso al Senato. Zurigo, 19 ottobre 1634. Frari. Svizzeri. XXX.

IX. *Lettres de créance:* Saint-Germain-en-Laye, 9 décembre 1634 (à Bâle; aux Trois Ligues). (1)
cf. Mémoire pour le Sr duc de Rohan. Paris, 17 janvier 1635. Aff. Etr. Lorraine. XXV. 44.

X. Pas de *Rappels de créance.*

Progrès réalisés par les armes protestantes en Allemagne. — Nécessité pour l'Espagne d'ouvrir à ses troupes d'Italie un débouché vers Bruxelles. — Arrivée du Cardinal-Infant en Lombardie. — Levées organisées par les soins de Feria. — Examen des diverses routes militaires aboutissant de la région du Lario dans le Sundgau. — Le Conseil de Milan se prononce en faveur de l'itinéraire Sondrio-Füssen-Constance-Brisach.

I. Aussi longtemps que le maintien des communications entre la Lombardie et les Flandres, par la voie de la Franche-Comté, de l'Alsace et de la Lorraine, s'était trouvé a peu près assuré, l'Escurial avait pu dissimuler dans une certaine mesure la fragilité de l'édifice dont les pièces éparses constituaient dans leur ensemble la monarchie Catholique. Mais, depuis les défaites impériales de Leipzig et de Lützen, le mal qui étreignait l'Espagne avait fait des progrès rapides. Horn et ses Suédois étaient maîtres de l'Autriche antérieure et menaçaient Brisach. (2) La Lorraine, envahie à deux reprises déjà par les Français dans l'espace de quelques mois, était à la veille de subir une troisième occupation. (3) Les Electeurs de Brandebourg et de Saxe comptaient désormais au nombre des alliés du roi Très-Chrétien (26 février), dont les négociations avec Oxenstiern, les Cercles de Franconie, de Souabe, du Haut et du Bas-Rhin allaient être d'autre part couronnées de succès (9 avril). (4) Aussi s'attachait-on de plus en plus à Madrid à l'idée de remédier à cet état des choses en frappant un coup d'éclat qui permît aux généraux de Philippe IV

---

(1) St-Arch. Basel. Frankr. *B*4 (1500—1698.) or. — St-Arch. Chur. Akten. or.

(2) *Horn an Oxenstiern.* Schlettstadt, 16. Dezember 1632. ap. Axel Oxenstiernas Skrifter och Brefvexling. (Stockholm. 1897.) t. VIII. 100. — *Montecuculi an Wallenstein.* Faucogney, 11. Februar 1633. ap. Hallwich. Wallensteins Ende. (Leipzig. 1879.) I. 106.

(3) *Feria al rey.* Milan, 22 de febrero 1633. Arch. Gen. Simancas. Estado. nº *3338.*

(4) *cf. Nicolaï an Steinberger.* Dresden, 26. April/6. Mai 1635. ap. Irmer. Die Verhandlungen Schwedens mit Wallenstein und dem Kaiser. (Leipzig. 1889.) t. II. 129.

de rouvrir à leurs troupes, pour un temps à tout le moins, les routes militaires aboutissant à Bruxelles.

Par le fait, chaque fois que la situation apparaissait trop menaçante au gré d'Olivarès, soit que les Flamands s'agitassent, soit que les princes de la plaine du Pô semblassent prêter l'oreille aux offres françaises, le bruit, venu de Madrid, se répandait aussitôt en Allemagne et sur les deux versants des Alpes que le Cardinal-Infant, frère du roi Catholique, s'apprêtait à passer de Catalogne en Italie par la voie de mer, et que de Milan il ne tarderait pas à gagner les Flandres à la tête d'une puissante armée.(1) Il n'en avait pas été autrement au printemps de 1631,(2) puis à celui de 1632.(3) Partant, lorsque en mars 1633 Rohan se fit derechef l'écho de cette nouvelle dont la gravité le préoccupait à l'extrême,(4) l'espoir qu'elle serait démentie subsistait encore parmi les communes grisonnes et les cités évangéliques d'Helvétie. Toutefois celles-ci comme celles-là étaient bien loin de compte. Dans la réalité, un effort extraordinaire venait d'être accompli en Espagne afin d'y réunir les sommes nécessaires à l'exécution d'une entreprise qui tenait si fort à cœur au premier ministre.(5) Après s'être embarqué à Barcelone le 11 avril, Ferdinand d'Autriche put faire son entrée à Milan le 24 mai.(6) Il y était impatiemment attendu par Feria, que la situation critique des défenseurs de Brisach inquiétait au plus haut point.(7) Or, comme rien n'aurait su être tenté de Bruxelles en vue de dégager cette place, dont la capitulation aux mains des Suédois eût ruiné les affaires de la maison de Habsbourg, c'était de la seule Lombardie qu'il y avait lieu de tirer désormais les secours indispensables à la délivrance de la Haute-Alsace et à l'expulsion des troupes protestantes cantonnées sur les deux rives du Rhin.(8)

---

(1) *Baglioni a Cioli.* Madrid, 30 agosto 1631. Arch. Mediceo. Spagna. *4958.* — *Il commendatore di Sorano a Cioli.* Madrid, 24 aprile e 4 settembre 1632 e 19 gennaio 1633. Arch. Mediceo. Spagna. nº *4959.* — « Tutte le lettere dicono che il Cardinal-Infante, per la metà di febbraio prossimo alla più lunga, sarà al sicuro in questa città. » *Sarotti al Senato.* Milano, 16 gennaio 1633. Frari. Milano. LXXIV. nº 230. — *Francesco Correr al Senato.* Madrid, 19 marzo 1633. Frari. Spagna. LXX. nº 158.

(2) *Peny à Hotman de Villiers.* Madrid, 16 mars 1631. Aff. Etr. Espagne. XVI.

(3) *Barrault à Richelieu.* Madrid, 20 avril 1632. *Ibid.*

(4) *Rohan à Tronchin.* Coire, 8 mars 1633. Arch. Tronchin, à Bessinge. — *Il commendatore di Sorano a Cioli.* Madrid, 26 marzo 1633. Firenze. Arch. Mediceo. Spagna. nº *4959.*

(5) *Barrault à Richelieu.* Madrid, 15 janvier et 28 mai 1633. Aff. Etr. Espagne. XVII. — *Buondelmonte al Gran Duca di Toscana.* Venezia, 19 febbraio 1633. Firenze. Arch. Mediceo. Venezia. *3019* fº 95.

(6) *Sorano a Cioli.* Madrid, 23 aprile 1633. Arch. Mediceo. Spagna. nº *4959.* — *Pandolfini a Cioli.* Milano, 25 maggio 1633. Arch. Mediceo. Milano. nº *3170.* — « Hieri sera solamente ha fatto il suo ingresso a cavallo in questa città il Sr Cardinale-Infante. » *Sarotti al Senato.* Milano, 25 maggio 1633. Frari. Milano. LXXV. nº 286. — *Buondelmonte al Gran Duca di Toscana.* Venezia, 28 maggio 1633. Arch. Mediceo. Venezia. *3019* fº 281. — Siri. op. cit. VII. 721. — Casoni. Annali della repubblica di Genova. (Genova. 1800.) V. 207. — F. Weinitz. Der Zug des Herzogs von Feria nach Deutschland im Jahre 1633. (Heidelberg. 1883.) p. 1. — Historia de Felipe IV par Martin de Novoa. (vol. 69 de la colecion de documentos ineditos, etc. Madrid. 1878.) p. 257.

(7) *Feria al rey.* Milan, 20 de febrero 1633. Arch. Gen. Simancas. Estado. nº *3338.*

(8) *Sarotti al Senato.* Milano, 12 gennaio 1633. Frari. Milano. LXXIV. nº 236. — *Montecuculi an Wallenstein.* Remiremont, 18. Januar 1633. ap. Hallwich. op. cit. I. 54. — *Feria al rey.* Milan, 20 de febrero 1633. loc. cit. — Weinitz. op. cit. p. 7.

Sans même attendre que son frère eût pris congé de lui, Philippe IV avait donné plein pouvoir au gouverneur de Milan à l'effet de hâter l'exécution du plan auquel venait de s'arrêter l'Escurial. (1) En conséquence Feria s'était aussitôt préoccupé de mettre sur pied des forces imposantes, tandis que le représentant de la couronne Catholique à Innsbruck, Federico Henriquez, levait en Tyrol, en Souabe et dans le Sundgau les auxiliaires destinés à grossir l'armée du Cardinal-Infant au fur et à mesure de la marche en avant de celle-ci. (2) Toutefois, bien qu'il fût autorisé à dresser l'itinéraire du prince castillan et qu'on lui eût envoyé à cette fin des lettres du roi pour le duc de Savoie, le duc de Lorraine, l'archiduchesse Claudia, les cantons suisses et les Ligues Grises, (3) le successeur de Spinola en Lombardie n'avait osé prendre sur lui de se prononcer en faveur de l'un ou de l'autre des nombreux projets soumis à son approbation. Ses incertitudes duraient encore lorsque, dans les derniers jours de mai, un Conseil extraordinaire se tint à Milan sous la présidence de l'Infant, Conseil où furent examinés et discutés les moyens d'assurer le prompt acheminement, par la voie la plus avantageuse sinon la plus rapide, d'un puissant corps espagnol vers Brisach d'abord, puis vers Bruxelles. (4)

Au total, cinq routes militaires, déroulant leurs lacets à travers les Alpes, aboutissaient de la Lombardie dans le Sundgau. (5) La première empruntait les défilés du Val d'Aoste pour gagner la Franche-Comté. Préférée à toutes autres pendant de longues années par les gouverneurs de Milan, comme étant la plus sûre et la plus commode, sa concession aux armées de la maison d'Autriche ne dépendait en somme que de la volonté du duc de Savoie. De Pignerol, en effet, les Français ne se trouvaient pas en mesure de l'intercepter. En revanche, il leur était loisible de disputer aux troupes du roi Catholique le passage du pont de Grezin, quitte à provoquer entre les deux couronnes une rupture éclatante. (6) La seconde route avait son point de départ à Domo d'Ossola, franchissait le Simplon, longeait la vallée du Rhône et rejoignait la première aux environs de Besançon. Elle était sans contredit la plus courte, mais présentait l'inconvénient sérieux de se maintenir durant plusieurs lieues sur les terres de Berne, dont les autorités nourrissaient à l'égard de l'Espagne des sentiments analogues à ceux que les Hollandais conservaient à leurs anciens oppresseurs. (7) A cette même heure, en outre, les Valaisans donnaient

(1) *Feria al rey.* Milan, 22 de marzo 1633. Arch. Gen. Simancas. Estado. nº *3338.*

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Consulta hecha al Sor Infante por el conde de Oñate, duque de Feria, duque de Tursi.* Milan, 30 mayo 1633. Arch. Gen. Simancas. Estado. nº *3339.*

(5) *Relacion de los pazos que hay desde Italia à Flandes que el marqués de los Balbases envió al Sor Conde-Duque de San-Lucar en 26 de enero 1633. Ibid.* nº *3338.*

(6) *Relacion de los pazos, etc. — Giov. Battª Gondi a Cioli.* Milano, 26 maggio 1633. Firenze. Arch. Mediceo. Francia. nº *4644.*

(7) *Feria al rey.* Milan, 22 marzo 1633. loc. cit.

à Rohan la promesse que, contrairement aux espérances conçues à Milan,[1] ils fermeraient leurs frontières à tous les ennemis du roi Très-Chrétien.[2]

Supposé au reste que les Conseils du grand canton protestant, circonvenus par l'Escurial, eussent concédé à celui-ci le droit d'acheminer des forces vers le comté de Bourgogne par la voie du pays de Vaud, il n'était pas douteux qu'à aucun prix les soldats de Philippe IV n'auraient été admis à pénétrer en armes sur le territoire helvétique et que par suite leur passage se fût effectué *alla sfilata.*[3] Dans la réalité il n'en eût pas été autrement, si, jetant son dévolu sur la troisième route qui s'offrait à son choix, le Cardinal-Infant avait demandé aux « Waldstætten » de lui ouvrir les défilés du Gothard, soit pour gagner directement l'Alsace, soit pour se porter vers Constance au cas où les armées suédoises n'eussent pas encore opéré leur concentration sous les murs de cette place.[4] Dix ans plus tôt, Feria n'aurait certes pas hésité à préconiser cet itinéraire; mais, en 1633, son adoption eût coûté cher au trésor royal.[5] L'alliance hispano-helvétique, expirée dès le 31 mars 1626, n'avait pas été renouvelée. Or, bien que les Confédérés de l'ancienne confession considérassent le petit-fils de Philippe II comme « la colonne de la foy » et que le pape lui-même ne méritât à leurs yeux cette qualification qu'autant que le Saint-Siège consentait à embrasser les intérêts de l'Escurial,[6] il paraissait de toute évidence, à cette heure-là du moins, qu'avant de prêter l'oreille à la rénovation du traité de 1604, les montagnards des petits cantons exigeraient le remboursement des sommes importantes dont leurs magistrats demeuraient créanciers envers la couronne Catholique.

En dehors du col de la Seigne par le Val d'Aoste, du Simplon et du Saint-Gothard, deux autres passages alpestres, le Splugen et le Stelvio acquéraient, grâce aux circonstances du moment, une importance exceptionnelle et ne pouvaient manquer, à ce titre, de solliciter de façon très particulière l'attention des chefs de l'armée espagnole de Lombardie. Au cours de la conférence qui réunit à Milan, vers les derniers jours de mai, les membres du Conseil d'Etat de cette province sous la présidence du Cardinal-Infant, il fut donné connaissance d'une missive dans laquelle Philippe IV se prononçait sans hésiter en faveur d'une action énergique en Rhétie, pour peu que l'empereur y consentît. Le roi déclarait, en effet, qu'à son sens l'entrée des armes de la maison d'Autriche dans les hautes vallées du Rhin et de l'Inn ne compromettrait pas davantage le maintien de la paix que ne l'avait fait

(1) *Relacion de los pazos, etc.*

(2) *Les dizains du Valais à Rohan.* Sion, 22 juin 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 49.

(3) *Relacion de los pazos, etc.*

(4) *Ibid. — Viaggio più breve, senza toccare li cantoni luterani ne Grisoni, da Milano per Fiandra.* Frari. Milano. LXXV. n° 268.

(5) *Servien au roi.* Turin, 28 janvier 1633. Aff. Etr. Piémont. XXII. — *Rohan à Soranzo.* Zurich, 3 juin 1633. Frari. Francia. LXXXIVbis. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 4,14 august 1633. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d^. Misc. Pap. n° 3.

(6) *Mémoire envoyé par Rohan au roi.* 3 juin 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 26.

l'occupation par les Français de Trèves, de Luxembourg, de Pignerol et d'une partie de la Lorraine. Il ne s'agissait là, au reste, que d'une indication et non d'un ordre.(1) Néanmoins, dans la délibération qui s'ensuivit, Feria se trouva seul à appuyer le point de vue du souverain.(2) En vain développa-t-il un à un les arguments qui lui étaient envoyés de Madrid; en vain rappela-t-il que la construction aux frais de la couronne Très-Chrétienne d'ouvrages fortifiés sur terre grisonne violait l'interprétation espagnole du traité de Ratisbonne;(3) que jamais peut-être occasion plus propice ne s'était offerte de déloger du massif des Alpes rhétiques les troupes étrangères qui y avaient pris position, puisque aussi bien l'armée nouvelle levée en Lombardie était prête à entrer en campagne;(4) que le duc de Rohan, tombé en disgrâce, venait de gagner Venise; que l'Engadine et le Val Bregaglia, privés de défenses sérieuses, semblaient devoir être d'une conquête facile(5) et que rien en somme ne serait capable d'arrêter les envahisseurs dans leur marche victorieuse vers Coire;(6) en vain fit-il entendre que les Grisons, lassés de la présence parmi eux du régiment de Du Landé, salueraient le Cardinal-Infant comme un libérateur;(7) en vain crut-il devoir affirmer que l'occupation des défilés des Trois Ligues assurerait le salut de l'armée d'Alsace, si le malheur voulait que celle-ci subît un désastre dans le voisinage du Rhin;(8) en vain s'attacha-t-il à démontrer que seule l'expulsion des Français de la région du Splugen sauverait Brisach et la Franche-Comté et réduirait à néant les projets hostiles des princes italiens et notamment ceux du pape.(9) Les membres du Conseil d'Etat de Milan, et, au premier rang de ceux-ci, le comte d'Oñate et le duc de Tursi, demeurèrent inébranlables dans leur résolution d'éviter toute nouveauté du côté des Grisons et de ne recourir à la violence qu'à la dernière extrémité.(10)

Aussi bien, étant donné la situation troublée de l'Europe et l'exiguïté des ressources financières de l'Escurial, il convient de reconnaître que la politique

(1) *Consulta hecha al Sor Infante, etc.* 30 mayo 1633. loc. cit.

(2) *Feria al conde (de Oñate).* Milan, 22 de marzo 1633. loc. cit. — « Disegna il S^r governatore, con i concerti che ho più volte scritti, et in particolar con intelligentia dalla parte del Tirolo, di farsi con la forza il passo et occupar, come confida di poter fare, i posti de Grisoni, per non lasciar questa porta serrata a questo Stato. » *Sarotti al Senato.* Milano, 10 maggio 1633. Frari. Milano. LXXV. n° 282. — *Consulta hecha al Sor Infante, etc.* (Feria.) loc. cit.

(3) *Consulta hecha al Sor Infante, etc.* (Oñate; Feria.) 30 mayo 1633. loc. cit.

(4) *Consulta hecha al Sor Infante, etc.* (Feria.) loc. cit.

(5) « Quanto alla sorpresa dei passi de Grisoni non la ha mai tenuta, come ho più volte riverentemente accennato, per molto difficile il S^r governatore. » *Sarotti al Senato.* Milano, 22 febbraio 1633. Frari. Milano. LXXIV. n° 252.

(6) *Consulta hecha al Sor Infante, etc.* (Feria.) loc. cit. — *cf.* Mémoires et lettres de Henri de Rohan, etc. I. 73.

(7) *Sarotti al Senato.* Milano, 8 febbraio 1633. Frari. Milano. LXXIV. n° 249. — *Consulta hecha al Sor Infante, etc.* (Feria.) loc. cit.

(8) *Consulta hecha al Sor Infante, etc.* (Feria.) loc. cit.

(9) *Feria al conde (de Oñate).* Milan, 22 marzo 1633. loc. cit. — *Consulta hecha al Sor Infante, etc.* (Oñate; Feria.) 30 marzo 1633. loc. cit.

(10) *Sarotti al Senato.* Milano, 16 marzo 1633. Frari. Milano. LXXV. 264. — *Consulta hecha al Sor Infante, etc.* (Oñate; Tursi.) 30 mayo 1633. loc. cit.

pleine de prudence dont s'inspiraient les conseillers de Philippe IV en Italie servait mieux les intérêts de la monarchie Catholique que ne l'eussent fait les desseins agressifs d'un Olivarès et d'un Feria, unis pour une fois dans la préconisation des solutions belliqueuses. (1) En réalité, que l'Espagne occupât elle-même les défilés rhétiens ou qu'elle s'en remît de ce soin au chef de la branche allemande de la maison d'Autriche, il paraissait évident que, dans un cas comme dans l'autre, la France verrait dans cette surprise une rupture de la paix, qu'il lui serait dès lors loisible d'ouvrir les hostilités soit aux Pays-Bas, soit en Franche-Comté, soit en Montferrat et que, du coup, l'exécution du plan qui portait le Cardinal-Infant à diriger sa marche vers Brisach puis vers Bruxelles se fût trouvée très compromise. (2)

Dès l'instant que l'on se refusait en Lombardie à adopter l'itinéraire Val d'Aoste-Besançon, dans la crainte qu'un incident malencontreux ne se produisît au passage du pont de Grezin, (3) que l'on rejetait celui par le Simplon, bien qu'il eût été recommandé naguère encore par Spinola, (4) que l'on objectait contre celui par le Gothard la dépense et le danger de se heurter à une armée suédoise sur la rive droite du Rhin entre Bâle et Schaffhouse, (5) que d'autre part l'on renonçait à faire usage de la voie du Splugen, il ne restait aux forces espagnoles cantonnées dans le nord de la Péninsule qu'une porte de sortie vers l'Allemagne, celle de la Valteline, par le Stelvio, le Tyrol, le Brisgau et l'Alsace. C'était, en fin de compte, à ce dernier projet que se ralliaient les membres du Conseil de Milan. (6) Non pas certes qu'il fût à l'abri de toute critique. Il semblait assez aléatoire, en effet, d'acheminer au delà des monts, par une route longue et fatigante en somme, de jeunes troupes sous l'escorte d'un corps de cavalerie trop faible pour s'opposer avec fruit à des tentatives de désertion toujours à redouter. (7) En outre, le temps manquait pour corriger le tracé de l'itinéraire en deçà de la frontière du Val Monastère, et il paraissait malaisé que le territoire grison ne fût pas violé en ce point-là, (8) à moins que les Français ne répondissent à l'occupation lombarde de Chiavenna par celle de Bormio et ne s'entendissent avec les généraux de l'Etat de Terre-Ferme pour intercepter toutes communications entre le Haut-Adda et le

(1) *Buondelmonte al Gran Duca di Toscana.* Venezia, 21 maggio 1633. Firenze. Arch. Mediceo. Venezia. *3019* f° 269.

(2) *Consulta hecha al Sr Infante, etc.* (Oñate.) loc. cit.

(3) *Relacion de los pazos, etc. — Servien au roi.* Turin, 28 janvier 1633. Aff. Etr. Piémont. XXII.

(4) *Relacion de los pazos, etc. — Feria al conde (de Oñate).* Milan, 22 marzo 1633. Arch. Gen. Simancas. Estado. *3338.*

(5) *Servien au roi.* Turin, 26 janvier 1633. loc. cit. — *Mémoire envoyé par Rohan au roi.* 3 juin 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 26.

(6) *Consulta hecha al Sr Infante, etc.* (Oñate.) loc. cit.

(7) *Relacion de los pazos, etc.*

(8) *Pandolfini a Cioli.* Milano, 31 dicembre 1631. Arch. Mediceo. Milano. *3168* f° 375. — « Ha detto il Sr governatore che il suo passaggio sara per la Valtellina, Bormio e monte Santa Maria, ma, quando anche non habbia più altri fini, non potra di meno di non toccar per il tratto di un miglio il paese de Grisoni. » *Sarotti al Senato.* Milano, 8 giugno 1633. Frari. Milano. LXXV. n° 294.

Vinstgau.[1] En revanche, les avantages que présentait cette solution n'étaient pas de ceux qu'il fût permis de contester. D'une part, les forces autrichiennes réunies en Tyrol ne pouvaient manquer d'en imposer à Du Landé, pour peu que celui-ci inclinât à ébaucher une diversion du côté de l'Umbrail.[2] D'autre part, aucun obstacle ne s'opposait à ce que la marche des régiments du Cardinal-Infant ne s'effectuât enseignes déployées.[3] Aussi, bien que rien ne fût encore décidé à Madrid quant à l'époque à laquelle le frère du roi Catholique entreprendrait son voyage vers les Flandres, la résolution était-elle arrêtée en secret à l'Escurial dès le milieu de mai de ne point contredire au préavis sorti des délibérations du Conseil de Milan.[4]

Dangers courus par les Grisons. — Angoisses en Suisse. — Encouragements donnés aux Trois Ligues par les cantons protestants. — Défiances de ces derniers à l'égard des « Waldstætten ». — Réveil d'énergie au Louvre. — Inquiétudes qu'y cause l'avis du prochain passage de l'Infant Ferdinand en Flandre. — Hésitations de Richelieu. — Rentrée en grâce de Rohan. — Ordres qui lui sont expédiés de Fontainebleau, ainsi qu'à Du Landé. — Vain espoir dont on se berce en France de voir les Confédérés embrasser spontanément la défense des Grisons. — Nouvelles conférences entre Fleming et Rohan. — Raisons de leur échec. — Conditions auxquelles le duc se chargerait d'occuper la Valteline.

II. Cependant le bruit commençait à se répandre aux Ligues de Suisse et de Rhétie des préparatifs militaires qui se poursuivaient en Lombardie sous l'impulsion du Cardinal-Infant et de Feria.[5] Avant de s'engager sur la route du Splugen, le nouveau résident vénitien à Zurich, Andrèa Rosso, avait pu se convaincre à loisir de leur réalité en traversant la Cômasque.[6] Prévenus par lui de l'imminence du danger qui les menaçait, les Grisons s'étaient adressés à leurs confédérés d'Helvétie et recommandés à la protection des cantons des deux confessions.[7] De tous côtés, en effet, les avis les plus inquiétants affluaient à Coire. A l'ambassade française à Soleure, on avait

(1) *cf.* Mémoires et lettres de Henri, duc de Rohan, etc. I. 73 sqq. — *Relacion de los pasos, etc.*

(2) *Consulta hecha al Sor Infante, etc.* (Oñate.) loc. cit.

(3) *Mémoire envoyé par Rohan au roi.* 3 juin 1633. loc. cit.

(4) *Consulta hecha al Sor Infante, etc.* loc. cit. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 4/14 august 1633. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Pap. n° 3.

(5) *Die III Bünde an Zürich.* 16./26. April 1633. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(6) *Rosso al Senato.* Coira, 13 maggio 1633. Frari. Svizzeri. XXIX.

(7) *Die III Bünde an Zürich.* Chur, 22. Mai/1. Juni 1633. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV; St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 293. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 9 giugno 1633. Frari. Svizzeri. XXIX.

recueilli certains indices qui permettaient d'affirmer que les Espagnols étaient à la veille de se saisir des passages des Alpes rhétiques et sollicitaient de l'empereur la permission de transformer Lindau en une place d'armes inexpugnable. (1) De Côme, l'on apprenait que l'évêque de cette ville, tirant parti des préoccupations qui assaillaient ses voisins du nord, renouvelait avec plus d'âpreté ses prétentions sur Novate, Samolaco et Gordona. (2) Dans la Suisse primitive, en présence des avances significatives faites aux autorités par les représentants de Philippe IV, l'opinion dominante était que celui-ci, tel Ferdinand II en mai 1629, méditait l'annexion provisoire ou définitive des Ligues Grises à ses Etats d'Italie. (3) A cette occasion d'ailleurs, les « Waldstætten » avaient adressé à Milan d'énergiques protestations contre le projet prêté à Feria de pénétrer par surprise en Rhétie. (4) A Coire enfin, l'on ne se dissimulait pas que les intrigues lombardes à Truns et à Ilantz commençaient à porter leurs fruits et que par suite l'union de toutes les communes du pays en vue de sauvegarder l'indépendance de ce dernier serait difficile à réaliser. (5)

Sous le coup de l'émotion qui les étreignait, les Confédérés des cités évangéliques eussent été certes en droit d'ajourner leur réponse aux sollicitations pressantes des Trois Ligues. Ils estimèrent cependant qu'une pareille défaite était indigne d'eux. Aussi assurèrent-ils le gouvernement de Coire de leur ferme intention de le secourir à son premier appel. (6) Dans la réalité toutefois, ils se croyaient plus menacés peut-être par la maison d'Autriche que ne l'étaient leurs coreligionnaires de Rhétie. Ceux-ci, en effet, dans l'esprit desquels Du Landé avait fait passer sa conviction que la marche des troupes espagnoles vers le Nord s'effectuerait par la Valteline et le Val Monastère, (7) se tranquillisaient peu à peu, tant était grande leur impatience de savoir l'armée du Cardinal-Infant rendue de façon ou d'autre en deçà des monts. (8)

---

(1) *Sarotti al Senato.* Milano, 16 marzo e 10 maggio 1633. Frari. Milano. LXXV. n°ˢ 264 et 282. — *Fleming to Sir John Coke.* Zurich, 23 may/2 june 1633. Public Rec. Off. Foreign. Switzerlᵈ. Misc. Pap. (1630—1634.) n° 3. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 16 giugno 1633. Frari. Svizzeri. XXIX.

(2) *Sarotti al Senato.* Milano, 9 marzo 1633. Frari. Milano. LXXV. n° 261 (4°). — *Rosso al Senato.* Zurigo, 24 giugno e 7 luglio 1633. loc. cit.

(3) *Scaramelli al Senato.* Rapperswyl, 5 maggio 1633. Frari. Svizzeri. XXIX.

(4) « Presentitosi dal colonello Berlingher del disegno del Sigʳ governatore di passar con essercito a forza per la Rhetia, o sia perchè veramente geloso si renda di simile deliberazione in riguardo della vicinanza de Svizzeri e del pericolo in caso tale, o per non perdere la congiontura di approfittar alla sua nazione et a se medesimo, si è conferito in audienza dell'Eccellenza Sua quasi come a protestar che non potranno quei popoli così facilmente permettere l'effetto al sopradetto pensiero. » *Sarotti al Senato.* Milano, 16 e 23 marzo 1633. Frari. Milano. LXXV. n°ˢ 264, 265.

(5) « Vi è però della divisione, presentamente fondata sul pretesto trovato fuori et maneggiato dalla famiglia dei Smit del tener fermo tuttavia la Lega Grisa di voler ad ogni modo la parte sua de diete a Janth (Ilantz), non ogni volta a Coira. » *Scaramelli al Senato.* Rapperswyl, 5 maggio 1633. loc. cit. — *Rosso al Senato.* Coira, 13 maggio 1633. loc. cit. — Mémoires et lettres de Henri, duc de Rohan, etc. I. 106.

(6) *Bern an Zürich; an die III Bünde.* 27. Mai/6. Juni 1633. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 301, 303.

(7) *Rosso al Senato.* Coira, 13 maggio 1633. loc. cit.

(8) *Ibid.*

A Zurich et à Berne, en revanche, l'opinion prévalait, entretenue par les secrétaires-interprètes du roi Très-Chrétien à Soleure, que le frère de Philippe IV négociait en secret avec les « Waldstætten » l'ouverture de la route d'Urseren aux forces placées sous ses ordres. (1) Que cette crainte fût chimérique, il n'y avait pas lieu d'en douter. A la vérité, le colonel Beroldingen et les officiers suisses au service d'Espagne avaient bien laissé entendre à Feria que leurs supérieurs consentiraient peut-être au passage de ses troupes par le Gothard, pourvu que ce passage s'effectuât *alla sfilata* et sans armes. (2) Mais ce n'était pas à l'heure où les Suédois occupaient l'Alsace et le Brisgau que les cantons de l'ancienne confession se fussent exposés à rompre avec les protestants, dont Bernard de Weimar et Horn se promettaient, en cas de conflit, d'embrasser les intérêts avec la dernière énergie. (3) Néanmoins les Etats confédérés de la nouvelle croyance ne négligèrent pas de se prémunir contre le coup de main que leurs autorités paraissaient redouter du côté de la Suisse primitive. Dès avril, le roi de la Grande-Bretagne avait pris sur lui de les assurer qu'à la moindre alerte sérieuse ils pourraient compter sur son appui et sur celui des *Stati liberi* d'outre-Rhin. (4) D'autre part, Rohan les encourageait à ne point cacher leurs appréhensions à son maître et à mettre tout en œuvre afin d'intéresser les lieutenants du feu roi de Suède au maintien du *statu quo* dans la région des Alpes. (5) Mais aussi bien la démarche que la diète évangélique s'apprêtait à tenter auprès de Louis XIII allait être prévenue par celui-ci.

Si les inquiétudes n'augmentaient pas en Rhétie, si en revanche elles demeuraient toujours aussi vives dans la Suisse protestante, l'indifférence coupable avec laquelle on avait accueilli jusque là au Louvre les nouvelles des Grisons cédait peu à peu le pas à une appréciation plus exacte de la situation. Déjà, dans l'entourage du roi, le regret semblait poindre de ce que Rohan n'eût pas été maintenu dans le commandement des forces levées par ses soins et dont il s'engageait à faire un si utile usage. (6) Les avis envoyés de Zurich par ce dernier, ainsi que de Coire par Du Landé (7) concordaient de façon si frappante avec ceux communiqués à Richelieu par l'ambassadeur Soranzo et au résident français à Vienne, le Sr de Charbonnières, par son collègue vénitien Antelmi; (8) ils contenaient, d'autre part, des détails si précis

(1) *Scaramelli al Senato.* Rapperswyl, 5 maggio 1633. Frari. Svizzeri. XXIX. — Eidg. Absch. V² 737 *c* (Diète d'Aarau, 10/11 mars 1633); 740 *e* (Diète de Bade, 3 avril 1633).

(2) *Sarotti al Senato.* Milano, 30 marzo 1633. Frari. Milano. LXXV. n° 267.

(3) *Rosso al Senato.* Zurigo, 26 maggio 1633. loc. cit.

(4) *The King of England to the protestant cantons.* april 1633. Public Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Pap. 1630—1634. n° 3.

(5) Eidg. Absch. V² 737 zu c.

(6) *Gio. Soranzo al Senato.* Moret, 16 maggio 1633. Frari. Francia. LXXXIVbis.

(7) *Fleming to Sir John Coke.* Zurich, 23 may/2 june 1633. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Pap. n° 3.

(8) *Gio. Soranzo al Senato.* Moret, 19 maggio 1633. Frari. Francia. LXXXIVbis.

sur les projets nourris à Innsbruck et à Milan contre l'indépendance des Trois Ligues, qu'à moins de contester l'évidence des faits et de persister dans l'aveuglement dont le Père Joseph ne parvenait pas à s'affranchir, [1] le premier ministre de Louis XIII ne pouvait se dispenser plus longtemps d'arrêter le parti viril que les alliés de la France attendaient de sa clairvoyance et de son énergie. La conjoncture était grave, en effet. Outre que le duc de Savoie ne se pressait pas de révéler le résultat de son entrevue avec le Cardinal-Infant, [2] le bruit paraissait se confirmer que des négociations en vue d'un armistice prenaient corps en Silésie. [3] Or si, décidé déjà alors à achever la conquête de la Lorraine, le roi Très-Chrétien ne se croyait pas en mesure d'empêcher une armée espagnole de passer de Lombardie en Allemagne, encore ne lui était-il pas indifférent que le duc Charles fût, ou non, secouru par le frère du roi Catholique. [4] Dans ces conditions, il était compréhensible que l'on tînt à connaître sans retard au Louvre l'itinéraire choisi par le Conseil de Milan pour diriger vers l'Alsace les forces destinées à débloquer Brisach.

Tout bien pesé, l'on eût préféré, aussi bien à Paris qu'à Turin, voir les Espagnols prendre leur chemin par le Val d'Aoste et le pont de Grezin. On s'apprêtait donc, pour peu qu'ils en fissent la demande, à leur faciliter l'accès de cette région, dans laquelle du moins il ne semblait pas à craindre que leurs effectifs s'accrussent en cours de route. [5] A la rigueur enfin, Richelieu ne se fût pas opposé à la marche des troupes du Cardinal-Infant vers le Rhin par la voie du Gothard, à la condition toutefois qu'elles traversassent la Suisse sans armes et, qu'en aucun cas, les « Waldstætten » ne les autorisassent à s'arrêter ni à Bellinzone, ni à Urseren. [6] Mais ce que l'on combattait avec le plus de vigueur au Louvre, c'était le projet prêté aux autorités lombardes de faire passer par les Grisons ou par la Valteline l'armée qui se recrutait dans la Péninsule pour le service du roi Catholique. [7]

Au total, si les incertitudes du gouvernement de Paris, renouvelées de celles qui jadis avaient paralysé l'action des Brulart, paraissaient dans une certaine mesure excusables, il était cependant temps qu'elles prissent fin. Au fond, ce que l'on avait supposé durant plusieurs semaines dans l'entourage royal, c'était qu'une partie seulement des troupes levées par Feria dans la

---

(1) *Gio. Soranzo al Senato.* Moret, 19 maggio 1633. loc. cit.

(2) *Sorano a Cioli.* Madrid, 9 aprile e 28 maggio 1633. Firenze. Arch. Mediceo. Spagna. nº *4959.* — *Sarotti al Senato.* Milano, 3 e 11 maggio 1633. Frari. Milano. LXXV. 275, 283. — *Gio. Soranzo al Senato.* Moret, 31 maggio 1633. loc. cit.

(3) *Gio. Soranzo al Senato.* Moret, 16 maggio 1633. loc. cit.

(4) *cf.* Levassor. op. cit. IV. 383.

(5) *G. Priandi al duca di Mantova.* Parigi, 1º giugno 1633. Arch. di Stato. Mantova. *E* XV. 3. — *Gio. Soranzo al Senato.* Parigi, 7 giugno 1633. Frari. Francia. LXXXIVbis.

(6) *Instruction du roi pour le duc de Rohan.* Fontainebleau, 12 mai 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* fº 16. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 26 maggio 1633. loc. cit. — *Instructions du duc de Rohan au Sr de Mollondin.* Zurich, 6 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* fº 44.

(7) *Mémoire sur l'affaire de la Valteline.* 1632. Aff. Etr. Grisons. VIII. (« Si les Espagnols sont entrés en la Valteline... ») — Mémoires et lettres de Henri, duc de Rohan, etc. I. 72.

plaine du Pô franchirait les monts. Mais cet espoir avait dû être abandonné. Il devenait de plus en plus probable, en effet, que le chef de l'expédition militaire qui se préparait à Milan n'aurait pas trop de toutes ses forces pour affronter les Suédois dans le voisinage de Lindau ou de Constance. (1) Dès lors, le problème à résoudre par le premier ministre français était le suivant: Etant donné que les alliés du roi Très-Chrétien en Allemagne semblaient mieux en mesure que ceux d'Italie de soutenir le choc de l'armée de l'Infant, n'était-il pas préférable de laisser cette dernière prendre son chemin par la Valteline, plutôt que de chercher à entraver sa marche, d'exposer par suite les Trois Ligues à des représailles de sa part et de courir le risque d'en arriver à la rupture ouverte que Richelieu jugeait à cette heure-là prématurée? (2) La réponse eût été sans doute affirmative si l'on avait pu acquérir la certitude au Louvre que les soldats de Philippe IV ne mettraient pas à profit leur passage dans la Rhétie de delà les monts pour en fortifier certains points stratégiques et relier ainsi, de façon constante, la Lombardie espagnole au Tyrol autrichien. (3) En l'absence de cette garantie et vu la faiblesse des effectifs dont disposait Du Landé, l'on avait hésité un instant entre ces deux solutions: ou bien concentrer dans la région de Coire les quelques troupes éparses dans les Engadines et le Val Bregaglia et, comme conséquence de cette décision, fermer les yeux sur les événements qui allaient se dérouler au delà du Splugen et de la Bernina; ou bien appeler à l'aide les Suédois de Horn, après avoir pris la précaution de spécifier et de limiter l'importance du concours ainsi requis. (4) Mais, dans le premier cas, le péril si redoutable d'une mainmise lombarde sur la Valteline subsistait en plein et, dans le second, il était à craindre que l'influence du gouvernement de Stockholm ne supplantât celle du Louvre tant auprès des Trois Ligues que des cités évangéliques. (5) Dans une conjoncture semblable, les Brulart auraient sans doute suggéré un moyen terme. A la vérité, Richelieu fut tenté d'agir de même. Vers les derniers mois de 1632, il inclinait manifestement à proposer à Olivarès un compromis en vertu duquel les Espagnols, se saisissant de Chiavenna, ne feraient pas obstacle à ce que les Grisons rentrassent dans Bormio, et s'engageraient à ne pas construire de forts entre ces deux points et à tenir les passages fermés, de manière à empêcher la descente éventuelle des troupes de Gustave-Adolphe dans la Péninsule. (6)

(1) *Mémoire sur l'affaire de la Valteline.* (« Si les Espagnols... ») loc. cit.

(2) Mémoires et lettres de Henri, duc de Rohan. I. 72 sqq.

(3) *Mémoire sur l'affaire de la Valteline.* (« Si les Espagnols... ») loc. cit. — « On eust esté bien content en France de laisser passer cette armée-là, sans la molester, pourvu qu'on eût pu estre assuré qu'elle ne feroit aucune invasion dans le pays des Grisons. » Mémoires et lettres de Henri, duc de Rohan. I. 76. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 28 luglio 1633. Frari. Svizzeri. XXIX.

(4) *Mémoire « quant à l'affaire des Grisons ».* fin de 1632. Aff. Etr. Grisons. VIII. — *Horn an Oxenstiern.* Donauwörth, 27. Mai 1633. ap. Oxenstiernas Skrifter och Briefvexling. t. VIII. 128.

(5) *Mémoire sur l'affaire de la Valteline.* (« Si les Espagnols... ») loc. cit.

(6) *Ibid.*

Toutefois, la situation n'était plus au printemps de 1633 ce qu'elle avait été six mois auparavant. D'une part, le roi de Suède était mort et ses lieutenants ne paraissaient pas à la veille de prendre pied soit dans la Rhétie de deçà, soit dans celle de delà les monts. D'autre part, le Cardinal-Infant poursuivait ses armements en Lombardie. Au point de vue français, le péril suspendu sur les Trois Ligues était donc beaucoup plus autrichien que suédois. Les instructions adressées de Fontainebleau à Rohan et à Du Landé en mai portèrent la trace des préoccupations nouvelles dont étaient agités les membres du Conseil royal. (1) L'ambassadeur ordinaire à Coire reçut l'ordre de redoubler la surveillance qu'il faisait exercer dans la région de l'Engadine et la promesse que les forces massées en Bresse et dans le pays de Gex marcheraient à son secours s'il le jugeait nécessaire. (2) Quant au duc, sa disgrâce cessa comme par enchantement. Loin de songer à le renvoyer à Venise, le roi se félicitait de le savoir en Suisse prêt à lui rendre de bons services et à travailler derechef au rétablissement de la concorde entre les Confédérés. (3) Louis XIII allait même plus loin et prévoyait l'heure où, son lieutenant général s'étant saisi de Tirano et de Bormio comme représailles de la conquête éventuelle de Chiavenna par les Espagnols, la possession du reste de la vallée de l'Adda ne serait plus d'aucune utilité à ces derniers. Avec quelque apparence de raison, Rohan pouvait donc supposer que ses plans avaient été approuvés en haut lieu. A la vérité cet espoir était prématuré. (4)

Guidé par le sentiment, assurément excessif, que les Etats ayant des intérêts identiques à ceux de la France dans la question de la Valteline cherchaient à rejeter sur le roi Très-Chrétien tout le poids des sacrifices que nécessitait le maintien de l'indépendance des Ligues Grises, le cardinal ne songeait pas encore à s'engager à fond dans la voie où le sénat vénitien s'efforçait de le faire entrer. Quand le Sr d'Amontot, dépêché par lui en Rhétie, eut remis à l'ambassadeur français dans ce pays les sommes qui devaient lui permettre d'achever les ouvrages fortifiés commencés au lendemain du départ des Impériaux; (5) quand le secrétaire-interprète Mollondin, pour lors à Fontainebleau, eut repris le chemin de Soleure avec la mission de lever trois mille hommes, de préférence parmi les « Waldstætten » afin de les détacher de l'Espagne, (6) l'on estima au Louvre qu'avant de passer à la

(1) *Instructions du roi pour le duc de Rohan.* Fontainebleau, 12 mai 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 16. — *Gio. Soranzo al Senato.* Moret, 19 maggio 1633. Frari. Francia. LXXXIVbis.

(2) *Scaramelli e Rosso al Senato.* Zurigo, 19 maggio 1633. Frari. Svizzeri. XXIX.

(3) *Le roi aux XIII cantons; aux sept cantons catholiques.* Fontainebleau, 12 mai 1633. St-Arch. Zürich. Franz. Königsbriefe. C. IV. 9. (4); Bibl. Nat. f. fr. *4106* f°s 21, 22. — *Le roi à Rohan.* Fontainebleau, 12 mai 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 15. — *Gio. Soranzo al Senato.* Moret, 16 maggio 1633. Frari. Francia. LXXXIVbis.

(4) *Instruction du roi pour le duc de Rohan.* 12 mai 1633. loc. cit. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 26 maggio 1633. Frari. Svizzeri. XXIX.

(5) *Mémoire pour le Sr Du Landé.* Fleury, 9 mai 1633. Aff. Etr. Grisons. VIII. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 9 giugno 1633. loc. cit.

(6) *Mémoire pour le Sr Du Landé.* 9 mai 1633. loc. cit. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 26 maggio 1633. loc. cit.

complète exécution de ces résolutions généreuses, il importait de connaître les dispositions des alliés et anciens alliés des Grisons. (1)

En fait, à lire de plus près leurs nouvelles instructions, Rohan à Zurich et Du Landé à Coire ne tardèrent pas à se convaincre qu'elles étaient beaucoup moins précises qu'ils ne l'avaient supposé au premier abord. Sans doute, le roi se disait prêt à user de tous les moyens en son pouvoir pour empêcher que le Fort-du-Rhin et le Luziensteig ne tombassent aux mains des Autrichiens, ce qu'il eût considéré comme une atteinte sérieuse infligée à son prestige. (2) Mais de combien de réserves cette déclaration, cependant catégorique, n'était-elle pas accompagnée? (3) Invité en principe à prévenir les Espagnols dans l'occupation des passages les plus importants de la Rhétie, le maréchal de camp ne devait en réalité se hasarder à étendre le champ de ses opérations qu'après avoir reçu des renforts d'Helvétie. (4) Or, s'il était prescrit aux agents de la couronne à Soleure de demander une levée aux cantons, il leur était recommandé en revanche de ne mettre celle-ci sur pied qu'à la dernière extrémité, (5) ce qui revenait en somme à dire que l'on se nourrissait encore à Paris du fol espoir de voir, dans un avenir prochain, les Confédérés marcher d'eux-mêmes, avec leurs seules ressources, au secours des Grisons menacés. (6)

A la vérité, il s'en était fallu de peu que, sans avoir à faire appel aux subsides du roi Très-Chrétien, les cités évangéliques, ou du moins Zurich et Berne, ne s'intéressassent avec plus d'ardeur que dans le passé à la cause des Trois Ligues. Ainsi qu'il a été dit plus haut, (7) Rohan avait été en butte, en novembre 1632, aux sollicitations du résident britannique en Helvétie, venu exprès à Coire afin de l'engager à passer au service de l'Electeur-Palatin et de lui offrir d'appuyer, le cas échéant, sa candidature au généralat des milices de la Suisse protestante. Par le fait, le duc avait repoussé ces propositions. (8) Toutefois, ses relations avec Fleming ne s'étaient pas refroidies pour cela. Bien au contraire. Dès son retour à Zurich, en mars 1633, il l'était allé visiter, dans l'espoir d'obtenir, grâce à son entremise, l'Ordre de la Jarretière ambitionné par lui de longue date. En réalité, quelque pressante que fût son insistance, cette satisfaction ne put lui être accordée, car elle eût constitué un précédent que le gouvernement de Londres ne tenait

(1) *Instruction du roi pour le duc de Rohan.* 12 mai 1633. loc. cit.

(2) *Rosso al Senato.* Zurigo, 26 maggio 1633. loc. cit.

(3) *Soranzo al Senato.* Parigi, 28 giugno 1633. Frari. Francia. LXXXIV[bis].

(4) *Mémoire pour le S[r] Du Landé.* Fleury, 9 mai 1633. loc. cit.

(5) *Mémoire pour le S[r] Du Landé, ambassadeur aux Grisons.* 12 mai 1633. Aff. Etr. Grisons. VIII.

(6) *Instruction du roi pour le duc de Rohan.* 12 mai 1633. loc. cit. — *Rohan à Soranzo.* Zurich, 3 juin 1633. Frari. Francia. LXXXIV[bis]. — *Mémoire envoyé par Rohan au roi.* 3 juin 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 26.

(7) v. tome IV[1] p. 661.

(8) *Fleming to Sir John Coke.* Zurich, 24 march/5 april 1633. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl[d]. Misc. Pap. n° 3.

point à créer.[1] Mais, à cette occasion, la conversation interrompue cinq mois auparavant fut reprise et l'opportunité de l'attribution à l'ancien chef des huguenots du commandement d'une partie des troupes helvétiques remise sur le tapis. Entre-temps, en effet, la situation de ce dernier s'était modifiée du tout au tout. Relevé par le roi de ses fonctions diplomatiques et militaires en Rhétie, Rohan avait reconquis sa liberté.[2] Par suite il inclinait à entrer dans les vues de la cour de Saint-James[3] et s'était même porté à Berne afin d'y sonder les dispositions des autorités de cet Etat à son égard.[4] Or, la réalisation de ce projet pouvait être grosse de conséquences. Nul doute, qu'entre les mains de l'homme de guerre consommé qu'était le gendre de Sully, les milices des cantons protestants ne fussent devenues en peu de temps une force redoutable.[5] Pénétré dès lors de la crainte qu'une indiscrétion ne ruinât ses plans avant qu'ils eussent abouti et convaincu, non sans raison, que les agents français seraient des premiers à se liguer avec ceux du Saint-Siège, de l'Autriche et de l'Espagne pour lui rompre en visière, Fleming travaillait en secret les Conseils des cités évangéliques afin de les rallier à la combinaison qui lui tenait au cœur.[6] Déjà il se croyait en droit de compter sur l'adhésion de Zurich et de Berne, à défaut de celle de Bâle, de Schaffhouse et de Saint-Gall, contraintes à plus de réserve,[7] lorsqu'un événement inattendu se produisit, qui rendit plus que douteux le succès final de ses démarches.[8]

Entre les propositions anglaises et la perspective de rentrer en grâce auprès de son maître, Rohan n'hésita pas un instant.[9] Mais les expériences des deux dernières années n'avaient pas été perdues pour lui. Dès l'instant que son concours paraissait utile au relèvement des affaires de la couronne de France en Rhétie, l'idée ne lui vint même pas qu'il pût le refuser. Néanmoins, l'occasion s'offrant derechef à lui de faire connaître au roi son sentiment quant à l'inefficacité de la politique suivie jusque là par le Louvre dans les hautes vallées du Rhin et de l'Inn, il ne la laissa pas échapper.[10] Selon lui, la nécessité devenait impérieuse d'occuper sans retard la Valteline et de réparer l'erreur contre laquelle il n'avait cessé de s'élever depuis son

(1) *Fleming to Sir J. Coke.* Zurich, 24 march/5 april, 4/14 august 1633. loc. cit. — *Sir John Coke to Ol. Fleming.* London, 22 april/2 may 1633. *Ibid.*

(2) Eidg. Absch. V² 762 zu *e.*

(3) *Fleming to Sir John Coke.* 24 march/5 april 1633. loc. cit.

(4) Eidg. Absch. V² 762 zu *e.*

(5) *Fleming to Coke.* 24 march/5 april 1633. loc. cit.

(6) *Fleming to Coke.* Zurich, 4/14 august 1633. loc. cit.

(7) *Fleming to Coke.* 24 march/5 april 1633. loc. cit.

(8) *Fleming to Coke.* Zurich, 4/14 august 1633. loc. cit.

(9) *Rohan au roi.* Zurich, 3 juin 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 24; *à Soranzo.* Zurich, 9 juin 1633. Frari. Francia. LXXXIVbis.

(10) « Si, dès la première fois que je passay aux Grisons, on se fust bien asseuré de la Valteline, on ne seroit pas maintenant en la peine où on est. » *Rohan à Servien.* Zurich, 28 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 81.

premier séjour à Coire. Dans la réalité, l'état des finances royales ne s'opposait en aucune façon à l'accomplissement de ce dessein, puisque aussi bien l'entretien de la petite armée franco-grisonne devait être plus coûteux en deçà qu'il ne le serait au delà des monts, où il s'engageait à la faire vivre « sur le pays ». Comme complément de l'occupation de la vallée de l'Adda, le duc recommandait enfin que l'on fortifiât certains points de la Basse-Engadine, de manière à protéger cette partie du territoire des Trois Ligues contre l'invasion tyrolienne sans cesse menaçante. (1)

A tout prendre cependant, à supposer même que le roi Très-Chrétien entrât dans les vues qui lui étaient ainsi exposées, une question délicate demeurait en suspens, celle de la situation personnelle de Rohan. Dépossédé simultanément de ses fonctions d'ambassadeur extraordinaire en Suisse et aux Grisons et de sa charge de lieutenant général en Rhétie, celui-ci n'attachait qu'un intérêt médiocre au renouvellement de sa mission officielle en Helvétie. En revanche, il avait à cœur que ses pouvoirs en tant que premier représentant de Louis XIII à Coire fussent nettement définis et que leur rédaction ne prêtât à aucune ambiguïté. Il lui importait surtout que, contrairement à ce qui s'était pratiqué jusque là, les ordres qui lui seraient envoyés fussent désormais accompagnés de « moyens financiers » propres à en assurer l'exécution. (2) En d'autres termes, s'il entendait qu'on lui fît tenir, avec des lettres l'accréditant à nouveau auprès des Trois Ligues, un brevet de lieutenant général, il ne lui convenait pas, en revanche, de voir ses troupes réduites à quinze cents hommes. (3) Dès l'instant que, quatre ans auparavant, les chefs du corps d'occupation autrichien en Rhétie, lesquels disposaient cependant de forces six fois plus considérables, avaient jugé celles-ci à peine suffisantes pour assurer la défense des principaux passages, Rohan émettait l'avis que son armée ne fût pas inférieure en nombre à celle que commandaient Gallas et Mérode en 1629. (4) Avec dix mille hommes, dont quatre mille fantassins et cinq cents cavaliers empruntés aux garnisons de la Bresse, il s'engageait, les Espagnols une fois passés de Lombardie en Tyrol, à se saisir de la Valteline et des défilés y donnant accès, puis à exécuter une diversion du côté de Milan, entreprise moins malaisée, selon lui, « que la conquête d'une place en Flandres ». (5) Mais encore importait-il d'agir avec vigueur et célérité, ne fût-ce que pour contraindre Feria à suspendre la marche

---

(1) *Mémoire de Rohan pour le roi.* Zurich, 3 juin 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 26. — *Rohan au roi.* Zurich, 9 juin 1633. *Ibid.* f° 31.

(2) « Mostra il S^r duca che si sappi molto ben comandare in Francia, ma che non danno il modo d'esseguire. » *Rosso al Senato.* Zurigo, 21 luglio 1633. Frari. Svizzeri. XXIX.

(3) *Giov. Batt^a Gondi a Cioli.* Parigi, 14 maggio 1633. Arch. Mediceo. Francia. n° *4644.* — *Rosso al Senato.* Zurigo, 9 giugno 1633. loc. cit.

(4) *Rohan à Soranzo.* Zurich, 3 juin 1633. Frari. Francia. LXXXIVbis. — *Mémoire envoyé par Rohan au roi.* Zurich, 3 juin 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 26. — *Rohan au roi.* Zurich, 9 juin 1633. *Ibid.* f° 31.

(5) *Mémoire de Rohan au roi.* Zurich, 3 juin 1633. loc. cit. — *Rohan au roi.* Zurich, 9 juin 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 31. — *Rosso al Senato.* Zurigo. 9 e 21 giugno 1633. loc. cit.

des *tercios* acheminés depuis peu *alla sfilata* vers Feldkirch par Morbegno et Tirano.[1] La continuation de cet état des choses, que l'on déplorait en Bergamasque, et dont, tant à Paris qu'à Venise, l'on rendait bien à tort Rohan responsable, exposait, en effet, l'Engadine à une surprise et maintenait ses habitants dans une continuelle alerte.[2] En vain les Grisons avaient-ils tenté de couper la route à ces voisins incommodes. Ils étaient arrivés trop tard,[3] comme leur général d'ailleurs, lorsque, quelques mois auparavant, celui-ci avait formé le dessein de s'approprier des caisses d'armes expédiées de Milan à Piccolomini en Allemagne par la voie de Bormio et du Val Monastère.[4]

Persistance du différend thurgovien. — L'ancien lieutenant général en Rhétie travaille à l'apaisement des discordes entre Confédérés des deux confessions. — Il s'ouvre aux protestants, puis aux catholiques du dessein de son maître de secourir les Ligues Grises. — Mission de Mollondin à Bade. — A la demande du duc, les cantons renoncent à dépêcher à Paris une ambassade en vue de hâter le recouvrement de leurs créances sur la couronne. — Les Suédois assiègent et emportent les quatre villes forestières. — Alarmes à ce sujet dans la région du Gothard. — Conférence entre Rohan et le rhingrave Othon-Louis à Laufenbourg. — Son résultat.

III. Dans l'attente des résolutions de la cour, Rohan ne demeurait pas inactif. Mollondin lui avait apporté de Fontainebleau l'ordre de s'entremettre auprès des cantons des deux confessions afin d'apaiser les querelles qui les divisaient et de les amener, les uns et les autres, à s'intéresser de façon plus active à la défense des Ligues Grises.[5] Sans se laisser rebuter par les difficultés de cette tâche ingrate, il s'était remis incontinent à l'œuvre. A cette heure, l'influence dont il disposait tant parmi les catholiques que chez les

(1) *Die III Bünde an Zürich.* Chur, 22. Mai/1. Juni 1633. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Fleming to Sir John Coke.* Zurich, 23 may/2 june 1633. Pub. Rec. Off. Switzerl[d]. Misc. Pap. nº 3. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 2 e 9 giugno 1633. loc. cit. — *Rohan à Soranzo.* Zurich, 3 juin 1633. loc. cit. — « Les Espagnols commencent à filer par la Valteline. ». *Rohan au roi.* Zurich, 3 juin 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* fº 21. — *Gio. Soranzo al Senato.* Parigi, 14 giugno 1633. Frari. Francia. LXXXIV[bis]. — *Rohan à Bouthillier.* Zurich, 7 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* fº 48.

(2) *Rosso al Senato.* Zurigo, 2 giugno 1633. loc. cit. — « Però li scrivono (i Venetiani a Roano) una lettera di fuoco. » *Buondelmonte al Gran Duca.* Venezia, 18 giugno 1633. Arch. Mediceo. Venezia. nº *3019* fº 325.

(3) « Il S[r] duca di Roano ha scritto a questi Signori che alcune milizie dello Stato di Milano hanno voluto passare per quei luoghi e che, sebene i Grigioni hanno subito dato mano all'arme, non hanno però potuto impedire il detto passaggio. » *Buondelmonte al Gran Duca.* Venezia, 18 giugno 1633. *Ibid.*

(4) *Avvisi di Chiavenna.* 15 luglio 1632. Frari. Milano. LXXIII. nº 175[bis]. — *Buondelmonte al Gran Duca di Toscana.* Venezia, 18 giugno 1633. loc. cit. — *cf.* Quadrio. op. cit. II. 450. 451.

(5) *Instructions du roi pour le duc de Rohan.* Fontainebleau, 12 mai 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* fº 16.

protestants était, pour ainsi dire, entière. Les premiers continuaient à voir en lui le chef reconnu de leurs coreligionnaires français et se refusaient encore à partager les appréhensions que faisait naître dans l'esprit des prédicants de Rhétie son attitude si bienveillante à l'égard des Capucins de la mission d'Engadine. Les seconds, séduits par ses engagements de neutralité confessionnelle (1) et gagnés par les déclarations très rassurantes du nonce à son sujet, n'espéraient certes pas qu'il se ralliât à leurs croyances, ainsi que le bruit en avait couru, mais, tout en réservant leur jugement définitif, lui savaient gré cependant d'entretenir avec les autorités ecclésiastiques romaines des relations suivies et courtoises (2) et d'offrir ses services à ceux des Etats confédérés que menaçait l'invasion étrangère. (3)

Ce n'était pas à dire, néanmoins, que les nombreux obstacles fussent aplanis, qui s'étaient opposés jusqu'à ce jour à la réalisation d'une entente franco-helvétique au profit des Trois Ligues. A la vérité, les dissensions qui, trop longtemps, avaient mis aux prises Glaronnais et Schwytzois pouvaient être considérées comme terminées. (4) D'autre part, la malheureuse affaire de la Klus venait d'être réglée à la satisfaction de Berne. (5) Mais le différend thurgovien subsistait. (6) Et les Zuricois, déjà froissés de ce que Louis XIII, agissant à la suggestion du nonce apostolique, eût crû devoir s'immiscer dans leurs querelles avec les religieux de Saint-Gall et d'Einsiedeln, alors qu'il ne tolérait pas que les cités évangéliques lui recommandassent les intérêts des huguenots, manifestaient la ferme intention de ne remplir leurs engagements envers les Grisons qu'après la liquidation complète des questions litigieuses encore en suspens en Helvétie. (7)

Toutefois, ce fut aux protestants que Rohan adressa sa première requête, aux protestants qu'il rappela les recès des diètes d'Aarau et de Bade-d'avril et de mai 1632, (8) dans lesquelles leurs députés avaient pris la résolution de

(1) *Rohan à Richelieu.* Zurich, 21 juillet 1633. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 312.

(2) « Il S[r] duca di Roano s'intrinsica ogni dì più nella confidenza di questi Sig[ri], trattando domesticamente con tutti. Negozia particolarmente con F. Fulgenzio, servita, teologo della Republica e compagno del già Frà Paolo. Seguono visite reciproche tra l'uno e l'altro. Ma grandissimo fù il scandalo in vedersi a questa mattina nel mezzo del Broglio di San Marco spasseggiar per lungo spazio il medesimo duca di Roano con l'arcivescovo Quirini, suffraganeo del patriarca di questa città. Il popolo resta ammirato e si va credendo che i sensi di questi soggetti circa la religione sieno molti conformi. » *Buondelmonte al Gran Duca di Toscana.* Venezia, 14 giugno 1631. Arch. Mediceo. Venezia. n° *3017* f° 334.

(3) *Rohan à Schaffhouse.* Zurich, 14 juin 1633. St-Arch. Schaffhausen.

(4) *Mémoire sur quelques difficultés entre les Grisons.* mai 1633. Aff. Etr. Grisons. VIII. — *Rohan au roi.* Zurich, 21 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 68.

(5) *Rohan au gouvernement de Venise.* Coire, 20 octobre 1633. Frari. Collegio. Sez. III secreta. Lettere Principi. 1612—1633. n° 58.

(6) *Rohan à Bouthillier.* Zurich, 9 et 16 juin 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f°° 34, 35.

(7) *Le roi à Zurich.* 30 juin 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 187. — *Le roi à Rohan.* Forges, 30 juin 1633. *Ibid.* f° 186. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 9 luglio 1633. Frari. Svizzeri. XXIX. — Eidg. Absch. V² 754 *d.*

(8) *cf.* Eidg. Absch. V² 677 *i*, 686—687.

s'opposer au passage par la Suisse des ennemis du roi Très-Chrétien, (1) aux protestants enfin qu'il s'ouvrit du dessein de son maître de secourir les Trois Ligues, pour peu que les Confédérés l'y aidassent, (2) à l'exception peut-être des Schaffhousois, plutôt portés à réclamer du Louvre des subsides qu'à lui accorder des troupes. (3)

Restaient les catholiques, dont les représentants les plus qualifiés siégeaient précisément en une conférence à Frauenfeld. (4) Le duc attendit le retour de ces derniers avant de communiquer aux anciens alliés de l'Espagne la missive par laquelle Louis XIII leur demandait de contribuer pour une moitié à la levée de deux mille hommes que ses agents se proposaient d'organiser en Suisse à la requête des Grisons. (5) Cependant, bien qu'il pût compter sur le concours absolu du nonce, qui remplissait « à demi la charge d'ambassadeur de France », Rohan augurait assez mal des dispositions des « Waldstætten ». (6) En fait, dans une diète particulière tenue à Lucerne, le 30 juin, ceux-ci marquèrent peu d'empressement à embrasser la cause des Trois Ligues et parurent froissés de ce qu'elles se servissent d'un intermédiaire pour les aviser de la situation critique à laquelle les acculaient les armements des Austro-Espagnols. (7)

D'un commun accord, protestants et catholiques s'étaient réservé de ne prendre un parti définitif qu'au cours de la « journée » de Bade de juillet. (8) Or, abandonné comme il l'était à ses seules ressources, Rohan ne s'estimait pas en mesure d'affronter les réclamations pécuniaires qu'il pressentait imminentes de la part des Confédérés des deux confessions. Dans ces conditions, il s'abstint de se rendre en Argovie (9) et se contenta d'adresser aux cantons une requête pressante dont fut porteur, à son corps défendant, le secrétaire-interprète Mollondin. (10)

---

(1) *Rohan aux Treize Cantons.* Zurich, 6 juin 1633. St-Arch. Zürich. Frankr.

(2) *Mémoire envoyé par Rohan au roi.* Zurich, 3 juin 1633 Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 26. — *Rohan à Berne.* Zurich, 24 juin 1633. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 307; *à Bâle.* même date. St-Arch. Basel. Frankr. *F* 7¹. (Werbung 1524—1744.)

(3) « Vous avez plustost besoin d'assistance que d'en donner aux autres. » *Rohan à Schaffhouse.* Zurich, 1ᵉʳ juillet 1633. St-Arch. Schaffhausen.

(4) « Tous les bons hommes des petits cantons et ausquels on peut parler librement y sont. » *Rohan au roi.* Zurich, 9 juin 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 31. — Eidg. Absch. V² 745—748.

(5) *Rohan an Luzern.* Zurich, 24 juin 1633 St-Arch. Luzern. Drei Bünden. IX. (1629—1644.)

(6) *Rohan à Bouthillier.* Zurich, 16 et 30 juin 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f°ˢ 35 et 40. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 30 giugno 1633. Frari. Svizzeri. XXIX. — *Rohan au roi.* Zurich, 21 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 68. — *Mémoire concernant les affaires de Suisse.* 1633. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 296.

(7) *Rosso al Senato.* Zurigo. 7 luglio 1633. loc cit.

(8) *Rohan à Bouthillier.* Zurich, 16 juin 1633. « sur le voyage du Sʳ de Mollondin à Lucerne. » ap. Frari. Francia. LXXXIVᵇⁱˢ. p. 359. — *Rohan à Fribourg* Zurich, 22 juin; *à Lucerne.* Zurich, 24 juin; *à Zurich.* 24 juin 1633. St-Arch. Zürich; Luzern; Arch. Fribourg. — *Bern an Rohan.* 17./27. Juni 1633. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 315.

(9) *Rosso al Senato.* Zurigo, 7 luglio 1633. loc. cit.

(10) *Rosso al Senato.* Zurigo, 9 e 30 giugno 1633. Frari. Svizzeri. XXIX. — *Rohan an Luzern.* Zürich. 28. Juni 1633. St-Arch. Luzern. III Bünden. IX. (1629—1644.) — *Rohan à Bouthillier.* Zurich, 30 juin et 7 juillet 1633. loc. cit. — *Instruction du duc de Rohan pour le Sʳ de Mollondin* Zurich, 6 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 44. — *Rohan aux XIII Cantons.* Zurich, 6 juillet 1633. *Ibid.* f° 42.

En arrivant au siège de la diète, Mollondin était en possession de l'acquiescement sans conditions de Soleure aux propositions royales. (1) De son côté, le duc répondait de l'adhésion de Zurich et de Berne. (2) A cet égard, ses prévisions furent même dépassées. (3) Lucerne, Glaris catholique, Bâle et Appenzell-Rhodes-Extérieures, auxquels Fribourg ne tarda pas à se joindre, opinèrent en effet en faveur de l'affirmative. (4) Les autres prirent *ad referendum* la requête grisonne, tout en laissant espérer qu'ils s'y rallieraient. (5) Il n'y eut qu'un refus formel, celui de Zoug. (6) De plus, aucune objection ne semblait devoir être élevée contre le passage éventuel par la Suisse d'un corps français à destination de la Rhétie. (7) Les choses se gâtèrent, en revanche, quand les créanciers de la couronne et les mandataires des marchands « trafiquans en France » renouvelèrent les plaintes qu'ils avaient déjà faites à mainte reprise au cours des années précédentes. Les premiers, qu'il s'agît de possesseurs de contrats civils ou d'officiers « réduits à la mendicité » grâce à la faillite des promesses souscrites à leur endroit, entendaient que leur débiteur renonçât à invoquer de vains prétextes pour se soustraire à l'accomplissement de ses engagements. (8) Les seconds protestaient avec une énergie toujours croissante contre la violation de leurs privilèges, de plus en plus méconnus par les fermiers des douanes de Valence et de Lyon. (9) Au point où les esprits étaient montés, on pouvait craindre que la diète, se substituant aux intéressés, ne déléguât quelques-uns de ses membres en mission à Paris. Elle prit, en effet, cette résolution et procéda sans désemparer à la désignation des personnages qu'elle chargeait de porter ses doléances au roi. (10) Le danger, cette fois, n'était pas niable. Il semblait d'autant plus grand, qu'à la même heure, les ministres de l'empereur et ceux de l'archiduchesse Claudia trouvaient le moyen, bien que Brisach fût réduit à l'extrémité, de comparaître en personne en Argovie et de verser entre les mains des Confédérés les sommes que ceux-ci avaient à toucher annuellement des trésoriers de la maison d'Autriche. (11) Prévenu par Mollondin de la gravité de la situation, Rohan se rendit aussitôt à Bade. Grâce à son intervention, les députés des deux confessions con-

---

(1) *Rohan à Soleure.* Zurich, 1er juillet 1633. St-Arch. Solothurn. Frankreich. XXIV. 52. — *Rohan à Bouthillier.* Zurich, 7 juillet; *au roi.* Zurich, 14 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 48. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 7 luglio 1633. loc. cit.

(2) *Bern an Rohan.* 17./27. Juni 1633. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 315.

(3) *Mémoire envoyé par Rohan au roi.* Zurich, 3 juin 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 26.

(4) *Rohan à Fribourg.* Zurich, 10 juillet 1633. Arch. Fribourg. France.

(5) *Rohan au roi.* Zurich, 14 juillet 1633. loc. cit.

(6) Eidg. Absch. V² 757 *e*.

(7) *Wallier à Berne.* Soleure, 1er juillet 1633. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 321. — *Instructions du duc de Rohan au Sr de Mollondin.* 6 juillet 1633. loc. cit.

(8) *Glaris à Richelieu.* 20 novembre 1631. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 192. — *Rohan au roi.* Zurich, 9 juin 1633. loc. cit. — *Mémoire concernant les affaires de Suisse.* 1633. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 296.

(9) *Les XIII Cantons à Richelieu.* Bade, 26 juillet 1631; Zurich, 14 novembre et 14 décembre 1631; Bade, 26 juillet 1632. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 194, 198, 247, 426. — Eidg. Absch. V² 740 c; 865 *k*.

(10) *Rohan au roi.* Zurich, 14 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 51. — Eidg. Absch. V² 754 *a*.

(11) *Rohan au roi.* Zurich, 14 juillet 1633. loc. cit.

sentirent à ajourner de deux, puis de plusieurs mois le départ pour la cour d'une ambassade du Corps helvétique. (1)

La facilité avec laquelle la diète s'était rangée aux avis du représentant officieux de la couronne Très-Chrétienne s'expliquait à la fois par le crédit dont le « bon duc » jouissait auprès des Confédérés et par l'inquiétude que faisait naître dans l'esprit de ceux-ci la présence de forces étrangères à l'extrême frontière septentrionale de la Suisse. Les entreprises des Suédois sur la ligne du Rhin apparaissaient, en effet, de plus en plus menaçantes. (2) L'un de leurs généraux, le rhingrave Othon-Louis de Salm venait de mettre le siège devant les « quatre villes forestières » : Rheinfelden, Sæckingen, Laufenbourg et Waldshut et les tenait étroitement bloquées. (3) Emus de cette situation nouvelle et des récentes disgrâces subies par les armes autrichiennes, les cantons catholiques inclinaient à accueillir les demandes de secours que leur adressaient les assiégés et s'efforçaient en vain d'obtenir des autorités des cités évangéliques qu'elles se joignissent à eux pour prendre ceux-ci sous leur commune protection. (4)

Quand s'ouvrit la diète de Bade de juillet, Sæckingen était déjà tombée aux mains du rhingrave. Convaincus que seule l'intervention du Corps helvétique pourrait sauver les derniers vestiges de la souveraineté archiducale dans le Brisgau, les envoyés des cours de Vienne et d'Innsbruck émirent l'avis que cette intervention était indispensable, aux termes de l'*Union héréditaire*, et que par suite l'empereur attendait des Confédérés qu'ils missent garnison dans les places menacées afin de les conserver à sa maison jusqu'à la cessation des hostilités. (5) Cette prétention, que rien ne justifiait, allait être combattue par les députés protestants et par le landgrave de Stühlingen, représentant de la couronne de Suède et des Etats alliés de celle-ci. En fait, elle fut repoussée. (6) On convint, en revanche, de dépêcher une mission au rhingrave à l'effet de solliciter de lui l'évacuation immédiate du Brisgau méridional. (7)

Engagé, comme il l'était, dans une opération militaire dont il prévoyait à bref délai l'heureux achèvement, le général suédois ne devait pas être porté

(1) *Rohan au roi.* Zurich, 14 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 51. — *Rosso al Senato.* Zurigo. 14 luglio 1633. loc. cit. — *Rohan à Zurich.* Coire, 6 septembre 1633. St-Arch. Basel. Frankr. V. (1626—1678); St-Arch. Luzern. Dreissigjähr. Krieg. (1633.) — Eidg. Absch. V^2 751 *a.*

(2) Eidg. Absch. V^2 747 *h—o.*

(3) *Avisen aus Breysach.* 27./28. Juni 1633. ap. Hallwich. op. cit. I 449. — Mercure suisse. 86. — Eidg. Absch. V^2 755 *b.* — E. A. Birkenmeyer. Was die Stadt Waldshut zur Zeit des Dreissigjährigen Krieges erfahren hat. (ap. Alte und Neue Welt. Einsiedeln. n° 24. p. 215.)

(4) *Rohan au roi.* Zurich, 14 juillet 1633. loc. cit. — *Rosso al Senato.* Zurigo. 21 luglio 1633. loc. cit. — *cf.* Seehausen. op. cit. 52.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo. 21 luglio 1633. loc. cit. — Eidg. Absch. V^2 755 *b.*

(6) *Rosso al Senato.* Zurigo, 21 luglio 1633. loc. cit. — Mercure suisse. 105. — Eidg. Absch. V^2 756 *c. d.*

(7) Eidg. Absch. V^2 755 *b.*

de prime abord à obtempérer au désir manifesté par la diète helvétique. (1) Toute amicale envers les Confédérés, qu'il assurait de sa volonté de respecter leur neutralité, sa réponse n'était cependant pas de nature à satisfaire l'attente de ceux-ci. (2) Décidé à châtier les villes forestières dont les garnisons s'étaient livrées à maintes incursions sur les terres du margrave de Bade, il affirmait en somme sa volonté de s'en emparer, à moins d'ordres contraires d'Oxenstiern ou du roi Très-Chrétien, auxquels il priait les cantons d'adresser leurs doléances. (3) Furieux de cette défaite et « à demy enragez de voir l'abaissement de la maison d'Austriche », les « Waldstætten » tournèrent d'abord leur colère contre le Louvre et même contre le Saint-Siège. (4) Toutefois, leur situation à l'égard des belligérants était trop délicate pour que, surmontant leurs inclinations particulières, ils ne cherchassent pas, d'accord avec les protestants, une issue aux difficultés dont ils étaient entourés. (5) Un gentilhomme de la suite de Rohan joignit en conséquence Othon-Louis, mais ne réussit pas à le faire revenir sur sa décision. (6)

Tenu, heure par heure, au courant des progrès des Suédois sur la ligne du Rhin entre Bâle et Schaffhouse, l'ancien lieutenant général en Rhétie estima que les alarmes de ses hôtes avaient assez duré. Il offrit donc de se rendre en personne auprès du rhingrave. Sa proposition fut acceptée avec reconnaissance. L'entrevue avait été fixée à Brugg; mais, dans ces entrefaites, Rheinfelden était tombé et le prince allemand hésitait à s'éloigner du théâtre des hostilités. (7) Ce fut à Laufenbourg (8) qu'il se rencontra avec le duc, auquel il exprima, ainsi qu'il fallait s'y attendre, son regret de ne pouvoir donner satisfaction au désir des Confédérés. (9) Au reste, la dernière des villes forestières succombait quelques jours plus tard et toutes quatre recevaient, avec l'agrément d'Othon-Louis, des garnisons badoises et wurtembergeoises. (10) En présence du fait accompli, les inquiétudes helvétiques se calmèrent, et quand Rohan regagna Bade, vers le 20 juillet, les esprits y étaient suffisamment apaisés pour qu'un coup de tête de la part des montagnards des « Waldstætten » ne fût plus à redouter. (11)

---

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 21 luglio 1633. loc. cit.

(2) *Rosso al Senato.* Zurigo, 14 luglio 1633. loc. cit. — *cf.* Mercure françois. XIX. 551.

(3) Eidg. Absch. V² 755—756 *b*. — *cf.* Die Besetzung der IV Waldstætte durch den Rheingrafen Otto Ludwig. 1633. ap. Mittheilung zur Geschichte des Frickthales. nº 17.

(4) *Rohan au roi.* Zurich, 14 juillet 1633. loc. cit.; *Rohan à Tronchin.* Zurich, 21 juillet 1633. Arch. Tronchin, à Bessinge.

(5) Mercure suisse. 119.

(6) *Rosso al Senato.* Zurigo, 21 luglio 1633. loc. cit. — *cf.* Mercure françois. XIX. 551.

(7) *Rosso al Senato.* Zurigo, 21 luglio 1633. loc. cit. — *cf.* Mercure françois. XIX. 551. — Eidg. Absch. V² 756 *b*.

(8) et non à Sæckingen. *contra: Rosso al Senato.* Zurigo, 21 luglio 1633. loc. cit. — « J'ay esté voir le Rintgrave devant Laufembourg, la dernière des quatre villes du Rhin qu'il assiège, ayant pris les trois autres. » *Rohan à Tronchin.* Zurich, 21 juillet 1633. Arch. Tronchin, à Bessinge.

(9) *Rohan au roi.* Zurich, 21 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* fº 68. — *cf.* Mercure suisse. 89.

(10) *Rosso al Senato.* Zurigo, 28 luglio 1633. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 756 *b*.

(11) *Rosso al Senato.* Zurigo. 21 luglio 1633. loc. cit.

Avantages et inconvénients pour le Louvre d'une participation éventuelle des forces suédoises à la défense des Trois Ligues. — Négociations de Rohan avec le rhingrave Othon-Louis à ce sujet. — Instructions complémentaires adressées de Fontainebleau aux représentants du roi en Suisse et en Rhétie. — Lettres patentes conférant derechef à Rohan la qualité de lieutenant général, mais non celle d'ambassadeur extraordinaire à Coire. — Leur teneur. — Restrictions dont elles sont accompagnées. — Découragement du duc. — Il quitte Zurich et rejoint Du Landé sur les rives de la Plessur.

IV. L'insistance mise par Rohan à conférer avec le rhingrave Othon-Louis n'était pas à seule fin d'obliger les Confédérés et de se créer de nouveaux titres à leur reconnaissance. La partie la plus essentielle de l'entretien de Laufenbourg ne fut pas rapportée aux membres de la diète. Elle avait trait, en effet, à l'exécution d'un plan d'opérations militaires concerté depuis plusieurs mois entre les représentants de Louis XIII dans la haute vallée du Rhin et les chefs de l'armée suédoise cantonnée à proximité de ce dernier pays. (1)

On a dit ailleurs à quel point l'idée de faire appel à l'intervention de son allié de Bærwalde dans la région des Alpes rhétiques répugnait au roi Très-Chrétien et combien la divulgation de la correspondance échangée entre Rohan et Gustave-Adolphe avait pesé sur la résolution arrêtée au Louvre de renoncer momentanément à l'entreprise de la Valteline. Plutôt que de tolérer la descente d'un corps suédois dans la Péninsule, Richelieu, on le sait, eût préféré s'entendre avec Olivarès en vue d'une occupation simultanée de Chiavenna par les Espagnols et de Bormio par les Français. (2) Néanmoins, l'émoi manifesté à Paris à la nouvelle des négociations entamées avec le vainqueur de Leipzig par l'ancien rebelle du Languedoc tenait surtout à la personnalité de ce dernier, dont la soumission était de trop fraîche date pour que sa fidélité ne demeurât pas quelque peu suspecte. C'est ainsi que, dans les instructions adressées à Du Landé en avril 1633, il était stipulé qu'en cas de nécessité l'envoyé du Louvre aurait la faculté de recourir à l'assistance armée des lieutenants du roi de Suède et que des lettres lui avaient été remises, à cette fin, pour Horn et le Sr de Miré, l'un des ministres de Louis XIII en Allemagne. (3)

(1) *Warnung der Amtleute in Feldkirch, Lindau u. s. w. seitens der österr. Regierung vor den gefährlichen Umtrieben der Franzosen in Bünden.* Mai 1633. Statthaltereiarchiv Innsbruck. Reg. 1633. p. 202.

(2) *cf.* p 16.

(3) *Instruction au S^r Du Landé, ambassadeur aux Grisons.* Chantilly. 26 avril 1633. Aff. Etr. Grisons. VIII. 98. — *Mémoire pour le S^r Du Landé, ambassadeur aux Grisons.* Fontainebleau, 12 mai 1633. *Ibid.* VIII.

A dire vrai, depuis la mort de Gustave-Adolphe, l'ambassadeur ordinaire à Coire n'avait guère usé de la latitude que la cour lui laissait à cet égard. (1) Il s'était même joint aux détracteurs de l'ambassadeur extraordinaire pour reprocher à celui-ci la fréquence de sa correspondance avec les généraux suédois. Mais les rôles n'avaient pas tardé à se trouver intervertis. Dans la réalité, dès le mois de mai 1633 Du Landé, à l'exemple de Rohan, avait signalé à Oxenstiern l'importance des préparatifs organisés en Lombardie en vue du passage du Cardinal-Infant en Allemagne. Par suite il l'avait prié de mander à Horn, à qui il s'adressait de son côté, (2) d'avoir à le secourir en cas de besoin et de tenir à sa disposition deux à trois mille fantassins, lesquels, unis aux quatre mille hommes dont il estimait pouvoir faire état, lui eussent permis de barrer la route aux troupes de Feria, aussi bien en Rhétie qu'en Valteline, tout en conservant la prééminence de l'élément franco-grison dans sa petite armée. (3) Mais, dans sa hâte de recevoir les renforts jugés indispensables à la sécurité des intérêts qui lui étaient confiés, le maréchal de camp eût désiré que Rohan tentât une démarche dont celui-ci se refusa très nettement à assumer la responsabilité. Il s'agissait en somme de profiter de ce que la diète paraissait résolue à accorder passage aux régiments de l'armée de Bresse destinés à opérer au delà de Mayenfeld, pour créer une confusion à la faveur de laquelle les contingents promis par Oxenstiern gagneraient sans encombre la haute vallée du Rhin. (4) Découverte, cette supercherie eût infailliblement provoqué des troubles en Suisse. Le duc réussit à convaincre son collègue que la présence en Rhétie de forces de l'Union évangélique n'était pas souhaitable dès l'instant que le trésor royal ne consentait pas à se charger de leur entretien et que, de surcroît, le pays était trop pauvre pour qu'elles y trouvassent leur subsistance. (5)

Et cependant, plus que nul autre assurément, Rohan continuait à appeler de ses vœux la coopération suédoise dont il n'avait cessé de proclamer la nécessité depuis son premier voyage à Coire. Mais sa conception, à cet égard, différait de celle de Du Landé et se rapprochait dans une certaine mesure de celle de Richelieu. (6) C'était d'une diversion des armes protestantes dans la région du lac de Constance que le duc attendait le salut des Ligues Grises. Il s'en était ouvert à Miré, à Chrétien de Birkenfeld, à Horn, à Bernard de Saxe-Weimar, auquel le liait une amitié de jour en jour plus étroite, encore

(1) *G. Horn an Oxenstiern.* Donauwörth, 27. Mai 1633. ap. Axel Oxenstiernas Skrifter och Briefvexling. t. VIII. 128.

(2) *Rosso al Senato.* Zurigo, 30 giugno 1633. Frari. Svizzeri. XXIX.

(3) *Du Landé à Oxenstiern.* Coire, 17 mai 1633. Arch. roy. de Suède. Coll. Oxenstierna. — *Rosso al Senato.* Zurigo. 30 giugno 1633. loc. cit.

(4) *Rosso al Senato.* Zurigo, 30 giugno 1633. loc. cit. — *Rohan à Bouthillier.* Zurich, 30 juin 1633. loc. cit.

(5) *Du Landé à Oxenstiern.* Coire, 17 mai 1633. loc. cit. — *Rohan à Bouthillier.* Zurich, 30 juin 1633. loc. cit. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 7 luglio 1633. loc. cit.

(6) *Rosso al Senato.* Zurigo, 28 luglio 1633. Frari. Svizzeri. XXIX.

que ce prince repoussât avec obstination les avances du Louvre et se refusât à céder « à une puissance étrangère » la moindre parcelle de terre germanique. (1) Enfin, par l'entremise du landgrave de Stühlingen et du capitaine zuricois Gaspard Ulrich, il avait signalé à Oxenstiern le danger suspendu sur les Grisons. (2) Bien plus, tout en félicitant le chancelier de ses efforts en vue « du rétablissement de l'Eglise de Dieu et de la liberté d'Allemagne », Rohan s'était attaché à lui faire entendre cet avertissement prophétique, qu'à laisser sans défense les passages des Alpes rhétiques, les Suédois s'exposaient à subir un désastre inopiné en Souabe. (3) Mais il lui tardait de s'ouvrir lui-même de ses plans à l'un des chefs de l'armée protestante. Au cours de son entrevue avec le rhingrave, il adjura donc celui-ci de se porter vers Constance avec toutes ses forces disponibles, aussitôt après la capitulation de Laufenbourg, laquelle n'était plus au reste qu'une question d'heures. Sans hésiter, Othon-Louis acquiesça à cette requête. Tout au plus exprima-t-il le désir qu'elle obtînt l'agrément d'Oxenstiern, (4) et qu'un délai de trois semaines lui fût accordé pour lui permettre à la fois de s'emparer de Brisach, que ses troupes et celles du margrave Frédéric de Bade tenaient virtuellement assiégée depuis le 7 juillet, (5) et d'expulser de la Haute-Alsace les dernières garnisons impériales. (6)

Au total, Rohan triomphait. Chaque jour davantage ses prévisions tendaient à se réaliser. Aussi bien la gravité croissante de la situation aux Ligues Grises suffisait à justifier l'activité déployée par lui en Helvétie et la résolution à laquelle il s'était arrêté de ne pas surseoir à la mise sur pied de sa levée. Aux termes des instructions nouvelles apportées de Fontainebleau en mai par Mollondin, les représentants du roi au delà du Jura étaient autorisés à engager au service de ce prince, s'ils le jugeaient nécessaire, un corps de trois mille hommes pour assurer la protection des alliés de la couronne dans les hautes vallées du Rhin et de l'Inn. Or, ni la lettre, ni l'esprit de ces instructions n'avaient été outrepassés. D'une part, deux mille Suisses et mille Grisons, ces derniers recrutés par les soins de l'ambassadeur ordinaire à Coire, étaient prêts à entrer à la solde de la France. (7) D'autre part, l'opportunité de cette démarche, dont Rohan et Du Landé étaient seuls juges, ne paraissait pas contestable. Réduit à l'impuissance, au commencement de mai, avec quelques

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 28 luglio 1633. loc. cit. — *O. Fleming to Sir John Coke.* Zurich, 4/14 august 1633. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl[d]. Misc. Pap. n° 3.

(2) *Feuquières à Bouthillier.* Heilbronn, 3 avril 1633. Lettres et négociations du marquis de Feuquières. (Amsterdam. 1753.) I. 77.

(3) *Rohan à Oxenstiern.* Zurich, 6 et 29 mai 1633. Arch. royales. Stockholm. Coll. Oxenstiern. n[os] 52 et 54. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 26 maggio e 28 luglio 1633. loc. cit. — *Rohan au roi.* Zurich, 28 juillet 1633. loc. cit.

(4) *Rohan à Oxenstiern.* Zurich, 28 juillet 1633. loc. cit.

(5) *cf.* F. Weinitz. Der Zug des Herzogs von Feria nach Deutschland im Jahre 1633. (Heidelberg. 1882.) p. 26.

(6) *Rohan au roi.* Zurich, 21 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 68. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 21 luglio 1633. loc. cit.

(7) *Rohan à Bouthillier.* Zurich, 23 juin 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 39.

centaines de fantassins et cinquante cavaliers, (1) celui-ci avait vu, à la vérité, sa position se raffermir un peu, vers la fin du mois, grâce à la décision arrêtée au « pittag » d'Ilantz d'imposer à chaque Ligue l'obligation de contribuer, à ses frais, à la défense du pays en levant un millier d'hommes. (2) Toutefois, il n'y avait guère d'illusions à se faire quant aux conséquences immédiates de ce recès, qu'avaient combattu avec la dernière énergie les agents de Feria et les « Espagnolisez de la Grise », dont les intrigues à Milan prenaient un développement inquiétant. (3) Fortifié dans une faible mesure contre les attaques du gouverneur de la Lombardie, Du Landé demeurait en revanche désarmé vis-à-vis des réclamations grisonnes, qui, toutes, tendaient à provoquer son expulsion et celle des Français sous ses ordres, dans le cas où les dettes militaires de la couronne en Rhétie n'auraient pas été acquittées avant le 15 août. (4) Aussi attendait-il avec une légitime impatience la venue à Coire des deux mille Suisses accordés à Rohan par la diète de Bade, (5) ainsi que celle des deux régiments de Lecques et de Chamblay et des compagnies de cavalerie de Canillac et de Villeneuve. (6) La présence de ces troupes en Rhétie ne pouvait manquer, croyait-il, de réveiller les espérances de ses hôtes, auxquels il ne se hasardait plus à promettre la restitution, même lointaine, de la Valteline. (7)

Les choses étaient là, lorsque, vers le milieu de juillet, un courrier parti le 2 de ce mois de Forges, où se trouvait la cour, arriva à Zurich, apportant à Rohan les lettres patentes qui l'appelaient, en qualité de lieutenant général, à commander l'armée royale aux Grisons. (8) Etait-ce à dire, ainsi qu'on le lui donnait à entendre, que son maître le restituât « dans le même employ que cy devant » ? (9) Non point. Dans sa commission nouvelle, il n'était fait aucune mention des pouvoirs diplomatiques extraordinaires qui lui avaient été

(1) *Fleming to Sir John Coke.* Zurich, 23 may/2 june 1633. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Pap. n° 3.

(2) *Ibid.*

(3) *Lettre de Milan.* 27 février 1633. Aff. Etr. Milan. II. — *Entwurff wass rhattsam erachtet würdt inss Franckreich zeschreyben, von dem Frantzöss. Herrn Ministris H. Hertzog von Rohan und H. Amb. von Landé proiectiert.* (März 1633) St-Arch. Chur. Protocol n° *R.* f° 29. — *Instruction pour Jacob Albertini, envoyé en mission à Milan.* Coire, 28 mai 1633 *cf.* Jecklin. op. cit. n° 1584. — *Fleming to Sir John Coke.* Zurich, 23 may/2 june 1633. loc. cit. — *Sarotti al Senato.* Milano, 14 giugno 1633. Frari. Milano. LXXV. n°° 295—296.

(4) *Rosso al Senato.* Zurigo, 7 luglio 1633. loc. cit. — *Fleming to Sir John Coke.* Zurich, 4/14 august 1633. loc. cit.

(5) *Rohan aux cantons catholiques.* Zurich, 28 juin 1633. St-Arch. Luzern.

(6) *Rohan à Bouthillier.* Zurich, 23 juin 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 39. — *Wallier à Berne.* Soleure, 1er juillet 1633. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 321. — *cf.* Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 93. — *Le roi à Rohan.* Forges, 2 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 59. — *Le roi aux Ligues Grises* Forges, 2 juillet 1633. *Ibid.* f° 65.

(7) *Rosso al Senato.* Zurigo, 26 maggio e 21 luglio 1633. loc. cit.

(8) *Lettres patentes, données à Forges, le 2e juillet 1633.* ap. Mercure françois. t. XX. 220—224. — *Le roi aux Ligues Grises.* Forges, 2 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 65. — *Dépesche du roy que m'a apportée (à Rohan) l'homme du S^r d'Amontot, du 2e juillet 1633.* (receue le 15e à Zurich.) *Ibid.* f° 56. — *Servien à Rohan.* Paris, 12 juillet 1633. Guerre. XIX. 26. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 21 luglio 1633. loc. cit.

(9) *Le roi à Rohan.* Forges, 2 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 59.

conférés l'année précédente, puis retirés avant son départ pour Venise. (1) Tout au plus, dans un mémoire annexe, en date du 3 juillet, lisait-on que « non-« obstant que le dict Sr duc de Rohan n'eust pas la qualité d'ambassadeur extra-« ordinaire dans les Grisons et Suisses, Sa Majesté entendoit qu'il ne laissât pas « d'agir parmy eux comme s'il avoit cette qualité, selon les occurrences ». (2) En revanche Du Landé conservait sa situation d'ambassadeur ordinaire en Rhétie et ses fonctions de maréchal de camp, ce qui ne devait pas peu contribuer à réveiller et à envenimer ses dissentiments avec celui dont il n'était plus le subordonné que dans l'ordre militaire. (3)

Néanmoins, encore que ces restrictions, celle surtout relative à la charge d'ambassadeur extraordinaire à Coire, fussent de nature à blesser son amour-propre et à le diminuer aux yeux des Confédérés, Rohan ne dissimula pas la joie que lui causait sa rentrée en grâce, même incomplète, auprès de son souverain. (4) Du Puy, son secrétaire, dont les visites réitérées à Richelieu et à Servien n'avaient certes pas été étrangères à la satisfaction tardive qui lui était accordée, (5) l'avisait d'ailleurs de Paris que les défenseurs de la cause grisonne y reprenaient confiance, que l'on déplorait l'incivile réception faite par Bullion aux députés des Trois Ligues et que, sur les sept cent mille écus dus aux officiers des quatre régiments levés dans le pays, les deux tiers allaient leur être payés sans plus de retard. (6)

Au regard des instructions qui accompagnaient les missives royales des 2 et 3 juillet, le lieutenant général n'y découvrit de prime abord que des encouragements. En réalité, la plupart de ses désirs se trouvaient exaucés. La levée suisse était maintenue en son entier (7) et les avant-gardes des deux régiments français destinés à fortifier l'armée de Rhétie venaient de pénétrer sur territoire zuricois. (8) Bien plus, on l'autorisait, en cas d'absolue nécessité, à faire appel aux chefs suédois les plus voisins de la frontière grisonne, à se saisir de Bormio, si Feria surprenait Riva ou Chiavenna, enfin à envahir le Cômasque, pour peu que les Espagnols cherchassent à le déloger de ses positions. (9) En revanche, le roi remettait à plus tard l'abolition du traité d'Inns-

---

(1) *contra: Pandolfini a Cioli.* Milano, 15 giugno 1633. Arch. Mediceo. Milano. n° *3170*.

(2) *Mémoire aux Srs duc de Rohan et Du Landé.* Forges, 3 juillet 1633. Aff. Etr. Grisons. VIII.

(3) *Le roi à Du Landé.* Forges, 2 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 66. — *Mémoire aux Srs duc de Rohan et Du Landé.* Forges, 3 juillet 1633. loc. cit.

(4) *Rohan au roi.* Zurich, 21 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 68; *à Oxenstiern.* Zurich, 23 juillet 1633. Arch royales de Suède. Coll. Oxenstierna.

(5) *Servien à Rohan.* Paris, 12 juillet 1633. Guerre. XIX. 26. — *Soranzo al Senato.* Parigi, 12 luglio 1633. Frari. Francia. LXXXIVbis.

(6) *Soranzo al Senato.* Parigi, 12 luglio e 2 agosto 1633. loc. cit.

(7) *Mémoire aux Srs duc de Rohan et Du Landé.* Forges, 3 juillet 1633. Aff. Etr. Grisons. VIII.

(8) *Le roi à Rohan.* Forges, 2 juillet 1633. loc. cit. — *Fleming to Sir John Coke.* Zurich, 4/14 august 1633. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Pap. n° 3.

(9) « Sa Majesté, sur l'advis qu'elle a eu de la résolution du passage des troupes italiennes par les Grisons ou Valteline, a envoyé à Mr de Rohan les moyens nécessaires pour ses trouppes de se mettre en estat de s'y opposer, sur quoy S. Mté juge à propos et désireroit que S. Exc. donnast ordre aux troupes de sa direction qui en sont les plus voisines de se joindre aud. Sr de Rohan pour s'y opposer

bruck réclamée avec tant d'insistance par les Trois Ligues, ainsi que la restitution à celles-ci du district d'Untercalven. (1)

Depuis trente mois qu'il servait son maître en Suisse et dans la haute vallée du Rhin, Rohan avait éprouvé trop de déceptions pour qu'il n'appréhendât pas de la part de la cour un de ces revirements subits auxquels le cardinal, que le Père Joseph et Bullion travaillaient en secret, l'avait habitué. Ses craintes n'étaient malheureusement que trop fondées. Quinze jours ne s'étaient pas encore écoulés que l'on regrettait, à Paris, les instructions envoyées aux Ligues le 2 juillet, instructions provoquées d'ailleurs non point par les instances réitérées du duc, ainsi que le supposait à tort ce dernier, mais bien par des missives alarmantes de Mollondin et de Du Landé, en date des 9 et 14 juin. (2) Par une coïncidence curieuse, les magistrats d'Uri venaient de se résoudre à grand'peine à participer à la levée française, et ceux des deux autres cantons primitifs ne semblaient pas éloignés d'imiter cet exemple, (3) lorsque subitement Louis XIII manifesta l'intention de restreindre les armements autorisés par lui au delà des frontières du royaume et de renoncer par suite aux services des deux régiments suisses accordés par la diète de Bade, en les indemnisant d'un mois de solde au cas où Rohan aurait achevé de négocier avec leurs officiers. Les raisons invoquées pour justifier ce contre-ordre étaient d'ailleurs sans valeur. Comme toujours, les conseillers attitrés de Richelieu prétendaient connaître mieux que les ambassadeurs du roi aux Ligues le chiffre exact des effectifs que ceux-ci avaient à leur disposition. (4) Obstinés dans leur erreur, ils les jugeaient suffisants pour résister aux trente mille hommes concentrés par Feria en Lombardie. (5) Mais il y avait plus. Tout en se refusant à payer les auxiliaires suédois auxquels le lieutenant général pourrait être appelé à recourir, n'émettaient-ils pas la prétention de leur tracer le plan de « la diversion nécessaire à opérer entre Feldkirch et Lindau »? (6)

En présence d'une résolution si préjudiciable aux intérêts dont il avait la garde et si propre à le discréditer lui-même auprès des Confédérés, (7)

---

en cas de nécessité. » *Mémoire donné au S[r] Nicolaï, résident de la couronne de Suède auprès de l'Electeur de Saxe pour faire tenir, en chiffres, au S[r] Oxenstiern, grand chancelier de ladite couronne et en tirer response.* Dresde, 14 juin 1633. (par Feuquières.) Aff. Etr. Saxe. I. 114. — *Mémoire aux S[rs] duc de Rohan et Du Landé.* Forges, 3 juillet 1633. loc. cit. — *Soranzo al Senato.* Parigi, 12 luglio e 2 agosto 1633. Frari. Francia. LXXXIV[bis].

(1) *Bouthillier à Du Landé.* Forges, 2 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 67. — *cf.* Moor. Geschichte von Currätien. II. 503; Bott. Losreissung des Gerichts Untercalven. p. 23.

(2) *Mollondin à Rohan.* (envoyée à Bouthillier.) Soleure, 9 juin 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106.* — *Mémoire aux S[rs] duc de Rohan et Du Landé.* Forges, 3 juillet 1633. Aff. Etr. Grisons. VIII.

(3) *Rohan au roi.* Zurich, 28 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 78.

(4) *Le roi à Rohan et à Du Landé.* Chantilly, 12 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 73. — *Rohan à Bouthillier.* Zurich, 28 juillet 1633. *Ibid.* f° 82.

(5) *Rohan au roi.* Zurich, 21 juillet 1633. *Ibid.* f° 68; *à Oxenstiern.* Zurich, 23 juillet 1633. Arch. royales de Suède. Coll. Oxenstierna.

(6) *Le roi à Rohan et à Du Landé.* Chantilly, 12 juillet 1633. loc. cit. — *Rohan à Bouthillier.* Zurich, 28 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 82. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 28 luglio 1633. loc. cit.

(7) *Rohan au roi.* Zurich, 21 juillet 1633. loc. cit.

Rohan agita s'il ne déserterait pas la cause d'un prince qui méconnaissait à ce point sa fidélité et le laissait le plus souvent dans l'ignorance de ses intentions, quand il ne se contentait pas de les lui communiquer par la voie de l'ambassadeur à Coire. (1) Ce fut en conséquence de façon très ferme qu'il protesta auprès du roi et du cardinal, de Servien et du Père Joseph contre une défaillance qui, s'il n'y était remédié, devait, mieux encore que les armes espagnoles, achever de ruiner le prestige de la France au delà du Jura. (2) Mais il ne s'en tint pas là. Désireux de se ménager une porte de sortie au cas où ses avertissements ne seraient pas écoutés à Paris, il réitéra ses offres de service aux magistrats de Zurich et de Berne et se déclara prêt à faire campagne, à la tête de leurs troupes, « contre toute puissance étrangère », sa patrie et Venise exceptées, et cela aux conditions que les Conseils des cités évangéliques jugeraient les plus raisonnables. (3)

Cependant les ordres du roi étaient précis. Ils lui prescrivaient de se porter sans délai sur les rives de la Plessur et d'y prendre le commandement des forces franco-grisonnes. (4) Comme, d'autre part, Du Landé, joignant ses instances à celles des autorités des Trois Ligues, le faisait supplier d'abréger son séjour à Zurich, (5) le lieutenant général se décida à quitter cette ville le 30 juillet au soir et, quarante-huit heures plus tard, il se trouvait rendu à Coire. (6)

Las des hésitations françaises, les Grisons paraissent décidés à reprendre leur liberté d'action — Mission accomplie par Amontot à Coire. — A son retour à Paris, celui-ci se charge d'exposer à la cour les doléances justifiées des Trois Ligues. — Craintes qu'éveille au Louvre la perspective du prochain passage d'une armée lombarde en Allemagne. — Dispositions arrêtées par Rohan pour garantir la haute vallée de l'Inn de toute invasion. — Obstacles que rencontre le projet d'acheminer les troupes du Cardinal-Infant de Milan en Souabe, puis en Flandre. — Feria reçoit l'ordre de se porter avec une quinzaine de mille hommes au secours de Brisach. — Il ne parvient pas à

---

(1) *Rohan au roi.* Zurich, 14 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 51. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 7 e 21 luglio 1633. loc. cit.

(2) *Rohan à Bouthillier.* Zurich, 28 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 82; *à Servien; au Père Joseph.* même date. *Ibid.* f°° 84, 85; *à Richelieu.* Zurich, 21 juillet 1633. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 312. — *Fleming to Sir John Coke.* Zurich, 4/14 august 1633. loc. cit. — *Avisen aus der Schweiz.* 27. Juni 1633. ap. Hallwich. op. cit. I. 459.

(3) *Avisen aus der Schweiz.* 27. Juni 1633. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 762 zu *e*.

(4) *Le roi à Rohan.* Forges, 2 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 59 — *Fleming to Sir John Coke.* Zurich, 4/14 august 1633. Pub, Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. n° 3.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 4 agosto 1633. loc. cit.

(6) *Rohan au roi.* Coire, 2 août 1633; *à Bouthillier.* même date. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f°° 86, 88. — *Giacomo Schmid de Grüneck a Soranzo.* Coira, 3 agosto 1633. Frari. Francia. LXXXIVbis. — *cf.* Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 93.

convaincre l'Escurial de l'utilité de violer la neutralité grisonne. — Mission de Casnedi en Rhétie. — Entrée du gouverneur de la Lombardie dans la vallée de l'Adda. — Son arrivée à Füssen (16 septembre).

V. A son départ de Rhétie, en mars 1633, Rohan avait « laissé les Grisons bien mescontans de la France, et non sans raison ». (1) Aussi s'était-il attaché, durant son séjour à Zurich, à ranimer leurs espérances et à les convaincre que ses négociations en Suisse n'avaient d'autre but que de hâter l'heure de la restitution de la Valteline à ses légitimes souverains. (2) On put croire un instant que ces adjurations triompheraient de l'hostilité des « Espagnolisez ». Vers le milieu de juillet, à la nouvelle des résolutions arrêtées à Forges le 2 de ce mois, un mouvement de réveil assez prononcé se dessina parmi les montagnards des hautes vallées du Rhin et de l'Inn, et les officiers des régiments de Lecques et de Chamblay furent accueillis à Coire en libérateurs. (3) Mais aussi bien ce ne devait être qu'un feu de paille. A peine arrivé sur les rives de la Plessur, le lieutenant général constata avec regret que ses hôtes, découragés par l'inanité des promesses françaises, « étaient merveilleusement alterez et sur le point de se perdre » (4) et que, « sans sa venue, l'affaire eust esté sans remède ». (5) Le mécontentement s'accrut « jusqu'à l'extrémité » (6) quand, de son propre aveu, il fut hors de doute que les instructions accompagnant sa commission étaient inexécutables avec les forces restreintes dont il disposait. (7) Celles-ci n'atteignaient même pas quatre mille hommes, alors qu'à Paris on les estimait au double. (8) Par surcroît la levée de deux mille Confédérés demeurait en suspens, et les autorités de certains bailliages suisses n'apportaient aucun empressement à satisfaire aux demandes de secours de Du Landé. (9)

Dès l'instant que les Grisons paraissaient décidés à reprendre leur liberté d'action et « à ne plus se laisser mener par le nez », (10) ce qui impliquait de leur part un projet de rupture catégorique avec les représentants du roi Très-Chrétien, ils n'avaient guère le choix qu'entre ces deux solutions: faire appel à l'assistance des Suédois ou s'accommoder avec les Austro-Espagnols. Or, à

---

(1) *Rohan à Tronchin.* Zurich, 30 mars 1633. Arch. Tronchin, à Bessinge.

(2) *Rohan aux Ligues Grises.* Zurich, 15 juillet 1633. St-Arch. Chur. Akten.

(3) *Rosso al Senato.* Zurigo, 21 luglio 1633. loc. cit.

(4) *Mémoire envoyé par Mr Du Landé.* Coire, 12 janvier 1633. Aff. Etr. Grisons. VIII. — *Rohan au roi.* Coire, 14 août 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 102.

(5) *Rohan à Servien.* Coire, 14 août 1633. *Ibid.* f° 106.

(6) *Mémoire au roy sur les affaires des Grisons.* 14 août 1633. *Ibid.* f° 108.

(7) *Giacomo Schmid de Grüneck a Soranzo.* Coira, 3 agosto 1633. Frari. Francia. LXXXIV bis. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 11 agosto 1633 loc. cit.

(8) Mémoires et lettres de Henri, duc de Rohan, etc. t. I. 79.

(9) *Du Landé à Zurich.* Coire, 14 juillet 1633. St-Arch. Zürich. Frankr. *A* 225e, 87.

(10) All'hora infalibilmente dico a Vostra Eccellenza che si manderà tutto quel negotio in precipitio, essendo noi risoluti, una volta per sempre, di non lasciarsi più menare per il naso da Francesi. » *Schmid de Grüneck a Soranzo.* Coira, 3 agosto 1633. Frari. Francia. LXXXIV bis.

cette heure, ces deux solutions, préjudiciables l'une et l'autre aux intérêts du Louvre, quoique à des degrés divers, étaient également à redouter. (1) Horn venait, en effet, d'envoyer un émissaire en Rhétie avec des propositions trop séduisantes pour qu'elles ne fissent pas l'objet d'un examen sérieux, alors surtout que la petite armée de Du Landé n'était pas en mesure de fermer à Feria l'accès de la vallée de l'Adda. (2) En outre, le désir d'échapper aux entreprises qui se préparaient contre eux au delà de la frontière tyrolienne (3) engageait les Grisons à user désormais de prudence dans leurs rapports avec les gouvernements d'Innsbruck et de Milan, à ne plus repousser d'emblée, ainsi qu'ils l'avaient fait naguère encore, les ouvertures lombardes et à laisser entendre à leur allié de Paris que la restitution de la Valteline aux Trois Ligues pourrait être opérée, le cas échéant, par d'autres que par lui. (4)

Dans ces entrefaites, le Sr d'Amontot, chargé, comme on l'a dit, d'une mission auprès de Du Landé, s'apprêtait à regagner la cour. Ce fut à lui que les autorités de la république grisonne demandèrent de transmettre au roi les plaintes de leurs administrés et de renouveler en quelque sorte, au nom de ceux-ci, l'*ultimatum* dont avaient été porteurs, peu de mois auparavant, Schmid de Grüneck, Stoppa et Tschudi. (5) L'envoyé du Louvre était certes qualifié mieux que personne pour accomplir cette démarche. Il avait vu l'ambassadeur ordinaire aux prises avec les créanciers de la couronne; (6) il avait assisté à ses démêlés avec les députés des communes, lesquels se refusaient à héberger davantage des troupes qui leur devenaient à charge dès l'instant que les projets d'expédition militaire au delà du Splugen paraissaient abandonnés; il avait pu se convaincre de l'animosité qui régnait dans toute l'étendue de la Ligue Grise à l'égard de ses compatriotes et de l'opposition que devait y soulever longtemps encore, malgré l'intervention active du « pittag » sollicitée et obtenue par Du Landé, le cantonnement de régiments français entre Tamins et Disentis. (7) Enfin il s'était rendu compte de l'erreur dans laquelle se complaisait le Père Joseph, lorsque celui-ci prétendait que la réintégration des missions de capucins en Engadine serait accueillie sans protestations par les habitants de cette vallée. (8)

(1) *Giacomo Schmid de Grüneck a Soranzo.* Coira, 3 agosto 1633. loc. cit. — *Rohan au roi.* Coire, 14 août 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 102.

(2) *Giacomo Schmid de Grüneck a Soranzo.* Coira, 8 agosto 1633. loc. cit.

(3) *cf.* Jecklin. op. cit. n° 1588. (9/19 août 1633.)

(4) *Rosso al Senato.* Zurigo, 7 luglio 1633. loc. cit.

(5) *Entwurff wass rhattsam erachtet würdt inss Franckreich zeschreyben, von den Frantzösischen H. Ministris H. Hertzog von Rohan und H. Amb. von Landé proiectiert.* (März 1633.) St-Arch. Chur. Protocol n° *R.* f° 29. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 7 luglio 1633. loc. cit.

(6) *Rosso al Senato.* Zurigo, 11 agosto 1633. loc. cit.

(7) *Rosso al Senato.* Zurigo, 21 luglio, 25 agosto e 10 novembre 1633. loc. cit.; Frari. Deliber. Sen. (Corti.) CXLII. p. 234. — *Mémoire des desseins des Espagnols dans la Valteline, depuis leur passage par ladite vallée; des moyens de les empescher et de l'estat présent des affaires des Grisons.* 19 septembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 167. — *Mémoire pour estre donné au roy par Mr de Bullion, touchant le dessein de la Valteline, de la part de Mrs de Rohan et Du Landé.* Coire, 5 décembre 1633. *Ibid.* f° 293. — Sprecher v. Bernegg. II. 96. — Hafter. Georg Jenatsch. p. 248. — Jecklin. op. cit. n°s 1585, 1587, 1589, 1590, 1592.

(8) *Le Père Joseph à Rohan.* 19 août 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 131. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 25 agosto 1633. loc. cit. — *Mémoire sur l'affaire de Suisse.* 1634. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 435.

A dire vrai, c'était à titre purement officieux qu'Amontot avait consenti à se charger d'exposer à la cour les doléances grisonnes. Unis, pour une fois, par les sentiments de réprobation que leur inspiraient à tous deux les défaillances du Louvre, (1) Rohan et Du Landé le redépêchaient à Paris, dans l'espoir que la sincérité de sa relation contraindrait enfin le Conseil royal d'aviser aux moyens de les tirer de peine. (2) Tel était en somme le but de son voyage. Les plaintes émanées des officiers et des autorités des Trois Ligues ne devaient servir qu'à étayer celles des représentants permanents de la couronne Très-Chrétienne à Coire. Jamais, du fait de l'insuffisance des mesures prises en vue de les secourir, ces derniers ne s'étaient trouvés acculés à une situation aussi épineuse. Sans doute, à ne s'en tenir qu'aux apparences, Louis XIII conservait intact le monopole d'influence que lui assurait en Rhétie le traité renouvelé en 1602. Sans doute, à la missive dans laquelle Oxenstiern leur proposait de se charger de la défense de leurs passages, les Grisons avaient répondu en engageant le chancelier suédois à nouer des pourparlers à ce sujet avec les ministres français. (3) Sans doute, les tendances hispanophiles qui se manifestaient dans certains districts de la première Ligue rencontraient encore une résistance assez sérieuse au sein de la Cadée et des Dix Droitures. Néanmoins le danger d'une catastrophe n'en était que plus imminent. De fait, le « party du roy » s'émiettait. Chaque jour il perdait quelques-uns de ses adhérents. C'est ainsi que Rohan venait de découvrir les preuves indéniables de la trahison de Jenatsch, passé en secret à la faction lombarde. (4) Convaincu dès lors que ni lui, ni Du Landé n'avaient plus à compter sur la fidélité des auxiliaires grisons; (5) découragé de plus par d'inquiétantes désertions dans le contingent français dont les hommes, privés de solde, entraient en grand nombre au service suédois, il insistait derechef pour que la levée suisse fût autorisée à le rejoindre sans retard. (6) Mais le vrai, l'unique remède à la crise que traversait la Rhétie, le lieutenant général, loin de le taire, s'efforçait dans chacune de ses dépêches d'en démontrer l'inéluctable nécessité à Richelieu et à ses conseillers. (7) Or, l'application de ce moyen de salut ne souffrait point d'ajournement. Il consistait à restituer la Valteline aux Trois Ligues et à acquitter en outre toutes les dettes de la couronne envers ces dernières. A ce défaut, Rohan et son collègue estimaient que l'Espagne avait partie gagnée dans les hautes vallées du Rhin et de l'Inn et qu'un mois ne s'écoulerait

---

(1) *Rohan à Servien.* Coire, 5 août 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 92.
(2) *Rosso al Senato.* Zurigo, 18 agosto 1633. loc. cit.
(3) Sprecher v. Bernegg. II. 96.
(4) *Rosso al Senato.* Zurigo, 1° settembre 1633. loc. cit.
(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 11 agosto 1633. loc. cit.
(6) *Mémoires et remonstrances des gens de guerre, que j'ay envoyez (Rohan) en cour.* 2 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 95. — *Mémoire au roy sur les affaires des Grisons.* 14 août 1633. *Ibid.* f° 108. — *Mémoire à Mr de Servien.* 14 août 1633. *Ibid.* f° 98. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 18 agosto 1633. loc. cit.
(7) *Mémoire au roy sur les affaires des Grisons.* 14 août 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 108.

pas sans que les troupes royales, honteusement expulsées de la région de Coire, ne reprissent le chemin du Jura. (1)

Encore que conçue en des termes particulièrement pressants, la dépêche confiée aux soins d'un capitaine du régiment de Chamblay le 5 août, soit quatre jours après l'arrivée du duc sur les rives de la Plessur, eût été accueillie à Paris avec autant d'indifférence que celles qui l'avaient précédée, si, dans le même temps, le bruit ne s'y était répandu de l'imminence du passage de Feria en Allemagne. Dès lors, une démonstration virile s'imposait, dût-elle au besoin ne pas être suivie d'effet. En conséquence, le 19 de ce mois, Louis XIII, modifiant une fois de plus ses plans, accorda à ses représentants en Rhétie l'autorisation de se saisir de Riva et de Bormio pour peu qu'ils eussent acquis la certitude que le gouverneur de Milan méditait un coup de main sur ces deux places. (2) A cette fin, le monarque français consentait à l'entrée à son service des deux mille Suisses de la levée de juillet et au maintien des compagnies de Du Landé, dont le licenciement, ordonné depuis plusieurs semaines, eût achevé de convaincre les Grisons de l'inanité des promesses royales quant à la restitution de la Valteline. (3) Tout d'abord on avait agité à Paris de diriger vers Coire quatre régiments de l'armée de Bresse sous la conduite du vicomte d'Arpajon. (4) Mais, à la réflexion, il fut jugé préférable d'inviter le lieutenant général à s'aboucher avec Horn, à demander à celui-ci un renfort de trois mille hommes et de quatre cents chevaux et à le convier de porter les hostilités au cœur du Tyrol. (5) Enfin, et c'était là le point essentiel des résolutions arrêtées le 19 août, les réclamations pécuniaires des officiers des Trois Ligues étaient admises et les dispositions prises pour que ces derniers fussent satisfaits sur le champ. (6)

En possession de ces instructions qu'il considéra d'emblée comme un succès personnel à l'encontre des intrigues de Bullion et dont il se hâta de donner connaissance au résident vénitien à Zurich, (7) Rohan dépêcha incontinent son secrétaire Du Puy au camp de Horn, (8) se porta lui-même au Luziensteig et à Mayenfeld, répartit quelques troupes du côté de Chiavenna et de la Basse-

---

(1) *Rohan au roi; à Bullion et à Bouthillier.* Coire, 14 août 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f°s 102, 107. — *Mémoire pour estre donné au roy par Mr de Bullion, touchant le dessein de la Valteline, de la part de Mrs de Rohan et Du Landé.* Coire, 5 décembre 1633. *Ibid.* f° 293.

(2) *Rohan à Servien.* Coire, 5 août 1633. *Ibid.* f° 92. — *Le roi à Rohan.* Château-Thierry, 19 août 1633. *Ibid.* f° 125. — *Mémoire des desseins des Espagnols dans la Valteline, etc.* 19 septembre 1633. *Ibid.* f° 167.

(3) *Rohan au roi.* Coire, 5 août 1633. *Ibid.* f° 89.

(4) *Rosso al Senato.* Zurigo, 7 luglio 1633. loc. cit.

(5) « Duc de Rohan een ouverture giorde till att bringia sedem belli in i Tiroll. » *Välmente tanckar om dedh Tyska krigedh.* (1635.) (de la main de Horn.) ap. Axel Oxenstiernas Skrifter och Brefvexling. t. VIII. 287.

(6) *Le roi à Rohan.* Château-Thierry, 19 août 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 125. — *Rohan à Bouthillier.* Coire, 23 août 1633. *Ibid.* f° 116. — *Instructions du roy pour les S^rs duc de Rohan et Du Landé.* Camp devant Nancy, 8 septembre 1633. *Ibid.* f° 152.

(7) *Rosso al Senato.* Zurigo, 1° settembre 1633. loc. cit.

(8) *Le roi à Horn.* Nancy, 27 septembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 214.

Engadine et achemina Du Landé vers le Val Monastère. [1] Il n'était que temps. Le gros des forces espagnoles venait de pénétrer dans la vallée de l'Adda.

Durant les premières semaines qui suivirent l'entrée du Cardinal-Infant à Milan, des doutes s'étaient élevés un peu partout, en Allemagne, en Suisse, en Italie, quant à la possibilité de l'immédiate exécution du dessein dont on le savait chargé. [2] Non pas que l'armée organisée par les soins de Feria ne fût prête à s'ébranler, ni que les paysans lombards, foulés par elle, ne se lamentassent de sa trop longue demeure parmi eux, [3] mais l'état d'épuisement des finances castillanes paraissait devoir s'opposer longtemps encore à la mise en marche de trente mille hommes à travers les Alpes. [4] Et cependant la garnison de Brisach, à bout de ressources et n'ayant aucun secours à attendre des généraux du roi Catholique en Flandre, plaçait son suprême espoir dans l'approche des forces préparées en Italie pour sa délivrance. [5] A Madrid, à Milan, à Bruxelles, on cherchait un expédient. On le trouva. Il fut en conséquence résolu que Feria, prenant les devants, s'acheminerait sans délai vers la Souabe, à la tête d'une partie seulement des troupes concentrées en Lombardie. [6]

Mais autre chose était de décréter le débloquement de Brisach, autre chose de l'assurer. On ne tarda pas à s'en apercevoir à l'Escurial. Et d'abord l'empereur, influencé par Wallenstein, [7] soulevait des objections au passage en Allemagne d'un corps espagnol, sous un chef espagnol. [8] Il paraissait craindre que la France et la Ligue catholique n'en prissent ombrage. [9]

---

(1) *Avisen aus der Schweiz.* 27. Juni 1633. ap. Hallwich. op. cit. I. 459–460. — *Rohan à Bouthillier.* Coire, 23 et 30 août 1633. loc. cit. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 1° settembre 1633. loc. cit.

(2) *Buondelmonte al Gran Duca di Toscana.* Venezia, 25 giugno 1633. Arch. Mediceo. Venezia. *3019* f° 340. — *Bouthillier à Feuquières.* Paris, 31 juillet 1633. Lettres et négociations du Mis de Feuquières. II. 29.

(3) *Rosso al Senato.* Coira, 13 maggio 1633. loc. cit. — « Nel Consiglio d'Italia vengono per ogni corriero molti memoriali de' popoli dello Stato di Milano, che contengono di non poter più soffrire alloggi di soldatesca. » *Il commendatore di Sorano a Cioli.* Madrid, 23 luglio 1633. Arch. Mediceo. Spagna. n° *4959.* — *Francesco Corner al Senato.* Madrid, 10 settembre 1633. Frari. Spagna. LXX. 207.

(4) *Consulta del Consejo de Estado.* (Voto del Conde-Duque.) Madrid, 29 de junio 1633. Arch. Gen. Simancas. Estado. n° *3339.*

(5) *Isabel al rey.* Bruselas, 20 de agosto 1633. *Ibid.* n° *3340.* — « Die Seren. Infantin hat dem duca di Feria zugeschriben einen succurs auss Italia zu schicken; wirdt aber langsamb hergehen. » Hallwich. Zur Geschichte Wallensteins. n° 61. — F. Weinitz. Der Zug des Herzogs von Feria nach Deutschland, im Jahre 1633. (Heidelberg. 1883.) p. 9 sqq.

(6) *Anbringen des königlichen Botschaffters marchese de Castañeda in Wien.* Mai 1633. ap. Hallwich. Wallensteins Ende. (Leipzig. 1879.) t. I. 377. — *Il commendatore di Sorano a Cioli.* Madrid, 11 giugno 1633. Arch. Mediceo. Spagna. n° *4959.* — *Consulta del Consejo de Estado.* Madrid, 29 de junio 1633. Arch. Gen. Simancas. Estado. n° *3339.*

(7) *L'empereur à Wallenstein.* Vienne, 27 mai 1633. ap. Hallwich. Wallensteins Ende. p. 372.

(8) *Questenberg an Wallenstein.* Wien, 27. Mai 1633. ap. Hallwich. op. cit. II. 374. — *Anbringen des königl. spanischen Botschaffters marchese de Castañeda.* Mai 1633. *Ibid.* I. 377. — *Du Plessis-Praslin à Créqui.* Turin, 28 juin 1633. Bibl. Nat. f. fr. *10728* f° 47. — *Créqui à Bouthillier.* Rome, 2 juillet 1633. *Ibid.* f° 21.

(9) *Wallensteins Bevollmächtigter an Questenberg.* Münsterberg, 1. Juni 1633. ap. Hallwich. op. cit. I. 389. — Weinitz. op. cit. p. 14. 26 sqq. — Günter. Die Habsburger Liga. 1625–1635. (Berlin. 1908.) p. 133.

Ferdinand II et son généralissime cédèrent, à la vérité, quand ils eurent la certitude qu'il ne s'agissait en l'espèce que de l'avant-garde des forces du Cardinal-Infant,(1) que le voyage de celui-ci en Flandre s'effectuerait malgré tout et que le gouverneur de Milan, stratège médiocre au demeurant,(2) serait doublé dans son commandement par Aldringer, nommé à cet effet maître de camp général de l'armée d'Alsace.(3)

Le cap le plus difficile était désormais franchi. On ne s'arrêta à Madrid ni aux protestations anticipées des Valtelins, lesquels redoutaient avec raison que leur vallée ne servît derechef de champ clos aux deux grandes puissances qui se disputaient la suprématie dans la Haute-Italie,(4) ni à la menace de Louis XIII de réunir huit mille hommes sous Pignerol pour peu que Feria cherchât à traverser les monts et à s'attaquer aux alliés de la France aux Ligues et en Allemagne.(5) Or, celui-ci, malgré les instances répétées du Cardinal-Infant et d'Oñate, ne marquait aucun empressement d'échanger sa situation brillante et stable de lieutenant du roi Catholique au midi des Alpes contre celle, infiniment moins tentante, qui lui était offerte.(6) Il fallut presque user de contrainte pour triompher de ses hésitations.(7) Mais, ce point une fois acquis, des difficultés d'un autre ordre ne tardèrent pas à surgir. La question de l'itinéraire revint sur le tapis. On la croyait réglée ensuite de la conférence solennelle réunie à Milan, dans la dernière semaine de mai, sous la présidence du frère de Philippe IV. Il n'en était rien. Tenace dans ses intentions agressives à l'endroit des Trois Ligues, le gouverneur supplia son maître de l'autoriser à surprendre les passages de Rhétie, opération indispensable selon lui et de la plus élémentaire prudence, si l'on souhaitait, en Espagne, ne pas laisser la Lombardie à la merci d'un coup de main franco-grison, le jour où lui-même aurait, par un long circuit, réussi à gagner l'Alsace.(8)

---

(1) « Dass der König in Spanien einen bei Wallenstein gehabt habe um anzuzeigen dass duca di Feria Ordre habe mit einer Armee nach Deutschland zu gehen unter dem Vorwande den Marsch für Don Ferdinand zu erleichtern. » *Note de Nicolaï*. Dresde, 3/13 juin 1633. ap. Irmer. Die Verhandlungen Schwedens mit Wallenstein und dem Kaiser. (Leipzig. 1889.) t. II. 188—189.

(2) « Sonst wäre er (Feria) ein schlechter Soldat. » *Note de Nicolaï*. Dresde, 28 juin/8 juillet 1633. ap. Irmer. op. cit. II. 243.

(3) *Rohan à Pappenheim (Stühlingen)*. Zurich, 26 juillet 1633. Arch. royales. Stockholm. Coll. Oxenstierna. — Weinitz. op. cit. p. 14, 19, 22. — *Isabel a Felipe IV*. Bruselas, 20 de agosto 1633. Arch. Gen. Simancas. Estado. nº *3340*. — Hallwich. op. cit. I. 409. (Brief aus Wien. 26. Juni 1633.)

(4) *Sarotti al Senato*. Milano, 13 luglio e 17 agosto 1633. Frari. Milano. LXXV. nºˢ 304, 315. — *Lettre de Milan*. 22 juin 1633. Aff. Etr. Milan. II.

(5) *Il commendatore di Sorano a Cioli*. Madrid, 18 giugno 1633. Arch. Mediceo. Spagna. nº *4959*.

(6) *Bouthillier à Barrault*. Paris, 8 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *10 759* fº 181. — Mémoires et lettres de Henri, duc de Rohan, etc. I. 87. — *Lettre de Milan*. 15 juin 1633. Aff. Etr. Milan. II. — *Sarotti al Senato*. Milano, 30 maggio 1633. Frari. Milano. LXXV. nº 289. — *Mémoire au roy sur les affaires des Grisons*. 14 août 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* fº 108.

(7) *Sarotti al Senato*. Milano, 20 agosto 1633. Frari. Milano. LXXV. nº 316.

(8) *Consulta sobre si el duque de Feria ha de pasar por Valtelina o por Grisones*. Madrid, 1 agosto 1633. Arch. Gen. Simancas. Estado. nº *3340*. — *Papel segundo del duque de Feria sobre su yda a Alemania*. 7 agosto 1633. *Ibid*.

Ce que Feria demandait en somme, c'était que l'on pesât à nouveau en haut lieu les avantages et les inconvénients de son projet. (1) Par malheur le siège de ses collègues du Conseil de Milan était fait. Tous unanimement opinèrent en faveur du maintien des résolutions arrêtées en mai et recommandèrent en conséquence l'adoption de l'itinéraire Colico-Tirano-Bormio. (2) A Madrid, où le désir s'affirmait de plus en plus de ne fournir aucun prétexte au déchaînement des hostilités dans la Haute-Italie, les offres du successeur de Spinola ne reçurent pas meilleur accueil. (3) On y agita même s'il ne conviendrait pas de solliciter des « Waldstaetten » l'ouverture des défilés du Gothard. (4) Mais, outre que cette requête eût rencontré l'opposition des créanciers de la couronne Catholique dans la Suisse primitive, les armes suédoises s'étaient trop rapprochées de la ligne du Rhin pour que les Confédérés de l'ancienne croyance eussent intérêt à se départir de la neutralité dans laquelle ils avaient persévéré jusqu'alors à bon escient. (5)

Ce fut à l'opinion d'Olivarès que Philippe IV finit par se rallier. Or, le Comte-Duc, revenu à des idées plus pacifiques, proposait une solution moyenne. Il préconisait bien le passage par la vallée de l'Adda, dût Feria se le procurer par la force, mais se prononçait, dans le même temps, pour une entente amiable avec les Trois Ligues et l'évêque de Coire, représenté à cette heure à Milan par un délégué dont la tâche principale consistait précisément à rechercher, de concert avec les autorités du duché, les moyens de fomenter en Rhétie une révolution à la faveur de laquelle les garnisons françaises, réduites à l'impuissance, seraient reconduites aux frontières du pays. (6)

Par le fait, les ordres venus de Madrid en ce qui concernait les négociations à entamer aux Ligues Grises étaient en partie exécutés lorsqu'ils furent remis au gouverneur. Ainsi qu'il a été dit plus haut, celui-ci avait vu d'un œil inquiet la décision arrêtée par la diète de Coire, à la suggestion de Du Landé, de lever trois mille hommes destinés à assurer la garde des routes alpestres et de réclamer des secours du Corps helvétique pour la protection du Val Santa-Maria, compris, on le redoutait du moins, dans l'itinéraire que se préparait à suivre l'armée espagnole d'Italie acheminée vers le Tyrol. (7) Quand, de surcroît, le bruit se répandit que Rohan se résolvait à

(1) *Consulta del Consejo de Estado para S. M., etc.* Madrid, 1 de julio 1633. Arch. Gen. Simancas. Estado. *3339.*

(2) *Consulta sobre si el duque, etc.* loc. cit. (Avis du cardinal Albornoz, du duc de Nocera, du marquis d'Este.)

(3) *Consulta sobre si el duque, etc.* loc. cit. — *Consulta del Consejo de Estado.* Madrid, 1 julio 1633. loc. cit.

(4) *Consulta del Consejo de Estado.* Madrid, 1 julio 1633. (Aviso del marqués de Gelves.)

(5) *Mémoire pour répondre aux Srs de Rohan et Du Landé estans aux Grisons.* septembre 1633. Aff. Etr. Grisons. VIII.

(6) *Consulta del Consejo de Estado.* (Voto del Conde-Duque.) 29 de junio y 1 julio 1633. Arch. Gen. Simancas. Estado. *3339.* (Avis d'Olivarès et d'Albuquerque.) — *Consulta sobre si el duque de Feria ha de pasar por Valtelina o por Grisones.* Madrid, 1 agosto 1633. loc. cit.

(7) *Sarotti al Senato.* Milano, 14 giugno 1633. Frari. Milano. LXXV. n° 295.

disputer le passage à cette dernière,(1) Feria n'hésita plus. Il dépêcha en Rhétie l'un de ses officiers des finances, Antonio Casnedi, avec la mission de s'y renseigner sur l'état des esprits et d'entretenir les bonnes dispositions des partisans de la maison d'Autriche, de plus en plus enclins, lui affirmait-on, à secouer le joug français.(2)

Très rassurante en somme, la relation faite par l'envoyé milanais, à son retour des Grisons, établissait de façon péremptoire que les Trois Ligues ne songeaient pas à défendre les points avancés de leur frontière du côté du sud et de l'est, et que leurs bandières ne se mettraient en mouvement que si l'ennemi pénétrait en Engadine ou dans le Val Bregaglia.(3) Comme, d'autre part, on signalait en Tyrol la présence du colonel impérial Ossa avec deux régiments d'infanterie, le gouverneur de la Lombardie résolut d'accélérer son départ pour répondre aux désirs de Ferdinand II que l'extrémité de Brisach inquiétait au plus haut degré.(4)

Grâce aux avis recueillis par Casnedi au cours de sa mission sur les rives de la Plessur, Feria savait désormais à quoi s'en tenir quant aux véritables intentions de ses voisins du nord. En revanche, ses desseins à lui demeuraient impénétrables. Et, de ce fait, un malaise indiscutable régnait en Souabe, en Suisse, aux Grisons, voire en Piémont.(5) Quand l'on apprit à Coire que les préparatifs militaires poussés avec vigueur depuis cinq semaines dans la région du Lario touchaient à leur terme; que le gros des troupes espagnoles se rapprochait de Colico, où quarante pièces d'artillerie venaient d'être débarquées; que de nombreux «*guastatori*» accommodaient en hâte les routes conduisant vers le haut Adda; que le gouverneur de Milan n'emmènerait avec lui au delà des monts que «la fleur de l'armée de Lombardie»,(6) la conviction s'implanta dans les esprits que, malgré les instructions précises de l'Escurial, le lieutenant général de Philippe IV saurait faire naître l'occasion recherchée par lui soit de se jeter en Rhétie par le Splugen ou le Val Bregaglia, soit de laisser de fortes garnisons en Valteline, de manière à maintenir ouvertes les communications entre Innsbruck et Côme.(7)

---

(1) *Lettre de Milan.* 15 juin 1633. Aff. Etr. Milan. II.

(2) «Et promette (il Grigione) che, interpretandosi et emendandosi per loro favorabilmente il trattato di Monzon nel punto del loro iusto dominio sopra la Valtellina, si dichiareriano poi tutti quei Signori del partito austriaco.» *Sarotti al Senato.* Milano, 8 febbraio 1633. Frari. Milano. LXXV. nº 249. — *Sarotti al Senato.* Milano, 9 agosto 1633. *Ibid.* nº 311. — *Lettre de Milan.* 10 août 1633. — Aff. Etr. Milan. II.

(3) *Sarotti al Senato.* Milano, 10 agosto 1633. Frari. Milano. LXXV. nº 313

(4) *Lord Dungarvan to Sir John Coke.* Basle, 9/19 august 1633. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Pap. nº 3. — *Fleming to Sir J. Coke.* Zurich, 3/13 september 1633. *Ibid.* — *Consulta sobre si el duque de Feria, etc.* loc. cit.

(5) *Feuquières à Bouthillier.* Heilbronn, 3 avril 1633. Lettres et négociations de Feuquières. I. 77. — *Bouthillier à Feuquières.* Paris, 31 juillet 1633. *Ibid.* II. 29. — *Schreiben von Zürich.* 22. September 1633. St-Arch. Chur. Akten.

(6) *Sarotti al Senato.* Milano, 9 agosto 1633. Frari. Milano. LXXV. nº 308. — *Lettre de Milan.* 10 août 1633. Aff. Etr. Milan. II. — *Mémoire au roy sur les affaires des Grisons.* 14 août 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* fº 108.

(7) *Lettre de Milan.* 22 juin 1633. Aff Etr. Milan. II. — *Du Plessis-Praslin à Créqui* Turin, 28 juin 1633. Bibl. Nat. f. fr. *10 728* fº 47. — *Créqui à Du Plessis-Praslin.* Rome, 16 juillet 1633. *Ibid.* fº 50. —

En réalité l'heure des hésitations était passée. Le 22 août, Feria pénétrait dans la vallée de l'Adda avec douze mille fantassins et deux mille cavaliers. (1) Toutefois les incidents fâcheux que redoutaient les Grisons ne se produisirent pas. (2) Aussi le 5 septembre déjà se trouvait-il rendu dans le Vinstgau. (3) Circonstance digne de remarque, ses troupes s'abstinrent avec soin de violer le territoire des Trois Ligues et si lui-même crut devoir abréger son chemin en traversant avec son escorte personnelle le Val de Santa-Maria, ce ne fut qu'après s'être assuré qu'aucune embuscade n'y avait été dressée à son intention. (4) Néanmoins, malgré la rapidité de sa marche, les désertions diminuèrent son armée de près d'un tiers. (5) Arrivé à Füssen le 16 septembre, il ne disposait plus que de huit mille hommes et de douze cents chevaux. (6)

Aussi longtemps que la présence des Espagnols lui avait été signalée en Valteline, Du Landé s'était tenu en Engadine, prêt à repousser leurs attaques, mais évitant en revanche de donner ombrage à leur chef. (7) Certain désormais que tout danger était conjuré du côté du midi, il ne tarda pas, sur l'ordre de Rohan, à regagner ses anciens cantonnements dans l'intérieur du pays. (8)

Les Confédérés des deux confessions continuent à favoriser en secret celles des parties belligérantes vers lesquelles les portent leurs affinités confessionnelles et politiques. — Nouveaux et fâcheux symptômes de discordes au sein des

---

« Che in fine habbia da partir Feria, viene da buona parte più sempre accertato, come che nessun tentativo sia per lasciar l'Eccellenza Sua per impatronirsi, se mai potrà, dei passi de Grisoni. » *Sarotti al Senato.* Milano, 24 luglio 1633. Frari. Milano. LXXV. n° 306. — *Rohan au roi.* Coire, 5 août 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 89. — Jecklin. op. cit. n° 1586. (11/21. Juli 1633.)

(1) *Rohan à Pappenheim (Stühlingen).* Zurich, 26 juillet 1633. Arch. royales. Stockholm. Coll. Oxenstierna. — *Sabran à Richelieu.* Gênes. 18 août 1633. Aff. Etr. Gênes. II. 66. — *Buondelmonte al Gran Duca.* Venezia, 20 agosto 1633. Arch. Mediceo. Venezia. *3019* f° 449. — *Sarotti al Senato.* Milano, 24 agosto 1633. Frari. Milano. LXXV. n° 317. — *Rohan à Bouthillier.* Coire, 30 août 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 120. — *Mémoire sur les affaires des Grisons.* Coire, 3 septembre 1633. *Ibid.* f° 136. — *Sorano a Cioli.* Madrid, 17 settembre 1633. Arch. Mediceo. Spagna. *4959.* — Sprecher v. Bernegg. II. 95. — Weinitz. op. cit. 38.

(2) *Rohan au roi; à Bouthillier.* Coire, 3 septembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f°s 132, 133. — *Sarotti al Senato.* Milano, 6 settembre 1633. Frari. Milano. LXXV. n° 322.

(3) *Mémoire sur les affaires des Grisons.* Coire, 3 septembre 1633. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. II. 95.

(4) *Rosso al Senato.* Pfeffers, 10 settembre 1633. loc. cit. — Quadrio. op. cit. II. 451. — Mémoires et lettres de Henri, duc de Rohan, etc. I. 87.

(5) *Papel segundo del duque de Feria sobre su yda a Alemania.* 7 agosto 1633. Arch. Gen. Simancas. Estado. n° *3340.*

(6) *Rohan à Zurich.* Coire, 6 septembre 1633. St-Arch. Zürich. — *Fleming to Sir J. Coke.* Zurich, 3/13 september 1633. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Pap. n° 3. — *Rohan au roi.* Coire, 19 septembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 160. — *Sarotti al Senato.* Milano, 22 e 27 settembre 1633. Frari. Milano. LXXV. n° 324; LXXVI. n° 325. — Weinitz. op. cit. 41.

(7) *Mémoire sur les affaires des Grisons.* Coire, 3 septembre 1633. loc. cit.

(8) *Rohan à Zurich.* Coire, 6 septembre 1633. St-Arch. Zürich.

Ligues. — Richelieu reconnaît l'utilité de la marche des Suédois vers la frontière grisonne. — Importance stratégique de Constance. — Rohan invite Horn à s'emparer de cette ville. — Ce dernier tente de s'en rendre maître par surprise. — Il pénètre à l'improviste en Thurgovie. — Emoi des magistrats des cantons catholiques. — Attitude suspecte du gouvernement zuricois. — Diète de Bade du 14 septembre. — Situation difficile des « Waldstaetten ». — Ils prêtent l'oreille à des ouvertures d'accommodement. — La médiation de Rohan est acceptée par les députés du Corps helvétique. — Le duc se rend au camp de Horn et réussit à convaincre celui-ci de la nécessité de battre en retraite.

VI. Dès la réception de la missive dans laquelle le roi l'autorisait à recourir, le cas échéant, à l'assistance suédoise, Rohan s'était empressé, on l'a dit plus haut, de dépêcher au camp de Horn son secrétaire Du Puy. Celui-ci, sa mission accomplie, avait l'ordre d'en soumettre lui-même à Richelieu les résultats, quels qu'ils fussent. Mais l'insécurité des routes dans le Sundgau et la Franche-Comté était telle qu'il ne se hasarda pas à dépasser Montbéliard. Quand enfin, de guerre lasse, il se décida à rebrousser vers Zurich, ce fut pour y apprendre que, fidèle à ses engagements, le lieutenant de Gustave-Adolphe venait, par une marche hardie, de tenter de surprendre Constance. (1).

Malgré la résolution, mainte fois arrêtée au cours de leurs diètes générales et particulières de l'année 1632, d'observer une stricte neutralité entre les forces adverses qui, chaque jour davantage, se rapprochaient de leurs frontières; malgré la prise *ad referendum* du projet d'accord helvéto-suédois suggéré par les ministres du roi Très-Chrétien, catholiques et protestants suisses n'avaient pas laissé de favoriser en secret celles des parties belligérantes vers lesquelles les portaient leurs affinités confessionnelles et politiques. (2) Il en avait été ainsi jusqu'à Lutzen. Dès novembre, en revanche, l'incertitude du lendemain avait contribué à calmer dans une large mesure l'ardeur martiale de la jeunesse des cités évangéliques. Comme, d'autre part, les autorités des « Waldstaetten », imitant cet exemple, paraissaient déterminées à se tenir sur une prudente réserve, (3) tout danger semblait écarté d'une immixtion intempestive des Confédérés dans les affaires de leurs voisins lorsque s'ouvrit l'année 1633.

Néanmoins l'entente était fragile qui réunissait ainsi, dans les liens d'une politique commune d'abstention, les partisans et les adversaires de la maison d'Autriche aux Ligues. Il suffit pour la rompre de la conquête de l'Alsace par Horn et de deux démarches successives entreprises au printemps par

(1) *Mémoire de quelques despences extraordinaires faites par le commandement du roy, ou desquelles on ne se pouvoit dispenser.* 5 décembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 302.
(2) *cf.* t. IV¹. p. 604, 607, 629.
(3) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 10 dicembre 1632. Arch. Vaticano. Nunziatura Svizzera. XXII.

Oxenstiern à l'effet d'amener les Treize Cantons à conclure un traité de neutralité avec la couronne de Suède, puis à accéder à la ligue protestante signée à Heilbronn, le 13 avril. (1) Presque aussitôt de fâcheux symptômes de discordes futures se manifestèrent à nouveau au sein du Corps helvétique. Au comte de Schauenbourg, lequel organisait à Rheinfelden une armée de secours pour la délivrance du Sundgau, les Suisses catholiques et l'évêque de Bâle n'hésitèrent pas à dépêcher sous main des hommes et des munitions de guerre. (2) A Zurich, bien que le gouvernement continuât à écarter les avances des réformés d'outre-Rhin, le parti belliqueux et son chef avéré, le pasteur Breitinger, qui jadis avait poussé à l'acceptation de l'alliance du margrave de Bade et du projet de « *défensional* » présenté par le colonel d'Erlach de Castelen, reprenaient l'espoir de rallier à leurs vues la majorité du Conseil. (3) Il n'y avait pas enfin jusqu'à Schaffhouse, dont les autorités n'avaient cependant cessé jusque là d'user d'une prudence extrême dans leurs relations avec l'étranger, qui ne sortît de sa réserve et ne s'avisât d'entretenir avec les généraux suédois une correspondance secrète que le hasard des batailles devait faire découvrir, l'année suivante, parmi les bagages de Horn capturés à Nœrdlingen. (4)

Qu'il se développât ou non avec la complicité des magistrats, le mouvement populaire qui portait les Confédérés de la nouvelle croyance à embrasser la cause de leurs coreligionnaires d'Allemagne offrait ceci de particulier qu'il était plus protestant qu'anti-autrichien. C'est ainsi que ses chefs, à Zurich du moins, ne cachaient pas leur hostilité à l'endroit des alliances du Louvre et de Saint-Marc; (5) qu'ils inclinaient à se ranger aux avis venus de Londres; qu'ils se déclaraient partisans de la réintégration de l'Electeur-Palatin à Heidelberg, combattue en secret par les agents du roi Très-Chrétien, et surtout prêts à s'opposer avec la dernière énergie, pour peu qu'il prît corps, ce dont ils doutaient à la vérité, au projet de cession de l'Alsace à la France que Fleming leur représentait comme imminent. (6)

Toujours est-il, qu'effrayées à la pensée des responsabilités qui commençaient à peser sur elles, les autorités cantonales évitaient avec un soin jaloux de fournir à l'un ou à l'autre des belligérants le moindre prétexte d'user de représailles à leur égard. (7) Par le fait, lorsque s'ouvrit la « journée » de Bade de juillet, elles n'avaient point encore délibéré quant à l'acceptation ou au rejet des

(1) P. Schweizer. op. cit. I. 220. — Eidg. Absch. V² 760 zu *f*.

(2) *Melchior de l'Isle à Hotman de Villiers.* Strasbourg, 28 mars 1633. Aff. Etr. Palatinat. IV. (1620—1639.) f° 252.

(3) P. Schweizer. Die Schweizerische Neutralität. I. 223 sqq. — Gonzenbach. op. cit. I. 17. — Hürter. op. cit. IV. 97.

(4) Hürter. Geschichte Kaiser Ferdinands II. t. IV. 98, 182.

(5) P. Schweizer. op. cit. I. 229.

(6) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 24 march/3 april 1633. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Pap. n° 3. — *Scaramelli al Senato.* Zurigo, 21 aprile 1633. Frari. Svizzeri. XXIX.

(7) *Zürich an Horn.* 7. März 1633. St-Arch. Zürich. Dreissigjähr. Krieg. II. n° 5.

propositions suédoises. Néanmoins les résolutions arrêtées par leurs députés en Argovie furent à la fois prudentes et fermes. A la prétention exprimée par le commissaire impérial, comte de Fürstenberg, d'intéresser les Suisses à la défense des villes forestières, les représentants du Corps helvétique répondirent de façon très nette qu'ils ne souscriraient point, pour leur part, à une interprétation aussi abusive de l'*Union héréditaire*. (1) Au landgrave de Stühlingen, envoyé de la diète d'Heilbronn, qui les adjurait au nom de celle-ci d'adhérer à la ligue anti-autrichienne nouvellement reconstituée, catholiques et protestants tombèrent d'accord pour rappeler que Gustave-Adolphe lui-même avait renoncé à solliciter des Treize Cantons un changement d'attitude dont le résultat le plus clair eût été de provoquer une irréparable scission au sein de la Confédération. (2)

Jusque là, bien que les hostilités se poursuivissent à l'extrême frontière suisse, sur les deux rives du Rhin, les incursions entreprises par les belligérants sur le territoire des cantons n'avaient été qu'accidentelles. (3) Il ne devait pas en être longtemps ainsi. Depuis plusieurs mois, en effet, Rohan s'attachait à faire échec aux plans de la cour de Madrid. En d'autres termes, le lieutenant général se préoccupait d'empêcher Feria de déboucher en Souabe, puisqu'il n'espérait plus, avec les moyens restreints mis trop tardivement à sa disposition, couper la route au gouverneur de Milan, soit en Valteline, soit même à Bormio. (4) C'était en somme sur les Suédois qu'il comptait pour arrêter la marche des troupes espagnoles à leur sortie du Tyrol. Sur ce point d'ailleurs l'entente était complète entre Richelieu et lui. Celui-là, quelque hésitation qu'il éprouvât à appeler en Rhétie les armes protestantes, avait néanmoins tenté de faire insérer dans l'article Ier du traité d'Heilbronn (9 avril) une clause analogue à celle contenue dans l'article Ier du traité de Bærwalde. Or, cette ouverture n'avait pas eu de suite. Oxenstiern s'était dérobé à l'obligation de coopérer, fût-ce pour une faible part, « à la conservation et à la défense des forts et des passages de Rhétie ». (5) Toutefois le cardinal ne se tint pas pour battu. Quelques semaines plus tard, il revenait à la charge avec d'autres propositions. (6) A Dresde, le 14 juin 1633, Feuquières remettait au résident

(1) Eidg. Absch. V² 756—757 *d*.

(2) Mercure françois. XIX. 553. — Mercure suisse. p. 90, 166 sqq. — Levassor. op. cit. IV. 379. — Eidg. Absch. V² 757 *f*, 761 *b*. — Seehausen. op. cit. 58. — Heusler. Beiträge zur vaterländ. Geschichte von Basel. Mittheilungen aus den Basler Rathsbüchern. t. VIII. 240. — Hürter. op. cit. IV. 82. — Gonzenbach. Der General Hans Ludwig von Erlach. I. 19.

(3) *M. de l'Isle à Hotman-Villiers.* Strasbourg, 5 juillet 1633. Aff. Etr. Palatinat. IV. (1620—1639.) 269. — *Johann an der Allmendt, landtvogt in Ober und Nider Thurgow, an Luzern.* Frauenfeld, 24. Juli 1633. St-Arch. Luzern. Dreissigjähr. Krieg. (1633.) — *cf.* Heusler. Mittheilungen aus den Basler Rathsbüchern. (Beiträge zur vaterl. Geschichte von Basel. t. VIII. 240.)

(4) *M. de l'Isle à Hotman-Villiers.* Griesbach, 9 juillet 1633. Aff. Etr. Palatinat. IV. 272.

(5) *Bouthillier à Feuquières.* Chantilly, 27 avril; Paris, 18 juillet 1633. Lettres et négociations de Feuquières. I. 120; II. 12.

(6) *Mémoire au Sr de Miré, estant pour le service du roy près le comte Horn, maréchal général des armées de Suède.* 12 mai 1633. Aff. Etr. Suède. III. (1633—35.) f° 125. — *Nicolaï an Oxenstierna.* Dresden, 14./24. Mai 1633. ap. Irmer. op. cit. II. 158 sqq. — *Continuatio relationis vom 24. Mai bis 4. Juni (v. s.) L. Nicolaïs, am 4/14. Juni 1633 von demselben an Axel Oxenstierna eingesandt. Ibid.* II. 189 sqq.

suédois Nicolaï, avec la prière de le communiquer au chancelier de la reine Christine, un mémorial dans lequel ce dernier était sollicité d'acheminer des troupes vers la frontière grisonne afin de prêter main-forte aux Français, au cas où les Espagnols se décideraient à gagner la Haute-Souabe par la voie du Splugen. (1)

Tout bien pesé, il est permis de croire que les démarches entreprises de Paris auprès d'Oxenstiern eussent fait long feu, si Rohan n'était intervenu pour en hâter le succès. Grâce à sa pénétration coutumière, le lieutenant-général en Rhétie avait promptement reconnu l'importance exceptionnelle que présentait la ville de Constance au point de vue du maintien des communications entre l'Allemagne et l'Italie. Place de guerre de premier ordre, elle assurait à la puissance qui en était maîtresse une incontestable suprématie dans les contrées limitrophes de son lac. Dominée par les Autrichiens ou les Espagnols, elle rendait plus qu'incertaine la situation des garnisons françaises préposées à la garde des passages dans les hautes vallées du Rhin et de l'Inn. Qu'elle tombât, en revanche, aux mains des Suédois et de leurs alliés et, du coup, la conquête de la Valteline par une armée impériale ou lombarde n'eût plus été d'aucun profit aux gouvernements de Vienne et de Madrid.

C'était, en conséquence, à surprendre Constance que devaient tendre, selon Rohan, les efforts combinés des lieutenants du feu roi de Suède. (2) Assurément le duc eût souhaité que cette diversion, jugée par lui indispensable à la sûreté et à la tranquillité des Grisons, fût tentée avant et non après le départ de Milan des troupes de secours acheminées vers Brisach. Dans ce cas, en effet, les chefs de ces dernières eussent sans doute renoncé à pénétrer en Valteline et abandonné le dessein de se jeter dans une aventure dont le succès ne semblait plus guère réalisable. « Si on néglige cette armée-là », écrivait-il au landgrave de Stühlingen, envoyé de la diète d'Heilbronn à celle de Bade, « on s'en ressentira. » (3) Aussi multiplie-t-il ses démarches en vue de procurer la réalisation du projet qui lui tient au cœur. Mais, tout en les continuant auprès d'Oxenstiern, (4) il cherche à mettre dans son jeu Bernard de Saxe-Weimar. Au besoin, pour peu que celui-ci hésite à se charger de cette expédition périlleuse, Rohan l'invitera à se porter en Tyrol à la rencontre de Feria, tandis que lui-même veillera à la défense des défilés de Rhétie et que Horn fera tête aux Bavarois et à Aldringer. (5)

(1) *Mémoire donné au Sr Nicolaï, résident de la couronne de Suède auprès de l'Electeur de Saxe, pour faire tenir en chiffres au Sr Oxenstiern, grand chancelier de ladite couronne, et en tirer response.* Dresde, 14 juin 1633. Aff. Etr. Saxe. I. 114. — *cf.* Irmer. op. cit. II. 210 sqq.

(2) *Rosso al Senato.* Zurigo, 14 luglio 1633. loc. cit.

(3) *Rohan au landgrave de Stühlingen.* Zurich, 26 juillet 1633. Arch. royales. Stockholm. Coll. Oxenstierna.

(4) *Rohan au roi.* Zurich, 28 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 78. — *Rohan à Oxenstiern.* Zurich, 28 juillet 1633. Arch. royales. Stockholm. Coll. Oxenstierna.

(5) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 4/14 august 1633. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Pap. n° 3.

Le malheur voulut que l'émissaire du lieutenant général à Coire ne reussit pas à joindre le prince allemand, qu'il attendit en vain pendant trois semaines à Donauwœrth. (1) Découragé de cette part, Rohan se tourna, du consentement de Richelieu, vers Horn et noua avec ce personnage une correspondance d'autant plus suivie, qu'il le savait favorable à son dessein. (2) Lorsque Du Puy quitta le camp des alliés, dans la seconde moitié d'août, l'entente était complète entre les deux parties, (3) et le maréchal suédois, encore qu'il eût protesté contre l'ouverture des routes de la Valteline aux Espagnols, s'apprêtait à devancer Feria dans l'occupation de la position presque inexpugnable où il comptait bien lui barrer passage. (4)

Un coup de main aussi difficile que celui qui se préparait contre Constance n'avait chance d'aboutir que si le secret de sa prochaine exécution était jalousement gardé. Or, une missive de Horn adressée au rhingrave Othon-Louis et interceptée à Ueberlingen avait, dès le mois de mai, mis les habitants de la ville allemande au courant du danger qui les menaçait. (5) Cette dernière, on l'a dit, était admirablement protégée, par sa situation d'abord, puis par les travaux d'art dont on l'avait entourée. Sa défense offrait néanmoins un point faible. Et ce point faible était à l'ouest, du côté suisse, dont le gouverneur impérial ne redoutait certes aucune agression. (6) A l'effet de remédier à cette fâcheuse lacune, quelques palissades y avaient été dressées à la hâte en juillet et en août; (7) mais les inquiétudes du commandant de la place s'étaient calmées à la nouvelle du départ de Feria de Milan. Il s'attendait même à voir les Espagnols paraître d'un instant à l'autre sous ses murs. Ce furent les Suédois qui trompèrent sa vigilance.

Persuadé que s'il attaquait Constance par la rive allemande du lac, il s'épuiserait sans fruit devant la tête du pont de Petershausen, (8) le lieutenant de Gustave-Adolphe se décida brusquement à changer ses batteries. (9) Le 7 septembre (10), il se présentait à l'improviste, avec huit mille fantassins et cinq

---

(1) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 4/14 august 1633. loc. cit.

(2) *G. Horn an Oxenstiern.* Donauwörth, 27. Mai 1633. ap. Axel. Oxenstiernas Skrifter. t. VIII. 128. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 4 agosto 1633. loc. cit. — «J'avois fait faire trois ou quatre voyages vers luy.» *Rohan au roi.* Zurich, 4 octobre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 189.

(3) *Rohan au roi.* 4 octobre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 189. — *Mémoire de quelques despences extraordinaires faites par le commandement du roy ou desquelles on ne se pouvoit dispenser.* 5 décembre 1633. *Ibid.* f° 302.

(4) *Rosso al Senato.* Pfeffers, 3 e 10 settembre 1633. loc. cit. — Joh. Uldricus. *Bericht aus was Motiven und Ursachen die Kron und Reich Schweden sich der Statt Constanz mit Gwalt zu versichern beweget seien.* 1633. Stadtbibl. Bern. Misc. Hist. Helv. VII. 93.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 16 giugno (1°) e 21 luglio (2da) 1633. Frari. Svizzeri. XXIX. — Mercure suisse. p. 125.

(6) Siri. op. cit. VII. 646.

(7) *Rosso al Senato.* Zurigo, 30 giugno e 7 luglio 1633. loc. cit. — Mercure suisse. p. 125 sqq.

(8) *cf.* Seehausen. Schweizer Politik u. s. w. p. 60.

(9) Mercure suisse. p. 129.

(10) le 28 et non le 26 août, vieux style. *contra:* Mercure suisse. p. 121; *contra: Fleming to Sir John Coke.* Zurich, 3/13 september 1633. loc. cit.

mille cavaliers, aux portes de la petite cité zuricoise de Stein sur le Rhin, (1) exigeait des autorités libre passage, traversait le nord de la Thurgovie sans se soucier des forces, d'ailleurs minimes, qu'y entretenaient les cantons catholiques, et arrivait au bout de peu d'heures en vue de Constance, (2) qu'il eût emportée d'emblée si son artillerie, par suite d'une erreur d'itinéraire, ne l'eût abandonné en cours de route. (3) Par le fait, la surprise était faillie. La ville impériale, qui, à ce moment, regorgeait de réfugiés venus de toutes les parties de la Souabe, mais ne contenait qu'un faible contingent de troupes régulières, (4) reçut dans l'espace de quelques jours un secours de quatre mille hommes. (5) C'était dès lors à la nécessité d'entreprendre un siège en règle que le général suédois se trouvait acculé.

A cette fois, l'hésitation ne paraissait plus permise. Ce n'était pas d'un vulgaire incident de frontière, mais d'une très sérieuse et préméditée violation de la neutralité suisse qu'il s'agissait. Assurément Horn s'était empressé d'adresser de Stockach une missive instante au gouvernement de Zurich pour le prévenir de son intention. Mais, sans attendre la réponse des Conseils du «Vorort», il avait contraint par la menace les habitants de Stein à lui ouvrir le passage, tandis que ses troupes mettaient au pillage le village de Ramsen sur terre helvétique. (6) La « *ratio et necessitas belli* » invoquée par lui n'atténuait en nulle façon l'irrégularité de son procédé. (7) D'autre part, on ne pouvait prétendre qu'il n'eût fait que suivre l'exemple donné par le marquis de Cœuvres en octobre 1624, car le libérateur des Ligues Grises, il convient de ne pas l'oublier, représentait le roi Très-Chrétien allié des Treize Cantons, alors que, en revanche, ces derniers n'étaient liés par aucun traité à la couronne de Suède.

En face de cette violation manifeste de leur neutralité, les Confédérés étaient-ils du moins unis et résolus à résister tous ensemble à l'ennemi commun? Dans la réalité, rien n'était plus incertain. Aux yeux des catholiques, dont les enseignes s'étaient cependant retirées précipitamment devant l'envahisseur, (8) celui-ci n'avait réussi à porter son armée jusqu'à Gottlieben et à y

(1) *Fleming to Sir John Coke.* Zurich, 3/13 september 1633. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Pap. nº 3.

(2) «Et de nuit, sans advis, avec toute violence a planté le siège devant la ville de Constance sur nos propres terres, au dégast et ruine entière de nos sujets.» *Les cantons catholiques au roi.* Lucerne, 13 septembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* fº 206. — *Rosso al Senato.* Pfeffers, 17 settembre 1633. loc. cit. — Siri. op. cit. VII. 646 sqq. — Mercure françois. t. XIX. 571. — Zurlauben. op. cit. VI. 412.

(3) *Rosso al Senato.* Zurigo, 29 settembre 1633. loc. cit. — *Rohan au roi.* Zurich, 4 octobre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* fº 189.

(4) *Fleming to Sir John Coke.* Zurich, 3/13 september 1633. loc. cit. — *Rosso al Senato.* Pfeffers, 17 settembre 1633. loc. cit.

(5) *Rohan au roi.* Zurich, 4 octobre 1633. loc. cit. — Siri. VII. 646, 647. — Mercure suisse. 120, 160 sqq.

(6) *Rosso al Senato.* Pfeffers, 17 settembre 1633. loc. cit. — *cf.* Hürter. op. cit. IV. 98.

(7) Eidg. Absch. V² 770 *a.* — P. Schweizer. op. cit. I. 221.

(8) *cf.* Mercure suisse. 124.

établir son camp qu'avec la connivence des Zuricois.(1) Et cette opinion, loin d'être combattue à Paris, y était jugée assez raisonnable.(2) En prétendant qu'elles avaient été surprises, elles aussi, par la soudaineté de l'acte de Horn,(3) les autorités du grand Etat évangélique déguisaient assurément la vérité. Elles ignoraient sans doute le jour et l'heure auxquels le général suédois exécuterait son dessein; mais de ce dessein elles avaient été avisées en secret par l'ancien ambassadeur extraordinaire de Louis XIII en Rhétie et n'y avaient pas contredit.(4) Bien plus, comme le bourgmestre Bræm, député de son canton à la diète de Bade, se proposait d'y soulever la question des nouvelles fortifications de Constance, contraires selon lui aux stipulations de l'*Union héréditaire*, il en avait été détourné par l'envoyé français dans la crainte que cette démarche intempestive n'éveillât des suspicions parmi les «Waldstaetten».(5) Enfin, tandis que le capitaine zuricois Ulrich,(6) dépêché par Rohan à Horn, était aux côtés de celui-ci à Stein, deux autres officiers, naguère au service du «Vorort» dont ils avaient réorganisé les milices, Bernard Schiavalischi de Muggenthal et Georges-Jean Peblitz prenaient ouvertement part aux opérations du siège de la cité impériale.(7)

Déjà suspecte, à l'heure où se produisit l'incident de Stein, l'attitude du gouvernement zuricois le devint davantage encore dans la suite. Très émus de la chute des villes forestières, les magistrats des petits cantons avaient insisté en vain dès la dernière semaine de juillet pour que leurs confédérés réformés fissent pénétrer, de concert avec eux, un renfort d'un millier d'hommes dans Constance.(8) Aussi, à la nouvelle des événements qui se déroulaient au nord de la Thurgovie, assignèrent-ils en hâte une diète catholique à Lucerne. Les résolutions les plus énergiques y furent arrêtées et la décision prise de recourir à la voie des armes plutôt que de tolérer la continuation de la présence de Horn à Gottlieben.(9) Or, c'était compter sans le «Vorort», dont la politique d'atermoiements n'avait d'autre but que de donner au général suédois le temps de venir à bout de son dessein. Loin donc d'entrer dans

---

(1) *Les cantons catholiques au roi.* Lucerne, 13 septembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 206. — Gazette de France, année 1633, f° 407. (Bâle, 23 septembre.) — Mercure suisse. 138 sqq. — Eidg. Absch. V² 767 *a*. — P. Schweizer. op. cit. I. 245. — Keller. Kilian Kesselring. p. 24.

(2) «Et il y avoit grande apparence que le canton de Zuric avoit laissé prendre volontairement au mareschal Horn son passage par la ville et pont de Stein.» *Mémoire et instruction donnée au Sr Méliand, conser du roy en son Conseil d'Estat, s'en allant ambassadeur en Suisse.* 20 février 1635. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 19.

(3) *Zurich au Sénat de Venise.* 7 et 19 septembre 1633. Frari. Svizzeri. XXIX. — *Zurich à Genève.* 11/21 septembre 1633. Arch. Genève. Portef. histor. *2928*. — Mercure suisse. 120 sqq. — Eidg. Absch. V² 771 *d*, 776 *l*, 783 *a*.

(4) *Rosso al Senato.* Zurigo, 14 luglio 1633. loc. cit.

(5) *Ibid.* — *Rohan au roi.* Zurich, 14 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 51.

(6) et non *Zürcher. contra:* D. Veraguth. Herzog Rohan und seine Mission u. s. w. (Biel. 1892.) p. 38.

(7) *cf.* P. Schweizer. op. cit. I. 224, 233, 235 à 238, 240 à 243.

(8) *Rohan au roi.* Coire, 2 août 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 86.

(9) *Rosso al Senato.* Pfeffers, 17 e 21 settembre 1633. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 767. (Diète de Lucerne, 12 et 13 septembre.)

les vues des «Waldstaetten», les protestants des rives de la Limmat se bornèrent, après plusieurs jours d'hésitation d'ailleurs, à réprouver la violation de frontière commise le 7 septembre et à prier son auteur de regagner sans retard ses anciens quartiers. Tout au plus consentirent-ils à réunir à Bade, le 14 septembre, une diète générale que la gravité des circonstances rendait au reste indispensable. (1)

La conférence qui s'ouvrait ainsi en Argovie ne pouvait manquer de mettre aux prises le parti de l'action, représenté par les catholiques, et celui de la temporisation dont les adeptes se recrutaient parmi les cantons évangéliques. (2) Il n'y avait pas lieu d'espérer, en effet, que les Confédérés de la nouvelle croyance protesteraient bien haut contre le fait accompli qui substituait dans leur voisinage les Suédois aux Autrichiens. L'on devait plutôt s'attendre à ce que l'annonce de l'approche de l'armée de Feria favorisât les affaires des protagonistes de l'adhésion des cités suisses à la Ligue d'Heilbronn. (3) Toujours est-il que si Bade et Schaffhouse veillaient à ne se point laisser surprendre par les ennemis de l'extérieur, les armements considérables de Zurich et de Berne étaient provoqués par d'autres raisons. Aussi bien le jour même où les députés du Corps helvétique se rencontraient à Bade, deux envoyés du «Vorort» s'assuraient du concours éventuel de Horn au cas d'une rupture entre leurs «Seigneurs supérieurs» et les «Waldstaetten». (4)

Au regard du calme des réformés, (5) l'exaspération croissante des catholiques présentait un frappant contraste. Là était le vrai, le seul danger de guerre civile en Suisse. (6) Il convient de le reconnaître à leur décharge, les Lucernois et leurs coreligionnaires des petits cantons traversaient une crise politique des plus aiguës. Séparés de leurs alliés de Fribourg et de Soleure par les terres de Berne, ils se sentaient affaiblis et en butte aux critiques injustifiées de ceux-là mêmes qu'ils s'étaient accoutumés à considérer comme leurs plus solides appuis à l'étranger. (7) Leur compatriote Koenig, gouverneur de Lindau, encore qu'il joignît ses instances à celles de l'abbé de Saint-Gall pour les inviter à tirer une éclatante réparation de la conduite tenue par Horn à leur égard, (8) les accusait d'avoir enfreint l'*Union héréditaire.* (9) Le commandant autrichien de Ravensbourg leur faisait entrevoir des représailles de Feria pour peu qu'ils tardassent à expulser les Suédois de leurs bailliages. (10) Les habitants de Constance enfin leur reprochaient de ne les avoir pas avisés de

(1) Mercure suisse. 131, 134. (*Zurich à Horn.* 2/12 septembre.) — Eidg. Absch. V² 770.
(2) Eidg. Absch. V² 769.
(3) *Fleming to Sir John Coke.* Zurich, 3/13 september 1633. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl'. Misc. Pap. n° 3.
(4) P. Schweizer. op. cit. I. 245, 246.
(5) Eidg. Absch. V² 771 *d.*
(6) *Fleming to Coke.* Zurich, 7/17 september 1633. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl'. Misc. Pap. n° 3.
(7) Eidg. Absch. V² 778.
(8) *Rohan au roi.* Zurich, 4 octobre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 189.
(9) Eidg. Absch. V² 770 *a.*
(10) Eidg. Absch. V² 771 *c.*

ce qui se tramait contre eux.[1] Par surcroît leurs ressources financières étaient épuisées. Au prix de quels efforts n'avaient-ils pas mis en état de service les quelques pièces d'artillerie et levé les six mille hommes échelonnés aux confins de la Thurgovie?[2]

Naguère encore, aux heures les plus sombres des différends qui les divisaient, les Confédérés des cités évangéliques et ceux des petits cantons du centre avaient supputé l'importance des secours sur lesquels ils se croyaient en droit de compter.[3] Ils n'agirent pas autrement en septembre 1633. Et ce fut peut-être à cette précaution qu'ils durent d'éviter la guerre civile dont ils étaient menacés. Tandis, en effet, que Zurich invoquait l'aide des Genevois et des Grisons, ses alliés naturels du « climat des Ligues »,[4] les catholiques, non contents de s'adresser eux aussi à ces derniers,[5] dépêchaient dans un même temps à Paris et à Milan.[6] Or, quoique le traité qui les liait à l'Espagne n'eût pas été renouvelé, c'était bien des armes de cette puissance qu'ils attendaient leur principal réconfort. Quand, dans la région du Gothard, l'on eut acquis la certitude que, sous aucun prétexte, Feria ne dévierait de l'itinéraire qu'il s'était tracé de Füssen à Brisach[7] et qu'il ne distrairait pas un homme de son armée pour porter secours aux « Waldstaetten », la fougue de ceux-ci se calma quelque peu, et Lucerne, le moins belliqueux d'entre eux, ne désespéra plus de les entraîner à sa suite dans la voie de la négociation.[8]

Ce ne fut cependant pas sans avoir usé de tous les moyens de persuasion dont ils disposaient à l'égard des protestants, ni sans s'être efforcés de rallier ces derniers à leur plan d'action contre les Suédois que les montagnards de la Suisse primitive se décidèrent, malgré les adjurations de l'archiduchesse d'Innsbruck, à prêter l'oreille à des ouvertures d'accommodement.[9] Néanmoins la situation était trop troublée pour que le besoin d'une puissante médiation ne se fît pas sentir. Horn venait, en effet, de dépêcher à Bade son lieutenant Schiavalischi avec la mission de rassurer les Confédérés quant à ses desseins, de calmer leurs susceptibilités — car, à l'entendre, ses troupes avaient à peine effleuré le territoire thurgovien,[10] — puis enfin d'affirmer que seule

(1) Mercure suisse. 127, 128.
(2) *Fleming to Sir John Coke.* Zurich, 7/17 september 1633. loc. cit.
(3) *Ibid.*
(4) *Zurich à Genève.* 11/21 septembre 1633. Arch. Genève. Portef. histor. *2928.* — Gazette de France, année 1633. p. 423. — Eidg. Absch. V² 779 *a*, 783 *a*. — Jecklin. op. cit. n° 1591.
(5) *Die III Bünde an Zürich.* Chur, 28. September 1633. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 96.
(6) *Les cantons catholiques au roi «touchant le siège de Constance».* Lucerne, 13 septembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 206. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 29 settembre 1633. loc. cit. — Mercure suisse. 139.
(7) «Tratando solamente de hazer su camino sin sitiar plaza ni ponerse en mas empeños que el socorro de Brisac, por ser el unico medio por donde aquella plaza puede escapar de caer en manos de los enemigos.» *Isabel al rey.* Bruselas, 20 de agosto 1633. Arch. Gen. Simancas. Estado. n° *3340.* — *Papel segundo del duque de Feria sobre su yda a Alemania.* 7 agosto 1633. *Ibid.*
(8) *Fleming to Sir John Coke.* Zurich, 7/17 september 1633. loc. cit. — Mercure suisse. 210 sqq.
(9) Eidg. Absch. V² 771—772 *d*, 777 *l*.
(10) *Horn à Zurich.* 4/14 septembre 1633. Mercure suisse. 134.

l'approche de Feria l'empêchait de lever le siège de Constance. (1) A ces explications tardives écoutées avec intérêt par les députés du Corps évangélique, mais jugées insuffisantes par ceux des cantons catholiques, (2) la diète s'était contentée de répondre en priant « honnêtement » le maréchal de respecter, à dater de cette heure, la neutralité helvétique. (3)

Ce fut l'instant où l'intervention française apparut vraiment comme une nécessité. Quoique la repourvue de l'ambassade ordinaire en Suisse, sans cesse ajournée, (4) semblât désormais chose faite et que le choix du roi, qui s'était fixé en 1631 sur le Sr de ***Guron,*** (5) se fût arrêté depuis peu sur le président ***Vialart,*** (6) le Louvre n'était plus représenté à Soleure que par le secrétaire-interprète Wallier et son collègue Stavay-Mollondin. Ce dernier s'était porté à Bade, vers le milieu de septembre, en compagnie de l'homme de confiance de Rohan, Jacques Du Puy, tandis que le Sr de La Baume, maître d'hôtel du duc, s'y acheminait directement des rives de la Plessur. (7) Tous trois, de concert, y agirent avec assez d'habileté et de circonspection pour que l'offre du lieutenant général en Rhétie de renouveler à l'égard de Horn les démarches qu'il avait entreprises naguère auprès du rhingrave Othon-Louis fût acceptée à l'unanimité par les membres de la diète. (8)

Dans une conjoncture aussi délicate que celle qui requérait sa présence en Argovie, Rohan comprit que la célérité de son entremise était la condition indispensable du succès. Parti de Coire le lundi 19 septembre, (9) il se trouvait rendu le surlendemain à Bade. (10) Son intention première était bien d'endormir la vigilance des catholiques, de manière à faciliter aux Suédois la réussite de leurs opérations aux frontières de la Thurgovie. (11) Il fut contraint d'y renoncer. Les « Waldstaetten » protestaient d'avance contre l'idée que l'on pût raisonnablement mettre en parallèle l'émoi qui les avait saisis à la nouvelle de l'incident de Stein et la passivité de leur attitude lorsque les Impériaux s'étaient emparés des passages de la Rhétie. (12) En revanche force leur fut de

(1) Eidg. Absch. V² 773 *f*.

(2) «The like discourses were answeared by the catholique cantons with a disdainfull silence, and by the protestants were receeved with a secret approbation.» *Fleming to Sir John Coke.* Zurich, 7/17 september 1633. loc. cit.

(3) Mercure suisse. 154. — Levassor. op. cit. IV. 383 sqq. — Eidg. Absch. V² 771—773 *d*.

(4) *Contarini al Senato.* Parigi, 17 giugno; Meaux, 5 agosto 1633. Frari. Francia. LXXX, LXXX bis. — *Rohan à Berne.* Zurich, 24 juin 1633. St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 307.

(5) *Contarini al Senato.* Dijon, 5 aprile; Moret, 29 aprile 1631. Frari. Francia. LXXX. — *Cavazza al Senato.* Chieri, 5 luglio 1631. *Ibid.* LXXVI.

(6) *Mémoire pour respondre aux Srs duc de Rohan et Du Landé estans aux Grisons.* septembre 1633. Aff. Etr. Grisons. VIII.

(7) Mercure suisse. 149. — Eidg. Absch. V² 771 *b*.

(8) *Rohan au roi.* Zurich, 4 octobre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 189. — *Mémoire de quelques despences extraordinaires faites par le commandement du roy, ou desquelles on ne se pouvoit dispenser.* 5 décembre 1633. *Ibid.* f° 302.

(9) *Rosso al Senato.* Pfeffers, 24 septembre 1633. loc. cit.

(10) *Zurich à Genève.* 11/21 septembre 1633. Arch. Genève. Portef. histor. *2928*.

(11) *cf.* Seehausen. op. cit. 60.

(12) *Rosso al Senato.* Pfeffers, 24 settembre 1633. loc. cit. — Mercure françois. XIX. 581. — Mercure suisse. 152, 153. — Eidg. Absch. V² 773 *e*.

reconnaître que, privées de cavalerie, leurs enseignes, en cas de rupture, auraient peine à affronter les soldats de Horn dans le pays plat où celui-ci avait établi ses quartiers. Il convenait dès lors de rechercher au plus vite un terrain d'entente. Sur ce point la présence de Schiavalischi à Bade fut d'un grand secours à Rohan. Aussi bien le colonel suédois avait laissé entendre que son chef consentirait à s'éloigner de Constance pour peu que cette ville reçût une garnison suisse et que les cantons garantissent sa neutralité, même envers l'empereur, jusqu'à la fin des hostilités. (1) S'appropriant incontinent cet expédient, le duc en précisa les conditions, les soumit aux membres de la diète, qui leur firent subir quelques remaniements, et se chargea de les porter lui-même au camp de Horn, (2) où l'attendait sa nièce, la princesse de Birkenfeld, dont le mari venait de rejoindre les assiégeants à la tête de troupes de renfort. (3)

A l'heure où l'atteignit le représentant officieux des Confédérés, l'ancien lieutenant de Gustave-Adolphe ne conservait plus guère d'illusions quant à l'échec probable de sa tentative d'enlever Constance de haute lutte. Désireux de colorer sa retraite d'un prétexte plausible, il accueillit avec faveur le projet de neutralisation de la ville impériale garantie par l'ensemble des cantons. (4) Si le gouverneur de cette dernière, le comte de Wolfegg, fût entré dans ces vues, la paix intérieure des Ligues était assurée. Mais, ayant repoussé victorieusement les assauts qui lui avaient été livrés jusque là, (5) il s'estimait désormais hors de péril. (6) Les ouvertures de Rohan furent en conséquence rejetées par les assiégés. (7) C'était remettre tout en question. Perdant patience eux aussi, les députés réunis en Argovie se séparèrent sans attendre le retour de leur mandataire ni l'arrivée de la dépêche dans laquelle celui-ci les conviait à une conférence à Frauenfeld avec des envoyés de Horn. (8)

Au premier abord, la mission bénévole accomplie au camp suédois par le médiateur français semblait avoir échoué. Il n'en était rien pourtant. Grâce à son intervention efficace, les petits cantons obtenaient une « lettre de sauvegarde et de décharge » qui plaçait les terres de leur allié et protégé l'abbé de Saint-Gall à l'abri des incursions des assiégeants. (9) Comme, d'un autre côté, le roi Très-Chrétien, répondant à la missive des « Waldstætten »

---

(1) *Rosso al Senato.* Pfeffers, 24 settembre 1633. loc. cit. — Mercure suisse. 152.

(2) *Rosso al Senato.* Zurigo, 4 agosto 1633. loc. cit. — *Rohan au roi.* Zurich, 4 octobre 1633. loc. cit. — Mercure suisse. 151. — Eidg. Absch. V² 774 *g*.

(3) *Rosso al Senato.* Zurigo, 29 settembre 1633. loc. cit. — Mercure suisse. 163 sqq.

(4) *Rohan aux cantons.* Weinfelden, 30 septembre 1633. ap. Mercure suisse. 163. — Mercure suisse. 156. — Eidg. Absch. V² 775 *i*.

(5) Gazette de France, année 1633. p. 385. — Mercure suisse. 167.

(6) *Aldringer an Wallenstein.* 28. September 1633. ap. Hallwich. Wallensteins Ende. I. 593.

(7) *Rohan au roi.* Zurich, 4 octobre 1633. loc. cit. — Zurlauben. op. cit. VI. 418. — Eidg. Absch. V² 775 *k*.

(8) Mercure suisse. 164 sqq.

(9) Mercure suisse. 162. — Keller. Kilian Kesselring. p. 17 *n*.

du 13 septembre, (1) s'engageait à défendre ceux-ci contre une agression de l'étranger, (2) les catholiques d'Helvétie avaient sujet de se louer d'une entremise qui leur était d'autant plus profitable qu'elle paraissait moins due, en raison des infractions répétées dont le traité de Soleure de janvier 1602 continuait à être l'objet de leur part.

Il était écrit cependant que le lieutenant général en Rhétie ne regagnerait pas Coire avant d'avoir rendu aux Confédérés des deux confessions un dernier service. Aussi bien, dans ces entrefaites, les dispositions de la cour de France s'étaient, une fois de plus, modifiées. Encore qu'il eût approuvé la marche de Horn vers Constance, Richelieu, en présence du succès négatif de cette opération militaire, blâmait Rohan de l'avoir suggérée. En outre, on redoutait au Louvre que la prolongation du séjour des Suédois sur terre suisse ne poussât les cantons catholiques à rompre la neutralité à leur égard. (3) Il n'en fallut pas davantage pour porter Louis XIII à souhaiter le prompt rétablissement du *statu quo ante* aux frontières de la Thurgovie. (4) L'ordre fut en conséquence donné à l'envoyé officieux de la couronne à Bade d'inviter Horn à battre en retraite. Celui-ci se laissa assez aisément convaincre de la nécessité de cette résolution. Non pas qu'il appréhendât d'en venir aux mains soit avec Feria, soit avec les forces, qu'au mépris de leurs engagements, les « Waldstætten » acheminaient vers Wyl et Rickenbach, à six lieues de son camp. (5) Mais la démonstration semblait faite que ce n'était pas avec une « armée de bataille » qu'il triompherait de la résistance opiniâtre du comte de Wolfegg. (6) Restait, il est vrai, à sauver son prestige. Rohan lui en facilita les moyens. Il fut convenu que la levée du siège de Constance s'exécuterait à la demande expresse du roi Très-Chrétien, désireux à la fois de rétablir la concorde en Helvétie et de permettre aux généraux de la Ligue d'Heilbronn de s'opposer, avec toutes leurs ressources, à la marche des Austro-Espagnols vers l'Alsace et la Lorraine. (7) Dès le 3 octobre, les Confédérés recevaient l'assurance du très prochain départ des troupes étrangères massées dans la région de Gottlieben. (8) Le 6 (9) du même mois, l'arrière-garde des Suédois évacuait le

(1) *Les cantons catholiques au roi.* Lucerne, 13 septembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 206. — Mercure françois. XIX. 609.

(2) *Mémoire pour respondre aux Srs duc de Rohan et Du Landé estans aux Grisons.* septembre 1633. Aff. Etr. Grisons. VIII. — *Le roi à Rohan et à Du Landé.* Nancy, 27 septembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 201. — *Le roi aux cantons catholiques.* Nancy, 27 septembre 1633. *Ibid.* f° 209. — Mercure suisse. 144. — Zurlauben. op. cit. VI. 416.

(3) *Bouthillier à Rohan.* Nancy, 28 septembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 205.

(4) Mémoires et lettres de Henri, duc de Rohan, etc. I. 95. — Hürter. op. cit. IV. 101.

(5) Eidg. Absch. V² 779 *b*.

(6) *Rosso al Senato.* Zurigo, 6 ottobre 1633. loc. cit.

(7) *Rohan au roi.* Zurich, 4 octobre 1633. loc. cit. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 6 ottobre 1633. loc. cit.

(8) *Rohan à Zurich.* Weinfelden, 2 octobre 1633. St-Arch. Zürich. Dreissigjähr. Krieg. II. n° 3. — *Rohan au roi.* Zurich, 4 octobre 1633. loc. cit. — Mercure suisse. 202. — Pupikofer. Geschichte des Thurgaus. II. 183 sqq.

(9) et non le 2. *contra:* Mémoires et lettres de Henri de Rohan. t. I. 95, note 2. — Gazette de France, année 1633. p. 423.

territoire suisse.(1) Réunis à Bernard de Weimar, Horn et Birkenfeld s'avançaient à la rencontre de Feria et d'Aldringer.(2) Quant à Rohan, de retour à Zurich le 4 octobre, il reprit presque aussitôt la route de Coire.(3) Sa dernière lettre aux cantons fut pour les aviser que la cessation de leurs inquiétudes, ensuite de la retraite de l'armée protestante d'Allemagne, était le résultat de la seule intervention de son maître dont la constante sollicitude à leur endroit avait eu raison des obstacles qu'eux-mêmes, affaiblis par leurs discordes intestines, s'étaient trouvés impuissants à vaincre.(4)

Rohan s'ouvre aux Grisons des projets de son maître au regard de la Valteline. — Effet que produit au camp royal devant Nancy la nouvelle que le gouverneur de Milan vient de pénétrer dans la Rhétie d'outre-monts. — Opposition de la politique du Louvre à celle de l'Escurial au midi des Alpes. — Désir secret de Richelieu d'entraver le développement de la puissance suédoise en Allemagne. — Le siège de Constance permet au roi Très-Chrétien de mener à bien celui de Nancy. — Intrigues lombardes dans la Ligue Grise. — Leur recrudescence ensuite des hésitations de Louis XIII à satisfaire à la requête des Trois Ligues. — Nouveaux efforts tentés par le gouvernement de Paris pour intéresser Venise et les cantons suisses à l'expédition militaire projetée au delà du Splugen. — Instructions adressées de Commercy aux représentants du roi à Coire. — Rohan acquiesce par calcul aux volontés du cardinal.

VII. Encore qu'il se fût retiré de devant Constance avec l'honneur sauf, Horn gardait rancune de l'échec de sa tentative de surprise aux cantons catholiques d'abord, dont l'hostilité avait contrarié ses plans,(5) au Louvre ensuite, auquel il reprochait de s'être par trop désintéressé du passage de l'armée espagnole par la Valteline. Ainsi qu'on l'a dit plus haut, la dépêche royale datée de Château-Thierry, le 19 août, avait satisfait aux principales

(1) *Rohan à la diète d'Aarau.* Zurich, 5 octobre 1633. St-Arch. Zürich. loc. cit. — *Horn an Oxenstiern.* Offenburg, 11. Oktober 1633. ap. Axel Oxenstiernas Skrifter etc. VIII. 140. — «Le siège de Constance a esté levé par un accommodement qui a sauvé l'honneur des assiégeants, mais a enflé le courage de Feria, qui s'en attribue la gloire.» *M. de l'Isle à Hotman de Villiers.* Saint-Dizier, 18 octobre 1633. Aff. Etr. Palatinat. IV. 295. — Mercure suisse. 207.

(2) *Rosso al Senato.* Zurigo, 6 ottobre 1633. loc. cit. — F. Burgsters. Beschreibung des schwedischen Krieges. 1630—1647. (éd. Weech. Leipzig. 1875.) p. 85. — Eidg. Absch. V² 781 *a*.

(3) *Rohan au roi.* Zurich, 4 octobre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 189.

(4) *Soranzo al Senato.* Parigi, 10 ottobre 1633. Frari. Francia. LXXXV. — *Rohan aux XIII Cantons.* Coire, 18 octobre 1633. St-Arch. Schaffhausen. Frankr. n° 22. — Eidg. Absch. V² 781 *a*.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 15 dicembre 1633. loc. cit.

revendications des représentants du gouvernement français en Rhétie. (1) Le payement des soldes arriérées dues aux officiers grisons avait ramené le calme parmi leurs troupes. En revanche, si les régiments de Lecques et de Chamblay étaient parvenus à gagner sans encombre la haute vallée du Rhin, les deux mille Suisses de la levée de juillet n'avaient pas franchi la frontière de Sargans. Par suite Rohan eût éprouvé de la difficulté à exécuter les instructions qui lui prescrivaient de prévenir, s'il le jugeait opportun, le gouverneur de Milan dans l'occupation de Chiavenna, de Riva et de Bormio.

Toujours est-il cependant que ceux d'entre les notables du pays auxquels le lieutenant général crut devoir s'ouvrir du dessein du roi de s'emparer de la vallée de l'Adda, une fois les Espagnols passés en Tyrol, ne dissimulèrent pas leur joie. (2) De leur côté, les deux envoyés français se préparèrent en secret en vue d'assurer la réussite d'une campagne, qui, entreprise avec des forces suffisantes, s'annonçait aisée. (3) Leurs prétentions n'avaient d'ailleurs pas varié au cours des dernières semaines. (4) De plus en plus ils estimaient indispensable au succès de leurs opérations une armée de dix mille hommes et un trésor de deux cent mille livres. (5) Ils demandaient, en outre, des lettres de créance qui leur permissent d'invoquer l'appui de Venise et celui du Corps helvétique pour conserver les positions qu'ils auraient conquises. (6) « Moyennant quoy, ajoutait le duc, je me promets de me saisir de la Valteline et de m'y fortifier. » (7) Et déjà il agitait dans son esprit de franchir le Splugen avec ses troupes entre le 20 et le 25 octobre. (8)

Le peu de cas que l'on continuait à faire des « choses de Rhétie » dans l'entourage du cardinal exposait malheureusement Rohan et Du Landé à de nouvelles et pénibles surprises. Aussi bien, entre temps, Louis XIII avait mis le siège devant Nancy. Convaincu qu'il se rendrait maître de cette ville avant que Feria eût traversé les monts, si tant est que celui-ci s'y résolut, ce dont on commençait à douter au Louvre, le monarque français reculait, dès le 8 septembre, à la pensée des conséquences possibles de sa décision du 19 août. Par suite, il était prescrit au lieutenant général de se maintenir momentané-

(1) *Mémoire sur les affaires des Grisons.* Coire, 3 septembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 136.

(2) *Mémoire des desseins des Espagnols dans la Valteline, depuis leur passage par ladite vallée, des moyens de les empescher et de l'estat présent des affaires des Grisons.* 19 septembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 167.

(3) *Rohan à Richelieu.* Coire, 19 septembre 1633. *Ibid.* f° 163.

(4) *Rohan au roi.* Coire, 8 septembre 1633. *Ibid.* f° 132.

(5) «...car je veux travailler à la huguenotte et ne songer point à l'opulence du grand roy que je sers.» *Rohan à Richelieu.* Coire, 13 septembre 1633. *Ibid.* f° 142. — *Mémoire pour estre donné au roy par Mr de Bullion.* Coire, 5 décembre 1633. *Ibid.* f° 293.

(6) *Mémoire sur les affaires des Grisons.* Coire, 3 septembre 1633. loc. cit. — *Mémoire de ce qui est nécessaire pour exécuter le dessein de la Valteline.* Coire, 11 septembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 147. — *Rohan à Servien.* Coire, 11 septembre 1633. *Ibid.* f° 145.

(7) *Mémoire de ce qui est nécessaire pour exécuter le dessein de la Valteline.* Coire, 11 septembre 1633. loc. cit.

(8) *Rohan à Richelieu.* Coire, 13 septembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 142. — Mémoires et lettres de Henri, duc de Rohan, etc. I. 92 sqq.

ment sur la défensive et de ne descendre en Valteline que si le gouverneur de Milan s'avisait d'y réédifier les forts démolis en 1627. (1) Cinq jours plus tard, on apprenait il est vrai au camp royal que les Espagnols venaient de pénétrer dans la vallée de l'Adda. Mais cet événement, loin d'inciter Richelieu à porter enfin son attention vers les Ligues Grises, devait l'engager au contraire à persévérer dans la voie de l'abstention dont les ministres de son maître à Coire s'efforçaient de le faire sortir. (2)

A quel mobile obéissait donc le cardinal en négligeant systématiquement d'autoriser l'occupation de la Valteline, en refusant en un mot aux Suédois de « clore la brèche » d'où provenait tout le mal dont ceux-ci avaient souffert depuis deux ans, puisque, de fait, les continuels passages de troupes de Lombardie en Tyrol permettaient aux armées impériales de recruter des auxiliaires qu'elles ne trouvaient plus en Allemagne? (3) Pour le bien comprendre, il est nécessaire de rappeler quelle était, à cette heure, la politique de la France et celle de l'Espagne tant en deçà qu'au delà des Alpes. Et d'abord, en ce qui concernait l'Italie, les compétitions entre les deux couronnes y étaient aussi ardentes que jamais. Si l'Escurial s'attachait avec une si grande énergie à conclure une trêve avec les Provinces-Unies et la paix avec la Suède et la Saxe, (4) c'était dans le désir avéré, ses forces une fois concentrées au nord de la Péninsule, d'expulser les Français de Pignerol (5) et d'empêcher qu'ils ne prissent pied soit à Saluces, (6) soit à Mantoue, dont le duc était sollicité par eux de consentir à l'échange de ses Etats contre la Bresse. (7) Si le Louvre, malgré les adjurations de Horn, n'avait pas apporté d'entraves à la sortie des troupes castillanes de la Franche-Comté, (8) s'il s'était opposé à ce que Rohan mît obstacle à la marche de l'armée de Feria vers Füssen, s'il renonçait à envisager l'entrée des Espagnols dans la vallée

---

(1) *Instructions du roy pour les Srs duc de Rohan et Du Landé.* Camp devant Nancy, 8 septembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 152. — *Mémoire des desseins des Espagnols dans la Valteline.* 19 septembre 1633. loc. cit.

(2) *Mémoire à Messieurs le duc de Rohan et Du Landé.* Camp devant Nancy, 13 septembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 174. — *Mémoire pour respondre aux Srs duc de Rohan et Du Landé, estans aux Grisons.* septembre 1633. Aff. Etr. Grisons. VIII. — *Bouthillier à Rohan.* Camp devant Nancy, 13 septembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 177. — *Servien à Rohan.* Camp devant Nancy, 14 septembre 1633. Guerre. XIX. 199.

(3) *Rohan au roi.* Coire, 25 octobre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 241. — *Mémoire pour estre donné au roy par Mr de Bullion touchant le dessein de la Valteline, de la part de Messieurs de Rohan et Du Landé.* Coire, 5 décembre 1633. *Ibid.* f° 293. «E perchè Oxenstierna vivamente si duole che tutto il male che ha ricevuto in Germania il partito svezzese in questi ultimi mesi non proviene che dall'Italia...» *Rosso al Senato.* Zurigo, 1° dicembre 1633. loc. cit. — **Mémoires et lettres de Henri, duc de Rohan**, etc. I. 106 sqq.

(4) *Bouthillier à Du Landé.* Camp devant Nancy, 8 septembre 1633 Aff. Etr. Grisons. VIII. 12.

(5) *Aviso del Consejo de Estado.* junio 1633. Arch Nat. *K 1416* n° 35.

(6) *Soranzo al Senato.* Parigi, 9 gennaio 1634. Frari. Francia. LXXXV.

(7) *El Conde-Duque al rey.* Madrid, 27 junio 1633. Arch. Nat *K 1422* n° 70. — *Pedro de Arze a Andrès Rozas.* 16 julio 1633. *Ibid. K 1416* n° 39. — *Felipe IV a Cristobal de Benavente y Benavides.* Madrid, 19 julio y 5 setiembre 1633. *Ibid. K 1425* nos 35, 38. — *Soranzo al Senato.* Parigi, 9 gennaio 1634. loc. cit.

(8) *Bouthillier à Barrault.* Paris, 8 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *10759* f° 181. — *Rohan au roi* Coire, 25 octobre 1633. *Ibid. 4106* f° 241.

de l'Adda comme une rupture formelle de la paix, (1) c'était « pour bonnes considérations ». (2) En d'autres termes, le roi Très-Chrétien, qui eût préféré « perdre dix batailles » que de restituer Pignerol, voyait sans regrets, quoiqu'il s'en défendît, (3) ses adversaires lui laisser le champ libre sur le Pô et le Mincio. (4)

Qu'un calcul machiavélique se mêlât à la satisfaction éprouvée par Richelieu en constatant que les forces du roi Catholique diminuaient en Lombardie et augmentaient en Souabe, la chose paraît indubitable. Affaiblir les Suédois ou, pour mieux dire, empêcher « ces alliés inquiétants » de la France de s'agrandir aux dépens de l'Empire et surtout de s'établir à demeure en Alsace rentrait dans les plans du premier ministre de Louis XIII. Combien cette politique était dangereuse, téméraire même, l'événement devait le prouver quelques mois plus tard. Mais, à cette heure-là, le cardinal hésitait d'autant moins à s'y engager qu'elle pouvait lui permettre de n'accorder son appui à Horn et à Bernard de Weimar qu'en échange de certaines compensations qui lui tenaient au cœur.

En juillet 1633, lorsque fut décidée l'invasion de la Lorraine, le roi Très-Chrétien avait chargé le Sr de La Grange-aux-Ormes d'exposer à Oxenstiern l'intérêt qu'il y aurait pour les adversaires de l'Autriche à rendre impossible la jonction du duc Charles et de Feria dans le Sundgau. A cet effet, il s'offrait à coopérer avec vingt mille hommes à l'œuvre de défense commune. Il n'y mettait qu'une condition. Les Suédois lui céderaient Philippsbourg. (5) Ceux-ci s'attendaient à cette exigence. Ils la repoussèrent néanmoins. (6) Aussi quand, vers les derniers jours d'août, les Hollandais et les membres de l'Union protestante tombèrent d'accord entre eux pour adjurer le monarque français de détourner l'orage qui menaçait de fondre sur la Souabe, leur requête fut-elle accueillie avec froideur. Bien plus, les agents qu'ils dépêchèrent au camp devant Nancy emportèrent de l'audience royale l'impression très nette que Louis XIII, tirant parti de la faiblesse momentanée de ses alliés d'Allemagne, cherchait à s'avantager à leur détriment sur la rive gauche du Rhin. (7)

Déjà à cette époque, l'événement faillit déjouer la réussite de ce plan audacieux. Richelieu n'avait pas prévu que le passage de Feria s'opérerait avec autant de rapidité, ni que la capitale de la Lorraine retiendrait aussi longtemps l'armée française sous ses murs. Dès lors n'y avait-il pas lieu de

(1) *cf.* Weinitz. Der Zug des Herzogs von Feria. p. 40.

(2) *Bouthillier à Barrault.* Paris, 8 juillet 1633. loc. cit. — *cf.* Gualdo Priorato. Historia delle guerre, ecc. (1653.) p. 154.

(3) *Rohan à la diète d'Aarau.* Zurich, 5 octobre 1633. St-Arch. Zürich. loc. cit.

(4) *G. Priandi al duca di Mantova.* Parigi, 5 aprile 1633. Arch. di Stato. Mantova. *E* XV. 3.

(5) Siri. op. cit. VII. 631—633.

(6) *B. Richel, kurbairischer Vicekanzler, an Max, Kurfürsten von Baiern.* Wien, 21. Dezember 1633. ap. Irmer. op. cit. III. 82. — Siri. VII. 644 sqq.

(7) Siri. VII. 644 sqq.

redouter que les Espagnols ne vinssent à bout de leurs desseins; que le gouverneur de Milan, sa jonction effectuée avec Aldringer, ne se renforçât, avant son arrivée à Brisach, des contingents que tentait de lui amener le duc Charles et que, par suite, le roi Très-Chrétien ne se vît contraint de lever le siège de Nancy? (1) Afin de prévenir ses ennemis, celui-ci se décida à acheminer des troupes vers la Franche-Comté et, en particulier, vers Montbéliard, que Jules-Frédéric de Wurtemberg plaçait sous sa protection. (2) Toutefois, comme ces mesures ne suffisaient pas à conjurer le danger, Feuquières et Miré reçurent l'ordre de négocier avec Oxenstiern un arrangement qui permît aux forces franco-suédoises d'arrêter la marche de leurs adversaires vers les villes forestières. (3) Or, les désirs de Richelieu avaient été plus qu'exaucés. Avec ses seuls moyens, Horn, après avoir failli surprendre Constance, venait d'obliger Feria et Aldringer à n'avancer qu'avec circonspection dans la direction de cette ville. De ce répit de trois semaines, qui lui était ainsi accordé, le cardinal s'était hâté de faire son profit. Grâce à sa diligence, le roi avait pu « régler sa neutralité avec l'électeur de Cologne », prendre possession de Montbéliard, garantir sa frontière du côté de la Franche-Comté et achever la conquête de la Lorraine (traité de Charmes). (4)

Aussi bien l'alerte avait été chaude à Coire. Elle ne ramena pas sur les Grisons l'attention sympathique du Louvre. Ceux-ci méritaient cependant d'être encouragés. A cette même heure, en effet, ils étaient en butte aux sollicitations pressantes de l'Escurial. On a vu plus haut que le Conseil d'Etat de Madrid avait rejeté, en juin, la proposition faite par Feria de se saisir de vive force des défilés de Rhétie, mais qu'il s'était rallié à l'idée d'obtenir des communes de ce pays, « par les voies de douceur », l'ouverture des routes alpestres à la maison d'Autriche. (5) Or, les négociations à cette fin suivaient leur cours. Tandis que Casati s'apprêtait à se rendre à Urseren dans le dessein d'en hâter la conclusion avec les catholiques de la haute vallée du Rhin, le Cardinal-Infant agitait de se porter en personne à Côme et d'y indiquer aux représentants officieux de la faction espagnole au delà du Splugen les conditions auxquelles l'entente pourrait s'établir entre les parties: restitution de la Valteline et pensions annuelles, générales et parti-

(1) *Bouthillier à Rohan.* Camp devant Nancy, 13 septembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 177. — Siri. VII. 645.

(2) *Instruction au S^r de La Garde, envoyé au duc Julius-Frédéric de Wurtemberg.* Fontainebleau, 4 juin 1633. Aff. Etr. Wurtemberg. III. 11.

(3) *Mémoire « quand à l'affaire des Grisons ».* fin de 1632. Aff. Etr. Grisons. VIII. — *Mémoire sur les affaires des Grisons.* 1633. *Ibid.* — *Mémoire du roi au Sr de Feuquières.* 9 septembre 1633. ap. Lettres et négociations de Feuquières. t. II. 106. — *Instruction au Sr de Miré, allant trouver le chancelier Oxenstiern.* 14 septembre 1633. Aff. Etr. Suède. III. 202.

(4) *Bourbonne à Bouthillier.* Montbéliard, 22 octobre 1633. Aff. Etr. Wurtemberg. III. 16. — Siri. VII. 671.

(5) «Est résolu d'entretenir les intelligences des Grisons, les augmenter par artifices et corruption pour surprendre les peuples et les passaiges du pays.» *Intentions de la cour d'Espagne communiquées au roi par le Sr de Barrault.* Bibl. Nat. f. fr. *10728* f° 252.

culières, en échange de l'octroi du passage « dans les deux sens », de la liberté des cultes dans les Trois Ligues et de la renonciation de celles-ci à l'alliance du Louvre. (1) Mais si le très opportun payement, survenu dans ces entrefaites, des soldes arriérées dues aux officiers grisons du service français devait suffire à provoquer l'échec des menées lombardes au sein de la diète, (2) il ne restait pas moins acquis que ces dernières prenaient chaque jour plus d'extension. Toléré avec difficulté tant qu'avait subsisté l'espoir d'une prompte reconquête des provinces sujettes d'outre-monts par les troupes royales, le séjour prolongé de celles-ci dans la région de Truns et d'Ilantz paraissait désormais insupportable aux habitants de cette vallée. (3) Soutenus dans leur opposition par les « Waldstætten », qu'inquiétait la présence de forces étrangères à proximité du Gothard, (4) ils se préparaient à résister ouvertement aux décisions du « pittag », lorsque l'attitude énergique des envoyés du roi Très-Chrétien les contraignit à l'obéissance. (5)

Malgré tout, cependant, Rohan ne se dissimulait pas que la catastrophe était prochaine et qu'elle se fût sûrement produite si la bonne contenance des régiments de Du Landé, de Lecques et de Chamblay n'en avait imposé aux conspirateurs grisons. (6) A son sentiment, « le mal estoit venu trop avant pour le pouvoir guérir avec des paroles ». (7) Dès lors, entre lui et la cour la discussion devait porter moins sur la fixation de la date de l'expédition militaire projetée en Valteline que sur la question de savoir si, oui ou non, le Louvre entendait renoncer, au profit de l'Escurial, à l'alliance des Trois Ligues. (8)

Depuis près de trois ans qu'il servait son maître avec le plus parfait désintéressement en Rhétie et en Suisse, Rohan avait subi de nombreuses mortifications. Ses négociations avec Gustave-Adolphe et les lieutenants de celui-ci désavouées; les avis de l'ambassadeur ordinaire préférés aux siens; son exil immérité à Venise, en janvier 1633; sa réintégration incomplète dans les charges qu'il occupait avant sa disgrâce; le contrôle injurieux auquel continuait à être soumise sa gestion financière; (9) la méconnaissance persistante

---

(1) *Mémoire des desseins des Espagnols dans la Valteline, etc.* 19 septembre 1633. loc. cit. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 27 ottobre 1633. loc. cit.

(2) *Mémoire des desseins des Espagnols, etc.* loc. cit. — *Amontot à Rohan.* septembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 183.

(3) *Rohan à Servien.* Coire, 12 octobre 1633. *Ibid.* f° 222.

(4) *Rosso al Senato.* Zurigo, 17 novembre 1633. Frari. Svizzeri. XXIX. — *Mémoire pour estre donné au roy par Mr de Bullion touchant le dessein de la Valteline, etc.* Coire, 5 décembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 293. — Eidg. Absch V² 794 *a*, 795 *e*, 796 *a*.

(5) *Rohan au roi et à Bouthillier.* Coire, 18 octobre et 8 novembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f°s 225, 254, 257.

(6) *Mémoire des desseins des Espagnols dans la Valteline, etc.* 19 septembre 1633. *Ibid.* f° 167. — *Mémoire envoyé à ma femme (la duchesse de Rohan) touchant la dépesche que le Sr Prioleau a apportée de Venise.* Coire, 18 novembre 1633. *Ibid.* f° 267.

(7) *Rohan à Servien.* Coire, 12 octobre 1633. *Ibid.* f° 222.

(8) *Rohan à Bouthillier.* Coire, 12 octobre 1633. *Ibid.* f° 220.

(9) *Mémoire de quelques despences extraordinaires faites par le commandement du roy, ou desquelles on ne se pouvoit dispenser.* Coire, 5 décembre 1633. *Ibid.* f° 302. — *Mémoire envoyé en cour par Rohan et Du Landé.* Coire, 5 décembre 1633. *Ibid.* — *Rohan à Bullion.* Coire, 5 décembre 1633. *Ibid.*

des efforts tentés par lui pour assurer le rétablissement de la paix religieuse en Engadine [1] constituaient autant de marques de suspicion à l'égard du général dont l'activité inlassable avait soustrait au joug autrichien les Grisons alliés de la France, autant d'injures gratuites envers le politique qui, faisant taire ses sympathies confessionnelles, s'était appliqué à soutenir les revendications des catholiques dans les lieux où ceux-ci se trouvaient en minorité, [2] autant de vexations inutiles enfin à l'adresse de l'ancien rebelle du Languedoc, devenu entre-temps le fidèle sujet d'un roi qui semblait cependant s'être donné à tâche de froisser en toutes occasions ses sentiments les plus intimes et les plus respectables. [3]

Résigné à accepter les humiliations qui lui étaient personnelles, le lieutenant général n'avait pas protesté en apprenant que Louis XIII dépêchait à Coire, à seule fin d'y contrôler ses actes, le Sr de Bullion, frère de son ennemi capital, le surintendant des finances, que les compatriotes de Guler et de Schauenstein considéraient à juste titre comme l'auteur principal de leurs infortunes. [4] Il n'en fut pas de même, en revanche, quand lui parvint l'ordre, daté du camp royal de Saint-Nicolas, le 13, et réitéré de Nancy, le 27 septembre, qui lui prescrivait d'ajourner l'exécution de ses desseins à l'endroit de la vallée de l'Adda et de se contenter désormais de conserver ses positions en Rhétie. [5] En présence de ce coup imprévu, qui achevait de ruiner ses plus chères espérances, Rohan ne put taire son découragement, ni cacher sa surprise de ce que le roi renonçât à secourir les Trois Ligues précisément à l'heure où il s'emparait de la Lorraine, où la violation du traité de Monçon par l'Espagne, jusque là niée par cette puissance, éclatait de façon indiscutable, où les Grisons enfin, lassés d'être joués par le Louvre, nouaient avec le Cardinal-Infant les plus dangereuses intrigues. [6]

---

(1) *Rohan à Bouthillier.* Coire, 23 août 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 116. — *Rohan à Amontot.* Coire, 23 août 1633. *Ibid.* f° 119. — *Accord passé le 26 novembre/6 décembre 1633 à Scuol (Schuls) sur le rétablissement des Capucins de l'Engadine-Basse, en exécution du traité du 17/27 novembre 1633. Ibid.* f° 321. — *Rohan au roi.* Coire, 13 et 20 décembre 1633; *au Père Joseph.* 20 décembre 1633. Bibl Nat. f. fr. *4106* f°° 307, 315, 317. — Sprecher v. Bernegg. II. 86.

(2) «Il est certain qu'en la charge que je soustiens, je suis obligé, et le fais, de pencher plustost pour les catholiques que pour les protestants, sachant que c'est la volonté du roy.» *Rohan au Père Joseph.* Coire, 13 décembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 313. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 23 febbraio 1634. **Frari. Svizzeri. XXIX.**

(3) «Toutes les entreprises que j'ay faites jusques à cette heure n'ayans esté que pour la gloire de Dieu, en abattant l'hérésie dans mon royaume...» *Le roi à Rohan et à Du Landé.* Camp de Saint-Nicolas, devant Nancy, 8 septembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 149.

(4) *Le roi à Rohan.* (par le Sr de Bullion.) Camp devant Nancy, 3 septembre 1633. *Ibid.* f° 248. — *Bouthillier à Du Landé.* Camp devant Nancy, 8 septembre 1633. Aff. Etr. Grisons. VIII. 12. — *Mémoire à Mrs le duc de Rohan et Du Landé.* Camp devant Nancy, 13 septembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 174. — *Rosso al Senato.* Pfeffers, 24 settembre; Zurigo, 20 ottobre, 17 novembre e 1° dicembre 1633. loc cit. — Sprecher v. Bernegg. t. II. 96.

(5) *Mémoire à Messieurs le duc de Rohan et Du Landé.* Camp devant Nancy, 13 septembre. — «Je persiste dans les derniers ordres que je vous ay envoyez de ne rien entreprendre sur la Valteline.» *Le roi à Rohan et à Du Landé.* Nancy, 27 septembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f°° 174, 201.

(6) *Rohan au roi; à Servien.* Coire, 12 octobre 1633. *Ibid.* f°° 216, 222. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 3 novembre 1633. loc. cit. — *Mémoire pour estre donné au roy par Mr de Bullion touchant le dessein de la Valteline, de la part de Messieurs de Rohan et Du Landé.* Coire, 5 décembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 293. — Mémoires et lettres de Henri, duc de Rohan. t. I. 92.

Le 27 septembre encore, ainsi qu'on vient de le dire, Louis XIII paraissait résolu à ne rien innover du côté de la Valteline. Or, cinq jours plus tard, il n'en était déjà plus ainsi. Un courrier parti de Coire le 19 septembre avait apporté à Nancy les dépêches dans lesquelles le duc et son collègue signalaient à l'attention de leur maître la recrudescence inquiétante des menées milanaises dans les Alpes rhétiques. Tout aussitôt Richelieu s'était vu contraint de peser à nouveau les conséquences qu'eût entraîné pour la cour de Paris et ses alliés la substitution de l'influence espagnole à l'influence française parmi les Trois Ligues. Le résultat de cet examen n'était pas douteux. L'occupation de la vallée de l'Adda par des forces à la solde du roi Très-Chrétien semblait souhaitable au plus haut point. (1) L'acquisition de Pignerol ouvrait certes la route du Piémont et facilitait la surveillance de Casale, mais ne permettait pas de secourir Venise, le cas échéant. L'entretien d'une petite armée dans le voisinage du Splugen devait être considéré de plus en plus comme une dépense inutile, puisqu'il ne donnait pas à la France l'accès de la Péninsule et ne privait pas la Lombardie de ses communications avec l'Allemagne. (2) En outre, aussi longtemps que la Valteline demeurerait sous la dépendance du gouverneur de Milan, lequel disposait à sa guise des avantages qu'elle lui procurait, (3) il n'y avait pas à espérer que les autorités de Saint-Marc consentissent soit à intervenir d'une manière active en faveur des intérêts du duc de Mantoue, soit à prendre en mains la défense de la cause grisonne. (4)

Or, c'était précisément à s'assurer le concours de ses alliés des Ligues et d'Italie en vue d'une action énergique dans la Rhétie d'outre-monts que tendait l'effort du Louvre, et cela malgré les nombreux échecs essuyés depuis quelques années par la diplomatie royale dans ses tentatives de coaliser contre Milan les *Stati liberi* de la région des Alpes et de celles de l'Adige et du Pô. La descente d'une armée franco-grisonne au delà du Splugen pouvait mais ne devait pas nécessairement provoquer une rupture entre les deux couronnes. (5) Pourtant l'on jugeait prudent, à Paris, de se préparer à affronter la première de ces éventualités. Aussi bien n'entendait-on le faire qu'avec l'assistance des Suisses et des Vénitiens. (6) Le 2 octobre, en conséquence, des lettres de créance furent expédiées à Rohan et à Du Landé, afin de leur permettre de s'enquérir officiellement des dispositions des divers membres du Corps helvétique. (7) Dans le même temps, en outre, il leur était

(1) *Bouthillier à Rohan.* Commercy, 2 octobre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 233.

(2) *Discours sur les affaires générales de la Chrestienté, au mois d'avril 1633, communiqué au cardinal de Richelieu par Mathieu Molé.* impr. Mémoires de M. Molé. (éd. Champollion-Figeac.) t. IV. 172.

(3) *cf.* Sprecher v. Bernegg. II. 99.

(4) *Discours sur les affaires générales de la Chrestienté, etc.* loc. cit.

(5) *Ibid.*

(6) *Soranzo al Senato.* Château-Thierry, 8 ottobre 1633. Frari. Francia. LXXXV.

(7) *Le roi aux XIII Cantons.* Commercy, 2 octobre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 240. — *Mémoire et instructions du roy pour le duc de Rohan et le S^r Du Landé.* même date. *Ibid.* f° 231.

enjoint à tous deux d'entamer avec les Conseils de la Sérénissime République, et l'appui du Sr de La Tuillerie auprès de ces derniers, des négociations que l'on espérait voir aboutir promptement à la coopération des troupes de l'Etat de Terre-Ferme aux plans de campagne dirigés de Coire contre les maîtres de la Lombardie et leurs protégés de la vallée de l'Adda. (1)

Il en était en somme de la décision arrêtée à Commercy le 2 octobre, au sujet de la reconquête de la Valteline, comme de toutes celles qui l'avaient précédée. Elle devait être de nul effet. Derechef le roi Très-Chrétien ne s'engageait pas à fond. (2) Attendre, pour autoriser la marche de Rohan sur Riva et Tirano, que Venise et les cantons suisses eussent pris parti, c'était, quoi que pût dire Richelieu, perdre une occasion peut-être unique de se saisir des pays sujets des Ligues Grises avant que les Espagnols eussent réuni les forces nécessaires pour s'opposer à ce dessein. Le duc ne se méprit certes pas quant à la signification véritable de cet ajournement déguisé. Les instructions royales du 2 octobre ne corrigeaient que dans une très faible mesure l'impression désastreuse produite par celles du 13 septembre. Néanmoins la voix de la prudence eut raison des velléités de révolte qu'il sentait sourdre en lui. Aussi bien sur un point son opinion et celle du cardinal se confondaient, à savoir que, sans l'appui matériel du gouvernement vénitien, il serait impossible aux armes françaises de se maintenir dans la vallée de l'Adda, une fois celle-ci réoccupée par elles. En second lieu, la levée du siège de Constance et la retraite des troupes de Horn vers la Franconie le privaient d'un réconfort puissant et d'une suprême ressource d'assistance. Enfin les cantons catholiques, dont les sympathies s'étaient subitement détournées de lui ensuite d'un incident sur lequel nous aurons à revenir, cherchaient à ruiner le peu de crédit dont il jouissait encore à la cour. (3) Tout l'engageait donc à user de circonspection, à paraître se rallier à une solution qui, dans le fond, n'avait pas ses préférences, à assurer en un mot le cardinal « qu'il n'aurait jamais d'autre volonté que la sienne » (4) et à « confesser ingénuement que le chemin que « prenoit Sa Majesté estoit le vray, le plus solide et celuy sans contredit qu'on « luy devoit conseiller ». (5)

Rohan et Du Landé s'attachent à fermer aux Austro-Espagnols les routes des Alpes et du plateau suisses. — Itinéraire suivi par Feria jusqu'à Leutkirch. — Sa jonction avec Aldringer près de Ravensbourg. — Inquiétudes des magistrats

(1) *Michele Zen al Senato.* Camp près de Nancy, 16 settembre 1633. Frari. Francia. LXXXIVbis. — *Servien à Rohan.* Commercy, 2 octobre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 234. — *Le roi à Rohan.* Vitry, 9 octobre 1633. loc. cit. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 27 ottobre 1633. loc. cit.

(2) *Soranzo al Senato.* Parigi, 10 novembre 1633. Frari. Francia. LXXXV.

(3) *Rosso al Senato.* Zurigo, 20 ottobre 1633. loc. cit.

(4) *Mémoire envoyé par Rohan à la cour.* 1633. Aff. Etr. Grisons. VIII. 130.

(5) *Rohan à Servien.* Coire, 25 octobre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 247.

des cantons évangéliques. — Les généraux alliés reconquièrent en quelques heures les villes forestières. — Ils se présentent aux portes de Bâle, dont les Conseils les autorisent à faire passer leurs troupes sur les terres de ce canton. — Catholiques et protestants suisses s'abstiennent de prêter assistance au roi Très-Chrétien, soit en Alsace, soit dans la vallée de l'Adda.

VIII. Des deux négociations que les envoyés français aux Grisons étaient chargés de mener de front, celle de Suisse apparaissait de prime abord comme la plus difficile. A peine de retour de son voyage en Argovie et en Thurgovie, Rohan ne pouvait songer à quitter Coire, où le retenait le souci de combattre les intrigues espagnoles et de surveiller l'attitude des Schmid de Grüneck, des Georgio, des Jenatsch, lesquels, tout en figurant au nombre des pensionnaires du roi Très-Chrétien, nouaient avec les autorités milanaises des relations suspectes. (1) D'autre part, bien qu'ils fussent accrédités depuis peu en due forme auprès du Corps helvétique, les représentants de Louis XIII en Rhétie étaient loin de disposer parmi les cantons d'une influence égale à celle qu'y eût très promptement acquise un ambassadeur ordinaire, ne fût-il porteur, comme on s'attendait que ce dût être le cas du président Vialart, que d'une partie des sommes dont les Confédérés demeuraient créanciers envers la couronne. (2) De plus, quoique ces derniers, grâce à leurs querelles intestines, fussent « tombés dans le mespris d'un chacun » ; (3) que l'Espagne ne mît pas d'empressement à renouveler son alliance avec eux ; que la France négligeât depuis six ans d'entretenir aux Ligues un ministre à poste fixe et, depuis trois ans, d'y lever des troupes, leurs prétentions ne s'étaient pas amoindries et leur « amitié » paraissait toujours aussi onéreuse aux princes qui jadis se l'étaient disputée. (4) Enfin si l'ouverture de négociations secrètes avec les protestants au sujet de la Valteline présentait de sérieuses difficultés, elle semblait du tout impossible avec les catholiques, dont certains députés n'eussent pas manqué de dévoiler au gouverneur de Milan les propositions françaises. (5) Rohan et Du Landé s'attachèrent donc de prime abord à fermer les routes des Alpes et du plateau suisses aux Austro-Espagnols. Le refus opposé par les cantons forestiers à Feria, qui sollicitait d'eux pour ses *tercios* « en armes » l'accès du Gothard ; (6) l'intervention énergique de la diète des

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 24 novembre 1633. Frari. Svizzeri XXIX.

(2) *Mémoire envoyé à ma femme (la duchesse de Rohan) touchant la dépesche que le Sr Prioleau a apportée de Venise.* Coire, 18 novembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 267. — *Mémoire pour estre donné au roy par Mr de Bullion, etc.* Coire, 5 décembre 1633. *Ibid.* f° 293. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 1° dicembre 1633. loc. cit.

(3) *Discours sur les affaires générales de la Chrestienté, au mois d'avril 1633, communiqué au cardinal de Richelieu par Mathieu Molé.* ap. Mémoires de Mathieu Molé. (éd. Champollion-Figeac.) IV. 174.

(4) *Discours sur les affaires générales de la Chrestienté, etc.* loc. cit.

(5) *Rohan au roi.* Coire, 25 octobre et 1er novembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f°s 241, 249.

(6) *Sarotti al Senato.* Milano, 23 marzo 1633. Frari. Milano. LXXV. n° 265. — *Le garde des sceaux Séguier à Molé.* Camp devant Nancy, 19 septembre 1633. (ap. Mém. de M. Molé. II. 187.)

« Waldstætten » auprès du chef des forces lombardes pour empêcher celui-ci de violer le territoire grison ; [1] l'appel pressant adressé de Lucerne à la cour de Paris au début du siège de Constance étaient autant d'indices des dispositions plutôt favorables du Corps catholique des Ligues pour le maintien de la neutralité helvétique. [2]

Néanmoins un danger subsistait. Exaspérés, à tort ou à raison, de l'attitude qu'avaient observée les cités évangéliques durant la présence de Horn à Gottlieben, les Confédérés de l'ancienne croyance pouvaient fort bien solliciter à leur tour le gouverneur de Milan de se porter sur la rive gauche du Rhin. Dans ce cas, rien n'eût fait obstacle à ce que Feria et Aldringer, après avoir mis le fleuve entre l'armée protestante et eux, ne gagnassent à marches forcées l'Alsace, comme ils en avaient ordre de l'empereur, ou ne se jetassent dans la Franche-Comté, ainsi que l'on semblait le désirer à Madrid. [3] Quand donc il invitait ses envoyés en Rhétie à assurer les cantons de sa protection aussi longtemps que ceux-ci n'attireraient pas sur eux les représailles suédoises en favorisant le passage des Espagnols sur leurs terres, Louis XIII avait uniquement en vue de prévenir une défaillance toujours possible de la part de ses coreligionnaires d'outre-Jura. [4] Il ne songeait pas que la panique causée de Schaffhouse à Bâle par l'approche des troupes étrangères qui avaient débloqué Constance, jointe à la passion du lucre, si intense parmi les marchands des cités évangéliques de la ligne du Rhin qu'elle obscurcissait chez eux la notion des intérêts politiques de leur patrie, menaçait de déchaîner au sein des Ligues une agitation aussi périlleuse que celle dont Rohan venait, au prix de si grands efforts, de conjurer les effets du côté de la Thurgovie.

Après avoir, ainsi qu'on l'a vu plus haut, pénétré en Valteline, le 22 août, Feria s'était trouvé rendu dans le Vinstgau dès le 5 du mois suivant. Ce fut là que l'atteignit la nouvelle de l'arrivée inopinée de Horn devant Constance. L'on s'attendait dès lors à ce qu'il se repliât vers Bormio. [5] Si cette intention fut vraiment sienne un instant, il ne s'y arrêta guère. Résolu à secourir la ville assiégée, le gouverneur de Milan abandonna la vallée de l'Inn à Landeck, traversa l'Arlberg et se porta vers Feldkirch, où, pour la première fois, se dressèrent devant lui les difficultés de la tâche qui lui restait à accomplir. [6] Renonçant momentanément à gagner le Sundgau, hivernerait-il dans la région de Bregenz et de Lindau, et profiterait-il ensuite de la baisse des eaux du

(1) *Sarotti al Senato.* Milano, 16 marzo 1633. Frari. Milano. LXXV. n° 264.
(2) *Nouvelles de Zoug.* 13 septembre 1633. Gazette de France, année 1633, p. 385.
(3) *Instructions de la cour d'Espagne, envoyées à Paris par le Sr de Barrault.* Madrid, fin de 1633. Bibl. Nat. f. fr. *10728* f° 252.
(4) *Mémoire à Mrs le duc de Rohan et Du Landé.* Camp devant Nancy, 13 septembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 174.
(5) *Créqui à Bouthillier.* Rome, 4 septembre 1633. Aff. Etr. Rome. XLVII. 191vo.
(6) F. Weiritz. Der Zug des Herzogs von Feria nach Deutschland. (Heidelberg. 1882.) p. 38.

Rhin pour franchir le fleuve à gué et envahir la Rhétie? (1) Les appréhensions grisonnes à ce sujet furent assez promptement dissipées. Entre-temps, en effet, d'imposantes forces impériales avaient fait leur apparition dans la Haute-Souabe. Rebroussant presque aussitôt vers Landeck, Feria prit son chemin par Imst, Füssen, Kempten, Leutkirch et, le 28 septembre, il opérait sa jonction avec Aldringer non loin de Ravensbourg. (2)

A l'heure même où Horn levait le siège de Constance et se retirait vers Stein dans l'intention d'arrêter et de combattre en rase campagne les Austro-Espagnols, ceux-ci étaient déjà aux portes d'Ueberlingen. (3) Plusieurs routes s'offraient à eux, soit qu'ils eussent le dessein de secourir Brisach dont la garnison épuisait ses dernières ressources, (4) soit que leurs chefs eussent plus d'intérêt à les conduire d'abord du côté de Montbéliard et de la Franche-Comté. Il leur était loisible, d'une part, de suivre leur pointe vers l'Alsace par le Wurtemberg et le Brisgau, ce qui les exposait, il est vrai, à se mesurer avec les Suédois de Weimar, de Horn et de Birkenfeld. Ils pouvaient, d'autre part, traverser le Rhin avec la complicité des cantons catholiques et se diriger vers le Jura, en pénétrant sur les terres de Zurich et de Berne, dont ils eussent ainsi violé la neutralité. (5) L'on s'attendait assez généralement à ce qu'ils optassent en faveur du premier de ces itinéraires. Il n'en fut rien. Comme ils rebroussèrent incontinent vers Pfüllendorf, Messkirch et Tüttlingen, on crut à l'imminence d'une bataille décisive. Feria la désirait. Aldringer s'y opposa. (6) Une feinte habile de ce dernier permit aux Austro-Espagnols d'éviter le contact de l'armée protestante. Sacrifiant leurs bagages, ils se replièrent à marches forcées, le 10 octobre, vers le Klettgau par Engen et Thiengen, suivis « à la course » par Horn, qu'un mouvement offensif de Wallenstein ne tarda pas d'ailleurs à rappeler en Franconie. (7) L'ancien lieutenant de Gustave-Adolphe espérait, en effet, que les villes forestières, dont le rhingrave Othon-Louis avait complété les défenses, (8) tiendraient au moins

(1) *Rohan à Bouthillier* Coire, 30 août 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 120.

(2) *B. von Sachsen-Weimar an Oxenstiern.* Donauwörth, 9./19. September 1633. ap. Irmer. op. cit. II. 334. — *Buondelmonte al Gran Duca di Toscana.* Venezia, 1° ottobre 1633. Arch. Mediceo. Venezia. n° *3019* f° 553. — *Zurich à Genève.* 22 septembre/2 octobre 1633. Arch. Genève. Portef. histor. n° *2928.* — F. Weinitz. op. cit. p. 38, 43 à 47. — *cf.* K. Jacob. Von Lützen nach Nördlingen. (Strassburg. 1904.) p. 90.

(3) *Sarotti al Senato.* Milano, 12 ottobre 1633. Frari. Milano. LXXVI. n° 330. — *M. de l'Isle à Hotman de Villiers.* Saint-Dizier, 18 octobre 1633. Aff. Etr. Palatinat. IV. 295. — Weinitz. op. cit. p. 47. — Bürsters Beschreibung des schwedischen Krieges. 1630—1647. (éd. Weech. Leipzig. 1875.) p. 35.

(4) *Buondelmonte al Gran Duca.* Venezia, 24 settembre 1633. Arch. Mediceo. Venezia. n° *3019* f° 525.

(5) *Rohan au roi.* Coire, 18 octobre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 225. — *Instruction au Sr de Miré, allant trouver le chancelier Oxenstiern.* 14 septembre 1633. Aff. Etr. Suède. III. 202.

(6) *cf.* Levassor. op. cit. IV. 383 sqq.

(7) *M. de l'Isle à Hotman de Villiers.* Saint-Dizier, 18 octobre 1633. loc. cit. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 30 ottobre 1633. loc. cit. — *Rohan au roi.* Coire, 25 octobre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 241. — *Hermann Wolf an Wilhelm V, Landgrafen von Hessen-Kassel.* Frankfurt a./M., 20./30. Oktober 1633. ap. Irmer. Die Verhandlungen Schwedens und seiner Verbündeten mit Wallenstein und dem Kaiser. (Leipzig. 1891.) t. III. 35. — Weinitz. op. cit. p. 47.

(8) *Le roi à Créqui.* 11 août 1633. Bibl. Nat. f. fr. *10 728* f° 21.

quarante-huit heures, lui donnant ainsi le temps de les secourir. [1] Ses calculs devaient être déjoués. Le 13, Waldshut ouvrait ses portes aux généraux alliés, lesquels emportèrent, le 15, Laufenbourg et Sæckingen et, le 17, Rheinfelden, dont ils firent passer la garnison au fil de l'épée. [2]

Aussi bien pour le roi Très-Chrétien que pour les Confédérés des cités évangéliques la situation ne laissait pas que de devenir menaçante. Réunis, Feria et Aldringer disposaient de ressources militaires beaucoup plus formidables que les adversaires de la maison d'Autriche ne l'avaient supposé de prime abord. [3] Leurs troupes, sans cesse rafraîchies par des contingents tirés de la Lombardie et du Tyrol, [4] pouvaient être évaluées à vingt ou vingt-cinq mille hommes, accompagnés d'une quarantaine de pièces d'artillerie. [5] Par prudence, Louis XIII donna l'ordre au maréchal de La Force de se diriger vers Saint-Dié et Remiremont à la tête d'une armée presque égale. [6] Mais nulle part l'alarme ne fut plus vive qu'au sein des cantons protestants. Au surplus, elle semblait justifiée. Schaffhouse, se sentant en péril, réclamait les secours de Zurich et de Berne contre les Impériaux qui dévastaient ses campagnes et mettaient à feu et à sang la seigneurie d'Eglisau. [7] Le « Vorort », de son côté, faisait appel à l'assistance de tous ses alliés. [8] Détaché au camp de Horn, Peblitz en avait rapporté l'impression très nette que les Suédois étaient plus enclins à s'éloigner qu'à se rapprocher de la frontière du Rhin. [9] Quant aux « Waldstætten », incités ouvertement par l'Espagne à profiter d'une conjoncture aussi favorable pour prendre leur revanche de l'incident de Stein, [10] ils demeuraient dans l'expectative et se refusaient à accorder à leurs confédérés de l'autre croyance l'appui immédiat que ceux-ci sollicitaient d'eux. [11]

(1) *Rohan au roi.* Coire, 25 octobre 1633. loc. cit.

(2) *Rohan au roi.* Coire, 18 octobre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 225. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 27 ottobre 1633. loc. cit. — *Mémoire.* (octobre 1633.) Aff. Etr. Allemagne. IX. — Siri. op. cit. VII. 648 sqq. — Weinitz. op. cit. 47 sqq. — E. Brehm. Johann von Aldringer. p. 68.

(3) «Le duc de Feria se trouve plus fort beaucoup qu'on ne le croyoit, ayant pour le moins vingt et deux mil hommes effectifs, sans ceux qui sans cesse encore passent par la Valteline.» *M. de l'Isle à Hotman de Villiers.* Saint-Dizier, 18 octobre 1633. Aff. Etr. Palatinat. IV. 295.

(4) *S. von Gœtzen an Georg Wilhelm, Kurfürsten von Brandenburg.* Frankfurt a./M. 6./16. September 1633. ap. Irmer. Die Verhandlungen Schwedens mit Wallenstein und dem Kaiser. (Leipzig. 1889.) t. II. 318.

(5) *Melchior de l'Isle à Hotman de Villiers.* Saint-Dizier, 18 octobre 1633. Aff. Etr. Palatinat. IV. 295. — *Rohan au roi.* Coire, 25 octobre 1633. loc. cit. — *Mémoire.* (octobre 1633.) Aff. Etr. Allemagne. IX. — Mercure suisse. p. 234. — E. Brehm. Johann von Aldringer. (Halle. 1882.) p. 65.

(6) *Bouthillier-Chavigny à Rohan.* Saint-Germain-en-Laye, 4 novembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 279. — *Adler Salvius an Johann Friedrich, Erzbischof von Bremen.* Hamburg. 16./26. November 1633. ap. Irmer. op. cit. III. 49.

(7) *Bernhard von Sachsen-Weimar an Taupadel.* Paling. 4. Oktober 1633. ap. Axel Oxenstiernas Skrifter och Brefvexling. (Stockholm. 1895.) t. VII. 96. — *Zurich à Genève.* 4/14 octobre 1633. Arch. Genève. Portef. histor. n° *2928.* — *Schaffhausen an Basel.* 4./14. Oktober 1633. St-Arch Basel. Politisches. *P* 9. (Dreissigjähr. Krieg. 1628—1643.) — *cf.* Schaffhausen während des Schwedenkrieges. 1633. (*Neue Zürcher Zeitung.* 1880. n°s 47—52.) — J. J. Mezger. Die Stellung und Geschichte des Kantons Schaffhausen während des 30jährigen Krieges. (Jahrbuch für Schweiz. Geschichte. t. IX. p. 109 sqq.)

(8) *Zurich à Genève.* 22 septembre/2 octobre 1633. Arch. Genève. Portef. histor. n° *2928.*

(9) *cf.* Seehausen. op. cit. 65.

(10) *Rosso al Senato.* Zurigo, 3 novembre 1633. loc. cit.

(11) *Rosso al Senato.* Zurigo, 20 ottobre 1633. loc. cit.

Grâce à la rapidité de leurs mouvements, les généraux alliés avaient déjoué toutes tentatives de résistance de la part des protestants sur les deux rives du fleuve. Les inquiétudes commençaient à peine à se calmer à Zurich que déjà l'orage éclatait sur Bâle, dont la banlieue était pillée et saccagée, comme l'avait été quelques jours auparavant celle de Schaffhouse. (1) A la veille d'atteindre Rheinfelden, Aldringer avait, en effet, formé le dessein de gagner, par le Sundgau, le pays de Ferrette. (2) Or, le consentement des autorités bâloises était indispensable à cette fin. Il les fit prier de le lui accorder et de lui vendre le droit de passage « moyennant un patagon par cavalier et un demi-patagon par fantassin ». (3) En vain Berne, dans la crainte que son alliée du nord n'arguât de sa faiblesse pour céder aux exigences autrichiennes, lui offrit un secours de douze cents hommes. (4) Terrorisés par le voisinage de la puissante armée qui poussait déjà ses avant-postes jusqu'aux portes de leur cité, les magistrats de celle-ci, imitant l'exemple de ceux de Stein, ne cherchèrent pas à défendre la neutralité dont ils avaient la garde. Quatre jours durant, les Austro-Espagnols campèrent sur les terres du canton protestant et s'y ravitaillèrent à loisir. (5) Des remparts de Bâle, on put les suivre longtemps des yeux dans leur marche vers le pont de la Birse, (6) qu'ils traversèrent enfin pour occuper les parties les plus fertiles de la Haute-Alsace. (7)

Ainsi donc il ne suffisait pas que les « Waldstætten » et leurs confédérés de Zoug et de Fribourg marquassent en toutes occasions leurs préférences pour la cause autrichienne. L'une au moins des cités évangéliques venait de trahir les intérêts des *Stati liberi* d'Allemagne et d'Helvétie en facilitant l'entrée d'Aldringer et de Feria dans le Sundgau et par suite la restitution aux Habsbourg de cet ancien patrimoine de leur maison. A la vérité, les Conseils de Bâle s'efforcèrent d'atténuer après coup la gravité de leur défaillance en invoquant la nécessité dans laquelle ils s'étaient trouvés de prendre d'une heure à l'autre une décision dont dépendait le salut ou la ruine de leurs administrés. Ils y réussirent d'autant moins que, malgré leurs dénégations,

(1) *Basel an Aldringer.* 7./17. Oktober 1633; *an Feria.* 10./20. Oktober 1633; *an Rudolff von Schönaw, anjetzo Commendant in Rheinfelden.* 28. November/8. Dezember 1633. St-Arch. Basel. Missiven. CXXXI.

(2) *Mémoire.* (octobre 1633.) Aff. Etr. Allemagne. IX.

(3) *Johann, Graf von Aldringer, an Basel.* Laufenburg, 5/15. Oktober 1633. St-Arch. Basel. Politisches. Q n° 16. (I.) p. 168. — *M. de l'Isle à Hotman de Villiers.* Saint-Dizier, 27 octobre 1633. Aff. Etr. Palatinat. IV. 297. — *Nouvelles de Bâle.* 30 octobre 1633. (Gazette de France. 1633. p. 454.) — P. Schweizer. op. cit. I. 260—261.

(4) *Nouvelles de Schaffhouse.* 10 novembre 1633. (Gazette de France. 1633. p. 47.)

(5) *Nouvelles de Bâle.* (Gazette de France. 1633. p. 454.) 30 octobre 1633. — *cf.* Franz Faeh. Der Durchmarsch der Kaiserlichen in Basel. 1633. (Basler Jahrbuch. 1890. p. 40.)

(6) *Mémoire.* (octobre 1633.) Aff. Etr. Allemagne IX. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 27 ottobre 1633. loc. cit.

(7) *Les députés réunis à Bade à Aldringer.* 7/17 octobre 1633. St-Arch. Basel. Politisches. Q n° 16. (I.) p. 175. — *M. de l'Isle à Hotman de Villiers.* Saint-Dizier, 27 octobre 1633. Aff. Etr. Palatinat. IV. 297. — *Hermann Wolf an Wilhelm V, Landgrafen von Hessen-Kassel.* Frankfurt a./M., 20./30. Oktober 1633. ap. Irmer. op. cit. III. 85. — *Sarotti al Senato.* Milano, 2 novembre 1633. Frari. Milano. LXXVI. n° 339. — Mercure suisse. p. 234 sqq. — Heusler. Mittheilungen aus den Basler Rathsbüchern. (Beiträge zur vaterl. Geschichte von Basel. t. VIII.) p. 242.

plusieurs de ces derniers, commerçants notables, avaient fait parvenir des vivres et des munitions aux assiégés de Brisach avant, et non seulement après la délivrance de cette place par les Austro-Espagnols.(1) L'émoi causé par cette révélation inattendue fut considérable et malaisé à calmer.(2) En butte aux récriminations de leurs coreligionnaires d'Helvétie, les Bâlois eurent à subir dans le même temps les reproches sévères mais justifiés des chefs de l'armée suédoise qui les accusaient de perfidie,(3) ceux de Rohan, sur l'esprit duquel leurs excuses n'eurent que peu de prise,(4) ceux enfin du roi Très-Chrétien, dont la pusillanimité de leur attitude dérangeait les plans stratégiques et les combinaisons politiques.

Mieux encore que les impressions décourageantes dont les chargés d'affaires à Soleure se faisaient l'écho dans leurs dépêches au Louvre; mieux encore que les relations, cependant très franches et très avisées, que Rohan adressait à son maître, de Bade et de Coire, la regrettable capitulation des autorités bâloises devant les sommations autrichiennes témoignait combien peu le monarque français avait à compter sur le concours effectif des Confédérés pour l'exécution de ses desseins dans la région des Alpes rhétiques.

Alors qu'un très faible effort, en le mettant en possession de la Valteline, eût interrompu les « progrès constants » des armées impériales, Louis XIII s'épuisait en démarches stériles pour obtenir de ses alliés des Ligues et de la Haute-Italie leur participation à une campagne qu'il s'obstinait à ne vouloir ouvrir à lui seul. En d'autres termes, il entendait « prendre de chacun d'eux ce qu'on en pouvoit tirer ».(5) Or, des cantons, la royauté française n'avait aucune assistance à espérer, ni en Alsace, ni dans la vallée de l'Adda. A l'heure où les Austro-Espagnols, « portés par leurs succès, » menaçaient les Trois-Evêchés et toute la frontière de l'Est, où le roi Très-Chrétien avait contre lui sa mère, son frère, le duc de Lorraine et le roi de la Grande-Bretagne, les Suisses ne pouvaient ni ne désiraient s'engager dans une lutte dont les détournaient à la fois leurs sympathies et leurs intérêts. Outre, en effet, que le nonce apostolique les poussait à offrir leur médiation aux grandes puissances, en vue du rétablissement de « la paix généralle »,(6) les petits Etats de l'ancienne

---

(1) *Rohan à Bâle.* Coire, 21 octobre 1633. St-Arch. Basel. Politisches. *P* 1. (Dreissigjähr. Krieg. 1633—septembre 1635.) — Mercure suisse. p. 236.

(2) «Li Signori di Basilea non vorrebbero permetter l'alloggio sudetto, ma converanno patientare » *Sarotti al Senato.* Milano. LXXVI. n° 337.

(3) *Otto Ludwig, Rheingraf, an Basel.* Colmar, 13/23. Januar 1634. St-Arch. Basel. Politisches. *Q* n° 16. (I.) p. 193. — Mercure suisse. p. 235—236. — *cf.* Heusler. Mittheilungen aus den Basler Rathsbüchern. (Beiträge zur vaterl. Geschichte von Basel. t. VIII.) p. 242.

(4) *Rohan à Bâle.* Coire, 21 octobre 1633. — *Basel an Rohan.* 2./12. Januar 1634. St-Arch. Basel. Missiven. CXXXI. — *Rohan à Bâle.* Coire, 24 janvier et 22 avril 1634. St-Arch. Basel. Politisches. *P* 1. (Dreissigjähr. Krieg. 1633—septembre 1635.)

(5) *Mémoire pour estre donné au roy par Mr de Bullion, touchant le dessein de la Valteline, de la part de Mrs de Rohan et Du Landé.* Coire, 5 décembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 293.

(6) *Barberini al Nunzio in Svizzera.* Roma, 12 febbraio 1633. St-Arch. Luzern. Dreissigjähr. Krieg. 1633.

croyance inclinaient depuis les incidents de Stein et de Constance et la chute de Nancy (1) à renouer avec Milan l'entente écrite expirée en 1626. Quant aux protestants, la politique inaugurée par Richelieu éveillait leurs défiances. L'occupation de Montbéliard par les Français ne leur agréait point. Le projet d'aliénation du comté de Neuchâtel soulevait chez eux de graves objections, soit que le roi songeât à l'annexer à la Bourgogne, en abandonnant comme compensation à Henri de Longueville le duché d'Alençon, soit qu'il se décidât à le rétrocéder à Victor-Amédée. (2) Enfin les bruits relatifs à un complot franco-savoyard contre Genève achevaient de rendre le Louvre suspect à ses alliés de la Suisse évangélique et de confirmer ceux-ci dans leur résolution de ne point prêter l'oreille aux propositions de la cour de Paris. (3)

Nouvelles tentatives de Richelieu en vue d'intéresser les Conseils de la Sérénissime République au sort des Grisons et de leurs pays sujets. — Négociations actives conduites par Du Landé avec les autorités de Bormio. — Inquiétudes qu'elles éveillent sur les rives de l'Adriatique. — Mission de Prioleau à Venise. — Conception française de la Ligue d'Italie. — Défiances du Sénat. — Ce corps repousse les ouvertures qui lui sont faites de Paris. — Bullion, le jeune, appuye résolument auprès du cardinal les projets de Rohan. — Moyens proposés par celui-ci en vue de relever le prestige de la couronne Très-Chrétienne en Rhétie. — La Saludie s'apprête à gagner ce dernier pays, puis l'Italie. — Par avance, on compromet au Louvre le succès de ses démarches en en divulguant l'objet. — Esprit d'irrésolution dont sont empreintes les instructions adressées le 10 janvier 1634 aux représentants de Louis XIII à Coire. — Leur incohérence les rend inexécutables et achève de discréditer la politique française dans la haute vallée du Rhin.

IX. Plus encore que l'assistance spontanée des cantons suisses, dont il pouvait, à la rigueur, dissimuler la défection en organisant à ses frais des levées que les Confédérés des deux confessions ne lui eussent sans doute pas refusées, Louis XIII jugeait indispensable de se procurer l'appui militaire et financier de la république de l'Adriatique, sans lequel ses conseillers ne croyaient pas qu'il fût prudent d'autoriser Rohan à franchir le Splugen. (4)

(1) *Le roi à Rohan et à Du Landé.* Camp de Saint-Nicolas, 8 septembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 149. — *Rohan au roi.* Coire, 19 septembre 1633. *Ibid.* f° 160.

(2) *Rosso al Senato.* Zurigo, 17/19 agosto 1633. Frari. Svizzeri. XXIX. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 6 ottobre 1633. *Ibid.* XXIX. — *Gio. Soranzo al Senato.* Parigi, 10 ottobre 1633. Frari. Francia. LXXXV.

(3) *Tomaso di Savoia al duca suo fratello.* Chambéry, 11 novembre 1633. *cf.* Claretta. Storia della reggenza di Cristina. III. 25 sqq.

(4) *Mémoire et instructions du roy en responce de la dépesche que nous avons envoyée le 12e d'octobre 1633.* Saint-Germain-en-Laye, 4 novembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 277. — *Raisons pour lesquelles on s'est autrefois opposé à l'alliance d'entre Venise et les Grisons et pour lesquelles on la peut permettre maintenant.* fin de 1633. Aff. Etr. Venise. LII.

Durant la campagne de Lorraine, Richelieu s'était ouvert de ses desseins au secrétaire de la Seigneurie chargé de suivre les opérations du siège de Nancy. Dès son retour à Paris, le cardinal se hâta de sonder les dispositions de l'ambassadeur Soranzo et de le mettre en rapports avec le Père Joseph et le surintendant Bullion, qui, l'un et l'autre, avaient mission de gagner aux vues du roi le représentant de Saint-Marc. Ces deux personnages exposèrent de la façon la plus nette à leur interlocuteur ce que le Louvre attendait de Venise. (1) Acculé à la nécessité de s'emparer de la Valteline pour éviter un soulèvement populaire en Rhétie, ou d'évacuer ce pays et de laisser les Espagnols y accomplir une dernière et irréparable violation du traité de Monçon, Louis XIII se déclarait résolu à adopter cette seconde solution, pour peu que le Sénat ne prît pas l'engagement solennel de s'associer à l'exécution d'une entreprise dont le terme n'aurait su être différé au delà du mois de mars 1634. (2)

En présence de l'insistance, trop vive à son gré, du capucin et du surintendant, Soranzo ne put se dispenser de dépêcher un courrier extraordinaire à Saint-Marc. Auparavant, néanmoins, il tint à connaître l'opinion de Bouthillier. Comme celui-ci paraissait ignorer jusqu'au premier mot des intentions nouvelles que Richelieu prêtait à son maître, l'envoyé de la Seigneurie crut devoir dénoncer au « Collège » la légèreté qui, selon lui, avait présidé à l'élaboration du projet soumis à son examen. (3) Il n'était certes pas nécessaire d'inciter le gouvernement vénitien à la prudence. Les expériences faites à Monçon, puis à Suse l'avaient rendu circonspect. A la vérité, ses inclinations naturelles l'engageaient à soutenir discrètement en Rhétie la cause française représentée par un homme qui possédait sa confiance. Mais, d'autre part, son amitié était recherchée avec opiniâtreté par l'Empire et par l'Espagne, dont les efforts à cette fin ne demeuraient pas complètement stériles. (4) L'une des principales objections opposées par la diplomatie de la Sérénissime République à la ratification du traité du 5 mars 1626 avait été l'évacuation et la démolition prévues dans celui-ci des ouvrages de Santa-Maria et de Traona par les forces alliées. (5) Dès lors les vues du Sénat s'étaient portées surtout vers Bormio, où les provéditeurs de Terre-Ferme ne désespéraient pas d'acquérir une influence suffisante pour contrecarrer dans une certaine mesure la main-

(1) *Soranzo al Senato.* Château-Thierry, 8 ottobre 1633. Frari. Francia. LXXXV.

(2) *Soranzo al Senato.* Parigi, 8 novembre 1633. *Ibid.* — *Mémoire pour estre donné au roy par Mr de Bullion, etc.* Coire, 5 décembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 293.

(3) *Soranzo al Senato.* Château-Thierry, 8 ottobre 1633; Parigi, 9 gennaio 1634. loc. cit.

(4) *Sorano a Cioli.* Madrid, 5 febbraio 1633. Arch. Mediceo. Spagna. n° *4959.* — «Questi Sigri ambasciatori di Spagna e di Francia fanno a chi più può per tirar la republica dal partito dei loro rè» *Buondelmonte al Gran Duca di Toscana.* Venezia, 12 novembre 1633. Arch. Mediceo. Venezia. *3019* f° 689.

(5) *Nicolò Sacchetti al Gran Duca.* Venezia, 20 giugno, 10 luglio e 8 agosto 1626. *Ibid.* n° *3012* fos 18, 25, 54.

mise de l'Escurial sur les routes militaires de la vallée de l'Adda. L'émoi fut donc aussi vif à Venise qu'il l'avait été à Coire, lorsqu'on y apprit que, depuis deux ans environ, Du Landé entretenait des pratiques secrètes dans cette région, dont il s'attachait à gagner les familles notables à la cause de la couronne Très-Chrétienne. (1) Sur les rives de l'Adriatique, en effet, l'opinion n'était pas loin de prévaloir que, au cas où la seigneurie de Bormio ne ferait pas retour aux Ligues Grises, il y avait un égal danger pour la sécurité du Bergamasque qu'elle passât sous la domination française ou sous la domination espagnole (2)

Aussi bien à Venise l'on paraissait résolu sinon à repousser à la fois les avances du Louvre et celles de l'Escurial, du moins à observer à leur égard une stricte réserve. Quelque intérêt qu'il y eût pour la Sérénissime République à ce que son résident à Zurich s'abouchât au plus vite avec Rohan, on ne l'autorisa cependant pas à se rendre en Rhétie. (3) Ce fut à Pfeffers que le duc le visita, dans la seconde quinzaine de septembre, au cours de son voyage à Bade, (4) et qu'il put se convaincre des difficultés que rencontrait l'adhésion du Sénat aux propositions royales. Ces difficultés, à dire vrai, il les avait prévues, et son opinion n'avait point varié qu'elles eussent pu être évitées en ne recourant à l'assistance des généraux de Terre-Ferme qu'une fois les opérations militaires engagées en Valteline. (5) Pourtant, sur l'ordre du roi, il n'hésita pas à dépêcher à Saint-Marc son secrétaire Prioleau. (6) Les instructions remises à celui-ci furent aussi précises que pressantes. Occupé depuis trois mois « à combattre les dégoûts des Grisons, les pratiques des Espagnols et les tumultes des Suisses », le collègue de Du Landé déclarait sans ambages que sa situation n'était plus tenable. (7) Le tocsin sonnait dans la région d'Ilantz, dont les communes, encouragées par les « Waldstætten », se refusaient à héberger plus longtemps les soldats français. (8) Affamés, ces derniers avaient parfois à marcher pendant douze heures avant de réussir à se procurer « un morceau de pain ». (9) Que si, après maintes tergiversations, le roi Très-Chrétien venait enfin de se résoudre à conquérir la vallée de l'Adda et à donner de l'aide aux *Stati liberi* de la Haute-Italie, c'était sous

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 29 dicembre 1633. loc. cit.

(2) *Soranzo al Senato.* Parigi, 20 dicembre 1633. Frari. Francia. LXXXV.

(3) *Rosso al Senato.* Zurigo, 29 settembre e 13 ottobre 1633. loc. cit.

(4) *Rosso al Senato.* Pfeffers, 1° e 24 settembre 1633. («nell'horrido di questa spelonca, situata tra alpestri montagne, dove appena arrivano i raggi del sole.») loc. cit.

(5) *Rohan au roi.* Coire, 25 octobre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 241. — *Le roi à Rohan.* Saint-Germain-en-Laye, 4 novembre 1633. loc. cit. — *Rohan à Servien.* Coire, 2 décembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 286. — *Mémoire pour estre donné au roy par Mr de Bullion.* Coire, 5 décembre 1633. loc. cit.

(6) *Le roi à Venise.* Commercy, 2 octobre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 238. — *Rohan au roi.* Coire, 25 octobre 1633. loc. cit. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 27 ottobre 1633. loc. cit.

(7) *Soranzo al Senato.* Château-Thierry, 8 octobre 1633. loc. cit. — *Rohan à Venise.* Coire, 20 octobre 1633. Frari. Filza Collegio. Sez. III. Secreta. Lettere Principi. 1612—1633. n° 58. — «La place n'est plus tenable icy.» *Rohan à Servien.* Coire, 2 décembre 1633. loc. cit.

(8) *Rohan au roi.* Coire, 15 novembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 258.

(9) *Rohan à Bouthillier.* Coire, 15 novembre 1633. *Ibid.* f° 261.

la condition formelle que le plus intéressé d'entre eux à la réouverture des passages alpestres ne lui marchanderait pas son assistance. (1)

Les débuts de la mission de Prioleau furent particulièrement difficiles. Alors qu'il pouvait s'attendre à trouver quelque appui chez l'ambassadeur de France, le secrétaire du duc se heurta de prime abord à l'hostilité de La Tuillerie. Celui ci, persuadé à tort que Rohan cherchait à empiéter sur ses attributions, ne dissimula pas ses préventions à l'égard d'un projet, dont, à son sens, le moindre défaut était de rendre peut-être inutiles les négociations pour la constitution d'une grande ligue italienne que Créqui et lui s'attachaient à remettre sur pied. (2) Quand il se décida enfin, le 3 novembre, à communiquer les intentions du roi au Sénat, dont Prioleau avait sondé en particulier les membres les plus influents, (3) la conjoncture était assez défavorable pour qu'il fût permis de prédire l'échec presque certain de ses démarches. Le départ de Horn de devant Constance, la délivrance de Brisach par Aldringer et Feria, les revers suédois en Silésie, les succès, « au delà de l'espérance », (4) des armes impériales, le renforcement notable des garnisons de la Lombardie étaient autant d'événements propres à donner à réfléchir au Collège, au sein duquel persistait, malgré les affirmations contraires venues de Paris, la crainte que, cette fois encore, Louis XIII ne s'engageât pas à fond. (5)

Ce n'était pas cependant que les offres les plus séduisantes n'eussent été adressées à la Seigneurie par La Tuillerie, aussi bien que par Prioleau. Ne s'étaient-ils pas faits fort, l'un et l'autre, de lui procurer l'alliance des Grisons, voire celle des Suisses, pour peu que ses représentants leur en exprimassent le désir ? Depuis que la diplomatie néfaste de Charles Paschal avait, en 1612, provoqué la dénonciation par les Trois Ligues du traité de Davos, on s'était attaché au Louvre à réparer dans une certaine mesure le préjudice causé aux intérêts vénitiens ensuite de cette surprise perfide autant qu'inopportune. Mais longtemps encore la crainte devait subsister à Paris qu'une entente directe ne s'établît entre Coire et Venise et que la Sérénissime République, rassurée quant à la réouverture de ses communications avec l'Allemagne, ne se montrât désormais moins docile à favoriser l'accomplissement des desseins politiques du roi Très-Chrétien. Quand, au cours de l'été de 1626, Louis XIII reconnut la nécessité d'adoucir l'amertume que la conclusion des articles de Monçon avait fait naître à Saint-Marc, son envoyé, le Sr de Châteauneuf, s'était engagé de sa part non pas à obtenir au Sénat l'alliance grisonne,

(1) *Rohan à Venise.* Coire, 20 octobre 1633. loc. cit.

(2) *Relation du Sr Prioleau, à son retour de Venise.* Coire, novembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 271.

(3) *Ibid.*

(4) *Rohan à Sabran.* Coire, 28 janvier 1634. Bibl. Nat. Arm. de Baluze. *256* f° 140.

(5) *Le roi à La Tuillerie.* Commercy, 2 octobre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 239. — *Mémoire envoyé à ma femme (la duchesse de Rohan), touchant la dépesche que le Sr Prioleau a apportée de Venise.* Coire, 18 novembre 1633. *Ibid.* f° 267. — *Relation du Sr Prioleau, etc.* novembre 1633. loc. cit. — *Rohan au roi.* Coire, 18 novembre 1633 Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 262. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 24 novembre 1633. loc. cit.

mais bien à lui garantir pendant dix années l'usage des passages de Rhétie sous certaines réserves. A la vérité, cette promesse était sans valeur, puisque, en la donnant, le monarque français disposait de l'exercice d'un privilège qui n'avait été concédé qu'à lui seul, et non point « à lui et à ses alliés ». Le refus des communes de la haute vallée du Rhin de se prêter à l'exécution d'un accord intervenu à leur insu était donc des plus justifié. Aussi les rancunes vénitiennes allèrent-elles moins au gouvernement de Coire qu'à celui de Paris. En décembre 1628, l'échec de la mission du Sr de La Saludie, chargé de sonder le « Collège » en vue de la constitution d'une ligue franco-vénéto-rhéto-helvétique, fut dû en partie au souvenir pénible qu'avait laissé sur les rives de l'Adriatique le résultat négatif de la négociation de Châteauneuf. (1)

Les traités de Suse et de Fontainebleau, de mars et de septembre 1629, conséquences de la courte campagne de Louis XIII en Piémont et de l'invasion autrichienne en Rhétie, fixèrent avec plus de force encore l'attention des autorités de la Sérénissime République sur ce dernier pays. Ainsi qu'on l'a dit plus haut, le Sénat fit d'une diversion dans la région du Splugen, et non ailleurs, la condition *sine qua non* de sa participation aux frais de la levée suisse de Bassompierre. Satisfaction lui ayant été refusée sur ce point, il se déroba derechef aux instances françaises. Mais la défaite de ses troupes à Valeggio le ramena pour un temps dans l'orbite de la politique du Louvre. Ce fut l'heure que choisit Avaux pour tenter de remettre sur pied le projet soumis naguère au Collège par La Saludie, projet auquel Toiras, reprenant à son compte une idée éclose vers la fin de l'année 1626, (2) nourrissait l'espoir d'associer Victor-Amédée. (3) De son côté, Richelieu, dont le Père Joseph entretenait les illusions, approuvait cette solution (4) que Brulart de Léon, à son retour de Ratisbonne, persistait à considérer comme la seule chance de salut des Grisons au cas d'une menace de réoccupation de leurs vallées par les Impériaux. (5) Toutes les objections s'étaient dissipées qu'avait soulevé jadis à la cour de Louis XIII la perspective du renouvellement des capitulations de Davos. (6) Par malheur les circonstances ne semblaient guère

---

(1) *Avaux à Herbaut.* Venise, 13 février 1629. Aff. Etr. Venise. XLVII.

(2) *Proposition d'une confédération et union estroite entre la France, Venise, les Suisses et les Grisons, pour maintenir inviolablement l'observation du traité de Valteline.* décembre 1626. Aff. Etr. Suisse. XXIV. 185.

(3) *Projet de ligue pour la défense des Grisons.* [«Le roy, la République et le duc de Savoie...»] Aff. Etr. Grisons. VIII. 73. — *Memoria di Lega per la diffesa de Grisoni, trà il re, la republica e il duca di Savoia.* dicembre 1631. Frari. Francia. LXXXI. f° 259. — *Avaux à Bouthillier.* Venise, 19 juillet 1633. Aff. Etr. Venise. L.

(4) *Contarini al Senato.* Meaux, 25 agosto 1631. Frari. Francia. LXXXbis. — *Contarini al Senato.* Moret, 9 ottobre 1631. *Ibid.* LXXXI. — *cf.* Fagniez. op. cit. II. 442.

(5) *Scaramelli al Senato.* Solodoro, 23 agosto 1629. Frari. Svizzeri. XXV. — *Contarini al Senato.* Troyes, 2 ottobre 1631. Frari. Francia. LXXXI.

(6) *Raisons pour lesquelles on s'est autrefois opposé à l'alliance d'entre Venise et les Grisons et pour lesquelles on la peut permettre maintenant.* fin de 1633. Aff. Etr. Venise. LII.

propices à la réalisation immédiate de ce dessein qui comptait cependant de très nombreux partisans à Saint-Marc. (1) C'était l'époque, en effet, où surgissaient à Rome, à Paris, à Madrid, à Milan des prétentions rivales quant à la formation d'une grande confédération italienne. Ainsi qu'il était à prévoir, la conception française de cette dernière devait peu à peu reléguer à l'arrière-plan celle de la « ligue à quatre » dont Avaux poursuivait l'établissement. (2) Le départ de Rohan pour Coire; les préparatifs belliqueux des Grisons; l'attitude comminatoire du gouverneur de la Lombardie suffirent à faire prévaloir derechef dans les Conseils de la Seigneurie une politique de temporisation. (3)

A la longue, un découragement profond s'emparait des esprits à Venise. On y était las de la versatilité des communes de Rhétie et convaincu que le premier souci de celles-ci, supposé que la Valteline leur fût restituée, serait de se placer, elles et leurs pays sujets, sous la protection de l'Espagne. (4) Quand donc, en novembre 1633, La Tuillerie revint à la charge auprès du Sénat, ses instances en faveur de la constitution, sous l'égide de la France, d'une ligue défensive à laquelle se fussent ralliés les *Stati liberi* échelonnés entre le Sundgau et l'Adriatique devaient avoir aussi peu de succès que celles en vue d'un groupement de même caractère dont eussent fait partie « à l'exclusion de tous autres » le roi Très-Chrétien, le pape, la Sérénissime République et les ducs de Parme et de Modène. (5) Poussés dans leurs derniers retranchements par l'ambassadeur de Louis XIII et pressés de donner à celui-ci la réponse catégorique qu'il attendait d'eux, les membres du « Collège » se bornèrent à insinuer, qu'en présence des avantages remportés depuis peu par la maison d'Autriche, il n'était pas à croire que les propositions du Louvre fussent maintenues; mais que, si cependant on en jugeait autrement dans l'entourage du monarque français, ils verraient alors à parler plus clair. » (6)

Les négociations de La Tuillerie prenaient un tour délicat. On se résolut à les transporter à Paris. D'une part, en effet, grâce à certaines complicités chèrement payées, rien n'échappait au ministre d'Espagne à Venise des avis que l'on trasmettait de Coire à la Seigneurie (7) et, d'autre part, il paraissait acquis que cette dernière n'hésitait à se déclarer qu'ensuite des tergiversations du roi à prescrire à son lieutenant général en Rhétie de pénétrer en Valteline. (8)

En prévision de l'effort suprême qui allait être tenté auprès du Louvre à la fois par les Grisons et par Rohan, celui-ci s'était donné à tâche de recruter

(1) *Le Père Joseph à Bouthillier.* Ratisbonne, 4 novembre 1630. Aff. Etr. Allemagne. VII.
(2) *Contarini al Senato.* Nogent l'Artaud, 6 dicembre 1631. Frari. Francia. LXXXI.
(3) *cf.* Bühring. op. cit. 224. — *cf.* Siri. VII. 431 sqq.
(4) *Avaux au roi.* Venise, 29 novembre 1631. Aff. Etr. Venise. L.
(5) *Buondelmonte al Gran Duca.* Venezia, 15 ottobre 1633. Arch. Mediceo. Venezia. *3019* f° 583.
(6) *Relation du Sr Prioleau, à son retour de Venise.* novembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 271.
(7) *Rosso al Senato.* Zurigo. 21 novembre 1633. loc. cit.
(8) *Soranzo al Senato.* Parigi. 10 novembre 1633. Frari. Francia. LXXXV.

des alliés. [1] Pressenti, Oxenstiern avait certes promis son appui. Mais était-il prudent de faire état de ce concours alors que les représentants du chancelier suédois en France ne parvenaient pas à obtenir pour lui l'assistance sans laquelle il estimait ne pouvoir résister plus longtemps aux armées impériales? [2] A la vérité, un témoignage spontané s'offrait dont il semblait difficile que l'on ne tînt pas compte dans l'entourage de Louis XIII, car, bien que favorable aux prétentions du duc, il émanait du frère de son ennemi intime, du commissaire Bullion que le surintendant avait envoyé dans la haute vallée du Rhin avec la mission d'y rechercher dans les pièces comptables de l'ambassade tout ce qui, perfidement exploité par les adversaires de l'ancien chef des huguenots, serait de nature à porter atteinte au crédit de ce dernier. Or, Bullion le jeune, dont la venue avait cependant provoqué de vives protestations parmi les communes des Trois Ligues, s'était si peu fait l'instrument des passions de son aîné que, rappelé à la cour dans les premiers jours de décembre, il s'apprêtait à y desservir le seul Du Landé, mais à défendre en revanche les intérêts de Rohan avec autant d'ardeur que le Sr de Roqueservière, dépêché dans le même temps de Coire à Paris. [3]

Ainsi donc une nouvelle et impartiale relation des événements qui se déroulaient dans la région du Splugen permettait de constater que, contrairement à l'opinion dominante chez les familiers du cardinal, aucune exagération ne s'était glissée dans les avis transmis jusque là au roi Très-Chrétien par ses ministres sur les rives de la Plessur. [4] Bullion et Roqueservière tombaient en effet d'accord pour reconnaître que les Grisons, prêts depuis plusieurs mois à descendre en Valteline, n'étaient plus disposés à se payer des défaites passées; que le crédit du Louvre s'effondrait à vue d'œil dans la Rhétie de deçà les monts; que les soldats français isolés ne s'y sentaient plus en sûreté et que le lieutenant général lui-même, dégoûté du peu d'écho que rencontraient ses appels réitérés à Paris, songeait à regagner Venise, sans attendre d'y être invité comme en décembre 1632. [5]

En revanche, rien ne fut négligé, ni par le commissaire des finances aux Trois Ligues, ni par le délégué spécial du commandant de la petite armée franco-grisonne, de ce qui, de prime abord, paraissait capable d'éveiller dans l'esprit de Richelieu le désir d'assurer à la France et à ses alliés la libre et exclusive jouissance des routes militaires de la vallée de l'Adda. Une carte détaillée des Alpes rhétiques, dont était porteur le Sr de Bullion, permit en

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 22 dicembre 1633. Frari. Svizzeri. XXIX.

(2) *Soranzo al Senato.* Parigi, 1° novembre 1633. Frari. Francia. LXXXV.

(3) *Rohan au roi.* Coire, 2 décembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 282. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 8 dicembre 1633. Frari. Svizzeri. XXIX. — *Soranzo al Senato.* Parigi, 20 e 27 dicembre 1633, 11 gennaio 1634. Frari. Francia. LXXXV. — *Du Landé à Richelieu.* Coire, 27 décembre 1633. Aff. Etr. Grisons. VIII. 131.

(4) *Soranzo al Senato.* Parigi, 11 gennaio 1634. Frari. Francia. LXXXV.

(5) *Soranzo al Senato* Parigi, 13 dicembre 1633, 3 gennaio 1634. *Ibid.*

effet au cardinal de constater qu'il était loisible à Rohan de s'emparer en une nuit de Tirano, de Sondrio et de Bormio, (1) voire de s'y maintenir, soit que le gouvernement vénitien se déterminât à le renforcer de quelques milliers d'hommes, soit que le Louvre, prenant en considération l'importance des derniers succès des Impériaux, se décidât à lui donner carte blanche pour lever en Suisse, dans le Valais et en Rhétie les contingents qu'il jugerait indispensables à la réussite de son dessein. (2) Enfin, bien qu'il semblât gravement compromis, le prestige de la couronne Très-Chrétienne au sein du pays grison pouvait être en partie restauré, et cela de façon stable et sans beaucoup de frais. Frappé du surcroît d'influence que procurait à la maison archiducale d'Innsbruck, déjà maîtresse du château de Tarasp, la possession de la seigneurie de Räzüns, Rohan conseillait vivement au roi de se rendre acquéreur de celle de Reichenau, également dans la Ligue Grise. Il voyait à cet achat un triple avantage. En premier lieu, le danger que cette terre passât à l'Autriche eût été définitivement écarté. Or, son détenteur, le colonel de Schauenstein, affaibli par l'âge et les infirmités, laissait une fille unique, à laquelle les secrétaires-interprètes Molina et Tschudi, considérés par Du Landé comme de « faux frères », traîtres à la cause française, cherchaient à faire épouser Pierre Kœnig de Mohr, gouverneur de Lindau pour Ferdinand II. (3) Il n'y avait donc pas un moment à perdre pour conjurer les conséquences d'un événement dont il semblait désormais malaisé d'entraver l'accomplissement. D'autre part, citadelle française au cœur de la Rhétie, Reichenau devenait un obstacle infranchissable aux progrès de l'influence tyrolienne dans les Trois Ligues. Enfin, supposé même que le Luziensteig et le Pont-du-Rhin tombassent aux mains des Impériaux, le roi Très-Chrétien, nanti de l'héritage des Schauenstein, n'en conservait pas moins une porte d'accès indépendante sur la haute vallée du Rhin, par Glaris, le col du Segnes, Flims et Trims. (4)

Invité à donner son avis quant à la solution des difficultés dont il venait de présenter l'impartial exposé, Bullion tint un langage très net. Selon lui, Louis XIII n'avait à choisir qu'entre l'octroi de l'assistance réclamée de lui par les Grisons et le retrait de ses troupes de la Rhétie. Hors de là tout était leurre et illusion. (5) Richelieu parut d'abord se ranger à cette opinion. Il fut décidé que de nouvelles ouvertures seraient faites à la Sérénissime République. En conséquence, dans la seconde quinzaine de décembre, une conférence eut lieu à Rueil entre le Père Joseph et Soranzo. Celui-là annonça à celui-ci que le Sr de La Saludie avait l'ordre de gagner sans retard Venise et, s'il le fallait, Florence, Turin, Modène et Parme. Le projet d'entente pour la défense

(1) *Soranzo al Senato.* Parigi, 9 e 11 gennaio 1634. Frari. Francia. LXXXV.

(2) *Mémoire pour estre donné au roy par Mr de Bullion, etc.* Coire, 5 décembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* fº 298.

(3) *Du Landé à Richelieu.* Coire, 27 décembre 1633. Aff Etr. Grisons. VIII. 131.

(4) *Mémoire particulier baillé à Mr de Bullion.* Coire, 5 décembre 1633 Bibl. Nat. f. fr. *4106* fº 300.

(5) *Soranzo al Senato.* Parigi, 8 gennaio 1634. loc. cit.

des Trois Ligues, dont il était porteur, fut soumis à l'ambassadeur de Saint-Marc et subit même certaines retouches propres à le rendre plus acceptable aux autorités de la Seigneurie. On convint, entre autres, que cette dernière ne serait pas tenue de se procurer le consentement du Louvre, au cas où elle aurait à se servir des passages des deux Rhéties et qu'aucun prince italien ne serait invité à accéder au traité (Rueil, 18 décembre). (1)

A la demande expresse des Conseils de la Sérénissime République, les négociations avaient été poursuivies jusque là dans le secret le plus absolu. Or, ce secret commençait à peser à Richelieu. Il résolut de le rompre dans l'espoir que la révélation de l'existence d'un accord franco-vénitien relatif à la Valteline inspirerait de salutaires réflexions aux politiques de l'Escurial et les engagerait à la prudence. Ce calcul devait être déjoué. Alors que le cardinal comptait sur l'apaisement, ce fut un véritable branle-bas de combat que provoquèrent en Lombardie les nouvelles inquiétantes reçues simultanément de Paris, de Lucerne et de Venise. A dire vrai, les craintes manifestées par les correspondants du gouverneur de Milan semblaient très exagérées. Il n'était pas exact que d'importantes sommes de deniers eussent été mises depuis peu à la disposition de Rohan ; que celui-ci armât « à outrance », organisât des levées en Suisse, méditât une surprise contre Urseren (2) et que quelques-uns de ses régiments, massés aux frontières de la vallée de l'Adda, fussent prêts à se joindre aux garnisons du Bergamasque. (3) Néanmoins les défiances espagnoles étaient éveillées et les protestations pacifiques des autorités de la Seigneurie auprès du Cardinal-Infant ne parvinrent pas à les calmer (4) ni à contrebalancer l'impression défavorable causée dans la région du *Navilio Grande* par l'annonce de la mission confiée au S^r^ de La Saludie. (5) L'événement paraissait donner raison à ceux des membres du Conseil d'Etat du roi Catholique qui s'étaient opposés au passage d'un trop grand nombre de troupes de Lombardie en Alsace. (6) Toutes les forces disponibles de la couronne d'Espagne dans la Haute-Italie furent acheminées vers le Cômasque. Des circonstances imprévues empêchèrent seules ces dernières de se saisir à l'improviste de Riva et de Chiavenna. En revanche le bruit persista durant plusieurs

---

(1) *Projet de ligue amendé pour la défense des Grisons.* Rueil, 18 décembre 1633. Frari. Francia. LXXXV. — *Soranzo al Senato.* Parigi, 22 dicembre 1633.

(2) «Scrive anco il medesimo Casati di haver fondatamente potuto saper che pensi Roan di occupare il passo d'Orsera.» *Sarotti al Senato.* Milano, 16 novembre 1633. Frari. Milano. LXXVI. n° 346.

(3) *Sarotti al Senato.* Milano, 16 novembre 1633. loc. cit. — «Il duca di Roano ammassa gente a furia; dicesi certo per venire al riacquisto della Valtellina con consenso anco di questi S^ri^, che, come vedranno mossi le armi, promettono aiuti.» *Buondelmonte al Gran Duca.* Venezia, 19 novembre 1633. Arch. Mediceo. Venezia. n° *3019* f° 705. — «Ci è avviso di Lucerna che il Christianissimo fa levata di 6 mille Svizzeri, dicesi per mandarli ne presidi di Tul, Metz e Verdun, e che intendevano che i Grigioni si armarono sollecitamente ad instanza de Franzesi, con far credere che voglino calare in Valtellina». *Buondelmonte al Gran Duca.* Venezia, 26 novembre 1633. *Ibid.* f° 710.

(4) *Sarotti al Senato.* Milano, 9 novembre 1633. Frari. Milano. LXXVI. n° 341.

(5) *Soranzo al Senato.* Parigi, 9 gennaio 1634. Frari. Francia. LXXXV.

(6) *Sorano a Cioli.* Madrid, 31 dicembre 1633. Arch. Mediceo. Spagna. n° *4959.*

semaines que Feria, aussitôt Brisach ravitaillé, rebrousserait vers la Rhétie afin d'en expulser les Français. ([1])

Les Espagnols prévenus des desseins du Louvre; les Suisses indifférents; les Grisons à bout de patience; les Vénitiens refroidis ensuite de l'indiscrétion qui dévoilait à l'Escurial leurs négociations avec les ministres du roi Très-Chrétien, ([2]) il devenait indispensable que celui-ci arrêtât sa décision et sortît, de façon quelconque, du dilemme où l'avait enfermé Rohan. Une conférence « secrétissime » fut tenue à Rueil, le 10 janvier, hors la présence de Soranzo. Bullion développa à nouveau les arguments qui militaient en faveur d'une solution énergique et prompte, conforme aux désirs des envoyés français auprès des Trois Ligues. ([3]) Mais déjà les pensées de Richelieu suivaient un autre cours. Au Louvre, on ne songeait plus guère à la Valteline. Tout l'intérêt de la politique capricieuse du cardinal se reportait vers l'Allemagne. ([4]) Dans ses préoccupations, Philippsbourg primait derechef Pignerol. La fâcheuse illusion que la restitution de la vallée de l'Adda aux Grisons était réalisable par les voies pacifiques reprenait vie. ([5]) Les instructions adressées le 10 janvier aux représentants de la couronne à Coire devaient nécessairement se ressentir de cette nouvelle et lamentable défaillance. En fait, l'esprit d'irrésolution dont elles étaient empreintes égalait leur incohérence.

Dans ses réponses aux questions précises que lui posait le premier ministre, Bullion avait eu l'imprudence de déclarer qu'en aucun cas l'ouverture de la campagne projetée dans les pays sujets d'outre-monts ne pourrait être ajournée au delà du mois d'avril 1634. ([6]) Richelieu avait dès lors un prétexte à atermoiement. Il en usa pour remettre au printemps sa décision finale. Dans l'intervalle le lieutenant général et l'ambassadeur ordinaire devaient s'attacher, l'un et l'autre, à calmer par la passivité de leur attitude les appréhensions milanaises. Que si les forces adverses concentrées dans le Cômasque parvenaient à se saisir à l'improviste de la Valteline entière, il était prescrit à Rohan de replier ses avant-postes vers l'intérieur de la Rhétie, puis de faire patienter les Grisons jusqu'à l'heure où les Vénitiens entreraient en scène et où le roi, instruit de leur détermination, aurait eu le loisir d'arrêter lui-même ses plans. Supposé, en revanche, que les Espagnols bornassent leur effort à la conquête de Riva, on ne s'opposait pas au Louvre à ce qu'il fût répondu à cette provocation par l'occupation de Bormio. Au cas enfin où les deux extrémités de la vallée tomberaient simultanément aux mains de l'ennemi, Louis XIII autorisait le chef de la petite armée franco-grisonne à pénétrer

---

(1) *Sarotti al Senato.* Milano, 13 dicembre 1633. Frari. Milano. LXXVI. n° 350.
(2) *Soranzo al Senato.* Parigi, 9 gennaio 1634. Frari. Francia. LXXXV.
(3) *Soranzo al Senato.* Parigi, 11 gennaio 1634. *Ibid.*
(4) *Soranzo al Senato.* Parigi, 20 dicembre 1633. loc. cit.
(5) *Soranzo al Senato.* Parigi, 8 e 10 novembre 1633. loc. cit.
(6) *Soranzo al Senato.* Parigi, 11 gennaio 1634. Frari. Francia. LXXXV.

avec ses troupes dans les châteaux de Tirano, de Sondrio et de Morbegno. ([1])

Au demeurant il y avait contradiction absolue entre les ordres transmis à Coire et les mesures décrétées par ailleurs pour entraver à l'avenir le va-et-vient des régiments autrichiens entre l'Allemagne et l'Italie. D'une part, en effet, on négociait avec le duc de Savoie, les cantons catholiques, la Sérénissime République pour fermer à l'Espagne le Pont-de-Grezin, les défilés du Gothard et les routes conduisant de Milan à Innsbruck par le Bergamasque. ([2]) De l'autre, on laissait les passages de la vallée de l'Adda ouverts aux *tercios* lombards, avec le chimérique espoir qu'ils s'abstiendraient d'en user et que, par suite, Rohan n'aurait pas à intervenir pour les en empêcher. Oubliait-on donc à Paris que le Stelvio était désormais la seule voie « terrestre » par laquelle le roi Catholique pût renforcer les garnisons de ses possessions d'Italie?

Par surcroît, comme si la situation faite au lieutenant général n'apparaissait pas suffisamment délicate, les instructions dont on le conviait d'assurer l'exécution étaient conçues dans un esprit si étroit que, libre de ses décisions, il eût sans doute hésité à franchir le Splugen, et cela dans la crainte que son entrée en Valteline ne fût encore plus préjudiciable aux intérêts des Grisons que ne l'avait été son long et infructueux séjour en deça des monts. Dans le cas, en effet, où il n'eût pas été jugé possible d'éviter le déchaînement des hostilités sur les rives de l'Adda, Rohan était bien autorisé à lever deux mille Suisses, mais à la condition qu'il les prît, pour la majeure partie, dans les cantons catholiques, dont les autorités ne cessaient, depuis quelques semaines, de porter contre lui les accusations les plus passionnées. En outre, il lui était prescrit de dissiper par avance les illusions que ses hôtes n'auraient pas manqué de se forger en le voyant s'acheminer au delà des Alpes. L'intention du roi était de prévenir les desseins agressifs de l'Espagne, mais non point de rompre le traité de Monçon. ([3]) Après avoir versé leur sang pour aider la France à reconquérir le patrimoine dont les avait dépossédés la rébellion des Valtelins, les Grisons eussent été invités à regagner l'Engadine, puisque aussi bien, aux termes des capitulations du 5 mars 1626, l'installation de garnisons protestantes dans les pays sujets d'outre-monts demeurait interdite. Il n'y avait plus guère qu'à Paris que l'on se refusât à prévoir l'heure, cependant prochaine, où les Trois Ligues chercheraient à secouer la tutelle qui pesait sur elles et à se rapprocher d'un ennemi dont elles avaient eu moins à souffrir en somme depuis dix ans que de leur allié français.

---

(1) *Mémoire pour Mrs de Rohan et Du Landé.* Rueil, 4/10 janvier 1634. Aff. Etr. Grisons. VIII. 134, 135.
(2) *Soranzo al Senato.* Parigi, 10 novembre 1633. Frari. Francia. LXXXV.
(3) *Mémoire pour Messrs de Rohan et Du Landé.* Rueil, 4/10 janvier 1634. Aff. Etr. Grisons. VIII. 134 135.

Les préparatifs belliqueux se poursuivent dans les deux camps aux Ligues malgré la levée du siège de Constance. — Arrestation de Kesselring à Wyl. — Emotion qu'elle soulève dans les cités évangéliques. — Obstination déployée en cette circonstance par les magistrats de la Suisse primitive. — Vaine intervention des cantons étrangers au conflit. — Privés des secours de l'Autriche et de l'Espagne, les « Waldstætten » ne repoussent pas l'idée de soumettre leur différend avec Zurich à la médiation du roi Très-Chrétien.

X. Si, à Paris, l'on s'était bercé de l'espoir que la retraite des Suédois de devant Constance suffirait à ramener au sein des Ligues sinon la concorde, du moins une tranquillité relative, cet espoir devait être promptement déçu. A la vérité, le départ très opportun de Horn avait conjuré l'orage prêt à éclater dans la Suisse orientale; (1) mais les deux partis s'obstinaient à ne point désarmer et leurs représentants en Thurgovie continuaient à s'observer dans une attitude haineuse. (2) Menacés « sans subjet », de l'avis de Rohan, par les catholiques, (3) les protestants précipitèrent les préparatifs belliqueux qu'ils n'avaient au reste cessé de pousser en secret depuis le printemps. (4) Quant aux « Waldstætten », toujours enclins à ressusciter leurs anciennes querelles soit avec Zurich, soit avec Glaris, pour peu que la fortune parût favoriser sur le Rhin les armes impériales, (5) ils venaient de manifester à nouveau la nature des sentiments qui les animaient envers leurs confédérés de l'autre croyance, en se refusant à prendre l'engagement de les assister, à moins qu'ils ne fussent ***injustement*** attaqués. (6)

Les choses en étaient à ce point, lorsqu'un incident aussi violent qu'inattendu suffit à déranger les calculs de ceux d'entre les Suisses chez lesquels persistait l'espoir tenace d'apaiser le conflit qui mettait aux prises le « Vorort » avec ses voisins du sud et de l'est. En butte aux incursions répétées de la garnison de Constance, qui, malgré le voisinage d'une partie des troupes de l'*Union évangélique*, se vengeait sur eux du long séjour des assiégeants à Gottlieben, (7) les protestants thurgoviens s'étaient résolus à exposer leurs

(1) *Horn an Oxenstiern.* Offenburg, 11. Oktober 1633. ap. Axel Oxenstiernas Skrifter och Brefvexling. (Stockholm. 1897.) t. VIII. 140.

(2) *cf.* P. Schweizer. Die Schweizerische Neutralität. I. 248.

(3) *Rohan à Tronchin.* Coire, 6 décembre 1633. Arch. Tronchin, à Bessinge.

(4) *Oliver Fleming to Sir J. Coke.* Zurich, 12/22 march 1633. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerland. Misc. Pap. n° 3. — *Rohan à Tronchin.* Coire, 6 décembre 1633. Arch. Tronchin. à Bessinge. — *cf.* Gonzenbach. op. cit. I. 15.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 5 luglio 1634. Frari. Svizzeri. XXX.

(6) *Rosso al Senato.* Zurigo, 10 novembre 1633. *Ibid.* XXIX. — Eidg. Absch. V² 783 c.

(7) Mercure suisse. 224. — *G. Horn an Oxenstiern.* Offenburg. 11. Oktober 1633. ap. Axel Oxenstiernas Skrifter och Brefvexling. (Stockholm. 1897.) t. VIII. 140.

doléances aux membres du Conseil de guerre institué par les Lucernois et leurs adhérents pour la défense des bailliages orientaux « contre tous agresseurs », semblait-il, et non seulement contre les Suédois. (1) En agissant ainsi, ils obéissaient certes à une fâcheuse inspiration. Au nombre de leurs délégués figurait, en effet, le Zuricois Kilian Kesselring, quartier-maître général de la Thurgovie, que trois voyages — consécutifs, à la vérité, mais indispensables, — auprès de Horn avaient très à tort rendu suspect aux autorités des petits cantons. (2) Arrêté le 5 octobre à Wyl, sur les terres de l'abbé de Saint-Gall, alors qu'il n'avait point encore accompli sa mission, le malheureux officier, accusé de haute trahison, devait y séjourner un mois entier avant d'être transféré à Schwytz, où ses geôliers s'apprêtaient à le traiter avec d'autant moins de ménagements que leurs rancunes étaient plus vivaces envers ceux dont il avait accepté de se constituer le mandataire. (3)

L'émotion soulevée dans les cités évangéliques, tant par ce coup de force que par l'illégalité de la procédure entamée à l'égard du prisonnier, fut des plus violentes. Après avoir vainement réclamé de qui de droit la mise en liberté immédiate de celui-ci, (4) le « Vorort » prit la résolution de recourir aux mesures extrêmes. A cette heure, certes, la situation apparaissait sous les couleurs les plus sombres. Réunis dans les premiers jours d'octobre à Lucerne et à Aarau, députés catholiques et députés protestants arrêtaient leurs dispositions en vue d'une rupture qu'ils estimaient très prochaine. (5) Cependant, seul d'entre les Etats de la nouvelle croyance, Zurich semblait animé de sentiments vraiment belliqueux. (6) Comme toujours, Bâle et Schaffhouse observaient une sage réserve. (7) A Berne même, l'opinion n'était pas loin de prévaloir que, sur les rives de la Limmat, l'on avait manqué quelque peu de prudence en entretenant avec les chefs de l'armée suédoise une correspondance trop active. (8) Dans le camp adverse non plus, l'unanimité n'était pas acquise aux solutions violentes préconisées par les trois cantons primitifs et Zoug dans leurs diètes particulières des 7 et 14 octobre. Si les Fribourgeois et les Soleurois inclinaient à partager la fortune des Confédérés de la région du Gothard au cas d'une rupture entre ceux-ci et les protestants, (9)

---

(1) *cf.* J. J. Keller. Der Kriegsgerichtliche Prozess gegen Kilian Kesselring. 1633—1635. (Frauenfeld. 1884.) p. 6, 33.

(2) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 27 june/7 july 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Pap. n° 3. — J. J. Keller. op. cit. 16, 42.

(3) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 27 june/7 july 1634. loc. cit. — *cf.* Zurlauben. op. cit. VI. 420 sqq. — Mercure suisse. 226. — J. J. Keller. op. cit. 36, 46.

(4) Eidg. Absch. V² 786 *a* (Weggis, 14 octobre); 795 *a* (Brunnen. 17 novembre 1633). — *cf.* J. J. Keller. Der Kriegsgerichtliche Prozess gegen Kilian Kesselring. 1633—1635. (Frauenfeld, 1884.) p. 42. 45.

(5) Eidg. Absch. V² 780—783. (Lucerne, 7—8 octobre); 783—786 (Aarau, 8—9 octobre).

(6) Eidg. Absch. V² 800 *a*. — J. J. Keller. op. cit. 63.

(7) Eidg. Absch. V² 806 *a*. — J. J. Keller. op. cit. 61.

(8) *Rosso al Senato.* Zurigo, 10 novembre 1633. Frari. Svizzeri. XXIX. — *Bern an Luzern.* 23. November 1633. St-Arch. Luzern. Dreissigjähr. Krieg. (1633.)

(9) Eidg. Absch. V² 781—782 *a*.

les Lucernois, en revanche, s'attachaient à modérer l'ardeur excessive de leurs voisins d'Uri, de Schwytz et d'Unterwalden (1) et se persuadaient qu'eux-mêmes rendraient plus de services à la cause catholique en se proclamant neutres, malgré leurs sympathies évidentes pour les autres « Waldstætten » qu'en se jetant dans une mêlée dont ils n'osaient prévoir l'issue. (2)

Vers le milieu d'octobre toutefois, les partisans de la paix purent nourrir l'espoir que leurs conseils finiraient par être écoutés. Au cours d'une conférence tenue à Gersau, les députés des petits cantons de la Suisse centrale acceptèrent l'invitation que leur adressait Berne d'assister à une diète générale assignée à Bade au 23 de ce mois. (3) Par malheur, l'obstination de leurs « Seigneurs et Supérieurs » quant au fond du litige semblait invincible. (4) Dès leur arrivée en Argovie, les mandataires des cités évangéliques en firent la pénible expérience. Aussi bien aucune de leurs propositions ne trouva grâce devant le parti-pris des représentants de l'autre croyance. (5) En vain ceux d'entre les Etats confédérés demeurés étrangers aux péripéties diverses du conflit thurgovien s'attachèrent-ils à procurer le désarmement simultané du « Vorort » et de ses adversaires. Ces derniers se refusèrent à toute concession. (6) De fait l'argument principal invoqué par eux à cette fin leur paraissait sans réplique. A les croire, dès l'instant que l'arrestation de Kesselring s'était effectuée hors des limites du bailliage qu'ils administraient en commun avec Zurich, les magistrats de cette ville n'avaient aucun droit à s'immiscer dans la procédure introduite contre le prisonnier. (7) En conséquence, ils entendaient que celui-ci fût jugé par les seuls membres de leur conseil de guerre, et non point à Bade, ainsi que le proposaient avec insistance les délégués des cantons neutres. (8)

Imminente depuis quelques mois, la rupture entre Confédérés des deux confessions ne semblait plus qu'une question de jours. La précocité de l'hiver, jointe aux efforts désespérés de ceux des représentants du Corps helvétique qui avaient assumé le rôle d'arbitres, suffit cependant à écarter une fois encore du plateau suisse les calamités de la guerre civile. (9) L'heure vint néanmoins, en janvier 1634, où l'on put craindre avec raison que, l'exaspération des protestants aidant, les hostilités n'éclatassent, d'un instant à l'autre,

---

(1) Eidg. Absch. V[2] 804 *a* (Weggis, 9 décembre 1633).

(2) Mercure suisse. 240. — Eidg. Absch. V[2] 781—782 *a*; 796; 801 *a*; 826 *a*; 832 — J. J. Keller. op. cit. 55.

(3) Mercure suisse. 228. — Eidg. Absch. V[2] 787. (Gersau, 21 octobre).

(4) Eidg. Absch. V[2] 804 *a* (Weggis, 9 décembre 1633).

(5) Eidg. Absch. V[2] 789-791 *b*.

(6) Eidg. Absch. V[2] 788—793. (Bade, 23—31 octobre); 806 *a* (Aarau, 27 et 28 décembre 1633).

(7) Eidg. Absch. V[2] 797 *b* (Frauenfeld, 18 novembre 1633).

(8) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 27 june/7 july 1634. loc. cit. — Eidg. Absch. V[2] 789—791 *b*; 793 (Brunnen, 3 novembre).

(9) *Nouvelles de Schaffhouse.* 7 février 1634. Gazette de France. 1634. p. 59. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 16 febbraio 1634. Frari. Svizzeri. XXIX.

en Thurgovie. (1) Réunis à deux reprises à Soleure, les mandataires des Etats médiateurs n'eurent pas de peine à se convaincre de la gravité des obstacles que rencontrait leur intervention. (2) L'échec lamentable de la conférence de Frauenfeld (18 novembre), (3) à laquelle Uri et Unterwalden n'avaient point participé, bien que tous les gouvernements co-seigneurs de ce bailliage eussent été conviés à y dépêcher des délégués; (4) les fréquents conciliabules tenus par les « Waldstætten », soit à Weggis, soit à Brunnen, soit à Lucerne, où, malgré les tendances pacifiques affichées par les autorités de cette ville, les partisans des solutions extrêmes nourrissaient le ferme espoir de faire triompher leurs vues; (5) les diètes de plus en plus rapprochées convoquées par les Conseils des cités évangéliques à Kœnigsfelden et à Aarau; (6) les mesures arrêtées à Berne à l'effet de secourir efficacement Zurich et de réduire à l'impuissance, le cas échéant, Soleure et Fribourg; (7) le résultat négatif de la « journée » extraordinaire assignée à Bade, du 26 février au 4 mars, à l'instante requête des cantons neutres, (8) tout concourait à donner l'impression que, sans une prompte et bénévole médiation étrangère, l'affaire Kesselring risquait de troubler, durant plusieurs années encore, les rapports déjà si tendus entre Confédérés de l'une et de l'autre confession.

Jugée presque inévitable à Zurich et à Berne, où l'on se préparait en conséquence à assaillir simultanément les « Waldstætten » et leurs coreligionnaires de la Suisse occidentale, (9) la rupture apparaissait de plus en plus aux autorités des deux grands cantons réformés comme la solution la moins désavantageuse d'un conflit dont elles persistaient à rejeter sur le parti contraire l'entière responsabilité. (10) Toutefois, elles ne faisaient aucune objection de principe à l'idée d'une médiation étrangère, pourvu que celui qui en assumerait la direction fût un allié de l'ensemble du Corps helvétique. Tel était au reste, il est à peine besoin de le dire, le désir très net manifesté par les gouvernements des Etats neutres que décourageait l'insuccès de leurs

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo. 5 e 19 gennaio 1634. – *Nouvelles de Schaffhouse.* 30 janvier 1634. Gazette de France. 1634. p. 54. — «Qui sempre più le cose caminano in aparenza a gran passi verso la rottura » *Rosso al Senato.* Zurigo. 19 gennaio e 16 febbraio 1634. Frari. Svizzeri. XXIX. — Eidg. Absch. V^2 806 *a* (Aarau. 27 et 28 décembre 1633); 809 *a* (Lucerne. 14 janvier 1634).

(2) Mercure suisse. p. 247. — Eidg. Absch. V^2 818 (Aarau, 26 janvier); 822 (Soleure. 6 février); 825—826 (Soleure. 13—14 février 1634.) — J. J. Keller. op. cit. 61.

(3) Eidg. Absch. V^2 797—800; 801 *a* (Aarau, 3—5 décembre 1633).

(4) *Zürich an Genf.* 22. November/2. Dezember 1633. Arch. Genève. Portef. histor. n° *2928.*

(5) Eidg. Absch. V^2 786 (Weggis, 14 octobre); 793—797 (Brunnen, 3, 8 et 17 novembre); 800 et 804 (Weggis, 23 novembre et 9 décembre); 805 (Brunnen, 20 décembre 1633); 808—811 (Lucerne. 11—14 janvier 1634); 816—818 (Lucerne, 26—27 janvier 1634); 823—825 (Brunnen, 7 février; Lucerne, 9 et 10 février 1634).

(6) *Rosso al Senato.* Zurigo, 2 febbraio 1634. loc. cit. – Eidg. Absch. V^2 801—803 (Aarau. 3—5 décembre); 806—808 (Aarau, 27—28 décembre 1633); 811—816 (Königsfelden, 23—25 janvier 1634); 818—821 (Aarau, 26 janvier 1634).

(7) *Bern an Luzern.* 23. November 1633. St-Arch. Luzern. Dreissigjähr. Krieg. (1633.)

(8) *Nouvelles de Schaffhouse.* 22 février 1634. Gazette de France. 1634. p. 83. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 2 marzo 1634. Frari. Svizzeri. XXX. — Eidg. Absch. V^2 826. — J. J. Keller. op. cit. 61—62.

(9) *Bern an Luzern.* 23. November 1633. loc. cit.

(10) *Schwyz an Luzern.* 21. November 1633. St-Arch. Luzern. Dreissigjähr. Krieg. (1633.)

tentatives répétées d'arbitrage. A la vérité, les Uranais et leurs adhérents se tenaient sur la réserve. Pourtant il était encore permis d'espérer que, mieux renseignés sur les périls auxquels les exposait leur obstination, les adversaires de Zurich finiraient eux aussi par embrasser l'unique résolution qui sauvegardât à la fois leur amour-propre et leurs intérêts matériels. (1)

Aussi bien l'accueil que rencontrèrent auprès des magistrats de la région du Gothard les ouvertures pacifiques venues de Fribourg et de Bâle, de Soleure et de Schaffhouse ne laissait subsister aucun malentendu (2) Depuis le transfert de Kesselring à Schwytz (8 novembre), il n'y avait plus lieu de douter des dispositions belliqueuses des co-seigneurs catholiques des bailliages orientaux. (3) Seul, le sentiment de la supériorité des moyens d'action dont pouvaient faire état leurs confédérés de la croyance réformée eût été capable d'amener les cantons primitifs à résipiscence. Or, à défaut de ces derniers, Lucerne, Fribourg et Soleure ne se dissimulaient déjà plus la gravité du péril qui les menaçait ensuite de l'attitude intraitable des gouvernements d'Uri, de Schwytz et d'Unterwalden. En réalité, ni de l'intérieur, ni de l'extérieur les catholiques d'Helvétie n'avaient à attendre une assistance très efficace. D'une part, leurs sujets protestants du Rheinthal, du Toggenbourg et de la Thurgovie paraissaient à la veille de se rebeller contre eux. (4) D'autre part, les Valaisans, bien qu'ils fussent sur le point de renouveler leur alliance avec les membres de la Ligue Borromée, (5) ne cachaient pas à ceux-ci qu'en aucun cas ils ne consentiraient à rompre avec les Bernois. (6) N'était-ce pas, en effet, au secret appui de ces puissants voisins qu'ils devaient en partie de s'être affranchis de la tutelle de l'évêque de Sion et d'avoir arraché à ce prélat, depuis peu d'ailleurs, et non point dès 1630, ainsi qu'on le supposait à tort au Vatican, les derniers attributs de son pouvoir temporel ? (7)

De l'étranger, à la vérité, les adhésions ne manquaient pas aux tortionnaires de l'infortuné Zuricois. Le pape et l'empereur les pressaient de persévérer dans la voie où ils s'étaient engagés. (8) Cependant aucune promesse d'assistance bien définie n'accompagnait les incitations belliqueuses venues de Vienne et de Rome. La raison en était simple au reste. Urbain VIII conservait un souvenir par trop cuisant de l'insuccès de l'intervention militaire du

(1) *O. Fleming to the secretary of State.* Zurich. 27 june/7 july 1634. loc. cit.
(2) J. J. Keller. op. cit. p. 58.
(3) J. J. Keller. op. cit. p. 66.
(4) Eidg. Absch. V² 781—782 *a*.
(5) *O. Fleming to the secretary of State.* Zurich. 2/12 may 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Papers. n° 3. — Eidg. Absch. V² 859 (n° 682). Soleure, 15 mai 1634.
(6) *Relazione della nunziatura di R. Scotti* 1639. Bibl. Naz. Roma. Cod. Gesuitico. *167* n° 3. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 16 febbraio 1634. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 781—782 *a*.
(7) «In fine penetrai non del 1630 all'ingresso, ma quattro anni dopo, del 1634, avere il vescovo, unitamente col capitolo, redute vergognosamente a Vallesani tutti le ragioni antiche e moderne temporali, senza curarsi dell'onor di Dio e della salute delle anime.» *Relazione della nunziatura di R. Scotti.* loc. cit.
(8) *Rosso al Senato.* Zurigo, 27 ottobre 1633. Frari. Svizzeri. XXIX. — Eidg. Absch. V² 782 *b*.

Saint-Siège en Valteline pour être tenté d'acheminer de sitôt des troupes vers les Alpes. D'un autre côté, Ferdinand II avait assez à faire à protéger ses Etats héréditaires contre l'invasion suédoise qui les menaçait au nord et à l'ouest pour qu'il ne renonçât pas à embrasser d'une façon effective la défense de ses coreligionnaires d'Helvétie. Restait l'Espagne. A dire vrai, les négociations secrètes en vue du renouvellement du traité de 1604 étaient très avancées. Toutefois, il ne demeurait pas moins acquis que la lenteur des préparatifs du passage de l'armée du Cardinal-Infant d'Italie en Allemagne excluait jusqu'à la possibilité du secours immédiat que les « Waldstætten » attendaient de Milan. Par suite le projet d'une médiation « purement française » semblait à ce moment-là présenter de sérieuses chances de réussite. Accueilli sans défaveur par les protestants, grâce aux conseils intéressés que Rohan adressait de Coire à ceux-ci, il gagnait du terrain à vue d'œil et rien ne laissait supposer que les catholiques se disposassent à en contester soit le principe, soit l'opportunité. (1)

Intérêt qu'a le Louvre à offrir sa médiation aux Confédérés. — Missives adressées par le roi aux cantons des deux confessions. — Premières démarches pacificatrices entreprises par Stavay-Mollondin. — Projets belliqueux nourris à Zurich et à Berne. — Négociations secrètes conduites par les autorités de ces deux villes avec les généraux suédois. — Inquiétudes en France à ce sujet. — Mission de Schiavalischi à Aarau. — Hostiles à une alliance formelle avec leur coreligionnaires d'outre-Rhin, les Bernois préconisent en revanche une correspondance amicale avec ces derniers. — L'opposition de Bâle et de Schaffhouse fait échouer ce projet.

XI. Au total, depuis le jour où, en décembre 1631, Rohan avait établi ses quartiers à Coire, la médiation française dans les différends qui divisaient les Ligues s'était exercée de façon presque ininterrompue. Qu'il s'agît de l'attitude à observer par les « Waldstætten » et leurs adhérents à l'égard du roi de Suède, de l'aplanissement du malencontreux incident de la Klus entre Berne et Soleure, du règlement des difficultés soulevées par les prélats de Constance et de Saint-Gall quant à la juridiction ecclésiastique dans le Rheinthal et la Thurgovie, (2) de la protection à accorder par les protestants à Mulhouse et par les catholiques à Rottweil, des négociations poursuivies en vue de procurer l'évacuation du territoire suisse par les troupes de Horn,

(1) Mercure suisse. 224.

(2) *Jost Bircher, Schultheiss; Ludwig Schumacher, Seckelmeister, an Luzern.* Frauenfeld. 4 Juni 1633. St-Arch. Luzern. Dreissigjähr. Krieg. (1633.) — Eidg. Absch. V² 745 sqq.

en toutes occasions les Confédérés avaient trouvé dans l'ambassadeur extraordinaire du roi Très-Chrétien un conseiller sagace, sinon complètement désintéressé, préoccupé en premier lieu, semblait-il, du maintien de la concorde entre les cantons des deux confessions.

Ce n'était pas assurément pour l'unique satisfaction de ramener la tranquillité en Helvétie et de combattre dans ce pays l'action dissolvante des agents de l'Escurial et du Vatican que Louis XIII prescrivait à ses représentants au delà du Jura d'intervenir avec vigueur, tant au sein des diètes qu'auprès des pensionnaires de la couronne, afin de couper court à des excitations qui pouvaient être considérées certes comme les signes avant-coureurs d'une guerre civile. Or, que celle-ci éclatât à l'improviste, ou que l'explosion dût en être reculée de quelques semaines, la diplomatie du Louvre n'eût pas moins subi, dans les deux cas, un échec peut-être irréparable. Tandis, en effet, que les catholiques se fussent empressés de renouveler leurs capitulations avec l'Espagne, les protestants eussent accepté sans plus les propositions suédoises. De ce coup, l'alliance de la France avec le Corps helvétique ne se fût pas relevée. Primée dans les cantons évangéliques par celle de la cour de Stockholm et des princes de l'Union réformée, n'était-elle pas en outre condamnée à perdre à bref délai ses derniers partisans parmi les « Waldstætten » inféodés derechef aux influences lombardes? (1)

En fait il ne s'écoula, cette fois encore, aucun intervalle entre la médiation sollicitée du roi Très-Chrétien par les Suisses eux-mêmes lors du siège mis devant Constance par Horn et celle offerte par Rohan dans l'affaire Kesselring. (2) La première n'était pas terminée que déjà la seconde se manifestait par des actes. Aussi bien dans la missive adressée par lui, le 27 septembre, aux Etats de l'ancienne croyance, missive ouverte au cours de la diète de Lucerne des 8 et 9 octobre, soit quatre jours seulement après l'incident de Wyl, Louis XIII, tout en recommandant le calme à ses alliés de la région du Gothard qu'exaspérait le séjour prolongé d'une armée protestante à leurs portes, s'attachait à les prémunir contre les entraînements d'une politique dont le premier résultat devait être de réaliser une « conjonction » plus étroite entre leurs confédérés de l'autre confession et les lieutenants de Gustave Adolphe. (3) Dans le même temps au reste, les autorités des cités évangéliques recevaient de Paris le conseil formel de suspendre leurs préparatifs belliqueux, de manière à ne pas justifier un rapprochement toujours à craindre entre Lucerne et Milan. (4)

---

(1) *Rohan au roi.* Coire, 12 octobre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 216. — *Mémoire et instruction du roy en responce de la despesche (de Rohan et de Du Landé) du 12 octobre.* Saint-Germain-en-Laye, 4 novembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 277.

(2) *Rohan au roi.* Coire, 18 octobre 1633. *Ibid.* f° 225.

(3) *Le roi aux cantons catholiques.* Nancy, 27 septembre 1633. *Ibid.* f° 209. — Eidg. Absch. V² 781 *a*.

(4) *Le roi aux cantons protestants.* Nancy, 27 septembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 212.

A la différence de son maître, dont les exhortations s'adressaient indistinctement à tous les membres du « Corps helvétique », Rohan, rassuré jusqu'à un certain point quant aux dispositions de ses coreligionnaires de Zurich et de Berne, avait fait porter sur les « Waldstætten » le principal effort de son intervention pacifique. Lorsque lui parvint l'avis de l'arrestation de Kesselring, le lieutenant général en Rhétie s'occupait précisément de calmer les inquiétudes qu'éveillait dans la Suisse primitive, ainsi qu'à Constance, la possibilité d'un brusque retour offensif de Horn vers la frontière de Thurgovie. (1) D'un commun accord, les envoyés de Louis XIII à Coire élargirent aussitôt le cercle de leur action. Protestants et catholiques se virent sollicités par eux d'oublier leurs griefs réciproques, de conclure une trêve sous les auspices du Louvre et d'interdire désormais aux ennemis de la France l'accès de leurs passages. (2) Sur l'ordre de Rohan et de Du Landé, le secrétaire-interprète Stavay-Mollondin assista aux délibérations de la diète réunie en Argovie du 23 au 31 octobre. Ses démarches, tant auprès des cantons neutres que des deux partis rivaux, en vue de procurer le licenciement des troupes que ceux-ci conservaient sur pied, demeurèrent d'ailleurs stériles. (3) Toutefois elles se continuèrent plusieurs semaines encore, avec l'assentiment tacite du gouvernement de Paris et les encouragements répétés de ses représentants aux Ligues Grises. (4) Ce ne fut guère, en effet, avant la seconde moitié de février que l'on se décida, à la cour, à offrir de manière formelle aux Confédérés les bons offices de la diplomatie royale afin de résoudre les difficultés dont ils ne réussissaient pas à triompher par leurs propres moyens. Dès les premiers jours de mars, à Bade, Stavay-Mollondin se trouva donc en mesure de délivrer aux députés du Corps helvétique la missive du 22 du mois précédent dans laquelle Louis XIII adjurait ses alliés suisses de mettre un terme à leurs discordes et s'engageait à les y aider. (5)

Avec la médiation française désormais assurée, l'affaire Kesselring entrait nécessairement dans un nouveau stade. Il n'était que temps au reste. Aussi bien au point de vue de la conservation de la paix au sein des Ligues qu'à celui du maintien de l'alliance de 1602, une solution rapide du conflit thur-

---

(1) *Rohan aux V cantons catholiques.* Coire, 14 octobre 1633. St-Arch. Luzern. Frankr. V. Gesandte (1400—1737.) — *Hauptmann, auch Bürgermeister und Rath der Statt Constanz an die V Orte.* Oktober 1633. *Ibid.*

(2) *Rohan à Lucerne, Fribourg et Soleure.* Coire, 21 octobre 1633. *Ibid.* — Arch. Fribourg. (France.) — *cf.* Mercure suisse. p. 221, 224.

(3) *Rohan et Du Landé aux XIII cantons.* Coire, 18 octobre 1633. St-Arch. Schaffhausen. Frankr. n° 22; *Rohan aux cantons de Berne, Bâle et Schaffhouse.* même date. *Ibid.* n° 61. — Eidg. Absch. V² 789 *a.*

(4) *Rohan au roi.* Coire, 25 octobre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 241. — *Bouthillier à Stavay-Mollondin.* Saint-Germain-en-Laye, 1er décembre 1633. Arch. Mollondin à Soleure.

(5) *Le roi aux cantons.* Saint-Germain-en-Laye, 22 février 1634. St-Arch. Zürich. Briefe der franz. Könige. (trad. impr. ap. Keller, p. 141.) — *Fleming to Coke.* Zurich, 25 february/7 march; 21/31 march 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. n° 3. — Eidg. Absch. V² 828 *b.*

govien devenait indispensable. (1) D'une part, les commissaires impériaux accrédités auprès de la diète « jetaient de l'huile sur le feu » en dénonçant aux « Waldstætten » les intelligences réelles ou supposées des autorités des cités évangéliques avec les chefs de l'armée suédoise dont on les accusait de ravitailler en secret les troupes concentrées à proximité de la frontière du Rhin. (2) D'autre part, après une très courte accalmie, les apprêts belliqueux reprenaient de plus belle sur les rives de l'Aar et sur celles de la Limmat. (3)

En fait, les magistrats des deux grands cantons protestants savaient, à n'en pas douter, que ni Lucerne, ni ses confédérés de la Suisse primitive n'avaient à compter sur un secours efficace de l'étranger. Aussi plusieurs d'entre eux inclinaient-ils à recommander l'emploi de moyens énergiques, propres à réduire définitivement à l'impuissance les anciens alliés de l'Espagne dans la région du Gothard. (4) Il ne s'agissait de rien moins, dans leur pensée, que de lever une vingtaine de mille hommes et d'instituer sans retard un blocus sévère aux portes de l'Entlebuch et du côté de Knonau. (5) Véritable dictateur militaire à Zurich, où il jouissait de l'entière confiance des Conseils, (6) le colonel Georges-Jean Peblitz, momentanément détaché du service suédois, (7) s'était rencontré, le 23 janvier, à Kœnigsfelden avec Jean-Louis d'Erlach de Castelen, chef des milices bernoises. (8) Au cours de cette conférence, des résolutions viriles venaient d'être adoptées. En présence de l'attitude de plus en plus réservée des autorités de Bâle et de Schaffhouse, (9) tous projets d'« entente offensive ou défensive » entre les cités suisses de la nouvelle confession devaient être abandonnés. (10) Dès lors, le « Vorort » et son allié de l'ouest demeuraient seuls en face de la Ligue Borromée. (11) Décidés, à cette heure, à prévenir l'attaque de leurs adversaires, (12) ils s'étaient répartis les rôles. Zurich se proposait de surprendre le pont de Rapperswyl, puis d'assaillir Zoug et Schwytz que les protestants de Glaris menaçaient d'autre part. (13) Berne, en revanche, se préparait à diviser son effort en cas de besoin. Tandis, en effet, qu'un corps d'observation, maintenu à sa frontière occidentale, eût

(1) *Basel an Hauptmann Jacob von Stäffis, Herren von Mollondin, Kön. M' von Frankreych Dollmetscher.* 16/26 März 1634. St-Arch. Basel. Missiven. B. XXXVIII.

(2) *Fleming to Coke.* Zurich, 25 february/7 march 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl'. Misc. Pap. n° 3. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 6 marzo 1634. Frari. Svizzeri. XXX. — *Giov. Soranzo al Senato.* Parigi, 21 marzo 1634. Frari. Francia. LXXXVI. — Eidg. Absch. V² 828 c.

(3) *Nouvelles de Schaffhouse.* 25 janvier 1634. Gazette de France. *1634.* p 47. — « Noi stiamo in pericolo con Luterani, quali armano tuttavia. » *Il colonello Berlingher (Beroldingen) al duca di Mantova.* Altorfo, 25 gennaio 1634. Arch. di Stato Mantova. Esterni XVII B. 724. — Eidg. Absch. V² 808 zu *a.*

(4) *Rosso al Senato.* Zurigo, 2 febbraio 1634. Frari. Svizzeri. XXIX.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo. loc. cit. — *cf.* Keller. op. cit. 58. — Eidg. Absch. V² 812 *a.*

(6) *Rosso al Senato.* Zurigo, 26 gennaio 1634. loc. cit. — *cf.* P. Schweizer. op. cit. I. 250.

(7) *cf.* Hallwich. Wallensteins Ende. I. 509.

(8) *cf.* Gonzenbach. op. cit. I. 21. sqq. — P. Schweizer. op. cit. I. 250.

(9) *Rosso al Senato.* Zurigo, 2 febbraio 1634. loc. cit.

(10) *Rosso al Senato.* Zurigo, 5 gennaio 1634. Frari. Svizzeri. XXIX. — Eidg. Absch. V² 883 *a.*

(11) *Rosso al Senato.* Zurigo, 12 gennaio 1634. loc. cit.

(12) Eidg. Absch. V² 818. (Aarau, 26 janvier 1634.)

(13) *Rosso al Senato.* Zurigo, 9 febbraio 1634. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 812 *a* sqq.

envahi les terres de Fribourg et de Soleure à la première alerte, (1) le gros des troupes du « Mittelland » se fût emparé des passages de Mellingen et de Bremgarten afin de s'ouvrir la voie de Lucerne. (2)

Jusque là les choses marchaient à souhait pour les deux alliés. Elles se gâtèrent quelque peu lorsque se posa la question de l'appel éventuel à adresser par les réformés d'Helvétie soit à leurs coreligionnaires d'outre-Rhin, soit à leurs protecteurs attitrés d'outre-Jura. A dire vrai, rien de sérieux ne pouvait être tenté à l'insu de Rohan. L'on tomba d'accord que son assistance serait invoquée et qu'il lui serait demandé d'opérer une diversion vers Wesen et Ziegelbrück, ou même vers Urseren, que Berne, sinon Zurich, eût préféré voir aux mains des Français plutôt qu'à celles des Suédois. (3) Mais convenait-il de convier ces derniers à participer de manière effective à l'exécution du plan de campagne dressé contre les « Waldstætten » et leurs adhérents? A cet égard, les avis étaient partagés. Dès le mois de janvier 1634, deux fractions importantes de l'armée des princes coalisés contre l'empereur se trouvaient à proximité du territoire suisse. Vainqueur des Autrichiens à l'Ochsenfeld, (4) le rhingrave Othon-Louis était en vue de Bâle et sur le point de se rendre maître du château de Belfort et de trois d'entre les villes forestières (mars). (5) D'un autre côté, l'on signalait les avant-gardes de Horn à cinq lieues de Lindau. (6) Que le prince allemand, dont les forces étaient assez limitées, fût invité à prêter appui à ses coreligionnaires des Ligues, la chose ne tirait certes pas à conséquence. Par suite, Erlach-Castelen avait pu, sans s'attirer la désapprobation de ses supérieurs, l'engager à entreprendre une « cavalcade » dans le Sundgau et l'Ajoie, ne fût-ce que pour inquiéter Soleure. (7) Il n'en était pas de même, en revanche, de l'accord préconisé par le « Vorort » avec le général qui, en septembre, avait en vain tenté de s'emparer de Constance. Outre que, venant de cette part, l'intervention suédoise se fût vraisemblablement traduite en une occupation plus ou moins prolongée de la Thurgovie, terre suisse, il était à craindre que l'importance même du secours ainsi obtenu ne dépassât l'attente de ceux auxquels il s'adressait et ne leur suscitât dans l'avenir de sérieuses difficultés en les exposant, entre autres inconvénients, aux rancunes justifiées des ministres du roi Très-Chrétien. (8) Il avait été décidé en conséquence par les plénipotentiaires militaires des deux grandes cités évangéliques que,

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 9 febbraio 1634. loc. cit. Eidg. Absch. V² 815 *a.*

(2) Eidg. Absch. V² 812—815 *a.*

(3) *Rosso al Senato.* Zurigo, 9 febbraio 1634. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 814 *a.*

(4) *Nouvelles de Bâle,* 11 janvier 1634. Gazette de France. *1634.* p. 27. — *cf.* Heusler. Beiträge zur vaterl. Geschichte von Basel. t. VIII. p. 243. (2/12 mars 1634.)

(5) *Nouvelles de Saint-Gall.* 25, 26 et 28 mars 1634. Gazette de France. *1634.* p. 171.

(6) *Nouvelles de Saint-Gall,* 31 janvier 1634. Gazette de France. *1634.* p. 51. — *G. Horn an Oxenstiern.* Kempten, 24. März 1634. ap. Axel Oxenstiernas Skrifter och Brefvexling. (Stockholm 1897.) t. VIII. 150.

(7) Eidg. Absch. V² 815 *a.* — Gonzenbach. op. cit. I. 22.

(8) Eidg. Absch. V² 812 *a.* sqq.

malgré les désirs manifestés sur les rives de la Limmat, Horn ne serait pas convié à franchir la frontière de Stein avant que les hostilités eussent éclaté dans la région de Rapperswyl. Toutefois, Zurich obtint satisfaction sur un point. L'un de ses bourgeois, le colonel Gaspard Ulrich fut dépêché auprès de l'ancien lieutenant de Gustave-Adolphe afin de le mettre au courant des plans formés contre les « Waldstætten » et de sonder ses intentions quant à la nature de l'assistance qu'il pourrait être appelé à fournir à ses coreligionnaires des Ligues. (1) Insensiblement Berne se laissait entraîner au delà des limites que ses Conseils avaient assignées à son action. La résolution de n'invoquer l'appui de forces étrangères qu'au cas de l'ouverture des hostilités par les catholiques avait été un feu de paille. (2) Dès la fin de février, en dépit de la sourde opposition de Bâle et de Schaffhouse, (3) Horn était sollicité de se rapprocher du lac de Constance (4) et de tenir à la disposition du « Vorort » un corps important de cavalerie. (5)

Quelque soin qu'eussent apporté les réformés à dissimuler leurs projets, le secret n'avait point été si bien gardé, qu'au sein du parti adverse l'on n'appréhendât pas une surprise. Tandis que les « Waldstætten », dans leur majorité, s'apprêtaient, après en avoir avisé Zurich, à défendre la Thurgovie contre l'invasion dont cette province paraissait menacée, (6) qu'Uri veillait sur le Gothard (7) et Schwytz sur Rapperswyl, (8) Lucerne et Zoug concentraient leur attention sur les *bailliages libres* et en particulier sur les têtes de ponts de Bremgarten et de Mellingen. (9) Ainsi que je l'ai dit plus haut, l'orage grondait déjà dans la Suisse orientale et jusqu'aux portes des petits cantons. Un ensemble de circonstances heureuses l'en détourna presque miraculeusement. Au moment d'assumer la responsabilité de la rupture, les protestants reculèrent. D'autre part, Horn, tout en les encourageant à persévérer dans les voies belliqueuses, leur conseillait de traîner les choses en longueur durant quelques semaines encore. (10) Enfin, il n'y avait pas jusqu'aux diver-

(1) Eidg. Absch. V[2] 812 *a.* sqq — *cf.* Keller. op. cit. p. 60.

(2) *cf.* P. Schweizer. op. cit. I. 248. sqq.

(3) Eidg. Absch. V[2] 818 819 *a.*

(4) *Horn an Oxenstiern.* Kempten. 24. März 1634. ap. Axel Oxenstiernas Skrifter och Brefvexling. (Stockholm 1897.) t. VIII. 150.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 2 e 9 febbraio 1634. Frari. Svizzeri. XXIX. — *Fleming to Coke.* Zurich, 25 february/7 march 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl[d]. Misc. Pap. n° 3. — Eidg. Absch. V[2]. 803 *e.* — P. Schweizer. op. cit. I. 248. sqq.

(6) « Hatt der duc de Rohan mich (Horn) versichern lassen dass, wan ich das Rheinthal occupieret hette, so trauete er ihm order von seinem König zue erlangen, dass er in das Veltlin rücken undt dem Cardinal Infant den pas ins Deutschland verlegen möchte ». *Angaende striden mellan G. Horn och J. Mitzlaff, 1633 och 1634, samt därmed sammanhängande förkallanden.* ap. Rikskansleren Axel Oxenstiernas Skrifter och Brefvexling. t. VIII. 269 (Stockholm. 1897). — Eidg. Absch V[2] 824 *a.*

(7) *Rosso al Senato.* Zurigo, 8 dicembre 1633. Frari. Svizzeri. XXIX. — Eidg. Absch. V[2] 817 *e.*

(8) Eidg. Absch. V[2] 817 *e.*

(9) *Pallavicino al duca di Savoia.* Lucerna, 4 maggio 1634. Arch. Torino. Svizzera Lett. min. IX. — Eidg. Absch. V[2] 817 *e.*

(10) *Rosso al Senato.* Zurigo, 23 febbraio 1634. loc. cit. — *Fleming to Coke.* Zurich, 25 february/7 march 1634. loc. cit.

gences des intérêts eu jeu dans le camp évangélique qui ne servît la cause de la paix, puisque aussi bien Peblitz y défendait ostensiblement le point de vue suédois, alors qu'Erlach-Castelen prenait le mot d'ordre au Louvre. (1)

Un danger subsistait néanmoins, que l'on redoutait à Paris, mais sur la portée duquel, en revanche, l'opinion semblait loin d'être unanime à Milan. L'alliance, même uniquement défensive, dont la conclusion avait été si souvent agitée entre les protestants des deux côtés du Rhin allait-elle enfin se conclure? Il y avait certes des chances qu'il en fût ainsi. Dès octobre 1633, en effet, à la diète d'Aarau, un envoyé de Horn, (2) le colonel Schiavalischi de Muggenthal, dépêché peu auparavant à Bade, s'était attaché à reprendre la négociation dans laquelle avait échoué, l'année précédente, le chevalier Rasch. (3) Bien que la réponse faite à ces ouvertures eût attesté derechef la crainte que l'on éprouvait dans les cités évangéliques à renoncer délibérément aux avantages d'une neutralité que la constatation des souffrances endurées par « le commun peuple d'Allemagne » rendait plus précieuse encore, (4) tout espoir n'était pas abandonné d'entraîner dans la « mêlée germanicque » non seulement Zurich et Berne, que les succès suédois continuaient à remplir d'allégresse, (5) mais même Bâle et Schaffhouse, où dominaient cependant les idées de prudence. (6)

A l'accomplissement de cette tâche délicate, les prédicants travaillaient avec ardeur, exaspérés par le récit des tortures infligées à Kesselring. (7) A Zurich en particulier, où peuple et magistrats semblaient décidés à adhérer aux propositions présentées par Schiavalischi, (8) deux personnages, dont l'influence quoique récente n'était pas contestable, s'attachaient à entretenir l'agitation confessionnelle née de l'incident de Wyl. Peblitz, en effet, affirmait ne pouvoir différer plus longtemps son départ pour Francfort. La diète protestante n'y attendait-elle pas avec impatience sa venue, dans l'espoir qu'il serait porteur des résolutions généreuses du Corps évangélique d'Helvétie, (9) dont un membre au moins, Bâle, continuait à soulever l'indignation des réformés d'outre-Rhin, en tolérant que certains de ses bourgeois ravitaillassent en secret les forces impériales dans le Sundgau et le Brisgau? (10) Quant à l'envoyé britannique Fleming, encore que son maître se montrât hostile au séjour prolongé des armées suédoises en Allemagne, (11) il voyait

(1) *cf.* P. Schweizer. op. cit. I. 251—252.

(2) v. p. 51.

(3) Eidg. Absch. V² 785 *d.*

(4) *Rosso al Senato.* Zurigo, 12 gennaio 1634. loc. cit. — « On ne voit que brigandage presque en toute l'Alsace ». *Nouvelles de Schaffhouse.* 25 janvier 1634. Gazette de France. *1634.* p. 47.

(5) *cf.* Tillier. op. cit. IV. 86.

(6) *Rosso al Senato.* Zurigo, 5 gennaio 1634. loc cit. — Eidg. Absch. V² 832 *f.*

(7) *Rosso al Senato.* Zurigo, 5 gennaio 1634. loc. cit.

(8) Eidg. Absch. V² 835 *a.*

(9) *Rosso al Senato.* Zurigo, 2 marzo 1634. Frari. Svizzeri. XXX. — Eidg. Absch. V² 835 *a.*

(10) *Rosso al Senato.* Zurigo, 2 febbraio e 5 luglio 1634. loc. cit. — *Horn an Oxenstiern.* Augsburg, 30. Juli 1634. ap. Axel Oxenstiernas Skrifter etc. VIII. 166.

(11) *Rosso al Senato.* Zurigo, 21 giugno 1634. loc. cit.

dans une entente plus étroite entre les *Stati liberi* de la plaine suisse et les princes coalisés contre l'Autriche une occasion trop tentante d'affaiblir le prestige de la France au sein des Ligues pour ne pas essayer de la mettre à profit. (1)

Si, au lieu de s'établir sur les rives de la Limmat, l'agent de la cour de Saint-James avait fixé sa résidence sur celles de l'Aar, les choses auraient peut-être changé de face. Toujours est-il que l'efficacité de son action demeura limitée à un rayon restreint. Elle devait au reste s'y révéler persuasive. Ce fut en partie à sa suggestion que les députés du « Vorort » à la « journée » de Bade du commencement de mars, puis à celle d'Aarau du 21 au 23 de ce mois, déclarèrent de façon très nette à leurs collègues des autres cités évangéliques que seul l'emploi de la force triompherait de l'obstination des « Waldstætten » et que par suite il convenait d'accepter sans retard l'alliance de la couronne de Suède et de ses confédérés allemands, telle que la proposait Oxenstiern dans une missive adressée en décembre 1633 aux Etats protestants des Ligues. (2) Sans surprendre absolument ceux auxquels elle était faite, cette ouverture les engagea cependant à redoubler de prudence. Opposés à la conclusion d'un traité formel qui les eût liés à l'un des belligérants, les Bernois préconisaient en revanche une « correspondance » amicale avec leurs coreligionnaires d'outre-Rhin, tandis qu'à Schaffhouse et à Bâle l'on entendait ou l'on prétendait continuer à observer les règles d'une stricte neutralité. (3)

Le projet caressé par les magistrats du « Vorort » d'une représentation diplomatique des cantons évangéliques à la diète de Francfort avait vécu. (4) Zurich en éprouva quelque mortification, mais adopta incontinent les vues de son alliée de l'Ouest. Désormais deux opinions demeuraient seules en présence. Elles trouvèrent, l'une et l'autre, des défenseurs convaincus au sein de la diète d'Aarau. (5) A dire vrai, les arguments des adversaires de la « correspondance » primaient en valeur ceux de ses partisans. S'il était jusqu'à un certain point exact que le roi Très-Chrétien, qui n'était point comme la reine Christine engagé dans la guerre contre l'Autriche, n'aurait sans doute pas à intervenir au traité de la paix d'Allemagne et se trouverait en conséquence impuissant à y faire inclure les Confédérés; si l'appréhension motivée par l'orientation parfois « papiste » de la politique du Louvre paraissait en partie justifiée, il n'était guère admissible en revanche qu'une entente helvéto-scandinave, si générale fût-elle, pût se produire sans préjudicier, d'une part à l'alliance de France et, de l'autre, à cette *Union héréditaire* que les Impériaux invoquaient sans cesse, à la vérité, et qu'ils observaient cependant

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 5 gennaio e 15 giugno 1634. loc. cit. — *Fleming to Coke.* Zurich, 27 april; 2 mai 1634. Pub. Rec. Off. Switzerl^d. Misc. Pap. nº 3.

(2) Eidg. Absch. V² 831 *a*; 832 *f*; 835 *a*. — Keller. op. cit. p. 63.

(3) Eidg. Absch. V² 835 *a*; 883 *a*. — Gonzenbach. op. cit. I. 23.

(4) Eidg. Absch. V² 835 *a*. — P. Schweizer. op. cit. I. 252. — Seehausen. op. cit. 71.

(5) Eidg. Absch. V² 837 *d*.

si mal. [1] Au bout de quelques semaines d'incertitude, l'esprit de sagesse finit par avoir raison de l'esprit d'aventures. Ni l'arrivée aux Ligues de l'envoyé de la cour de Stockholm à Constantinople, Paul Strasburger, lequel, après avoir salué Rohan à Coire, fit quelque séjour à Zurich, [2] ni la recrudescence des menées étrangères dans cette dernière ville ne parvinrent à diminuer l'étendue de l'avantage remporté par les autorités des deux cités évangéliques de la ligne du Rhin. [3] Au contraire, une nouvelle diète, réunie à Aarau, le 7 avril, en précisa la véritable signification. La crainte des représailles autrichiennes, le manque de confiance dans la durée des succès de la coalition protestante, l'attitude trop souvent hautaine des Suédois à l'égard de ceux dont ils recherchaient l'amitié, telles avaient été en somme les motifs réels du rejet des propositions d'Oxenstiern. [4] Mais encore convenait-il de sauver les apparences afin tout à la fois de ne pas détourner des *Stati liberi* d'Helvétie les sympathies des princes réformés allemands et de tenir suspendue sur les « Waldstætten » et leurs adhérents la constante menace d'une diversion de Horn en Thurgovie. [5] Les mesures arrêtées à cet égard furent des plus opportunes. Les membres de la diète firent en sorte que le recès de celle-ci demeurât confidentiel. [6] Peblitz prit le chemin de Francfort à l'effet de dissiper les impressions fâcheuses que Strasburger y avait répandues quant aux inclinations politiques de quelques-uns des gouvernements confédérés. [7] Bâle et Schaffhouse affirmèrent derechef que le seul souci de ne pas enfreindre certaines stipulations de l'*Union héréditaire* les avait empêchées de donner satisfaction au duc de Wurtemberg et au margrave de Bade, désireux, l'un et l'autre, d'entrer en possession des « joyaux ecclésiastiques » déposés par les catholiques allemands dans ces deux villes. [8] Berne enfin, non contente d'interdire tout passage sur ses terres aux troupes bourguignonnes, qui, de la Franche-Comté, cherchaient à gagner Milan, s'avisa de faire revivre de très anciennes réclamations pécuniaires envers la cour de Nancy, en ordonnant la saisie à Lenzbourg d'une partie des bagages du duc de Lorraine, général au service de la maison d'Autriche, lequel avait au surplus violé la frontière bâloise près de Grenzach, le 27 janvier. [9]

---

(1) Eidg. Absch. V² 837—838 *d*.

(2) *Rosso al Senato.* Zurigo, 23 marzo 1634. loc. cit. — *Fleming to Lord Carrington.* Zurich, 20/30 march 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Pap. n° 3.

(3) *Rosso al Senato.* Zurigo, 30 marzo 1634. loc. cit.

(4) *Rosso al Senato.* Zurigo, 9 e 30 marzo 1634. Frari. Svizzeri. XXX. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 20/30 april 1634. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 845—846 *a*.

(5) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 20/30 april 1634. loc. cit. — *Angaende striden mellan G. Horn och J. Mitzlaff, 1633 och 1634, samt därmed sammanhängande förkallanden.* loc. cit.

(6) *Rosso al Senato.* Zurigo, 30 marzo 1634. loc. cit.

(7) *Rosso al Senato.* Zurigo, 9 e 30 marzo 1634. loc. cit. — *Fleming to Lord Carrington.* Zurich, 20/30 march 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Pap. n° 3. — *cf.* Axel Oxenstiernas Skrifter etc. VIII. 251.

(8) Eidg. Absch. V² 780 *d*.

(9) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 3/13 july; 17/27 july 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Pap. n° 3. — Heusler. Mittheilungen aus den Basler Rathsbüchern. (Beiträge zur vaterl. Geschichte von Basel. VIII. 243.)

Néanmoins l'avenir apparaissait trop sombre encore pour que les Confédérés des cités évangéliques pussent songer à suspendre leurs préparatifs militaires. (1) Avant son départ pour Francfort, Peblitz avait au reste éveillé leurs convoitises en laissant entendre que, si Horn parvenait à conquérir Constance, ce serait pour remettre incontinent cette place entre leurs mains. (2) A la vérité, cette ouverture détournée avait été accueillie assez froidement à Bâle et à Schaffhouse. Berne en revanche s'y montrait favorable sous certaines conditions. Mais à Zurich l'on paraissait bien déterminé à s'opposer par la force à toute tentative des cantons forestiers d'empêcher l'armée suédoise de pénétrer dans les bailliages orientaux, supposé que les chefs de celle-ci estimassent qu'une nouvelle violation du territoire suisse était indispensable à la réussite de leurs opérations contre les Impériaux. (3)

Tension des relations entre le Louvre et les « Waldstætten ». — Ses causes. — Les députés des petits cantons interceptent une missive adressée par Rohan à son secrétaire La Baume. — Leurs plaintes à ce sujet. — Elles sont admises en partie par Richelieu. — Mission de Sonnenberg à la cour. — Louis XIII donne audience à Senlis aux ambassadeurs de ses alliés suisses de l'ancienne croyance. — Il se refuse, après mûre réflexion, à signer avec eux une convention secrète pour régler le sort de Constance. — A leur requête, il consent en revanche à prendre sous sa protection l'évêque de Bâle.

XII. Vers le milieu de l'année 1633 et jusqu'à la levée du siège de Constance, il était admis généralement en Suisse que, si la guerre civile y éclatait, les cantons catholiques pourraient compter sur la bienveillante intervention de leur allié français. (4) Or, huit mois plus tard, il n'en était plus tout à fait ainsi. Aussi bien les magistrats des cités évangéliques s'abusaient sans doute, lorsqu'ils affirmaient que ces dernières n'auraient à attendre de secours, le cas échéant, que des Suédois et des princes allemands coalisés contre l'Autriche. Dans la réalité, les relations s'étaient à nouveau tendues entre le Louvre et les « Waldstætten ». (5) Non pas certes que celui-là eût donné raison à Zurich dans son conflit avec ceux-ci. (6) Mais si, d'une part, on commençait à se défier à Paris des négociations secrètes engagées entre Milan et

(1) *Nouvelles de Bâle*, 28 mars 1634. Gazette de France. *1634*. p. 143.

(2) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 8/18 mai 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl[d]. Misc. Pap. n° 3.

(3) Eidg. Absch. V[2] 852 *b*; 866 *d*.

(4) *Fleming to Sir John Coke.* Zurich, 12/22 march 1433. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl[d]. Misc. Pap. n° 3.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 8 dicembre 1633. loc. cit.

(6) *Instruction pour le S[r] Vialard, s'en allant ambassadeur en Suisse.* Chantilly, 16 février 1634. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 13.

Lucerne, d'autre part dans cette ville, aussi bien qu'à Schwytz, à Zoug et à Altorf, l'on marquait quelque impatience à constater le nombre toujours croissant des troupes acheminées de France vers la Rhétie par la voie de Rapperswyl et de Wallenstadt. (1)

Un incident futile en apparence avait servi de point de départ aux récriminations des cantons forestiers que le retard apporté à la désignation d'un successeur « catholique » à Miron mécontentait d'ailleurs au plus haut degré. A son retour du camp suédois, Rohan, ainsi qu'il a été dit, avait repris incontinent le chemin de Coire. Il venait donc de quitter la Suisse lorsque se produisit l'incident de Wyl. Rétablie à grand peine, grâce à ses efforts persévérants, la paix intérieure des Ligues se trouvait derechef compromise. Tout était à recommencer. Outré à la pensée que les Confédérés de l'ancienne croyance reconnaissaient si mal le service éminent qu'il leur avait rendu en détournant le péril suspendu sur leurs têtes, le lieutenant général en Rhétie dissimula néanmoins son émoi. Aussi bien s'attacha-t-il à réparer sans retard la brèche malencontreuse ouverte dans son œuvre de médiation. Il y eût peut-être réussi, si une missive confidentielle adressée par lui à son secrétaire La Baume, qui le représentait à Bade aux côtés de Stavay-Mollondin, n'était tombée aux mains des députés catholiques. Dans cette missive, qui ne parvint jamais à son destinataire, mais dont la diffusion fut assurée par des traductions en langue allemande, d'une fidélité contestable au reste, Rohan qualifiait sévèrement l'obstination des « petits cantons » et, pour le cas seulement où celle-ci paraîtrait invincible, donnait à ses coreligionnaires des Ligues le conseil soit d'invoquer l'appui du roi Très-Chrétien, soit d'appeler Horn à la rescousse. (2)

Malgré la bassesse du procédé qui leur livrait la pensée secrète du duc, les magistrats de la Suisse primitive donnèrent libre cours à leur colère et déclarèrent être prêts à tout, plutôt que de continuer des relations avec l'ancien chef des huguenots. A l'instigation de l'ambassadeur espagnol, Uri, par crainte d'un coup de force franco-grison, surveilla avec plus d'attention les avenues du Gothard, tandis que Schwytz et Zoug prenaient la résolution de rappeler de France les compagnies que ces deux Etats entretenaient au régiment des Gardes. (3) Dans le même temps, Lucerne dépêchait au Louvre le capitaine Alphonse de Sonnenberg afin d'exposer à Louis XIII les griefs que suscitait l'attitude de son principal représentant en Rhétie. (4)

---

(1) Eidg. Absch. V² 783 *d*.

(2) *Rohan à La Baume.* Coire, 25 octobre 1633. (Traduction allemande.) St-Arch. Solothurn. Frankreich. XXIV. 46; St-Arch. Luzern. Drei Bündten IX. (1629—1644). — Frari. Francia. LXXXV. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 22 dicembre 1633. Frari. Svizzeri. XXIX.

(3) *Rosso al Senato.* Zurigo, 8 e 15 dicembre 1633. Frari. Svizzeri. XXIX. — Eidg. Absch. V² 783 *d*.

(4) *Soranzo al Senato.* Parigi, 6 dicembre 1633. Frari. Francia. LXXXV. — Eidg. Absch. V² 782 *c*.

Pour le malheur de Rohan, les récriminations des « Waldstætten » se produisaient à une heure très inopportune. D'une part, ses adversaires à Paris avaient plus que jamais l'oreille du roi. D'autre part, encore que les ministres de celui-ci n'ignorassent pas la nature des sentiments nourris par les clients suisses de l'Espagne à l'endroit de l'alliance de France, l'on conservait dans l'entourage de Richelieu l'espoir d'entraver le renouvellement du traité de Lucerne de 1604 et par suite l'on s'attachait à ménager les susceptibilités de tous les Confédérés de l'ancienne confession. En vain le duc s'éleva-t-il contre l'irrégularité du procédé dont il était victime et exigea-t-il la production du texte original de la missive incriminée;(1) en vain protesta-t-il de l'impartialité de ses démarches auprès des deux parties et rappela-t-il ce dont ses accusateurs lui étaient redevables, tant dans le conflit de la Klus, que dans celui de Constance: en vain affirma-t-il avoir fait œuvre de « scrupuleux médiateur », puisque aussi bien il s'était efforcé de tenir la balance égale entre le « Vorort » francophile et les « Waldstætten » convaincus d'« hispanisme »:(2) en vain expliqua-t-il que l'expression de « petits cantons », employée par lui pour désigner Lucerne et les Etats de son groupe, était courante et n'avait pas le caractère offensant que lui prêtaient ces derniers,(3) ses contradicteurs ne désarmèrent pas et, partant, le blâme auquel il comptait échapper ne lui fut point épargné.(4) Le Père Joseph le rendit responsable des progrès de la faction lombarde dans la Suisse primitive. Bouthillier lui reprocha avec amertume de « n'avoir pas tesmoigné un sentiment esgal pour les catholiques et les protestans, tel qu'il convenoit à un ministre du roy ».(5) Celui-ci enfin n'hésita pas à lui infliger une sorte de désaveu et à autoriser les Confédérés de l'ancienne croyance à s'adresser à Du Landé, au cas où ils répugneraient à se confier dorénavant à un personnage « qui ne fust pas de leur religion »(6)

La mission de Sonnenberg avait porté ses fruits, semblait-il. Les cantons forestiers obtenaient gain de cause quant au grief particulier qui avait motivé le voyage à la cour du capitaine lucernois. Et cependant ils ne se déclaraient pas satisfaits. A la veille de resserrer leur entente avec l'Espagne, il s'agissait en effet pour eux de retirer une fois encore de l'alliance du roi Très-Chrétien les avantages pécuniaires qui seuls la leur rendaient supportable. A la diète de Bade de juillet 1633, Rohan, ainsi qu'on l'a dit plus haut, avait éprouvé

(1) *Rohan au roi.* Coire, 13 décembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 307.

(2) *Rohan à Henri de Bullion.* Coire, 13 décembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 311. — « Pour accorder telz différendz, il faut tascher de rendre esgalle la balance. » — « La religion n'a point de part en ces négociations. » *Rohan aux sept cantons catholiques.* Coire, 30 décembre 1633. St-Arch. Luzern. (Frankreich.)

(3) Eidg. Absch. V² 810*f*.

(4) *Rosso al Senato.* Zurigo, 8 dicembre 1633. loc. cit. — *Rohan aux cantons catholiques.* Coire, 30 décembre 1633. St-Arch. Luzern. Dreissigjähr. Krieg (1633).

(5) *Bouthillier à Rohan.* Saint-Germain-en-Laye. 1er décembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 331.

(6) *Le roi aux cantons catholiques.* Saint-Germain-en-Laye. 1er décembre 1633 Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 333. — *Le roi à Rohan.* Saint-Germain-en-Laye. 1er décembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 330. — *A. von Sonnenberg an Luzern.* Paris, 3. Dezember 1633. St-Arch. Luzern. loc. cit.

quelque difficulté à faire différer le départ de l'ambassade que le Corps helvétique s'apprêtait à dépêcher au Louvre à la suggestion des créanciers civils et militaires de celui-ci. Or, ensuite de l'incident de la missive interceptée, les « Waldstætten », sans même attendre le résultat des démarches entreprises à Paris par l'un deux, estimèrent qu'ils n'avaient plus de ménagements à garder envers leur débiteur français. Aussi bien le sort en était jeté. Après avoir tenté sans succès de rallier les protestants à leurs vues, (1) les Confédérés de la région du Gothard arrêtèrent, dès le milieu de novembre, leurs dernières dispositions à l'effet d'assurer l'exécution d'un dessein qu'ils avaient formé depuis plusieurs mois. (2) Plus impatient que ses voisins de Schwytz et d'Unterwalden, Uri n'attendit pas que l'année fût écoulée pour accréditer auprès de Louis XIII le colonel Zum Brunnen. (3) Fribourg, en revanche, s'abstint d'encourager l'ambassade projetée. (4) Il en fut de même de Soleure, dont les magistrats firent au surplus de louables mais vains efforts afin de procurer l'ajournement d'une mise en demeure d'autant moins indispensable, à leur sens, que Richelieu paraissait moribond et que l'on annonçait, de source certaine cette fois, la prochaine arrivée aux Ligues du successeur de Miron. (5)

Rien ne s'opposait plus désormais au départ des députés catholiques. Réunis à Soleure le 5 février, ceux-ci prirent incontinent le chemin de la cour. (6) Ils étaient au nombre de trois: l'avoyer Bircher de Lucerne et les *landammann* Reding et Zur Lauben, porteurs de la révocation du décret par lequel les autorités de Schwytz et de Zoug avaient décidé le rappel de leurs troupes du service de la couronne Très-Chrétienne. (7) Malgré ce symptôme de détente, (8) l'annonce de leur venue souleva de prime abord de graves objections à Paris. L'on savait, en effet, par expérience ce que coûtait au trésor royal l'entretien de « tels mendians » (9) et l'on redoutait leur visite à l'égal de celle des pires importuns. (10) Néanmoins, quand Wallier eut affirmé qu'ils pouvaient être considérés comme les chefs du parti français dans leurs cantons respectifs, un revirement d'opinion se produisit en leur faveur (11) et l'on ne songea pas un instant que si le ministre d'Espagne aux Ligues avait

(1) Eidg. Absch. V^2 766 *a*.

(2) Eidg. Absch. V^2 796 *b*; 801 *e*; 810 *d*

(3) *Rohan à Richelieu.* Coire, 19 janvier 1634. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 327. — *Instruction pour le Sr Vialard, s'en allant ambassadeur en Suisse.* Chantilly, 16 février 1634. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 13. -- Eidg. Absch. V^2 766 *a*.

(4) Eidg. Absch. V^2 816 *c*.

(5) Eidg. Absch. V^2 816—817 *c*; 823 *d*.

(6) Eidg. Absch. V^2 817 *c*.

(7) *cf.* Zurlauben. Histoire militaire des Suisses. VI. 421. — Eidg. Absch. V^2 818 *h*.

(8) *Rosso al Senato.* Zurigo, 9 febbraio 1634. Frari. Svizzeri. XXIX.

(9) *Mémoire à Monsr Bouthillier pour les ambassadeurs des cantons catholiques.* 1634. Aff. Etr Suisse. XXVII. 444.

(10) « Credo che le visite de'Svizzeri siano come quelle de'barbieri et commissarii che non vanno a casa d'altri che per pigliar qualche cosa al prossimo. » *Della Manta a Madama Reale.* Lucerna, 2 dicembre 1638. Arch. Torino. Svizzera. Lett. min. X.

(11) Eidg. Absch. V^2 856 *b*.

approuvé leur mission, c'était sans doute parce que l'absence de contradicteurs aussi résolus allait lui permettre de mener à bien le renouvellement de l'alliance de son maître avec les catholiques d'Helvétie. (1)

Toujours est-il, qu'arrivés à destination dans les premiers jours de mars, les députés des « Waldstætten » s'acheminèrent aussitôt à Louvre en Parisis. Bruslon, introducteur des ambassadeurs, les y fit prendre, le 7, dans les carrosses royaux et conduire à Senlis, où Louis XIII et Richelieu les reçurent en audience dès le lendemain. (2) Leurs instructions, revisées à Lucerne ensuite du refus du Corps protestant de se joindre en cette circonstance à ses confédérés de l'ancienne croyance, (3) n'étaient jusqu'à un certain point que la répétition de celles confiées à d'autres envoyés en France au cours des années précédentes. L'acquittement des pensions arriérées; l'observation plus stricte à l'avenir des privilèges concédés aux marchands des Ligues établis à Lyon; l'octroi de subventions nouvelles aux « écoliers » des divers cantons admis à suivre l'enseignement de l'Université de Paris; la promesse que le régiment des Gardes ne participerait à aucune action militaire dirigée contre l'Autriche, l'Espagne ou la Savoie, puissances alliées ou protectrices des petits Etats de la région du Gothard, tels étaient les points sur lesquels les membres de la députation helvétique étaient appelés à insister derechef auprès du souverain français. (4)

Toutefois, ce qui constituait l'intérêt véritable des négociations engagées à Senlis, c'était le côté politique de la démarche tentée à la cour de Louis XIII par les « Espagnolisez » des « Waldstætten ». Le désir de se laver des « calomnies » répandues contre eux par leurs adversaires de l'autre confession n'était que la raison apparente de l'obstination déployée par les catholiques à dépêcher une ambassade à leur allié d'outre-Jura. (5) Malgré les précautions prises à Zurich, il paraissait évident que quelque chose avait transpiré des ouvertures faites par Peblitz aux Confédérés des cités évangéliques quant à la remise possible de Constance entre leurs mains, le jour où cette ville serait tombée au pouvoir des Suédois. Saisis de panique à la pensée de voir les protestants maîtres de la frontière septentrionale de la Thurgovie, les Lucernois et leurs coreligionnaires de la Suisse centrale suppliaient le roi Très-Chrétien d'user de son influence auprès de Horn pour détourner ce général du dessein qui lui était prêté de se rapprocher à nouveau de leurs bailliages. (6)

(1) *Instruction pour le Sr Vialard, etc* loc. cit.

(2) *Ambassadeurs, nonces, résidents ou envoyés venus en France, du 20 février 1634 au mois de mai 1639.* Bibl. Nat. f. fr. 23 407 f° 4; *4731* f° 39. — *Soranzo al Senato* Parigi, 7 e 14 marzo 1634 Frari. Francia. LXXXVI. — *cf.* Zurlauben. op. cit. VI. 420—421.

(3) Eidg. Absch. V² 829 *e*.

(4) *Mémoire abrégé du contenu aux articles proposés à Sa Majesté Très-Chrétienne par les députés des cantons catholiques et de l'abbé de Saint-Gall.* 1634. Aff. Etr. Suisse. XXV. 187.

(5) Eidg. Absch. V² 795 *c* (Brunnen, 8 novembre 1633).

(6) *Mémoire abrégé du contenu aux articles proposés à S. M. Très-Chrétienne par les députés des cantons catholiques.* 1634. Aff. Etr. Suisse. XXV. 187. — *O. Fleming to the Secretary of State.* Zurich. 20/30 april 1634 Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld Misc. Pap. n° 3.

Légitime en soi, cette requête méritait d'autant mieux d'être accueillie par le Louvre, que celui-ci s'était offert, à la veille de la mort de Gustave-Adolphe, à faciliter la négociation d'un traité de neutralité entre les cantons et la cour de Stockholm. A la suggestion du Père Joseph, qui avait visité cette place quatre ans auparavant en se rendant à Ratisbonne, Richelieu entra de prime abord dans les vues des « Waldstætten » (1) et donna son adhésion au projet que leurs députés lui soumirent de confier la défense de Constance aux catholiques des Ligues jusqu'à la complète cessation des hostilités. (2) Le trésor royal se fût chargé d'avancer la solde de la garnison. En revanche, les Confédérés de l'ancienne croyance eussent pris l'engagement formel d'observer une stricte neutralité entre les belligérants, de ne restituer la ville qu'à celle des puissances à laquelle l'attribuerait le traité de la « paix générale » et enfin de ne l'évacuer qu'après que Louis XIII aurait été remboursé de tous ses frais. (3)

En somme, l'on ne doutait pas à Paris que la démarche helvétique ne fût spontanée. Dès lors, le cardinal se préparait à la recommander aux alliés de son maître en Allemagne et à solliciter l'adhésion de Horn à la combinaison projetée. (4) Il y mettait cependant comme condition que les « Waldstætten » procurassent à celle-ci l'agrément impérial. Grandes furent, à la vérité, sa surprise et sa déception lorsque les trois députés suisses lui confessèrent ingénument que c'était chose faite et que Ferdinand II, non content de donner son approbation aux négociations en cours, souhaitait leur réussite. (5) Ainsi donc la proposition apportée au Louvre n'était pas « du crû des Alpes ». (6) Arrêtée jusque dans ses moindres détails par les représentants de la maison d'Autriche, son exécution n'eût favorisé que les intérêts de cette dernière. (7) Richelieu le comprit et rompit net les pourparlers à ce sujet. (8) Aussi bien avait-il été doublement joué. Dans le même temps, en effet, la nouvelle se répandait à Paris du renouvellement de l'alliance hispano-suisse, survenu à Lucerne le 30 mars. (9) L'appréhension qu'avait éveillé l'éloignement momentané des chefs du parti français dans les cantons forestiers se réalisait en plein. L'intrigue machinée par Casati réussissait au delà de toutes prévisions. Néan-

(1) « With extraordinary alacrity ». *Fleming to the Secretary of State.* Zurich, 20/30 april 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl[d]. Misc. Pap. n° 3.

(2) *Lettera, tradotta dal franzese, scritta dagli ambasciatori de' cantoni cattolici in Francia.* Aprile 1634. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI. — *Projet de traité avec les Suisses pour mettre la ville de Constance en dépost entre leurs mains* (1634). Aff. Etr. Suisse. XXVII. 200.

(3) *Négociations à la cour de France des députés des cantons catholiques.* 24 mars 1634. Frari. Svizzeri. XXX. — *O. Fleming to the Secretary of State.* Zurich, 20/30 april 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl[d]. Miss. Pap. n° 3.

(4) *Lettera, tradotta dal franzese, scritta dagli ambasciatori de' cantoni cattolici, etc.* loc. cit.

(5) *Négociations à la cour de France des députés des cantons catholiques.* 24 mars 1634. Frari. Svizzeri. XXX. — *O. Fleming to the Secretary of State.* Zurich, 20/30 april 1634. loc. cit.

(6) Mercure suisse. p. 252.

(7) Mercure suisse. p. 253.

(8) *Soranzo al Senato.* Parigi, 5 maggio 1634. Frari. Francia. LXXXVI. — *cf.* Keller. Der Prozess gegen Kesselring. p. 65.

(9) Eidg. Absch. V[2] 856 *b*.

moins le cardinal sut maîtriser son indignation. (1) L'espoir ne subsistait-il pas que, dès son arrivée à Soleure, l'ambassadeur Vialard saurait remettre les choses au point? Les députés suisses subirent certes le contre-coup de l'émoi provoqué à la cour par le brusque changement d'attitude de leurs supérieurs. (2) Mais l'échec de la mission dont ils s'étaient chargés ne devait être que partiel. Si, en dépit des craintes qui se firent jour parmi les *Stati liberi*, aucune convention secrète ne fut signée en France pour régler le sort de Constance, (3) les efforts tentés auprès de Richelieu par l'avoyer Bircher et ses collègues ne demeurèrent cependant pas absolument stériles. A leur requête, Louis XIII consentit à assumer la protection de l'évêque de Bâle et à pourvoir à la défense du pays de Porrentruy. (4) D'autre part, des dispositions nouvelles furent arrêtées en vue de hâter le payement des dettes et pensions arriérées. Quand donc, le 13 avril, les trois envoyés des « Waldstætten », comblés de présents, (5) prirent congé du roi à Saint-Germain-en-Laye, ce fut pour donner à ce prince l'assurance, qu'étrangers aux machinations qui avaient précédé et suivi leur départ de Lucerne, ils s'employeraient dès leur retour aux Ligues à combattre avec ardeur la ratification de l'accord intervenu, par surprise, le 30 mars, entre l'ambassadeur d'Espagne et la presque unanimité des membres de la Ligue Borromée. (6)

Etat des relations entre l'autorité milanaise et les « Waldstætten » au lendemain de l'expiration du traité de 1604. — Imprudences commises par Cordova. — Des négociations en vue du renouvellement de l'alliance s'engagent à Lucerne dans les dernières semaines de 1626. — Les cantons forestiers joués par le gouverneur de la Lombardie. — Raisons de l'abstention du Louvre. — L'ouverture de la succession de Mantoue change la face des choses. — L'Escurial fait sonder les dispositions de ses anciens alliés des petits cantons. — Prétentions émises par ces derniers. — Situation difficile de Dogliani. — L'on envisage à Paris l'éventualité de la substitution de Venise à l'Espagne dans l'alliance des Etats catholiques des Ligues. — Efforts tentés par la Sérénissime République pour assurer le maintien de ses

(1) *Négociations à la cour de France des députés des cantons catholiques.* 24 mars 1634. Frari. Svizzeri. XXX

(2) *O. Fleming to the Secretary of State.* Zurich, 20/30 april 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Miss. Pap. n° 3. — Eidg. Absch. V² 856 *b*.

(3) *Soranzo al Senato.* Parigi, 28 aprile 1634. Frari. Francia. LXXXVI. — *Fleming to the Secretary of State* Zurich, 20/30 april 1634. loc. cit.

(4) *Lettera, tradotta dal franzese, etc.* loc cit. — *cf.* Zurlauben. op. cit. VI. 421.

(5) *Soranzo al Senato.* Parigi, 21 aprile 1634. Frari. Francia. LXXXVI. — *Mémoire à Monsr Bouthillier pour les ambassadeurs des cantons catholiques.* 1634. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 444.

(6) *Ambassadeurs, nonces, résidents ou envoyés venus en France, du 20 février 1634 au mois de mai 1639.* Bibl. Nat. f. fr. *4731* f° 39; *23 407* f° 4. — *Soranzo al Senato* Parigi, 21 aprile 1634. loc. cit.

communications avec l'Allemagne. — Obstacles auxquels elle se heurte. — Offres spontanées que lui adressent les principaux magistrats des « Waldstætten ». — Elle les décline.

XIII. A l'instant où il prit fin, après une durée de vingt-deux années, le traité conclu à Lucerne, le 28 avril 1604, paraissait malaisément renouvelable. L'importance de la dette exigible de l'Espagne, l'impossibilité dans laquelle se trouvait cette puissance d'en acquitter la moindre partie, l'obstination des Suisses catholiques à ne consentir à l'ouverture de négociations d'alliance qu'après liquidation préalable du passé, la présence inopportune à Soleure du maréchal de Bassompierre, à qui de formelles instructions recommandaient de s'opposer avec énergie à un rapprochement entre les « Waldstætten » et le gouverneur de Milan, tout concourait à rendre très problématique la restauration prochaine de l'influence lombarde dans la région du Gothard.

Néanmoins, bien que sans valeur désormais, le contrat écrit qui liait les cantons forestiers, Zoug et Fribourg à l'Escurial ne cessa pas brusquement de sortir, pour ce dernier du moins, son plein effet. Pendant plusieurs mois encore, levées et passages continuèrent à lui être généreusement accordés, comme si rien n'était changé dans les rapports hispano-suisses. Au reste la possession de la route Bellinzone-Urseren-Rapperswyl n'apparaissait plus indispensable aux ministres du roi Catholique. Le traité de Monçon, dans son interprétation espagnole, ne concédait-il pas aux maîtres de la Lombardie la libre disposition de la grande voie militaire Colico-Bormio-Innsbruck par la Valteline? (1)

Trop enclin, dès lors, à ajourner l'examen des réclamations pécuniaires dont l'assaillaient les Confédérés au service de la cour de Madrid, Cordova commit l'imprudence de renvoyer, les mains vides, dans leurs hautes vallées les délégués que les « Waldstætten » lui avaient dépêché, vers les premiers jours de l'année 1627, pour le rappeler à l'observation des capitulations consenties à leurs troupes en Milanais. (2) Il ne tarda pas à le regretter. Aussi bien l'heure n'était pas éloignée où, grâce à l'instabilité de la paix dans la Péninsule, le Gothard reprendrait nécessairement pour la maison d'Autriche son ancienne importance. De fait, dans les dernières semaines de 1626, le gouverneur avait reçu de l'Escurial l'ordre d'amorcer des négociations à Lucerne en vue du renouvellement du traité. (3) En conséquence l'ambassadeur espagnol dans cette ville, marquis de Dogliani, s'était incontinent mis à l'œuvre, et bientôt personne ne doutait plus en Suisse de l'imminence de l'effort qu'allait accomplir Philippe IV pour affermir les affaires de sa couronne parmi les montagnards des petits cantons. (4) Cette certitude devait

(1) *cf.* t. IV¹ p. 116.
(2) Eidg. Absch. V² 491 *b*, 506 *a*.
(3) *Cordova à Lucerne.* Milan, 16 décembre 1626. St-Arch. Luzern. Mailand-Spanien. Bündnisse. VII.
(4) *Copia del concertato tra alcuni deputati a la dieta tenutasi in Lucerna, li 20 maggio 1627, con il Sigr Marchese Dogliani.* Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XVI *A*. — Eidg. Absch. V² 513 *f*, 519 *b*.

même engager ceux-ci à fixer sans délai les conditions de leur acquiescement aux désirs du roi Catholique. Ils ne s'en firent pas faute. Olivarès leur offrait le payement des arrérages de deux années de pensions. (1) Ils repoussèrent d'emblée cette proposition comme absolument insuffisante et, tout en se réservant d'indiquer plus tard la somme dont ils entendaient être remboursés avant de rien conclure, manifestèrent l'intention de tirer parti de la nécessité de leur débiteur pour obtenir de lui mieux que de simples promesses. (2) C'est ainsi qu'ils souhaitaient d'amener l'Espagne à renoncer aux levées clandestines trop souvent pratiquées dans leurs vallées pour la défense de Milan, à désintéresser intégralement les créanciers lucernois de l'ambassadeur Dogliani, (3) puis à supprimer les barrières commerciales établies à la frontière septentrionale du Cômasque sous le prétexte d'enrayer la marche de l'épidémie pestilentielle qui déjà menaçait les bailliages helvétiques d'outre-monts. (4)

Dans la réalité, ni le gouverneur de la Lombardie, ni son représentant parmi les cantons forestiers n'espéraient vaincre l'obstination raisonnée de ces derniers. D'autre part, les ressources financières mises à leur disposition étaient des plus restreintes. (5) Néanmoins ils n'en laissèrent rien paraître. Les négociations se poursuivirent du côté milanais comme si leur prompt aboutissement semblait certain. Encore que l'on continuât dans l'entourage de Cordova à trouver fort exagérées les prétentions des officiers des régiments capitulés, (6) le très prochain succès de l'activité diplomatique de Dogliani paraissait si bien acquis, qu'à Soleure les appréhensions de Wallier se réveillèrent. (7) Dans les instructions de ce dernier, comme d'ailleurs dans celles remises naguère à Bassompierre, le cas avait été prévu où, par suite d'un revirement subit de l'opinion chez les Confédérés de l'ancienne croyance, toute opposition au renouvellement de l'alliance hispano-suisse courrait chance de demeurer stérile. (8) Plutôt que d'abandonner la partie, le représentant, quel qu'il fût, du roi Très-Chrétien aux Ligues était invité à changer ses batteries et à intervenir auprès du Corps catholique, de telle sorte que celui-ci imposât à l'Espagne le retour aux capitulations de 1587, beaucoup moins préjudiciables aux intérêts du Louvre que ne l'étaient celles de 1604. (9) Or, si grand était,

(1) *Dogliani den Gesandten der V Cathol Orte.* Luzern, 16. Juni 1626. St-Arch. Luzern. Mailand-Spanien. Bündnisse. VII.

(2) Eidg. Absch. V² 516 *a*.

(3) *Lo sculteto et consiglio della città di Lucerna al governatore di Milano.* 20 maggio 1627; *Carlo Casati al medesimo.* Lucerna. 4 marzo 1630. Arch. Milano Svizzeri e Grigioni. 1626—1630. Fasc. IV.

(4) *Les VII cantons catholiques au gouverneur de Milan.* Lucerne, 20 mai 1627. St-Arch. Luzern. Spanien-Mailand. Pensionen (Correspondenz. 1500—1661) *Scappi a Barberini.* Lucerna, 21 luglio 1627 Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XVI A; XVII. — *Giovanni Scappi a Barberini.* Lucerna, 18 luglio 1628 — Eidg. Absch. V² 513 *f*; 514, 519 *b*, 525 *c*.

(5) *Cordova a Dogliani.* Milano, 8 maggio 1627. St-Arch. Luzern. Mailand-Spanien. Bündnisse. VII.

(6) *Cordova a Dogliani.* Milano, 8 maggio 1627. loc cit

(7) *Scappi a Barberini.* Lucerna, 15 luglio 1627. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XVI A.

(8) *cf* tome III de cet ouvrage. p. 923 924.

(9) *Leonardo Moro al Senato.* Madrid. 24 giugno 1626 Frari Spagna LXI 203 — *Vigier à Béthune.* Soleure, 15 juillet 1627. loc. cit.

en juin 1627, le découragement ressenti par Wallier à l'annonce des progrès de Dogliani, que le chargé d'affaires français ne répondait même plus de s'opposer avec succès à l'inclusion de la Franche-Comté dans le traité projeté. (1)

Mais aussi bien cette alerte ne fut que feu de paille. Ce que cherchait Cordova, en amusant durant plusieurs mois les « Waldstætten », il l'avait obtenu. (2) Les régiments attendus de Souabe venaient de franchir le Gothard et de gagner la Lombardie. Désormais la libre disposition des passages de la Suisse primitive n'était plus pour l'Escurial d'une immédiate nécessité. (3) Prétextant un malaise subit, Dogliani s'abstint de paraître à la diète de Lucerne de juin 1627. (4) Quand, rendus défiants par l'attitude embarrassée de leur hôte, les petits cantons dépêchèrent le colonel Beroldingen à Milan, il était trop tard. La négociation du renouvellement de l'alliance de 1604 semblait des plus compromise. Joués de main de maître, les catholiques d'Helvétie ne purent contenir leur indignation et prirent entre eux l'engagement quelque peu téméraire de repousser à l'avenir les ouvertures des ministres de la maison d'Autriche. (5)

Si, à ce moment-là, on se fût résolu au Louvre à donner sans retard un successeur à Miron. c'en était fait, et pour longtemps, du maintien de l'influence lombarde au sein des « Waldstætten ». Arbitre, à cette heure, de la situation politique aux Ligues, Louis XIII pouvait à son gré favoriser ou traverser tout projet d'entente de l'Escurial avec les montagnards de la Suisse centrale. Déjà Cordova ne dissimulait plus ses inquiétudes. Or, celles-ci n'étaient pas, à beaucoup près, partagées par Olivarès. A Madrid, l'on estimait en effet que les traités conclus dans cette ville par Du Fargis, tant afin d'assurer le règlement du différend rhéto-valtelin que de cimenter l'union des deux monarchies contre l'Angleterre, devaient nécessairement entraîner une suspension des rivalités franco-espagnoles dans la région du Gothard. Le Comte-Duc voyait juste en somme. (6) A Paris, l'on n'était ni en mesure, ni surtout en disposition de créer de sérieuses difficultés aux ministres de Philippe IV en Helvétie. La tentative faite à Lucerne par Miron, en mai 1626,

(1) *Vigier à Béthune.* Soleure. 15 juillet 1627. Bibl. Nat. CCCCC Colb' *403* f° 99.

(2) *Vigier à Béthune.* Soleure, 9 septembre 1627. Bibl. Nat. CCCCC Colb' *403* f° 100.

(3) *Mesmin à Herbaut.* Coire, 25 septembre 1627. Aff. Etr. Grisons. VI. 234.

(4) *Dogliani den Gesandten der V kathol. Orte.* Luzern, 16 juin 1626. St-Arch. Luzern. Mailand. Spanien. Bündnisse, VII. — Eidg. Absch. V² 513*f*.

(5) *Caspar Moer (Mohr), Landvogt zuo Louwis, an Luzern.* 14. Juni 1627. St-Arch. Luzern. Landvogteien. Lauis (Militärwesen). — *Lettera scritta da Monsr Nuntio ne' Svizzeri a Mons' Nuntio in Spagna.* Lucerna, 17 luglio 1627. — *Lettera scritta dagli cantoni cattolici al re di Spagna.* Luglio 1627. *Grandi a Barberini.* Lucerna, 14 settembre 1627. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XVI A — *Scappi a Barberini.* Lucerna, 13 e 21 luglio 1627. loc. cit. — *Relatione della spesa fatta da me infrascritto cassariere* (sic.) *generale nella regia tesoreria nella compra delle infrascritte robe mangiative con l'intervento del controllore di detta tesoreria Federico Torniello per esso presentate d'ordine di S. Ecc. alli amb^ri svizzeri che al presente sono venuti a questa città, conforme all' ordine della medesima Ecc^za de' 19 dal presente.* 20 luglio 1627. Arch. Milano. Svizzerie e Grigioni. Fasc. IV. (1624—1630). — *Cavazza al Senato.* Zurigo, 10 settembre e 1° ottobre 1627. Frari. Svizzeri. XXIII. — Eidg. Absch. V² 514, 519*b*, 524*b*.

(6) *cf.* p. 118 sqq. du tome IV¹ du présent ouvrage.

d'amener les cantons forestiers à lui promettre que, s'ils accordaient jamais à l'avenir des levées au roi Catholique, ce serait à la condition que le Milanais fût assailli et non point seulement menacé, n'avait pas eu de lendemain. (1) Dès lors, près de deux ans s'étaient écoulés sans que rien dans l'attitude des secrétaires-interprètes du Louvre à Soleure pût laisser supposer qu'ils avaient pour instruction secrète de combattre, le cas échéant, le renouvellement du traité hispano-suisse de mars 1604.

Il fallut pour que les choses changeassent de face l'ouverture de la succession de Mantoue, l'inconciliable divergence des intérêts des deux couronnes au regard de celle-ci, la rupture définitive de la ligue d'Avignon, le passage de Charles-Emmanuel au camp adverse, la perspective enfin d'une lutte prochaine dont l'enjeu, qu'une scission déclarée se produisît ou non entre les gouvernements de Paris et de Madrid, apparaissait d'une conséquence extrême, puisqu'il ne s'agissait de rien moins que d'un accroissement possible ou de l'irrémédiable déchéance de l'hégémonie hispano-lombarde dans la Haute-Italie.

Dès l'instant que le théâtre des hostilités menaçait de se déplacer vers l'Ouest, le Gothard regagnait en importance ce que perdaient de ce fait le Splugen et l'Umbrail. On comprit sans peine à l'Escurial que l'intérêt du roi Catholique était plus encore de fermer cette route à ses ennemis que de l'ouvrir à ses propres armées. (2) Olivarès s'attacha en conséquence à reconquérir le terrain abandonné par ses agents dans la Suisse primitive, où Dogliani, perdu de dettes, ne jouissait d'aucun crédit. (3) En janvier 1628 déjà, d'instantes démarches furent entreprises auprès des officiers confédérés du service lombard afin de les rallier à l'idée du « renouvellement ». A la vérité, les prétentions espagnoles semblaient excessives. Ce n'était pas seulement le Milanais que les Etats de l'ancienne croyance se fussent engagés à défendre, mais bien la Franche-Comté, dont ils garantissaient cependant la neutralité, la Valteline, que Philippe IV considérait en quelque sorte comme une province sujette de la maison d'Autriche, et le Montferrat, que ses lieutenants s'apprêtaient à envahir. (4) Toutefois un obstacle insurmontable s'opposait à l'accomplissement des plans du roi Catholique. L'énormité des sommes dues aux cantons par sa couronne n'avait d'égale que l'impossibilité où se trouvait celle-ci d'en acquitter même les arrérages. (5)

Malgré cela néanmoins, Dogliani ne put se soustraire à l'exécution de l'ordre qu'il reçut au printemps de solliciter des « Waldstætten » l'ouverture de la route du Gothard aux troupes allemandes que Cordova attendait en

(1) *cf.* p. 119. *Ibid.*

(2) *Philippe IV aux VI cantons catholiques.* Madrid, 7 décembre 1627. Aff. Etr. Espagne. XV. 137.

(3) *Lo scolteto e Consiglio della città di Lucerna al governatore di Milano.* 6 agosto e 5 ottobre 1626; *Cordova a Lucerna.* Gravedona, 20 novembre 1626; Milan, 29 dicembre 1627. *Luzern an Cordova.* 14. Dezember 1627. St-Arch. Luzern. Spanien-Mailand (Gesandte in der Schweiz).

(4) *Le colonel Zurlauben à Herbaut.* 13 janvier 1628. Aff. Etr. Suisse. XXVI. 2.

(5) *Cavazza al Senato.* Zurigo, 3 settembre 1626. Frari. Svizzeri. XXII. — *Miron à Herbaut.* Soleure, 30 mai et 18 juillet 1626. Aff. Etr. Suisse. XXIII. 286; XXIV. 26.

Lombardie. Mais le souvenir était encore trop vivace à Lucerne de la « fourberie » à laquelle l'ambassadeur avait eu recours, l'année précédente, en une semblable circonstance, pour que sa requête eût chance d'y être accueillie. (1) Ce fut donc par un refus péremptoire que les cantons catholiques répondirent cette fois aux avances milanaises, et cette réponse ne tarda pas à être aggravée d'une menace de rappel des Suisses à la solde de l'Espagne au cas où une satisfaction partielle ne leur serait pas accordée à bref délai. (2) Sans l'intervention inespérée du nonce en faveur du représentant de l'Escurial, les « Waldstætten » eussent assurément persévéré dans leur obstination. Aussi bien, avant de céder, obtinrent-ils du successeur de Feria la promesse formelle que le licenciement de leurs enseignes, qui s'annonçait prochain, serait différé jusqu'à ce que celles-ci eussent reçu la juste rémunération de leurs longs et loyaux services. (3)

En dépit du réconfort que lui procurait l'assistance de Scappi, Dogliani ne se berçait d'aucune illusion. A Lucerne, comme à Fribourg et dans les petits cantons, défiances et rancunes persistaient à l'égard de son maître. Pour en triompher et rétablir du même coup le prestige de l'Espagne dans les hautes vallées alpestres, deux moyens s'offraient. Le premier, très onéreux mais d'une efficacité rapide, consistait dans le renouvellement immédiat de l'alliance hispano-suisse, au prix du versement d'« un million d'or ». (4) Le second, d'un développement beaucoup plus lent, exigeait de la patience. Il s'agissait en somme d'attendre que les « Waldstætten » et leurs adhérents, alarmés de la gravité du péril dont ils étaient entourés, se persuadassent enfin que, sans l'appui des forces de la maison d'Autriche, leur asservissement aux volontés des protestants apparaissait inévitable. Ce jour-là, il semblait certain que rien ne subsisterait plus des prétentions exorbitantes émises naguère par la diète catholique et que l'initiative de la reprise de négociations d'alliance viendrait non pas de Milan, mais de Lucerne. Convaincu de la justesse de ce raisonnement, Olivarès n'hésita pas à s'y rallier. Toutefois il comptait sans la mobilité des impressions populaires parmi les petits cantons, conséquence naturelle de la vénalité des pouvoirs publics. L'une et l'autre lui ménageaient encore de nombreuses déceptions.

En fait, depuis la confirmation de l'annexion déguisée de la Valteline au Milanais, le roi de France, protecteur attitré du duc de Mantoue, avait un intérêt majeur à ouvrir à ses armées les défilés du Gothard, dont Philippe IV s'efforçait d'accaparer l'usage exclusif à son profit. Mais, dans l'entourage de

(1) Eidg. Absch. V[a] 552 *e*.

(2) *Rocci a Barberini.* Milano, 26 luglio 1628. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XVII. — *Lettera che scrivono i cinque cantoni al Sig^r Don Gonzalo di Cordova.* Lucerna, 23 giugno 1628. *Ibid.*

(3) *Scappi a Barberini.* Lucerna, 19 maggio 1628. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XVII. — *Cordova aux cantons catholiques.* Camp sous Casale, 28 juillet 1628. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XVII. — *cf.* p. 117 du tome IV[1] du présent ouvrage

(4) *Cavazza al Senato.* Zurigo, 3 settembre 1626. Frari. Svizzeri. XXII.

Louis XIII, aussi bien qu'à Madrid au reste, on n'estimait pas que l'heure eût sonné de provoquer entre les maisons d'Autriche et de Bourbon l'irrémissible rupture à laquelle toutes deux se préparaient de longue date. On en vint donc, à Paris, à envisager la possibilité de la substitution d'une puissance italienne à la monarchie Catholique dans l'alliance des cantons de l'ancienne confession. Cette combinaison présentait en effet un double avantage. En premier lieu, elle devait permettre au Louvre de conserver, en dépit de tous événements, des relations pacifiques, pour la forme du moins, avec l'Escurial. Puis elle eût exonéré le trésor royal de la dépense, assurément très considérable, que nécessitait l'ébranlement définitif des positions espagnoles dans les « Waldstætten ». Seule d'entre les Etats de la Péninsule, la république de l'Adriatique offrait les garanties requises pour être chargée de supplanter l'Espagne auprès des cantons forestiers. Ce fut donc vers elle que se tournèrent, le moment venu, les regards du premier ministre français.

Le projet n'était certes pas nouveau qui consistait à compléter, grâce à l'adjonction de Venise, le chaînon d'alliances conclues en vue de faciliter aux armées du roi Très-Chrétien l'accès à la Lombardie par le plateau suisse et la Rhétie. Mais, pas plus que son père, Louis XIII n'avait consenti jusque là à s'y rallier, tant étaient encore vivaces à Paris les rancunes soulevées contre le gouvernement de la Seigneurie par la surprise du traité de Davos. (1)

Dans la réalité, les efforts faits à Saint-Marc depuis le commencement du siècle afin de procurer aux levées allemandes et helvétiques de la République un débouché permanent dans le Bergamasque par la voie des Grisons et de la Valteline n'avaient pas été couronnés de succès. A la suggestion de l'ambassadeur français à Coire, les Trois Ligues s'étaient brusquement détachées de l'alliance vénitienne. A dire vrai, le Sénat avait tenté de réparer cet échec inattendu de sa politique alpestre en négociant avec Zurich et Berne. Or, cette fois encore, son attente s'était trouvée déçue. Lorsque, aux termes des capitulations militaires signées par le résident Pietro Vico et le secrétaire Antonio Antelmi, les deux grands Etats confédérés avaient acheminé des troupes vers la Haute-Italie, les autorités de Coire s'étaient opposées à leur passage et les avaient contraint à rebrousser dans la direction de Sargans. Et cependant jamais peut-être la Seigneurie n'avait éprouvé à un tel degré la nécessité d'assurer le maintien de ses communications avec l'Europe centrale. Sa répugnance, au lendemain de Monçon, à évacuer certains points stratégiques de la vallée de l'Adda témoignait assez de la ténacité de ses préoccupations à cet égard. Mais aussi bien le péril autrichien devenait extrême et, par suite, les idées de prudence continuaient à prévaloir au sein du « Collège ». Dans cette conjoncture, le dessein nourri à Berne, en juin 1626, de répondre à l'entente franco-espagnole du 5 mars par la formation d'une ligue entre les

(1) *Herbaut à Miron*, 24 décembre 1626. Arch. Nat. *K K 1364*, f° 415 v°.

cantons des deux confessions, les Grisons et la Sérénissime République, à l'exclusion de la couronne Très-Chrétienne, n'avait pas chance de rencontrer l'approbation des politiques de Saint-Marc. (1) Ceux-ci eussent de beaucoup préféré que le Louvre les mît en possession du droit de requérir l'ouverture des routes de Rhétie au fur et à mesure de leurs besoins. Tel devait être, au reste, le principal objet de la mission accomplie à Venise par Châteauneuf en juillet et en août. On a vu par ailleurs quel en fut le résultat. Désabusés, une fois de plus, en constatant combien peu il y avait lieu désormais de faire état des promesses royales, les membres du « Collège » se décidèrent subitement à sonder les dispositions des Valtelins, Mais, à dire vrai, ce n'était là qu'un pis-aller. Ils ne s'y arrêtèrent donc point. (2)

L'heure vint cependant où, en présence des nouvelles alarmantes reçues de Mantoue, l'on comprit enfin à Venise l'intérêt majeur qu'il y avait pour la Seigneurie à cultiver l'amitié des Confédérés de la région du Gothard. (3) Son résident à Zurich, au demeurant, n'avait pas attendu les instructions du Sénat pour nouer des intelligences à Lucerne, à Altorf, à Zoug et inciter sous main les autorités des cantons forestiers à ne pas lier leur cause à celle de la maison d'Autriche (4) En vérité, ce travail souterrain commençait à porter des fruits. Déjà les anciens alliés suisses de l'Espagne inclinaient à favoriser le passage sur leurs terres de levées à destination de l'Etat de Terre-Ferme et à accorder eux-mêmes des troupes à la République: (5) déja le bruit s'accréditait avec persistance d'un changement d'orientation dans la politique des « Waldstætten »; déjà Urbain VIII se proposait, au cas de la conclusion d'une alliance entre Saint-Marc et les catholiques d'Helvétie, d'exiger de ceux-ci la confirmation de la leur avec le Saint-Siège. (6) Or, c'était devancer les événements. A ce moment-là certes aucune modification essentielle ne s'était produite dans la situation respective des divers partis aux Ligues. Une enquête rapide menée par le nonce Rocci lui permit d'en donner l'assurance au Pontife. (7) D'un côté, le Sénat hésitait à ratifier l'initiative hardie de son résident à Zurich. De l'autre, malgré leurs griefs croissants contre le gouvernement de Madrid, les Confédérés de l'ancienne croyance ne renonçaient pas encore à l'espoir de récupérer de lui la presque totalité de leur « dû ». Par suite lorsqu'ils encourageaient les Grisons à fermer aux forces à la solde lombarde la route du Splugen, ce n'était pas qu'ils se préoccupassent outre mesure du

(1) *Cavazza al Senato.* Zurigo, 17 giugno e 19 novembre 1626 Frari. Svizzeri. XXI; XXII.

(2) *Avaux à Herbaut.* Venise, 10 mars 1626. Aff. Etr. Venise XLVII. — Frari. Indice deliberaz. etc. 1629. (CXXX.) — *Scaramelli al Senato.* Zurigo. 29 marzo 1629. loc. cit. — *cf.* Ceresole. La République de Venise et les Suisses. p. 125, 129.

(3) *Lettre du secrétaire d'Avaux à Herbaut.* Venise, 22 septembre 1627. Aff. Etr. Venise. XLV.

(4) *Scappi a Barberini.* Lucerna, 18 aprile 1628. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XVIII.

(5) *Scappi a Barberini.* Lucerna, 16 maggio 1628. loc. cit. — *Cavazza al Senato.* Zurigo, 7 ottobre 1628. Frari. Svizzeri. XXIV. — *Discours envoyé par le maréchal de Bassompierre au cardinal de Richelieu à Suse.* Soleure, 12 mars 1630. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 81.

(6) *Barberini a Rocci.* Roma, 7 ottobre 1628. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XVIII.

(7) *Rocci a Barberini.* Lucerna, 25 settembre 1628. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XVIII A.

maintien de l'indépendance des Trois Ligues, mais bien parce qu'il était à prévoir que Cordova, rebuté à Coire, chercherait aussitôt à composer avec les créanciers de son maître dans les petits cantons. (1)

A n'en pas douter, le représentant d'Urbain VIII à Lucerne disait vrai lorsque, en septembre 1628, il affirmait n'avoir découvert aucune trace de négociations suspectes entre les autorités de la Suisse centrale et celles de Venise. Or, trois mois plus tard il n'eût plus tenu le même langage. Si invraisemblable, en effet, que la chose puisse paraître au premier abord, les partisans et pensionnaires de l'Espagne dans les « Waldstætten » — et par là il convenait d'entendre les principaux magistrats du pays — s'étaient résolus à abandonner la cause qu'ils avaient défendue jusqu'alors et à offrir tous ensemble leur services à la Sérénissime République. (2) Le ministre de celle-ci à Milan en reçut l'assurance formelle de la bouche de l'un d'entre eux, avec la prière d'en faire incontinent part au Sénat. (3)

Les créanciers suisses de l'Espagne semblaient être à bout de patience. Et pourtant ce n'était point là l'unique motif de la démarche secrète tentée en leur nom auprès du résident de la Seigneurie en Lombardie. C'était à des considérations d'ordre économique qu'ils obéissaient principalement en cherchant à se rapprocher des maîtres de l'Etat de Terre-Ferme. Aussi longtemps, en effet, que la Valteline n'aurait pas été restituée à ses légitimes souverains, il était à craindre que le commerce italien, délaissant de plus en plus la route d'Urseren, ne se concentrât sur celle de Chiavenna. (4)

Tout dépendait désormais des résolutions du gouvernement vénitien. (5) Jamais peut-être, ainsi que l'affirmait son représentant à Zurich, occasion plus propice ne s'était offerte à lui de prendre une revanche éclatante de l'échec infligé à sa diplomatie en 1612, lors de la révocation du traité de Davos par les Ligues Grises. Divers indices concouraient d'ailleurs à rendre infiniment probable l'heureuse réalisation de ce projet. Mesmin y souscrivait sans réserve et le recommandait avec chaleur à Paris. Les cantons protestants l'appuyaient de leur énergie. (6) Urbain VIII lui-même n'y contredisait point ouvertement. Des objections de sa part eussent été certes peu justifiées, puisqu'il s'agissait en l'espèce de négociations intéressant deux Etats catholiques, dont l'un accordait déjà des troupes au Saint-Siège, aux rois de France et d'Espagne, aux ducs de Lorraine, de Savoie et de Modène. (7) En réalité l'heure était

(1) *Rocci a Barberini.* Lucerna, 25 e 26 settembre 1628 loc. cit.

(2) *Scaramelli al Senato.* Zurigo, 20 dicembre 1628 e 1° febbraio 1629. loc. cit. — *Discours envoyé par le maréchal de Bassompierre au cardinal de Richelieu, à Suse.* Soleure, 12 mars 1630. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 81. — *Brulart de Léon au Père Joseph.* Soleure, 21 juin 1630. Aff Etr France. CCCCIII. 13.

(3) In Collegio. 10 dicembre 1628. Frari Espos. Principi.

(4) *Scaramelli e Cavazza al Senato.* Zurigo, 20 dicembre 1628; *Scaramelli al Senato.* Zurigo, 6 gennaio 1629. Frari. Svizzeri. XXIV.

(5) *Discours envoyé par le maréchal de Bassompierre au cardinal de Richelieu, à Suse.* Soleure. 12 mars 1630. loc. cit.

(6) *Scaramelli al Senato.* Zurigo. 29 marzo 1629. Frari. Svizzeri. XXV.

(7) *Scaramelli al Senato.* Zurigo. 24 dicembre 1628 e 6 gennaio 1629. Frari. Svizzeri. XXIV.

solennelle. La Rochelle venait de tomber. Louis XIII s'apprêtait à franchir les Alpes et des pourparlers s'échangeaient en vue de la constitution d'une ligue défensive entre Sa Majesté Très-Chrétienne, le pape et le gouvernement de Saint-Marc. Or, ce dernier entendait ne se lancer qu'à coup sûr dans une entreprise dont les risques, malgré tout, lui paraissaient sérieux. (1) L'ordre fut donc transmis à Scaramelli de traîner les choses en longueur. (2) Ce fut une inspiration des plus opportunes. Le traité franco-vénitien de Suse était à peine signé que le Souverain Pontife refusait d'y accéder et que Richelieu, sans revenir à proprement parler sur la promesse donnée par lui à Contarini de favoriser un rapprochement entre la Seigneurie et les « Waldstætten », inclinait cependant à en ajourner l'exécution. (3) Quelques semaines plus tard, les Autrichiens pénétraient à l'improviste en Rhétie et se rendaient maîtres de ses défilés. Les partisans d'une politique d'attente au sein du « Collège » avaient lieu de se féliciter de leur tactique. Pour un temps, il ne devait plus être question dans les Conseils de la Sérénissime République d'une alliance soit avec l'ensemble du Corps catholique des Ligues, soit avec les seuls petits cantons dispensateurs du droit aux passages dans la Suisse primitive.

Intrigues austro-espagnoles en Suisse et en Rhétie. — Activité déployée par Casati dans les cantons forestiers pour amener ceux-ci à renouveler leur alliance avec l'Escurial. — Mesures concertées par les représentants de la France à Soleure afin de s'y opposer. — Les Lucernois et leur adhérents jugent insuffisantes les offres du gouverneur de Milan. — Instructions remises à Bassompierre. — Ce dernier ratifie l'accord intervenu entre Brulart de Léon et Scaramelli. — Les Confédérés catholiques paraissent prêts à s'y rallier. — Avantages du plan conçu par les ministres du Louvre et de Saint-Marc aux Ligues. — Accueil que lui fait Richelieu. — Vif entretien entre celui-ci et Contarini à Grenoble. — Appréhensions en Lombardie. — Les incertitudes du Sénat de Venise finissent par les apaiser. — Divergences de vues entre les deux alliés d'Avignon. — Effet produit par la déroute de Valeggio sur les résolutions des Conseils de la Sérénissime République. — Le Père Joseph pousse à la substitution de l'alliance vénitienne à l'alliance espagnole dans la Suisse centrale. — La chute de Mantoue engage Richelieu à redoubler ses instances auprès de l'ambassadeur de la Seigneurie. — Importance du succès remporté par Casati.

XIV. L'occupation de la haute vallée de l'Inn par les forces autrichiennes servait trop bien les intérêts de l'Espagne dans la région des Alpes pour que

(1) *cf.* Avenel. op. cit. III. 239. note 1.
(2) Frari. Delib. Sen. CXXXIII. 169.
(3) *Giacomo Soranzo, cavalier, procurator, et Z. Zorzi al Senato.* Susa. 5 maggio 1629 (IIda). Frari. Francia. LXXI.

cette puissance ne cherchât pas à en tirer tout le parti possible. Tandis que la cour d'Innsbruck réussissait à imposer aux malheureux Grisons un traité dont les clauses principales consacraient derechef l'asservissement de ceux-ci à ses volontés, l'Escurial prenait ses dispositions en vue de ramener à sa cause les sympathies défaillantes de ses anciens alliés de la Suisse primitive. De prime abord on avait agité à Madrid de chercher à regagner la confiance des « Waldstætten » en exploitant leurs mésintelligences avec les cantons protestants. L'évêque de Lausanne, retiré en Franche-Comté, se fût porté à Lucerne en qualité d'ambassadeur extraordinaire de Philippe IV. Avec quelle facilité le prélat n'eût-il pas, de cette ville, fomenté des intrigues contre la domination bernoise dans le pays de Vaud, au même titre que le faisait Dogliani contre le maintien de la souveraineté du duc de Longueville à Valangin ? [1] Néanmoins ce projet ne devait pas venir à chef. Et ce fut une fois de plus à Casati, dépêché aux Ligues en juillet avec une assez forte somme de deniers, que l'on s'en remit en Espagne du soin de convaincre les créanciers récalcitrants de la couronne Catholique de la nécessité de restaurer l'alliance de 1604, [2] comme aussi d'étendre si possible cette dernière au canton de Glaris et d'en rendre certaines clauses plus nettement favorables aux intérêts de la maison d'Autriche. [3] Mais, trompés à deux reprises en moins d'une année par l'Escurial, les « Waldstætten » étaient sur leurs gardes. D'autre part, Spinola venait de remplacer Cordova dans la Haute-Italie. Or, quoiqu'il approuvât les démarches de l'envoyé en Suisse, le nouveau gouverneur, retenu par des considérations d'ordre financier, ne paraissait pas pressé de les voir aboutir. Aussi bien espérait-il encore se soustraire à l'accomplissement de promesses de levées et de pensions que, d'entrée de jeu, l'envoyé lombard avait jugées indispensables à la réussite de sa mission. [4]

Depuis six mois et plus les choses traînaient ainsi en longueur lorsque subitement, dans les premiers jours de janvier 1630, un courrier de Milan apporta à Casati l'ordre de regagner à tout prix le temps perdu. [5] Il n'y avait plus au reste aucun ménagement à garder. Richelieu, nommé lieutenant général du roi, s'apprêtait à franchir les Alpes, tandis que Bassompierre, désigné comme ambassadeur extraordinaire aux Ligues, agitait de transférer ses quartiers de Zurich à la frontière de Sargans, afin de déloger des Grisons les Autrichiens qui les occupaient. En prescrivant l'accélération des négociations du renouvellement de l'alliance, Spinola poursuivait un double but. Il se ménageait d'abord la possibilité de fortifier par le moyen de contingents suisses ses troupes qu'épuisait le siège de Casale. Puis il compromettait par avance le succès

(1) *Rocci a Barberini.* Lucerna, 12 giugno 1629. Arch. Vaticano Nunz. Svizz. XVIII.
(2) *Vigier à Bethune.* Soleure, 12 juillet 1629 Bibl. Nat. CCCCC. Colb' *403* f° 128.
(3) *Wallier a Herbaut.* Soleure, 24 décembre 1627 et 11 mai 1629. Aff. Etr. Suisse. XXV. 526; XXVI.
(4) *Rocci a Barberini.* Lucerna, 10 luglio 1629 Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XVIII. – *Fleming to Lord Dorchester.* Zurich, 30 dicembre 1629. Public Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc Pap n° 2.
(5) *Rocci a Barberini.* Lucerna, 15 gennaio 1630. Arch Vaticano. Nunz. Svizz. XX.

de la levée que le roi Très-Chrétien se réservait d'acheminer, selon les circonstances, soit vers le Piémont, soit vers les Trois Ligues. (1) Pourtant il devint bientôt évident que, malgré l'habileté consommée de son agent auprès des « Waldstætten », l'Escurial n'aurait pas, cette fois du moins, le dernier mot dans la lutte qui s'engageait derechef pour la possession des défilés alpestres de la région d'Urseren. (2)

Au moment où, à la tête d'une puissante armée, il hâtait sa marche vers l'Italie, le cardinal avait un intérêt majeur à ce que les Espagnols de Milan ne reçussent pas d'Allemagne les renforts sans lesquels il semblait malaisé que Spinola menât à bien ses desseins en Montferrat. C'était trop déjà que les Impériaux occupassent la Rhétie. Il était désormais indispensable de s'opposer à ce que la maison d'Autriche se rendît maîtresse du Gothard, soit par un coup de main, soit en obtenant le renouvellement du traité de Lucerne expiré depuis quatre ans. A la vérité, une certaine inquiétude s'était manifestée au Louvre, lorsque l'on y avait appris l'arrivée en Suisse d'un ambassadeur d'Espagne nanti de sommes importantes. (3) Brulart de Léon, qui, depuis le commencement d'août, surveillait de Soleure les diverses péripéties de la campagne menée par les agents de la cour de Madrid dans les cantons forestiers, n'hésita pas à ratifier les mesures concertées avant sa venue aux Ligues en vue de fortifier le parti français à Altorf. (4) D'autre part, à sa suggestion, les autorités de Soleure refusèrent de se faire représenter à la diète que Casati se proposait de réunir à Lucerne en janvier. (5) Les « Waldstætten », au reste, n'étaient pas près de céder aux objurgations de l'Escurial. Leurs prétentions, définitivement arrêtées vers cette époque, avaient certes de quoi mettre en joie les adversaires de la couronne Catholique. Elles paraissaient énormes. N'exigeaient-ils pas, outre le remboursement des frais que leur avait causé au cours des années précédentes le passage des troupes allemandes dirigées vers l'Italie et l'entretien d'une garnison permanente à Bellinzone et à Urseren, une notable partie de leurs pensions échues, ainsi que la moitié de ce qui leur restait dû, soit une somme de sept cent cinquante mille écus? (6) En présence de pareilles conditions, Spinola jugea prudent d'user de diplomatie et de laisser entendre que, dans l'espoir de satisfaire ses anciens alliés d'Helvétie, Philippe IV ne reculerait devant aucun sacrifice. (7) Mais aussi bien

---

(1) *Rocci a Barberini.* Lucerna, 15 gennaio 1630. loc. cit.

(2) *Rocci a Barberini.* Lucerna, 22 e 29 gennaio 1630. loc. cit. — *Bouthillier à Brulart de Léon.* Troyes, 26 mars 1630. Bibl. Nat. f. fr. *18,047* f° 393.

(3) *Bouthillier à Brulart de Léon.* 26 juin 1630. Aff. Etr. France. CCCCIII. 49vo.

(4) ***Ordonnance en faveur des pensions d'Uri,*** 26 juin 1629. loc. cit.

(5) *Scaramelli al Senato.* Zurigo, 25 gennaio 1630. Frari. Svizzeri. XXV.

(6) *Rocci a Barberini.* Lucerna, 29 gennaio 1630. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XVIII. — *Discours envoyé par le maréchal de Bassompierre au cardinal de Richelieu, à Suse.* Soleure, 12 mars 1630. Frari. Svizzeri. XXVI; Aff. Etr. Suisse. XXVII. 81. — *Contarini al Senato.* Grenoble, 15 maggio 1630. Frari. Francia. LXXVII.

(7) *O. Fleming to Lord Dorchester.* Zurich, 20/30 decembre 162[illegible]. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. n° 2. — «Il en promet trop tout d'un coup pour donner crédict à ses promesses.» *Brulart de Léon à Zurich.* Soleure, 10 janvier 1630. St-Arch. Zürich. Frankreich A 225a, n° 50

le temps n'était plus aux tergiversations. Acculé dans ses derniers retranchements, le gouverneur dut avouer, qu'en payant aux Confédérés quatre-vingt-dix mille écus, son maître estimerait avoir rempli de façon très large ses obligations envers eux. (1) Indignés de l'exiguïté de cette offre, les Conseils des cantons forestiers la repoussèrent avec dédain et, du coup, les négociations pour la remise sur pied du traité de 1604 se trouvèrent rompues. (2)

Ce qui rendait particulièrement inquiétant pour l'Escurial le brusque échec de cette nouvelle tentative de rapprochement entre Milan et les « Waldstætten », c'était l'imminente arrivée de Bassompierre aux Ligues, jointe à la probabilité d'un changement d'attitude des officiers suisses du service lombard de retour dans leurs foyers. L'événement devait justifier ces prévisions. De fait, l'influence espagnole dans les petits Etats de la Ligue Borromée allait avoir à résister au plus formidable assaut qu'elle y eût jamais subi. Qu'elle réussît à surmonter cette épreuve, on en doutait sérieusement à Zurich, voire à Lucerne. A plus forte raison semblait-il impossible que, même victorieuse, elle parvînt de sitôt à éliminer les nombreux obstacles qui s'opposaient à son définitif affermissement.

Au fond, ce n'était pas que les instructions remises au maréchal à son départ de la cour fussent beaucoup plus agressives à l'égard de l'Espagne que ne l'étaient celles emportées par lui en décembre 1625, lors de son dernier voyage à Soleure. A la vérité, il lui était recommandé, au cas où l'avance prise par Casati lui paraîtrait trop considérable, de menacer les « Waldstætten », Zoug et Fribourg de la dénonciation de l'alliance de France, d'autant que sa coexistence aux Ligues avec celle de l'Escurial devenait de jour en jour plus difficile. (3) Or, de deux choses l'une: Ou Bassompierre se considérerait comme lié par les ordres de son souverain; ou, étant donné l'indépendance de son caractère, il chercherait, l'occasion s'offrant, à tirer parti des embarras de la faction adverse pour passer sans transition de la défensive à l'offensive. Là était le vrai danger. Aussi bien l'ambassadeur espagnol ne tarda pas à être fixé à ce sujet. Ainsi qu'il était à prévoir, en effet, ses actives démarches n'avaient pas laissé Brulart de Léon indifférent. (4) Afin de les mieux combattre, ce dernier et Mesmin s'étaient abouchés avec le résident vénitien Moderante Scaramelli. Le résultat de cette conférence devait être décisif. Résolus à préconiser cette fois la substitution de l'alliance de la Seigneurie à celle de Milan dans les cantons forestiers et la constitution d'une grande ligue dans laquelle fussent entrés, outre la France et Venise, les Grisons et les Etats helvétiques des deux confessions, les envoyés du Louvre et de Saint-Marc n'attendirent même pas la venue du maréchal pour s'ouvrir de

(1) *Rocci à Mazarin.* Lucerne, 12 février 1630. Aff. Etr. Suisse. XXVII.

(2) *Rocci a Barberini.* Lucerna, 12 febbraio 1630. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XVIII. — *Oliver Fleming to Lord Dorchester.* Zurich, 11/21 may 1630. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Pap. n° 2.

(3) *Rocci a Barberini.* Lucerna, 26 febbraio 1630. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XVIII.

(4) «Questo ambasciatore di Spagna tratta alla gagliarda con li suoi aderenti la rinovazione di lega.» *Rocci a Barberini.* Lucerna, 22 gennaio 1630. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XVIII.

leurs desseins à ceux d'entre les députés confédérés qui les vinrent visiter. (1) La situation n'était donc plus entière lorsque, le 12 février, l'ambassadeur extraordinaire de Louis XIII fit son entrée solennelle à Soleure. Mais l'initiative hardie assumée par ses collègues répondait trop aux désirs intimes du nouvel arrivant pour que celui-ci ne la ratifiât pas d'enthousiasme. (2) Tout concourait, par suite, à éveiller des espoirs de revanche au sein des *Stati liberi*. Gagné dès la première heure aux intérêts de la Sérénissime République, le colonel Beroldingen d'Altorf se portait fort de l'adhésion de la plupart des magistrats de la Suisse primitive. Et ce n'était point là une affirmation hasardée. (3) A l'issue de la diète générale tenue en mars, les députés du Corps catholique se prononcèrent sans réserve en faveur d'une combinaison qui ralliait de plus en plus les sympathies de leurs mandants. (4) Le sort des ambitions hispano-autrichiennes dans la région du Gothard dépendait désormais des résolutions qui allaient être arrêtées tant sur les rives de la Seine que sur celles de l'Adriatique.

Il appartenait à Bassompierre d'exposer à son souverain les raisons qui l'avaient engagé à entrer d'emblée dans les vues des autres représentants de la couronne en Helvétie. Ses arguments furent à la fois précis et concluants. Le plan conçu par Brulart de Léon offrait, à la vérité, bien des avantages. Sa réalisation eût « remis pour tousjours les Grisons dans la bonne voie », (5) groupé autour du roi Très-Chrétien les Suisses des deux confessions, permis de fermer aux Impériaux la route de Bellinzone et procuré en revanche aux forces françaises l'accès de la Valteline par Roveredo et Gravedona. (6) De l'aveu de Beroldingen, garant de l'unanime adhésion des cantons primitifs à une entente avec Venise, (7) c'était dans la seule ville de Lucerne, résidence de Casati et principal établissement des Jésuites, que l'on devait s'attendre à rencontrer une opposition d'ailleurs passagère au changement d'orientation politique préconisé par la majorité des « Waldstætten ». (8) Que si Fribourg renonçait à imiter l'exemple de ses confédérés d'Altorf, de Schwytz, de Stans, de Sarnen et de Zoug, il était certain, d'autre part, que cet Etat ne renouvellerait pas pour son compte le traité de 1604 avec l'Espagne et que, par suite, Soleure ne demeurerait plus isolé dans son exclusif attachement à l'alliance de la couronne Très-Chrétienne. (9)

(1) *Scaramelli al Senato.* Fahr, 4 gennaio; Zurigo, 15 febbraio 1630. loc. cit. — *Bassompierre au roi.* Soleure, 10 mars 1630. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 63.

(2) *Scaramelli al Senato.* Zurigo, 15 marzo 1630. loc. cit.

(3) *Brulart de Léon au Père Joseph.* Soleure, 21 juin 1630. Aff. Etr. France. CCCCIII. 18. — Frari. Deliber. Sen. CXXXIII. 134.

(4) *Bassompierre au roi.* Soleure, 10 mars 1630. loc. cit.

(5) *Discours envoyé par le maréchal de Bassompierre au cardinal de Richelieu, à Suse.* Soleure, 12 mars 1630. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 81.

(6) *Considérations sur le projet d'alliance entre la France, Venise, les Suisses et les Grisons.* 1630. Aff. Etr. Venise. XLVIII. — *Mémoire (de Bassompierre) sur le remplacement de l'alliance d'Espagne par celle de Venise en Suisse.* 1630. Aff. Etr. Suisse. XXVII.

(7) *Scaramelli al Senato.* Zurigo, 15 marzo, 8 giugno 1630. loc. cit.

(8) *Discours envoyé par le maréchal de Bassompierre, etc.* loc. cit.

(9) *Discours envoyé par le maréchal de Bassompierre au cardinal de Richelieu, à Suse.* 12 mars 1630. loc. cit. — *Considérations sur le projet d'alliance entre la France, Venise, les Suisses et les Grisons.* 1630. loc. cit.

Lorsque lui parvint la requête du maréchal, Richelieu avait déjà franchi les monts et se trouvait à Suse. Uniquement préoccupé des préparatifs de la campagne qui allait s'ouvrir, il se contenta de réitérer à Bassompierre l'ordre d'empêcher à tout prix la réalisation des desseins de Casati, (1) loua en principe le projet dont les grandes lignes lui étaient exposées, mais parut redouter que son exécution immédiate ne contrecarrât les négociations « pour la paix d'Italie » qu'il ne désespérait pas de mettre sur pied en Allemagne. (2) Au bout de quinze jours, alors que les troupes françaises investissaient le château de Pignerol, ses craintes s'étaient en partie dissipées. Aussi fit-il savoir aux ambassadeurs aux Ligues que, pour peu que le Sénat en manifestât le désir formel, Louis XIII consentirait sans doute à favoriser les intérêts vénitiens tant en Suisse qu'en Rhétie. (3) Néanmoins deux mois devaient s'écouler avant que le premier ministre se décidât à intervenir. Une conférence qu'il eut avec Contarini à Grenoble, en mai, hâta ses résolutions. (4) Avaux et le maréchal d'Estrées reçurent en conséquence l'ordre d'aviser le gouvernement de la Seigneurie que le roi, sans plus exiger de sa part aucune démarche préliminaire, le verrait avec satisfaction se substituer à l'Escurial dans l'alliance des Confédérés de l'ancienne croyance. (5) Au sentiment de Richelieu, il convenait d'agir avec célérité et discrétion, de manière à regagner le temps perdu et à prévenir la divulgation prématurée d'un dessein dont la préparation nécessitait déjà le concours de trop nombreux affidés dans les cantons forestiers. (6) Déterminé, par suite, à mettre le marché à la main aux Vénitiens et à ne leur laisser trêve ni répit qu'ils n'eussent acquiescé à une combinaison dont il ne leur était certes pas permis de méconnaître les multiples avantages, le cardinal brusqua résolument les choses et eut avec l'ambassadeur de la République un nouvel et très vif entretien. (7)

A cette fois l'on put craindre avec raison à Milan que le plan caressé par Bassompierre et Brulart de Léon ne vînt à exécution. De la région du Gothard, comme de Venise, les nouvelles les plus alarmantes se répandaient en Lombardie. En l'espace de quelques jours à peine, le Sénat avait dépêché une quinzaine de courriers à son représentant à Zurich. (8) D'autre part, les démarches de celui-ci en vue de détacher de la cause espagnole le colonel Fleckenstein de Lucerne et le *landammann* Lussy d'Unterwalden paraissaient à

(1) *Scaramelli al Senato.* Solodoro, 22 marzo 1630. Frari. Svizzeri. XXVI.

(2) *Scaramelli al Senato.* Solodoro, 5 aprile 1630. Frari. Svizzeri. XXVI.

(3) *Mémoire pour la sûreté des passages d'Urseren et Bellinzone.* 1630. Aff. Etr. Suisse. XXVII. — *Richelieu à Bassompierre,* 26 mars 1630. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 88; *à Estrées,* même date. Bibl. Nat. f. fr. *4067* f° 253. — Mémoires de Richelieu (éd. Petitot.) VII. 2—3.

(4) *cf.* Bühring. Venedig, Gustav Adolf und Rohan. p. 59. 306.

(5) *Mémoire pour la sûreté des passages d'Urseren et Bellinzone.* 1630. loc. cit.

(6) *Brulart de Léon au Père Joseph.* Soleure, 21 juin 1630. Aff. Etr. France. CCCIII. 13.

(7) *Bassompierre à Bouthillier.* Soleure, 10 mars 1630. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 61.

(8) *Sebastiano Henrico Crivelli al governatore di Milano.* Altorfo, 17 giugno 1630. Arch. di Stato Milano. Trattati con Svizzeri.

la veille d'aboutir.(1) Enfin la très inopportune reconnaissance militaire dirigée de Coire par Mérode dans la direction d'Urseren achevait de convaincre les « Waldstætten » de la nécessité qu'il y avait pour eux à se procurer des alliés puissants dans la Haute-Italie, s'ils voulaient détourner de leurs vallées un orage analogue à celui qui, l'année précédente, avait fondu sur les Ligues Grises.(2) Jamais certes l'hégémonie politique exercée depuis un demi-siècle par les ministres de l'Escurial au sein des Conseils de la Suisse primitive n'avait eu à subir pareille épreuve.(3) Ce fut, cette fois encore, aux incertitudes du gouvernement de Saint-Marc qu'elle dut son salut.(4) Les déconvenues éprouvées par la diplomatie vénitienne à Monçon, puis à Suse n'avaient pas été sans ébranler la confiance des autorités de la République dans l'efficacité des promesses françaises. Lorsqu'il fut avéré que le traité de Fontainebleau du 23 septembre 1629 demeurerait lettre morte et que la diversion organisée de Soleure par Bassompierre contre les positions autrichiennes en Rhétie ne serait pas exécutée, les partisans d'un prudent *statu quo* reprirent la haute main dans le « Collège ».(5)

De fait, des divergences de vues chaque jour plus profondes rendaient malaisé l'établissement d'un accord durable entre les deux alliés d'Avignon à l'effet d'assurer la fructueuse concomitance de leur action respective dans la région des Alpes. Aux yeux des membres les plus influents des Conseils de la Seigneurie, l'offre des passages suisses ne présentait aucun intérêt pour cette dernière, si, dans le même temps, les garnisons impériales occupant la Rhétie n'en étaient pas délogées.(6) Il n'y avait pas lieu d'espérer, en effet, que les cantons de l'ancienne croyance consentissent à ouvrir de bonne grâce aux levées vénitiennes les routes des Trois Ligues,(7) alors que leurs confédérés de la confession réformée s'étaient refusés, dès 1617, à contracter pareil engagement. Mais ce qui, plus encore peut-être que la difficulté reconnue, malgré les affirmations contraires du Louvre, de faire descendre des troupes de secours en Valteline par la voie de Bellinzone et du Val Mesocco,(8), contribuait à détourner le Sénat de se rallier à la proposition française, c'était l'énormité des frais qu'eût entraîné pour le trésor de Saint-Marc

(1) *Scaramelli al Senato.* Fara (Fahr), 3 ottobre 1629. Frari. Svizzeri. XXV. — *Carlo Casati al governatore di Milano.* Altorfo, 6 giugno 1630. Arch. di Stato Milano. Svizzeri e Grigioni.

(2) *Carlo Casati al governatore di Milano.* Lucerna, 8 maggio 1630. Arch. di Stato Milano. Svizzeri e Grigioni (1624—1630). VII.

(3) *Fleming to Lord Dorchester.* Zurich, 25 april/4 may 1630. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Papers. n° 2 (1617—1629).

(4) *Soranzo al Senato.* La Pacaudière, 15 gennaio 1630. Frari. Francia. LXXIII.

(5) *Avaux au maréchal d'Estrées.* Venise, 27 mars 1630. Aff. Etr. Venise. XLVIII. — *Scaramelli al Senato.* Solodoro, 11 aprile 1630. Frari. Svizzeri. XXVI. — Mémoires de Richelieu (éd. Petitot). VII. 8.

(6) *Scaramelli al Senato.* Solodoro, 11 aprile; Zurigo, 29 giugno 1630. loc. cit. — Frari. Indice deliberazioni (1630).

(7) *cf.* Bühring. op. cit. 310.

(8) *Scaramelli al Senato.* Zurigo. 8 febbraio 1630. Frari. Svizzeri. XXV

l'acceptation de la succession lombarde tant à Lucerne que dans les Etats de son groupe. (1) Acquitter le montant des pensions espagnoles échues depuis sept ans; rembourser aux officiers du service de Milan les soldes avancées par eux à leurs enseignes au cours des dernières campagnes; verser enfin désormais d'importants subsides à des alliés non moins besoigneux que leurs voisins de Rhétie, il y avait certes là de quoi donner à réfléchir aux partisans les plus déterminés de l'« amitié helvétique » au sein du « Collège ». (2) Scaramelli reçut en conséquence l'ordre de continuer à combattre en secret le renouvellement du traité du 28 avril 1604, mais de s'abstenir en revanche de toutes démarches dont on eût pu inférer que la République cherchait à se substituer à l'Espagne dans l'alliance des « Waldstætten ». (3)

D'autre part, l'impatience de Richelieu se calmait peu à peu. Bassompierre ayant pris sur lui d'affirmer que, même au cas où une rupture se produirait entre Paris et Madrid, l'aboutissement des négociations de Casati n'était pas à redouter, (4) l'on paraissait moins enclin au Louvre à presser l'exécution du plan suggéré par les ambassadeurs du roi aux Ligues. (5) Il n'y avait pas enfin jusqu'aux Confédérés qui ne vacillassent dans leurs résolutions et qui, revenant à la désastreuse politique de la surenchère, ne pesassent derechef les avantages respectifs des deux ententes qui leur étaient offertes. (6)

C'en eût été fait, dès la fin de juillet déjà, du projet dont Mesmin, Scaramelli et Beroldingen s'attachaient encore à procurer la réussite, si, entretemps, l'armée vénitienne n'avait été surprise et dispersée à Valeggio par les forces de Collalto. Tout aussitôt l'attention du Sénat se reporta vers les Alpes. Avaux ne fut pas seul à s'apercevoir de ce changement de dispositions chez ses hôtes. A leur arrivée en Suisse, Brulart de Léon et le Père Joseph purent constater que le résident de Saint-Marc se préoccupait avec une activité fébrile de recruter à la cause qu'il défendait de nouveaux adhérents parmi les petits cantons. (7) Ce fut assez pour que le diplomate novice qu'était le capucin s'éprît instantanément d'une idée dont peu s'en fallut d'ailleurs qu'il ne s'attribuât la paternité. (8) Le « crayon » qu'il en fit parvenir à Richelieu, le 20 juillet, ne contenait, en effet, aucune innovation essentielle aux dispositions

(1) *Soranzo al Senato.* La Pacaudière, 15 gennaio 1630. Frari. Francia. LXXIII.

(2) *Scaramelli al Senato.* Zurigo, 8 febbraio e 18 maggio 1630. loc. cit. — *Alvise Contarini al Senato.* Grenoble, 15 maggio; Saint-Jean-de-Maurienne, 5 agosto; Lyon, 6 settembre 1630. Frari. Francia. LXXVI. LXXVII. — Bühring. op. cit. 306 sqq.

(3) *Le Père Joseph à Bouthillier.* Ratisbonne, 19 août 1630. Aff Etr. Allemagne. VII.

(4) Mémoires de Richelieu. (éd. Petitot.) VII. 19.

(5) *Bassompierre à Richelieu.* Soleure, 23 mars 1630. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 77.

(6) *Brulart de Léon au baron de Spiez.* Soleure, 15 mai 1630. Stadtbibl. Bern. Misc. Hist. Helv. XV. XXIII. 32. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 18 ottobre 1630. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIII.

(7) *Carlo Casati al governatore di Milano.* Altorfo, 6 giugno 1630. Arch. di Stato Milano. Svizzeri e Grigioni (1621—1630). — *Le Père Joseph à Bouthillier.* Ratisbonne, 19 août 1630. Aff. Etr. Allemagne. VII.

(8) *Scaramelli al Senato.* Zurigo, 29 giugno 1630. loc. cit.

générales arrêtées par Bassompierre en mars. (1) Tout au plus spécifiait-il avec plus de netteté les garanties que Louis XIII entendait obtenir tant de la République que des « Waldstætten » avant d'autoriser la conclusion d'une entente secrète entre les parties. A celle-là il jugeait indispensable d'arracher la promesse qu'elle renoncerait *ipso facto* aux bénéfices du traité en préparation, le jour où sa politique ne se trouverait plus en harmonie avec celle du Louvre. De ceux-ci il eût exigé l'engagement formel qu'en aucun cas les capitulations de Lucerne du 28 avril 1604 ne seraient renouvelées tant que dureraient les alliances de France et de Venise, ou l'une d'elles seulement. Quant au surplus, rien n'était modifié dans les grandes lignes d'un accord dont les contractants se proposaient avant toutes choses de délivrer, avec l'appui du roi Très-Chrétien, les Grisons de la servitude autrichienne. (2)

Entre les deux courants d'opinion qui se manifestaient à Paris quant à l'opportunité pour le monarque français de favoriser un rapprochement de la Sérénissime République avec les cantons forestiers et les Trois Ligues, Richelieu s'était, on l'a dit, montré hésitant. D'abord acquis au projet de l'exécution duquel Bassompierre se portait garant, il s'était bientôt repris, lorsque le maréchal lui avait fait savoir les difficultés que rencontrait Casati à mener à bien la mission dont l'avait chargé Spinola. L'instante dépêche que lui adressèrent, le 20 juillet, Brulart de Léon et le Père Joseph n'eût peut-être pas suffi à fixer sa résolution, si, à la même heure, le bruit ne s'était répandu au camp royal, à Saint-Jean-de-Maurienne, de la chute de Mantoue. (3) Du coup ses tergiversations cessèrent. Et ce fut, comme en mars, par de vigoureux arguments qu'il s'efforça de convaincre l'ambassadeur vénitien de la nécessité d'agir avec célérité, de peur que l'Escurial, averti de ce qui se tramait contre ses intérêts, aussi bien en Suisse qu'en Rhétie, ne fît spécifier par l'empereur, au cours des négociations qui allaient s'ouvrir à Ratisbonne, qu'en aucun cas les Trois Ligues ne seraient autorisées à contracter à l'avenir de nouvelles alliances sans l'agrément de la maison d'Autriche. (4)

Il s'en fallait de beaucoup certes que, à ce moment-là, le gouvernement de Saint-Marc fût disposé à répondre aux avances de celui de Paris. Autant, en effet, la défaite de ses troupes à Valeggio avait réveillé chez lui une énergie trop longtemps défaillante, autant l'assaut fructueux donné par les Impériaux à la vieille cité des Gonzagues semait le découragement sur les rives de

---

(1) *Le Père Joseph à Richelieu.* Constance, 20 juillet 1630. Aff. Etr. Allemagne VII 78. — *contra:* Fagniez. op. cit. I 443.

(2) *Projet d'alliance entre la république de Venise et les V Cantons catholiques et Fribourg* (transmis à la cour par Brulart de Léon et le Père Joseph, avec leur dépêche du 20 juillet 1630). Aff. Etr. Venise. XLVIII. — *Alvise Contarini al Senato.* Saint-Jean-de-Maurienne, 5 agosto 1630. loc. cit.

(3) *Le Père Joseph à Richelieu.* Constance, 20 juillet 1630. Aff. Etr. Allemagne. VII. 78.

(4) *Projet d'alliance entre la république de Venise et les V Cantons catholiques et Fribourg.* Juillet 1630. loc. cit. – *Alvise Contarini al Senato.* Saint-Jean-de-Maurienne, 5 agosto 1630. Frari. Francia. LXXVI.

l'Adriatique. (1) Il s'agissait désormais d'assurer avant toutes choses la défense de l'Etat de Terre-Ferme et l'arrivée sans encombre jusqu'à Vérone de la levée que d'anciens lieutenants de Rohan s'efforçaient de mettre sur pied en France. (2) Quant à renouer avec les « Waldstætten » des négociations coûteuses, dont la prolongation de l'occupation allemande en Rhétie rendait d'ailleurs l'utilité très contestable, (3) l'on n'y songeait plus guère à Venise. L'importance de la dépense à engager et la crainte de représailles immédiates des Austro-Espagnols suffisaient à justifier l'abstention des Conseils de la Seigneurie. Contarini s'en ouvrit franchement au cardinal. Pour vaincre les résistances du Sénat, il eût fallu que le Louvre lui offrît plus que l'alliance des cantons forestiers. Il eût été indispensable de revenir au projet naguère ébauché d'une grande ligue franco-helvéto-rhéto-vénitienne dont le roi Très-Chrétien eût été le chef naturel (4)

En fait, cette combinaison eût présenté pour le gouvernement de Saint-Marc un double avantage. D'un côté, il fût entré en une étroite union avec tous les Confédérés: Suisses, Grisons et Valaisans. De l'autre, il n'eût plus été seul à supporter le faix de la dépense que nécessitait la continuation de la lutte contre les influences espagnoles au sein des « Waldstætten ». La cour de Paris en eût pris sa part, aussi bien en ce qui concernait les pensions à servir à ceux-ci que les garnisons à entretenir à Bellinzone et à Urseren. (5) Or, si Louis XIII avait consenti à la substitution de l'alliance de la République à celle de l'Escurial dans la région du Gothard, c'était avec l'espoir que le Sénat se chargerait à l'avenir de faire face aux réclamations pécuniaires dont les catholiques d'Helvétie ne cessaient d'assaillir le trésor royal. Moins que jamais Richelieu paraissait disposé à renoncer au contrôle effectif que ses prédécesseurs avaient exercé sur l'activité diplomatique des ministres de Saint-Marc dans le massif des Alpes centrales. (6) Convaincus désormais qu'ils ne réussiraient pas à triompher de l'opposition que rencontraient leurs vues tant en France qu'aux Ligues, Contarini et Scaramelli se replièrent en bon ordre et laissèrent tomber la négociation. (7)

Ainsi donc Casati sortait vainqueur du plus furieux assaut livré jusque là à la cause qu'il défendait. On voulut encore, au Louvre, douter de la réalité de cette disgrâce. Avaux fut en conséquence invité à renouveler ses

(1) *Alvise Contarini al Senato.* 5 agosto 1630. loc. cit.

(2) *Alvise Contarini al Re di Francia.* Saint-Jean-de-Maurienne, 6 agosto 1630. Frari. Francia. LXXVI.

(3) *Contarini al Senato.* Grenoble, 21 maggio 1630. Frari. Francia. LXXVI.

(4) *Sebastiano Henrico Crivelli al governatore di Milano.* Altorfo, 17 giugno 1630. Arch. di Stato Milano. Trattati con Svizzeri. — *Alvise Contarini al Senato.* Saint-Jean-de-Maurienne, 5 agosto 1630. Frari. Francia. LXXVI. — *Le Père Joseph à Bouthillier.* Ratisbonne, 19 août 1630. Aff. Etr. Allemagne VII.

(5) *Alv. Contarini al Senato.* Saint-Jean-de-Maurienne, 5 agosto 1630. loc. cit.

(6) *Le Père Joseph à Bouthillier.* Ratisbonne, 19 août 1630. loc. cit.

(7) *Alv. Contarini al Senato.* Saint-Jean-de-Maurienne, 5 agosto; Lyon, 6 settembre 1630. loc. cit.

démarches auprès du « Collège » et à insister tout particulièrement sur ce fait que, si l'on attendait avant d'agir l'évacuation de la Rhétie par les Impériaux, l'Escurial mettrait à profit ce répit inespéré pour regagner des partisans à Lucerne et dans la Suisse primitive. (1) Aussi bien l'accueil glacial réservé sur les rives de l'Adriatique aux ouvertures de l'ambassadeur français devait contribuer à hâter l'évolution pacifique qui déjà se dessinait dans les Conseils des cantons forestiers à l'avantage exclusif des intérêts de la maison d'Autriche. (2)

Mission dépêchée à Milan auprès de Feria par les autorités des cantons catholiques. — Son but. — Le gouverneur de la Lombardie se tient sur la réserve. — Il ajourne toute promesse de secours aux anciens alliés suisses de son maître. — Déception que cette attitude cause aux « Waldstætten ». — Acculé à la nécessité de conserver à sa disposition l'une au moins des grandes routes militaires des Alpes, l'Escurial prescrit à Casati de négocier à Lucerne le prompt renouvellement des capitulations de 1604. — Crainte révérencielle qu'inspire la maison d'Autriche aux Confédérés de la Ligue Borromée. — Coalition des intérêts français et vénitiens, ainsi que de ceux du Saint-Siège contre les progrès de l'influence espagnole au sein des Ligues — Retrait définitif du projet de neutralité helvéto-suédoise.

Confiance de Rohan dans l'échec final des démarches de Casati. — Ses causes. — Les députés des cantons catholiques obtiennent audience du Cardinal-Infant. — Vives appréhensions à ce sujet dans les cités évangéliques. — Erreur que l'on commet à Paris quant au sens véritable de la lettre réversale accordée par le roi Très-Chrétien aux alliés de Milan en janvier 1602. — Le siège de Constance par Horn précipite la conclusion de l'entente hispano-suisse. — Recès de la diète de Lucerne du 31 mars. — Consolidation du prestige de l'Espagne dans la région du Gothard.

XV. La cessation de l'intérim exercé depuis la mort de Spinola par le marquis de Santa Cruz et le retour de Feria à Milan en la qualité de gouverneur du duché ne pouvaient que remplir de joie les magistrats des cantons catholiques, dont les rapports avec le prédécesseur de Cordova avaient toujours été empreints de confiance et de cordialité. (3) Aussi ne se contentèrent-ils pas de lui exprimer leurs sentiments dans une simple missive. (4) Dès le

(1) *Le Père Joseph à Richelieu.* Constance, 20 juillet 1630. loc. cit.

(2) *Avaux à Richelieu.* Venise, 9 septembre 1630. Aff. Etr. Venise. XLIX.

(3) « E per loro partialissimo. » *Scotti a Barberini.* Lucerna, 4 aprile 1631. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIII. — *Scaramelli al Senato.* Bada, 3 maggio 1631. Frari. Svizzeri. XXVII.

(4) *Scaramelli al Senato.* Bada, 10 maggio 1631. loc. cit.

commencement de juin, une ambassade composée de représentants des « Waldstætten » prenait la route de la Haute-Italie. (1)

Féliciter le lieutenant de Philippe IV dans le nord de la Péninsule de sa rentrée en faveur; lui recommander de façon pressante les intérêts des officiers et soldats suisses du service lombard; lui signaler enfin la situation de jour en jour plus délicate du marquis de Dogliani, l'un des ambassadeurs espagnols, que ses créanciers tenaient dans une étroite surveillance à Lucerne et menaçaient de mort, tout cela n'était assurément que prétextes. (2) Ce que cherchaient les cantons forestiers en dépêchant des députés à Feria, c'était à redonner vie aux négociations de renouvellement d'alliance dont ni eux, ni Casati n'avaient jamais à dire vrai complétement désespéré, même à l'heure où elles paraissaient le plus compromises. (3) Et cependant, aux termes de leurs instructions, les envoyés suisses n'avaient pas à sonder les dispositions des autorités milanaises à ce sujet. Il leur était prescrit au contraire de veiller à ce que ce fût de celles-ci que vinssent les premières ouvertures. Aussi bien cette tactique offrait un avantage appréciable. Elle devait permettre aux Confédérés de la région du Gothard de ne démasquer leurs prétentions qu'au moment opportun. (4) L'événement les servit à souhait. Du camp de Pavie, où Feria leur accorda audience, (5) les représentants des « Waldstætten » regagnèrent leurs montagnes avec la certitude que le gouverneur n'aurait de cesse qu'il n'eût remis sur pied le traité de 1604. (6) Or, cette nouvelle devait causer d'autant plus de contentement à Lucerne, que, dans l'intervalle, le différend thurgovien s'était envenimé et que les armements de Zurich incitaient les adversaires du « Vorort » à se prémunir contre une agression possible de sa part et à invoquer l'assistance de leurs alliés à l'étranger.

Malgré la situation précaire que lui créait l'occupation de ses Etats par les Français, Victor-Amédée n'avait pas hésité à faire une réponse encourageante en somme à la demande d'appui éventuel que lui adressaient les magistrats de le Suisse centrale. (7) A plus forte raison, ceux-ci s'attendaient-ils dès lors à ce que Feria accueillît avec faveur une requête aux mêmes fins que Casati

---

(1) *Scotti a Barberini*, Lucerna, 6 giugno 1631. loc. cit. — *Abordnung des Jakob Bircher, von Luzern; Sebastian Heinrich Troesch, von Uri; Egid. Frischhertz, von Schwytz, zu Begrüssung des neuen Gubernators zu Meyland.* Juni 1631 St-Arch. Luzern. Spanien-Mailand. (Eidg. ausserord. Gesandtschafften nach Madrid und Mailand.) — *Scaramelli al Senato.* Bada, 14 giugno 1631. loc. cit.

(2) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 4 marzo e 6 giugno 1631. Arch. Vaticano Nunz. Svizz. XXI. XXIII. — *Scaramelli al Senato.* Bada, 14 giugno 1631. loc. cit. — *Sarotti al Senato.* Milano, 16 giugno 1631. Frari. Milano. LXXII nos 43 et 44.

(3) *Carlo Casati al governatore di Milano.* Altorfo, 4 giugno 1630. Arch. di Stato Milano. Svizzeri e Grigioni (1624—1630). — *Avaux à Richelieu.* Venise. 5 octobre 1630. Aff. Etr. Venise XLIX. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 22 febbraio 1631. Arch. Vaticano. Nunziatura Svizzera XXIII.

(4) *Scotti a Barberini.* Lucerna. 6 giugno 1631. loc. cit.

(5) *Feria al conte Carlo Casati.* Milano, 2 settembre 1631. Arch. di Stato Milano. Trattati con Grigioni.

(6) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 16 giugno 1631. loc. cit. — *Sarotti al Senato.* Milano, 23 giugno 1631. Frari. Milano. LXXII. n° 47. — *Scaramelli al Senato.* Bada, 5 luglio 1631. loc. cit.

(7) *Scotti a Barberini.* Lucerna. 15 ottobre 1631. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz XXIII.

s'était chargé de lui transmettre en leur nom dès le 16 août.[1] Mais, tout comme les « Waldstætten », le lieutenant de Philippe IV en Lombardie s'attachait à ne pas dévier de la ligne de conduite qu'il s'était tracée. En d'autres termes, quelque vif que fût son désir de fortifier par le renouvellement du pacte de 1604 l'hégémonie espagnole dans la Haute-Italie, lui aussi entendait demeurer maître du choix de l'heure.[2] Aussi bien les catholiques d'Helvétie partisans de l'alliance milanaise n'étaient pas au bout de leurs surprises.

L'exécution de la paix de Cherasco et l'évacuation successive du Mantouan et de la Rhétie par les armes impériales fermaient à celles de l'Escurial le passage du Splugen et ne lui laissaient ouverte que la route du Stelvio. Par suite, le Gothard regagnait toute son importance.[3] Mais, si exorbitantes étaient les exigences des Confédérés qui en gardaient les avenues, que personne à la cour de Madrid ne songeait à s'y plier. La certitude de l'extrême tension des rapports entre les deux partis confessionnels en Suisse fut donc la bien venue auprès de Feria. Au nom de celui-ci, Casati avisa les « Waldstætten » que l'appui des forces lombardes leur serait acquis dès qu'ils auraient renouvelé leur alliance avec Philippe IV.[4] C'était leur mettre en quelque sorte le marché à la main. Le jeu était certes dangereux. Dans ce même instant, en effet, le duc de Savoie s'efforçait d'induire les cantons catholiques à prolonger par anticipation le traité conclu sous le règne précédent entre eux et sa maison.[5] D'autre part, le roi Très-Chrétien, qui leur dépêchait le baron de Rorté, les adjurait de veiller sur les Ligues Grises, redevenues, semblait-il, maîtresses de leurs destinées ensuite de l'évacuation autrichienne, mais plus que jamais exposées en réalité aux entreprises de l'archiduc d'Innsbruck.[6] Quand le bruit se répandit à Lucerne que, loin de s'apprêter à donner satisfaction aux créanciers suisses de l'Escurial, Feria se retranchait derrière l'absence d'ordres précis de son gouvernement pour ajourner toute promesse de secours aux anciens alliés de son maître, ces derniers s'émurent.[7] Des considérations d'ordre économique l'emportèrent une fois encore chez eux sur la préoccupation de demeurer fidèles à leurs affinités politiques. Jaloux des avantages que

---

(1) *Scaramelli al Senato.* Bada, 20 settembre 1631. loc. cit.

(2) *Domenico Pandolfini a Cioli.* Milano, 3 settembre 1631. Arch. Mediceo. Milano. n° *3168.*

(3) *Scaramelli al Senato.* Bada, 20 settembre 1631. loc. cit.

(4) *Feria a Carlo Casati.* Milano, 2 settembre 1631. Arch. di Stato Milano. Trattati con Grigioni. — « Resto con il sentimento che possono imaginarsi di non poter seguir il loro desiderio, non già per diffetto di voluntà, ma perchè mi saria caro che vi fosse causa giustificata e sufficiente di mover le reali armi di S. M[tà] in questa occasione, perchè non piglino altro pretesto di dolersi et intentar maggiori novità. Et per levarlo in tutte le occasioni che possono offerirsi et assicurare simili risolutioni, non vi è mezzo più a proposito che il trattare di pigliar presto risolutione intorno alla rinovatione della lega conforme al discorso che passò in Pavia con gli ambasciatori delle S. V. » *Feria alli Cantoni cattolici.* Milano, 2 settembre 1631. St-Arch. Luzern. Mailand-Spanien. Bündnisse VII.

(5) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 29 agosto 1631. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIII. — *Instruzione palese e instruzione segreta al marchese Pallavicino ad oggetto di rinnovare la lega conchiusa cogli Svizzeri.* 1632. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzera. Negoziazioni.

(6) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 5 settembre 1631. loc. cit.

(7) *Domenico Pandolfini a Cioli.* Milano, 3 settembre 1631. Arch. Mediceo. Milano n° *3168.*

procurait aux cités évangéliques leur attitude favorable aux intérêts du Louvre,(1) ils agitèrent d'imiter cet exemple, d'embrasser eux aussi la cause française et d'appuyer les revendications grisonnes, pourvu que Zurich cessât de leur contester les cinq voix dont ils entendaient disposer dans la liquidation du différend thurgovien. (2) A Altorf et à Schwytz, en revanche, on ne s'en tint pas à de vaines menaces. Comme de forts contingents allemands continuaient à traverser les Ligues à destination de la Lombardie, ces deux cantons prirent la subite résolution de placer des gardes à Brunnen et à Andermatt, sous le prétexte de mettre fin à une situation dont les épreuves subies par la Rhétie leur révélaient tout le danger. (3)

A la vérité, vers les premiers jours de novembre, les inquiétudes manifestées par Feria étaient justifiées. Depuis le départ des Impériaux, les Grisons, soutenus par la présence au milieu d'eux d'un envoyé du roi Très-Chrétien, paraissaient décidés à interdire désormais l'accès de leurs vallées aux troupes de la maison d'Autriche. L'échec de la mission accomplie à Coire par le gouverneur du fort Fuentes, Pedro de Çarate Olasso ne laissait subsister aucun doute à cet égard. (4) Les Valtelins, de leur côté, vivaient dans de perpétuelles alarmes et s'attendaient à voir les bandières des Trois Ligues franchir les monts et occuper sans coup férir, de Riva à Bormio, les positions évacuées par les soldats de Collalto. Enfin et surtout de graves nouvelles parvenaient du Piémont aux autorités lombardes. En dépit des stipulations expresses du traité de Cherasco, le drapeau fleurdelisé continuait à flotter sur les remparts de Pignerol. En d'autres termes, tandis que les passages de Rhétie se fermaient aux auxiliaires étrangers à la solde milanaise, ceux du Piémont s'ouvraient, de façon définitive semblait-il, aux armées du roi Très-Chrétien. Aussi bien l'équilibre politique dans la région des Alpes se trouvait déplacé au profit du Louvre. Dès lors il devenait indispensable pour l'Escurial de tenter un suprême effort en vue de ramener à sa cause les petits Etats maîtres des défilés du Gothard. (5) Casati reçut en conséquence de Milan l'ordre de procurer sans retard l'assignation d'une diète catholique à Weggis (6) et de hâter à tout prix la conclusion d'une entente hispano-suisse, malgré l'opposition de plus en plus tenace faite à cette dernière par les créanciers de la cour de Madrid au sein des cantons forestiers. (7)

---

(1) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 28 novembre 1631. loc. cit.

(2) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 5 settembre 1631. loc. cit.

(3) *Scaramelli al Senato.* Bada, 22 e 29 novembre 1631. loc. cit. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 28 novembre 1631. loc. cit.

(4) *Du Landé à Servien.* Tamins, 31 octobre 1631. Arch. Guerre. XX. 70.

(5) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 13 febbraio 1632. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXII.

(6) *Feria alli Sig^ri Svizzeri de' Cantoni cattolici.* Milano, 16 gennaio 1632. St-Arch. Luzern. Spanien-Mailand. Bündnisse VII.

(7) *Domenico Pandolfini a Cioli.* Milano, 8 ottobre 1631. Arch. Mediceo. Milano, nº *3168.* — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 31 ottobre e 21 novembre 1631. Arch Vaticano. Nunz. Svizzera XXIII. — *Scaramelli al Senato.* Bada, 8 novembre 1631. Frari. Svizzeri. XXVII. — *Feria alli Cantoni cattolici.* Milano, 4 dicembre 1631. St-Arch. Luzern Mailand-Spanien. Bündnisse VII

La nécessité à laquelle se voyait acculée l'Espagne de conserver la disposition de l'une au moins des grandes routes militaires conduisant d'Italie en Allemagne ; l'activité déployée dans la région d'Urseren par les agents lombards, qu'encourageait le Père Ignace de Bergame ; (1) le malaise qu'entretenait dans les cités évangéliques et les Ligues Grises la difficulté de percer les véritables desseins de la maison d'Autriche ne pouvaient à la longue laisser Richelieu indifférent, bien que celui-ci se persuadât trop facilement que l'argent manquerait en fin de compte à Casati pour mener ses négociations à chef. (2)

Malgré l'échec des démarches tentées en son nom, au printemps de 1630, à l'effet de procurer la substitution de l'alliance vénitienne à celle de Milan à Lucerne, à Schwytz et à Altorf, le Louvre avait encore la partie belle à l'automne de 1631, dans la lutte qu'il poursuivait contre le maintien de l'influence espagnole dans la Suisse primitive. Ainsi que le faisait remarquer avec beaucoup de justesse Victor-Amédée, duc de Savoie, le roi Très-Chrétien, en cette fin d'année, devenait le véritable arbitre de la situation, tant dans la Haute-Italie que dans les contrées adjacentes. (3) Son crédit, très puissant à Turin, à Mantoue, à Coire, à Zurich et à Berne, se relevait à vue d'œil dans les cantons forestiers. Néanmoins, à Paris l'on persistait à déplorer que l'abstention tenace de Venise permît aux Espagnols de ne pas abdiquer l'espoir de renouveler à bref délai leur entente avec les « Waldstætten ». En réalité, le Sénat ne parvenait pas à surmonter ses hésitations. Après avoir, en novembre 1630, fait part à Avaux de son désir de contribuer à toutes dépenses propres à hâter, fût-ce en recourant à la voie des armes, l'évacuation de la Rhétie par les Impériaux, il s'était repris au moment de l'ouverture des négociations de Cherasco, avait dès lors borné son effort à tenter de rendre plus étroites les relations entre les Grisons et leurs confédérés suisses, ainsi qu'à veiller sur Mantoue, et venait, grâce à son obstination, de procurer l'échec des projets de ligue italienne formés simultanément ou successivement par le pape, le roi Très-Chrétien et le roi Catholique. (4)

Toujours est-il cependant que, si elle se refusait à faire le jeu de la France chez les « Waldstætten », la Sérénissime République n'avait renoncé pour cela ni à combattre la restauration de l'alliance de ces derniers avec l'Espagne, ni surtout à préparer le terrain en vue d'une entente générale entre elle-même et l'ensemble du Corps helvétique. (5) Au reste, telle qu'elle était, cette tâche suffisait amplement à l'activité du résident vénitien à Zurich.

(1) *Scaramelli al Senato.* Zurigo, 25 ottobre 1631. Frari. Svizzeri. XXVII. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 13 febbraio 1632. loc. cit.

(2) *Scaramelli al Senato.* Bada, 12 dicembre 1631. loc. cit.

(3) *Toiras et Servien au roi.* Carignan, 19 décembre 1631. Aff. Etr. Turin. XVIII. 540.

(4) *Cavazza al Senato.* Casale, 6 ottobre 1631. Frari. Francia. LXXVI.

(5) *Casati al duque de Feria.* Lucerna, 26 mayo 1632. Arch. Gen. Simancas. Estado nº *3646.* — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 23 agosto 1630. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIII.

Celui-ci suivait, en effet, d'un œil vigilant les progrès de plus en plus rapides de la campagne menée de Lucerne par Casati pour relever le crédit de l'Escurial parmi les cantons forestiers. Il ne lui était plus permis de douter qu'un changement radical ne se fût produit depuis peu dans les dispositions des Confédérés de l'ancienne croyance. (1) Aussi bien le mouvement d'opinion qui, vingt mois auparavant, les avait portés à offrir leurs services à la Seigneurie n'était dans la réalité que superficiel. Le souvenir des menaces suédoises demeurait plus vivace que jamais dans l'esprit des montagnards des « Waldstætten ». Par suite, malgré la légitimité de leurs griefs à l'endroit de la maison d'Autriche, celle-ci continuait à leur inspirer une crainte révérencielle que n'affaiblissait nullement la nouvelle des succès répétés des armes protestantes en Allemagne. Ce fut à ce sentiment d'instinctive affinité politique qu'ils obéirent en février 1632, lorsque, Feria les ayant adjurés de reconnaître que tous leurs intérêts étaient communs avec ceux dont lui-même avait assumé la défense, il n'hésitèrent pas à fermer les défilés du Gothard aux adversaires de l'Espagne et à faire échouer la levée que le roi Très-Chrétien leur demandait pour assurer la protection des Ligues Grises. (2)

Dès avril 1632, à Zurich, où l'on était renseigné de première main sur ce qui se passait dans la Suisse primitive, les magistrats du canton et le résident vénitien poussèrent simultanément un même cri d'alarme. (3) Jamais peut-être, depuis trois ans en ça, les négociations pour le renouvellement de l'alliance hispano-suisse ne s'étaient présentées sous un jour aussi favorable. Partisan déterminé de cette solution, Feria en escomptait déjà le succès pour acheminer une armée de Lombardie en Allemagne. (4) Du coup l'accord se fit entre tous ceux que cette perspective affolait. Transféré à Rome en mai, l'ambassadeur de la Sérénissime République à Paris, Alvise Contarini s'arrêta en cours de route à Lucerne et s'y aboucha avec le nonce pontifical dans le dessein d'aviser aux moyens d'entraver les progrès de la faction milanaise. (5) Rohan, à qui ses instructions prescrivaient de façon très particulière de contrecarrer les plans des « Espagnolisez », (6) ne put assister en personne à cette conférence, mais y dépêcha l'un de ses gentilshommes. Aussi bien Casati n'eut pas à se louer de l'entrée en scène de ces nouveaux contradicteurs. Ses négociations faillirent en être rompues. Sans tarder, en effet, Venise remit sur pied le projet dès longtemps caressé par elle d'une entente avec l'ensemble du

(1) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 9 aprile 1632. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXII.

(2) *Scaramelli al Senato.* Bada, 31 gennaio 1632. loc. cit — Eidg. Absch. V² 668 *h.* — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 13 febbraio 1632. loc. cit.

(3) *Scaramelli al Senato.* Bada, 14 febbraio 1632. loc. cit.

(4) *Scaramelli al Senato.* Bada 10 aprile 1632. Frari. Svizzeri. XXVIII.

(5) *Carlo Casati al duque de Feria.* Lucerna, 26 mayo 1632 Arch Gen. Simancas. Estado *3646.*

(6) *Le roi à Toiras et à Servien.* Metz, 23 janvier 1632. Aff. Etr. Turin. XX. — *Carlo Casati al duque de Feria.* Lucerna, 26 mayo 1632. loc. cit. — *Instruction du roi au duc de Rohan.* Fontainebleau, 12 mai 1632. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 16. — *Scaramelli al Senato.* Zurigo, 26 maggio 1633. Frari. Svizzeri. XXIX. — *Mémoire du duc de Rohan au Sr de Mollondin.* 6 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 44.

Corps helvétique.[1] Puis ce fut le tour du duc de Savoie. Victor-Amédée revint à la charge auprès des anciens alliés de sa maison et reprit l'espoir de les amener à traiter avec lui du renouvellement des capitulations conclues entre eux et son père.[2] Il n'y avait pas enfin jusqu'au Saint-Siège qui ne réservât une surprise aux agents de Feria dans les petits cantons. Son nonce, dont les rapports avec l'envoyé lombard étaient d'ailleurs à peu près nuls depuis quelques mois,[3] sollicita subitement les catholiques d'Helvétie d'adhérer à une ligue « pour la défense de la Péninsule », ligue placée sous le patronage du seul pape, à l'exclusion des deux branches de la maison d'Autriche. Or, cet ostracisme, qui eût rempli de joie les magistrats des cités évangéliques, froissa en revanche ceux des « Waldstætten ». Aux yeux de ces derniers il n'y avait dans toute l'Europe qu'un champion de la foi: le roi d'Espagne. Le bannir du concert des puissances italiennes, c'était agir contre les véritables intérêts de la religion. Aussi se refusèrent-ils à suivre Scotti dans la voie où celui-ci cherchait à les entraîner.[4]

Casati voyait tomber un à un les obstacles qui se dressaient devant lui. Néanmoins le plus difficile peut-être restait à vaincre. L'acceptation de la « neutralité suédoise » par les Etats suisses de l'ancienne croyance eût ruiné par avance l'espoir d'une restauration utile des capitulations d'avril 1604. Le nouveau danger qui menaçait les intérêts de l'Escurial dans la région du Gothard n'était donc pas imaginaire. D'une part, le roi Très-Chrétien et ses alliés protestants s'efforçaient d'amener à leurs desseins les autorités des cantons catholiques dans la question du *modus vivendi* à observer à l'égard des belligérants. D'autre part, ces dernières, que préoccupait l'approche de l'armée de Horn, continuaient à vaciller en leurs résolutions. Mais Casati était homme de ressources. Son habileté reconnue vint à bout de résistances que ses plus chauds partisans réputaient insurmontables. En juin 1632, il avait, dans une brève rencontre, démasqué les intrigues du nonce qui le combattait en secret et persuadé aux « Waldstætten » de repousser tout projet de ligue helvéto-italienne dont la maison d'Autriche serait exclue. En novembre de la même année, l'envoyé espagnol fit mieux encore. Servi par les circonstances et en premier lieu par la nouvelle de la mort de Gustave-Adolphe à Lützen, il obtint des cantons forestiers que ceux-ci rejetassent sans plus les articles de la neutralité auxquels les ministres de France à Soleure et à Coire s'attachaient à les rallier.[5] Désormais, à moins de complications imprévues,

(1) *Casati al duque de Feria.* Lucerna, 26 mayo 1632. Arch. Gen. Simancas. Estado *3646.*

(2) *cf.* Bianchi. Le Materie politiche. ecc. (1876.) p. 307. (Svizzera).

(3) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 2 aprile e 25 giugno 1632. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIII.

(4) *Feria al rey.* Milan, 22 agosto 1632. Arch. Gen. Simancas. Estado *3337.* — *Fleming to Sir. J. Coke.* Zurich, 23 may/2 june 1633. loc. cit. — *Mémoire envoyé au roy par le duc de Rohan.* 3 juin 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 26. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 12 giugno 1633. loc. cit.

(5) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 19 novembre 1632. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 719ᵉ.

le gouverneur de Milan pouvait, quoiqu'en pensât Rohan, se considérer comme maître de la situation dans les Etats de la Suisse primitive dispensateurs du passage d'Urseren. (1)

Le lieutenant général du roi Très-Chrétien en Rhétie était excusable en somme lorsqu'il estimait que la perspective du rétablissement de l'alliance hispano-suisse n'était pas imminente et qu'un effort financier du Louvre, si léger fût-il, suffirait à l'éloigner, voire à l'écarter définitivement. (2) Les « Waldstætten » avaient donné trop de preuves de l'instabilité de leurs résolutions pour qu'il ne fût pas permis d'espérer que celles-ci se modifieraient une fois encore à l'avantage de la France et des intérêts que cette puissance représentait et défendait dans la région des Alpes. Casati avait, à la vérité, laissé entendre aux magistrats de Lucerne que le Cardinal-Infant, arrivé depuis peu en Lombardie, n'aurait de cesse qu'il n'eût fait aboutir les négociations jusque là languissantes du renouvellement du traité d'avril 1604. (3) Mais les affirmations les plus catégoriques de l'envoyé de Milan avaient été si souvent démenties par les événements qu'il n'y avait pas lieu, semblait-il, de s'en préoccuper outre mesure. (4) Ce que l'on ignorait en revanche à Zurich, comme à Coire, c'est que le frère du roi d'Espagne venait enfin de recevoir de celui-ci des pouvoirs très étendus à l'effet de réaliser coûte que coûte et sans retard entre l'Escurial et les Confédérés de l'ancienne croyance un rapprochement que les succès suédois en Allemagne rendaient de plus en plus désirable. (5) Toutefois, dans ce moment-là encore, l'alliance helvétique paraissait devoir apporter plus de profit à la cour de Madrid que l'alliance lombarde n'en eût procuré aux catholiques des Ligues. C'était l'heure, en effet, où, malgré l'instabilité manifeste de la paix dans la Haute-Italie, Philippe IV se voyait contraint d'acheminer de ce dernier pays vers la Souabe et le Haut-Rhin les troupes de secours destinées, sous les ordres de Feria, à défendre les Etats héréditaires de la maison d'Autriche déjà envahis par les armes protestantes. Or, en présence de l'impossibilité où il se trouvait de faire verser le moindre acompte à ses créanciers suisses, le monarque espagnol n'avait même pas agité de solliciter

---

(1) « Cinque ambasciatori svizzeri sono venuti, per il solito annuale regalo de vini, confetture e grassine, a riverir S. Ecc.za et, veduta la città, sono partiti con parole generali, havendogli attestato il desiderio loro di ben vicinar con la casa d'Austria ». *Sarotti al Senato*. Milano, 14 luglio 1632. Frari. Milano. LXXIII. 175.

(2) *Relatione fatta dal Sr Duca di Roano dello Stato dei Svizzeri, ecc.* Venezia, 29 gennaio 1633. Bibl. San Marco. Codice n° 192, classe VII (degli Italiani).

(3) *Mollondin à Rohan*. Soleure, 9 juin; Zurich, 16 juin 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 37.

(4) *Mollondin à Rohan*. Soleure, 9 juin 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106*. — *Pandolfini a Cioli*. Milano, 15 giugno 1633. Arch. Mediceo. Milano *3170*.

(5) « Con altra lettera di Spagna de li 8 del corrente ha ricevuto anche ordine il Sigr governatore di renovar la lega con Svizzeri ». *Sarotti al Senato*. Milano, 25 gennaio e 1° febbraio 1633. Frari Milano. LXXIV. 241—243; 244. — *Copia der Vollmacht so geben Ihr König. Cath. Mt zu Hispanien ihren geliebten Bruoder Ferdinando Infante zu Hispanien*. Madrid, 15 april 1633. St-Arch. Luzern. Spanien-Mailand. Bündnisse VII.

de ceux-ci l'ouverture des passages du Gothard. (1) C'était dès lors par la voie de Tirano, de Bormio et de Füssen que le successeur de Spinola et les quelques milliers d'hommes dont il avait la charge cherchaient à gagner Lindau, puis les villes forestières. A la vérité, le choix de cet itinéraire éloignait plutôt qu'il ne rapprochait l'époque de la réalisation des espérances castillanes dans la région d'Altorf et d'Urseren. (2) On le comprit très vite à Milan, où Casati venait précisément de dépêcher son secrétaire Crivelli. En conséquence ce personnage reprit incontinent la route de Lucerne, à l'heure où les avant-gardes de Feria s'engageaient dans la vallée de l'Adda. (3) Au point de vue de la clarté, ses instructions ne laissaient certes rien à désirer. Aussi bien elles pouvaient être résumées en ces quelques recommandations: rassurer les Confédérés catholiques quant à la raison d'être des armements qui se poursuivaient sur le *Naviglio Grande;* réclamer d'eux l'observation d'une neutralité bienveillante au cours des hostilités qui paraissaient désormais inévitables; les convaincre enfin de l'utilité d'envoyer une ambassade en Lombardie sous le prétexte d'y saluer le Cardinal-Infant, mais en réalité à l'effet d'y arrêter de manière définitive les conditions d'un accord ardemment souhaité par les deux parties. (4)

Les démarches entreprises aussitôt par Crivelli et par son chef auprès des magistrats et des députés des « Waldstætten » réussirent au delà de toute espérance. (5) Dès la seconde quinzaine d'août, avant même que Horn, forçant le passage de Stein, eût violé la neutralité helvétique en Thurgovie, des représentants des cantons forestiers franchissaient les monts et obtenaient audience du frère de Philippe IV. (6) Ainsi donc il avait suffi de quelques semaines pour que la situation se renversât dans la Suisse centrale au profit de l'Espagne. De sollicités les anciens alliés de cette puissance devenaient à leur tour solliciteurs et, pressés par la nécessité, semblaient résolus à ne pas

(1) « Presentitosi dal colonello Berlinger del disegno del Sr governatore di passar con essercito a forza per la Rhetia, o sia perchè veramente geloso si renda di simile deliberazioni in riguardo della vicinanza de' Svizzeri e del pericolo in caso tale, o per non perdere la congiontura di approffittar alla sua nazione et a se medesimo, si è conferito in audienza dell'Ecc.za Sua, quasi come a protestar che non potranno quei popoli così facilmente permettere l'effetto al sopradetto pensiero. » *Sarotti al Senato.* Milano, 16 marzo 1633. Frari. Milano. LXXV. 264. — *Scaramelli al Senato.* Rapperswyl, 23 marzo; Zurigo, 24 giugno 1633. loc. cit. — *Rohan au roi.* Zurich. 14 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 51.

(2) *Rohan à Bouthillier.* Coire, 30 août 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 120.

(3) *Rohan au roi.* Zurich, 28 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 78.

(4) *Feria aux Cantons catholiques.* Milan, 11 juillet 1633. St-Arch. Luzern. Spanien-Mailand. Bündnisse. VII. — *Scaramelli al Senato.* Zurigo, 18 luglio 1633. loc. cit. — *Rohan au roi.* Zurich, 28 juillet 1633. loc. cit.

(5) *Casati alli deputati delli Cantoni cattolici congregati in Bada.* Lucerna, 18 luglio 1633. St-Arch. Luzern. Spanien-Mailand. Bündnisse. VII. — *Rohan au roi.* Coire, 2 août 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 86. — Eidg. Absch. V2 760 p.

(6) *Rohan à Bouthillier* Zurich, 23 juin 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 39. — *Instruktion und Befelch uff den Edlen unseren Mitrath und Oberzughusmeistern Hauptman Laurenz Meyern, was er in unserem Namen by Ir. Hochfürstl. Dr H. Cardinal-Infante zu Meyland zu verträtten und verrichten hat.* 17 August 1633. St-Arch. Luzern. Span. Mailand. Eidg. Ausserordentl. Gesandtschafft nach Madrid und Mailand. — *Scaramelli al Senato.* Zurigo, 25 agosto 1633. Frari. Svizzeri XXIX. — *Sarotti al Senato* Milano, 6 settembre 1633. Frari Milano. LXXV. n° 321. — Eidg. Absch. V2 765. (Brunnen, 12 août 1633.)

insister sur certaines prétentions d'ordre économique, dans la crainte de retarder la conclusion d'un traité qu'ils considéraient de plus en plus comme l'indispensable garantie de leur indépendance. La politique d'atermoiements pratiquée par Olivarès à l'égard des Etats catholiques des Ligues enregistrait un nouveau et cette fois durable succès.

Dès l'instant que la question financière passait à l'arrière-plan, le seul obstacle vraiment sérieux qui se fût opposé jusque là au renouvellement de l'alliance helvéto-lombarde était sur le point de disparaître. (1) Par suite les appréhensions redoublèrent sur les rives de l'Aar et de la Limmat. (2) Rohan, de son côté, s'émut et prescrivit au secrétaire-interprète Stavay-Mollondin de se rendre à Lucerne afin d'y combattre avec plus d'efficacité les progrès désormais très rapides des négociations de Casati et de ses agents. De Paris enfin des instructions infiniment pressantes étaient adressées au lieutenant général en Réthie, dont les illusions quant à l'influence réelle exercée par les membres du parti français dans les Conseils des « Waldstætten » se dissipaient d'ailleurs de jour en jour. (3) Peu disposé à empiéter sur les attributions d'autrui, le représentant militaire de Louis XIII à Coire avait évité durant un temps « de donner de sa personne en Suisse » et s'était contenté d'inciter ses coreligionnaires des cités évangéliques à protester avec vigueur auprès de leurs confédérés contre le projet prêté à ceux-ci d'ouvrir les défilés du Gothard aux armées de la maison d'Autriche. (4) Avec son assentiment, sinon à son instigation, Berne et Zurich avaient affirmé derechef leur volonté de s'affilier à l'*Union* des princes allemands pour peu que les Lucernois et leurs adhérents continuassent à incliner à l'alliance lombarde. (5) Mais cette menace était assurément inopportune. D'une part, ceux auxquels elle s'adressait paraissaient résolus à n'en point tenir compte. D'autre part, sa réalisation eût achevé de ruiner le crédit de la France au sein des Ligues. (6) L'on crut avoir imaginé mieux à Paris en recommandant à Rohan d'user à l'endroit des « Waldstætten » d'un procédé d'intimidation moins dangereux certes, mais, par suite, d'une efficacité plus que douteuse. Sous le prétexte que le traité avec l'Espagne était expiré, ne prétendait-on pas dans l'entourage de Louis XIII que la réversale accordée aux cantons catholiques par Henri IV, le 31 janvier 1602, se trouvait, elle aussi, périmée *ipso facto* (7)? Discutable même pour la période durant laquelle aucun accord écrit ne liait plus les Confédérés de l'ancienne croyance aux maîtres de Milan, cette assertion était appelée en

(1) *Mollondin à Rohan* Zurich, 16 juin 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 37.
(2) *Bern an Zürich.* 17/27 Juli 1633. St-Arch. Bern. Bündtenbuch. H 325.
(3) *Rohan à Bouthillier.* Zurich. 7 juillet; Coire, 12 octobre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f°° 48; 216.
(4) *Scaramelli al Senato.* Zurigo, 6 giugno 1633. Frari. Svizzeri. XXIX.
(5) *Rohan au roi.* Coire, 2 et 14 août 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f°° 86. 102. — *Scaramelli al Senato.* Zurigo, 28 luglio 1633. loc. cit.
(6) *Scaramelli al Senato.* Zurigo, 11 agosto 1633. loc. cit.
(7) *Instruction du roi au duc de Rohan.* Fontainebleau, 12 mai 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 16. — *Mollondin à Rohan.* Soleure, 9 juin; Zurich, 16 juin 1633. *Ibid.* f° 37.

revanche à perdre toute valeur le jour où il conviendrait aux coreligionnaires suisses de Philippe IV d'accepter les offres de ce prince et de souscrire au rétablissement, avec ou sans modifications essentielles, des capitulations de Lucerne d'avril 1604. En d'autres termes, la suppression de la réversale de 1602 ne pouvait être agitée de manière utile à cette heure. En possession de la déclaration par où le roi Très-Chrétien leur concédait le droit de « réserver », en contractant alliance avec la France, les duchés de Milan et de Savoie, les magistrats des cantons forestiers entendaient ne point s'en dessaisir, aussi longtemps du moins que demeurerait en vigueur le traité même dont elle constituait à leurs yeux la clause essentielle.

Mieux valait dès lors suivre les anciens errements, puisque aussi bien, au dire de Rohan, les « Waldstætten se feroient français pour de l'argent ».(1) Or, il existait un moyen sûr et rapide de recruter de nouveaux partisans parmi eux. A la condition qu'elle fût suivie d'effet, l'annonce d'une prochaine levée pour le service de la couronne paraissait de nature à ramener à celle-ci les sympathies intéressées des montagnards de la Suisse catholique. Déjà le lieutenant général en Rhétie était parvenu à imprimer cette conviction dans l'esprit des ministres du roi;(2) déjà ce prince l'avait autorisé à mettre sur pied quelques milliers d'hommes « pour la défense des Grisons », tâche dont il s'occupait avec une fiévreuse activité,(3) lorsque, en juillet, un contre-ordre se produisit à l'improviste qui anéantit les dernières espérances des adversaires de la maison d'Autriche aux Ligues. Cette fois le mal était sans remède. (4) En vain les protagonistes de l'alliance espagnole furent-ils avisés simultanément de Berne, de Zurich et de Coire que l'achèvement de leur dessein exposait les Confédérés aux représailles des armes protestantes;(5) en vain chercha-t-on à peser sur les résolutions de Lucerne, où, par suite d'un revirement inattendu, Casati perdait du terrain, alors qu'il en gagnait dans les cantons primitifs;(6) en vain s'efforça-t-on de faire interpréter le passage de Feria par la Valteline comme une dérogation anticipée aux capitulations dont le roi Catholique demandait à cette heure le renouvellement à ses anciens alliés d'Helvétie.(7) Le sort en était jeté et le dénoûment semblait proche. De graves événements survenus dans ce même temps devaient précipiter au reste la conclusion de l'entente hispano-suisse. Ce furent, coup sur coup, l'entrée de Horn en Thurgovie,

(1) *Rohan au roi.* Coire. 12 octobre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 216.

(2) « Il n'y a pas d'inconvénient à les repaistre de cette espérance. » *Le roi à Rohan et à Du Landé.* Chantilly, 12 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 73.

(3) *Rohan au roi.* Zurich, 9 juin 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 31; à *Bouthillier.* Zurich, 21 juin 1633. *Ibid* p. 39. — *Scaramelli al Senato.* Zurigo, 24 giugno 1633. Frari. Svizzeri. XXIX.

(4) *Rohan au roi.* Zurich, 28 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 78.

(5) *Rohan au roi.* Zurich, 28 juillet 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 78. — *Angående striden mellan G. Horn och T. Mitzlaff 1633 och 1634 samt därmed sammanhängande förhållanden.* ap. Axel Oxenstiernas Skrifter och Brefvexling. (Stockholm, 1897.) t. VIII 269.

(6) Eidg. Absch. V² 764 *a.* (Weggis, 8 août 1633).

(7) *Rohan à Bouthillier.* Coire, 30 août 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 120.

le siège mis par ce général devant Constance, la rupture imprévue entre Rohan et les magistrats des cantons forestiers, la crainte que les négociations de Zurich et de Berne avec l'*Union évangélique allemande* n'aboutissent à bref délai, (1) enfin le retour dans leurs foyers des ambassadeurs dépêchés à Milan en août. A ces derniers le Cardinal-Infant n'avait dissimulé ni ses intentions, ni ses exigences. Après s'être fait lire le texte du traité expiré le 31 mars 1626, il l'avait déchiré sous leurs yeux, pour bien montrer que les avantages acquis à l'Espagne par cet instrument diplomatique lui semblaient insuffisants. (2) Son principal effort tendait, en effet, à procurer l'inclusion de la Franche-Comté dans les capitulations projetées, encore que la neutralité de cette province fût déjà garantie par l'ensemble du Corps helvétique. (3) Bientôt, sur son ordre, Casati adjura la diète catholique de ne pas surseoir plus longtemps à l'établissement d'un accord jugé si nécessaire à Milan, (4) que le frère de Philippe IV venait de repousser l'offre cependant tentante qui lui était faite de le mettre en possession, par un coup de surprise, de l'Engadine et du Val Mesocco. (5)

La persévérance déployée par l'ambassadeur espagnol était à la veille de recevoir sa récompense. Les obstacles semés sur sa route disparaissaient l'un après l'autre. (6) Dès le milieu de février 1634, les « Waldstætten » consentaient à négocier sur la base des propositions qui leur avaient été adressées par Feria du camp de Pavie en juin 1631. (7) L'entente finale se produisit au cours de la diète réunie à Lucerne du 27 au 31 mars. A l'exception de Fribourg, dont l'assentiment au principe de l'inclusion de la Franche-Comté dans le traité ne fut pas immédiate, (8) tous les petits Etats signataires des capitulations du 28 avril 1604 se déclarèrent prêts à les renouveler et à accepter à ce sujet la plupart des conditions posées par le Cardinal-Infant. (9)

---

(1) **E i d g. A b s c h.** V[a] 801 *b*.

(2) *Rohan à Bouthillier.* Coire, 23 août 1633. **B i b l. N a t.** f. fr. *4106* f° 116.

(3) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 31 ottobre 1631. **A r c h. V a t i c a n o.** Nunz. Svizz. XXIII. — *Fleming to Sir J. Coke.* Zurich, 12/22 march 1633. **P u b. R e c. O f f.** Foreign. Switzerl[d] Misc. Pap. n° 3. — *Andrèa Rosso al Senato.* Zurigo, 9 marzo 1634. **F r a r i. S v i z z e r i.** XXX.

(4) *El Cardenal-Infante al rey.* Milan, 23 febrero 1634. **A r c h. G e n. S i m a n c a s.** Estado *3341*.

(5) **F r a r i.** Deliber. Sen. (Corti) CXLIV. 70. — *Sarotti al Senato.* Milano, 14 giugno 1634. **F r a r i. M i l a n o** LXXVII. n° 411.

(6) *Sarotti al Senato.* Milano, 15 marzo 1634. **F r a r i. M i l a n o.** LXXVII. n° 389.

(7) *El Cardenal-Infante a los Ill[es] amados y amigos nuestros los del Canton cattolico de Lucerna.* Milan, 9 y 20 febrero 1634. **S t - A r c h. L u z e r n.** Spanien-Mailand. Bündnisse VII. — *Proposition faite à Lucerne par Casati.* 27 février 1634. *Ibid.* — *Affry à Mollondin.* 26 mars 1634. **A r c h. M o l l o n d i n.** à Soleure.

(8) *Freiburg an Luzern*, 16. März 1634. **S t - A r c h. L u z e r n.** Spanien-Mailand. Bündnisse VII. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 30 marzo 1634. **F r a r i. S v i z z e r i.** XXX.

(9) *Rosso al Senato.* Zurigo, 23 marzo e 6 aprile 1634. **F r a r i. S v i z z e r i.** XXX. — *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 20/30 march 1634. **P u b. R e c. O f f.** Foreign. Switzerl[d]. Misc. Pap. n° 3. — *Resolutio und Erklärung der löbl. cathol. Orthen der Eydtgnossenschafft, namblich Luzern, Uri, Schwytz und Ob und Nidt dem Kernwaldt, Zug sampt dem usseren Ampt, Appenzell der Inneren Roden, zesampt dess fürstlicher Gotteshaus Sanct. Galln, von höchsten Gwallter allersyts bemächtigten Rhaatsgesandten über die in Namen der König. Cath. M[t] zu Hispanien Philipp des Vierdten diss Namens hievor proponiert und nochmal angetragne Lobl. und ansehenliche Pundtrenovation.* Dienstag, den 30 martii 1634. **S t - A r c h. L u z e r n.** Spanien-Mailand. Bündnisse VII. — **E i d g. A b s c h.** V[a] 845. sqq.

Dès lors, la partie était gagnée pour le ministre de Philippe IV. [1] La diplomatie castillane comptait une victoire de plus. Aussi bien le service d'actions de grâces celébré, avec le concours inattendu du nonce, dans l'une des églises du « Vorort » catholique avant que les membres de la diète ne se séparassent, précisa aux yeux de ceux chez lesquels subsistait encore un doute le caractère nettement confessionnel des négociations qui venaient de prendre fin et consacra du même coup leur définitive conclusion. [2]

Michel Vialard est nommé ambassadeur ordinaire en Suisse. — Son départ de la cour. — Sa mission à Genève. — Il apprend dans cette ville le succès diplomatique remporté par Casati à la « journée » de Lucerne de mars et gagne aussitôt Soleure. — Le nouvel ambassadeur fait inconsciemment le jeu des « Waldstætten » en consentant, sur leur demande, à différer d'un mois la tenue de sa diète de légitimation. — Ses premiers démêlés avec les magistrats des cités évangéliques. — Appréhensions injustifiées des Confédérés de la croyance réformée quant à l'existence d'une entente franco-suédoise nuisible à leurs intérêts. — Tension des rapports entre le gouvernement de Paris et la diète de Francfort. — Elle a son contre-coup aux Ligues. — Les protestants dénoncent à Rohan l'attitude du successeur de Miron à leur égard. — Vialard accumule maladresses sur maladresses. — Diète d'Aarau du 27 avril. — Résolutions qui y sont prises. — Mission du secrétaire Grenelle à Lucerne. — Conférence de Soleure entre les députés des cantons catholiques et l'ambassadeur. — Celui-ci y met brusquement fin. — Situation difficile à laquelle il se trouve acculé.

XVI. Dès les premiers jours de janvier 1634, aucun espoir ne subsistait ni chez les chargés d'affaires, ni chez les pensionnaires du roi Très-Chrétien aux Ligues d'arrêter le cours victorieux des négociations de l'ambassadeur espagnol. Aussi Wallier n'avait-il même pas cru devoir se porter à Lucerne pour y rompre une dernière lance en faveur du rejet des propositions de l'Escurial. [3] Néanmoins la possibilité d'une revanche immédiate existait encore pour les adversaires de la maison d'Autriche dans les petits cantons. Vaincu par les sollicitations répétées de son lieutenant général en Rhétie, [4] le roi s'était enfin décidé à pourvoir d'un titulaire le poste diplomatique

(1) *Sarotti al Senato.* Milano, 22 marzo 1634. Frari. Milano. LXXVII n° 390.
(2) *Fleming to Sir J. Coke.* Zurich, 21/31 march 1634. loc. cit.
(3) *Rosso al Senato.* Zurigo, 6 aprile 1634. Frari. Svizzeri. XXX.
(4) *Rohan au roi et à Bouthillier.* Zurich, 23 juin; Coire, 30 août, 1er novembre et 2 décembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f°s 39, 120, 249, 282. — *Scaramelli al Senato.* Zurigo, 21 luglio 1633. Frari. Svizzeri. XXIX.

de Soleure, vacant depuis le rappel de Miron.[1] Rohan avait donc pu, en septembre 1633, annoncer aux Confédérés l'imminente arrivée parmi eux de Michel ***Vialard***, Sr de Herces,[2] conseiller d'Etat, ancien président au Parlement, désigné par Louis XIII, sur la recommandation de Bouthillier,[3] pour le représenter dorénavant, en qualité d'ambassadeur ordinaire, auprès du Corps helvétique.[4] Mais personne en Suisse n'osait plus croire à la prochaine réalisation de cette promesse royale.[5] En fait, la nomination de Fouquet de Vaux en 1627 n'avait pas été maintenue. Celle de Guron, en 1631, avait été presque aussitôt rapportée. De surcroît, le bruit ne commençait-il pas à se répandre de l'éclosion inattendue d'une nouvelle candidature, celle du gendre de Bullion, Pompone II de Bellièvre, partisan déterminé, affirmait-on, de la restitution de la Valteline aux Grisons.[6]

Or, la désignation de Vialard était si peu remise en question, que, dans les premiers jours de février, ce personnage achevait à Paris ses préparatifs de départ.[7] Toutefois ce ne fut guère avant la seconde quinzaine de ce mois qu'il prit congé du roi et, par la voie de Lyon, s'achemina vers les Ligues. Même en ne forçant pas ses étapes, il lui eût été possible, semble-t-il, d'arriver en Suisse assez à temps pour assister sinon à la diète générale ouverte à Bade le 26 février, du moins à la conférence particulière tenue par les protestants à Aarau du 21 au 23 mars, ainsi qu'à celle de Lucerne du 27, dans laquelle, de l'avis unanime des catholiques, Casati devait s'efforcer de parachever son œuvre.[8] Mais le successeur de Miron voyageait « à très petites journées » et ne paraissait pas pressé d'occuper son nouveau poste. En réalité il n'atteignit Genève qu'au commencement d'avril.[9] Une missive royale l'accréditait auprès des autorités de cette ville, où l'on attendait sa venue avec impatience.[10] Ses déclarations spontanées suffirent à calmer les alarmes qui, depuis peu, renaissaient au pied du Salève. Vialard put rassurer ses hôtes quant aux dispositions de son maître à leur égard.[11] L'incident Du Clausel s'était effacé de l'esprit de Louis XIII. Les dangereux conciliabules

---

(1) *Bouthillier à Vialard.* 6 septembre; *Vialard à Bouthillier.* Paris, 11 septembre 1633. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 316, 317.

(2) Actuellement *Hercé* (Mayenne).

(3) *Bouthillier à Mollondin.* 18 février 1634. Arch. Mollondin, à Soleure.

(4) *Instructions du roi pour le Sr duc de Rohan.* Camp devant Nancy, 8 septembre 1633 Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 152. — *Le roi aux cantons.* Nancy, 27 septembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 209. — *Rohan au roi.* Coire, 1er novembre 1633 *Ibid.* f° 249. Zurlauben. op. cit. VI. 412—416.

(5) *Le roi aux cantons catholiques.* Saint-Germain-en-Laye. 1er décembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106.* f° 333. — Eidg. Absch. Va 789*a*.

(6) *Scaramelli al Senato.* Zurigo, 1° dicembre 1633. Frari. Svizzeri. XXIX.

(7) *Bouthillier à Mollondin.* Paris, 18 février 1634. Arch. Mollondin, à Soleure.

(8) *Affry à Mollondin.* 26 mars 1634. Arch. Mollondin, à Soleure.

(9) *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 3/13 april 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. n° 3. – St-Arch. Basel. Frankr. B4. (1500—1698).

(10) Mercure suisse. 251.

(11) *Instruction pour le Sr Vialard, conseiller du roy en ses conseils d'Estat et privé, s'en allant ambassadeur de Sa Mté en Suisse.* Chantilly, 16 février 1634. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 13.

entre le Louvre et la cour de Turin avaient cessé. Encore qu'elle ne fût pas complétement liquidée, l'affaire des biens ecclésiastiques du pays de Gex prenait meilleure tournure. D'autre part, des mesures étaient arrêtées en vue de donner satisfaction aux réclamations pécuniaires des Syndics et Conseils. Enfin le projet prêté au roi d'interdire désormais aux courriers français l'accès du territoire genevois, d'établir des relations directes de messageries entre Lyon et Soleure et de profiter des craintes manifestées par les habitants de la ville pour les engager à héberger dans celle-ci une petite garnison tirée de l'armée de Bresse n'avait jamais existé, selon lui, que dans l'imagination des adversaires tenaces d'un rapprochement toujours plus étroit entre la couronne Très-Chrétienne et le Corps évangélique des Ligues. (1)

Ce fut à Genève (2) que la nouvelle du succès décisif remporté par la diplomatie espagnole à la diète de Lucerne de mars atteignit l'ambassadeur de Louis XIII. (3) Il en demeura atterré. C'était en somme l'écroulement de ses instructions dont le chapitre principal avait trait aux dispositions à prendre afin d'empêcher coûte que coûte le renouvellement du traité de 1604. (4) Or, « bonhomme » au reste, mais « bien ignorant de la politique », le protégé de Bouthillier était incapable d'une initiative quelconque. (5) Par suite, résolu à ne tenter aucune démarche sans l'aveu préalable de son gouvernement, il donna part aussitôt à celui-ci de la disgrâce qui lui survenait. (6) D'un autre côté, son séjour sur les rives du Léman ne pouvait se prolonger. Pénétrant en conséquence sur le territoire de Berne, dont les autorités le firent saluer à son passage à Aarberg, (7) il gagna Soleure le 7 avril au soir et, dès le lendemain, avisa les cantons de sa prise de possession des « Cordeliers ». (8)

Très convaincu de l'importance de la mission qui lui était confiée, et très imbu des prérogatives attachées à ses nouvelles fonctions, Vialard manquait à la fois de la patience et de la souplesse indispensables « à qui voulait conduire aux Ligues une négociation de quelque envergure ». Ses procédés autoritaires

(1) *Instruction de Vialard.* Chantilly, 16 février 1634. loc. cit. — *Roset à Richelieu.* Genève, 6 avril 1634. Aff. Etr. Genève. II. — « Per più vie si tiene che sia capitato un gentilhuomo del Christianissimo a Ginevra. con richiesta, a nome di Sua M^{tà}, di poter metter nella parte della città di là dal Rhodano, detto San Gervasio presidio francese. Se ne ha sussurato assai questi passati dì. » *Sarotti al Senato.* Milano, 12 aprile 1634. Frari. Milano. LXXVII. n° 395. — *Soranzo al Senato.* Parigi, 16 maggio 1634. Frari. Francia. LXXXVI.

(2) Et non à Lyon. *contra: Rosso al Senato.* Zurigo, 13 aprile 1634. loc. cit.

(3) *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 3/13 april 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^{d}. Misc. Pap. n° 3.

(4) *Instruction de Vialard.* Chantilly, 16 février 1634. loc. cit.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 13 aprile 1634. Frari. Svizzeri. XXX.

(6) *Rosso al Senato.* Zurigo, 13 aprile 1634. loc. cit. — *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 3/13 april 1634. loc. cit.

(7) St-Arch. Bern. Rathsmanual. LXVII. 83 (25 mars 1634. v. s.)

(8) *Le roi à Zurich.* Chantilly, 16 février. Saint-Germain-en-Laye, 20 février 1634. St-Arch. Zürich. Franz. Königsbrief C. IV. 9. (4); à *Bâle*, même date. St-Arch. Basel. Frankr. B. 4. (1500—1698). — *Vialard à Richelieu.* Soleure, 7 avril 1634. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 356; au *canton de Zurich.* Soleure, 8 avril 1634. St-Arch. Zürich. Frankr. A 225^{b}. 89. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 13 aprile 1634. Frari. Svizzeri. XXX. — Zurlauben, op. cit. VI. 421. (28 mars. v. s.)

dissimulaient mal l'incertitude de ses résolutions.(1) Son premier soin en arrivant à Soleure avait été de réclamer du « *Vorort* » la convocation d'une diète au siège de l'ambassade pour le 25 avril. Il ne paraissait pas douteux que, dans leur ensemble, les Etats suisses n'approuvassent cette démarche.(2) C'était compter sans les calculs intéressés des « Waldstætten ». Ceux-ci désiraient, en effet, ajourner toute conférence officielle de leurs députés avec l'envoyé français, et cela pour deux raisons: D'un côté, ils se proposaient, par un travail lent, de gagner Vialard à leurs vues avant que ce dernier ne se fût laissé séduire par les arguments de la partie adverse.(3) De l'autre, étant donné que le Cardinal-Infant s'apprêtait à franchir les Alpes à la tête d'une armée, ils se persuadaient que l'entrée de ce prince à Constance ou dans le Brisgau leur permettrait de hausser le ton et de faire triompher leurs prétentions dans la première réunion qui les placerait en présence des Confédérés de la confession réformée. Par suite l'ambassadeur de Louis XIII éprouva quelque surprise quand son secrétaire Grenelle, chargé par lui de saluer les magistrats des cantons forestiers,(4) l'avisa de l'intention de Schwytz de ne participer à une diète générale que si la tenue en était reculée de la fin d'avril à la dernière semaine de mai.(5) Cependant, au lieu de chercher à pénétrer les motifs secrets de cette résolution des alliés catholiques de son maître, l'ancien président au Parlement s'y rallia d'emblée.(6) Or, cette erreur de tactique devait suffire à déchaîner contre le nouvel arrivant l'hostilité de la moitié au moins des membres du Corps helvétique et à justifier l'appréhension que « les premiers jours de son employ » ne fussent « ni beaux, ni sereins ».(7)

Pour son malheur, Vialard entrait en fonctions aux Ligues dans un moment où le crédit de son gouvernement y subissait de très graves atteintes. De surcroît, encore que Miron l'eût chaudement recommandé aux diverses autorités cantonales, des préventions tenaces subsistaient à son endroit dans les deux camps confessionnels.(8) Elles s'aggravèrent rapidement quand on le vit à l'œuvre. Aussi bien trois semaines ne s'étaient pas écoulées depuis son installation à Soleure, que déjà les protestants agitaient de rompre toutes relations officielles avec lui.(9)

Depuis la dernière défaillance de la politique française en Rhétie, la disgrâce imméritée de Rohan, l'accueil bienveillant obtenu à Chantilly par les

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 15 giugno 1634. loc. cit.

(2) *Rosso al Senato.* Zurigo, 20 aprile 1634. loc. cit. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 11/21 april 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Pap. n° 3.

(3) Eidg. Absch V² 829 *g*; 844 *e* (Lucerne, 19 avril 1634).

(4) *Vialard à Lucerne.* Soleure, 8 avril 1634. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 27 aprile 1634. loc. cit.

(5) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 20/30 april 1634. loc. cit.

(6) *Vialard à Bouthillier.* Soleure, 14 septembre 1634. Bibl. Nat. f. fr. *20979* f° 150

(7) *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 3/13 april 1634. loc. cit. — *Vialard à Du Puy.* Soleure, 22 juillet 1634. Bibl. Nat. Coll. Du Puy *712.* f°. 118. — Eidg. Absch. V² 851 *a*.

(8) *Miron à Soleure.* Pezénas, 26 mars 1634. St-Arch. Solothurn. Frankr. XXIV. 68.

(9) *Rosso al Senato.* Zurigo, 27 aprile 1634. loc. cit.

députés des cantons catholiques et la nouvelle, d'ailleurs inexacte, que Louis XIII ne s'opposait pas à ce que les «Waldstætten» missent à ses frais une garnison dans Constance, (1) les sympathies que le Louvre avait su se ménager dans les Conseils des cités évangéliques disparaissaient peu à peu et faisaient place à des sentiments d'un ordre opposé. Avec l'appui des ministres étrangers accrédités, comme lui, auprès du Corps helvétique, Vialard fût peut-être parvenu à enrayer le mouvement d'opinion qui, chaque jour davantage, éloignait les Confédérés réformés du service de son maître. Or, l'ambassadeur du roi Très-Chrétien ne devait compter que sur lui-même. Le nonce ne pouvait lui être d'aucun secours à Berne ni à Zurich. Les résidents de Venise et de la Grande-Bretagne se réservaient. Les agents suédois, en revanche, travaillaient ouvertement contre les intérêts du gouvernement français, tant en Suisse qu'en Rhétie, où l'historien Sprecher de Bernegg avait accepté la mission de représenter désormais la cause des adversaires allemands et scandinaves de la maison d'Autriche. (2)

Au cours des derniers mois, ainsi qu'on l'a dit plus haut, de graves dissentiments s'étaient produits entre les alliés de Bærwalde. (3) Oxenstiern et ses lieutenants ne pardonnaient pas à Louis XIII d'avoir laissé perdre l'occasion d'organiser à leur profit de puissantes diversions en Italie. (4) Ils lui faisaient, en outre, un grief de son inaction devant l'imminence du renouvellement du traité hispano-suisse et surveillaient eux aussi d'un œil inquiet les négociations des envoyés des «Waldstætten» au Louvre (5) De cette tension des rapports franco-suédois rien encore cependant n'avait transpiré sur les rives de la Limmat. Aussi quand le bruit se répandit à Zurich de la très prochaine venue d'un ambassadeur du roi Très-Chrétien, un sentiment de malaise s'empara-t-il des magistrats du « *Vorort* ». N'y avait-il pas lieu de redouter, en effet, que la tentative de médiation qu'allait sans doute ébaucher le nouvel arrivant n'eût été concertée entre Paris et Francfort et qu'à la dernière heure le monarque français n'eût obtenu des protestants d'outre-Rhin qu'ils cessassent d'encourager les préparatifs belliqueux de leurs coreligionnaires d'Helvétie? (6) A la diète du 21 mars, ces appréhensions prirent corps. Elles donnèrent plus de poids aux avis des partisans d'une politique faite de prudence et de temporisation. Après avoir reconnu l'inutilité de prolonger une session à laquelle il était désormais certain que l'envoyé du

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 20 aprile 1634. loc. cit.
(2) *Rosso al Senato.* Zurigo, 18 maggio 1634. Frari. Svizzeri. XXX.
(3) *L. Nicolai an Oxenstiern.* Dresden, 8/18 Oktober 1633. ap. G. Irmer. Die Verhandlungen Schwedens mit Wallenstein und dem Kaiser (Leipzig 1891). t. III. 6.
(4) *Rosso al Senato.* Zurigo, 6 aprile 1634. loc. cit. — *Horn an Oxenstiern.* Herbolzheim, 6. November 1633. ap. Axel Oxenstiernas Skrifter. t. VIII. 143.
(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 9 marzo 1634. loc. cit.
(6) Eidg. Absch. V². 836 *c.*

Louvre ne pourrait en aucun cas assister, les députés des cités évangéliques se séparèrent et laissèrent en suspens toute réponse aux propositions suédoises. (1)

En consentant, à la demande des cantons forestiers, à ajourner d'un mois la réunion de sa « diète de légitimation », Vialard n'était certes guidé par aucune arrière-pensée. L'acceptation de la requête schwytzoise présentait en effet pour lui un double intérêt. Elle lui facilitait l'attente des instructions complémentaires réclamées de la cour à l'instant où il arrivait à Genève. De plus, elle le mettait en mesure de se mieux préparer à satisfaire les exigences respectives des Confédérés des deux confessions. (2) Aussitôt pourtant les protestants récriminèrent contre cette décision et ne cachèrent pas qu'elle leur portait un sérieux préjudice. (3) Il y avait du vrai dans une telle affirmation. A cette heure, les succès suédois favorisaient la cause réformée d'Helvétie. (4) Maître de Neubourg, le rhingrave Othon-Louis assiégeait Fribourg en-Brisgau; (5) Horn était devant Memmingen, et la garnison autrichienne de Rheinfelden se disposait à capituler. (6) Que le Cardinal-Infant réussît, en revanche, à pousser ses avant-gardes jusqu'au delà de Constance, les choses eussent instantanément changé de face. C'eût été aux catholiques à exulter et à leurs adversaires à trembler. A ce point de vue, les appréhensions de ces derniers étaient donc pleinement justifiées. Mais il ne s'ensuivait pas que cette perspective alarmante découlât, ainsi qu'on le prétendait à Zurich et à Berne, d'une entente secrète entre le Louvre et les anciens alliés suisses de l'Espagne.

Entraînés par leurs préventions contre l'envoyé français dont ils dénonçaient à Rohan l'attitude, selon eux plus que suspecte, (7) les Confédérés de la nouvelle croyance manquaient certes de logique dans l'énoncé de leurs griefs à son endroit. Tandis, en effet, que, d'une part, ils se montraient froissés des termes pressants de la missive par laquelle Louis XIII les engageait à accepter sa médiation dans l'affaire Kesselring (8) et qu'ils reprochaient à son ministre de les solliciter « avec menaces » de ne pas s'opposer à l'exécution de ce dessein, (9) ils protestaient, d'autre part, contre les lenteurs apportées par ce même ministre à l'accomplissement de sa mission conciliatrice. (10) A leur avis, l'ajournement de la diète de Soleure faisait le jeu du

---

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 23 marzo 1634. Frari. Svizzeri. XXX.

(2) *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 3/13 april 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl[d]. Misc. Pap. n° 3.

(3) Eidg. Absch. V[a] 851—852 *a*.

(4) *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 11/21 april 1634. loc. cit.

(5) *A Salvius an Johann Friedrich, Erzbischof von Bremen.* Stendal, 26 Februar/8 März 1634. ap. Irmer. op. cit. III. 330.

(6) *Horn an Oxenstiern.* Buxheim, 29 März; Augsburg, 30. Juni 1634. ap. Axel Oxenstiernas Skrifter. VIII. 151, 161. — *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 2/12 et 15/25 may 1634. loc. cit. — *cf.* H. Günter. Die Habsburger Liga. 1625—1635. (Berlin 1908) p. 18.

(7) *Rosso al Senato.* Zurigo, 11 maggio 1634. Frari. Svizzeri. XXX. — Eidg. Absch. V[a] 852 *a*.

(8) *Fleming to Sir J. Coke.* Zurich, 21/31 march 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl[d]. Misc. Pap. n° 3.

(9) Eidg. Absch V[a] 852 *a*.

(10) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 20/30 april 1634. loc. cit.

roi Très-Chrétien. Aussi bien les divisions qui continuaient à travailler le Corps helvétique devaient permettre à ce prince d'achever ses conquêtes en Allemagne, en Alsace, en Lorraine et de contraindre les Ligues Grises à se plier à ses volontés. (1)

Au total, la tension croissante des rapports de l'ambassadeur français avec les magistrats des cités évangéliques était le résultat d'un malentendu. Il eût suffi d'un peu de sens politique et d'aménité chez celui-là et de quelque pondération de jugement chez ceux-ci pour que tout s'arrangeât. Mais Vialard accumulait comme à plaisir maladresses sur maladresses. (2) Désireux à la fois de fortifier de nouveaux contingents suisses les troupes royales en Rhétie et de faciliter le passage jusqu'à Coire des recrues acheminées de la frontière de Bourgogne vers cette ville, il avait pris sur lui d'organiser des levées clandestines dans l'Etat de Zurich et d'accorder des passeports aux officiers et soldats isolés traversant les terres de Berne. (3) Il n'en fallut pas davantage pour provoquer un échange d'observations acerbes entre les autorités de ces deux cantons, outrées de ce qu'elles qualifiaient d'attentat à leurs droits souverains, et l'envoyé du Louvre, qui s'efforçait de justifier son attitude en invoquant des précédents. (4) De Bâle enfin, le nouvel arrivant n'avait à attendre aucun appui. Tout au contraire. Aux magistrats de cette cité qui réclamaient le remboursement des sommes avancées jadis par eux à la couronne et lui faisaient valoir le dévouement de leurs administrés, civils et militaires, à la cause française, ne s'était-il pas contenté de répondre par l'offre dérisoire d'une année de pensions échues, sous le prétexte que le total des intérêts perçus jusqu'à cette heure égalait, s'il ne dépassait le capital en jeu? (5)

Telle se présentait la situation dans ses grandes lignes, lorsqu'une conférence particulière réunit derechef à Aarau, du 27 avril au 1er mai, les députés des cantons protestants. (6) Les questions que ceux-ci y débattirent avaient trait pour la plupart à leurs rapports avec l'étranger. Ainsi qu'il a été dit plus haut, les conseils de prudence prévalurent en fin de compte, et le « Vorort » lui aussi se rallia à la décision prise par les autres cités évangéliques de ne pas contracter d'alliance avec les réformés d'outre-Rhin, mais de se borner à observer à leur égard une neutralité bienveillante. En revanche, il fut résolu que l'on s'opposerait avec énergie à la continuation des empiétements français (7) et que Bâle convoquerait, pour le 21 mai à Soleure, une

(1) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 20/30 april 1634. loc. cit.

(2) « Le sue maniere non sono punto adequate con quei signori. » *Soranzo al Senato.* Parigi, 22 settembre 1634. Frari. Francia. LXXXVII.

(3) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 20/30 april 1634. loc. cit.

(4) *Bern an Vialard* 10 und 24 Juli. — *Vialard an Bern.* Solothurn, 21. und 29. Juli 1634. St-Arch. Bern. Frankr. Buch. M. f°s 1, 5, 7 et 9. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 17/19 agosto 1634. Frari. Svizzeri. XXX.

(5) Eidg. Absch. V² 879 *b*.

(6) Eidg. Absch. V² 851—852 *a*.

(7) *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 2/12 may 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Pap. n° 3.

diète générale à laquelle les Etats de la nouvelle croyance délégueraient des mandataires, même au cas où les « Waldstætten » refuseraient de s'y faire représenter. (1) Quelques jours plus tard, le résident suédois Charles Marin, de retour de Francfort, où il était allé quérir les instructions d'Oxenstiern, se réinstallait à Zurich et incitait les autorités de cette ville à décliner les propositions du Louvre. (2) Aussi, dès le milieu de mai, la rupture apparaissait-elle presque irrémédiable entre le successeur de Miron et les alliés protestants de la couronne Très-Chrétienne en Helvétie.

Involontaire en soi, le procédé maladroit qui aliénait de prime abord au représentant de Louis XIII les sympathies du Corps évangélique des Ligues eût pu être sans doute atténué par une certaine courtoisie dans la forme, si Vialard ne s'était figuré, très à tort, qu'en se refusant à faire des avances aux Confédérés de la nouvelle confession, il se concilierait nécessairement les faveurs de ceux de l'ancienne. Ses instructions particulières lui prescrivaient, à la vérité, de ménager sous main les catholiques, d'appuyer en secret les prétentions des abbés de Saint-Gall et d'Einsiedeln contre Zurich, sans néanmoins mécontenter les magistrats de cet Etat, et enfin de laisser entendre aux « Waldstætten » que le roi embrasserait assez ouvertement leur cause dans l'affaire Kesselring pour peu qu'ils renonçassent à pousser plus avant leurs négociations avec l'Espagne. (3) Or, entre-temps, la situation s'était modifiée du tout au tout. Les cantons forestiers, Zoug et Fribourg venaient en effet de conclure avec le Cardinal-Infant des capitulations assez semblables à celles de Lucerne de l'année 1604. Cependant l'ambassadeur ne crut pas devoir manifester de suite les sentiments d'amertume que lui inspirait l'annonce d'un événement dont l'extrême gravité était de nature à bouleverser ses premières résolutions. Dès le lendemain de son arrivée à Soleure, il avait, ainsi qu'on l'a dit plus haut, dépêché à Lucerne son secrétaire Grenelle. (4) Celui-ci avait pour mission de remettre aux autorités des « Waldstætten » la lettre, datée du 26 mars, par laquelle le roi Très-Chrétien les adjurait de résister aux sollicitations lombardes et de réserver à son alliance la place d'honneur parmi celles qui les liaient à l'étranger. (5) Il lui était prescrit de plus d'assurer les catholiques d'Helvétie du désir sincère dont était animé le successeur de Miron de les contenter, « pour l'estroicte profession qu'il faisoit de la mesme religion ». (6)

---

(1) Eidg. Absch. V[a] 852 *a*.

(2) *Fleming to Lord Cottington*. Zurich, 8/18 may 1631. loc. cit.

(3) *Instruction de Vialard*. Chantilly, 16 février 1634. loc. cit. — J. J. Keller. Der Prozess Kesselring. p. 65. sqq.

(4) *Vialard à Lucerne*. Soleure, 8 avril 1634. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte.

(5) *Instruction de Vialard*. loc. cit. — *Le roi aux cantons catholiques*. Chantilly, 26 mars 1634. St-Arch. Luzern. Französ. Königsbriefe. *Proposition faite à Lucerne par le S[r] Grenelle*. 12 avril 1634. St-Arch. Luzern. Spanien. Bündnisse. VII. — *Rosso al Senato*. Zurigo, 27 aprile 1634 loc cit.

(6) *Vialard à Lucerne*. Soleure, 8 avril 1634. loc. cit.

Bien que, gagnés par les assurances répétées de Casati, ils se persuadassent avoir agi dans la plénitude de leurs droits et travaillé pour le maintien de la paix entre les deux couronnes, (1) les magistrats de la Suisse primitive ne s'attendaient certes pas à ce que le monarque français accueillît sans protestations la nouvelle de leur rapprochement avec la cour de Madrid. (2) Aussi s'étaient-ils promis, l'occasion s'offrant à eux de convaincre ce prince de la sincérité de leurs intentions, de ne la point laisser échapper. (3) La démarche accomplie à Lucerne par Grenelle mit un terme à l'embarras où ils se trouvaient et leur fournit le prétexte de dépêcher des députés à Soleure. C'était répondre du reste aux désirs secrets de celui-ci. Toutefois, malgré les explications très vives qui y furent échangées, la conférence tenue du 22 au 24 avril, entre l'ambassadeur de Louis XIII et les mandataires des « Waldstætten », fut loin d'être décisive. (4) Du moins les représentants du Corps catholique des Ligues furent-ils assez vite fixés quant à l'importance des griefs que l'on nourrissait aux « Cordeliers » à l'endroit de ce dernier. Vialard les somma en quelque sorte de revenir sur la parole donnée à Casati, et, par suite, de rompre leurs négociations avec l'Espagne. (5) Surpris et déconcertés par la soudaineté de cette mise en demeure, ils s'efforcèrent, à la vérité, de justifier leur attitude en invoquant le danger protestant qui les entourait de tous côtés, la détresse financière à laquelle les acculait de plus en plus la cessation des subsides du Louvre, le mépris enfin où paraissait les tenir Louis XIII, puisque aussi bien ce prince n'avait pas craint d'accréditer auprès d'eux en qualité d'envoyé extraordinaire l'ancien chef des huguenots du Languedoc et tolérait que ce personnage eût, de connivence avec les lieutenants de Gustave-Adolphe, machiné l'occupation momentanée d'une parcelle de leur territoire par des forces étrangères. Mais l'ambassadeur français ne se laissa pas ébranler par ces arguments d'une solidité d'ailleurs contestable. Tout ce qu'il consentit à donner aux députés suisses, ce fut la double assurance que, d'une part, Rohan serait désavoué et châtié si leurs accusations à son égard étaient reconnues fondées et que, d'autre part, loin de favoriser l'expansion suédoise vers Constance, le roi continuait au contraire à préconiser l'introduction d'une garnison helvétique dans cette place. (6) Mais si sa ténacité égalait celle de ses interlocuteurs, sa patience en revanche s'accommodait mal de leur tactique dilatoire. Elle l'abandonna dès la troisième conférence. Exaspéré du peu de succès de ses remontrances, il s'emporta avec tant de violence que le vide se fit instantanément autour de lui. Dès le même soir, les représentants des « Waldstætten », peu habitués à être traités de façon si cavalière, reprenaient

(1) Eidg. Absch. V[2] 841 sqq. 849 c.
(2) Eidg. Absch. V[2] 848 *a*.
(3) Eidg. Absch. V[2] 848 *a*.
(4) Eidg. Absch. V[2] 849—851 *a*. (Solothurn).
(5) *Ibid.*
(6) Eidg. Absch V[2] 849—851 *a*. — Gonzenbach. op. cit. I. 26.

en hâte le chemin de leurs montagnes. (1) Déjà en butte à l'hostilité des Confédérés protestants, auxquels il n'avait pas su dissimuler ses préférences confessionnelles, Vialard n'avait donc pas réussi à se procurer en compensation les sympathies de ses coreligionnaires de la Suisse centrale. Depuis près de quarante ans, soit depuis l'époque où Hotman de Mortefontaine défendait à Soleure les intérêts de la couronne Très-Chrétienne, aucun ambassadeur français n'avait été soumis à une pareille épreuve. Le successeur de Miron paraissait-il du moins de taille à l'affronter jusqu'au bout? Il était certes permis d'en douter. Mais ce que personne ne pouvait prévoir à cette heure, c'est qu'elle dût en peu de temps le conduire au tombeau.

Effet produit à Paris par l'annonce du renouvellement de l'alliance hispano-suisse. — Des récriminations s'y font jour à la fois contre Rohan, le gouvernement de Saint-Marc et les envoyés des cantons catholiques auprès du roi. — Ceux-ci ne tardent pas à regagner leurs montagnes. — Instructions dont ils sont porteurs. — Les nouveaux ordres transmis à Vialard préviennent ses résolutions. — Mission de Mollondin à Lucerne. — Visées ambitieuses de l'ambassadeur français. — Casati réussit à les déjouer. — Réponse des « Waldstætten », de Zoug et de Fribourg aux plaintes du Louvre. — Le ministre espagnol obtient gain de cause tant sur la question de l'inclusion de la Franche-Comté dans le traité que sur celle des modalités de l'exercice du droit aux passages. — Griefs des catholiques contre Louis XIII et son représentant aux Ligues. — Diète de Bade du 27 juin. — Casati définitivement maître de la situation dans les cantons forestiers. — Concessions consenties par lui à ces derniers. — Elles sont ratifiées par le Cardinal-Infant. — Celui-ci fait connaître son intention de solenniser l'alliance à Milan. — Réception flatteuse dont les ambassadeurs du Corps catholique sont l'objet dans cette ville. — Grâce à la diplomatie avisée de son agent à Lucerne, Olivarès parvient à consolider, au sein des « Waldstætten », l'influence lombarde un instant ébranlée.

XVII. Tranquillisés par la présence à la cour des envoyés du Corps catholique des Ligues, Louis XIII et son premier ministre, malgré les avertissements qui leur venaient par la voie de Zurich et de Berne, continuaient à ne pas croire à l'imminence du renouvellement de l'alliance hispano-suisse, lorsque, vers les derniers jours de mars, l'ambassadeur Soranzo annonça au Père Joseph la victoire diplomatique remportée par Casati dans les cantons

(1) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 23 maggio 1634 Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI. — Eidg. Absch. V² 851 *a.*

forestiers. (1) La surprise que cette nouvelle causa au Louvre fut profonde, et les sentiments d'amertume qu'elle y éveilla ne purent être dissimulés. (2) Aussitôt, en effet, des récriminations très vives, quoique peu fondées en somme, se firent jour dans l'entourage du monarque. Elles s'adressaient à la fois aux représentants des « Waldstætten » à Paris, au Sénat de Venise et au lieutenant général en Rhétie. (3) L'incident de la missive confidentielle interceptée par les députés catholiques à Bade donnait au capucin confident de Richelieu l'occasion d'essayer de rejeter sur Rohan la responsabilité de la disgrâce que subissait la politique française dans les petits cantons. (4) Or, le duc n'avait cessé depuis deux ans de dénoncer au Conseil royal la probabilité de la prochaine rénovation des capitulations de Lucerne de l'année 1604. (5) Le gouvernement de Saint-Marc, en revanche, n'était pas à l'abri de tout reproche. Le résultat négatif des derniers efforts tentés auprès de lui par un envoyé du roi Très-Chrétien, le Sr de La Saludie, en vue de procurer l'immédiate conclusion d'une alliance franco-helvéto-rhéto-vénitienne avait sans doute précipité l'effondrement du parti anti-autrichien dans la Suisse primitive. (6) Mais à ce grief, assurément justifié dans une certaine mesure, les autorités de la Sérénissime République en opposaient un autre, plus sérieux peut-être, lorsqu'elles attribuaient au regrettable ajournement du départ de Vialard pour Soleure le revirement survenu dans les dispositions jusque là pleines de promesses des Confédérés de l'ancienne croyance. (7) Enfin rien n'excusait les suspicions gratuites dont étaient victimes les députés des « Waldstætten » à la cour. Ne laissait-on pas entendre qu'ils avaient sciemment endormi la vigilance du roi et de ses ministres? (8) Or, leur bonne foi était entière. Trompés eux-mêmes par leurs mandants, qui ne les avaient dépêchés à Paris qu'à l'effet de prévenir leur opposition inévitable aux négociations du renouvellement de l'alliance hispano-suisse, ils avaient pu dès lors, sans qu'il y eût lieu de douter de leur sincérité, entretenir Louis XIII et Richelieu d'espérances que ne partageaient déjà plus ceux de leurs coreligionnaires politiques demeurés de l'autre côté du Jura. (9)

Malgré l'affirmation cependant catégorique de Soranzo, on s'était bercé quelque temps au Louvre de l'illusion que rien d'irréparable n'avait été arrêté à Lucerne le 31 mars et que, par suite, la présence de Vialard, rendu

(1) *Soranzo al Senato.* Parigi, 28 marzo 1634. Frari. Francia. LXXXVI.

(2) *Soranzo al Senato.* Parigi, 11 aprile 1634. loc. cit. — *Mémoire pour M. de Feuquières.* Fontainebleau, 4 mai 1634. Aff. Etr. Allemagne. X. 89; Bibl. Nat. f. fr. *3703* f° 36.

(3) *Soranzo al Senato.* Parigi, 28 marzo 1634. loc. cit.

(4) *Soranzo al Senato.* Parigi, 28 marzo e 11 aprile 1634. loc. cit.

(5) *cf.* Mémoires et lettres de Henri, duc de Rohan etc. (Genève 1758) I. 84—85.

(6) *Soranzo al Senato.* Parigi, 11 aprile e 23 maggio 1634. loc. cit.

(7) *Soranzo al Senato.* Parigi, 11 aprile 1634. loc. cit.

(8) *Bouthillier à Vialard.* Rueil, 26 avril 1634. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 378.

(9) *Rosso al Senato.* Zurigo, 23 marzo 1634. Frari. Svizzeri. XXX. — *Bouthillier à Noailles, ambassadeur à Rome.* Paris, 15 avril 1634. Aff. Etr. Rome. L. 20.

dans ces entrefaites à Soleure, suffirait à remettre les choses au point. [1] Quand il fut avéré que le succès remporté par la diplomatie espagnole dans les cantons forestiers ne prêtait à aucune équivoque, l'on se convainquit enfin que l'heure n'était plus aux vaines récriminations. Ainsi donc, en dépit des objurgations des agents français et vénitiens, les « Waldstætten » se décidaient à renouveler leur entente avec l'Escurial, en s'inspirant du texte des capitulations de 1604, et non de celles de 1587. Bien plus, non contents de prendre de façon détournée la Lombardie sous leur protection, ils étendaient cette dernière à la Franche-Comté, en sorte que le roi fût entré presque sûrement en conflit avec eux s'il lui avait convenu d'assiéger Milan ou Dôle. Outré d'une innovation qui, selon lui, violait les stipulations cependant précises contenues dans les articles XVIe et XXIIIe du traité de Soleure de janvier 1602 et dans les lettres réversales des années 1605 et 1606, Richelieu laissa entendre que Louis XIII, plutôt que d'accepter le fait accompli, renoncerait à l'alliance des « Waldstætten ». [2] Les députés de ceux-ci demandaient à regagner leurs foyers afin d'y défendre les intérêts du Louvre. Leur offre ne fut pas déclinée. Aussi bien Vialard reçut l'ordre de se concerter avec eux à l'effet de livrer un suprême assaut à l'influence derechef prépondérante exercée par les agents de Philippe IV dans la région du Gothard. [3]

Depuis que les envoyés catholiques lui avaient tenu tête à Soleure du 22 au 24 avril, l'ambassadeur ne cessait de menacer leurs supérieurs des représailles de son maître pour peu qu'ils persistassent à accorder à Casati ce que celui-ci sollicitait d'eux. Les instructions royales ne firent donc que prévenir ses propres résolutions. Dépêché par lui, Mollondin se présenta, le 9 mai, devant les Conseils du « Vorort » catholique [4], et aussitôt la lutte redoubla d'âpreté dans les petits cantons entre adversaires et partisans de l'alliance lombarde. [5] A première vue, ceux-là paraissaient avoir de sérieuses chances de reconquérir le terrain perdu par eux au cours des trois derniers mois. Toujours vive à Fribourg, [6] l'opposition à l'inclusion de la Franche-Comté dans le traité progressait en effet à Sarnen, à Schwytz, à Altorf, [7] ainsi qu'à Lucerne, où l'avoyer Am Rhyn, de retour de Paris, apportait à

---

(1) *Bouthillier à Noailles.* Fleury, 8 mai 1634. Aff. Etr. Rome. L. 38.

(2) *Soranzo al Senato.* Parigi, 11 aprile 1634. loc. cit. — *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 2/12; 8/18 may 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Pap. n° 3. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 18 maggio 1634. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 855 sqq.

(3) *Bouthillier à Noailles.* Paris, 15 avril 1631. Aff. Etr. Rome. L. 20.

(4) *Vialard aux cantons catholiques à Lucerne.* Soleure, 7 mai 1634. St-Arch. Luzern. Spanien. Bündnisse. VII.

(5) *Carlo Casati al Cardinal-Infante.* Lucerna, 16 mayo 1634. Arch. Gen. Simancas. Estado. 3345. — *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 8/18 may 1634. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 855. sqq. (Luzern, 10—18 mai).

(6) *Fleming to Sir J. Coke.* Zurich, 21/31 march 1634. loc. cit.

(7) *Freiburg an Luzern.* 28 April 1634. St-Arch. Luzern. Spanien. Bündnisse. VII. — *Carlo Pallavicino al duca di Savoia.* Locarno, 2 e 8 maggio 1634. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri Lett. min. IX.

l'importante minorité francophile l'appui de son autorité et menaçait de résigner ses fonctions au cas où le roi Très-Chrétien n'obtiendrait pas de ses alliés des « Waldstætten » pleine et entière satisfaction. (1) Si l'on ajoute à cela que, même parmi les « Espagnolisez », l'appréhension se manifestait déjà que l'acceptation des propositions milanaises ne provoquât à la fois un conflit armé entre les deux couronnes et l'irrévocable accession des réformés d'Helvétie à la cause suédoise; que Casati attendait encore la ratification de son œuvre par l'ensemble des cantons catholiques; (2) que Vialard faisait offrir à ces derniers trois cent mille écus comptant, à la condition qu'ils écartassent du projet lombard tout ce qui ne se trouverait pas conforme aux stipulations du traité de 1587 (3) et que, plutôt que de se rencontrer derechef avec leurs députés, l'ambassadeur français refusait de se rendre à la diète assignée à Bade au 21 mai, (4) comme aussi d'assister à Soleure aux fêtes du renouvellement des combourgeoisies entre les membres de la Ligue Borromée et les dizains du Valais, (5) l'on comprendra que l'envoyé espagnol fût saisi de la crainte d'échouer au port et que l'espoir se réveillât chez Richelieu d'amener à composition les Confédérés de la région du Gothard.

Vers le milieu de mai encore, les visées ambitieuses de Vialard paraissaient justifiées. Avant de poursuivre plus avant son succès, le ministre du Louvre n'attendait que la réalisation des promesses d'appui financier qui lui avaient été données lors de son départ de la cour. Or, si aucune disposition n'était arrêtée par le trésor royal afin d'assurer l'accomplissement de cet engagement, l'appel désespéré adressé à Cordova par Casati venait en revanche d'être entendu à Milan. En réalité une importante somme de doublons avait été reçue à Lucerne. (6) Ce fut assez pour que Mollondin perdît en quelques heures le fruit de ses premières démarches. Au cours des audiences qu'ils lui accordèrent, les magistrats des petits cantons s'attachèrent en effet à réfuter l'une après l'autre les critiques que leur attitude avait soulevées en France. Représentants d'Etats souverains, ils n'admettaient pas qu'on leur contestât la faculté d'orienter à leur guise la politique extérieure de ceux-ci. Dès l'instant que le caractère strictement défensif de leur alliance ne faisait doute pour personne, n'était-il pas de l'intérêt du Louvre de les encou-

---

(1) *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 20/30 march; 8/18 may 1634. loc. cit. — *Carlo Casati al Cardinal-Infante.* Lucerna, 16 mayo 1634. Arch. Gen. Simancas. Estado. *3345.* — *Carlo Pallavicino al duca di Savoia.* Lucerna, 22 e 28 maggio 1634 loc. cit.

(2) *Sarotti al Senato.* Milano, 25 aprile 1634. Frari. Milano. LXXVII. n° 397.

(3) *Rosso al Senato.* Zurigo, 4 maggio 1634. loc. cit. — *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 8/18 may 1634. loc. cit. — *Carlo Pallavicino al duca di Savoia.* Lucerna, 22 maggio 1634. loc. cit.

(4) *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 8/18 may 1634. loc. cit. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 23 maggio 1634. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI.

(5) « Dicendo che non li conveniva d'andar a mangiare con i nemici del suo re, perchè dovevano esser del festino tutti gli ambasciatori e deputati de' cantoni cattolici. » *Carlo Pallavicino al duca di Savoia.* Lucerna, 22 maggio 1634. loc. cit.

(6) *Sarotti al Senato.* Milano, 15 febbraio 1634. Frari. Milano. LXXVI. n° 384. — *Carlo Casati al Cardinal Infante.* Lucerna, 16 mayo 1634. loc. cit. — *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 8/18; 15/25 may 1634. loc. cit.

rager à en contracter de nouvelles, puisque aussi bien le catholicisme, dont la cause trouvait en eux ses plus énergiques champions, résistait avec peine dans le massif alpestre aux attaques combinées des protestants de Suisse et d'Allemagne? A les entendre, la question cependant si ardue et si controversée du droit aux passages ne pouvait donner lieu à aucun malentendu. N'avait-elle pas été tranchée, dans chaque cas particulier, au plus près de la lettre et de l'esprit des traités qui liaient les « Waldstaetten » à la France, à l'Espagne et au Piémont? Dès lors n'était-il pas injuste de les blâmer à la fois du soin apporté par eux à interdire l'accès du Gothard à tous soldats suspects de marcher contre l'un quelconque de leurs alliés et des précautions prises à leurs frontières en vue d'empêcher que celles-ci ne fussent violées à l'avenir comme elles l'avaient été en 1624 par les troupes du marquis de Cœuvres? Que si l'on persistait à Paris à affirmer que l'expiration des capitulations de Lucerne d'avril 1604 entraînait nécessairement la caducité des lettres réversales octroyées aux cantons catholiques par Henri IV, il ne devait pas être malaisé d'établir, textes en mains, l'inanité d'une telle prétention et de démontrer en revanche l'obligation où se trouvait le roi Très-Chrétien de faire honneur aux engagements souscrits par son père, jusqu'à l'heure du moins où sa propre alliance avec le Corps helvétique aurait cessé d'exister. (1)

Ainsi qu'il a été dit plus haut, c'était sur l'opposition d'une partie des Confédérés à l'inclusion de la Franche-Comté dans le traité hispano-suisse que Vialard fondait son principal espoir de ravir à Casati et à ses agents le fruit de leurs premiers succès. (2) Ses illusions à cet égard se dissipèrent très vite. L'or milanais eut raison des velléités de résistance ébauchées tant à Fribourg qu'à Lucerne. (3) Au bout de quinze jours rien ne subsistait plus dans ces deux villes des objections qu'y avait soulevées tout d'abord le projet d'étendre à une nouvelle province espagnole le bénéfice de la protection que les capitulations de 1587 et de 1604 assuraient à la seule Lombardie. A y regarder de près certes, les Comtois n'avaient à faire état des secours particuliers des « Waldstætten » que si Berne laissait ceux-ci passer sur ses terres. (4) Or, quoiqu'il appartînt au gouvernement de Dôle de se procurer, le cas échéant, cette autorisation, les agents de Philippe IV à Lucerne s'attachaient déjà à démontrer aux magistrats du plus puissant des cantons l'intérêt qu'avait ce dernier à favoriser l'inclusion proposée, puisque aussi bien elle était appelée à diminuer les chances d'annexion du comté de Bourgogne par la France et à empêcher que ce pays ne devînt d'une heure à l'autre limitrophe des Ligues sur une étendue de plus de trente lieues. (5)

(1) Eidg. Absch. V² 855–858. (Lucerne, 10—13 mai.)

(2) *Sarotti al Senato.* Milano, 3 maggio 1634. Frari. Milano. LXXVII. nº 400.

(3) *Carlo Pallavicino al duca di Savoia.* Lucerna, 2 giugno 1634. Arch. di Stato piemontesi. Svizzeri. Lett. Min. IX.

(4) Eidg. Absch. V² 858 f.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 15 agosto 1634. Frari. Svizzeri. XXX.

Battu dans sa tentative d'obtenir la suppression de l'article XIII[e] du traité hispano-suisse en préparation, Vialard n'eut pas meilleur succès lorsqu'il s'avisa de réclamer derechef une interprétation moins arbitraire de la clause qui fixait les modalités de l'exercice du droit aux passages. (1) Tout ce à quoi les députés confédérés se résignèrent à consentir, ce fut à exiger que désormais le gouverneur de Milan leur fît part quelques jours à l'avance, et non plus la veille seulement, de son intention de disposer, dans telle ou telle circonstance, des défilés du Gothard (2) et leur fournît de surcroît la preuve que les troupes ainsi acheminées par lui soit vers l'Allemagne, soit vers la Haute-Italie ne seraient pas employées à combattre d'autres alliés du Corps catholique des Ligues. (3)

Au reste les sympathies des « Waldstætten » se détachaient de plus en plus de la personne du successeur de Miron et par contre-coup de la cause qu'il représentait. De nouveaux griefs s'ajoutaient sans cesse à ceux que l'on nourrissait contre l'ambassadeur français dans les cantons forestiers depuis le lamentable échec des conférences réunies aux « Cordeliers » du 22 au 24 avril. Les Suisses de l'ancienne croyance lui reprochaient, en effet, d'avoir déclaré en maintes occasions qu'il ne se considérait plus comme l'envoyé de son maître auprès d'eux ensuite de leur refus de renoncer à l'alliance lombarde. (4) Ils lui gardaient rancune en outre d'avoir ignoré de parti-pris leurs députés venus à Soleure pour y ratifier les combourgeoisies valaisannes (5) et de s'être abstenu d'assister à la diète de Bade de mai, où l'avait suppléé son secrétaire Grenelle. (6) Ils étaient excédés enfin d'entendre ses agents répéter à chaque instant que le roi Très-Chrétien assurerait plus facilement la sécurité des Ligues par un simple mot de recommandation en leur faveur aux Suédois, que ne le ferait le roi Catholique en se portant à leur secours à la tête d'une puissante armée. (7)

Pour tout esprit impartial, le renouvellement du traité hispano-suisse était chose conclue. (8) Néanmoins Vialard comptait encore obtenir sa revanche

(1) *Carlo Pallavicino al duca di Savoia.* Lucerna, 1° e 2 giugno 1634. Arch. di Stato piemontesi. Svizzeri. Lett. Min. IX.

(2) *Rosso al Senato.* Zurigo, 18 maggio 1634. loc. cit. — *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 30 may/9 june 1634. loc. cit.

(3) *Rosso al Senato.* Zurigo, 30 marzo 1634. loc. cit. — *Carlo Casati al Cardinal-Infante.* Lucerna, 16 mayo 1634. Arch. Gen. Simancas. Estado. Leg. 3345. — *Fleming to Lord Cottington.* Zurich. 22 may/1st june 1634. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 858 *d.*

(4) *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 2/12; 15/25 may 1634. loc. cit. — *cf.* Seehausen. op. cit. 71. — Eidg. Absch. V² 903 *m.*

(5) *Pallavicino al duca di Savoia.* Lucerna, 14 maggio 1634. Arch. di Stato piemontesi. Svizzeri. Lett. Min. IX.

(6) et non *Grenette:* Eidg. Absch. V² 861 *b.* — *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 22 may/4 june 1634. loc. cit.

(7) « che poteva più il suo re defenderli con sei linee scritte a suoi amici svedesi che non havrebbe fatto il re di Spagna ed altri principi con tutte le armate loro ». *Carlo Pallavicino al duca di Savoia.* Lucerna, 22 maggio 1634. Arch. di Stato piemontesi. Svizzeri. Lett. Min. IX.

(8) *Sarotti al Senato.* Milano, 22 marzo 1634. Frari. Milano. LXXVII. n° 390. — *Carlo Casati al Cardinal-Infante.* Lucerna, 16 mayo 1634. loc. cit. — *Schwyz an Luzern.* 7. Juni 1634. St-Arch. Luzern. Spanien. Bündnisse. VII.

à la diète générale assignée à Bade au 27 juin et persuader aux réformés de se joindre à lui en vue de ramener les catholiques à la raison.(1) Il n'en eut pas le loisir. Dès le 14 de ce même mois, les « Waldstætten » et Zoug, prenant les devants, adressaient au roi « par la voie ordinaire » — celle de l'ambassade leur étant fermée (2) — une missive apologétique de leur attitude. Dans cette missive, que les autorités de Fribourg se refusèrent, il est vrai, à approuver, (3) les Confédérés de l'ancienne croyance énuméraient une fois de plus les arguments favorables à la justification de leur procédé; ils protestaient d'avoir agi au grand jour et s'engageaient à observer dorénavant à la lettre toutes les stipulations de leurs multiples alliances. (4)

Dès lors que la lutte était terminée, le représentant du Louvre eût pu se dispenser, semble-t-il, d'acompagner en Argovie les députés de Soleure. Il tint cependant à s'y rendre et s'y fit même précéder d'une sorte de manifeste dans lequel il déplorait l'obstination de ses coreligionnaires suisses et dénonçait aux cantons de l'une et de l'autre confession les ambitions de la maison de Habsbourg. (5) Mais ces élucubrations pédantesques laissèrent la diète indifférente, et quand celle-ci prit fin, le 18 juillet, la scission se révélait plus profonde que jamais entre les deux politiques qui, depuis près de soixante ans, se disputaient la prééminence au sein des Ligues.

Facilitée certes par les maladresses accumulées de Vialard, la victoire espagnole était sans contredit l'œuvre du seul Casati.(6) Alors que, le 31 mars, il pouvait se croire définitivement maître de la situation, l'ambassadeur de Philippe IV avait eu, dès les premiers jours de mai, à subir un assaut dont la violence eût surpris et découragé tout autre que lui. Désireux, à la vérité, de triompher plus rapidement de la surenchère française, il avait consenti à ne pas repousser d'emblée l'admission de certaines clauses complémentaires réclamées par les « Waldstætten ». Ceux-ci sollicitaient, pour eux, la fixation des termes de remboursement de celles de leurs créances qui seraient reconnues « authentiques », pour leurs sujets d'outre-monts la franchise de la traite du sel de Hall en Tyrol, et, pour leurs « étudiants », la création de nouvelles bourses à l'université de Milan. Ils demandaient, en outre, que le roi Catho-

(1) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 13/23 june 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl'. Misc. Pap. nº 3.

(2) *Vialard aux VI cantons catholiques, Appenzell et abbé de Saint-Gall.* Soleure, 26 juin 1634. St-Arch. Luzern. Spanien. Bündnisse. VII. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 5 luglio 1634. loc. cit. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 29 june/9 july 1634. loc. cit.

(3) Eidg. Absch. V² 875 *d.*

(4) *Les six cantons catholiques au roi.* Lucerne, 14 juin 1634. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 379; Arch. di Stato piemontesi. Svizzeri. Lett. Min. IX. — *Die VI Catholischen Orte an Richelieu.* Luzern, 14. Juni 1634. St-Arch. Luzern. Spanien. Bündnisse. VII; Aff. Etr. Suisse. XXVII. 389. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 29 june/9 july 1634. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 870 *e.*

(5) *Lettre circulaire adressée par Vialard aux cantons.* Soleure, 26 juin 1634. St-Arch. Zug. Frankr. St-Arch. Luzern. Spanien. Bündnisse. VII. — Eidg. Absch. V² 875 *b.*

(6) « Vous ne pourrez maintenant en rompre les effets. » *Feuquières à Vialard.* Francfort, 12/22 juillet 1634. Bayrisches Reichsarchiv. München. Akten. CCCLXV.

lique se chargeât de subvenir à l'entretien de la garnison permanente que la crainte d'un coup de main de Rohan et de Du Landé sur Urseren les contraignait de placer dans cette vallée (1). Attentif à maintenir vivaces les espérances des Suisses, Casati les invita à adresser ces diverses requêtes au Cardinal-Infant. Il laissa même entendre que ce prince les accueillerait avec bienveillance (2). Or, les semaines s'écoulaient sans que les autorités milanaises donnassent signe de vie. Mais aussi bien ce silence était assez explicable. Dès l'instant, en effet, que les « Waldstætten » exécutaient par anticipation les engagements résultant pour eux de leur entente avec l'envoyé lombard; dès l'instant surtout qu'ils n'exigeaient pas l'immédiat accomplissement des obligations financières souscrites par ce dernier au nom de la cour de Madrid, n'était-il pas de l'intérêt de celle-ci que cet arrangement provisoire ne prît fin que le plus tard possible? (3)

Du côté espagnol, les prétextes ne manquaient pas de traîner les choses en longueur. Le plus plausible était assurément la divergence de vues subsistant entre Casati et ses hôtes quant au choix du lieu où serait solennisée l'alliance. L'appât du lucre et le souvenir des fêtes brillantes données en Lombardie à l'occasion du renouvellement du traité de 1587 incitaient les Confédérés catholiques à demander au Cardinal-Infant de recevoir leurs plénipotentiaires à Milan. En revanche, le désir de restreindre dans la mesure du possible les dépenses accessoires qui rendaient si onéreuses toutes négociations avec les Suisses poussait le frère de Philippe IV à proposer que les représentants des deux parties contractantes se rencontrassent à Lucerne et non ailleurs. Aussi bien n'était-il pas à craindre que Vialard ne cherchât à profiter du répit de quelques semaines que devait lui procurer le séjour dans la Haute-Italie des « Espagnolisez » les plus influents des petits cantons pour ouvrir au sein de ces derniers une campagne qui n'eût été, en réalité, que la juste représaille de celle si habilement entreprise puis achevée par Casati avant le retour de Paris des chefs de la faction francophile à Lucerne, à Schwytz et à Altorf? (4) La valeur de cet argument n'était certes pas contestable. Déjà certains membres de la diète catholique inclinaient à se rallier aux vues de l'Infant, lorsque subitement celui-ci, pressé de rejoindre en Allemagne le roi de Hongrie, fit connaître aux « Waldstætten » son intention de solenniser l'alliance à Milan même, sans plus de retard, et de leur accorder gracieusement à cette occasion les satisfactions d'ordre économique auxquelles ils paraissaient attacher un si grand prix. (5)

(1) *Carlo Casati al Cardinal-Infante.* Lucerna, 16 mayo 1634. Arch. Gen. Simancas. Estado. *3345.* — Eidg. Absch. V² 868 *f.*

(2) *Casati al Cardinal-Infante.* Lucerna, 16 mayo 1634. loc. cit.

(3) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 23 maggio 1634. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI. — *El Cardenal-Infante al rey.* Milan, 4 junio 1634. Arch. Gen. Simancas. Estado. *3345.*

(4) *Carlo Casati al Cardinal-Infante.* Lucerna, 16 maggio 1634. loc. cit.

(5) *Rossa al Senato.* Zurigo, 4 maggio 1634. loc. cit. — *El Cardenal-Infante al rey.* Milan, 4 junio 1634. loc. cit. — *Die VI cathol. Orte an den Kardinal-Infant.* Luzern, 7. Juni 1634. St-Arch. Luzern. Mailand-Spanien. Bündnisse. VII. — Eidg. Absch. V² 868 *f.*

Du moment que l'Espagne accédait aux nombreuses exigences des Etats de l'ancienne croyance, rien ne s'opposait plus à l'accomplissement du dernier acte du « renouvellement ». (1) Vers le milieu de juin, les députés confédérés et leur suite, au total cent-vingt personnes, franchissaient la frontière lombarde près de Varese et, de là, se dirigaïent vers Milan. (2) La réception qui les y attendait dépassa en splendeur celle faite aux envoyés des mêmes cantons trente ans auparavant. (3) Le roi Catholique avait en effet d'autant plus d'intérêt à éblouir ses alliés de l'éclat de sa puissance, (4) que ses ministres et lui ignoraient moins que celle-ci était à son déclin. Les banquets offerts aux rudes montagnards des « Waldstætten » furent servis dans de la porcelaine de Chine. (5) En outre l'attribution à chacun des plénipotentiaires suisses d'une chaîne et d'une médaille commémoratives en or massif, jointe à la répartition entre eux tous de quelques milliers de doublons, acheva de conquérir au Cardinal-Infant le cœur de ses hôtes. (6) Lorsque ceux-ci, après avoir pris part, le 20 juin, (7) à la solennisation du traité, regagnèrent leurs hautes vallées, ils purent annoncer à la diète que l'exécution des engagements souscrits par l'Escurial était désormais assurée. (8) Dans le même temps, au reste, un gentilhomme de la Franche-Comté, le Sr de Saint-Amour, (9) se rendait à Bade et y opérait le versement de la somme que la maison de Habsbourg tenait annuellement à la disposition du Corps helvétique en reconnaissance de la protection accordée par lui aux habitants de cette province. (10)

L'avenir souriait une fois encore à Olivarès. A moins de s'exposer à rompre avec les cantons forestiers, le roi Très-Chrétien ne pouvait de longtemps songer à faire descendre une armée en Lombardie par la voie des Ligues. A moins de renoncer brusquement à la politique de concorde pratiquée à l'égard des Confédérés par ses prédécesseurs, il ne lui était pas davantage permis d'exécuter à cette heure ses projets de conquête dans la région de Dôle. En d'autres termes, grâce au succès de la campagne diplomatique menée de Lucerne par Casati, la domination espagnole se trouvait

(1) *Instrument original du traité hispano-suisse du 30 mars 1634.* St-Arch. Luzern. Spanien-Mailand. Urkunden. nº 20. — *Sarotti al Senato.* Milano, 17 maggio e 7 giugno 1634. Frari. Milano. LXXVII. nos 407. 410. — *cf.* Rott. Inventaire sommaire. II. 376.

(2) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 20/30 june 1634. loc. cit.

(3) Frari. Delib. Sen. (Corti) CXLIV. 70. – « Insoliti honori et rimostranze di stima et affetto ha voluto se gli usino S. Altza. » *Sarotti al Senato.* Milano, 22 giugno 1634. Frari. Milano. LXXVII. nº 413.

(4) *Nouvelles de Soleure.* 8 juillet 1634. Gazette de France, année *1634*. p. 298.

(5) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 29 june/9 july 1634. loc. cit.

(6) *Ibid.*

(7) Eidg. Absch. Va 872. — Giuramento e solennità della Lega con li cantoni svizzeri fatti in Milano a 20 giugno 1634. Arch. di Stato lombardi. Trattati. Svizzeri.

(8) Ratificatione fatta dal Ser° Cardinal-Infante della Lega con Svizzeri. Milano. 28 giugno 1634. Aff. Etr. Espagne. XVII. p. 368.

(9) par erreur *Bonnours*: Eidg. Absch. Va 877 *b*. — *Relatione dell'aggiustamento della lega nuova con Svizzeri.* 1634. Arch. di Stato Milano. Trattati con Grigioni 1622–1629. — *Le cardinal Albornoz aux cantons catholiques.* Milan, 18 octobre 1634. St-Arch. Luzern. Spanien-Mailand. Pensionen. Correspondenz. (1600—1664).

(10) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 11/21 july 1634. loc. cit. — Eidg. Absch. Va 877 *b*.

affermie à la fois au pied des Alpes et sur le versant occidental du Jura. C'en était fait désormais de la neutralité observée jusque là par les Suisses de l'ancienne croyance dans la lutte que soutenait la maison d'Autriche contre ses adversaires allemands et suédois. (1) C'en était fait, en outre, des projets formés à Zurich et à Berne contre les «Waldstætten». Le «Vorort», en facilitant, au cours de l'année précédente, la violation du territoire thurgovien par les troupes de Horn; le Sénat vénitien, en dédaignant les ouvertures des autorités des cantons forestiers; le Louvre enfin, en négligeant depuis sept ans d'accréditer à Soleure un ambassadeur permanent, avaient assurément contribué tous trois à rendre inévitable l'événement qui changeait la face des choses en Helvétie et consolidait dans ce pays les influences lombardes un instant ébranlées.

Négociations préliminaires entamées par le duc de Savoie en vue du renouvellement de l'alliance de sa maison avec quelques-uns des cantons suisses. — Mission du marquis Pallavicino aux Ligues. — Il se fait reconnaître la qualité d'ambassadeur royal. — Difficultés soulevées par les «Waldstætten». — Le ministre piémontais réussit à les aplanir. — Diète catholique du 14 juin. — Prétentions émises par les anciens alliés de la cour de Turin, notamment par les Conseils de Lucerne. — Saluces et le Montferrat sont inclus dans le nouveau traité. — Dernières intrigues fomentées contre l'entente helvéto-savoyarde. — L'envoyé du duc les déjoue. — Succès définitif de ses négociations.

XVIII. Si les cantons forestiers s'étaient abstenus de donner part au Louvre de leurs négociations avec Casati, en revanche ils n'avaient pas attendu que celles-ci fussent terminées pour exposer à leur allié piémontais les raisons qui les engageaient à se rapprocher de Milan. En mars déjà, un envoyé de la diète catholique s'était présenté à Turin afin de rassurer le duc et de chercher à le convaincre du caractère nettement défensif du traité dont la conclusion paraissait imminente. (2) Il n'eût certes pas été besoin de cette attention courtoise pour réveiller chez Victor-Amédée le désir de procurer lui aussi la prolongation des capitulations qui liaient à sa maison six d'entre les sept Etats confédérés de l'ancienne croyance. A la vérité son intention avait été de sonder avant toutes choses les dispositions des protestants. Réconcilié avec Berne, tôt après Cherasco, grâce à l'entremise du roi Très-Chrétien, il ne s'était pas refusé à accueillir les ouvertures faites à l'un de ses ministres

(1) Mercure suisse. 254.
(2) *Rosso al Senato.* Zurigo, 16 marzo 1634. Frari. Svizzeri. XXX.

par le bailli de Nyon. Mais ses prétentions avaient été jugées inacceptables sur les rives de l'Aar. A supposer, en effet, qu'il eût réussi à acheter du duc de Longueville le comté de Neuchâtel, les Bernois ne se fussent prêtés ni à l'échange de ce dernier contre le pays de Vaud, ni au partage de Genève avec leur ambitieux voisin. (1) Dès lors l'alliance des catholiques devenait pour celui-ci presque une nécessité. En deux occasions déjà le marquis Pallavicino s'était, ainsi qu'on l'a dit plus haut, préparé, sur son ordre, à prendre le chemin des Ligues. (2) Ce fut à ce même personnage qu'il prescrivit, au printemps de 1634, de se porter à Lucerne et de solliciter des « Waldstætten » le renouvellement de l'entente intervenue en 1581 entre eux et Charles-Emmanuel au lendemain de l'avènement de ce prince.

En réalité, l'envoyé piémontais, que l'insuffisance des ressources financières tout d'abord mises à sa disposition contraignit de différer jusqu'aux derniers jours d'avril son départ pour la Suisse, (3) était chargé d'accomplir dans ce pays deux missions, assurément distinctes, mais connexes en ce sens que l'échec de la première eût irrémédiablement entraîné celui de la seconde. Héritier dans une certaine mesure des ambitions « protocolaires » de son père, (4) Victor-Amédée s'était avisé de demander aux Confédérés catholiques la reconnaissance du titre royal « que lui déniaient » jusqu'alors d'une part les grandes puissances et, de l'autre, le Saint Siège et les souverains et républiques de la Haute-Italie. (5)

A dire vrai, cette prétention déconcerta les magistrats des « Waldstætten » et leur parut d'abord excessive. Aussi, comme Pallavicino se refusait à dépasser Locarno avant d'être fixé quant aux détails de la réception qui l'attendait sur le versant septentrional du Gothard, (6) lui firent-ils savoir à la fois leur étonnement d'apprendre « qu'il y eut un roi en Savoie » et leur volonté de subordonner l'ouverture des négociations au versement préalable d'une partie des sommes dont le duc demeurait débiteur envers eux. (7) Néanmoins, grâce à l'influence exercée dans les Conseils du « Vorort » catholique par les membres de la famille Am Rhyn, presque tous pensionnaires de la

---

(1) « Le meilleur parti que l'on pourroit prendre seroit la proposition de partir Genève entre nous et eulx, demeurant ce qui est deça le pont du Rosne sous nostre domination, et la petite ville, qui est de delà, soubs leur pouvoir et obéissance. » *Progetto ad un ministro destinato ad assistere alla conferenza da tenersi ad Evian con i deputati di Berna per la rinovatione della Lega.* Maggio 1633. Arch. di Stato Torino. Negoz. con Svizzeri. M. 4. fasc. 16.

(2) *Instruzione segreta al marchese Pallavicino ad oggetto di rinnovare la lega conchiusa cogli Svizzeri.* (1632) ap. Bianchi. op. cit. 307. — *Sarotti al Senato.* Milano, 25 ottobre 1633. Frari. Milano. LXXVI. n° 336.

(3) *Pallavicino al duca.* Torino, 19 aprile 1634. Arch. di Stato piemontesi. Svizz. Lett. Min. IX.

(4) *Sorano a Cioli.* Madrid, 3 settembre 1633. Arch. Mediceo. Spagna. *4959.*

(5) *Fleming to Sir J. Coke.* Zurich, 27 march/6 april 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl'. Misc. Papers. n° 3. — *Pallavicino al duca.* Urseren, 11 maggio 1634. loc. cit. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 22 luglio 1634. loc. cit.

(6) *Pallavicino al duca.* Arona, 1° maggio; Locarno, 4 maggio 1634. loc. cit. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 11 maggio 1634. loc. cit.

(7) *Fleming to Sir J. Coke.* Zurich, 27 march/6 april; 27 april/7 may 1634. loc. cit.

cour de Turin, (1) ce canton ne tarda pas à revenir sur sa décision et consentit à reconnaître à l'envoyé piémontais la qualité d'ambassadeur royal déniée à Casati, dont les lettres de créance n'émanaient que du gouverneur de Milan. (2) Cette question délicate réglée, Pallavicino s'empressa de gagner Lucerne, où les autorités lui « donnèrent de l'Excellence », en dépit des protestations de son collègue espagnol et de celles du nonce apostolique, qui, plutôt que de sanctionner par sa présence une telle innovation, préféra se retirer momentanément à Zoug. (3)

Encouragé par ce premier succès, le ministre de Victor-Amédée crut avoir partie gagnée. L'audience que lui accordèrent les magistrats suisses au lendemain de son arrivée suffit à le détromper. (4) La proposition du renouvellement de l'alliance helvéto-savoyarde se produisait assurément à une heure très opportune. Satisfaits des résultats politiques de leurs négociations avec l'Escurial, ainsi que des avantages d'ordre économique qu'ils avaient obtenus de ce dernier, les « Waldstætten » devaient se montrer moins exigeants à l'égard d'un prince dont les ressources financières étaient loin d'égaler celles du roi d'Espagne. (5) Telles qu'elles subsistaient cependant, leurs prétentions, émises au cours de la diète des 29 et 30 mai, parurent excessives au représentant du gouvernement de Turin. (6)

Aux termes de l'article XXIIe des capitulations du 8 mai 1577, article confirmé dans celles du 25 février 1581, il était stipulé que, sous certaines conditions, l'entente entre la maison de Savoie et les Etats catholiques des Ligues sortirait ses effets durant le règne d'Emmanuel-Philibert, celui de son successeur et quatre ans après. Or, bien que ces conditions eussent été remplies, un courant d'opinion contraire se dessinait dans la région du Gothard. Le dessein que l'on poursuivait en soulevant cette difficulté ne prêtait à aucune équivoque. Si réellement le traité était périmé, il ne s'agissait plus d'un renouvellement d'alliance, mais d'une alliance nouvelle et, dans ce cas, personne ne pouvait prévoir où s'arrêteraient les exigences des Confédérés. (7)

Une interprétation aussi erronée des conventions intervenues entre les deux derniers ducs de Savoie et leurs voisins d'Helvétie n'était assurément pas soutenable. Les députés réunis à la diète de Lucerne du 14 juin en tombèrent d'accord. Dès lors rien ne s'opposait plus à ce que les négociations

(1) *Pallavicino al duca.* Lucerna, 22 maggio 1634. loc. cit.

(2) *Pallavicino al duca.* Arona, 1° maggio; Urseren, 11 maggio 1634. loc. cit.

(3) *Fleming to Sir J. Coke.* Zurich, 8/18 may 1634. loc. cit. — *Pallavicino al duca.* Lucerna, 14 e 28 maggio 1634. loc. cit.

(4) *Minuta del discorso da pronunziarsi dal marchese Pallavicino ai deputati dei cantoni collegati in Lucerna.* Torino, 19 aprile 1634. Arch. di Stato piemontesi. Svizz. Lett. Min. IX.

(5) *Pallavicino al duca.* Lucerna, 14 maggio 1634. loc. cit. — *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 6/16 june 1634. loc. cit.

(6) *Pallavicino al duca.* Lucerna, 1° giugno 1634. loc. cit. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 8 giugno 1634. loc. cit. — Eidg. Absch. Va 867 *b*.

(7) *Fleming to Sir J. Coke.* Zurich, 27 march/6 april 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. n° 3. — *Pallavicino al duca.* Lucerna, 28 maggio e 20 giugno 1634. loc. cit.

suivissent leur cours. Pressé de communiquer à ses hôtes les offres dont il était porteur, Pallavicino s'exécuta sans délai. Encore que, depuis près d'un quart de siècle, les alliés suisses du gouvernement de Turin n'eussent pas touché un écu des sommes qui leur étaient dues, l'envoyé piémontais proposa que l'on fît table rase du passé. A cette condition seulement, Victor-Amédée se déclarait prêt à acquitter séance tenante les pensions de l'année courante et à remplir dans l'avenir les engagements d'ordre financier souscrits par son ambassadeur. (1) En revanche, l'héritier de Charles-Emmanuel exprimait le désir que les « Waldstætten », Zoug et Fribourg prissent sous leur protection le marquisat de Saluces, ainsi que ses conquêtes en Montferrat, et cela au même titre que les anciens Etats héréditaires de sa maison. (2) Cette prétention imprévue pouvait à la rigueur provoquer des objections. (3) L'on en attendait de la part de l'empereur en ce qui concernait les terres usurpées sur les Gonzagues et, de la part de la France, au sujet de celles cédées par Henri IV lors du traité de Lyon. (4) Les ministres de Ferdinand II et son commissaire, le comte de Fürstenberg, établi depuis quelques mois à Lucerne, (5) gardèrent le silence, en considération sans doute de l'investiture accordée par leur maître au duc à Cherasco. (6) De son côté, Vialard, quoiqu'il fût outré de n'avoir pas été prévenu de l'arrivée de Pallavicino aux Ligues, (7) se crut d'autant moins autorisé à protester contre la requête piémontaise, que l'alliance franco-suisse de janvier 1602 stipulait l'inclusion de la Bresse jadis savoyarde parmi les provinces dont le Corps helvétique garantissait au roi Très-Chrétien la possession. (8) Dans ces conditions, l'envoyé de Victor-Amédée nourrissait le ferme espoir de clore très promptement sa négociation. Il s'en fallut de peu, au contraire, que celle-ci n'aboutît à un échec retentissant.

Accueilli avec un empressement sympathique à Lucerne, Pallavicino n'avait pas tardé à y recevoir la visite des principaux magistrats des cantons catholiques. (9) Il lui fut donc aisé de sonder leurs dispositions. Pourvu que le duc renonçât dorénavant à se servir dans les actes officiels du titre de comte de Romont, les Conseils de Fribourg, auxquels Berne suscitait des difficultés de frontières, inclinaient à renouveler une alliance qui devait les mettre mieux en mesure, estimaient-ils, de résister aux empiétements du puissant Etat confédéré dont les terres les enserraient de toutes parts. (10) L'inclusion de

(1) *Pallavicino al duca.* Lucerna, 28 maggio 1634. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 867 *a. b.*
(2) *Pallavicino al duca.* Lucerna, 22 maggio 1634. loc. cit.
(3) *Fleming to Sir J. Coke.* Zurich, 30 may/9 june 1634. loc. cit.
(4) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 23 maggio 1634. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI.
(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 12/15 luglio 1634. loc. cit.
(6) *Pallavicino al duca.* Lucerna, 9 giugno 1634. loc. cit.
(7) *Pallavicino al duca.* Lucerna, 20 giugno 1634. loc. cit.
(8) *Pallavicino al duca.* Lucerna, 9 giugno 1634. loc. cit.
(9) *Pallavicino al duca.* Lucerna, 22 maggio 1634. loc. cit.
(10) *Pallavicino al duca.* Locarno, 4 maggio 1634. loc. cit. — *Della Manta al duca.* Lucerna, 22 maggio e 8 giugno 1635. *Ibid.* — Eidg. Absch. V² 890 *d.*

Saluces et du Montferrat dans le traité projeté ne fut donc pas combattue sur les rives de la Sarine. Elle ne rencontra pas davantage d'opposition à Zoug et dans la Suisse primitive. (1) Mais il n'en fut pas de même à Lucerne. Grâce aux sourdes menées du nonce et de Casati, les autorités de ce canton regrettaient déjà les facilités accordées par elles à l'envoyé de la cour de Turin au début de sa mission. Elles se prononcèrent dès l'abord avec énergie contre l'admission de la requête ducale, sous le prétexte que celle-ci lésait les intérêts du souverain de Mantoue. (2) Elles protestèrent, en outre, contre le dessein de faire remise à Victor-Amédée de tout ou partie « des vingt-deux pensions échues », et cela dans la crainte que les rois de France et d'Espagne ne s'avantageassent de cette renonciation pour solliciter l'annulation des engagements financiers dont eux aussi avaient négligé de s'acquitter envers le Corps helvétique. (3)

A dire vrai, les objections lucernoises se produisaient à l'heure la plus inopportune. Les premiers succès de Pallavicino étaient dus presque uniquement aux divisions des Confédérés. Par suite, il eût suffi d'une ébauche de rapprochement entre réformés et adeptes de l'ancienne croyance pour que ceux-ci, rassurés quant aux dispositions de ceux-là, jugeassent inutile de se désister de leurs prétentions à l'égard d'un prince dont l'appui ne leur était plus indispensable. (4)

A force de démarches, l'envoyé piémontais réussit néanmoins à triompher de l'opposition qui menaçait de prévaloir au sein du « Vorort » catholique. Lorsque s'ouvrit la diète du 14 juin, ses inquiétudes étaient à peu près dissipées. Déjà admises par les autres alliés suisses de la maison de Savoie, (5) l'inclusion de Saluces et du Montferrat dans le traité, ainsi que la renonciation aux vingt-deux pensions échues le furent, en fin de compte, par Lucerne. (6) Tout au plus ce canton se réserva-t-il de revenir sur sa décision, pour peu que le duc ne remplît pas ponctuellement les engagements nouveaux souscrits par son ministre. (7) Fribourg, en outre, consentit à rappeler ceux de ses bourgeois entrés au service de Gênes, (8) tandis que Schwytz se déclarait prêt à retirer ses troupes de Pignerol. Mais cette dernière offre fut déclinée en raison des liens étroits qui rattachaient au Louvre la cour de Turin. (9) En revanche, aucun des Etats de l'ancienne confession ne put se résoudre à

---

(1) *Fleming to Lord Cottington.* Zurich. 13/23 june 1634. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 869 *a.*

(2) *Pallavicino al duca.* Lucerna, 9 giugno 1634. loc. cit.

(3) *Pallavicino al duca.* Lucerna, 9 giugno 1634. loc. cit. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 15 giugno 1634. loc. cit. — *Fleming to Lord Cottington.* Zurich. 6/16 june, 13/23 june 1634. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 869 *a.*

(4) *Pallavicino al duca.* Lucerna, 20 giugno 1634. loc. cit.

(5) *Pallavicino al duca.* Lucerna, 9 e 14 giugno 1634. loc. cit.

(6) *Pallavicino al duca.* Lucerna, 14 giugno 1634. loc. cit.

(7) *Pallavicino al duca.* Lucerna, 9 giugno 1634. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 869 *a ; b.*

(8) Eidg. Absch. V² 871 *l.*

(9) *Pallavicino al duca.* Lucerna, 14 giugno 1634. loc. cit.

accorder à Pallavicino ce qui avait été refusé à Casati, soit la promesse de ne pas conclure à l'avenir de capitulations avec des gouvernements dont les intérêts politiques contrecarreraient ceux de son maître. (1)

Tel qu'il se présentait en somme à l'issue de la diète du 14 juin, le succès de l'envoyé piémontais semblait définitivement acquis. Toutefois les adversaires des « libéralités paradoxales » faites à Victor-Amédée n'avaient pas désarmé. (2) Pallavicino sut, à la vérité, déjouer l'intrigue nouée par eux en vue de dénaturer le texte des résolutions arrêtées à Lucerne et d'amoindrir par suite l'importance des concessions consenties au prince par ses alliés d'Helvétie. (3) Mais il faillit abandonner la partie quand les autorités du « Vorort » catholique s'avisèrent de remettre sur le tapis les questions réglées et de contester au duc le titre d'Altesse Royale, sous le prétexte qu'elles entendaient ne pas être les premières à le lui reconnaître. (4) Aussi bien leur obstination menaçait de ruiner l'œuvre même du renouvellement. N'agitaient-elles pas de porter le différend devant la diète de Bade, où les députés des cités évangéliques eussent sans doute fait cause commune avec elles? (5) Pallavicino dut user de toute sa dextérité pour doubler ce cap dangereux. Il y parvint au bout de trois semaines d'efforts persévérants. (6) Dès le milieu de juillet, en effet, la solennisation provisoire de l'alliance était célébrée par ses soins dans l'une des églises de Lucerne. (7) Deux mois plus tard ce fut au tour des représentants de la Suisse catholique de se diriger vers Turin, où Victor-Amédée prit à tâche de se montrer non moins bienveillant et fastueux à leur égard que ne l'avait été le Cardinal-Infant à Milan (4 octobre). (8) En agissant ainsi, le fils de Charles-Emmanuel faisait preuve de sens politique. Résolu à se passer désormais, dans la mesure du possible, du concours des auxiliaires français et espagnols qui formaient le noyau de son armée, (9) n'avait-il pas tout à gagner à ménager les Confédérés, dont l'appui militaire devenait pour lui une nécessité, et à se rendre de plus en plus favorables d'anciens alliés de sa maison, qui

(1) *Pallavicino al duca.* Lucerna, 14 giugno 1634. loc. cit.

(2) « This paradoxicall liberality of the catholique cantons hath been seconded by them with another business more strange, considering their mercenary and covatous nature together with their inveterate and democraticall corruption. » *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 13/23 june 1634. loc. cit.

(3) *Pallavicino al duca.* Lucerna, 19 luglio 1634. loc. cit. — *Relazione del marchese Pallavicino della sua missione presso i cantoni svizzeri.* 1634. Arch. di Stato piemontesi. Svizzera. Negoz. (Relazioni. Memorie. 1680—1685).

(4) *Pallavicino al duca.* Lucerna, 20 e 26 giugno 1634. loc. cit. — *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 20/30 june 1634. loc. cit.

(5) *Pallavicino al duca.* Lucerna, 2 luglio 1634. loc. cit.

(6) *Pallavicino al duca.* Lucerna, 2 luglio 1634. loc. cit. — *Fleming to Lord Cottington* Zurich, 11/21 july 1684. loc. cit. — *cf.* Rott. Inventaire sommaire. t. II. 376. (14 juin 1634).

(7) *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 17/27 july 1634. loc. cit.

(8) « Ils y sont traittez avec des honneurs tout particuliers, et il ne se peut dire quelle bonne chère S. A. leur fait. » *Du Plessis-Praslin à Noailles, ambr à Rome.* Turin, 6 octobre 1634. Aff. Etr. Rome. L. 105. — *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 22 october/1st november 1634. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 904—906.

(9) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 19 dicembre 1634. Arch. Vaticano. Nunz. Sviss. XXXII.

moyennant la sauvegarde de leurs intérêts propres, consentaient à le gratifier d'un titre que ses autres voisins ne mettaient aucun empressement à lui reconnaître. ? (1)

Idées maîtresses de la politique italienne de Richelieu. — Echec de Créqui à Rome. — Dessein d'un groupement défensif des Etats suisses et de ceux du nord de la Péninsule à opposer aux empiétements austro-espagnols. — Mission de La Saludie à Venise. — Ses instructions. — Projet de traité pour la défense des Grisons et la récupération de la Valteline. — Son économie. — Le gouvernement de Saint-Marc repousse définitivement les ouvertures du Louvre.

XIX. Ainsi qu'il a été dit plus haut, la conférence tenue à Soleure, du 22 au 24 avril, n'avait servi qu'à précipiter la rupture entre les députés des « Waldstætten » et l'ambassadeur français. Sur deux points néanmoins, celui-ci et ceux-là s'étaient trouvés d'accord. D'une part, la restitution de la Valteline aux Ligues Grises leur paraissait s'imposer de plus en plus comme une nécessité. D'autre part, le maintien d'un lieutenant général huguenot en Rhétie ne semblait pas de nature à dissiper les malentendus existant entre les catholiques d'Helvétie et la couronne Très-Chrétienne. (2) En fait, le Louvre inclinait à se rallier à ces deux propositions, quoiqu'il ne pût ignorer que l'adoption de la seconde rendait absolument illusoire toute tentative sérieuse de réalisation de la première.

L'expulsion des Espagnols de la Lombardie ou, du moins, la cessation de l'hégémonie exercée par le gouverneur de cette province sur les petits duchés de la plaine du Pô, telle était en somme, depuis près de dix ans, l'idée maîtresse de la politique italienne de Richelieu. (3) L'échec des négociations poursuivies de 1629 à 1631 afin de grouper en un faisceau, sous la direction du pape, les *Stati liberi* de la Haute-Italie n'avait pas découragé le Cardinal. Lorsqu'il se rendit à Rome en qualité d'ambassadeur extraordinaire, au printemps de 1633, Créqui était chargé de mettre tout en œuvre à l'effet de vaincre les hésitations du Souverain Pontife, puisque aussi bien, Gustave-Adolphe étant mort entre-temps, il n'était plus possible d'affirmer comme naguère que les ambitions territoriales de la maison d'Autriche étaient

(1) Eidg. Absch. V² 904—906.

(2) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 26 dicembre 1632. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXI. — Eidg. Absch. V² 850 *a*.

(3) « Le vray secret des affaires d'Italie est de dépouiller le roy d'Espagne de ce qu'il y tient pour en revestir les princes et les potentats d'Italie. » *Mémoire de Richelieu au roi.* mai 1625. ap. Avenel. op. cit. VII. 696.

moins à redouter pour la France et ses alliés d'Allemagne et d'Italie que le péril suédois. (1) Mais, encore que Brassac et Mazarin lui eussent préparé les voies, le maréchal ne réussit pas à faire triompher auprès du Vatican les vues du Louvre. (2) Sous le prétexte que ses différends avec Venise l'empêchaient de contracter par ailleurs des engagements à longue échéance, Urbain VIII se refusa à rompre la neutralité qu'il avait observée jusqu'alors entre les deux couronnes. (3)

En réalité, dès le commencement de septembre, tout espoir était abandonné à Paris d'amener le pape à résipiscence. (4) Or, dans ces entrefaites, un événement s'était produit dont les conséquences ne pouvaient manquer d'absorber l'attention du roi et de ses conseillers. Feria avait franchi les Alpes, à la tête d'une armée, débloqué les villes forestières, sauvé Brisach et menacé par suite d'interrompre le cours des succès français en Lorraine. En juin déjà, puis vers les derniers jours d'août, et enfin à Château-Thierry en octobre, le premier ministre avait, ainsi qu'il a été dit plus haut, pressenti Soranzo et communiqué à ce diplomate un projet de ligue offensive contre Milan auquel eussent été priés d'adhérer, outre Venise et la Savoie, les petites principautés indépendantes du nord de la Péninsule. (5) Mais l'accueil peu chaleureux que reçurent ces ouvertures, joint aux mauvaises nouvelles de Rome, où les agents d'Olivarès ne demeuraient pas inactifs, (6) engagea très promptement Richelieu à modifier ses plans. On en revint donc au Louvre à l'idée si souvent agitée d'un groupement défensif des Etats suisses et italiens à opposer aux empiétements austro-espagnols. Acquis depuis plus de trois ans à ce dessein, le Père Joseph, on l'a vu, avait entrepris d'y rallier le représentant de la Sérénissime République à Paris, (7) tandis que le Cardinal renouvelait ses instances auprès de ce dernier (8) et que Rohan détachait à Venise son secrétaire Prioleau pour y appuyer les négociations de La Tuillerie. Ces efforts concomitants n'ayant pas abouti, un envoyé du roi Très-Chrétien, le Sr de La Saludie gagna dès le milieu de février les rives de l'Adriatique par la voie de Soleure, de Zurich et de Coire. (9)

Dans la région comprise entre le Rhin et les Alpes, les intérêts français, on ne saurait trop le répéter, faisaient corps avec ceux que les ministres de la couronne Très-Chrétienne défendaient au même temps dans la Haute-Italie.

---

(1) *Instruction secrète au maréchal de Créqui.* Saint-Germain-en-Laye, février 1633. Aff. Etr. Rome. XLVI. 44.

(2) *Ibid.*

(3) *Mémoire de Créqui au roi.* Rome, 4 septembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *10728* f° 101.

(4) *Le roi à Créqui.* 1er septembre 1633. — *Mémoire envoyé à Mr de Créqui.* 7 septembre 1633. Aff. Etr. Rome. XLVI. 177, 179. — *Mémoire de Créqui au roi.* Rome, 4 septembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *10728* f° 101

(5) *Soranzo al Senato.* Parigi, 14 giugno e 22 agosto 1633. Frari. Francia. LXXXIV.

(6) *cf.* Carutti. op. cit. II. 351.

(7) *Soranzo al Senato.* Parigi, 29 novembre 1633. Frari. Francia. LXXXV.

(8) *Soranzo al Senato.* Parigi, 20 dicembre 1633. loc. cit.

(9) *Soranzo al Senato.* Parigi, 22 novembre 1633. Frari. Francia. LXXXV. — *cf.* Avenel. op. cit. VII. 701.

En deça comme au delà des monts, c'était à l'abaissement de la puissance espagnole que tendaient les efforts de la politique du Louvre. On a dit ailleurs l'importance que les membres les plus autorisés du Conseil royal attachaient au non-renouvellement des capitulations hispano-suisses de l'année 1604. Une fois privé de ses communications avec la Souabe par le Gothard, le gouverneur de Milan eût éprouvé quelque difficulté à assurer la sécurité permanente des places confiées à sa garde. L'instruction remise au Sr de La Saludie répondait très exactement à la double préoccupation dont l'esprit de Richelieu se trouvait obsédé à cette heure. C'était en somme à procurer l'exécution « sincère et vraye » du traité de Monçon que Louis XIII conviait les Suisses, les Grisons et les princes italiens. A ces derniers il offrait derechef la constitution d'une ligue défensive, d'une durée de vingt ans, « pour le repos de la Péninsule » (1), en insistant sur ce fait que l'Espagne ne pouvait raisonnablement en prendre ombrage, puisque aussi bien rien ne s'opposait à ce que cette puissance y adhérât, pourvu qu'elle le fît « de bonne foy» (2). Mais, ainsi que le Cardinal le déclarait à Soranzo, c'était sur le concours actif de Venise que le roi Très-Chrétien fondait son principal espoir. Pour obtenir ce concours, il était prêt à protéger la Seigneurie contre les représailles possibles de l'Escurial. Bien plus, il s'engageait d'honneur à lui laisser le champ libre tant en Helvétie qu'en Rhétie. (3)

Dans la réalité, l'entente des gouvernements de Paris et de Venise avec les cantons suisses et les Ligues Grises était le complément désirable de la grande confédération italo-française rêvée par Richelieu. Elle eût acheminé la conclusion de cette dernière et rassuré ses membres éventuels qu'inquiétaient les incessants passages de troupes allemandes par la voie du Gothard. Dès le mois de novembre 1633, un projet de traité « pour la défense des Grisons » et la récupération de la Valteline avait été remis à Soranzo par le Père Joseph. (4) L'on connaissait donc à Saint-Marc les grandes lignes de la proposition française bien avant que l'envoyé du cardinal prît le chemin de la Péninsule. Or, dans l'entourage du roi, l'on estimait que cette proposition était la plus avantageuse que le Louvre eût jamais faite aux Conseils de la République et que, partant, si ceux-ci ne l'agréaient point, mieux valait renoncer désormais à poursuivre avec eux des négociations, quelles qu'elles fussent. (5)

A la différence de la ligue italo-française, dont tous les adhérents eussent participé à la constitution au prorata de leurs ressources respectives, la ligue

(1) *Soranzo al Senato.* Parigi, 29 novembre 1633. loc. cit.

(2) *Instruction au Sr de La Saludie allant en Italie.* Rueil, 22 novembre 1633. Aff. Etr. Rome. XLVI. 249.

(3) *Instruction au Sr de La Saludie allant en Italie.* Rueil, 22 novembre 1633. Aff. Etr. Rome. XLVI. 249; Bibl. Nat. Coll. Du Puy. *640.* fº 149. — V. Siri. op. cit. VII. 767 sqq.

(4) *Soranzo al Senato.* Parigi, 29 novembre 1633. Frari. Francia. LXXXV. — *Projetto di Liga per la diffesa de' Grisoni. Ibid.*

(5) *Soranzo al Senato.* Parigi, 22 novembre 1633; 7 e 23 febbraio 1634. Frari. Francia. LXXXV.

destinée à assurer l'indépendance de la Rhétie n'avait à compter, en fait de contributions financières, que sur celles de la France et de Venise. Aux Suisses et aux Grisons, l'on demandait en revanche des prestations en nature, des levées aux frais du roi Très-Chrétien, la concession de leurs défilés aux troupes à la solde de la Seigneurie, une coopération effective à la défense éventuelle du Gothard et du Splugen et enfin la promesse qu'en aucun cas ni les uns ni les autres n'accorderaient passage à des forces étrangères, sans l'assentiment préalable du Louvre et de Saint-Marc. (1)

Par malheur un trop long espace de temps s'était écoulé entre les premières ouvertures faites à Soranzo par le Cardinal et le départ de La Saludie pour la Péninsule. En outre, à jouer double et à reprocher aux autorités de la Sérénissime République leur manque de retenue, alors que lui-même, dans l'espoir de peser sur les décisions de l'Escurial, (2) rompait volontairement le secret de ses négociations avec les représentants du Sénat à Paris, Richelieu n'avait réussi qu'à indisposer ce dernier et à donner l'éveil à l'ambassadeur d'Espagne à Venise. Averti, en effet, de ce qui se tramait contre les intérêts du roi son maître, De la Rocca venait de prendre ses mesures pour déjouer les intrigues françaises. (3) Enfin, par surcroit de disgrâce, à peine arrivé sur les rives de l'Adriatique, l'envoyé de Louis XIII, dut s'aliter. (4) Aussi quand, au bout de trois semaines, il obtint des Conseils de la Seigneurie sa première audience, le siège de ceux-ci était fait. Résolu plus que jamais à vivre en paix avec ses voisins et en particulier à ne fournir aucun prétexte de rupture à la maison d'Autriche, le gouvernement de Saint-Marc repoussa sans hésiter les propositions du Louvre (5) et s'acquit du même coup des titres sérieux à la reconnaissance de l'Escurial. (6)

Le concours de Venise était si indispensable à la réalisation du *Grand dessein* italien conçu par Richelieu, que, ce concours venant à manquer, il n'y avait plus à compter désormais sur la coopération éventuelle du souverain de Florence, ni sur celle des ducs de Mantoue, de Parme et de Modène auprès desquels La Saludie était également accrédité. (7) D'autre part, les Grisons marquaient de la défiance à l'égard de ce dernier. (8) Gouverneur de Tirano, durant l'occupation française, l'ancien lieutenant de Cœuvres n'était pas, ainsi qu'on l'affirmait en Rhétie, favorable aux prétentions des Valtelins. (9) Mais le fait que, à son passage à Coire, il avait laissé entendre que les généraux

(1) *Progetto di liga per la diffesa de' Grisoni.* loc. cit. — *Projet de ligue pour la défense des Grisons.* Rueil, 18 décembre 1633. Arch. Nat. K. *114.* p. 75.

(2) *Soranzo al Senato.* Parigi, 20 dicembre 1633. loc. cit.

(3) *cf.* p. 75, note 7.

(4) *Soranzo al Senato.* Parigi, 14 marzo 1634. Frari. Francia. LXXXVI.

(5) *Soranzo al Senato.* Parigi, 18 marzo 1634. loc. cit. — *cf.* Siri. op. cit. VIII. 7, 70.

(6) *El rey a Cristobal de Benavente.* 20 mayo 1634. Arch. Nat. K. *1424* n° 80.

(7) *Instruction au S^r de La Saludie etc.* Rueil, 22 novembre 1633. loc. cit. — *cf.* Siri. op. cit. VII. 771.

(8) *Rosso al Senato.* Zurigo. 2 e 9 febbraio 1634. Frari. Svizzeri. XXIX.

(9) *Rosso al Senato.* Zurigo, 9 febbraio 1634. loc. cit.

de Terre-Ferme auraient peut-être intérêt à se saisir des principaux points stratégiques de la vallée de l'Adda ne contribuait pas à lui ramener les sympathies de la diète des Trois Ligues. (1) Au total la mission de La Saludie sur les rives de l'Adriatique aboutissait à un échec plus complet encore que celui subi par Créqui à Rome, quelques mois auparavant. En revanche, Olivarès n'en était plus à compter ses succès. Il y avait même là de quoi donner à réfléchir aux Espagnols. Vaincu en 1633 sur le terrain diplomatique, ainsi qu'il l'avait été d'ailleurs en 1630 lors des négociations de Ratisbonne, Richelieu n'allait-il pas être tenté de réparer, comme alors, par une intervention militaire énergique dans la Haute-Italie, les disgrâces répétées infligées à sa politique extérieure au cours des deux dernières années?

Les espérances conçues en Rhétie d'une prompte intervention des armes françaises dans la vallée de l'Adda se dissipent peu à peu. — La menace d'un prochain soulèvement populaire dans les Trois Ligues provoque le départ de Bullion pour Paris. — Situation délicate des représentants du Louvre à Coire. — Incohérence dont sont empreintes les instructions remises à Rohan par La Saludie en février 1634. — Insuccès de la mission de Bullion. — Mesures proposées pour calmer l'effervescence des esprits dans la région du Splugen.

Rohan est rappelé en France. — Suspicions dont il continue à être l'objet dans l'entourage du roi et de Richelieu. — Satisfaction qu'il éprouve à l'idée de confondre définitivement ses accusateurs. — Sa visite au camp de Horn. — Appréhensions tardives dont il se sent envahi. — Sa répugnance à franchir la frontière de Bourgogne. — Il s'arrête à Neuchâtel. — Négociations de la duchesse sa femme à la cour. — Revirement favorable dans les dispositions de Louis XIII envers le lieutenant général en Rhétie. — Ses causes. — Rohan arrive à Fontainebleau. — Accueil flatteur qu'il y reçoit.

XX. Autant à Madrid et à Milan l'on appréhendait que le Louvre ne passât brusquement des menaces à la rupture dans la région des Alpes et la Haute-Italie, autant l'espérance conçue à Coire d'une prompte et décisive intervention militaire de la France en Valteline s'évanouissait peu à peu. Que le découragement dont les Grisons se sentaient envahis fût justifié, il n'y avait certes pas lieu d'en douter. Bien que, grâce aux incessants appels de Rohan, l'on ne pût ignorer à Paris à quelle épreuve était mise la patience

(1) *Soranzo al Senato.* Parigi, 12 gennaio 1634. loc. cit.

de la diète des Trois Ligues, (1) rien de sérieux n'avait été tenté en vue de donner satisfaction aux légitimes aspirations des alliés de la Couronne Très-Chrétienne dans les hautes vallées du Rhin et de l'Inn. En revanche, tout continuait à être combiné de manière à entretenir ces derniers dans l'illusion que Louis XIII n'avait point renoncé au dessein de les secourir. Lorsque, en juillet 1633, l'ingénieur Maubuisson parcourut le pays à la recherche de sites propres à l'édification d'ouvrages fortifiés, l'on voulut se persuader à Coire que les troupes royales, sur le point de descendre au delà des monts, tenaient à assurer leurs derrières en Rhétie. (2) Quand, en novembre de la même année, Henri de Bullion prétendit, à tort il est vrai, avoir reçu de Paris suffisamment d'argent pour acquitter la totalité de la solde des régiments grisons, la conviction parut s'affermir sur les rives de la Plessur que, malgré les déclarations attristées de Rohan, la défection française n'était encore qu'une menace. (3)

Néanmoins, comme l'incertitude commençait à peser à ses hôtes, le lieutenant général s'était vu contraint, ainsi qu'on l'a dit plus haut, de laisser partir Bullion pour la cour, afin d'y exposer sous son vrai jour une situation dont Richelieu lui-même affectait de méconnaître la gravité. Mais, durant l'absence du commissaire, l'agitation n'avait cessé de croître dans la région du Splugen. (4) En dépit des efforts combinés de Rohan et de Du Landé, les passions populaires se déchaînaient derechef contre les Français, que l'on considérait déjà non plus comme les défenseurs de l'indépendance grisonne, mais bien comme ses oppresseurs. (5) Tandis que certains membres du chapitre de Coire continuaient à embrasser de façon très ouverte les intérêts du gouvernement d'Innsbruck, (6) dans nombre de communes de la première ligue l'ordre venait d'être donné d'assurer la destruction des récoltes sur pied et des approvisionnements en fourrages, si grande était la crainte des habitants que le représentant du roi Très-Chrétien ne sollicitât d'eux de nouveaux quartiers pour ses troupes. (7) Par suite, le duc ne savait à quel parti s'arrêter. En logeant ses soldats dans les Engadines, il fournissait un prétexte plausible aux réclamations de l'Autriche. En les introduisant dans les forts construits par ses soins, il s'exposait à voir ses intentions travesties par les adversaires de la France et à précipiter l'éclosion d'un mouvement révolutionnaire dont l'on mesurait déjà dans son entourage les périlleuses conséquences. (8) Tout

(1) *Soranzo al Senato.* Parigi, 11 gennaio 1634. Frari. Francia. LXXXV.

(2) *Scaramelli al Senato.* Zurigo, 14 luglio (III°) 1633. Frari. Svizzeri. XXIX.

(3) *Mémoire et instruction du roy à Mrs de Rohan et Du Landé.* Saint-Germain-en-Laye, 4 novembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 277. — *Soranzo al Senato.* Zurigo, 13 aprile 1634. loc. cit.

(4) *Scaramelli al Senato.* Zurigo, 8 dicembre 1633. loc. cit.

(5) *Fleming to Sir John Coke.* Zurich, 12/22 march 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. n° 3. — *Soranzo al Senato.* Parigi, 11 aprile 1634. Frari. Francia. LXXXVI.

(6) *Rosso al Senato.* Zurigo, 9 marzo 1634. Frari. Svizzeri. XXX.

(7) *Rosso al Senato.* Zurigo, 9 e 16 marzo 1634. loc. cit. — *cf.* Jecklin. op. cit. n° 1595.

(8) *Rosso al Senato.* Zurigo, 16 marzo e 6 aprile 1634. loc. cit.

ce que l'ancien chef des huguenots put obtenir de ses coreligionnaires grisons, ce fut la promesse que, durant quelques semaines encore, ils surseoiraient à leurs revendications, qu'il s'agît de la récupération de la Valteline, de l'annulation du traité d'Innsbruck ou d'une répartition plus équitable des forces royales sur les terres des Trois Ligues. (1)

Grâce aux efforts persévérants de Bullion, il fut permis de croire, dans les premiers jours de janvier 1634, que des résolutions viriles allaient enfin succéder aux tergiversations malencontreuses dont la persistance rendait si précaire la position des représentants du roi Très-Chrétien en Helvétie et en Rhétie. Le départ de Vialard pour Soleure venait d'être arrêté. En outre, La Saludie emportait à l'adresse de Rohan des instructions présumées énergiques, quoique leur teneur n'eût fait l'objet d'aucune indiscrétion. (2) A dire vrai, le duc les attendait avec impatience. Elles lui furent remises au commencement de février et augmentèrent ses perplexités. Ainsi qu'on l'a dit plus haut, l'esprit d'indécision dont elles étaient empreintes égalait leur incohérence, puisque aussi bien, après avoir autorisé le lieutenant général à descendre en forces dans la vallée de l'Adda, elles lui prescrivaient en fin de compte d'ajourner au printemps l'exécution de ce projet. (3) Néanmoins, aux yeux de Rohan, comme à ceux des pensionnaires de la Couronne aux Trois Ligues, tout espoir ne devait pas être abandonné d'un nouveau revirement d'opinion dans les Conseils de Louis XIII. Bullion le jeune continuait ses démarches auprès du cardinal et se croyait en mesure de les faire aboutir. Son retour à Coire, aux premiers jours d'avril, dans le temps où Vialard gagnait Soleure, dissipa les dernières illusions des partisans du Louvre en Rhétie. (4) Que représentaient les quelques milliers d'écus dont il était porteur, au prix des sommes considérables que lui-même jugeait nécessaires au succès des desseins français à l'endroit de la Valteline? (5) Personne, au reste, ne doutait plus sur les rives de la Plessur de l'insuccès complet de sa mission. En réalité, peu de jours après le 25 avril, l'ordre parvint au duc de licencier une partie de ses troupes et de renoncer à se servir des deux mille Confédérés que le colonel d'Erlach-Castelen achevait de mettre sur pied dans les cantons protestants. (6) Cette fois du moins la décision de Richelieu paraissait irrévo-

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 23 marzo e 27 aprile 1634. loc. cit.

(2) *Instruction portée au duc de Rohan par le S^r de La Saludie.* 10 janvier 1634. ap. Siri. op. cit. VII. 767; Aff. Etr. Grisons. VIII. 135.

(3) *Mémoire de Richelieu pour Mrs de Rohan et Du Landé.* Saint-Germain-en-Laye. 10 janvier 1634. Aff. Etr. Grisons. VIII. 135; Frari. Francia. LXXXV. 413. — *Soranzo al Senato.* Parigi, 17 gennaio 1634. Frari. Francia. LXXXV.

(4) *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 20/30 march 1634. loc. cit. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 30 marzo 1634. loc. cit.

(5) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 20/30 april 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Pap. n° 3.

(6) *Bern an Rohan.* 3/13. april 1634. St-Arch. Bern. Teutsche Missiven. VII. 432; St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 8 maggio 1634. Frari. Svizzeri. XXX. — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 97. — *cf.* Gonzenbach. op. cit. I. 29.

cable. Le lieutenant général ne chercha pas à la combattre. En revanche, il s'attacha à prévenir les conséquences désastreuses qu'une brusque divulgation des instructions royales menaçait d'entraîner pour les intérêts confiés à sa garde. Selon lui, étant donné les exigences croissantes de la diète et les protestations qu'éveillait au sein de cette dernière le séjour prolongé et désormais inutile des régiments français dans le pays, mieux valait certes rappeler ceux-ci en deça du Jura et les remplacer par des contingents grisons. (1) A cette condition seulement, l'on pouvait espérer déraciner de l'esprit des montagnards des Alpes rhétiques la crainte d'une mainmise du Louvre sur leurs vallées, enlever tout sujet de défiance aux autorités des cantons forestiers, empêcher la conclusion immédiate d'une entente particulière entre les Trois Ligues et le gouverneur de Milan et fermer la bouche à ceux qui reprochaient au roi Très-Chrétien d'user de duplicité en se préparant en secret à la rupture, alors qu'il recommandait ouvertement le maintien de la paix. (2)

XXI. En février 1631, tandis qu'il était encore au service de la Sérénissime République et que rien ne laissait prévoir son passage en Rhétie, Rohan considérait comme définitif l'exil auquel il avait dû se soumetre ensuite du traité d'Alais. « J'ay dit un adieu pour jamays à la France, écrivait-il à sa « mère, et chose aucune ne m'y peut faire retourner ». (3) Comme tant d'autres engagements téméraires, celui-ci ne devait pas être tenu. Aussi bien, dès le commencement de mai, un courrier royal, arrivé à Coire, apportait au lieutenant général l'ordre de gagner incontinent la cour, où Louis XIII désirait le consulter avant de se décider à hâter ou à ajourner l'entreprise de la Valteline. (4)

Tout d'abord, le duc accueillit avec joie l'invitation qui lui était adressée de se rendre à Paris. Ce voyage, il en était convaincu, ne pouvait que servir ses intérêts. Ne devait-il pas lui permettre de fournir au cardinal des preuves décisives de son dévouement désormais absolu au roi? Contre toute vraisemblance, en effet, la loyauté de son attitude continuait à être suspectée dans l'entourage immédiat du souverain. (5) Bullion l'aîné ne désarmait pas. Une fois déjà, à la suggestion du surintendant, l'ancien chef des huguenots du Languedoc avait été contraint de se séparer de son chapelain particulier. Mais ce n'était pas assez assurément. L'on semblait s'être promis au Louvre de n'avoir de

(1) *Mémoire du duc de Rohan de ce qui se doit faire pour surseoir le dessein de la Valteline.* Coire, 25 avril 1634. Aff. Etr. Grisons. VIII. 141. — *Soranzo al Senato.* Moret, 6 giugno 1634. loc. cit.

(2) *Ibid.*

(3) *Rohan à Catherine de Parthenay.* Padoue, 19 février 1631. Arch. Musée Condé à Chantilly. O. VII 47.

(4) *Le roi à Rohan.* 26 avril 1634. Aff. Etr. Grisons. VIII. 142. — Contrairement à l'opinion de l'éditeur des Mémoires et lettres de Henri de Rohan sur la guerre de la Valteline (t. I. xxiv), il ne s'agissait point pour le roi d'entretenir le duc de la situation créée par le désastre de Nördlingen. Celui-ci ne se produisit, en effet, que le 6 septembre suivant.

(5) *Soranzo al Senato.* Parigi, 11 aprile 1634. Frari. Francia. LXXXVI.

cesse qu'il n'eût éloigné de son camp et relégué à Venise son fidèle secrétaire Jacques Du Puy, jadis premier consul à Montauban. (1) De fait, Rohan venait, à la demande de Richelieu, de consentir à ce nouveau et douloureux sacrifice. (2) Etait-ce du moins le dernier? Le souvenir de ses négociations blâmables avec les cours de Londres et de Madrid prévaudrait-il longtemps à la franchise dont il avait usé dès lors en dévoilant à son maître les démarches successives tentées auprès de sa personne par des agents de la Grande Bretagne en 1632 et, en décembre 1633 encore, par un émissaire du gouverneur de Milan? (3) L'accusation portée contre lui par les « Waldstætten » de tramer à l'endroit du Gothard une surprise qui eût livré cette clef des Alpes aux cantons évangéliques avait-elle fait impression dans l'esprit du cardinal? A ces diverses et angoissantes questions, il attendait, avant de répondre, qu'un entretien avec le premier ministre lui permît de confondre ses calomniateurs et de se justifier des soupçons dont il était l'objet. Mais ce qui, plus que toute autre chose, l'engageait à ne pas différer son départ pour la France, c'était le ferme espoir, qu'une fois à Paris, il lui serait moins malaisé que de Coire de plaider la cause des Grisons et de démontrer l'inanité des objections que soulevait au sein du Conseil royal le projet d'une nouvelle expédition militaire en Valteline.

La dépêche du 26 avril, par laquelle Louis XIII rappelait momentanément auprès de lui son lieutenant général en Rhétie, (4) avait été remise à celui-ci, ainsi qu'on l'a dit plus haut, dans la première semaine de mai. Elle lui prescrivait de confier ses pouvoirs à Du Landé et à Bullion, de laisser ses gens et son train sur les rives de la Plessur, comme gage de son prochain retour, et de déclarer aux chefs des Trois Ligues que son absence ne se prolongerait pas au delà d'une quinzaine de jours. (5) Cette dernière affirmation était assurément hasardée. Outre que son âge et sa qualité l'autorisaient à « voyager avec une sage lenteur », (6) Rohan entendait ne pas négliger l'occasion qui s'offrait à lui de renouer avec Horn des relations personnelles interrompues depuis la levée du siège de Constance. Escorté de douze cavaliers et de quatre laquais, il partit en effet de Coire le 6 mai, (7) se dirigea vers Ueberlingen, dont les Suédois venaient de commencer l'investissement, passa une journée dans leur camp, (8) rebroussa vers Saint-Gall, où l'abbé lui fit le plus flatteur

(1) *Soranzo al Senato.* Parigi, 16 maggio 1634. Frari. Francia. LXXXVI.

(2) *Rosso al Senato.* Zurigo, 20 aprile e 4 maggio 1634. loc. cit. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 27 april/7 may 1634. loc. cit.

(3) *Rohan au roi.* Coire, 27 décembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 326. — *Du Landé à Richelieu.* Coire, 27 décembre 1633. Aff. Etr. Grisons. VIII. 131.

(4) *Le roi à Rohan.* 26 avril 1634. Aff. Etr. Grisons. VIII. 142.

(5) *Bouthillier à Vialard.* Rueil, 26 avril 1634. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 378. — *Le roi à Rohan.* 26 avril 1634. Aff. Etr. Grisons. VIII. 142. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 11 maggio 1634. Frari. Svizzeri. XXX.

(6) *Rosso al Senato.* Zurigo, 11 maggio 1634. Frari. Svizzeri. XXX.

(7) *Rosso al Senato.* Zurigo, 11 maggio 1634. Frari. Svizzeri. XXX. — *cf.* Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 97.

(8) Mercure françois. t. XX. 220.

accueil, (1) gagna Zurich le 9 au soir (2) et, de là, continua sa route vers Soleure afin d'y conférer avec Vialard. (3)

Au cours de cette chevauchée, (4) le lieutenant général avait été pris de certains doutes. Ses adversaires ne lui tendaient-ils pas un piège ? En d'autres termes, était-il bien avéré que le roi l'appelât auprès de sa personne pour le consulter sur l'opportunité d'une action énergique dans la vallée de l'Adda ? (5) N'allait-on pas plutôt, à la suggestion de Condé, son plus mortel ennemi, se saisir de lui dès son entrée en France et l'enfermer à la Bastille, ainsi que la nouvelle s'en répandait déjà outre-Rhin? (6) Les soupçons tardifs mais tenaces dont il se sentait envahi l'engagèrent à ne pas dépasser Neuchâtel. (7) Sous le prétexte d'y soigner sa santé ébranlée, il s'arrêta dans cette ville et dépêcha tout aussitôt un courrier à la duchesse sa femme, dont l'intelligente initiative lui avait, depuis cinq ans et plus, évité maintes disgrâces. (8)

Les appréhensions et les incertitudes de Rohan étaient en somme justifiées. A cette heure, les fins poursuivies par Richelieu semblaient assez malaisées à démêler. D'une part, un traité de subsides venait d'être signé avec les Provinces-Unies par Charnacé (15 avril), (9) et le bruit s'accréditait que deux armées françaises allaient être dirigées vers l'Alsace au secours des Suédois. D'autre part, des ouvertures pacifiques étaient faites, de Paris, à la cour de Vienne, et Peny, porteur d'un projet d'accommodement entre son maître et le roi d'Espagne, rejoignait Barrault à Madrid. (10) Si l'on ajoute à cela, qu'au sentiment du frère du surintendant Bullion, demeuré à Coire, le duc, compromis par l'appui moral qu'il prêtait aux Vénitiens et à ses coreligionnaires d'outre-

---

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 11 maggio 1634. Frari. Svizzeri. XXX.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.* — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 2/12 may 1634 loc. cit. — Mercure françois. t. XX. 220.

(4) « C'est un voyage inopiné et si pressé qu'à grand peine ai-je le temps de me reconnoitre. » *Rohan à Erlach-Castelen.* Aarau, 11 mai 1634. ap. Mémoires historiques concernant Mr le Général d'Erlach. (Yverdon, 1784) t II. 279.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 11 maggio 1634. Frari. Svizzeri. XXX. — *Soranzo al Senato.* Fontainebleau, 18 maggio 1634. Frari. Francia. LXXXVI. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 8/18 may 1634. loc. cit.

(6) *Feuquières à Bouthillier.* Francfort, 20 mars 1634. ap. Lettres et Négociations de Feuquières. (Amsterdam 1753) t. II. 262.

(7) *Soranzo al Senato.* Moret, 23 maggio 1634. loc. cit. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 23 maggio 1634. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI. — *cf.* Mémoires et lettres de Henri de Rohan sur la guerre de la Valteline. I. 113. — Laugel. Henry de Rohan. (Paris 1889.) p. 314.

(8) *Soranzo al Senato.* Parigi, 11 maggio ; Moret, 23 maggio 1634. Frari. Francia. LXXXVI. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 11 e 25 maggio 1634. loc. cit. — « This interruption in the carreer of his posting journey is the cause of many strange construction. The most general is that hee faineth himselfe sick as apprehending some danger that may bee tide him at his arrival in France. It is most certaine that his Dutchesse being at court when hee was sent for in such hast, was not made acquainted with the business, contrary to their former proceedings for thee solliciting her husbands affaires was allwayes first informed of all things that did concerne hin or his imployment. » *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 22 may/1st june 1634. loc. cit.

(9) *Bouthillier à Vialard.* Rueil, 26 avril 1634. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 378. — *cf.* Du Mont. Corps diplomatique. VI 1. 69.

(10) *cf.* Siri. op. cit. VIII. 134.

Rhin, ne serait pas redépêché en Rhétie (1) et que les « Waldstætten » se targuaient d'avoir, par leurs instances, provoqué à eux seuls son rappel, l'on comprendra sans peine la subite répugnance qu'éprouvait l'ancien chef des huguenots à franchir la frontière de Bourgogne. (2)

Quoi qu'on ait avancé à l'encontre, (3) il semble certain que les catholiques d'Helvétie ne se trompaient guère en affirmant que l'apparente disgrâce de Rohan était leur œuvre. (4) Le 26 avril, lorsque fut décidé le voyage du lieutenant général à la cour, le cardinal se nourrissait encore de l'illusion que les petits Etats suisses de la vieille croyance pourraient être détournés de renouveler leur alliance avec l'Escurial. Pour atteindre à ce résultat, Richelieu était prêt à toutes les faiblesses : à se ranger au parti des cantons primitifs dans le différend Kesselring, à soutenir Schwytz contre Glaris, enfin à sacrifier le gendre de Sully aux ressentiments des Confédérés de la région du Gothard et à le remplacer à Coire par un maréchal de France. (5) Vialard avait promis aux députés qui l'étaient venus trouver aux « Cordeliers » que satisfaction leur serait accordée quant à ce dernier point. (6) Ceux-ci avaient dès lors juste sujet d'exulter. La parole donnée par l'ambassadeur à Soleure était tenue au Louvre. Que pouvaient-ils espérer de mieux ?

La disgrâce de Rohan semblait consommée. Elle l'eût été en réalité, si, dans ces entrefaites, l'on n'avait acquis la certitude à Paris que la partie était définitivement perdue pour les adversaires de l'Espagne à Lucerne, à Schwytz, à Altorf, à Zoug, à Stans et à Sarnen. Presque aussitôt un revirement très net se manifesta dans les dispositions du roi et de son premier ministre envers l'exilé qui hésitait à reparaître devant eux. (7) La duchesse ayant averti son mari que tout danger était écarté, celui-ci recouvra la santé comme par enchantement, quitta Neuchâtel sans délai et, prenant sa route par la Franche-Comté et le duché de Bourgogne, atteignit le 2 juin Fontainebleau, où séjournait la cour. (8) L'accueil que lui réserva Louis XIII fut de nature à le rassurer. (9) Par une faveur insigne, le cardinal le retint à dîner seul avec lui. (10) Rien ne transpira des propos échangés dans ce tête-à-tête. Il y a lieu de croire néanmoins que Richelieu ne s'ouvrit à son hôte ni des motifs du subit rappel

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 11 maggio e 1° giugno 1634. loc. cit.

(2) *Soranzo al Senato.* Parigi, 16 maggio ; Moret, 23 maggio 1634. loc. cit. — Mémoires et lettres de Henri duc de Rohan sur la guerre de la Valteline. t. I. 112.

(3) *contra:* Seehausen. op. cit. 68.

(4) *Soranzo al Senato.* Moret, 23 maggio 1634. loc. cit. — *cf.* Siri. op. cit. VIII. 134.

(5) « *Suisses* » 1634. *(Mémoire).* Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 328. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 27 april/7 may 1634. loc. cit. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 11 maggio e 1° giugno 1634. loc. cit.

(6) *cf.* Gonzenbach. op. cit. I. 26.

(7) *Soranzo al Senato.* Parigi, 30 giugno 1634. loc. cit.

(8) *Soranzo al Senato.* Parigi, 16 maggio ; Moret, 2 giugno 1634. loc. cit. — Mémoires et lettres de Henri de Rohan. etc. I. 113.

(9) *Rosso al Senato.* Zurigo, 15 giugno 1634. loc. cit. — *Rohan aux Ligues Grises.* Paris, 24 juillet 1634. St-Arch. Chur. Akten.

(10) *Soranzo al Senato.* Parigi, 16 giugno 1634. Frari. Francia. LXXXVI.

de celui-ci, ni des projets formés par le roi au regard de la Valteline. (1) Avant que Rohan parvînt à satisfaire sa curiosité et à apprendre de quel emploi son maître daignait l'honorer, huit mois devaient s'écouler et de nombreuses défaillances se produire encore dans la politique extérieure du Louvre, bien que, dès cette heure, personne ne pût douter de l'inévitable et très prochaine rupture entre le monarque français et la maison d'Autriche.

Le pape se désiste de ses tentatives de médiation entre les deux couronnes. — Motifs de cette détermination. — Exigences du Louvre. — Reprise de négociations directes entre ce dernier et l'Escurial. — Les divergences de vues entre Olivarès et Richelieu s'aggravent quant à l'interprétation du traité de Monçon. — Négociations de Benavidès à la cour de France. — Leur peu de succès.

XXII. Au cours de l'inutile et orageuse conférence qui réunit à Soleure, du 22 au 24 avril, le nouvel ambassadeur de France et les députés du Corps catholique des Ligues, celui-là et ceux-ci avaient cependant reconnu, ainsi qu'il a été dit plus haut, que la prompte restitution de la Valteline aux Ligues Grises devenait une nécessité politique. Mais, tandis que Vialard laissait entendre que la patience de son maître était à bout, les « Waldstætten » en revanche inclinaient, comme naguère, vers les solutions pacifiques. (2) Or, le champ des négociations possibles, limité à Rome, à Vienne et à Madrid, se rétrécissait chaque jour davantage. De la part du Saint-Siège, en effet, il n'y avait à attendre, à cette heure, aucune participation efficace aux pourparlers dont les magistrats des cantons forestiers souhaitaient si ardemment la prompte reprise. A la vérité, ses nonces avaient, durant quelques mois, travaillé avec énergie au maintien ou au rétablissement de la paix, soit en Italie, soit en Allemagne. Mais ils s'étaient vus contraints de battre en retraite, tant leur paraissaient exorbitantes les exigences respectives des parties. Nombre de questions délicates insuffisamment éclaircies à Ratisbonne et à Cherasco revenaient sur le tapis très aggravées. D'autres, surgies entre-temps, semblaient presque insolubles. Maître de Pignerol, de Trèves et de Moyenvic, Louis XIII prétendait conserver ses conquêtes, alors que Philippe IV réclamait l'évacuation de ces trois places avant de consentir à l'ouverture de nouvelles négociations. (3) Mais ce qui, plus que toute autre considération, avait poussé Urbain VIII à se

(1) *Soranzo al Senato.* Moret, 6 giugno; Parigi, 16 giugno 1634. loc. cit.

(2) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 26 dicembre 1632. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXII — Eidg. Absch. V² 850.

(3) *Sorano a Cioli.* Madrid, 10 novembre 1634. Arch. Mediceo. Spagna. *4960.*

désister de ses tentatives de médiation, c'était la crainte, d'ailleurs fondée, d'être appelé à ratifier la restitution de la Valteline à ses souverains hérétiques. [1]

Ce n'était donc plus du Vatican que les Confédérés de l'ancienne croyance devaient attendre l'aide indispensable à la réalisation de leur désir. Avaient-ils du moins à faire état des dispositions favorables de la cour de Vienne? Il eût été téméraire de leur part d'y trop compter. Vers la fin de juin certes, des instructions particulières avaient été adressées de Paris au résident accrédité auprès de l'empereur. [2] Des pourparlers s'étaient aussitôt engagés entre les ministres de ce dernier et le représentant du roi Très-Chrétien. Les ouvertures du Louvre étaient complexes. Louis XIII demandait que Ferdinand II le confirmât en la possession des Trois-Evêchés, ainsi qu'en celle de la Lorraine et de Pignerol, où tenait garnison depuis peu la compagnie des Gardes suisses de Stavay d'Aumont, [3] et procurât en outre aux Ligues Grises la reconnaissance explicite de leurs droits sur la vallée de l'Adda. En compensation, le monarque français eût promis de donner au chef de la maison de Habsbourg l'appui de son influence au sein de la diète impériale, de restituer Trèves, Haguenau, Saverne et Montbéliard, de retirer ses troupes de Rhétie et de convaincre les autorités de ce pays de la nécessité de raser les ouvrages édifiés au lendemain du traité de Cherasco, à la condition toutefois que l'on prît à la Hofburg l'engagement de ne favoriser sous aucun prétexte les prétentions tyroliennes, espagnoles et valtelines à l'encontre des Grisons. Mais aussi bien ce projet, auquel les « Waldstætten » eussent applaudi avec chaleur, n'avait que peu de chance de rencontrer l'approbation du gouvernement de Vienne. [4]

C'était désormais uniquement d'une entente directe entre le Louvre et l'Escurial que dépendait le maintien de la paix en Italie. Or, si, en France, comme en Espagne, personne ne doutait de l'inévitable rupture entre les deux couronnes, ni Richelieu, ni Olivarès en revanche n'avaient intérêt à la brusquer. Partant une reprise de négociations ne semblait pas improbable. Elle ne tarda pas à se produire. Dès février 1634 et durant les mois qui suivirent, l'ambassadeur Benavidès à Paris et le Comte-Duc à Madrid s'attachèrent à obtenir du premier ministre de Louis XIII, ainsi que de Barrault, des éclaircissements quant aux desseins formés par celui-là aussi bien dans la région du Splugen que dans la Péninsule. Les griefs du roi Catholique étaient sérieux. [5] Ils portaient à la fois sur les conquêtes françaises au delà des

---

(1) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 26 dicembre 1632. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXII. – *Scaramelli al Senato.* Zurigo, 21 luglio 1633. Frari. Svizzeri. XXIX. — *Sorano a Cioli.* Madrid, 20 gennaio 1635. Arch. Mediceo. Spagna. *4960.* — *cf.* Siri. op. cit. VII. 672 sqq.

(2) Siri. op. cit. VIII. 135.

(3) *Le roi à Stavay d'Aumont.* Saint-Germain-en-Laye, 14 juin 1633. Arch. de Fribourg (France).

(4) *cf.* Siri. op. cit. VIII. 137.

(5) *Note remise par Richelieu à Cristobal de Benavente y Benavidès.* février 1634. Arch. Nat. K. *1417.* n° 4 ; *1423.* n° 5.

monts, en Lorraine, le long du Rhin, la violation du territoire de la Franche-Comté par les troupes acheminées vers Montbéliard, les subsides aux Provinces-Unies, l'occupation déguisée de la Rhétie. (1) Comme conclusion, Philippe IV demandait à son beau-frère de fonder avec lui et les princes italiens une ligue pour assurer l'exécution des décisions arrêtées tant à Ratisbonne qu'à Cherasco. Or, c'était fournir à Richelieu l'occasion de grouper en un faisceau les nombreux motifs de plainte que donnait au Louvre la politique traditionnelle de l'Escurial au nord et surtout au midi des Alpes. Aussi le cardinal n'hésita pas à déclarer à Benavidès que l'on ne se refusait pas à Paris à accéder au désir exprimé par lui au nom de son souverain, mais que, dans ce cas, le principal souci des membres de la ligue projetée devrait être de procurer incontinent la restitution de la Valteline aux Grisons. (2)

Au total, si Olivarès accusait Richelieu d'avoir violé le traité de Cherasco, le premier ministre de Louis XIII reprochait au Comte-Duc de n'avoir pas exécuté le traité de Monçon. Aussi bien, au printemps et en l'été de 1634, ce fut sur ce point particulier que roula presque exclusivement le débat. Pressé par les mauvaises nouvelles qu'il recevait de Coire et par la crainte qu'un soulèvement inopiné des bandières de Rhétie ne contraignît les Français de Rohan à évacuer celle-ci, le cardinal s'attachait, avec l'aide du Père Joseph, à établir que, depuis huit ans, Espagnols et Valtelins n'avaient cessé en fait de contrevenir à l'esprit et à la lettre des capitulations de mars 1626. (3) Loin de s'atténuer, en effet, les divergences de vues quant à l'interprétation de l'œuvre de Du Fargis s'étaient aggravées à la longue. Chaque jour davantage l'on inclinait, à l'Escurial, à considérer l'article Ier du traité comme un simple préambule dénué d'importance. Cette assertion une fois admise, la thèse d'Olivarès se développait sans contradictions sérieuses, de la manière la plus naturelle du monde. D'après elle, le roi Très-Chrétien, en procurant à ses alliés grisons le payement d'un tribut annuel par leurs anciens sujets, avait implicitement consenti à ce que ces derniers achetassent à ce prix leur complète indépendance.(4) Mais pouvait-on raisonnablement attendre d'eux qu'ils s'acquittassent de cette obligation avant que la diète des Trois Ligues eût ratifié les articles de Monçon? On ne le pensait pas à Madrid, où l'on rejetait sur les protégés du Louvre dans les Alpes rhétiques les responsabilités dont cette puissance s'efforçait d'accabler les clients de l'Espagne dans la vallée de

(1) *El Conde-Duque al rey.* 26 gennaio 1634. Arch. Nat. K. *1423* nº 10.

(2) *cf.* Siri. op. cit. VIII. 139.

(3) *Mémoire des entreprises des Valtelins sur les Grisons.* 1631. Arch. Guerre. XX. 5. — *Toiras et Servien à Rohan.* Carignan, 15 décembre 1631. Arch. Guerre. XVI. 779. — *Memoire sur l'escript de Mgr le cardinal.* avril 1632. Aff. Etr. Grisons. VIII. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 22 ottobre 1632. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXII. — *Du Landé à Bouthillier.* Coire, 18 janvier 1633. Aff. Etr. Grisons. VIII. 39. — *El rey a Pedro de Arce.* Madrid, 5 abril 1634. Arch. Nat. K. *1424.* nº 77. — *Les III Ligues aux ambassadeurs de France.* Coire, 11 avril 1634. St-Arch. Chur. Akten.

(4) *El rey a Pedro de Arce.* Madrid, 5 abril 1634. loc. cit.: *a Cristobal de Benavente y Benavidès.* Madrid, 18 mayo 1634. *Ibid.* nº 79. — *cf.* Siri. op. cit. VIII. 185 sqq.

l'Adda. (1) Habile, mais captieuse, cette argumentation contredisait sur tous les points la thèse française. Benavidès avait l'ordre de ne consentir à aucune concession, ni de fond, ni de forme, dût sa ténacité provoquer entre les deux couronnes l'inévitable rupture. (2) Il se tint strictement à ses instructions, mais chercha néanmoins à traîner les choses en longueur. Il s'en fallait de beaucoup, en effet, que les préparatifs militaires du Comte-Duc fussent achevés. (3) Ouvertes en février, les nouvelles négociations relatives à l'exécution du traité de mars 1626 se poursuivaient encore à Paris, comme à Madrid, dans les derniers mois de cette même année, sans que d'ailleurs les parties espérassent les voir aboutir. (4)

Impatience croissante des Grisons. — Passage d'un agent suédois à Coire. — Les Trois Ligues font exposer leur situation à l'Union évangélique allemande. — Louis XIII intervient en leur faveur auprès de la diète de Francfort. — Etat des relations entre les cours de Paris et de Stockholm. — L'on découvre au Louvre l'existence d'une entente secrète entre les autorités de Rhétie et les Suédois. — Richelieu s'attache à raviver les espérances des protestants d'outre-Rhin. — Négociations de Feuquières avec Oxenstiern. — Le ministre du roi Très-Chrétien soumet à l'approbation du chancelier de la reine Christine deux projets de traités, l'un relatif à la conquête de la Valteline, l'autre à la « garde du Rhin ». — Exigences françaises. — Elles provoquent l'échec des pourparlers engagés à Francfort. — Politique de bascule préconisée par le cardinal dans la région des Alpes. — Elle achemine au désastre de Nördlingen.

XXIII. L'impatience croissante des Grisons avait assurément stimulé l'ardeur apportée par Richelieu à combattre l'interprétation espagnole du traité de Monçon. Les inquiétudes du cardinal quant aux dispositions des alliés de son maître en Rhétie étaient au reste justifiées. Las des continuelles tergiversations du Louvre et de l'attitude impénétrable de Du Landé, les montagnards de la haute vallée du Rhin paraissaient résolus à exiger la retraite des Français hors du pays, au cas où ceux-ci ne parviendraient pas, d'une manière ou de l'autre, à les remettre en possession de la Valteline. (5)

---

(1) *Ibid.* — *Barrault à Richelieu.* Madrid, 16 juin 1633. Aff. Etr. Espagne. XVII.

(2) *Aviso del Consejo de Estado al rey.* Madrid, 3 marzo 1634. *Ibid.* K. *1423.* n° 18. — *El rey a Cristobal de Benavente y Benavidès.* Madrid, 18 mayo 1634. Arch. Nat. K. *1424.* n° 79.

(3) *El Conde-Duque al rey.* 10 mayo 1634. Arch. Nat. K. *1423.* n° 19. — *Aviso del Consejo de Estado al rey.* Madrid, 15 mayo 1634. *Ibid.* n° 20.

(4) *cf.* Siri. op. cit. VIII. 139 sqq ; 185 sqq.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 27 aprile e 21 giugno 1634. loc. cit. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 23 maggio 1634. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI. — *cf.* Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 98.

En mars, à dire vrai, puis en avril, après le retour de Bullion à Coire, ils avaient hésité entre une entente immédiate avec l'Espagne et un pressant appel à leurs coreligionnaires d'Allemagne. Mais ils s'étaient presque aussitôt ralliés, dans leur très grande majorité, à cette dernière solution. (1)

Par une rencontre fortuite, l'agent suédois Paul Strassburg, venant de Constantinople, se trouvait précisément de passage sur les rives de la Plessur. Le Conseil d'Etat lui remit, à l'adresse d'Oxenstiern, des lettres confidentielles, dans lesquelles était exposée sans détours l'opinion que les Trois Ligues n'avaient plus aucun secours à attendre de la France et que désormais leur unique chance de salut résidait dans l'assistance bénévole de l'*Union évangélique.* (2) Comme réponse à ces ouvertures, l'ancien chancelier de Gustave-Adolphe s'était hâté, on l'a dit plus haut, de délivrer à l'historien Sprecher de Bernegg une patente de représentant de la cour de Stockholm en Rhétie, et cela en dépit des protestations de Vialard, révolté à la seule pensée que des alliés de son maître pussent négocier avec les Suédois sans recourir à son entremise. (3) Mais cette opposition maladroite ne servit qu'à engager les compatriotes de Guler et de Schauenstein à persévérer dans une voie que le résident anglais à Zurich les adjurait de ne plus abandonner. (4) Bientôt, en effet, non contents d'offrir leurs passages à Oxenstiern, (5) que l'on soupçonnait d'ailleurs à Saint-Marc de pousser les Confédérés de la nouvelle confession à se saisir du Gothard, (6) ils se préparèrent assez ouvertement à descendre dans la vallée de l'Adda et dépêchèrent Jenatsch à Bergame, puis à Venise afin de se renseigner sur l'importance des secours que la Seigneurie consentirait dans ce cas à mettre à leur disposition. (7)

En recommandant leur cause à la diète de Francfort, les Grisons ne se doutaient certes pas qu'à la même heure une démarche était faite en leur faveur auprès de cette assemblée par les ministres du roi Très-Chrétien. Il n'y avait là, au reste, rien qui dût surprendre. Battu dans ses tentatives répétées d'intéresser la Sérénissime République à la défense des Trois Ligues et à la reconquête de la Valteline, Richelieu cherchait à empêcher, par une autre voie, la mainmise définitive de l'Autriche et de l'Espagne sur les défilés des Alpes rhétiques. Au cours des deux dernières années, les relations du Louvre avec les protestants d'outre-Rhin avaient subi d'assez nombreuses fluctuations. Tendues vers le milieu de 1632, alors que Gustave-Adolphe s'efforçait en vain d'amener Louis XIII à déclarer la guerre à Ferdinand II, elles

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 25 maggio 1634. loc. cit.

(2) *Rosso al Senato.* Zurigo, 30 marzo e 21 giugno 1634. Frari. Svizzeri. XXX. — *Soranzo al Senato.* Parigi, 21 aprile 1634. Frari. Francia. LXXXVI. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 8/18 may 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl'. Misc. Pap. n° 3. — *cf.* D. Veraguth. op. cit. p. 50.

(3) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 8/18 may 1634. loc. cit.

(4) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 8/18 may 1634. loc. cit.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 21 giugno 1634. loc. cit.

(6) *Soranzo al Senato.* Parigi, 21 marzo e 11 aprile 1634. Frari. Francia. LXXXVI.

(7) *Rosso al Senato.* Zurigo, 9 e 22 agosto 1634. loc. cit. *cf.* Haffter. Georg Jenatsch (Davos. 1894). p. 248.

s'étaient améliorées, au bout de quelques mois, en raison de la persistance inquiétante des succès impériaux.

Si les négociations ouvertes, au printemps et en l'été de 1633, à l'effet d'entraver le passage de Feria de Lombardie en Souabe, n'avaient pas abouti, (1) du moins le siège de Constance par Horn et l'attitude énergique des généraux suédois sur la ligne du Rhin avaient-ils permis au roi Très-Chrétien d'achever l'exécution de son dessein en Lorraine et de prendre possession de Montbéliard. Plus tard, vers la fin de cette année, de nouvelles instances furent tentées auprès du cardinal par le chancelier de la reine Christine, dans l'espoir de provoquer la rupture franco-espagnole si ardemment souhaitée par les *Stati liberi.* (2) Mais l'on ne semblait pas disposé au Louvre à faire le jeu des alliés de Heilbronn. Ainsi que Feuquières l'affirmait avec quelque apparence de vérité, ceux-ci ne formaient-ils pas le projet d'assigner aux armées françaises un champ d'action suffisamment vaste au delà des Alpes pour qu'eux-mêmes n'eussent pas à redouter une immixtion trop vive de la diplomatie royale dans les affaires d'Allemagne ? (3) Résolu par suite à ne rien précipiter, le premier ministre de Louis XIII était beaucoup plus porté, semblait-il, à invoquer en faveur de Rohan l'assistance éventuelle des forces de Horn et de Bernard de Weimar qu'à acheminer des troupes de secours vers la Souabe ou le Tyrol. (4) Aussi bien il n'en avait pas fallu davantage pour éveiller contre le Louvre les défiances mal éteintes de la diète de Francfort. Dès le mois de mai, un envoyé de celle-ci, Charles Marin s'attachait, comme on l'a vu plus haut, à détourner les Conseils de Zurich et de Berne d'accepter la médiation française dans les différends du Corps helvétique. Et cette hostilité non déguisée, jointe à celle que manifestaient déjà à son égard les représentants de l'Escurial et de la cour de Saint-James aux Ligues, n'était assurément pas faite pour faciliter la tâche et fortifier le crédit du nouvel ambassadeur du roi Très-Chrétien à Soleure. (5)

Ce fut dans ces conjonctures que l'on découvrit à Paris l'existence de négociations secrètes entre les Trois Ligues et les Suédois. Comme, d'un autre côté, il était à craindre que ceux-ci, découragés par l'insuccès de leurs

---

(1) *Carlo Casati al Cardenal-Infante.* Lucerna, 16 de mayo 1634. Arch. Gen. Simancas. Estado *3345.*

(2) *cf.* Siri. op. cit. VII. 651.

(3) *Feuquières à Bouthillier.* Francfort, 19 juin 1634. ap. Lettres et négociations de Feuquières. II. 349.

(4) *Instruction au S' de Feuquières, ambassadeur extraordinaire en Allemagne.* Saint-Germain-en-Laye, 31 décembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *3703.* f° 6. — *Feuquières à Bouthillier.* Francfort. 20 mars 1634. ap. Lettres et négociations de Feuquières. II. 262. — « Altso då Gudh hade gefvidh lycka, att man sigh landedh så vitt, som förbemelt står, eller åthminstone altt in till Donawerth igien impatronerad hade, då motte man tilsee, om man kunde trengia sigh in i Tirol och sedem belli ditt in transferera. Hvartill Duc de Rohan allerbequemligast skulle kunna een ouverture giöra, om honom en so mechtig armée uthaf Konungen i Frankrike undergofves därmedh han vore bastant sodant att exequera. » *Välmente tanckar om dedh Tyska krigedh.* (1635). *cf.* Oxenstiernas Skrifter. t. VIII. 282. — *cf.* Siri. op. cit. VII. 651.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 4 maggio 1634. Frari. Svizzeri. XXX.

démarches auprès du Louvre, n'abandonnassent la partie, (1) Richelieu se résolut à raviver les espérances des protestants d'outre-Rhin et prescrivit à Feuquières de remettre sur pied des pourparlers avec Oxenstiern, sans s'engager à fond toutefois. (2) Gagner du temps et entrer en tiers dans les tractations suspectes ébauchées par les Grisons à Francfort, tel était pour lors le dessein du cardinal. (3) Ce dernier ne renonçait pas, au reste, à l'intention d'acquérir Philippsbourg. Ses ambitions s'étaient même accrues depuis peu. Les ouvertures à lui faites à Senlis par les députés des « Waldstætten », ainsi que les pressantes adjurations de Rohan ne s'étaient pas effacées de son esprit. En cédant Lindau aux Suédois, il se persuadait que ceux-ci consentiraient à laisser son maître s'emparer de Constance. (4)

Dans la réalité, en juin 1634 encore, l'opinion prévalait à Paris que si une démonstration énergique en Valteline de la part du roi Très-Chrétien et de ses alliés devenait nécessaire, mieux valait en ajourner l'exécution jusqu'à l'heure où les troupes du Cardinal-Infant auraient évacué la Lombardie et franchi les monts. (5) Néanmoins, pour peu que les forces espagnoles, leur concentration dans la région de Bregenz une fois achevée, tentassent soit de pénétrer en Alsace, soit de gagner Coblentz par la voie d'Ingolstadt et de passer le Rhin au-dessous de la première de ces deux villes, Feuquières était autorisé à promettre à Oxenstiern l'appui d'une imposante armée française. (6)

Ce fut dans ces entrefaites que Rohan rejoignit la cour à Fontainebleau. Louis XIII et Richelieu désiraient entendre de sa bouche les arguments qui, selon lui, militaient en faveur d'une prompte et décisive intervention dans la vallée de l'Adda. (7) Ils n'eurent pas à regretter cette décision. L'exposé lumineux que leur fit le duc de la situation vraie en Rhétie les convainquit, l'un et l'autre, de l'utilité d'un changement d'attitude à l'égard des Trois Ligues. L'on put croire un instant que les espérances tenaces des Grisons dans l'efficacité des promesses royales seraient enfin exaucées. Comme, dans ce même temps, il n'était pas niable que la courageuse résistance des Impériaux dans Rheinfelden et les insuccès répétés de Horn devant Ueberlingen ne diminuassent le prestige des Suédois en Souabe, (8) les négociations de Feuquières à Francfort furent, du consentement du Louvre, poussées avec plus d'activité. Or, ce

---

(1) *Mémoire pour Mr de Feuquières.* (« Il y a plus d'apparence de la guerre que de la paix... ») Fontainebleau, 4 mai 1634. Aff. Etr. Allemagne. X. 189; Bibl Nat. f. fr. *3703.* f° 36.

(2) *Mémoire pour Mr de Feuquières, ambassadeur extraordinaire du roi en Allemagne.* Fontainebleau, 18 juin 1634. Bibl. Nat. f. fr. *3703.* f° 49; Aff. Etr. Allemagne. X. 148.

(3) *Rosso al Senato.* Zurigo, 5 luglio 1634. loc cit.

(4) *Mémoire pour Mr de Feuquières.* 18 juin 1634. loc. cit.

(5) *Mémoire pour Mr de Feuquières.* Fontainebleau, 18 juin 1634. loc. cit.

(6) *Mémoire pour Mr de Feuquières.* Chantilly, 30 juillet 1634. Bibl. Nat. f. fr. *3703.* f° 63.

(7) *Mémoire pour Mr de Feuquières, ambassadeur extraordinaire en Allemagne.* Fontainebleau, 4 mai 1634. Aff. Etr. Allemagne. X. 89. Bibl. Nat. f. fr. *3703* f° 36.

(8) *Rosso al Senato.* Zurigo, 4 maggio 1634. loc. cit. — *Lettres de Bâle*, 3 mai; 10 août 1634. Gazette de France. Année *1634.* p. 197, 351.

n'était plus un seul traité, mais bien deux que l'envoyé de Louis XIII se préparait à mettre sur pied. (1) Le premier prévoyait la surprise de la vallée de l'Adda par une armée de dix mille hommes et de douze cents chevaux, dont l'entretien eût été supporté pour les deux tiers par le monarque français et, pour le reste, par les alliés d'Heilbronn. (2) Le second n'était appelé à sortir son effet que si, trompant la vigilance de ces derniers, le Cardinal-Infant réussissait à franchir les Alpes. Dans ce cas, la défense de la ligne du Rhin, d'Ehrenbreitstein à Constance eût été assumée à frais égaux par les gouvernements de Paris et de Stockholm. (3) Toutefois, dans l'une comme dans l'autre convention, Richelieu entendait réserver à son maître la part du lion. Dans celle relative à la Valteline, le roi insistait pour que sa promesse de restituer cette province aux Grisons, « la religion sauve », fût purement verbale, tant était grande son appréhension que ceux-ci n'attribuassent à l'intervention d'Oxenstiern l'intégrale exécution des articles de Monçon. (4) Mais c'était dans le traité « pour la garde du Rhin » que les prétentions assurément excessives du Louvre se faisaient jour avec le plus de netteté. Depuis quelques mois, le premier ministre donnait libre cours à ses visées ambitieuses. Profitant de la détresse des protestants, il demandait que Louis XIII reçût en dépôt, outre « les villes du lac de Constance » et la tête du pont de Strasbourg, Brisach et Philippsbourg. (5) Le cardinal exigeait de plus que les Suédois garantissent à la France la possession de la Lorraine et de Pignerol, qu'ils s'engageassent à défendre la vallée de l'Adda contre les Espagnols et à ne point conclure la paix sans son consentement. (6) Pressé par la nécessité, le chancelier de la reine Christine inclinait à souscrire à la plupart de ces conditions, mais refusait énergiquement de se dessaisir de Philippsbourg. (7) Néanmoins, malgré les adjurations de Du Landé, aux yeux duquel la reconquête de la Rhétie d'outre-monts ne devait se heurter à aucun obstacle, (8) le gouvernement de

---

(1) *Richelieu à Feuquières.* Chantilly, 30 juillet 1634. Aff. Etr. Allemagne. X.

(2) *Feuquières à Bouthillier.* Francfort, 12 juin 1634. ap. Lettres et négociations de Feuquières. II. 340. — *Mémoire pour la Valteline.* juillet 1634. Aff. Etr. Allemagne. X. 170. — *Soranzo al Senato.* Parigi, 28 luglio 1634. Frari. Francia. LXXXVI. — *Mémoire pour Mr de Feuquières.* Chantilly, 30 juillet 1634. Bibl. Nat. f. fr. *3703* f° 63; Aff. Etr. Allemagne. X. 172.

(3) *Feuquières à Bouthillier.* Francfort, 12 juin 1634. loc. cit. — *Articles projetez et mesme accordez pour le traité de la garde du Rhein.* Aff. Etr. Allemagne. X. 170.

(4) *Richelieu à Feuquières.* Chantilly, 30 juillet 1634. Aff. Etr. Allemagne. X. (*cf.* Avenel. op. cit. IV. 585.) — « D'autant que les Grisons pourroient en ce cas debvoir plustost cette grâce aux Suédois qu'à Sa Mté. » *Mémoire pour Mr de Feuquières.* Chantilly, 30 juillet 1634. loc. cit.

(5) « Le roy ne peut passer ny le traité de la confédération du Rhin, ny celui de la Valteline, si premièrement il ne reçoit satisfaction sur le sujet de Philippsbourg. » *Mémoire pour le traité de la garde du Rhin* (envoyé avec la dépêche du 30 juillet 1634.) Aff. Etr. Allemagne. X. 108. — *Richelieu à Feuquières.* Chantilly, 30 juillet 1634. *Ibid.* — *Feuquières à Bouthillier.* Francfort, 11 septembre 1634. Aff. Etr. Allemagne. X. 257.

(6) *Bouthillier à Feuquières.* 30 août 1634. Aff. Etr. Allemagne. X. 177.

(7) *Lettre écrite à Richelieu.* Saint-Avold, 25 janvier 1634. Aff. Etr. Evêché de Spire. I. (1622—1699.) pag. 15.

(8) *Du Landé à Servien.* Coire, 25 juillet 1634. Arch. Guerre. XX. 226. — *Soranzo al Senato.* Parigi, 10 agosto 1634. Frari. Francia. LXXXVI.

Paris préféra rompre les négociations plutôt que d'autoriser Feuquières à s'écarter, ne fût-ce que sur un point, de ses instructions. (1)

Somme toute, rien n'était changé dans la politique que le roi Très-Chrétien pratiquait depuis trois ans à l'égard des Ligues Grises. La sollicitude témoignée par Louis XIII à ses alliés de la région du Splugen suivait les fluctuations de la fortune des protestants d'outre-Rhin. La nouvelle d'un succès suédois en Allemagne parvenait-elle à Richelieu que, presque aussitôt, un relâchement sensible se produisait dans la surveillance exercée sur les défilés alpestres au nom du Louvre, où l'on ne désirait pas que l'un des belligérants s'avantageât de façon définitive au détriment de l'autre. En revanche, dès qu'une disgrâce sérieuse atteignait les forces de l'*Union évangélique*, les autorités de Coire se voyaient priées d'apporter des entraves au passage clandestin des secours acheminés au delà des monts par le gouverneur de Milan. Assurément ce système de bascule offrait un réel danger. Il devait suffire d'une erreur dans les prévisions du cardinal, pour que la cause des alliés de son maître dans l'Empire subît un désastreux échec. Or, cette erreur, le premier ministre ne sut pas l'éviter. Trompé par le précédent de Feria et convaincu que les armées combinées de Horn et de Weimar parviendraient aisément à tenir en respect celle du frère de Philippe IV dès son arrivée en Souabe, (2) il se résolut à laisser cette dernière pénétrer sans encombre dans le Tyrol. Les conséquences de cette méprise furent aussi néfastes pour la France que pour les adversaires allemands et scandinaves de la maison de Habsbourg.

Imminence du passage de l'armée du Cardinal-Infant de Lombardie en Flandre. — Préparatifs organisés à Milan à cet effet. — On renonce en Espagne au projet de se saisir d'entrée de jeu des défilés grisons. — Discussions à Madrid quant au choix de l'itinéraire à suivre par Ferdinand d'Autriche. — L'on se décide en faveur de la route Colico-Bormio-Innsbruck. — Arrivée du frère de Philippe IV dans cette dernière ville. — Péril auquel se trouvent exposées de ce fait les troupes suédoises en Souabe.

XXIV. Dès les premiers mois de 1634, il était aisé de prévoir que le long séjour du Cardinal-Infant à Milan tirait à sa fin. Les raisons qui avaient fait différer le passage de ce prince en Flandre n'existaient plus. Les avantages obtenus par la maison d'Autriche de la jonction de Feria et d'Aldringer

(1) « Pour conclusion, si les Suédois satisfont actuellement le roy sur le subjet de Philippsbourg, Sa M[té] demeure d'accord de passer les deux traittez. » *Mémoire pour M[r] de Feuquières.* Chantilly 30 juillet 1634. loc. cit. — *Bouthillier à Feuquières.* Chantilly, 30 juillet; 17 août 1634. Aff. Etr. Allemagne. X. 173, 182.

(2) *Mémoire adressé par Bourbonne au roi.* Montbéliard, 1[er] juin 1634. Aff. Etr. Wurtemberg. III. 90.

en Souabe s'étaient évanouis. Nancy avait capitulé (20 septembre 1633). Trois d'entre les villes forestières se trouvaient aux mains du Rhingrave. Rheinfelden était assiégé et Brisach menacé. En outre, l'armée de l'ancien gouverneur de la Lombardie avait « fondu comme neige », et son chef, désespéré de n'avoir pu sauver Philippsbourg, était mort de chagrin à Munich. (1) D'un autre côté, les obstacles suscités par Wallenstein à l'entrée de forces espagnoles sur les terres d'Empire avaient disparu. La tragédie d'Eger était accomplie (25 février). En revanche, tout concourait à rendre indispensable la présence du frère du roi Catholique au delà des Alpes. On attendait à la fois de lui qu'il arrêtât le cours des succès suédois, qu'il coopérât à la défense de Ratisbonne et enfin qu'il remît quelque ordre aux affaires des Pays-Bas, ébranlées ensuite du décès d'Isabelle-Claire-Eugénie (1er décembre 1633). (2)

En février déjà, d'importants mouvements de troupes impériales dans la région de Constance avaient fait craindre pour la sécurité des garnisons protestantes de la Haute-Alsace. (3) Deux mois plus tard, il n'y avait plus lieu de douter qu'une armée hispano-italienne, destinée à escorter dans son voyage le Cardinal-Infant, se formât à Milan. (4) Les étapes préparées en Valteline et les approvisionnements de céréales concentrés en Tyrol achevaient de démontrer l'imminence de sa marche vers le Nord, dès longtemps prévue. (5) Néanmoins certaines mesures de précaution restaient à prendre à l'effet d'assurer contre toute attaque la Lombardie, à la garde de laquelle deux mille cinq cents hommes à peine fussent demeurés affectés. (6) Le prince espagnol n'eut repos ni cesse que cette province ne se trouvât à l'abri des périls qui la menaçaient. Tranquillisé du côté de Venise, (7) c'était, en revanche, à la protection des frontières septentrionale et occidentale du duché qu'il jugeait nécessaire de veiller. (8) Le résultat de ses négociations secrètes avec les frères de Victor-Amédée, hostiles, l'un et l'autre, aux intérêts du Louvre, lui parut de bon augure. (9) Le succès remporté par Casati à la diète de Lucerne (30 mars), succès qu'allait suivre la solennisation de l'alliance renouvelée avec les cantons catholiques (20 juin), suffit à lui enlever ses plus vives, sinon ses dernières

---

(1) *Der Kurfürst von Baiern an B. Richel.* 18. Dezember 1633. ap. Irmer. op. cit. III. 77. — *B. Richel an Max, Kurfürsten von Baiern.* Wien, 18. Januar 1634. *Ibid.* III. 140. — *Sarotti al Senato.* Milano, 20 gennaio 1634. Frari. Milano. LXXVI. nº 375. — *Giovanni Serbelloni al Cardinal-Infante.* Monaco (Munich), 12 gennaio 1634. *Ibid.*

(2) *Sarotti al Senato.* Milano, 17 dicembre 1633. Frari. Milano. LXXVI. nº 361. — *Sorano a Cioli.* Madrid, 2 febbraio 1634. Arch. Mediceo. Spagna. *4960.*

(3) *Melchior de L'Isle à Hotman de Villiers.* Strasbourg, 11 février 1634. Aff. Etr. Palatinat. IV. 306.

(4) *Rohan à Tronchin.* Coire, 4 et 25 avril 1634. Arch. Tronchin, à Bessinge. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 13 aprile 1634. Frari. Svizzeri. XXX. — *Vialard à Du Puy.* Soleure, 22 juillet 1634. Bibl. Nat. Coll. Du Puy. *712* fº 118.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 18 maggio e 8 giugno 1634. loc. cit.

(6) *Du Landé à Servien.* Coire, 25 juillet 1634. Arch. Guerre. XX. 226.

(7) *El Cardenal-Infante al rey.* Milan, 23 de febrero 1634. Arch. Gen. Simancas. Estado. *3341.*

(8) *Francesco Corner al Senato.* Madrid, 16 luglio 1634. Frari. Spagna. LXX. 277.

(9) *cf.* Nani. Histoire de Venise. (Paris 1679), livre IX, 517 sqq.

appréhensions. Etait-il sage, en effet, qu'il laissât derrière lui les forces françaises logées dans les hautes vallées de la Rhétie ? N'eût-il pas mieux valu que, profitant du départ de Rohan, rappelé à la cour contre toute prudence, (1) l'armée lombarde se saisît d'entrée de jeu du Fort-du-Rhin et du Luziensteig et expulsât du pays les régiments affaiblis de Du Landé ? Le secrétaire d'Etat de la Guerre, Martin d'Aspe préconisait cette solution. (2) L'ambassadeur de l'Escurial à Saint-Marc, comte de La Rocca, l'estimait au contraire dangereuse. (3) Outre que la réussite d'une telle entreprise n'était pas certaine et que le moindre retard apporté à la marche des troupes eût entraîné des conséquences graves, il semblait peu politique de réveiller indirectement les défiances des Confédérés de l'ancienne croyance et de fournir en plus aux adversaires de l'Espagne une occasion de fomenter des troubles dans la Haute-Italie. Ce fut en somme à ce dernier avis que se rangea le Cardinal-Infant. (4)

Dès l'instant que Ferdinand d'Autriche se décidait à franchir les monts et à ne se livrer à aucun acte hostile envers les Grisons, la seule question qui se posât était celle de l'itinéraire qu'il se résoudrait à adopter. L'on inclinait assez généralement à penser que, mettant à profit le renouvellement de son alliance avec les « Waldstætten », l'Escurial demanderait à ceux-ci d'ouvrir à une partie de ses régiments, à tout le moins, les avenues du Gothard. (5) Agitée certes un instant dans les Conseils de Philippe IV, cette idée n'y avait pas prévalu. Très avantageuse aux maîtres de Milan quand il s'agissait pour eux d'acheminer *alla sfilata* des soldats vers la Souabe, ou d'en recevoir de ce pays, la route d'Urseren n'était pas accessible, en revanche, à des corps de troupes marchant en ordre serré. A supposer d'ailleurs que les Suisses catholiques en eussent jugé différemment, les cantons de Zurich et de Berne, co-propriétaires, pour un douzième chacun, du bailliage de Lugano, y eussent mis obstacle. Ils en avaient pris l'engagement envers l'envoyé d'Oxenstiern et, plutôt que de céder, leurs magistrats paraissaient résolus à appeler à l'aide les forces suédoises concentrées dans le voisinage du Rhin. (6) Comme, d'autre part, la voie de la Franche-Comté par le Pont-de-Grezin, ou celle du Trentin par le Bergamasque n'étaient ouvertes aux *tercios* espagnols que du consentement du Louvre et du gouvernement de Saint-Marc, (7) l'on se décida à

(1) Lettres et mémoires de Henri, duc de Rohan, etc. I. 106 sqq.

(2) *Don Martin de Aspe al Conde-Duque de San Lucar.* Milan, 4 junio 1634. Arch. Gen. Simancas. Estado. *3341.*

(3) *El conde de La Rocca al Cardenal-Infante.* Venezia, 27 mayo 1634. Arch. Gen. Simancas. Estado. *3341.*

(4) *El conde de La Rocca al Cardenal-Infante.* Venezia, 27 mayo 1634. loc. cit. – *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 6/16 june 1634. loc. cit. — *cf.* Jecklin op. cit. n° *1598.*

(5) *Servien au roi.* Turin, 28 janvier 1633. Aff. Etr. Turin. XXII. – *Rosso al Senato.* Zurigo, 15 giugno 1634. Frari. Svizzeri. XXX.

(6) *Rosso al Senato.* Zurigo, 15 giugno 1634. loc. cit. – Eidg. Absch. V² 785 i. — *cf.* Seehausen. op. cit. 71.

(7) *Sarotti al Senato.* Milano, 27 dicembre 1633; 3 gennaio 1634. Frari. Milano. LXXVI. n° 364, 368.

Madrid à s'en tenir de tous points aux dispositions arrêtées, l'année précédente, à l'occasion du passage de Feria en Allemagne. (1)

Dès le 26 juin, l'avant-garde de l'armée lombarde pénétrait en Valteline, (2) dont un débordement du fleuve avait rendu jusque là les routes impraticables. (3) Quatre jours plus tard, Ferdinand d'Autriche quittait à son tour Milan, y laissant en qualité de gouverneur le cardinal Albornoz. (4) Les honneurs qui l'attendaient à Riva, où il se porta par eau, de Colico, (5) puis à Morbegno, à Sondrio et à Tirano furent ceux réservés d'habitude aux têtes couronnées. (6) Il n'en témoigna aucune surprise. La vallée de l'Adda n'était-elle pas à ses yeux province espagnole, et les hommages que Robustelli et ses administrés lui présentèrent, genou en terre, n'étaient-il pas dus à la majesté du roi son frère ? (7)

Un peu moins nombreuse que celle de Feria, l'armée de l'Infant comptait, au départ de la Lombardie, dix mille fantassins et douze cents cavaliers. (8) Mais elle était placée sous le commandement effectif du marquis de Leganès, le plus réputé des généraux castillans de l'école de Spinola. (9) La discipline très stricte imposée par lui à ses troupes prévint les désertions (10) et mit la Valteline à l'abri des excès de toute nature dont elle avait eu à souffrir depuis dix ans de la part des étrangers appelés à fouler son sol. Du Landé appréhendait une surprise du côté du Val Monastère. (11) Il en fut pour ses inquiétudes. (12) Et cependant près de trois semaines devaient s'écouler entre le moment où les têtes de colonnes espagnoles traversèrent Piantedo et celui où l'arrière-garde franchit la frontière tyrolienne à Martinsbruck (13), convoyant un train de

(1) « Mi risveglia a rifflettere che non senza artificio si ha da questi ministri di giunta fatto intendere questi giorni a chi non curava saperlo, che si fosse risoluto il viaggio per Fiandra di S. Alt^za per la Valtelina, Tirolo, Suevia, Wirtembergh e Colonese. » *Sarotti al Senato.* Milano, 10 aprile 1634. Frari. Milano. LXXVII. nº 394. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich. 29 june-9 july 1634. loc. cit. — *Sorano a Cioli.* Madrid, 8 luglio 1634. Arch. Mediceo. Spagna. *4960.*

(2) *cf.* Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 100.

(3) *Sarotti al Senato.* Milano, 8 maggio 1634. Frari. Milano. LXXVII. nº 399.

(4) *Lettre de Milan.* 28 juin 1634. Aff. Etr. Milan. II. — *Sarotti al Senato.* Milano. 1º luglio 1634. Frari. Milano. LXXVII. nº 416.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 24 luglio 1634. Frari. Svizzeri. XXX. — *Du Landé à Servien.* Coire, 25 juillet 1634. Arch. Guerre. XX. 226.

(6) *cf.* Siri. op. cit. VIII. 156.

(7) *Vialard à Bourbonne.* Soleure, 10 juillet 1634. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 408. — *cf.* Quadrio. op. cit. II. 452.

(8) *Vialard à Bourbonne.* Soleure, 10 juillet 1634. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 408. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 3/13 july 1634. loc. cit.

(9) *Sorano a Cioli.* Madrid, 18 febbraio 1634. Arch. Mediceo. Spagna. *4960.* — *Vialard à Bourbonne.* Soleure, 10 juillet 1634. loc. cit.

(10) « so that the trees upon the heigh wayes of the Valteline are adorned wits Spaniards and Napolitans. » *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 3/13 july 1634. loc. cit.

(11) *Rosso al Senato.* Coira, 13 maggio 1633. Frari. Svizzeri. XXIX.

(12) *Sarotti al Senato.* Milano, 14 giugno 1634. Frari. Milano. LXXVII. nº 411.

(13) *Rosso al Senato.* Zurigo, 12/15 luglio 1634. loc. cit. — *Memorandum concerning the marching of the army of the Infant* (enclosed in letter from Oliver Fleming, dated 25 july 1634.) Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Pap. nº 3. — *Mémoire de l'ordre que l'armée d'Italye a tenu en son passage en Allemagne par la Valteline.* juillet 1634. Arch. Guerre. XX. 224.

six cent cinquante mulets, dont plusieurs étaient chargés d'outres « pleines d'eau venue d'Espagne » sur l'ordre et pour l'usage personnel de Ferdinand d'Autriche. (1) Rendu le 14 juillet à Glurns (2) et le 17 à Innsbruck, (3) celui-ci avait trouvé dans le Vinstgau d'importants renforts et disposait dorénavant de dix-huit mille hommes. (4) Dépourvus d'infanterie et privés des secours qu'ils attendaient de France, les Suédois étaient-ils assez puissants dans cette région pour lui résister victorieusement? Résolu de prime abord, sur les conseils de Rohan, à marcher de Memmingen vers Bregentz, (5) Horn se repliait vers le Danube, afin de se rapprocher de Bernard de Saxe-Weimar. (6) Mais la jonction du Cardinal-Infant avec le roi de Hongrie, survenue dans ces entrefaites, allait tout à la fois porter à la cause évangélique un coup fatal, entraîner l'écrasement des deux généraux protestants à Nördlingen (6 septembre), (7) bouleverser les plans de Richelieu et rendre désormais inévitable la participation immédiate de la France à la guerre de Trente-Ans. (8)

Inquiétudes que cause aux autorités des cantons forestiers l'attitude imprudente de l'évêque de Bâle, inféodé à la cause impériale. — Menacé par Horn, ce prélat invoque l'appui de ses alliés suisses. — Perplexités de ceux-ci. — Ils s'efforcent d'intéresser le Louvre à la défense de leur protégé. — Louis XIII le prend sous sa sauvegarde (janvier 1633). — Mission de Sonnenberg au camp royal devant Nancy. — Invasion puis évacuation des terres de l'évêché par les Suédois (septembre) — Retour offensif des forces de l'Union évangélique vers Delle. — Mission des « Waldstætten » auprès du marquis de Bourbonne, gouverneur de Montbéliard. — Avec l'assentiment des Confédérés de l'ancienne croyance, ce dernier fait introduire, par le S^r de La Haye, une garnison française dans le château de Porrentruy. — Surprise et colère d'Othon-Louis. — Les événements survenus dans la région du Jura précipitent la conclusion du renouvellement de l'alliance

(1) *Du Landé à Servien.* Coire. 25 juillet 1634. Arch. Guerre. XX. 226. — *cf.* Gazette de France. Année *1634.* p. 315. (Bâle. 20 juillet 1634.)

(2) *cf.* Sprecher v. Bernegg. op. cit. II 100.

(3) *Du Landé à Servien.* Coire, 25 juillet 1634. Arch. Guerre. XX. 226. — *Sarotti al Senato.* Milano. 2 agosto 1634. Frari. Milano. LXXVII. n° 424. - *cf.* Mercure françois. XX. 371, 373, 380.

(4) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 11/21 juli 1634. loc. cit — *contra: Rosso al Senato.* Zurigo, 21 giugno 1634. loc. cit. (20000 fantassins et 3000 cavaliers) — Canovas de Castillo. Estudios del reinado de Felipe IV (Madrid 1888). t. II. 72 (de 12 à 14000 hommes).

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 13 aprile e 15 giugno 1634. Frari. Svizzeri. XXX.

(6) *cf.* K. Jacob. Von Lützen nach Nördlingen (Strassburg. 1904) p. 168.

(7) *cf.* John Fuchs. Die Schlacht bei Nördlingen. (Weimar. 1868). — Theodor William. Die Belagerung und die Schlacht bei Nördlingen. (Zürich. Neujahrsblatt von der Feuerwerkgesellschaft. 1880.)

(8) *Lettera scritta dal conte Giovanni Serbelloni*, da Nördlingen, 7 settembre 1634. Frari. Milano LXXVII. n° 424 ter. — *Melchior de l'Isle à Hotman de Villiers.* Strasbourg, 14 septembre 1634. Aff. Etr Palatinat. IV. 317.

hispano-suisse. — Longanimité dont use le roi Très-Chrétien à l'égard du souverain temporel de l'Ajoye. — Dessein de Richelieu sur Brisach. — A l'instigation du rhingrave, De La Haye est assassiné à une demi-lieue de Bâle par des cavaliers de l'armée protestante allemande.

XXV. Si les cités évangéliques, alliées et protégées de la couronne Très-Chrétienne, s'étaient vues contraintes d'embrasser à leur tour la protection de Mulhouse et des Ligues Grises, les cantons catholiques, de leur côté, avaient assumé une lourde tâche au delà de leurs frontières. Non contents d'assister l'évêque de Sion dans ses démêlés avec les dizains du Valais, ils s'étaient engagés à défendre l'évêque de Bâle, prince d'Empire, contre les protestants d'outre-Rhin. Ce prélat, auquel l'observation d'une stricte neutralité entre les belligérants eût peut-être permis de conjurer le péril suspendu sur sa tête, n'avait laissé échapper jusque là aucune occasion d'affirmer son dévouement à Ferdinand II et ses sympathies pour la cause autrichienne. Or, une telle attitude l'exposait, de façon presque certaine, aux représailles suédoises. Par le fait, dès le mois de mai 1632, alors que leurs députés siégeaient à Bade, les « Waldstætten », Fribourg et Soleure avaient été avertis que l'un des lieutenants de Gustave-Adolphe méditait de se saisir du passage de Pierre-Pertuis, près de Tavannes. (1) C'était une fausse alerte. Celle qui se produisit à Porrentruy vers la fin de cette même année fut plus sérieuse. Outré de la partialité dont l'évêque faisait montre en faveur des Impériaux, Horn se résolut, pour l'en châtier, à lui imposer une contribution de guerre et à l'aviser que, s'il se refusait à la payer, ses Etats seraient mis à feu et à sang. (2) Cette sommation prit au dépourvu le protégé des petits cantons. Son alliance avec ceux-ci n'était pas encore renouvelée. Berne lui créait derechef des difficultés dans le Val Moûtier, et Bienne, à laquelle il demandait du secours, le lui déniait. (3) Désireux de gagner du temps, il exposa sa situation difficile au roi Très-Chrétien, ainsi qu'à ses voisins de Soleure et au gouvernement de Lucerne et sollicita d'eux un appui et des conseils. (4)

Les menaces adressées au souverain temporel de l'Ajoye par le général des forces de l'*Union évangélique* ayant reçu un commencement d'exécution, les Confédérés de l'ancienne croyance se trouvèrent subitement dans une très grande perplexité. (5) En réalité, les terres de Soleure et celles de l'évêché étaient « tellement entremêlées que les unes ne pouvoient être attacquées sans

---

(1) Eidg. Absch. V² 689 *o*.

(2) *Mémoire envoyé en cour par Du Landé.* Coire, 12 janvier 1633. Aff. Etr. Grisons. VIII. — *Fleming to Sir John Coke.* Zurich, 6/16 january 1633. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Pap. nº 3.

(3) Eidg. Absch. V² 733 *i*.

(4) *L'évêque de Bâle au roi de France.* Delémont, 10 janvier 1633. Arch. Bourgeoisie Porrentruy. Section Politique. B¹ nº 28. — *Fleming to Sir John Coke.* Zurich, 6/16 january 1633. loc. cit. — *Scaramelli al Senato.* Rapperswyl, 5 maggio 1634. loc. cit. – Eidg. Absch. V² 726 *b*.

(5) Eidg. Absch. V² 734 *a*.

un préjudice sensible des autres » (1) Les choses étant ainsi, il semblait difficile que les petits cantons cherchassent à se soustraire à l'obligation qu'ils avaient d'embrasser, le cas échéant, la défense du septième membre de la Ligue Borromée. Les Lucernois et leurs coreligionnaires de la Suisse centrale se déclarèrent donc disposés à assister ce dernier de leurs enseignes, à la condition toutefois qu'il fût victime d'une agression véritable et non pas seulement d'une simple violation de frontière. (2) Mais la perspective de demeurer seuls aux prises avec les Suédois les inquiétait d'autant plus que Zurich et Berne se refusaient à intervenir et que les négociations engagées par Casati traînaient en longueur. (3) Par suite, dans leur hâte d'apaiser ce conflit naissant, il ne reculèrent devant aucune démarche. Leur compatriote François-Pierre König de Mohr, gouverneur impérial de Lindau, fut prié par eux de recommander le prélat de Porrentruy à la bienveillance de Horn. (4) Au même temps, Rohan et Du Landé se virent suppliés d'appuyer auprès de leur maître l'instante requête de l'évêque et de préparer les voies à la mission que les « Waldstætten » se proposaient de dépêcher à Paris. Mais, fidèles à l'esprit de leurs instructions, les deux ambassadeurs en Rhétie se bornèrent à faire à ces ouvertures des réponses évasives et en somme peu encourageantes. (5)

Ce n'était certes pas de la Franche-Comté espagnole, mais uniquement de la France que les anciens alliés suisses de la couronne Catholique avaient à attendre une assistance profitable, au cas où leurs rapports avec les protestants d'Allemagne continueraient à s'envenimer. Ce fut donc au Louvre que tous les Confédérés de la Ligue Borromée, aussi bien ceux de Soleure et de Fribourg que ceux des petits cantons de la région du Gothard, firent demander d'accorder au prélat menacé une protection plus efficace que celle dont eux-mêmes pouvaient le couvrir. (6) A première vue, il ne semblait pas probable que cette requête rencontrât un accueil favorable auprès de Louis XIII. L'évêque de Bâle n'était point son allié. A y regarder de près, il n'était plus celui des « Waldstætten » (7) En outre, il n'avait rendu que de mauvais offices à Bassompierre durant la dernière mission du maréchal aux Ligues. (8) Enfin ses attaches autrichiennes n'étaient pas douteuses. Mais ses Etats confinaient au pays de Montbéliard, dont le roi méditait déjà l'occupation, et à l'Alsace, où Richelieu appréhendait que les Suédois ne s'établissent à demeure. (9) Par

(1) *Les VII cantons catholiques à Richelieu.* Soleure, 2 janvier 1633. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 292.

(2) *Scaramelli al Senato.* Rapperswyl, 2 gennaio 1633. Frari. Svizzeri. XXVIII. — Eidg. Absch. V² 734 *a*.

(3) *Fleming to Sir John Coke.* Zurich, 6/16 january 1633. loc. cit.

(4) *cf.* Liebenau. Ein Schweizerischer Condottiere aus Wallensteins Tagen. p. 39.

(5) *Du Landé à Lucerne.* Coire, 22 décembre 1632. St-Arch. Luzern. Dreissigjähr. Krieg (1632). — *Rohan et Du Landé au roi.* Coire, 26 décembre 1632. Aff. Etr. Grisons. VIII. 67.

(6) *Soleure au roi.* fin décembre 1632. Arch. Bourgeoisie Porrentruy. Section politique. B¹ n° 28. — *Les VII cantons catholiques à Richelieu.* Soleure, 2 janvier 1633. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 292.

(7) Eidg. Absch. V² 718 *g*.

(8) *Rohan et Du Landé au roi.* Coire, 26 décembre 1632. loc. cit.

(9) *Scaramelli al Senato.* Rapperswyl, 2 gennaio 1633. Frari. Svizzeri. XXVIII.

suite l'on avait intérêt au Louvre à ce que le prince de Porrentruy conservât sa complète indépendance politique et à ce que ses terres fussent désormais à l'abri des incursions des adversaires de la Ligue catholique allemande, à laquelle il avait eu l'imprudence de s'affilier. Aussi bien cette considération devait être décisive aux yeux du monarque français. Dès la fin de janvier 1633, celui-ci se résolvait à prendre le prélat sous sa sauvegarde et en avertissait tout aussitôt les cantons de l'ancienne croyance, ainsi que Horn et les deux rhingraves. (1)

Echappé, d'une manière providentielle, aux représailles que son attitude inconsidérée avait failli attirer sur ses sujets, l'évêque de Bâle témoigna sans tarder sa reconnaissance au roi Très-Chrétien en nouant de nouvelles intrigues avec les Impériaux. L'un des généraux de Ferdinand II, le baron de Schauenbourg recrutait des soldats dans le voisinage de Rheinfelden. Le prélat et ses protecteurs des cantons forestiers lui en fournirent en secret. (2) Mais les Suédois veillaient. Ils se rapprochèrent incontinent de Delle. L'alarme fut vive à Porrentruy, d'où l'on se hâta d'invoquer l'appui du Louvre et celui des Confédérés de la région du Gothard. Réunis en une diète à Weggis, ceux-ci marquèrent peu d'empressement à accéder à ce désir. (3) Sous le prétexte que Berne paraissait résolue à leur disputer le passage à Aarwangen et que, d'ailleurs, le péril tendait à s'éloigner, ils s'effacèrent derrière leur allié français, sur les brisées duquel aucun d'entre eux ne prétendait marcher. (4) Aussi bien si cette nouvelle alerte fut de plus longue durée que la précédente, malgré la mission accomplie au camp royal devant Nancy par le Sr de Sonnenberg, envoyé de la diète de Lucerne, cela tint surtout à ce qu'on se lassait à la cour de recommander sans cesse à Horn le respect d'une neutralité que la partie adverse observait si mal elle-même. (5) Au reste, la marche rapide de Feria vers le Rhin ne pouvait manquer de changer la face des choses dans l'Ajoye et les contrées environnantes. Par le fait, à la fin de septembre déjà, les dernières troupes suédoises avaient évacué les terres de l'évêché. (6)

Combien éphémère devait être cette première revanche des Austro-Espagnols, on l'a dit ailleurs. Dès le milieu de mars 1634, le rhingrave Othon-Louis s'emparait de Belfort et, maître désormais de la Haute-Alsace, envahissait

---

(1) *Le roi à Horn.* Saint-Germain-en-Laye, 26 janvier 1633 Aff. Etr. Suède. III. (1630—1635). — *Instructions au Sr de Miré, envoyé auprès du maréchal Horn.* 1633. *Ibid.* p. 156. — *Le roi à l'évêque de Bâle.* Saint-Germain-en-Laye, 30 janvier 1633. Arch. Bourgeoisie Porrentruy. Section Politique B¹ nº 28. — *Scaramelli al Senato.* Rapperswyl, 2 marzo 1633. Frari. Svizzeri. XXIX. — Eidg. Absch. V² 738 c.

(2) M. *de l'Isle à Hotman de Villiers.* Strasbourg, 28 mars 1633. Aff. Etr. Palatinat. IV. 252.

(3) *Scaramelli al Senato.* Rapperswyl, 12 maggio 1633 Frari. Svizzeri. XXIX.

(4) *Le roi aux cantons catholiques.* Fontainebleau, 12 mai 1633. St-Arch. Solothurn. Frankr. XXIV; Arch. Bourgeoisie Porrentruy. Section Politique B¹ nº 2. — *Scaramelli e Rosso al Senato.* Rapperswyl, 19 maggio 1633. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 741 *a*; 744 *g*, 766 *b*.

(5) *Lettre du roi aux cantons catholiques, touchant la protection de l'évesque de Basle.* Nancy, 12 septembre 1633. Bibl. Nat. f. fr. *4106* fº 215; St-Arch. Solothurn. Frankreich. XXIV.

(6) *Rosso al Senato.* Zurigo, 13 ottobre 1634. loc. cit. — *cf.* Duvernoy. Ephémérides de Montbéliard. p. 394.

à nouveau les Etats du prince-évêque. (1) Déconcertés par la soudaineté de cette attaque, celui-ci, après avoir mis en lieu sûr le trésor de sa cathédrale, se réfugia précipitamment à Delémont, d'où il invoqua à la fois l'appui du roi Très-Chrétien et celui de ses alliés de Soleure et des petits cantons. (2) La gravité de la situation ne pouvait échapper à la clairvoyance des Lucernois et de leurs adhérents. Aussi, sans perdre de temps, dépêchèrent-ils trois députés au marquis de Bourbonne, gouverneur de Montbéliard, et l'adjurèrent-ils de s'opposer par la force à l'exécution des desseins suédois. (3) C'était assurément lui demander beaucoup. Tout d'abord, le général français n'osa prendre sur lui de répondre affirmativement à la requête qui lui était présentée dans une langue dont il s'avouait « très ignorant ». (4) Il préféra en conséquence engager ses visiteurs à solliciter directement les avis de son maître. (5) Mais le temps pressait. Quatre jours ne s'étaient pas écoulés depuis cette première démarche, que les Confédérés de l'ancienne croyance et leur protégé revenaient à la charge et déclaraient consentir à ce que des troupes royales fussent admises momentanément dans le château de Porrentruy. Cette confidence, attendue d'ailleurs, suffit à triompher des hésitations de celui à qui elle était adressée. (6) Aussi bien convient-il de reconnaître qu'en cette circonstance, les envoyés du Louvre firent preuve d'une remarquable habileté. Arrivé sous les murs de la résidence de l'évêque (20 mars), le rhingrave venait de sommer la garnison de lui en ouvrir les portes, lorsque les députés suisses, de retour de Montbéliard, lui demandèrent audience à l'improviste et réussirent à lui persuader d'accorder un délai de quarante-huit heures aux notables de l'Ajoye pour leur permettre de se retirer au delà de la frontière avec leurs familles. (7) Le prince allemand croyait avoir ville gagnée. Sa déception fut cruelle. L'un des officiers de Bourbonne accompagnait la mission helvétique. Il ne précédait que de peu un délégué spécial, le Sr de *La Haye*, (8) lequel, muni de pouvoirs réguliers, notifia de façon très nette aux assiégeants que Louis XIII

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 30 marzo 1634. loc. cit. — *cf.* Bardy. Etude historique sur Belfort, ap. Bulletin de la Société Belfortaine d'Emulation. 1899. p. 62 sqq.

(2) *L'évêque de Bâle au marquis de Bourbonne.* Delémont, 21 mars 1634. *Ibid.* — *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 20/30 march 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl[d]. Misc. Pap. n° 3. — *Relation de ce qui s'est passé pour la protection de l'évesché de Basle, autrement nommé Porrentruy.* mars 1634. Aff. Etr. Ev. de Bâle. I. 17.

(3) *Bourbonne à Bouthillier.* Montbéliard, 17 mars 1634. Aff. Etr. Wurtemberg. III. 58. — *Négociations entre le m[is] de Bourbonne et les députés suisses.* mars 1634. Arch. Bourgeoisie de Porrentruy. Section Politique. B[1] n° 2.

(4) « Je leur dis que je n'entendois que le bon françois. » *Bourbonne au roi.* Montbéliard, 24 mars 1634. Aff. Etr. Wurtemberg. III. 60.

(5) *Bourbonne au roi et à Bouthillier.* Montbéliard, 17 et 24 mars 1634. loc. cit.

(6) *Bourbonne à l'évêque de Bâle.* 22 mars 1634. Aff. Etr. Ev. de Bâle. I. 17 — *Bourbonne au roi.* Montbéliard, 24 mars 1634. loc. cit. — *Relation de ce qui s'est passé etc.* loc. cit. — Eidg. Absch. V[2] 860 *e.* — *cf.* Vautrey. Histoire de Porrentruy. I. 395.

(7) *Bourbonne au roi.* Montbéliard, 24 mars 1634. loc. cit. — *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 21/31 march 1634. op. cit. — *Relation de ce qui s'est passé pour la protection de l'evêche de Basle.* mars 1634. loc. cit

(8) « Le Sr de La Haye s'estant trouvé icy a voulu aller à Porrentruy. » *Bourbonne à Bouthillier.* Montbéliard, 25 mars 1684. Aff. Etr. Wurtemberg. III. 64.

prenait sous sa sauvegarde particulière le prélat allié des cantons et tous ses sujets. Aussitôt une cinquantaine de mousquetaires français pénétrèrent dans le château épiscopal. (1) Le tour était joué. En vain Othon-Louis « s'arracha-t-il les cheveux de désespoir » et se répandit-il en imprécations contre l'intrus qui lui enlevait, à la dernière minute, le fruit de sa victoire. (2) Force lui fut, en fin de compte, de s'éloigner de Porrentruy, dont il se contenta d'incendier les faubourgs et de rançonner les habitants. (3)

L'initiative aussi heureuse que hardie assumée par le gouverneur de Montbéliard fut approuvée sans réserves en haut lieu. (4) Outre que l'occupation momentanée de l'Ajoye et des Franches-Montagnes ne pouvait manquer d'offrir de sérieux avantages aux généraux français opérant dans le voisinage du Rhin, l'on se nourrissait à Paris de l'illusion que les « Waldstætten » sauraient reconnaître, par l'interruption de leurs négociations avec Casati, le service éminent que le roi Très-Chrétien venait de rendre à la cause catholique en s'opposant à la conquête de Porrentruy par les armes suédoises. (5) C'était certes bien mal préjuger des dispositions réelles des autorités de la région du Gothard. Ces dernières n'avaient en somme invoqué l'aide du Louvre que parce que, à cette heure, celle de l'Escurial ne leur était point assurée. (6) L'évêque lui-même ne s'était décidé à recourir à la médiation de Louis XIII qu'en raison de l'impossibilité où il se trouvait de faire état des secours de Ferdinand II. Plus « impérialistes » encore que lui, certains membres de son chapitre, joints aux Jésuites établis dans le diocèse, avaient failli procurer l'échec des démarches du Sr de La Haye et de l'envoyé du marquis de Bourbonne. (7) Au total, loin de favoriser un rapprochement entre la France et ses alliés d'Helvétie de l'ancienne confession, les événements survenus dans l'Ajoye en mars étaient donc plutôt de nature à faciliter le renouvellement du traité hispano-suisse de l'an 1604 et le développement de l'influence autrichienne au sein des Ligues. Plusieurs mois devaient s'écouler néanmoins avant que Richelieu se convainquît de cette vérité. Aussi bien tandis que le gouverneur

(1) *Bourbonne au roi.* Montbéliard, 24 mars 1634. loc. cit. — *Fleming to Lord Cottington* Zurich, 21/31 march 1634. loc. cit. — *Relation de ce qui s'est passé, etc.* loc. cit. — *Vialard à Fleming.* Soleure, 30 juin 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. nº 3. — *Vialard à Fleming.* Soleure, 20/30 juin 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. nº 3. — *cf.* Gazette de France. année 1634. p. 139.

(2) « Vous autres François cherchez, soubz pretexte de religion, de donner protection aux prélatz. Mais ne croyez pas que nous autres Allemands soions si folz que ne voions clairement que ce n'est pas zèle de religion, mais un désir enragé qui vous possède de vous rendre forts en nostre patrie pour nous faire un jour sentir un joug insolent. Mais je vous asseure que les gens de bien seront soigneux de bouleverser vos desseings. » [Paroles du Rhingrave à De La Haye.] *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 21/31 march 1634. loc. cit.

(3) *Bourbonne au roi.* Montbéliard, 24 mars 1634. loc. cit. — *Espenan à Bourbonne.* Porrentruy, 24 mars 1634. Aff. Etr. Ev. de Bâle. I. 19. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 6 aprile 1634. loc. cit. — *cf.* X. Kohler. Les Suédois dans l'évêché de Bâle. (ap. Actes de la Société jurassienne d'émulation. XXXIV).

(4) *Le roi à Bourbonne.* Versailles, 23 avril 1634. Aff. Etr. Ev. de Bâle. I. 20.

(5) *Relation de ce qui s'est passé, etc.* loc. cit.

(6) *Affry à Mollondin.* 26 mars 1633. Arch. Mollondin, à Soleure.

(7) *Bourbonne au roi.* Montbéliard, 24 mars 1634. loc. cit.

de Montbéliard, aux yeux duquel la duplicité du prélat ne faisait pas de doute, renforçait les garnisons de l'évêché dans l'espoir de couper toutes communications entre l'Alsace et la Franche-Comté, d'entraver l'envoi clandestin de vivres aux Impériaux et de repousser plus aisément les incursions des troupes du rhingrave du côté de Boncourt et de Bonfol, (1) l'on continuait, de Paris, à promettre au client des « Waldstætten » la protection efficace du roi Très-Chrétien et à prescrire à Bourbonne de ne lui imposer, en fait de contributions, que celles qui seraient jugées indispensables. (2)

Le succès du Sr de La Haye devant le château de Porrentruy « cueilli » par lui des mains des Suédois à l'instant où ceux-ci s'apprêtaient à y pénétrer était, dans la pensée de Richelieu, le prélude indispensable de la conquête de Brisach que le cardinal espérait réaliser grâce aux mêmes moyens. (3) Personne certes n'était mieux en mesure de se charger de la conduite de cette nouvelle opération que celui dont la présence d'esprit avait assuré la pleine réussite de la première. (4) On croyait savoir que le rhingrave méditait un coup de main sur cette place. (5) Il importait toutefois de s'en assurer. Apprenant qu'Othon-Louis se trouvait de passage à Bâle, l'envoyé français s'y rendit, sous le prétexte de saluer les autorités de ce canton au nom du roi, mais, en réalité, afin de chercher à se renseigner sur les véritables intentions du prince allemand. Or, celui-ci était sur ses gardes et n'attendait qu'une occasion de tirer vengeance de la déconvenue dont il avait été victime le 22 mars. Dissimulant sa rancune, il invita son visiteur à dîner à l'hôtellerie de la Cigogne. Ce devait être le dernier repas du malheureux De La Haye. Toutes les mesures avaient été arrêtées pour qu'il n'échappât point à l'embûche qui lui était tendue. Une douzaine de cavaliers suédois masqués guettaient sa sortie de Bâle. Ils le rejoignirent à une demi-lieue de cette ville et, après avoir éloigné l'huissier « vestu aux couleurs cantonales », qui l'accompagnait « pour sa seureté », le tuèrent de sang-froid, à coups de sabres, lui et deux de ses serviteurs. (6) Dépouillé de ses vêtements, dans lesquels ses agresseurs

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 4 giugno 1634. loc. cit. — *L'évêque de Bâle à Richelieu.* Delémont. 10 juin 1634. Aff. Etr. Ev. de Bâle. I. 21. — *Bourbonne à Bouthillier* Porrentruy, 17 juin; Montbéliard, 20 juin 1634. Aff. Etr. Wurtemberg. III. 95. 98. — *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 13/20 june 1634. loc. cit. — *Rohan à Servien.* Rambervillers, 10 janvier 1635. Aff. Etr. Lorraine. XXV. 14. — Eidg. Absch. Va 921—922 *a.* — *cf.* Vautrey. op. cit. I. 399.

(2) *Les cantons catholiques au roi.* Lucerne. 5 septembre 1633. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 315. — *Le roi à La Force.* Chantilly, 13 juillet 1634. St-Arch. Solothurn. Frankr. Akten (1500–1700) n° VI. — *Le roi à l'évêque de Bâle.* Chantilly, 13 juillet 1634; Paris, 17 février 1635. *Ibid.* Arch. Bourgeoisie de Porrentruy. Section Politique B1 n° 2. — *L'évêque de Bâle au roi.* Delémont, 5 janvier 1635. Aff. Etr. Ev. de Bâle. I. 21. — *Le canton de Soleure au roi.* 10 janvier 1635. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 21. — *Relation d'une négociation des cantons suisses auprès du m. de Bourbonne, pour lui recommander les intérêts de l'évêque de Bâle.* 24 février 1635. *Ibid.* — Eidg. Absch. Va 921 922 *a.*

(3) *Mémoire adressé par le roi au marquis de Bourbonne.* 8 mai 1634. Aff. Etr. Wurtemberg. III. 87. — *Mémoire de Bourbonne au roi.* Montbéliard, 1er juin 1634. Aff. Etr. Wurtemberg. III. 90. — *Bourbonne à Bouthillier.* Montbéliard, 6 juillet 1634. *Ibid.* III. 103.

(4) *Rosso al Senato.* Zurigo, 18 e 21/28 maggio 1634. loc. cit.

(5) *La Garde à Bouthillier.* Troyes. 13 avril 1634. Aff. Etr. Wurtemberg. III. 72.

(6) *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 21/31 march 1634. loc. cit. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 6 aprile 1634. loc. cit. — *La Garde à Bouthillier.* Troyes, 13 avril 1634. Aff. Etr. Wurtemberg. III. 72. — *Bourbonne à Bouthillier.* Porrentruy, 18 avril 1634. *Ibid.* f° 75.

prétendirent avoir trouvé la preuve écrite de la réalité d'un « dessein français » sur Brisach, [1] son corps eût été jeté à la fosse commune, si le prélat de Porrentruy n'avait pris soin de lui assurer une sépulture convenable « en une de ses terres ». [2] A dire vrai, ce pénible incident passa presque inaperçu. Si l'on savait à Montbéliard « qu'il ne falloit point espérer de meilleures actions des Suédois », [3] l'on se rendait compte à Paris de la nécessité d'une union de jour en jour plus étroite entre le roi et ses alliés protestants d'Allemagne. L'appréhension de l'orage qui se préparait à fondre de la Haute-Italie sur la Souabe et le Brisgau devait faire oublier très vite les circonstances tragiques de la mort du Sr de La Haye, assassiné aux portes de Bâle à l'instigation manifeste du rhingrave Othon-Louis.

Réveil du différend Kesselring. — Ressentiment nourri par Vialard contre les catholiques ensuite du renouvellement de l'alliance de ceux-ci avec l'Espagne. — L'ambassadeur français refuse d'assister à la diète de Bade du 21 mai. — Il se porte en revanche à celle du 27 juin. — Acuité grandissante de la crise intérieure dont souffre le Corps helvétique. — Suédois et Impériaux accusent tour à tour les membres de ce dernier, et plus particulièrement les Bâlois, de violer la neutralité à l'égard des belligérants. — Emoi que provoquent parmi les cités évangéliques les exigences du commissaire de Ferdinand II à Lucerne. — Diète d'Aarau du 4 août. — Les tendances pacifiques préconisées par Berne y prévalent. — La nouvelle du désastre suédois de Nördlingen se répand aux Ligues. — Allégresse manifestée par les « Waldstætten ». — Leurs démarches auprès de l'empereur. — Angoisses des protestants dont les députés se réunissent en Argovie le 8 septembre. — Un rapprochement indéniable se produit entre le représentant du Louvre et les autorités des Etats suisses de la croyance réformée. — Le gouverneur de Montbéliard prêt à assister Bâle. — Zurich et Berne mettent leurs milices sur le pied de guerre. — Le roi Très-Chrétien demeure de plus en plus l'unique arbitre des différends entre les Confédérés. — Mort subite de Vialard.

XXVI. Encore que, depuis plusieurs semaines déjà, il parût imminent, le renouvellement de l'alliance hispano-suisse, décidé au cours de la « journée » de Lucerne du 30 mars, avait péniblement surpris les ministres du roi Très-

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 13 aprile 1634. loc. cit.

(2) *Bourbonne à Bouthillier.* Porrentruy, 18 avril 1634. loc. cit. — *Relation du voyage que le Sr de La Garde vient présentement de faire à Montbéliard de la part du roy.* 1634. Aff. Etr. Wurtemberg. III. 74.

(3) *Bourbonne à Bouthillier*, Montbéliard, 8 avril 1634. Aff. Etr. Wurtemberg. III. p. 71.

Chrétien et les magistrats des cités évangéliques. Ceux-là, confiants, ainsi qu'on l'a dit plus haut, dans les assurances tranquillisantes que leur prodigaient les députés dépêchés en France par le Corps catholique des Ligues, étaient d'autant mieux fondés à espérer l'échec final des négociations de Casati dans les petits cantons, que ces derniers invoquaient, à cette même heure, l'assistance du Louvre en faveur du prince-évêque de Bâle. Ceux-ci étaient, semble-t-il, en droit de s'attendre à ce que leur résolution de décliner les propositions de la diète de Francfort engageât les Confédérés de l'autre croyance à renoncer, eux aussi, à la conclusion d'une entente favorable avec la maison d'Autriche.

En prenant connaissance de ses instructions, Vialard avait pu se convaincre de l'intérêt que l'on attachait à Paris au règlement pacifique du différend Kesselring, dont l'inquiétante persistance menaçait le repos de la Suisse et incitait les Etats des deux confessions à contracter de nouvelles alliances avec l'étranger. (1) Aussi, durant la conférence tenue à Soleure du 22 au 24 avril, l'ambassadeur, en désespoir de cause, n'avait-il pas hésité à déclarer aux envoyés des « Waldstætten » que son maître embrasserait leur parti dans le conflit thurgovien, pour peu qu'ils consentissent à ne pas pousser plus avant leurs démarches auprès des autorités lombardes. (2) Mais il n'était plus temps de réagir avec fruit contre le succès diplomatique du représentant de l'Escurial à Lucerne. Désolé de son échec, Vialard laissa tout aussitôt entendre que les magistrats des cantons forestiers se trompaient fort s'ils comptaient le voir intervenir en qualité de médiateur entre eux et les réformés et persuader à ces derniers de surseoir leurs préparatifs belliqueux. (3)

Depuis que le secrétaire-interprète Mollondin s'était rendu à Bade en mars, porteur d'une missive dans laquelle le roi Très-Chrétien adjurait ses alliés d'Helvétie d'ajourner la poursuite de leurs querelles intestines et de suspendre la procédure entamée contre Kesselring jusqu'après l'arrivée à Soleure du ministre permanent qu'il se décidait enfin à y accréditer, (4) partisans et adversaires du prisonnier de Wyl avaient couché sur leurs positions. Néanmoins, étant donné le très minime prestige dont le nouvel envoyé du Louvre jouissait auprès des protestants, ceux-ci paraissaient n'avoir qu'une médiocre confiance dans l'efficacité de la médiation française, et Bâle, l'un des cantons neutres, venait de provoquer la réunion d'une diète générale en Argovie au 21 mai. (5) Le ressentiment que Vialard nourrissait contre les catholiques était trop vif pour que l'ambassadeur éprouvât le désir de se rencontrer avec leurs mandataires. Au risque de se les aliéner davantage

(1) *Mémoire sur l'affaire de Suisse.* 1634. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 435.
(2) *cf.* J. J. Keller. Der Prozess Kesselring p 65 sqq — Eidg. Absch. V² 851 *a*.
(3) *Fleming to Sir John Coke.* Zurich, 25 february/7 march 1634. loc. cit. — *Pallavicino al duca di Savoia.* Lucerna, 22 maggio 1634. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett Min. IX.
(4) Eidg. Absch. V² 828 *b*.
(5) Eidg. Absch. V² 839 *g*; 847 *c*.

encore, il s'abstint donc de se rendre dans cette ville et se contenta d'y dépêcher son secrétaire Grenelle. (1) Entre-temps la recommandation lui avait été adressée de Paris d'offrir ses bons offices aux deux parties. Il put d'autant moins se dispenser de l'exécuter que l'envoyé piémontais, arrivé dans ces entrefaites à Lucerne, avait lui aussi l'ordre d'exercer une influence pacificatrice sur les délibérations du Corps helvétique. (2) En présence de l'insistance apportée par Zurich et Berne à réclamer le transfert de Kesselring en Argovie, afin que son procès y fût instruit de façon régulière, et de l'obstination des « Waldstætten » à écarter tout projet de transaction, (3) l'ambassadeur français fit annoncer qu'il était prêt à se charger provisoirement de la garde de l'inculpé. (4) Mais, bien que prise *ad referendum*, cette proposition ne semblait pas de nature à calmer les exigences des opposants. (5)

Dans la réalité, lorsque s'ouvrit une nouvelle diète à Bade, le 27 juin, Vialard, qui s'y était rendu de Soleure, ne put que constater l'acuité grandissante de la crise dont souffrait le Corps helvétique. A dire vrai, des représentants de Schwytz avaient, contrairement aux prévisions des protestants, accompagné sur les rives de la Limmat la députation des cantons forestiers; mais c'était pour affirmer derechef l'intention formelle de leurs supérieurs de ne point se dessaisir de la personne de l'ancien quartier-maître général de la Thurgovie et de le faire juger par les membres du Conseil de guerre qui recherchaient les preuves de sa culpabilité (6) Cette fois, l'ère des négociations paraissait close. L'ambassadeur s'attendait même à ce que, dans leur « journée » particulière assignée à Aarau au 4 août, les cités évangéliques arrêtassent d'irréparables résolutions. (7) Il s'en fallut de peu que les choses en arrivassent là. Aussi bien les passions déchaînées au sein des Ligues trouvaient pour une bonne part leur aliment au delà de la frontière d'Allemagne. Retenu devant Rheinfelden, qu'il s'efforçait en vain d'emporter, l'un des rhingraves au service de l'*Union protestante* se plaignait de ce que les cantons catholiques fissent passer en secret des vivres aux assiégés. (8) Par suite, il invitait les

(1) *Nouvelles de Schaffouse.* 28 mai 1634. Gazette de France. année *1634.* p. 233. — Eidg. Absch. V² 861 *b.* — *cf.* J. J. Keller. op. cit. p. 72.

(2) *Pallavicino al duca di Savoia.* Lucerna, 20 giugno 1634. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. Min. IX.

(3) Eidg. Absch. V² 862—863 *c.* — *cf.* Bericht über die Verrichtungen und peinlichen Aussagen von Kilian Kesselring. (ap. Thurg. Beiträge zur Vaterländischen Geschichte. t. XIII.)

(4) Eidg. Absch. V² 861 *b.*

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 1° giugno 1634. loc. cit. — *Nouvelles de Bâle.* 2 juin 1634. Gazette de France. année *1634.* f° 244.— Eidg. Absch. V² 863—864.

(6) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 3/13 july 1634. loc. cit. — *cf. Wahrhaffter, grundtlicher und eigentlicher Bericht was sich mit Herrn Kilian Kesselring von Bussnang, gemein geist- und weltlicher Gerichtsherren Schreiber und bestelltem General-Feld-Wacht-Meister der Landgrafschaft Thurgöw und Bürger der Statt Zürich, merkwürdiges in seinem Lebenslauff zugetragen, anno 1635.* Stadtbibl. Bern. Mss. Hist. Helv. VI. 90. — Eidg. Absch. V² 870 *d,* 873 *a,* 883 *c.*

(7) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 31 july/10 august 1634. loc. cit. — *Vialard à Feuquières.* Soleure, 12 septembre 1634. Lettres et négociations de Feuquières. II. 349 sqq. — *cf.* Gonzenbach. op. cit. I. 27.

(8) *Sarotti al Senato.* Milano, 8 marzo 1634. Frari Milano. LXXVII. n° 387. — *cf.* J. J. Keller. op. cit. p. 65. — K. Schröter. Zusammenstellung der Kriegslasten welche die Stadt Rheinfelden erlitten· 1632—1650) ap. Schlussbericht über die Schulen in Rheinfelden. anno 1864.

autorités de Zurich et de Berne à répondre à cette violation de la « neutralité suédoise » en embrassant sans retard les ouvertures de la diète de Francfort et en armant puissamment, ne fût-ce que pour se mettre en mesure de résister aux troupes du Cardinal-Infant, si elles prenaient le chemin de l'Alsace. [1] De son côté, le gouverneur de Brisach accusait nettement le « Vorort » et ses adhérents de favoriser la cause des adversaires de Ferdinand II dans le Brisgau et engageait les « Waldstætten » à rendre inexpugnable la position de Mellingen dans les bailliages libres. [2] Il n'en fallut pas davantage pour provoquer l'entrée en scène du baron de Schwarzenberg, commissaire impérial à Lucerne. Ce dernier dénonçait depuis peu aux magistrats de cet Etat les desseins de conquête des alliés d'Heilbronn, insistant sur les inconvénients qu'entraînerait pour la Suisse l'occupation prolongée des villes forestières par les Suédois et la présence de garnisons françaises en Rhétie, en Lorraine, à Montbéliard, à Porrentruy et en Alsace, où les Confédérés de la nouvelle croyance se décidaient à recommander derechef Mulhouse à la protection du roi Très-Chrétien. [3] Mais l'envoyé de la cour de Vienne ne devait pas s'en tenir là. Selon lui, l'*Union héréditaire* imposait aux cantons l'obligation de procurer de gré ou de force le rétablissement du *statu quo ante* à Waldshut, à Säckingen, à Laufenbourg et la levée du siège de Rheinfelden. [4] Le « Vorort » répondit comme il convenait à cette « impertinence ». [5] Aussi bien la question n'était pas épuisée. Elle fit l'objet d'une discussion approfondie entre catholiques et protestants à Bade en juillet. Ceux-ci repoussaient avec énergie les prétentions autrichiennes. Ceux-là, en revanche, les admettaient en partie, en ce sens qu'ils se déclaraient prêts à intervenir sur le Rhin, de concert avec les cités évangéliques, mais avouaient leur impuissance à peser d'une manière quelconque sur les résolutions de ces dernières. [6]

L'exaspération causée sur les rives de l'Aar et de la Limmat par l'exposé inattendu des exigences impériales n'était pas éteinte lorsque s'ouvrit la diète protestante d'Aarau, le 4 août. La députation du « Vorort » s'y rendit, animée des dispositions les plus belliqueuses. L'on ne parlait de rien moins à Zurich que de « rompre l'alliance » avec les « Waldstætten » et d'appeler les Suédois à l'aide. [7] Mais les tendances pacifiques manifestées à Berne en mars et en avril continuaient heureusement à prévaloir dans cette ville. [8] Tout en reconnaissant que les dernières concessions auxquelles se fussent prêtés certains

(1) Eidg. Absch. V^2 885 *b*, *887 f*. (Aarau, 2—4 août 1634.) — *cf.* K. Jakob. Von Lützen nach Nördlingen (Strasburg, 1904). p. 195.

(2) Eidg. Absch. V^2 863 *d*. (Bade, 21—26 mai 1634.)

(3) Eidg. Absch. V^2 802 *c*; 821 *b*; 886 *e*; 889 *a*.

(4) *Le commissaire de l'empereur au canton de Zurich*. Lucerne, 22 juillet 1634. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 412. — *Rosso al Senato*. Zurigo, 2 agosto 1634. Frari. Svizzeri. XXX. — Eidg. Absch. V^2 877 *c*; 882 *a*.

(5) *Rosso al Senato*. Zurigo, 15 agosto 1634. loc. cit.

(6) Eidg. Absch. V^2 886 *c*.

(7) Eidg. Absch. V^2 884 *a*.

(8) Eidg. Absch. V^2 883—884 *a*. — *cf.* P. Schweizer. Die Schweizerische Neutralität. I. 252 sqq

d'entre les coreligionnaires suisses des Schwytzois étaient absolument insuffisantes, (1) les autorités du plus puissant des cantons inclinaient à recourir une fois encore à l'arbitrage des Etats neutres de la Confédération et à ne pas repousser les offres de médiation française que Vialard renouvelait avec insistance. (2) Par suite, Bâle fut chargée de convoquer une conférence à cette fin. Elle se tint à Soleure, les 14 et 15 août, en la présence de l'ambassadeur. (3) Mais le projet de transaction suggéré par lui ne rencontra pas l'agrément des protestants. (4) Ceux-ci, au reste, reprenaient espoir. Quelques jours plus tard, en effet, Mercy capitulait dans Rheinfelden après une résistance de cinq mois. (5) A cette heure, les affaires de l'*Union évangélique* paraissaient se relever sur l'autre rive du Rhin. Horn et Bernard de Weimar réunis n'étaient-il pas de taille à repousser l'armée de l'Infant Ferdinand et à profiter de leur victoire pour tirer des catholiques d'Helvétie une vengeance d'autant plus éclatante que ces derniers, depuis la restauration de leur alliance avec l'Escurial, n'avaient plus à compter sur la protection du roi Très-Chrétien ? (6)

Le bruit, assez vague, à la vérité, d'une défaite protestante en Allemagne se répandit à Zurich et à Lucerne dès le 12 septembre. (7) Bientôt il ne fut plus permis de douter de l'étendue du désastre subi par les Suédois sous les murs de Nördlingen. (8) Cette nouvelle transporta de joie les montagnards de la région du Gothard. (9) La diète catholique fit célébrer des services d'actions de grâces dans les principales églises du pays (10) et adressa de chaleureuses félicitations à l'empereur, au roi d'Espagne, au roi de Hongrie, au Cardinal-Infant, à l'électeur de Bavière et au duc de Lorraine. (11) Obsédés de l'idée

---

(1) Eidg. Absch. V² 873 *a*.

(2) *Vialard aux XIII cantons*. Soleure, 1er août 1634. St-Arch. Basel. Politisches. Q. n° 16. (I) 224. — Eidg. Absch. V² 884 *a*. — J. J. Keller. op. cit. 158.

(3) *Basel an Herren Ambassadorn zue Sollothurn*. 28. Juli/7. August 1634. St-Arch. Basel. B. XXXVIII *a*. — *Fleming to the secretary of State*. Zurich, 6/16 ; 14/24 august 1634. loc. cit. — *Nouvelles de Soleure*, 2 septembre 1634. Gazette de France. année *1634*. p. 389. — Eidg. Abbsch. V² 884—885 *a*.

(4) Eidg. Absch. V² 890—891.

(5) *Rosso al Senato*. Zurigo, 5 agosto 1634. Frari. Svizzeri. XXX. — *Fleming to the secretary of State*. Zurich, 14/24 august 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Pap. n° 3. — *Melchior de l'Isle à Hotman de Villiers*. Strasbourg, 26 août 1634. Aff. Etr. Palatinat. IV. 315. — *Nouvelles de Bâle*. 27 août 1634. Gazette de France. année *1634*. p. 371. — *cf.* K. Schröter. Belagerung der Stadt Rheinfelden durch den Rheingrafen Johann Philipp. 1634. (ap. Taschenbuch der histor. Gesellschafft des Kantons Aargau. 1860.) — W. Th. Streuber. Überrumpelung der Stadt Rheinfelden. (Basler Taschenbuch. V und VI.)

(6) *La Grange-aux-Ormes à Bouthillier*. Francfort, 11 septembre 1634. Aff. Etr. Allemagne. X. 251. — *Della Manta al duca di Savoia*. Lucerna, 22 maggio 1635. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. Min. IX.

(7) *Fleming to the secretary of State*. Zurich, 3/13 septembre 1634. loc. cit. — *Rosso al Senato*. Zurigo, 12/13 settembre 1634. loc. cit. — *Vialard à Bouthillier*. Soleure, 28 septembre 1634. Bibl. Nat. f. fr. *20979* f° 150⁴.

(8) *Vialard à Bouthillier*. Soleure, 28 septembre 1634. loc. cit. — *Kurtze eylfertige jedoch wahrhafte Relation was gestallt die Conjunction zwischen der Kayserisch Spanischen und Bayerischen Armee den 2. und 3. September laufenden Jahrs bei Nördlingen glücklich vorgangen, u. s. w.* Impr: St-Arch. Luzern. Dreissigjähr. Krieg. 1633—1634.

(9) *Vialard à Bouthillier*. Soleure, 14 octobre 1634. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 421.

(10) *Fleming to the secretary of State*. Zurich, 3/13 september 1634. loc. cit.

(11) *Les VII cantons catholiques à l'empereur*. Lucerne, 5 octobre 1634. St-Arch. Luzern. Dreissigjähr. Krieg 1633—34. — *Rosso al Senato*. Zurigo, 5 ottobre 1634. loc. cit. — *Fleming to the secretary of State*. Zurich, 2/12 octobre 1634. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 902 *d*.

que les autorités des cités évangéliques avaient trempé dans la préparation de l'expédition contre Constance, l'année précédente, les magistrats des « Waldstætten » exprimaient le désir que l'on appliquât à la question Horn et Schiavalischi, tombés entre les mains des vainqueurs le 6 septembre. Les aveux arrachés à ces deux prisonniers eussent justifié l'entrée immédiate des enseignes des petits cantons sur les terres de Zurich et de Berne. (1)

Du côté des protestants l'angoisse succéda, d'une heure à l'autre, aux espérances qu'avait fait naître la chute de Rheinfelden. Après avoir démantelé cette place, les Suédois s'étaient retirés du Brisgau et avaient évacué l'Alsace, n'y laissant de garnisons qu'à Benfeld, Colmar, Schlettstadt et Strasbourg, tandis que l'armée austro-espagnole s'avançait vers Heilbronn, chassant devant elle les quelques forces de l'*Union évangélique* échappées au désastre de Nördlingen. (2) Sous le prétexte de discuter les dernières ouvertures de l'ambassadeur français et des cantons neutres dans l'affaire Kesselring, mais en réalité afin de concerter entre eux les plans de défense commune que leur imposaient les menaces impériales, les Confédérés de la nouvelle croyance se réunirent en une diète particulière à Aarau, le 18 septembre. (3) Les desseins belliqueux des « Waldstætten » semblaient manifestes. (4) Depuis la victoire catholique, le prisonnier de Schwytz était soumis derechef à la torture et plus étroitement isolé que jamais. (5) Néanmoins Berne et Zurich se résolurent à atermoyer et à ne fournir aucun prétexte de rupture à leurs adversaires. (6) La situation devenait d'ailleurs des plus précaires à Schaffhouse et surtout à Bâle. (7) A dire vrai, les autorités de cette ville étaient aux prises avec de très fâcheux embarras. Accusées par les généraux suédois d'avoir fait passer naguère des vivres à la garnison autrichienne enfermée dans Brisach, (8) elles se voyaient reprocher par Mercy les facilités que les assiégeants de Rheinfelden avaient trouvées à s'approvisionner sur le sol suisse. (9) Enfin le procès qu'elles soutenaient depuis dix ans contre Melchior de l'Isle, résident

(1) *H. Freyherr von Salis an Kurfürst Maximilian von Bayern.* September 1634. Bayerisches Reichsarchiv. München. Akten CCCLXV. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 19 ottobre 1634. loc. cit. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 10/20 october 1634. loc. cit.

(2) *Roset à Richelieu.* Genève, 19 septembre 1634. Aff. Etr. Allemagne. XII. 209. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 17/27 september; 25 september/5 october 1634. loc. cit. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 28 settembre 1634. loc. cit.

(3) *Rosso al Senato.* Zurigo, 16 e 21 settembre 1634. Frari. Svizzeri. XXX. — Eidg. Absch. V² 897 sqq.

(4) *Rosso al Senato.* Zurigo, 5 ottobre 1634. loc. cit.

(5) *Nouvelles de Schaffhouse.* 20 septembre 1634. Gazette de France. *1634.* p. 431. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 28 settembre 1634. loc. cit.

(6) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 17/27 september 1634. loc. cit. — Arch. di Stato Lombardi. Trattati con Svizzeri. (Lucerna, 4 ottobre 1634.)

(7) *Basel dem Herren französischen Ambassadoren zue Solothurn.* 26. Aprilis/6. Mai 1634. St-Arch. Basel. Missiven CXXXI. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 21 settembre 1634. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 865 *i*; 878 *d*; 898 *b*.

(8) *Rosso al Senato.* Zurigo, 5 luglio 1634. Frari. Svizzeri. XXX — Eidg. Absch. V² 888 *i*.

(9) *Mémoire adressé au roi par le marquis de Bourbonne.* Montbéliard, 6 septembre 1634. Aff. Etr. Wurtemberg. III. 125.

du roi Très-Chrétien à Strasbourg, était encore dans sa phase aiguë et indisposait contre elles le Conseil royal et l'ambassadeur de France à Soleure. (1)

Bien qu'ils se défendissent de leur mieux d'avoir favorisé d'une manière quelconque l'un des belligérants au détriment de l'autre, et qu'ils attribuassent au « mercantilisme » exagéré de certains de leurs bourgeois les imprudences dont on cherchait à les rendre eux-mêmes responsables, les membres du gouvernement de Bâle se sentaient exposés à la fois aux représailles des Suédois et à celles des Impériaux (2) Momentanément les premières ne paraissaient plus à redouter. En revanche, le péril autrichien croissait d'heure en heure. (3) Ce fut sous sa menace qu'un rapprochement très sensible se produisit entre Vialard, que les « procédés inhumains » des « Waldstætten » envers leur prisonnier révoltaient toujours davantage, et les Confédérés de la nouvelle croyance, dont les préventions à l'égard de l'ambassadeur de Louis XIII se dissipaient peu à peu. (4) Il fut convenu qu'une missive instante serait adressée au roi, afin d'attirer son attention sur les dangers courus par ses alliés protestants, et que, vu l'urgence des circonstances, le commandant des forces françaises les plus rapprochées de la frontière helvétique serait avisé de la gravité de la situation. (5) Or, déjà le gouverneur de Montbéliard, prenant les devants, venait d'avertir les autorités de Bâle d'un dessein formé contre leur cité par les chefs de l'armée allemande.(6) Partant il leur avait proposé de les assister en cas de besoin, et cette offre ne semblait pas devoir être repoussée. (7) Elle fut même acceptée avec empressement, lorsqu'il ne fut plus permis de douter de la probabilité d'une attaque autrichienne. (8) Aussi bien, le 16 septembre, soit dix jours après Nördlingen, les Bâlois firent demander au marquis de Bourbonne de leur dépêcher un renfort d'une centaine d'hommes, de manière à ce qu'ils pussent se prétendre sous la protection effective du roi Très-Chrétien. (9) Mais cette démarche n'eut pas de lendemain. Louis XIII

(1) *Mr de l'Isle à Bouthillier.* 18 novembre 1631. Aff. Etr. Saxe. I. 85. — *Le roi à Bâle.* Metz. 23 janvier 1632. St-Arch. Basel. Politisches. R4. — *Mémoire envoyé à Mr de Rohan.* 14 mai 1634. Aff. Etr. Grisons. VIII. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 29 luglio 1634. Frari. Svizzeri. XXXII. — *cf.* Ochs. Basler Geschichte. t. VI. (1821.) p. 692.

(2) *Pallavicino al duca di Savoia.* Locarno, 4 maggio 1634. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. Min. IX. — Eidg. Absch. V2 807 *c*; 888 *i*.

(3) *Bourbonne à Bouthillier* Montbéliard, 13 juillet 1634. Aff. Etr. Wurtemberg III. 107

(4) *Bâle à Vialard.* 28 juillet 1634. St-Arch. Basel. Missiven. CXXXII. — *Soranzo al Senato.* Parigi, 25 agosto 1634. Frari. Francia. LXXXVI. — *Vialard à Bouthillier.* Soleure, 21 septembre 1634. Bibl. Nat. f. fr. 20979 fo 1502. — *Vialard aux cantons protestants.* Soleure, 16 octobre 1634. St-Arch. Basel. Frankr. Buch B2 (1565—1681.) — Eidg. Absch. V2 868 *a*. — J. J. Keller. op. cit. p. 157.

(5) *Les cantons protestants au roi.* 11/21 septembre 1634. St-Arch. Basel. Politisches. Q. 16. (I.) 233. — Eidg. Absch. V2 887 *f*; 898 *a*.

(6) *Mémoire de Bourbonne au roi.* Montbéliard, 6 septembre 1634. Aff. Etr. Wurtemberg. III. 125.

(7) *Basel an Bourbonne.* 6./16. August; 27 August/6 September 1634. St-Arch. Basel. Missiven. CXXXII. Rathsprotokoll (juillet 1634—juin 1635). p. 75. 75vo.

(8) *Mémoire de Bourbonne au roi.* Montbéliard, 30 août 1634. Aff. Etr. Wurtemberg. III. 121. — St-Arch. Basel. Rathsprotokoll (juillet 1634—juin 1635). p. 60.

(9) *Mémoire de Bourbonne au roi.* Montbéliard, 30 août 1634. Aff. Etr. Wurtemberg. III. 121. — « Haben wür dahero keinen Umbgang nemen mögen, E. Gn. eines solchen, wie hiemit beschicht. Dienst freundlichen zu berichten, undt dabei dieselbe gantz angelegenlich zu ersuchen dass sie auf uns ein getreue Aufsicht haben und bey mehrerer fürbrechenden Nothfahl dem Anerbieten gemees, unss mit würcklicher Hülf unverzogenlich Beysprung leisten wolle. » *Basel dem H. Marquis de Bourbonne.* 6./16. September 1634. St-Arch. Basel. Missiven CXXXII; Aff. Etr. Suisse. XXVII. 415.

ne fut appelé à se prononcer que sur une requête à peu près identique des autorités de Mulhouse, requête qu'il ne jugea d'ailleurs pas de son intérêt de prendre en considération. [1] Avant que le courrier nanti des ouvertures de Bâle eût atteint Paris et que la conférence assignée par le général français aux magistrats de la ville suisse [2] eût eu lieu, la menace suspendue sur celle-ci s'était évanouie et, par suite, l'appréhension d'une nouvelle violation de la neutralité helvétique paraissait dissipée.

Le danger que venait de courir l'une d'elles avait engagé les cités évangéliques à mettre leurs milices sur le pied de guerre. [3] En présence des puissants armements de Berne, Soleure et Fribourg s'estimèrent en péril. Les « Waldstætten » et Zoug, en revanche, mieux à portée des secours espagnols, persistaient dans leur attitude intraitable et se refusaient à députer à toute diète où l'affaire Kesselring reviendrait sur le tapis. [4] De plus, si les catholiques des Ligues, dans leur ensemble, inclinaient chaque jour davantage vers la maison d'Autriche, [5] les protestants voyaient désormais dans la protection du Louvre leur unique chance de résistance victorieuse aux progrès des adversaires des *Stati liberi.* [6] Malgré cela, néanmoins, le roi Très-Chrétien demeurait le seul arbitre possible des différends du Corps helvétique. Aussi des instructions pressantes furent-elles adressées de Paris à Vialard pour l'engager à achever au plus vite l'œuvre de médiation entreprise par lui. [7] Mais l'ambassadeur n'eut pas le loisir de les exécuter. Le 20 octobre, au matin, une attaque d'apoplexie foudroyante l'emporta, provoquée sans doute par la fausse nouvelle d'un soulèvement en Rhétie et du massacre des deux mille Français qui tenaient garnison dans ce pays. [8] Les catholiques n'eussent témoigné aucun déplaisir de sa disparition, s'ils n'avaient craint que celle-ci ne fournît au Louvre un prétexte plausible d'ajourner le payement de leurs pensions échues. [9] Quant aux protestants, leurs regrets furent sincères. [10] Les préventions nourries à Berne et à Zurich contre le défunt en avril et en mai s'étaient, ainsi qu'on

(1) *Vialard à Bourbonne.* Soleure, 10 juillet 1634. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 408. — *Mémoire de Bourbonne au roi.* Montbéliard, 30 août 1634. loc. cit. — *Bourbonne à Richelieu.* Montbéliard, 12 octobre 1634. Aff. Etr. Wurtemberg. III. 142. — *Bouthillier à Bourbonne.* 3 novembre 1634. *Ibid.* III. 145. — *Vialard à Bouthillier.* Soleure. 14 octobre 1634. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 421.

(2) *Bourbonne à Bâle.* Montbéliard, 18 septembre 1634. Aff. Etr. Wurtemberg. III. 139: *à Bouthillier*, même date. *Ibid.* 162.

(3) *Carlo Casati al governatore di Milano.* Lucerna. 4 ottobre 1634. Arch. di Stato Lombardi. Trattati con Grigioni.

(4) Eidg. Absch. V² 889 *c*; 895 *a*; 901 *a*; 902 *b*.

(5) Eidg. Absch. V² 902 *b*.

(6) Eidg. Absch. V² 897 *a*.

(7) *Le roi à Bâle.* Versailles, 14 octobre 1634. St-Arch. Basel. Frankr. B⁴ (1500—1698.)

(8) *Board (secrétaire d'ambassade) à Bouthillier.* Soleure. 26 octobre 1634. Bibl. Nat. f. fr. 20979. f° 150ᵛ. — *Auvray (secrétaire de Vialard) à Zurich.* Soleure. 31 octobre 1634. St-Arch. Zürich. Frankr. A. 225ᵃ. n° 112. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 27 october 1st november 1634. loc. cit. — *Richelieu au roi.* Paris, 2 novembre 1634. ap. Avenel. op. cit. IV. 636. — *cf.* Correspondance inédite du comte d'Avaux avec son père. (éd. Boppe. 1887.) p. 58.

(9) *Vialard à Bouthillier.* Soleure, 14 octobre 1634. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 421. — *Le canton de Soleure au roi.* Soleure, 3 novembre 1634. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 425.

(10) *Rosso al Senato.* Zurigo, 2/4 novembre 1634. loc. cit.

l'a dit plus haut, dissipées au cours des trois derniers mois et avaient fait place à des sentiments de confiance et d'estime bien propres à raviver les espérances de ceux qui attendaient d'une entente durable entre le représentant de Louis XIII et les autorités des « cantons neutres » l'affermissement « de la paix et de la liberté aux Ligues de Suisse ». (1)

Consternation que cause à Paris la nouvelle de la défaite de l'armée suédoise à Nördlingen. — A peine de perdre son rang de grande puissance, la France ne peut abandonner ses alliés. — Conventions conclues avec ceux-ci, de septembre à novembre 1634. — Mission de La Garde du Mas dans la Suisse occidentale. — Mesures arrêtées sur le Rhin et dans la Haute-Italie. — Rohan est placé à la tête de l'armée destinée à opérer une diversion vers l'Alsace.

La nécessité d'une expédition militaire en Valteline s'impose définitivement à l'esprit de Richelieu. — Exaspération croissante des Grisons contre le Louvre. — Extrémité à laquelle se trouve acculé Du Landé. — Encouragements adressés par Rohan aux autorités des Trois Ligues. — Celles-ci mettent en lui leur dernière espérance. — Négociations dont il se charge auprès de Bernard de Saxe-Weimar. — Il investit Belfort et contraint, à deux reprises, le duc de Lorraine à repasser le Rhin. — Ses troupes se rapprochent de Bâle. — Vaines instances faites par les députés des cantons catholiques à Bourbonne en faveur du prince-évêque de Porrentruy. — De nouvelles démarches de leur part auprès de Rohan sont couronnées d'un plein succès.

XXVII. Durant la désastreuse journée de Nördlingen, Horn avait à ses côtés un gentilhomme français, neveu de Charnacé, le S[r] de Miré. Ce fut lui qui apporta à Paris, le 12 septembre, la première nouvelle de l'irréparable défaite essuyée par l'armée protestante. (2) Louis XIII et son ministre n'essayèrent pas de dissimuler leur consternation. (3) Les Austro-Espagnols retiraient de leur victoire des avantages au moins égaux à ceux dont Gustave-Adolphe avait profité après la bataille de Leipzig. L'anéantissement de la puissance suédoise, la veille encore si florissante, était complet. (4) Opéré grâce au concours financier du Saint-Siège, le passage des troupes du Cardinal-Infant de

(1) *Auvray à Zurich.* Soleure, 31 octobre 1634. loc. cit.

(2) *Bouthillier à Noailles, à Rome.* 12 septembre 1634. Aff. Etr. Rome. LV. 83. — *cf.* Siri. op. cit. VIII. 163.

(3) *Sorano a Cioli.* Madrid, 30 settembre 1634. Arch. Mediceo. Spagna. *4960.*

(4) « Si ritrova in sommo grado questo partito svezese avilito. » *Rosso al Senato.* Zurigo, 2/4 novembre 1634. loc. cit. — « C'est une chose estrange que la perte de ceste bataille de Nordlinghen aye si fort consterné un party, lequel auparavant estoit si florissant. » *Rohan à Tronchin.* Paris, 10 novembre 1634. Arch. Tronchin. à Bessinge.

Lombardie en Allemagne avait suffi à changer la face des choses dans ce dernier pays. [1] Dorénavant le Louvre devait s'attendre à toutes les surprises: à l'invasion de la France par les armées réunies du roi de Hongrie et du frère du roi Catholique, [2] à la reconquête de Pignerol par le duc de Savoie, à la perte de l'Alsace, à la défection de la Grande-Bretagne, dont les agents s'attachaient déjà à créer au delà du Rhin un parti calviniste à opposer à l'*Union luthérienne* qui se réclamait de la protection du roi Très-Chrétien. [3]

Au total, il se pouvait fort bien qu'aucune de ces menaces ne vînt à exécution. Ce qui ne faisait pas de doute, en revanche, c'est que la politique du gouvernement de Paris entrait dans une phase nouvelle, que les responsabilités indirectes assumées jusque là par Richelieu prenaient fin et que désormais, le « rideau suédois » s'effondrant, c'était les forces jointes des deux maisons d'Autriche que le Louvre allait avoir à combattre. [4] Au lendemain de Nördlingen, l'assemblée de Francfort avait dépêché à Feuquières afin d'invoquer l'assistance de Louis XIII et de supplier ce prince de rompre ouvertement avec les ennemis de la cause protestante, qui étaient aussi les siens. [5] Lorsque La Grange-aux-Ormes apporta cette requête à la cour, il n'y eut pas deux opinions dans le sein du Conseil royal. A peine de perdre son rang de grande puissance, la France ne pouvait cette fois abandonner ses alliés. [6] Mais ceux-ci étaient trop à sa merci pour qu'elle ne leur imposât pas ses conditions. [7] Dès le 3 septembre, Feuquières avait réalisé l'union des cercles de la Haute et de la Basse-Saxe, de la Souabe et de la Franconie avec la couronne de Suède. [8] Une série de conventions successives donna plus de cohésion aux mesures de défense arrêtées de concert par les alliés de Bærwalde et de Heilbronn. Le 20 de ce mois, le plénipotentiaire du Louvre conclut avec les cercles précités un traité par lequel son maître promettait de les suivre « dans leur bonne et dans leur mauvaise fortune » [9]. Trois semaines plus tard, la fille de Gustave-Adolphe s'engageait à céder au roi les places conquises par elle en Alsace. [10] Le 1er novembre enfin, à Paris, Louis XIII signait avec les envoyés des « Princes et Etats confédérés en Allemagne » un accord

(1) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 23 maggio 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(2) *cf.* Heyne. Der Kurfürstentag zu Regensburg, von 1630 (Berlin 1866). p 49.

(3) *Rosso al Senato.* Zurigo, 12 agosto 1634. loc. cit.

(4) « Qu'il est certain que si le party (suédois) étoit tout à fait ruiné, l'effort de la puissance de la maison d'Austriche tombera sur la France. » *Advis donné au roy sur le sujet de la bataille de Nördlingen.* septembre 1634. Aff. Etr. Suède. III. 265.

(5) *Feuquières à Avaux.* Francfort, 26 septembre 1634. Aff. Etr. Allemagne. X. 297.

(6) *Mémoire pour le Sr de Feuquières.* 14 septembre 1634. Aff. Etr. Allemagne. X. 275.

(7) *Rosso al Senato.* Zurigo, 19 ottobre 1634. loc. cit.

(8) *Feuquières à Avaux.* Francfort, 26 septembre 1634. loc. cit. — *cf.* Du Mont. op. cit. VI. 76.

(9) *Mémoire pour le Sr de Feuquières.* 14 septembre 1634. Aff. Etr. Allemagne X. 275. — *Préambule du Traité de Confédération et alliance entre Louis XIII, roi de France, et les Etats évangéliques des cercles et provinces électorales de Franconie, Souabe et du Rhin.* Francfort, 20 septembre 1634 Du Mont. Corps diplomatique. VI. 78.

(10) *Traité entre Louis XIII, roi de France, et Christine, reine de Suède, pour les places d'Alsace.* 9 octobre 1634. Du Mont. op. cit. VI. 78 79. *Vialard à Bouthillier.* Soleure, 12 octobre 1634. Bibl. Nat. f. fr. 20979 f° 150^b.

stipulant en son article XIIme « que Brisach et autres lieux circonvoisins sur le Rhin delà vers Constance » seraient remis entre ses mains aussitôt leur capitulation effectuée. (1) Quant à Philippsbourg, dont Oxenstiern avait jusque là obstinément refusé de se dessaisir, (2) cette place avait, dès les premiers jours d'octobre, reçu une garnison française. (3)

Mais il importait avant tout que le roi se trouvât en mesure d'assister puissamment ses alliés et de défendre les positions dans lesquelles ceux-ci renonçaient à se maintenir. (4) L'activité que Richelieu déploya à cet effet fut considérable. Des émissaires eurent de lui l'ordre de se rendre en Allemagne, à Liège et jusqu'en Ecosse, et d'y lever des troupes. (5) L'un des gentilshommes de la chambre de Louis XIII, le S^r de ***La Garde du Mas*** prit aux mêmes fins la route de Montbéliard et, de là, gagna Neuchâtel, Berne et Soleure, où il devait être durant quinze jours l'hôte de Vialard. (6) Le comte de La Suze fut autorisé à offrir ses services aux Conseils de Zurich. (7) Le Sr de Sabran, résident à Gênes, eut mission de tenter un nouvel effort auprès des *Stati liberi* de la Haute-Italie en vue de les grouper en une ligue offensive contre Milan. (8) Les maréchaux de La Force et de Brézé s'apprêtèrent à franchir le Rhin et à secourir Heidelberg, tandis que Feuquières, jusque là ambassadeur extraordinaire à Francfort, devenait à son tour chef d'armée. (9) L'on se décida en outre à recourir aux qualités militaires reconnues du duc de Rohan. Le 9 octobre au matin, celui-ci fut appelé de Paris à Chilly et y apprit, de la bouche du cardinal, que le roi le plaçait à la tête d'un corps de troupes important destiné à tenir en échec les forces de l'Infant Ferdinand ou celles du duc de Lorraine, pour peu qu'elles formassent le dessein d'opérer une diversion vers l'Alsace. (10)

---

(1) *Traité de confédération entre Louis XIII, roi de France, et le duc de Wurtemberg et autres princes d'Allemagne.* Paris. 1er novembre 1634. Du Mont. op. cit. VII. 80. Aff. Etr. Allemagne. X. 336. — *cf.* Siri. op. cit. VIII. 177.

(2) *Mémoire pour faire une dépesche à Mr de Feuquières.* 16 août 1634. Avenel. op. cit. IV. 589.

(3) *Vialard à Bouthillier.* Soleure. 14 septembre 1634. Bibl Nat. f. fr. *20979* f° 150^r. — *Feuquières à Avaux.* Francfort, 26 septembre 1634. Aff. Etr. Allemagne. X. 297. — *Soranzo e Alvise Contarini al Senato.* Parigi, 10 ottobre 1634. loc. cit.

(4) « Cependant le roy donne ordre à ses affaires. Il se rendra si puissant que ses ennemis ne lui pourront faire du mal. » *Bouthillier à Noailles, à Rome.* 12 septembre 1634 Aff. Etr. Rome. LV. 83.

(5) *Mémoire pour faire une dépesche à M. de Feuquières.* 16 août 1634. loc. cit.

(6) *Bourbonne à Richelieu.* Montbéliard. 21 septembre 1634. Aff. Etr. Wurtemberg. III. 140. — *Soranzo al Senato.* Parigi, 8 ottobre 1634. Frari. Francia. LXXXVII. — *Rosso al Senato.* Zurigo. 19 ottobre 1634. loc. cit.

(7) *Louis de Champagne, comte de La Suze à Zurich.* Paris, 30 décembre 1634. Montbéliard, 4 juillet 1635. St-Arch Zurich. Frank. A. 225e. n°s 120, 145. — St-Arch Basel. Rathsprotokoll 1635. f. 183^v. (8. Januar.)

(8) *Instruction pour le Sr de Sabran.* 1634. Aff. Etr. Gênes. II. 104. — *Propositione dell'Illmo di Sabrano, residente per il re di Francia appresso la republica di Genova.* 26 agosto 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Pap. n° 3. — *cf.* Siri. op. cit. VIII. 147.

(9) *Feuquières à Bouthillier.* Mayence, 30 novembre 1634. Aff. Etr. Allemagne. X. 395.

(10) *Soranzo e Alvise Contarini al Senato.* Parigi, 10 ottobre 1634. Frari. Francia. LXXXVII. — *Rohan al Senato.* Parigi, 6 novembre 1634. Frari. Generali e Genti da guerra. 1619—1663. I. FF (Miscellanea. — Codici, n° 369).

XXVIII. La minute du traité conclu à Paris, le 1er novembre, entre le roi Très-Chrétien et les « Princes et Etats confédérés en Allemagne » contenait un article que, de part et d'autre, l'on ne jugea pas à propos d'insérer dans l'original de cet instrument diplomatique. Il y était stipulé que si Louis XIII se résolvait à conquérir la Valteline et à la restituer aux Grisons, les membres de l'*Union protestante* d'outre-Rhin participeraient aux frais de cette opération pour un tiers, ainsi qu'ils en étaient convenus avec Feuquières, quatre mois auparavant. (1) Mais leur détresse était trop profonde, sept semaines à peine après Nördlingen, pour qu'il fût raisonnable d'attendre d'eux un appui financier quelconque. Aussi le cardinal s'était-il contenté de la parole de leurs ambassadeurs que, au cas d'un revirement de la fortune, les alliés du roi en Allemagne tiendraient les engagements verbaux contractés en leur nom, tant à Francfort qu'à Paris. (2) Néanmoins, il n'était pas à présumer que l'on pût se résigner au Louvre à différer jusqu'au relèvement des affaires de la cause évangélique l'exécution des plans conçus à l'égard de la Rhétie de delà les monts. Rohan continuait d'ailleurs à recommander l'occupation immédiate de celle-ci comme l'unique moyen d'entraver la reprise inquiétante des succès autrichiens dans l'Empire. Richelieu lui-même, si longtemps hostile à l'idée d'une expédition militaire lointaine dont Venise persistait à se désintéresser, paraissait désormais convaincu de sa nécessité. Par le fait, trois semaines ne s'étaient pas écoulées depuis la conclusion de l'entente franco-allemande du 1er novembre, que Feuquières recevait de Paris l'avis confidentiel de l'irrévocable décision du roi Très-Chrétien d'enlever à bref délai aux maîtres de Milan la possibilité d'acheminer dans l'avenir de nouvelles forces vers la Souabe par la voie de la vallée de l'Adda. (3)

L'échec de la dernière mission accomplie à Saint-Marc par La Saludie avait rempli de consternation les autorités de Coire. L'abstention de la Sérénissime République tuait dans l'œuf le projet de ligue italienne dont l'un des articles prévoyait la restitution de la Valteline à ses légitimes souverains. (4) Néanmoins, bien qu'ils eussent avisé Oxenstiern que leur unique chance de salut résidait dorénavant dans l'assistance suédoise, les Grisons n'avaient pas perdu tout espoir dans celle du Louvre. Presque aussitôt après, en effet, l'un des secrétaires de Rohan, demeuré sur les rives de la Plessur, avait pris la route de Paris, afin de représenter une fois encore à Louis XIII ce que ses

(1) *Mémoire pour le Sr de Feuquières.* Saint-Germain-en-Laye. 3 novembre 1634. Aff. Etr. Allemagne. X. 378; Bibl. Nat. f. fr. *3703* f° 100.

(2) *Mémoire pour le Sr de Feuquières.* 3 novembre 1634. loc. cit.

(3) « Ledict Sr de Feuquières sçaura en grand secret que Sa Majesté prendra résolution d'entreprendre sur la Valteline dans fort peu de temps, désirant que cela ne soit connu de personne, auquel cas il seroit à désirer que les troupes des confédérés fussent en estat et en poste de pouvoir s'opposer au secours que les Impériaux pourroient donner du costé de la Souabe et du Tyrol. » *Memoire au Sr de Feuquières, ambassadeur extraordinaire du roi en Allemagne.* Saint-Germain-en-Laye, 24 novembre 1634 Bibl. Nat. f. fr. *3703* p. 104.

(4) *Soranzo al Senato.* Moret, 23 maggio 1634. Frari. Francia. LXXXV.

alliés de Rhétie espéraient de lui. Mais, à son retour à Coire, le 5 juin, ce personnage n'y avait apporté que de « bonnes paroles » et rien de plus. (1) Etant donné l'exaspération croissante des populations catholiques de la haute vallée du Rhin, où les troupes royales n'avaient pas été sans commettre des excès, (2) ce résultat n'était pas de nature à rassurer Du Landé et Bullion, dont les querelles quotidiennes diminuaient la force de résistance des rares partisans de la politique de Richelieu dans la région du Splugen. (3) Cependant, comme les deux diplomates sollicitaient la diète d'accorder à leur maître un crédit de quelques semaines, cette dernière y consentit, quoique à regret, et, dans l'attente de l'arrivée imminente de Rohan, (4) autorisa les officiers français à faire choix de nouveaux quartiers pour leurs soldats, soit dans la Ligue Grise, soit dans les Droitures. (5)

Dans la réalité, tout concourait à rendre singulièrement difficile la position des représentants de Louis XIII à Coire. Loin de leur ramener les sympathies des catholiques, la partialité dont ils usaient au regard des différends confessionnels de l'Engadine détachait d'eux les protestants auprès desquels ils avaient trouvé jusque là un indiscutable appui. (6) D'autre part, la « peste », un instant en décroissance, reprenait de plus belle, tandis que la famine, provoquée par les décrets interdisant la sortie des blés du territoire helvétique, menaçait de désoler à nouveau les hautes vallées alpestres. (7) En outre, l'activité déployée par Du Landé à rendre inexpugnables les ouvrages du Fort-du-Rhin éveillait des défiances parmi les « Waldstætten » et même chez les Grisons, que les missives rassurantes à eux adressées par le roi et l'ancien lieutenant général à Coire ne parvenaient pas à calmer. (8) Enfin, des intrigues espagnoles se dessinaient un peu partout dans les Trois Ligues, sans que l'ambassadeur français réussît à les combattre efficacement. (9)

Au total, la situation était des plus troublée en Rhétie lorsque la nouvelle s'y répandit du désastre suédois du 6 septembre. Or, la veille encore, le député grison à la cour de France, Pestalozzi, mis au courant des négociations de Feuquières à Francfort au sujet de la Valteline, nourrissait l'espoir de les

(1) *Extrait d'une lettre de Du Landé.* Coire, 17 juin 1634. loc. cit. – *cf.* Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 98.

(2) *Fleming to Lord Cottington.* Zurich, 13/23 june 1634. loc. cit. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 23 novembre 1634. loc. cit.

(3) *Rosso al Senato.* Zurigo, 5 luglio e 7 dicembre 1634. loc. cit. — *Du Landé à Bouthillier.* Coire, 29 août; 10 octobre 1634. Aff. Etr. Grisons. VIII. 151, 152.

(4) *Rosso dl Senato.* Zurigo, 12 settembre 1634. loc. cit.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 1° giugno e 21 dicembre 1634. loc. cit. — *Extrait d'une lettre de Du Landé.* Coire, 17 juin 1634. Aff. Etr. Grisons. VIII. 145. — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 98 sqq. — Haffter. op. cit. 253. — Jecklin. op. cit. n° 1601. (1/11 novembre 1634.)

(6) *cf.* Haffter. op. cit. 253—256.

(7) *Nouvelles de Schaffhouse.* 24 novembre 1634. Gazette de France. année *1634.* p. 551. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 1° dicembre 1634. loc. cit. — Eidg. Absch. V² 865 *c.*

(8) *Rosso al Senato.* Zurigo, 15 agosto e 6 settembre 1634. loc. cit. — *Scotti a Barberini.* Lucerna, 26 dicembre 1634. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — Eidg. Absch. V² 890 *f.*

(9) *Rosso al Senato.* Zurigo, 1° dicembre 1634. loc. cit.

voir promptement aboutir. (1) Ce coup devait être rude pour les compatriotes de Guler et de Jenatsch. Il ne fut certes pas atténué par la réception de la lettre dans laquelle Rohan les avisait de la confiance que le roi venait de lui témoigner en le plaçant à la tête d'une de ses armées. (2) C'était en effet du « bon duc » seul et de nul autre qu'ils attendaient la restitution de la vallée de l'Adda entre leurs mains. Ni Toiras, ni Candale, ni surtout Estrées ne trouvaient grâce devant eux. (3) Néanmoins, déjà alors il était permis d'inférer de certains indices que le détachement dont l'on faisait montre au Louvre en ce qui concernait les choses des Trois Ligues touchait à son terme. Si les officiers de Du Landé regagnaient peu à peu la France afin d'y recruter des soldats et de combler les vides qui s'étaient produits dans leurs régiments, (4) ce n'était assurément pas dans l'intention de conduire ceux-ci en Lorraine, ainsi que Louis XIII en avait eu de prime abord le dessein. (5) De plus Rohan adressait aux autorités de Coire une missive où il leur affirmait qu'à cette fois la patience déployée par les alliés de son maître, tant en Helvétie qu'en Rhétie, allait enfin recevoir sa récompense. (6)

Par le fait, le duc s'était dès le milieu de novembre acheminé vers Nancy, afin d'y prendre le commandement des douze mille fantassins et des quinze cents cavaliers dont le roi lui confiait la charge. (7) Quelques jours plus tard, il installait son camp à Rambervillers. Ce fut de cette place, qu'à la demande de Richelieu, il s'aboucha, par le moyen du colonel de Battilly, avec Bernard de Saxe-Weimar, alors à Mayence. L'on savait à Paris que des offres sérieuses avaient été adressées à ce général, de la part de l'empereur, en vue d'obtenir sa soumission. Grâce au crédit dont il jouissait auprès de son coreligionnaire allemand, qui, sans l'opposition tenace de Louis XIII, fût peut-être devenu son gendre, (8) Rohan réussit à lui persuader de rejeter les avances de Ferdinand II et d'entamer, en revanche, avec le cardinal les négociations préparatoires de son entrée définitive au service de la couronne Très-Chrétienne. (9)

C'était en Alsace que l'ancien chef des huguenots avait reçu l'ordre de se porter tout d'abord. (10) L'occasion lui paraissait propice de « nettoyer » ce

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 12 ottobre 1634. loc. cit.

(2) *Rosso al Senato.* Zurigo, 10 novembre 1634. loc. cit.

(3) *Rosso al Senato.* Zurigo, 10 novembre e 21 dicembre 1634. loc. cit.

(4) *Rosso al Senato.* Zurigo, 19 ottobre 1634. Frari. Svizzeri. XXX.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo, 15 giugno 1634. loc. cit. — *Extrait d'une lettre de Du Landé.* Coire, 17 juin 1634. Aff. Etr. Grisons. VIII. 145.

(6) *Rohan aux chefs des Trois Ligues.* Paris, 17 octobre 1634. St-Arch. Chur. Akten.

(7) *Rohan à Tronchin.* Paris, 10 novembre 1634. Arch. Tronchin. à Bessinge. — *Soranzo e Contarini al Senato.* Parigi, 14 novembre e 19 dicembre 1634. Frari. Francia. LXXXVII. — *Mémoires de Rohan sur la guerre de la Valteline.* I. XXV.

(8) *Contarini al Senato.* Parigi, 6 maggio 1636. Frari. Francia. LXXXVIII.

(9) *Ouverture faite à Mr le duc Bernard de Weimar par le Sr de Battilly, de la part de Mr le duc de Rohan, sur les affaires présentes.* Camp de Rambervillers, 9 décembre 1634. *Réponse faite à cette ouverture par le duc Bernard.* Mayence, 20 décembre 1634. Aff. Etr. Saxe. I. 166, 167. — *Rohan à Richelieu.* Camp de Rambervillers, 5 janvier 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 156.

(10) *Soranzo e Contarini al Senato.* Parigi, 30 gennaio 1635. Frari. Francia. LXXXVII. — Mémoires et lettres de Henri, duc de Rohan, sur la guerre de Valteline. I. 120.

pays des ennemis qui l'infestaient. [1] Deux étapes l'amenèrent à Remiremont, à l'extrémité méridionale de la Lorraine, vers le 20 janvier. [2] Il y hésita un certain temps entre les divers itinéraires qui lui étaient proposés. L'idée lui était venue de tenter de surprendre et d'enlever Belfort. La route la plus directe de son camp à cette ville l'eût fait passer, durant quelques heures, sur les terres de la Franche-Comté, [3] dont il avait au reste sciemment violé la neutralité à Jonvelle, comme représaille d'un guet-apens organisé par des partisans lorrains et bourguignons contre des gens de sa maison dans les environs de Plombières. [4] Toutefois, il jugea préférable d'acheminer le gros de ses troupes vers le Sundgau par la vallée de Bussang et de se rendre en personne à Montbéliard afin d'y réunir le matériel de siège nécessaire à l'exécution de son projet. [5] Mais, dans ces entrefaites, les Impériaux avaient réussi un coup de main contre Philippsbourg (24 janvier 1635). De plus, au même temps, le duc de Lorraine franchissait le Rhin. Se sentant menacées, Strasbourg, Schelestadt, Colmar et Mulhouse firent prier Rohan de les assister. Celui-ci commençait à peine à investir Belfort. [6] Il marcha néanmoins sans hésiter à l'ennemi, décidé à lui livrer bataille s'il le rencontrait. [7] A la vérité cette démonstration suffit à intimider l'ancien souverain de Nancy et l'engagea à regagner en hâte ses quartiers (18 février). [8] Aussi bien ce n'était de sa part qu'une feinte. Résolu à couvrir Mulhouse, le lieutenant général de Louis XIII venait d'établir son camp à Zillisheim et de repousser une attaque imprévue de Mercy (25 février), [9] lorsqu'un retour offensif du duc Charles le contraignit à rebrousser au plus vite vers le fleuve. [10] Culbutées, de façon définitive cette fois, près de Neuenbourg, les troupes impériales se retirèrent dans le Brisgau. [11]

Si l'on en excepte Brisach et Belfort, l'Alsace entière était aux mains des Français ou ralliée aux desseins du Louvre. A lui seul, Rohan s'était rendu maître du Sundgau, avait occupé Ensisheim et Rouffach et pris Mulhouse sous la

---

(1) *Rohan à Servien.* Camp de Rambervillers, 10 janvier 1635. Aff. Etr. Lorraine. XXV. 14.

(2) *Rohan au roi.* Camp de Remiremont, 21 janvier 1635. Aff. Etr. Lorraine. XXV. 51.

(3) *Rohan au roi.* Epinal, 16 janvier 1635. Aff. Etr. Lorraine. XXV. 40.

(4) *Rohan au roi.* Rambervillers. 6 janvier 1635. Aff. Etr. Lorraine. XXV. 7. — *Rohan à Mrs du Parlement de Dôle.* Rambervillers, 6 janvier; Epinal, 13 janvier 1635. — *Le Parlement de Dôle à Rohan.* Dôle, 9 janvier 1635. Aff. Etr. France. *1579.* fos 34 sqq.

(5) *Rohan au roi.* Camp de Remiremont, 21 janvier 1635. loc. cit. — *Du même au même.* 8 février 1635. loc. cit. — *cf.* F. Des Robert. Campagnes de Charles IV, duc de Lorraine. (1883.) t. II. 55. — Duvernoy. Ephémérides de Montbéliard (Besançon, 1832.) p. 22. (16 janvier 1635.)

(6) *Contarini al Senato.* Parigi, 6 febbraio 1635. Frari. Francia. LXXXVII. — *Rohan au roi.* 8 février 1635. Aff. Etr. Lorraine. XXV. 84.

(7) *Rohan au roi.* 8 février; Dannemarie, 10 février 1635. *à Bouthillier.* 16 février 1635. loc. cit.

(8) *Rohan au roi.* Zillisheim, 20 février 1635. Aff. Etr. Lorraine. XXV. 107.

(9) *La Garde à Bouthillier.* Montbéliard, 22 février 1635. Aff. Etr. Wurtemberg. III. 170. — *Rohan à Bouthillier.* Camp de Zillisheim, 25 février 1635. Aff. Etr. Lorraine. XXV. 116. — *Contarini al Senato.* Parigi, 6 marzo 1635. Frari. Francia. LXXXVIII.

(10) *Rohan au roi.* 1er mars 1635. Aff. Etr. Lorraine. XXV. 126.

(11) *Rosso al Senato.* Fahr, 24 febbraio 1635. loc. cit. — La honteuse fuite du duc Charles hors de Lorraine, devant le duc de Rohan. Gazette de France. année 1635. — *cf.* Bulletin de la Société Belfortaine d'Emulation. 1901. p. 58.

protection du roi. [1] Libre dès lors de ses mouvements, il se porta à Ribeauvillé, [2] puis de là à Colmar et enfin à Thann, se rapprochant de Bâle à petites journées. [3] Prévenu par Bourbonne du projet que formait le duc de Lorraine d'enlever Porrentruy, bien que la garnison de cette place eût été renforcée, il avait dépêché depuis peu sa cavalerie dans l'Ajoye. [4] Ce fut assez pour provoquer les vives protestations de l'évêque. Celui-ci, dont les attaches autrichiennes étaient avérées et qui ne laissait échapper aucune occasion de favoriser la cause impériale au détriment de celle du roi Très-Chrétien, [5] réclama l'intervention de ses alliés suisses, comme il l'avait fait l'année précédente, à l'heure où son attitude imprudente lui attirait les représailles des Suédois. [6]

Depuis Nördlingen, la répugnance des Confédérés de l'ancienne confession à s'immiscer directement dans les affaires du prélat de Bâle avait diminué. Par suite, vers la seconde moitié de février, deux députés des cantons de la Ligue Borromée se rendirent à Montbéliard, afin d'y représenter au gouverneur combien les sujets du prince de Porrentruy avaient à souffrir de l'occupation française. Ils n'eurent certes pas à se louer de l'accueil que leur fit Bourbonne. Ce dernier ne leur cacha pas que les mesures prises par lui à l'égard du protégé des catholiques d'Helvétie étaient pleinement justifiées. Tout ce à quoi il voulut bien consentir, ce fut à respecter dorénavant le territoire de Soleure, en raison de la fidélité témoignée par les autorités de cet Etat envers l'alliance du Louvre, de laquelle les « Waldstætten » s'étaient, selon lui, définitivement exclus. [7]

Si les cantons forestiers et leurs adhérents s'étaient adressés de préférence au gouverneur de Montbéliard plutôt qu'au lieutenant général en Alsace, c'est qu'ils n'attendaient rien de bon des dispositions de l'homme que leurs magistrats se targuaient d'avoir fait casser de son commandement en Rhétie. Force leur fut néanmoins de se soumettre à une démarche dont ils avaient espéré pouvoir se dispenser. Lors donc qu'en mars leurs envoyés à Porrentruy

---

(1) Mémoires de Henri de Rohan sur la guerre de la Valteline. I. XXV—XXVI. — Revue d'Alsace, année 1877. p. 209. — J. Fürstenberger. Mülhauser Geschichten, p. 282.

(2) *Rohan à Zurich*. Ribeauvillé, 16 mars 1635. St-Arch. Zürich. — *cf.* Zurlauben. op. cit. VI, 425.

(3) *Melchior de l'Isle à Hotman de Villiers*. Strasbourg, 24 mars 1635. Aff. Etr. Palatinat. IV. 385.

(4) *Bourbonne à l'évêque de Bâle*. Montbéliard. 25 décembre 1634. Arch. Bourgeoisie Porrentruy. Section Politique. B¹ nº 2. (liasse 29e.) — *Rohan à Servien*. Rambervillers. 10 janvier 1635. Aff. Etr. Lorraine. XXV. 9. — M. *de l'Isle à Hotman de Villiers*. Strasbourg, 24 mars 1635. loc. cit.

(5) *Mémoire envoyé par Bourbonne à la cour*. Montbéliard. 6 septembre 1634. Aff. Etr. Wurtemberg. III. 125. — *Rosso al Senato*. Zurigo. 16 novembre 1634. loc. cit. — *Rohan à Servien*. Rambervillers, 10 janvier 1635. Aff. Etr. Lorraine. XXV. 9. — *Rohan à Bourbonne*. Rambervillers, 10 janvier; *à Bouthillier*. Epinal, 16 janvier 1635. Aff. Etr. Lorraine. XXV. 15. 36.

(6) *L'évêque de Bâle à Soleure*. 27 janvier 1635. St-Arch. Luzern. Bisthum Basel.

(7) *Freiburg an Luzern*. 3. März 1634. St-Arch. Luzern. Dreissigjähr. Krieg. 1635. — *Les députés des VII cantons catholiques à l'évêque de Bâle*. Porrentruy. 24 février 1635. St-Arch. Luzern. Bisthum Basel. — *Scotti a Barberini*. Lucerna, 8 marzo 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXIV—XXXI.

eurent essuyé un nouveau refus de la part de Bourbonne, (1) ils se décidèrent à dépêcher, conjointement avec le prélat, des députés à Mulhouse, où se trouvait Rohan. (2) Ce dernier eût été en droit de les éconduire. Il les accueillit au contraire avec beaucoup de courtoisie, satisfit incontinent à la requête des Confédérés et leur délivra une « patente » aux termes de laquelle l'évêché de Bâle, placé désormais sous la sauvegarde particulière du roi, n'aurait plus, dans l'avenir, à fournir des logements à ses troupes. (3)

Bien qu'il fût demeuré fidèle à la politique confessionnelle suivie par lui depuis trois ans tant en Rhétie qu'en Suisse; bien que, désireux d'augmenter son crédit à la cour, il se sentît enclin à favoriser les intérêts des catholiques plutôt que ceux de ses coreligionnaires dans les différends qui surgissaient entre ceux-ci et ceux-là, Rohan eût sans doute hésité à donner raison aux « Waldstætten » contre Bourbonne, s'il n'avait attaché un très haut prix à effacer jusqu'au souvenir de ses démêlés avec ces derniers. A la veille d'exécuter les ordres secrets dont on venait de le mettre en possession, il lui importait de se concilier les bonnes grâces de tous les membres du Corps helvétique et non point des seuls protestants. Le succès de la marche hardie qu'il s'apprêtait à entreprendre de Bâle à Sargans en dépendait, non moins assurément que le maintien de la paix religieuse si menacée à cette heure au sein des Ligues.

Rohan reçoit l'ordre de conduire en Valteline une partie des forces réunies par lui en Lorraine. — Instructions adressées à Brézé à ce sujet. — Mission du S[r] de Saint-Simon à Bâle, puis en Rhétie. — Activité déployée par les secrétaires-interprètes du roi à Soleure. — Candale est désigné pour seconder éventuellement l'ancien lieutenant général à Coire dans la direction de son armée. — Intérêt capital qu'a Richelieu à précipiter l'exécution de ses plans au delà du Splugen. — Présence d'une ambassade des cantons évangéliques au Louvre. — Son prétexte. — Considérations qui la justifient. — Ses membres emportent de Chantilly l'impression que la déchéance politique des Grisons touche à son terme. — Mesures concertées à Milan et à Innsbruck en vue de procurer l'échec des projets d'inter-

---

(1) *Les députés des VII cantons catholiques à Bourbonne.* Porrentruy. 20 mars; *Bourbonne aux mêmes.* Montbéliard, 21 mars 1635. Arch. Bourgeoisie Porrentruy. Section Politique. B[1] n° 2 (liasse 29e)

(2) *Rosso al Senato.* Zurigo. 11 gennaio 1635. loc. cit. — *Mémoire en forme d'instruction de ce que le S[r] Bassand (sujet de l'évêque de Bâle) doit proposer au duc de Rohan de la part des sept cantons catholiques.* mars 1635. Arch. Bourgeoisie Porrentruy. Section Politique. B[1] n° 2. (liasse 28e.)

(3) *Rohan aux VII cantons catholiques.* Mulhouse, 26 mars 1635. St-Arch. Luzern. Dreissigjähr. Krieg 1635; Arch. Bourgeoisie Porrentruy. Section Politique. B[1] n° 2. (liasses 28e et 29e). — *cf.* Vautrey. op. cit. p. 401 sqq.

vention française dans la région des Alpes rhétiques. — Intrigues espagnoles dans la haute vallée du Rhin. — Leur objet. — Du Landé ne réussit pas à les percer à jour. — La question de l'interprétation du traité de Monçon les empêche d'aboutir.

XXIX. Ainsi qu'on l'a vu plus haut, c'était vers la fin de novembre 1634 que le projet d'une expédition militaire en Valteline, si souvent mis sur le tapis durant les trois dernières années, (1) avait été définitivement adopté à Paris par le roi et son premier ministre. (2) L'appréhension d'un nouveau coup de main autrichien sur les passages des Grisons avait sans doute précipité cette décision désormais irrévocable. (3) Il restait néanmoins à déterminer l'importance et le lieu de rassemblement des troupes destinées à assurer le succès de cette entreprise, puis à arrêter le choix du personnage qui en aurait la conduite. A la cour, l'on avait successivement songé à se servir à cet effet des forces réunies en Piémont sous Toiras, ou de celles cantonnées dans le pays de Gex et les environs de Genève, auxquelles l'on eût donné comme chef le maréchal d'Estrées. (4) A la réflexion toutefois, il parut préférable de profiter de ce que Rohan levait une armée en Lorraine et s'apprêtait à entrer en Alsace, pour charger l'ancien lieutenant général en Rhétie de l'exécution d'un dessein dont il s'était montré jusqu'à cette heure le partisan le plus convaincu.

A son départ pour Nancy, le duc savait à quoi s'en tenir quant aux difficultés de la mission qu'il aurait à remplir aussitôt après l'expulsion des Autrichiens du Sundgau. Ses marches et contre-marches entre Belfort et Colmar ne l'avaient à aucun moment détourné de la préparation de « l'entreprise principale » qu'il se promettait de mener à bien. (5) Si l'on excepte la date de celle-ci, qu'il eût désiré voir fixer de préférence à la fin d'octobre, presque toutes les idées suggérées par lui au cardinal avaient rencontré bon accueil auprès de ce dernier. Richelieu comprenait, en effet, que la plus extrême réserve s'imposait en cette conjoncture. Aussi bien la moindre indiscrétion commise soit à Zurich, soit à Venise, eût éveillé la défiance des ambassadeurs d'Espagne et engagé l'Infant à différer la continuation de son voyage vers

(1) « Il est bien difficile que l'affaire de la Valteline puisse demeurer et subsister longtemps en l'estat où elle est. » *Discours sur les affaires générales de la Chrestienté, au mois d'avril 1633.* ap. Mémoires de Mathieu Molé. t. IV. 181. — « Man besorget sich hier, der König in Frankreich werde nächstkünftigen Frühling mit einer grossen Macht in's Reich kommen, unterdessen aber die Schweiz und Graubünden in seine Devotion und Gewalt bekommen. » *Brief aus Wien.* Januar 1634. ap. G. Irmer. Die Verhandlungen Schwedens mit Wallenstein und dem Kaiser. (Leipzig 1891.) t. III. 105. — *Carlo Casati al governatore di Milano.* Lucerna, 4 ottobre 1634 Arch. di Stato Lombardi. Trattati con Grigioni.

(2) *Mémoire au Sr de Feuquières.* Saint-Germain-en-Laye, 24 novembre 1634. Bibl. Nat. f. fr. 3703. f° 104.

(3) *Contarini al Senato.* Parigi, 28 novembre 1634. Frari. Francia. LXXXVII.

(4) *Rosso al Senato.* Zurigo, 12 marzo, 10 novembre e 14 dicembre 1634. Frari. Svizzeri. XXX.

(5) *Rohan à Bouthillier le fils.* Zillisheim, 20 février 1635. Aff. Etr. Lorraine. XXV. 109.

les Flandres. (1) Il convenait dès lors d'agir avec célérité, de manière à placer aussi promptement que possible les Espagnols en présence d'un fait accompli.

Dès le 11 janvier, le premier ministre avait jugé indispensable d'aviser confidentiellement Brézé, alors campé à Bensheim, de la substance des ordres adressés à Rohan, et de le prier d'attirer à lui, par le moyen d'une diversion, les forces impériales dont le séjour prolongé en Souabe eût rendu malaisée l'exécution du « dessein de la Valteline ». (2) Le 17 du même mois, de nouvelles instructions furent rédigées à l'intention du commandant de l'armée royale en Alsace. De plus en plus convaincu que la possession de cette vallée lui assurerait un avantage inestimable, à l'heure où la rupture entre le Louvre et l'Escurial serait consommée, Louis XIII inclinait à sacrifier l'entreprise contre Belfort à l'immédiate réalisation de ses plans de conquête dans la région des Alpes rhétiques. Par suite, il était prescrit au duc, sa campagne en Sundgau une fois terminée, de remettre la direction des troupes à l'un de ses maréchaux de camp, puis de se porter à Coire par les voies les plus rapides, à la tête de six régiments d'infanterie et de quelques cornettes de cavalerie, non sans avoir auparavant tenté de surprendre Brisach. Il lui était recommandé, en outre, de faire connaître secrètement à Du Landé les dernières résolutions arrêtées à la cour. (3) Bullion, parti de Paris le 6 janvier, avec une grosse somme de deniers, le précédait en Rhétie, (4) où se rendait de son côté le Sr de **Saint-Simon,** gouverneur de Saverne, (5) chargé de saluer au passage les autorités bâloises de la part du roi et d'assumer dans le plus bref délai le commandement de la garnison française du Fort-du-Rhin, près de Mayenfeld. (6) A la même date enfin, l'ordre était transmis aux secrétaires-interprètes de l'ambassade en Suisse de préparer discrètement les étapes d'une armée de dix mille hommes jusqu'à la frontière grisonne. (7)

Tout eût été pour le mieux si, au Louvre, on s'en était tenu là. Mais, quoiqu'elle se fût notablement accrue, la confiance qu'inspirait à Louis XIII l'impartialité confessionnelle de Rohan n'était pas encore entière. Par mesure de prudence, l'on avait donc décidé d'adjoindre à l'ancien chef des rebelles du midi un grand seigneur catholique, le duc de Candale, dans la direction des troupes appelées à opérer en Valteline. (8) De plus, celui-là était d'ores et déjà

---

(1) *Mémoire sur l'entreprise de la Valteline, par Mr le duc de Rohan.* 1634. Aff Etr. Suisse. XXVIII. 439

(2) *Bouthillier à Brézé.* 11 janvier 1635. Aff. Etr. Allemagne. XII.

(3) *Mémoire pour le Sr duc de Rohan.* Saint-Germain-en-Laye. 17 janvier 1635. Aff. Etr. Lorraine. XXV. 44. — *Le roi à Du Landé.* Saint-Germain-en-Laye. 17 janvier 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 160. — *Rohan à Bouthillier.* Dannemarie. 10 février 1635. Aff. Etr. Lorraine. XXV. 88.

(4) *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 14/24 december 1634. loc. cit. —*Scotti a Barberini.* Lucerna. 26 dicembre 1634. loc. cit. — *Mémoire pour le Sr duc de Rohan.* 17 janvier 1635. loc. cit.

(5) *Le roi au maréchal de La Force.* Senlis. 3 mars 1634. (ap. Mémoires de La Force. t. III. 397.)

(6) *Le roi à Bâle.* Saint-Germain-en-Laye. 9 décembre 1634. St-Arch. Basel. Frankr-Buch B4. (1500—1698.) — *Mémoire pour le Sr duc de Rohan.* 17 janvier 1635. loc. cit. — *cf.* Sprecher v. Bernegg. II. 102. — Moor. op. cit. II. 781.

(7) *Le roi « aux secrétaires en Suisse. »* 17 janvier 1635. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 6.

(8) *Pouvoir pour Mr de Candale, pour commander dans l'armée des Grisons.* Saint-Germain-en-Laye. 15 janvier 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 158. — *Bouthillier à Candale.* Paris, 18 janvier 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 163.

averti que, sa tâche accomplie dans la Rhétie d'outre-monts, il aurait à reprendre incontinent la route de Bâle, le roi s'étant résolu à l'employer « ès affaires d'Allemagne ». (1) L'on espérait ainsi atténuer dans une large mesure les sentiments d'amertume qu'éprouverait à coup sûr le pape, à la nouvelle de la présence d'un général huguenot dans la vallée de l'Adda.

Bien que froissé, à l'idée d'avoir à partager désormais un commandement exercé jusque là par lui seul, Rohan n'eût pas manqué d'obtempérer aux ordres de son souverain, s'il lui eût été loisible de le faire sans mettre en péril les intérêts confiés à sa garde. Or, Charles de Lorraine menaçait encore l'Alsace, et la rentrée des Impériaux dans Philippsbourg rendait ceux-ci plus audacieux. (2) Pour ce double motif, et aussi « à cause qu'il faut avoir la lune pleine pour pouvoir passer les montagnes », le duc jugea préférable de différer de quelques semaines sa marche vers le Sud. (3)

Il y avait au subit empressement apporté par le roi Très-Chrétien à autoriser l'ouverture des hostilités en Valteline trois raisons principales: Louis XIII était poussé à hâter l'exécution de son dessein à la fois par l'état des affaires d'outre-Rhin, par les adjurations de ses alliés réformés et par l'appréhension que l'Espagne ne prévînt la France dans l'occupation des vingt lieues de pays comprises entre l'Umbrail et le Lario.

Le passage de Feria de Lombardie en Souabe et, plus encore, le désastre subi par les Suédois à Nördlingen avaient été la pierre de touche de l'intérêt que l'on devait attacher désormais à Paris, comme à Madrid, à la possession de la route militaire Colico-Bormio. Mais, à l'inverse de ce qui s'était produit au cours des trois dernières années, la Haute-Italie avait plus à redouter la descente de forces autrichiennes dans ses plaines, que l'Allemagne évangélique l'arrivée de secours espagnols à l'armée impériale. Néanmoins la prompte conquête de la Rhétie d'outre-monts était souhaitée aussi bien par les petits Etats du nord de la Péninsule que par les protégés de la couronne Très-Chrétienne au delà du Rhin. Elle l'était, de plus, par les Confédérés protestants. Ceux-ci, que les succès de l'empereur inquiétaient au plus haut degré, (4) avaient pris le parti, peu avant la mort de Vialard et malgré l'opposition de cet ambassadeur, de dépêcher des députés en France. (5) Toutefois, si grande était leur crainte de paraître « rompre la neutralité » tant à l'égard de l'Autriche que des « Waldstætten », qu'ils se gardèrent de dévoiler les véritables motifs de la mission de leurs envoyés particuliers à Paris. (6) Les prétextes ne leur manquaient pas au demeurant pour justifier la nécessité de

(1) *Mémoire pour le Sr duc de Rohan.* 17 janvier 1635. loc. cit.

(2) *Le roi à Rohan.* Paris, 31 janvier 1635. Aff. Etr. Lorraine. XXV. 66.

(3) *Rohan à Bouthillier.* Zillisheim, 20 février 1635. Aff. Etr. Lorraine. XXV. 109.

(4) Eidg. Absch. V2 918 *a*.

(5) *Vialard à Zurich.* Soleure, 13 octobre 1634. St-Arch. Zürich. Frankreich. A 225a n° 169. — *Vialard à Bouthillier.* Soleure, 14 octobre 1634. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 421.

(6) Eidg. Absch. V2 919—920 *b*; c.

cette dernière. Ne poursuivaient-ils pas depuis longtemps le redressement des privilèges des marchands suisses au delà du Jura et la restitution des impôts indûment perçus de leurs compatriotes ? (1) N'étaient-ils pas fondés à réclamer du trésor royal le remboursement des avances consenties par eux et leurs prédécesseurs à la couronne Très-Chrétienne, (2) à solliciter de celle-ci la traite franche du sel et l'exemption du droit d'aubaine, (3) à lui recommander enfin les intérêts de Mulhouse, que Rohan n'avait pas encore pris sous sa sauvegarde, (4) et ceux de Genève dont, en dépit des assurances données par Richelieu, (5) les habitants continuaient à être molestés dans la jouissance des biens ecclésiastiques situés dans le pays de Gex ? (6)

Mais, dans la réalité, l'envoi à la cour de représentants du Corps évangélique des Ligues avait été dicté à celui-ci par de plus pressantes considérations que celles qui précèdent. Ses membres désiraient savoir tout à la fois si le roi était prêt à les défendre soit contre les Autrichiens, soit contre les cantons forestiers ; s'il reconnaissait l'équité de leur procédé dans le différend Kesselring et si, par suite, il se résoudrait à conserver son alliance avec eux seuls, à supposer que les catholiques jugeassent bon de la dénoncer. (7) Or, il n'était pas à présumer que Louis XIII s'ouvrît aux protestants d'Helvétie d'un projet dont ses ministres à l'étranger demeuraient encore dans l'ignorance. En fait, les débuts de la mission des députés confédérés furent peu encourageants, et Rohan, qu'ils virent avant son départ pour la Lorraine, eut de la peine à calmer leurs inquiétudes. (8) Au bout de six semaines d'attente, ils

(1) *Les XIII cantons à Richelieu.* Bade. 26 juillet 1631. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 194. — *Vialard à Zurich.* Soleure. 15 juin et 2 août 1634. St-Arch. Zürich. Frankreich. A. 225[8] n[os] 96. 98. — *Les cantons protestants à Richelieu.* Zurich, 1[er] octobre 1634. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 419. - *Vialard à Bouthillier.* Soleure, 14 octobre 1634. Aff. Etr. Suisse. XXVII. 421. — *Fleming to the secretary of State.* Zurich, 16/26 october 1634. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl[d]. Misc. Pap. n[o] 3. — *Soranzo e Contarini al Senato.* Parigi, 7 novembre 1634. Frari. Francia. LXXXVII.

(2) *Vialard à Zurich.* Soleure. 8 juin 1634. St-Arch. Zürich. Frankr. A. 225[8] n[o] 94. — *Mémoire adressé à l'ambassadeur Vialard pour qu'il intercède auprès de Sa M[té] en vue du payement de quelques sommes sur une obligation d'environ 300000 écus, du 21 janvier 1594.* Arch. Genève. Portef. histor. n[o] *2952.*

(3) *Blaise Reymond à Genève.* Paris, 21 mars et 7 décembre 1628. Arch. Genève. Portef. histor. n[o] *2841.* — *Brulart de Léon au baron de Spiez.* Soleure, 8 septembre 1629. — *Bassompierre au même.* Soleure, 7 avril 1630. Stadtbibl. Bern. Mss. Hist. Helv. XV. XXIII. 16. 27[bis]. — *Mémoire touchant les Suisses.* (1631.) Aff. Etr. Suisse. XXVII. 181. — *Les députés suisses au roi de France.* Bade, juin 1634. St-Arch. Basel. Politisches. Q n[o] 16. (I.) 212. — *Genève au roi.* 17 septembre 1634. Aff. Etr. Genève. II. — *Berne au roi de France.* 28 novembre 1634. St-Arch. Bern. Deutsches Missivenbuch. VII. 635. — Arch. d'Etat Neuchâtel. Manuel du Conseil d'Etat. 1632—1638. (Séance du 3 juin 1634.) — Eidg. Absch. V[2] 825 *c*; 829 *d*; 866 *l*.

(4) Eidg. Absch. V[2] 919 *b*.

(5) *Le roi à Genève.* 16 février 1634. Arch. Genève. Portef. histor. n[o] *2950.*

(6) *Genève à Berne.* 30 juin 1633. St-Arch. Bern. Genff Buch. VI. III. — *Genève à Brulart de Léon, à Paris.* 8 juin 1634 ; *aux ambassadeurs des cantons protestants.* 5 novembre 1634. Arch. Genève. Copies de lettres n[o] 26. — Eidg. Absch. V[2] 932—933 zu *a*. — J. J. Keller. Kilian Kesselring. p. 163. — Siri. op. cit. VIII. 178 sqq. — Gonzenbach. op. cit. I. 28 sqq.

(7) *Motifs de l'ambassade des Suisses protestants.* 6 novembre 1634. Aff. Etr. Suisse. XXIV. 434. — « Gli Svizzeri protestanti hanno mandato ambasciatori quà a raccomandarsi contro i lor compatriotti cattolici e contro gli Austriaci che protegono quelli. » *G. B. Gondi a Cioli.* Parigi. 19 dicembre 1634. Arch. Mediceo. Francia. *4645.*

(8) *Contarini al Senato.* Parigi, 7 e 28 novembre 1634. Frari. Francia. LXXXVII. — J. J. Keller. Der Prozess gegen K. Kesselring. p. 164.

reçurent pourtant une première satisfaction. Le 5 décembre, Bautru, introducteur des ambassadeurs, les conduisit à l'audience du souverain, à Saint-Germain-en-Laye et les présenta à Richelieu et au Père Joseph. (1) Mais leurs négociations traînaient en longueur, bien que le cardinal les eût engagés à poursuivre celles-ci avec Blaise ***Méliand,*** Sr d'Egligny, président aux enquêtes du Parlement, auquel venait d'échoir la succession de Vialard à Soleure. (2) Tout au plus obtinrent-ils, en janvier, l'assurance formelle que leurs supérieurs pourraient compter sur l'assistance des forces royales, au cas d'une attaque injustifiée de la part des Impériaux ou des « Waldstætten ». (3) Néanmoins les précisions fournies par eux quant au développement des intrigues autrichiennes et espagnoles aux Ligues avaient fait une impression profonde sur l'esprit du premier ministre et contribué à affermir sa résolution de soustraire sans retard la Valteline aux influences milanaises. Aussi quand, le 18 mars, les envoyés de Zurich, de Berne et de Schaffhouse prirent congé de Louis XIII à Chantilly, emportèrent-ils chez eux, outre les présents accoutumés en pareille conjoncture, des réponses satisfaisantes à la plupart de leurs requêtes et de sérieuses promesses pour le surplus. (4)

Si les adjurations de ses alliés d'Allemagne, de Suisse et d'Italie incitaient le roi Très-Chrétien à se saisir de la vallée de l'Adda, la crainte d'un coup de main lombard sur Sondrio ou sur Bormio l'engageait d'un autre côté à ne pas surseoir davantage l'exécution de ce dessein. Malgré les précautions observées au Louvre, l'on se persuadait de plus en plus à l'étranger que, la conquête de l'Alsace achevée, l'armée aux ordres de Rohan n'aurait pas accompli « toute sa tâche ». Tandis que les Impériaux se préparaient à défendre Constance et concentraient des troupes autour de cette place, (5) le gouverneur de Milan, d'accord en cela avec l'archiduc d'Innsbruck, agitait d'envahir la Valteline et de s'y fortifier en hâte avant que les hostilités eussent pris fin dans le Sundgau. (6) Acheter à deniers comptants le concours des principaux patriciens grisons, (7) était sans contredit pour l'Espagne le moyen le plus sûr d'entraver la descente d'un corps français dans la Rhétie d'outre-monts. Albornoz s'y

(1) *Contarini al Senato.* Parigi, 12 dicembre 1634, loc. cit. — *Rosso al Senato.* Zurigo, 4 gennaio 1635. loc. cit. — *Ambassade des cantons protestants en France.* Bibl. Nat. f. fr. *23407* f° 14. — J. J. Keller. op. cit. p. 165.

(2) *Alvise Contarini al Senato.* Parigi, 27 marzo 1635. Frari. Francia. LXXXVIII.

(3) *Contarini al Senato.* Parigi, 19 dicembre 1634; 3 gennaio e 27 marzo 1635. loc. cit. — *cf.* Gonzenbach. op. cit. I. 30 sqq.

(4) *Propositions des cantons protestants au roi, avec la réponse de Sa Majesté.* (Chantilly, 12 mars 1635.) Mémoires historiques concernant Mr le général d'Erlach. (Yverdon 1784) t. II. 24—45. — *Contarini al Senato.* Parigi, 27 marzo 1635. loc. cit. — *Ambassade des cantons protestants en France.* Bibl. Nat. f. fr. *23407* f° 14. — Eidg. Absch. V² 932—933 zu *a*.

(5) *Rosso al Senato.* Fahr. 11 e 18 gennaio 1635. Frari. Svizzeri. XXX.

(6) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 12 dicembre 1634; 16 gennaio e 14 febbraio 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — *Bullion à Zurich.* Coire, 28 mars 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. — *cf.* Jecklin. op. cit. n° 1603.

(7) « I popolani si mostrano totalmente contrari ai Francesi, ma non così i nobili. » *Scotti a Barberini.* Lucerna, 2 gennaio e 8 marzo 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

employa avec activité. (1) Au même temps d'ailleurs, Casati se concertait à Einsiedeln avec des représentants des « Waldstætten » et de la région d'Ilantz en vue d'organiser, à la fois de Feldkirch, de Bormio, de Chiavenna, de Schwytz et de Glaris, un blocus sévère à l'endroit des Trois Ligues et de fomenter à sa faveur au sein de celles-ci un soulèvement général qui eût balayé de leur territoire les quelques cents hommes dont disposait encore Du Landé. (2)

A dire vrai, l'ambassadeur à Coire observait d'un œil attentif les progrès des préparatifs autrichiens et espagnols aux frontières de l'Engadine et de la Valteline. Aux derniers jours de décembre 1634 et dans la première quinzaine de l'année suivante, il se crut sauvé du danger qui l'entourait. (3) Les troupes impériales logées près de Constance s'acheminaient à marches forcées vers le Brisgau afin de faire tête aux Français qui débouchaient en Alsace. (4) Or, l'on jugeait leur concours indispensable à la réalisation des plans de l'archiduc de Tyrol et du gouverneur de Milan. Toutefois l'envoyé du Louvre ne connaissait pas l'entière vérité. Certes la menace d'une invasion étrangère dans l'une et l'autre Rhétie semblait momentanément écartée. En revanche des négociations se poursuivaient dans l'ombre entre le représentant de l'Escurial à Lucerne, l'évêque de Coire, les «Espagnolisez» des Trois Ligues et les chefs valtelins. (5) Elles étaient conduites, du côté grison, par Jenatsch, transfuge du parti vénitien, passé dès lors au catholicisme, mais demeuré, en dépit de cela, l'homme de confiance du trop peu perspicace Du Landé. (6) Leur réussite eût été non moins préjudiciable aux intérêts de la France que la conquête de la vallée de l'Adda par les forces lombardes. Il s'agissait, en effet, d'un projet d'entente entre le roi Catholique et les compatriotes de Guler et de Schauenstein. Moyennant la concession de leurs routes militaires et de leurs enseignes à l'Espagne, ceux-ci eussent obtenu de celui-là des pensions, le versement du cens dû par les *terzieri* et le droit d'occuper le Luziensteig et le Fort-du-Rhin dont Casati

(1) *Scotti a Barberini*, Lucerna, 12 dicembre 1634. loc. cit.

(2) *Scotti a Barberini*. Lucerna, 2 e 9 gennaio e 14 febbraio 1635. loc. cit.

(3) *Du Landé à Bouthillier*. Coire, 23 janvier 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 162.

(4) *Scotti a Barberini* Lucerna, 19 dicembre 1634. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(5) *Scotti a Barberini*. Lucerna, 19 dicembre 1634; 10 gennaio, 6 e 14 febbraio 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII. — *Estratto delle ragioni che ha il vescovato di Coira sopra li contadi di Bormio, Chiavenna e la Valtellina. Ibid.* XXIV—XXXI.

(6) « L'istesso colonello Gianatio è quello che fa la burla ai Veneziani, procurando di tenerli addormentati con speranze per essi, non penetrando in effetto nè loro nè altri le particolarità con il segreto. Quale è l'avere Gianatio con alcuni principali Grigioni pattuito di unirsi in lega con Austriaci, mentre questi tenghino a proprie spese tre reggimenti de Grigioni istessi a diffesa dei passi, e che nella unione vi si debba comprendere con qualche accordo la Valtellina, e promettono loro all'incontro di scacciare i Francesi. A Milano il tutto resta per concluso, eccetto il punto della Valtellina, per il quale si aspetta di momento il senso del re di Spagna, e per non perdervi tempo, hanno li suddetti Gianatio e Grigioni interessati spedito un confidente al governatore Robustelli e ad Azzo Besta per sapere la risposta di Sua Mtà. » *Scotti a Barberini*. Lucerna, 19 dicembre 1634. loc. cit. — « Intanto V. E. vedrà negli avvisi quanto l'ambasciatore di Francia seguiti nella confidenza col Gianizio, appure esso è quello che mena le tavole per i Spagnuoli. » *Scotti a Barberini*. Lucerna, 6 febbraio 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

détournait les « Waldstætten » de demander la démolition à la diète de Coire.[1] Travaillés par des émissaires de Milan, les montagnards de Rhétie inclinaient d'autant plus à favoriser le dessein du gouverneur que ce dernier s'engageait à les mettre à l'abri des représailles du roi Très-Chrétien, soit en négociant avec les Confédérés de l'ancienne croyance la rigoureuse fermeture des passages dans les « bailliages communs », soit en se chargeant de l'entretien des garnisons placées par les cantons primitifs dans les châteaux de Bellinzone.[2] Par malheur la question de l'interprétation du traité de Monçon suffisait à elle seule à rendre irréalisable l'entente projetée. D'une part, les Grisons s'en tenaient aux termes de la *déclaration* d'Aytré.[3] De l'autre, Robustelli et ses adhérents, inquiets du rapprochement survenu entre leurs protecteurs et les légitimes souverains de la vallée, menaçaient de dévoiler à Du Landé des négociations dont celui-ci ne soupçonnait même pas l'existence.[4] Malgré tout cependant Jenatsch comptait que l'autorité du roi Catholique aplanirait ces divergences de vues et imposerait aux deux parties la solution la plus conforme à leurs intérêts respectifs.[5] Or, cette attente devait être déçue. Par le fait, plusieurs années allaient s'écouler encore avant que l'Escurial consentît à départager au profit des Trois Ligues un différend dont les Valtelins n'avaient réussi jusque là à franchir les étapes qu'à la faveur de l'assistance d'Olivarès et du gouverneur de Milan.

Dernières instructions adressées de la cour à Rohan. — Leur substance. — Erlach-Castelen suggère à Richelieu l'idée de se saisir par surprise de Rheinfelden. — Abandon de ce projet. — Brézé s'approche de Rambervillers. — Mission de Gobelin à Bâle. — Le duc atteint cette ville le 28 mars. — Ses incertitudes. — Solution à laquelle il s'arrête. — Sa démarche auprès de la diète catholique dont il obtient sans peine la capitulation. — Ses conférences avec le résident de Venise à Zurich. — Alarmes dans le Tyrol. — A son arrivée à Coire, le 12 avril, Rohan y apprend l'occupation de Chiavenna et de Riva par Du Landé. — Il rejoint celui-ci le 21 de ce mois, reçoit presque aussitôt la soumission des Valtelins et établit son quartier général à Morbegno. — Manifeste publié par lui le 28. — Joie éprouvée à Paris à l'annonce de l'entrée des armes françaises dans la vallée de l'Adda. — Espérances que cet événement éveille parmi les Stati Liberi d'Allemagne, de Suisse et d'Italie.

XXX. Cependant, depuis surtout que l'Angleterre faisait le jeu de l'Espagne en Allemagne, c'était dans l'intervention de la France que résidait l'unique

(1) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 8 e 12 marzo 1635. loc. cit.
(2) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 1° marzo 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.
(3) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 2 gennaio 1635. loc. cit.
(4) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 30 gennaio e 6 febbraio 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.
(5) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 19 dicembre 1634. loc. cit.

chance de relèvement du parti protestant d'outre-Rhin et des *Stati liberi* de Suisse et d'Italie. (1) Or, cette intervention, Richelieu ne la refusait plus aux protégés de son maître. En attendant qu'elle se manifestât par des actes, il l'exerçait avec diligence sur le terrain diplomatique. Les missions confiées à Avaux auprès des cours du Nord et le traité passé avec les Hollandais pour la conquête et le partage des Pays-Bas (2) servaient aux mêmes desseins que la concentration de forces importantes autour de Pignerol et l'occupation de l'Alsace. (3) C'était, au demeurant, dans ce dernier pays que se préparait l'événement le plus propre à procurer aux Suédois et à leurs alliés allemands l'immédiate satisfaction qu'ils réclamaient du roi Très-Chrétien.

Bien que les raisons données par Rohan de l'impossibilité où il se trouvait d'abandonner le Sundgau dès la fin de janvier eussent été admises par lui, Louis XIII ne cessait de presser son lieutenant général d'exécuter sans retard « la surprise de la Valteline ». A la date du 6 mars, il lui avait fait tenir de décisives instructions. Elles avaient trait au nombre et à la qualité des troupes qu'il emmènerait avec lui, au secret qu'il devait continuer à garder à leur égard, de peur qu'elles ne se débandassent en apprenant la destination qui leur était réservée, aux dépenses de l'expédition, à l'étendue de ses pouvoirs, que l'on supposait encore qu'il partagerait avec Candale, dont cependant le retour de Venise n'était pas signalé. Il lui était prescrit, en outre, de contrôler le choix des étapes, précédemment arrêté par les soins des secrétaires-interprètes à Soleure. Depuis le passage du Cardinal-Infant en deça des monts, il n'y avait plus, en effet, qu'un itinéraire praticable aux forces acheminées vers la Rhétie : celui de la Suisse par la voie de Bâle, de Bade et de Sargans. Le projet de « marcher droit au Luziensteig » par le Brisgau, Schaffhouse et Stein n'était même pas à discuter dès l'instant que les Suédois ne se trouvaient plus en mesure de l'appuyer. (4)

Ce n'était pas à dire toutefois que l'entrée sur les terres des cantons d'une armée française mît nécessairement celle-ci à l'abri d'une entreprise des Impériaux. Une attaque de flanc, partant de la ligne du Rhin, était d'autant plus à craindre que le duc de Lorraine y avait son camp, qu'il venait de demander, en vain il est vrai, l'autorisation de faire passer sur le pont de Bâle quelques milliers de cavaliers à destination de Porrentruy et qu'il avait protesté par avance auprès du Corps helvétique contre l'ouverture des routes du plateau suisse aux forces royales qui cherchaient à gagner la Rhétie. (5) Or, ce danger pouvait être conjuré, soit que Rohan s'emparât de

(1) *Rosso al Senato.* Zurigo, 17/19 agosto 1634. Fahr, 11 gennaio 1635. loc. cit.

(2) *cf.* Siri. op. cit. VIII. 185, 224.

(3) *El rey a Pedro de Arce.* 5 abril 1635. Arch. Nat. K. *1425* n° 139. — *cf.* Carutti. op. cit. II. 352.

(4) *Articles sur lesquels Mr le duc de Rohan demande la résolution du roi, avec la réponse.* Senlis, 6 mars 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 166.

(5) *Mémoire répondu un quart d'heure après l'avoir receu, le 15 mars 1635, touchant une proposition du colonel d'Erlach.* Aff. Etr. Allemagne. XIII. f° 3.

Rheinfelden et y laissât une garnison suffisante, soit qu'il recourût à l'assistance des généraux de Louis XIII dans le Palatinat.

Le projet de surprendre la plus importante des villes forestières avait été conçu en France vers le milieu de mars. Son auteur était Jean-Louis d'Erlach, l'un des trois députés des cantons protestants auprès du roi Très-Chrétien. Avisé d'un dessein formé contre cette place par les chefs de l'armée allemande du Brisgau, le colonel bernois avait aussitôt suggéré au cardinal l'idée de prévenir les Impériaux et de les empêcher de franchir le Rhin. (1) Le plan soumis par lui à l'agrément du monarque était des plus ingénieux. Il s'agissait d'acheminer en secret de Montbéliard ou, mieux encore, de Porrentruy trois ou quatre cents soldats français vers son château de Castelen, « où il avoit des pétards et des eschelles toutes prêtes ». Rheinfelden, situé à quelques lieues de là, eût été attaqué au petit jour et emporté, il l'espérait du moins, grâce à la faiblesse numérique de ses défenseurs. L'entreprise se fût exécutée « sous le nom de Sa Majesté, pour fermer ce passage » à Charles de Lorraine. Sa réussite eût permis de détruire les ponts en amont du fleuve, de se saisir des barques amarrées sur la rive droite et de « couvrir » la marche des troupes dirigées vers le Luziensteig. Les autorités bâloises refusèrent-elles de participer à ce coup de main ? Rohan jugea-t-il imprudent de dévoiler ses instructions confidentielles à Jean-Louis d'Erlach, ou, ce qui paraît plus probable, le colonel, dépêché de Chantilly le 18 mars, rejoignit-il le camp du duc trop tardivement pour que ce dernier pût changer ses plans ? Toujours est-il que l'on ne donna pas suite, au Louvre, à la proposition du Sr de Castelen. (2)

Mais aussi bien d'autres mesures avaient été arrêtées à la cour en vue de faciliter à Rohan l'accomplissement de sa tâche. Quelques jours avant que l'officier bernois s'ouvrît à Richelieu de son dessein sur Rheinfelden, un courrier avait été adressé à Brézé. Il portait à celui-ci l'ordre de laisser son infanterie dans la région de Spire et de se hâter avec toute sa cavalerie vers le sud afin de prendre à revers les forces du duc Charles, au cas où elles eussent tenté de pénétrer sur le territoire helvétique. Cette précaution devait être inutile. Lorsque, par suite d'un malentendu, le maréchal eut atteint Rambervillers en Lorraine, alors que ses instructions lui enjoignaient de gagner Ribeauvillé en Alsace, (3) il y fut avisé que la petite armée logée jusque là dans le Sundgau était en marche vers la Rhétie et se trouvait désormais à l'abri d'une attaque des Impériaux. (4)

(1) *Mémoire du colonel d'Erlach, envoié à Mr de Rohan, le 17 mars 1635. « Entreprise sur Rhinfeld. »* Aff. Etr. Allemagne XIII. f° 2. — *Rosso al Senato.* Zurigo. 7 aprile 1635. loc. cit.

(2) *Mémoire respondu un quart d'heure après l'avoir receu, le 15 mars 1635, touchant une proposition du colonel d'Erlach.* Aff. Etr. Allemagne. XIII. f° 3. — *Mémoire du colonel d'Erlach envoyé à Mr de Rohan.* 17 mars 1635. loc. cit.

(3) « Mon avis donc seroit que... vous veniez rafraichir votre armée vers Ribauviller. » *Rohan à Brézé et à La Force.* Camp de Colmar, 20 mars 1635. (ap. Mémoires de La Force. t. III. 420.)

(4) *Brézé à Bouthillier.* Camp de Spire, 15 mars ; Baccarat, 3 avril ; Rambervillers, 5 et 8 avril 1635 Aff. Etr. Allemagne. XII. 88. 117, 126, 129. — *Mémoire pour respondre à Mr le maréchal de Brézé.* Royaumont, 16 mars 1635. *Ibid.* p. 97. — *Feuquières à Bussy-Lamet.* Worms, 25 mars 1635. Lettres et négociations de Feuquières. (Paris, 1753.) t. II. 474.

Dès la réception de la missive royale du 6 mars, Rohan avait pris ses dispositions pour exécuter sans plus de retard les ordres de son souverain. Tandis que son secrétaire Prioleau achevait de passer, dans les provinces françaises limitrophes des Ligues, les contrats destinés à assurer l'approvisionnement en céréales de ses troupes, (1) l'intendant de celles-ci, ***Gobelin,*** chargé d'une mission analogue, se portait à Bâle et ne réussissait à triompher des scrupules et des hésitations des autorités de cette ville qu'en rappelant très à propos les services rendus par certains de leurs ressortissants à la garnison autrichienne de Brisach. (2) Rien ne s'opposait plus, dès lors, au départ du duc pour la Valteline. Après avoir remis au marquis de La Force et au maréchal de camp Thibault de Saint-Huruge le commandement du corps de réserve qu'il laissait derrière lui, (3) Rohan fit choix de cinq mille fantassins, (4) répartis en sept régiments, de quatre cornettes de cavalerie et de quelque artillerie et se rapprocha de Bâle, où il entra seul le 28 mars. (5) A la vérité sa perplexité était grande. Ses instructions lui prescrivaient de traverser la Suisse à tout prix; mais elles lui accordaient la latitude de mener cette opération à sa convenance. (6) Devait-il demander le passage aux cantons, s'en saisir par surprise, ou faire filer ses soldats isolément vers le Luziensteig? Cette dernière solution eût entraîné de nombreuses désertions et diminué de moitié peut-être les effectifs dont le rendez-vous était assigné à Coire. La seconde menaçait de provoquer un soulèvement aux Ligues et de précipiter la rupture confessionnelle entre les Etats confédérés. La première enfin présentait de réels avantages, mais aussi cet inconvénient majeur que, si les « Waldstætten » ne consentaient pas à l'ouverture des routes des « bailliages libres », l'opportunité d'une campagne française dans la vallée de l'Adda se trouvait remise en question. (7) Aussi le général s'arrêta-t-il à un moyen terme. Il se décida à

(1) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 19 mai 1635. B. Arsenal. mss. *4540.* f° 176vo.

(2) *Mémoire pour escrire à Mr de Rohan.* janvier 1635. Aff. Etr. Lorraine. XXV. 77. — *Richelieu à Rohan.* Rueil, 23 janvier 1635. *Ibid.* p. 56. — Mr Gobelin vous desduira particulièrement en quoy conciste ce que nous attendons de vous en cette occurrence.» *Rohan à Bâle.* Camp de Zillisheim, 19 février 1635. St-Arch. Basel. Frankr. Politisches P1. — *cf. Ibid.* Rathsprotokoll. 1635. p. 209. (1/11 février,); 226. (28 février.) — St-Arch. Basel. Politisches P1. 1633—1635. (*Rohan à Bâle.* Camp de Ribeauvillé, 15 mars 1635.); Q. II. 16. p. 2. (11/21 février 1635).

(3) *Contarini al Senato.* Parigi, 6 marzo e 10 aprile 1635. Frari. Francia. LXXXVIII. — Mémoires et lettres de Henri de Rohan, etc. I. 127.

(4) *Basel an Zürich.* 19./29. März 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Basel an Schaffhausen.* 19./29. März 1635. St-Arch. Schaffhausen. Frankr. n° 6. — *Rosso al Senato.* Fahr. 2 aprile 1635. loc. cit. — *contra:* Zurlauben. Préface aux mémoires de Rohan. t. I. xxvii. (4000 hommes.) — Gazette de France. *1635.* p. 199. (7000 hommes et 500 chevaux.)

(5) *Basel an Zürich; an Schaffhausen* 19./29. März 1635. loc. cit. — *Della Manta al duca di Savoia.* Della casa del Dacito a piedi della montagna di San Gottardo, 3 aprile 1635. Arch. Torino. Svizzeri. Lett. Min. IX. — Et non le 1er avril. *contra:* Zurlauben. loc. cit. — Gazette de France. année 1635. p. 221.

(6) Mémoires et lettres de Henri de Rohan, etc. t. I. 123. — *cf.* Feldzug des Herzogs von Rohan im Veltlin von einem französ. General. übersetzt von einem schweiz. Stabsoffizier. (Luzern, 1882.)

(7) Mémoires et lettres de Henri de Rohan. t. I. 125.

demander le passage aux cantons, mais à la dernière heure, de manière à ce que ceux-ci fussent dans l'impossibilité matérielle de le lui contester.

Le 29 mars au matin, (1) en prenant congé de ses hôtes, Rohan leur communiqua ses lettres de créance, (2) ainsi que les ordres qu'il tenait du roi et les pria de lui en faciliter l'exécution. (3) Sa requête, accueillie sans trop d'objections par les autorités de Bâle, (4) le fut avec un certain empressement par celles de Zurich et de Berne, (5) déjà prévenues au reste de son dessein. (6) Rendu à Aarau le 1er avril, il ne lui fut pas possible de différer plus longtemps l'envoi de la missive que, sur les conseils de Méliand, (7) arrivé dans ces entrefaites à Soleure, il s'était résolu d'adresser aux Confédérés de l'ancienne confession. (8) Désigné par Louis XIII pour porter « secours et assistance à ses alliés », le lieutenant général, bien qu'il feignît de n'être pas encore fixé quant au choix d'un itinéraire, sollicitait les cantons catholiques de lui accorder « en conformité de l'alliance » ce que « les autres » lui avaient « déjà octroyé ». (9) Les « Waldstætten » étaient précisément réunis en une diète à Gersau depuis le 29 mars. Or, ce même jour, dès l'aube, la nouvelle leur était parvenue qu'un corps important d'infanterie française s'approchait de Brugg et se préparait à pénétrer dans le bailliage de Bade. (10) Pris au dépourvu, les députés catholiques regagnèrent leurs foyers, pour se retrouver bientôt après à Lucerne, où une conférence particulière avait été assignée au 3 avril. Entre-temps des renseignements plus précis leur avaient été communiqués quant à la destination des forces dont la marche rapide les mettait en émoi. L'on savait déjà que le duc, rendu à Windisch, paraissait résolu à pousser sa pointe plus avant, sans se soucier du sens de la réponse que lui feraient les cantons forestiers. (11) D'autant plus étonnés de ce « procédé », que Vialard les avait assurés naguère qu'il ne serait plus jamais employé à leur égard, (12) les Lucernois et leurs adhérents, en dépit des excitations lombardes, (13) ne songèrent cependant pas à opposer une résistance quelconque aux envahisseurs. (14)

---

(1) et non le *1er avril. contra :* Zurlauben. Préface aux mémoires et lettres de Henri de Rohan. t. I. xxxii.

(2) *Le roi aux XIII cantons.* 17 janvier 1635. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 3. (créances pour Rohan et Candale).

(3) *Basel an Zürich.* 19./29. März 1635. loc. cit.

(4) *Rohan à Bâle* Oltingen, 31 mars 1635. St-Arch. Basel. Politisches P1. — Mémoires et lettres, etc. t. I. 128.

(5) *Rosso al Senato.* Zurigo. Fahr, 31 marzo 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — Mémoires et lettres, etc. t. I. 129.

(6) *Rohan à Zurich.* Ribeauvillé, 16 mars; Elg, 6 avril 1635. St-Arch. Zürich. loc. cit.

(7) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 6 avril 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540.* f° 164.

(8) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 6 avril 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540.* f° 164.

(9) *Rohan à Lucerne* Aarau, 1er avril 1635. St-Arch. Luzern. Dreissigjähr. Krieg. *1635.*

(10) *Rosso al Senato.* Fahr, 2 aprile 1635. Frari. Svizzeri. XXXI. — Eidg. Absch Va 925 *e.*

(11) Eidg. Absch Va 926. (Luzern, 3 april.)

(12) Eidg. Absch. Va 851 *b.*

(13) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 11 aprile 1635. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXXII.

(14) *Rosso al Senato.* Fahr, 2 aprile 1635. loc. cit. — *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 6 avril 1635. loc. cit.

Ils se bornèrent à protester auprès de Rohan contre la violence dont ils étaient les victimes (1) et à reprocher aux cités évangéliques la facilité avec laquelle celles-ci venaient de condescendre aux exigences françaises. (2) En cette heure critique, leurs préoccupations allaient bien moins au maintien de leur part de souveraineté sur les « bailliages libres » qu'à la conservation d'Urseren et de Bellinzone, dont le roi Catholique s'offrit bientôt à entretenir à ses frais les garnisons, (3) et à l'organisation contre Berne d'une démonstration militaire que Victor-Amédée se refusa d'ailleurs nettement à entreprendre. (4)

Rohan avait trop d'intérêt à ménager les susceptibilités des « Waldstætten » pour ne pas les féliciter de leur décision de consentir, fût-ce de mauvaise grâce, à sa requête, et pour ne pas tenter d'atténuer par avance les réclamations que Méliand s'attendait à recevoir d'eux, dès que l'armée royale aurait pénétré en Valteline. (5) Leur réponse à sa missive lui avait été remise à Königsfelden, où il était arrivé le 2 avril au matin avec le colonel d'Erlach. (6) Il les en remercia à deux reprises et s'excusa, sur l'importance de la mission que lui confiait le roi, de la brièveté du délai qu'il leur avait accordé pour arrêter leurs résolutions. (7) Mais aussi bien le duc avait hâte de poursuivre sa marche vers la Rhétie. Tandis que sa cavalerie prenait la direction de Lenzbourg et de Mellingen, son infanterie franchissait l'Aar à Stilli et s'acheminait aussitôt par le Siggenthal vers Bade, où, sur la prière instante du bailli lucernois, elle ne fit aucun séjour. (8) On comptait qu'il gagnerait de là Zurich et Wesen. Or, le souvenir des obstacles rencontrés dans cette région en 1620 par les officiers des deux régiments que le « Vorort » et Berne envoyaient au secours des Grisons l'engagea à préférer l'itinéraire, assurément moins direct, de Winterthour-Rikenbach-Saint-Gall. Sur les rives de la Limmat, que ses troupes atteignirent le 4, au soir, (9) il eut une conférence avec le résident vénitien Rosso et lui représenta l'intérêt qu'aurait la Sérénissime République à occuper Tirano et Bormio et à participer de manière active à la campagne

(1) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 31 mars 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540.* f° 162. — *Les V cantons catholiques à Rohan.* Lucerne, 3 avril 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(2) *Appenzell Ausser-Rhoden an Zürich.* 26. März/5. April 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Basel an die V Orte.* 28. März/7. April 1635. St-Arch. Luzern. Dreissigjähr. Krieg. *1635.* — Eidg. Absch. V² 926—927.

(3) *Scotti a Barberini.* Lucerna, 11 aprile 1635. loc. cit. — *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 17 aprile 1635. Arch. di Stato Piemontesi. Svizz. Lett. Min. IX. — Eidg. Absch. V² 928. (Weggis, 12 april.)

(4) *Della Manta al duca di Savoia.* Lucerna, 17 aprile 1635. loc. cit.

(5) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 15 juillet, 29 octobre 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540.* f°° 205. 249. — Eidg. Absch. V² 929 *c.*

(6) *Hans Friedrich von Hallwyl; Hans Ludwig und Hans Friedrich Effinger von Wildegg an Bern,* 24. März/3. April 1635. St-Arch. Bern. Bündtenbuch. H. 365.

(7) *Rohan à Lucerne.* Künichfeld (Königsfelden), 3 avril; Elg, 5 avril 1635. St-Arch. Luzern. Dreissigjähr. Krieg. *1635.*

(8) *Johann Jakob Grebel, Hauptmann, an Zürich.* Nieder-Weningen, 24. März/3. April 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — Mémoires et lettres de Henri de Rohan, etc. I. 140. — *cf.* Der Zug des Herzogs Rohan durch die Schweiz. (Allg. Schweiz. Militärzeitung. 27e année.)

(9) *Méliand à Bouthillier.* Soleure, 6 avril 1635. Bibl. Arsenal. mss. *4540.* f° 164.

qui allait s'ouvrir en Valteline.(1) A la vérité, encore que Rohan ne cherchât plus à faire mystère du but assigné à son expédition, le bruit s'était répandu qu'il soumettrait, au passage, les quatre seigneuries autrichiennes de l'Arlberg.(2) Par suite, l'alarme fut vive en Tyrol quand l'on y apprit que l'armée française pénétrait « bannières déployées » sur les terres de l'abbé de Saint-Gall (8 avril).(3) Elle se dissipa néanmoins lorsque le duc eut, en traversant Altstætten, Werdenberg, Sargans et Ragatz,(4) gagné la frontière grisonne, puis Coire, où il entra le 12 avril.(5)

En cours de route, le lieutenant général avait reçu deux communications agréables. D'une part, le roi, après mûre réflexion et contrairement à toute attente,(6) renonçait à lui adjoindre Candale dans la conduite des opérations et, partant, à le rappeler vers le Rhin, une fois la vallée de l'Adda reconquise.(7) D'autre part, la nouvelle lui était parvenue de l'heureuse descente de Du Landé sur Chiavenna et Riva. Aussi bien, dans la nuit du 24 au 25 mars, Prioleau, dépêché en hâte à Coire par son maître, y avait apporté à l'ambassadeur ordinaire l'avis de l'imminente arrivée dans le pays des forces commandées par Rohan et l'ordre de se saisir sans retard des deux extrémités de la Valteline.(8) Quarante-huit heures lui étaient accordées pour se préparer à exécuter cette entreprise. Il sut les employer avec fruit. Convoqués par lui, les chefs des Ligues apprirent de sa bouche que l'espoir tenace des patriotes grisons était enfin exaucé et que « l'ange Gabriel en personne » allait apparaître sur les rives de la Plessur.(9) On leur demandait de garder secrète cette confidence durant un jour. Ils n'eurent aucune défaillance. Le 26 mars au matin, sous le prétexte de faire la montre générale de ses troupes, Du Landé rassembla celles-ci aux portes de la capitale de la Rhétie, ainsi qu'à Igis, et dépêcha Brügger et Jenatsch, avec une partie d'entre elles, vers Bormio, dont ces deux officiers se rendirent maîtres le 29, tandis que lui-même, à la tête de quelques centaines d'hommes, franchissait le Splugen,

---

(1) *Rosso al Senato.* Fahr, 7 aprile 1635. loc. cit.

(2) *Hans Scheuchzer, landvogt im ober und nidern Rynthal, an Zürich.* Rhyneck (Rheineck). 29. März/8. April 1635. (Ostertag.) St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV.

(3) *Rosso al Senato.* Fahr, 7 aprile 1635. loc. cit. — Les particularitez de l'occupation des forts de la Valteline, etc. (Gazette de France. 1635. p. 221.) — *Nouvelles de Saint-Gall.* 21 avril 1635. Gazette de France. *1635.* p. 217. — Lettres et mémoires de Henri de Rohan, etc. I. 134 sqq.

(4) *cf.* pour l'itinéraire détaillé et les étapes de cette marche: Lettres et mémoires de Henri de Rohan, etc. I. 145.

(5) *Hans-Heinrich Lochman an Zürich.* Werdenberg, 6./16. April 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden XIV. — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 111.

(6) *Rosso al Senato.* Fahr, 10 e 13 marzo 1635. Frari. Svizzeri. XXXI.

(7) *Contarini al Senato.* Parigi. 27 marzo 1635. Frari. Francia. LXXXVIII. — *Mémoire au duc de Rohan.* mars 1635. Aff. Etr. Allemagne. XI. 109. — *Le roi à Rohan.* Chantilly, 28 mars 1635. Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 26.

(8) Sprecher v. Bernegg. op. cit. V. 103. — Haffter. op. cit. 261. — Veraguth. op. cit. 52.

(9) *Le roi aux Grisons.* 17 janvier 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 159. — « Ecco l'angelo Gabriel da noi tanto aspettato, che porta la generosa risolutione del Christianissimo di passare al riacquisto de' paesi perduti! » *Rosso al Senato.* Fahr, 31 marzo 1635. loc. cit.

surprenait, le 28, au petit jour, Chiavenna, puis Riva et eût enlevé sans coup férir le « Fuentes », si ses instructions l'avaient autorisé à envahir la Lombardie.(1)

Le succès remporté par l'ambassadeur ordinaire aux Trois Ligues était assurément de bon augure et laissait présager la prompte soumission des Valtelins, si l'on parvenait à le pousser plus avant. Mais n'y avait-il pas lieu de redouter que Du Landé ne fût pas en mesure de se maintenir, contre une subite attaque des Espagnols, dans les positions qu'il avait conquises et où il se fortifiait en hâte ? (2) Si l'on songe que, le 28 mars, à l'heure où l'avant-garde française se saisissait de Chiavenna et de Riva, la petite armée de Rohan n'avait pas encore pénétré sur le territoire bâlois, l'on comprendra certes combien longs durent paraître à l'ancien lieutenant de Cœuvres les quinze jours qui s'écoulèrent entre le coup de main réussi par lui au delà des monts et l'arrivée en Rhétie des premiers régiments venant d'Alsace. (3) Son angoisse fut partagée au reste par les autorités de Coire. Celles-ci décrétèrent la levée d'un renfort de cinq cents hommes par ligue (4) et demandèrent aux divers membres du Corps helvétique de s'apprêter à les secourir. (5) Mais, ni du côté d'Innsbruck, ni de celui de Milan, aucune tentative d'offensive ne fut même ébauchée contre les troupes franco-grisonnes. Les inquiétudes qui avaient assailli le duc à ce sujet, dès son entrée en Suisse, se trouvaient en grande partie dissipées, lorsque le gros de ses forces atteignit la frontière de Ragatz. Néanmoins il jugea prudent de ne séjourner sur les bords de la Plessur que le temps strictement indispensable à l'accomplissement de la tâche qui l'y attendait. (6) Après avoir assuré la défense des Engadines et laissé le Sr de Saint-Simon à la garde du Fort-du-Rhin, il prit, le 17, en la compagnie de Bullion, la route du Septimer et gagna les rives de la Maira, où son armée s'acheminait par la voie du Splugen. (7) Rendu à Riva, dès le 21, Rohan y reçut la soumission pleine et entière des Valtelins (8) et leur accorda la protection de son maître, comme il l'avait fait d'ailleurs à l'égard des

(1) *Bullion à Zurich.* Coire, 28 mars 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Girolamo Bon al Senato.* Milano, 30 marzo 1635. Frari. Milano. Milano. LXXVIII. n° 58. — *Rosso al Senato.* Fahr, 31 marzo e 14 aprile 1635. loc. cit. — *Valerio della Manta al duca di Savoia.* Dalla casa del Dacito. a piedi della montagna di San Gottardo, a 2 ore di notte, li 3 aprile 1635. Arch. di Stato Piemontesi. Svizzeri. Lett. Min. IX. — *Miron à Richelieu.* Gênes, 6 avril 1635. Aff. Etr. Gênes. II. 146. — Mémoires et lettres de Henri de Rohan, etc. I. 131 sqq. — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 103—104. — Ul. v. Salis-Marschlins Denkwürdigkeiten. 220—221.

(2) *Rosso al Senato.* Fahr, 31 marzo 1635. loc. cit.

(3) Mémoires et lettres de Henri de Rohan, etc. t. I. 132 sqq.

(4) *Rosso al Senato.* Fahr, 7 aprile 1635. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 105.

(5) *Les III Ligues à Zurich.* Coire, 23 mars/2 avril 1635. St-Arch. Zürich. Graubünden. XIV. — *Les III Ligues aux XIII cantons.* Coire, 24 mars/3 avril 1635. St-Arch. Bern. Bündtenbuch. H. 357. — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 107.

(6) Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 112.

(7) Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 114.

(8) « Valtelini sorpresi così d'improviso sono rimasti storditi.., che il cavre Robustelli, uscito subitamente di valle, se sia ricoverato nel Bergamasco. » *Girolamo Bon al Senato.* Frari. Milano. LXXVIII. n° 59.

habitants de Chiavenna. (1) Ce fut seulement alors qu'il se décida à pénétrer dans la vallée de l'Adda et à établir son quartier général à Morbegno, tandis que son infanterie campait entre cette place et Traona et que sa cavalerie se logeait à Ardenno, Buglio et Berbenno. (2) Le 20 avril, il publiait un *manifeste* justificatif de la présence des troupes royales dans la Rhétie d'outre-monts et donnait aux populations catholiques de celle-ci l'assurance que les Grisons n'exerceraient envers elles aucune sorte de représailles. (3)

Cependant l'inquiétude était des plus vives à Paris, où l'on ignorait et le consentement des cantons catholiques à l'entrée de l'armée de Rohan dans le bailliage de Bade et, à plus forte raison, l'heureuse arrivée du duc à la frontière grisonne. Le roi, en particulier, témoignait d'une impatience extrême et s'enquérait plusieurs fois par jour « des nouvelles de la Valteline ». (4) Le 30 avril enfin, Prioleau, qui avait quitté Coire le 17, (5) remettait aux mains de Richelieu la dépêche par laquelle le gendre de Sully annonçait le succès de la première partie de son expédition et l'acheminement de ses troupes vers Chiavenna. (6) A cette même heure, au reste, parvenait également à la cour l'avis de la surprise de la petite garnison française de Trèves par un corps espagnol. Mais l'importance de l'occupation imminente et désormais certaine de la vallée de l'Adda dépassait de beaucoup celle du revers subi par les armes royales sur le Rhin. Maître de la Rhétie d'outre-monts, le lieutenant général de Louis XIII menaçait Milan, dont quelques lieues de pays plat le séparaient à peine et se voyait en mesure d'intercepter à son gré toutes communications entre le Tyrol et la Lombardie. Or, à cette date, l'ouverture des hostilités *directes* entre la France d'une part, l'Empire et l'Espagne de l'autre, ne semblait plus être qu'une question de jours. De ce fait la valeur du gage dont la France se saisissait ainsi d'entrée de jeu se trouvait doublée.

Sans cesse retardée aussi longtemps qu'avait subsisté chez Richelieu l'espoir dans un revirement de fortune au profit des Suédois, l'entreprise destinée à empêcher à l'avenir la jonction des forces des deux branches de la maison d'Autriche eût entraîné assurément des conséquences plus décisives pour le roi Très-Chrétien et ses alliés, si elle avait été exécutée deux ans auparavant, alors que les trente mille Espagnols et Italiens de Feria et du Cardinal-Infant n'avaient pas encore franchi les Alpes. Toutefois, si impuissante

(1) *Rosso al Senato.* Fahr. 28 aprile 1635. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 114.

(2) *Henri de Bullion à Claude de Bullion.* Morbegno. 30 avril 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 174.

(3) *Manifeste des armes du roi dans la Valteline.* Morbegno. 28 avril 1635. Gazette de France. année 1635. p. 257. — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 114—115.

(4) *Servien à Rohan.* Paris. 24 mars 1635. Guerre. XXIV. 168. — *Le roi à Rohan.* Chantilly, 28 mars; Saint-Germain-en-Laye, 8 avril 1635. Aff Etr. Suisse. XXVIII. 26, 28. — *Contarini al Senato.* Parigi. 10 aprile 1635. Frari. Francia. LXXXVIII.

(5) *Alvise Contarini al Senato.* Compiègne. 30 aprile 1635. Frari. Francia. LXXXVIII. — *Bouthillier à Rohan.* mai 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 178.

(6) *Rohan à Richelieu.* Coire, 18 avril 1635. Aff. Etr. Grisons. VIII. 169. — *Rosso al Senato.* Fahr, 21 aprile 1635. loc. cit. — Sprecher v. Bernegg. op. cit. II. 114.

qu'elle dût être à ramener au gouvernement de Paris les sympathies défaillantes de ses protégés grisons, elle allait du moins servir à mettre derechef en lumière les qualités militaires exceptionnelles de l'ancien chef des huguenots du Languedoc, à ajourner de vingt mois une nouvelle annexion déguisée de la Valteline à la Lombardie et à permettre au Louvre de tenter un suprême effort en vue de grouper en une ligue défensive contre Milan tous les *Stati liberi* de la Haute-Italie.

MISSIONS

ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

EN SUISSE, DANS LE VALAIS, AUX LIGUES GRISES,

DANS L'ÉVÊCHÉ DE BÂLE

ET A GENÈVE.

(RÈGNE DE LOUIS XIII)

IIme PARTIE

1626—1635.



SUISSE

ROBERT MIRON

Ambassadeur ordinaire.
(Mission continuée)

Rappel de créance:
Paris, 29 mai 1626.

Résidence: Soleure.

A Saint-Urbain, le 20 avril.	Bibl. Nat. f. fr. *3699* f° 66
A Sursee, le 21 avril.	Bibl. Nat. f. fr. *3699* f° 66
A Lucerne, du 27 avril au 28 mai.	Aff. Etr. Suisse. XXIII. 234—286. Bibl. Nat. f. fr. *3699* f° 66.
A Bade, du 7 au 15 juillet	Aff. Etr. Suisse. XXIII. 10—26. Eidg. Absch. V² 466-469

Sources:

Bibl. Nat. f. fr. *3689*; *3690*; *3692*; *3699*; *5569*
Arch. Nat. K. K. *1363*; *1364*.
Aff Etr. Suisse. XXIII. XXIV
Eidg. Absch. V² 451—483
Arch. Fribourg. (France. 1626). 17 novembre
St-Arch. Bern. Frankr. Buch. G. 233
St-Arch. Zürich. Frankr. A. 225²
St-Arch. Basel. Frankr. B⁴ (1506—1698); F' 7¹ (1522—1744)
St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte (1400—1737) III. Bündten VIII
St-Arch. Solothurn. Frankr. XXIII
Arch. d'Etat Neuchâtel. 87 m. 20 n° 22
Arch. Bourgeoisie Porrentruy. Section politique. B¹ liasse 26

FRANÇOIS-ANNIBAL D'ESTRÉES MARQUIS DE CŒUVRES

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues Grises et lieutenant général de l'armée de la Ligue en Valteline.
[Mission continuée.]

Nouvelles instructions:
Blois, 23 juin; Nantes, 21 juillet 1626.

A Morbegno, du 22 janvier au 10 juin (quelques apparitions à Sondrio de mars à mai).	Aff. Etr. Grisons V. 10—58. Aff. Etr. Turin. VII (26 mai). Aff. Etr. Suisse. XXIII. 138—148. Bibl. Nat. f. fr. *3690* f°ˢ 111—251, *3699*, f°ˢ 21—80
A Sondrio du 10 juin au 13 septembre (le 1ᵉʳ septembre à Morbegno, où il se porte à la rencontre de Châteauneuf).	Aff. Etr. Grisons. V. 55—82. Aff. Etr. Venise. XLIV (9 septembre). Aff. Etr. Suisse. XXIV. 57. Bibl. Nat. f. fr. *3699*. f°ˢ 86—122
A Poschiavo le 14 septembre.	Aff. Etr. Venise. XLIV. (16 septembre). Bibl. Nat. f. fr. *3699*. f°ˢ 118, 128. Bibl. Nat. f. fr. *23,537*. f° 664
A Tirano, puis à Sondrio du 15 septembre au 24 novembre.	Aff. Etr. Venise. XLIV (16 septembre). Aff. Etr. Grisons. V. 88—139. Bibl. Nat. f. fr. *3699*. f°ˢ 128—195. Arch. Fribourg (France. 17 novembre 1626)
A Morbegno, du 24 novembre à la fin de l'année (à Tirano dans les derniers jours de décembre).	Aff. Etr. Grisons. V. 152—165. Bibl. Nat. f. fr. *3699*. f°ˢ 197—225

Aff. Etr. Grisons. V
Suisse. XXIII, XXIV
Turin VII
Angleterre. XLI (f° 72)
Bibl. Nat. f. fr. *3690*, *3691*, *3699*, *16,950*
Arch. Nat. *KK 1363*, *1364* M 202.
Arch. de Mʳ Th. de Sprecher à Mayenfeld (24 janvier, 15, 29, et 30 mars, 24 mai)
Frari. Valtellina. VI. VII.

GRISONS

Antoine MOLINA,

Jean PAUL.

Secrétaires-interprètes

Chargés d'affaires

sous l'autorité de Robert Miron et du Mis de Cœuvres.

Sources:

Aff. Etr. Grisons. V. 26–71; Suisse XXIV. 28. 62. 99; Venise XLIV. 177. XXIII. 116.

CHARLES DE L'AUBESPINE MARQUIS DE **CHATEAUNEUF**

Ambassadeur extraordinaire en Valteline, aux Ligues Grises et en Suisse.

Août 1626—février 1627.

Instructions:

Blois, 12 juin 1626.

Lettre de créance:

Blois, 12 juin 1626.

Itinéraire:

Part de Paris le 18 juin.	Bibl. Nat f. fr. *3699* f° 94
A Venise, de la fin de juillet au 24 août.	Frari. Cancelleria secreta. Pacta Serie I. Busta XXIX. n° 926 Aff. Etr. Venise. XLIV
En Valteline (auprès du marquis de Cœuvres, dont l'itinéraire est le sien) 1er septembre—9 novbre.	Aff. Etr. Venise. XLIV Aff. Etr. Suisse. XXIV Aff. Etr. Grisons. V Frari. Valtellina. VII
Aux Grisons, du 9 novembre au 1er décembre.	Aff. Etr. Suisse. XXIV. 132, 133 Aff. Etr. Grisons. V 110—148 Bibl. Nat. f. fr. *3699* f° 203
A Zurich, le 2 décembre.	Frari. Svizzeri. XXII Cavazza, 4 décembre
A Soleure (auprès de Miron) du 6 décembre 1626 au 10 février 1627	Aff. Etr. Suisse. XXIV. 148—184, XXV. 5—115 Aff. Etr. Grisons. VI. 2—24 Arch. Fribourg. (France, 25 et 30 janvier, 5 février 1627)

Aff. Etr.
Suisse. XXIV. XXV
Grisons. V. VI
Genève. II
Venise. XLIV
Vienne. XIII (6 janvier 1627)
Arch Nat. *KK 1364*
Bibl. Nat. f. fr. 23,537, *3691*
Frari. Valtellina. VII. Svizzeri. XXII
St-Arch. Glarus (16 décembre 1626)
Arch. d'Etat Neuchâtel (Manuel du Conseil d'Etat 1617—1639; jeudi, 21 décembre 1626)
Eidg. Absch. V² 485 à 490
Arch. Fribourg (France. 1627)
St-Arch. Solothurn. (Frankreich. XXIII)
St-Arch. Luzern. Frankreich (Gesandte. V).

1627

SUISSE

ROBERT **MIRON**
Ambassadeur ordinaire.

Rappels de créance:

Paris, 12 janvier.
Versailles, 16 mars.
Paris, 4 mai.

Lettres de rappel:

Saint-Germain-en-Laye, 31 août.

Résidence: Soleure.

Quitte Soleure, le 10 mai.	Bibl. Nat. 500 Colb' 403 f° 99
A Berne, 12 et 13 mai.	Aff. Etr. Suisse. XXV. 205—207
A Fribourg, 14 et 15 mai.	Aff. Etr. Suisse. XXV. 204-207
A Sion, du 21 mai au 19 juin.	Aff. Etr. Suisse. XXV. 211—233 St-Arch. Zürich. (Frankr. *A* 225[8]) St-Arch. Basel. Frankr. B[4] (1500—1698) St-Arch. Solothurn. Frankr. XXIII. (17 juin 1627)
A Saint-Maurice, le 19 juin.	Aff. Etr. Suisse. XXV. 226
A Genève, du 22 au 24 juin.	Aff. Etr. Suisse. XXV. 227. — Grenus. Fragments histor. p. 126

Il confie, dès le 10 mai, l'intérim à Soleure à ses quatre secrétaires-interprètes, et plus particulièrement à l'un d'eux:

Henri WALLIER.

Résidence: Soleure.

A Bade, du 4 au 26 juillet.	Eidg. Absch. V[2] 515 *a* Bibl. Nat. Coll. Brienne CXIV 297

Arch. Nat. *KK 1365* f° 278
Eidg. Absch. V[2] 515
Bibl. Nat. 500 Colb' *403* f° 99
Arch. Nat. *KK 1366* f[os] 498-580
Aff. Etr. Suisse. XXV. 239—248
Aff. Etr. Allemagne. VI. 212.

Sources:

Aff. Etr. Suisse. XXV; Grisons VI; Venise XLIV
Arch. Nat. *KK 1365*
Bibl. Nat. f. Brienne CXIV; 500 Colb' *403*
St-Arch. Zürich. (Frankr. *A* 225[8])
St-Arch. Basel. (Frankr. *B* 4. 1500—1698)
Arch. Fribourg. (France. 1627)
St-Arch. Solothurn. (Frankr. XXIII)
St-Arch. Bern. (Frankr. Buch *E. G.* Rathsmanual LIII. 39. 87.)

FRANÇOIS-ANNIBAL D'ESTRÉES, MARQUIS DE CŒUVRES.

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues Grises et lieutenant général de l'armée de la Ligue en Valteline.

(Mission continuée.)

Lettres de rappel:

Paris, 11 février 1627.

A Morbegno, jusqu'aux derniers jours de janv[ier]	Aff. Etr. Grisons. VI. 1—15
A Villa près de Tirano, des derniers jours de janvier au 5 mars.	Aff. Etr. Grisons. VI. 19 Bibl. Nat. f. fr. *3700* f° 21
A Coire, du 8 au 18 mars. De Coire, le nouveau maréchal d'Estrées gagne Paris, par la voie de Zurich et de Bâle.	Bibl. Nat. f. fr. *3700* f° 31 Aff. Etr. Grisons. VI. 31 Frari. Svizzeri. XXIII. (Cavazza, 12 mars) Sprecher v. Bernegg. I. 556. (*mars* et non *mai*)

Arch. Nat. *KK 1365* f[os] 5—150
Aff. Etr. Grisons VI. 1—27
Bibl. Nat. f. fr. *3700* f[os] 1—21.

ROBERT MIRON

Indiqué comme devant être dépêché en Suisse en qualité d'ambassadeur extraordinaire.

Septembre 1627.

[Le nonce au Canton de Lucerne. Coire. 14 septembre 1627. Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XVI A]

Il n'est pas donné suite à ce projet.

Arch. d'Etat Neuchâtel 87 *m* 20. n° 22
St-Arch. Zug. (Frankr. 1627)
Eidg. Absch. V² 485—518

FRANÇOIS FOUQUET, VICOMTE DE VAUX,

désigné comme ambassadeur ordinaire en Suisse

en octobre 1627.

Cette nomination n'est annulée qu'au cours de l'année 1629.

Arch. Nat. *KK 1366* f°s 498, 515vo, 559vo
Bibl. Nat. f. fr. *4070* f°s 210; 500 Colb^t^ *403* f°s 38, 101
Aff. Etr. Suisse. XXV. 520. XXVI. 10, 18 26, 32, 80
B. Institut. Coll. Godefroy CCLXX. 231.
Arch. Mollondin, à Soleure (Herbaut à Mollondin, 4 avril, 2 août. 6 septembre 1628)
Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XVII. (Scappi. 4 aprile 1628)
Frari. Svizzeri. XXIV. Cavazza, 18 mars, 21 avril, 11 décembre 1628)
Eidg. Absch. V² 534 *b*.

GRISONS

Antoine MOLINA.

Jean PAUL.

secrétaires-interprètes.

Chargés d'affaires

sous l'autorité de Miron et du marquis de Cœuvres

jusqu'au *8 mars 1627.*

Aff. Etr. Grisons. VI. 14—21
Arch. Nat. *KK 1365* f° 221

JACQUES MESMIN

Ambassadeur ordinaire

depuis *le 8 mars 1627.*

—

Lettres de créance:

Paris, 11 février 1627.

Rappels de créance:

Saint-Germain-en-Laye, 31 août et 14 septembre.
Camp devant La Rochelle, 17 décembre 1627.

Résidence: Coire.

A Pfeffers, au commencemt de juillet.	Aff.Etr.Vienne.XIII 339—356; Grisons VI. 74—75; Bibl. Nat. 500 Colbt CCCIII. 1—3 *Romegialli:* Storia della Valtellina. III. 279.

Sources:

Aff. Etr. Grisons. VI. 16—160; Suisse XXV. 154, 228, 234, 237, 251; Vienne XIII. 343, 356, 373, 450; Turin VIII (9 octobre)
Arch. Nat *KK 1365, 1366*
Bibl. Nat. f. fr. *8700* f°s 31—163; *4070* f° 199; 500 Colb^t^; *408*. 1—24
Eidg. Absch. V² 532 zu *c*

1628

—

SUISSE

HENRI WALLIER

Chargé d'affaires.

(Mission continuée.)

Résidence: Soleure.

A Lucerne, dans la deuxième moitié de janvier.
Eidg. Absch. V² 534 *b*. — Aff. Etr. Suisse. XXVI. 19—23
A Rohrbach, le 20 août.
Aff. Etr. Suisse. XXVI. (Wallier, 25 août.)
A Lucerne, du 28 août au 2 septembre.
Eidg. Absch. V² 561 *a*. — Aff. Etr. Suisse. XXVI. 70.
A Neuchâtel fin d'octobre et commencement de novembre.
Aff. Etr. Suisse. XXVI. 89, 93.

1628

Sources :

Aff. Etr. Suisse. XXVI. 10—107
Aff. Etr. Grisons. VII. 26
Aff. Etr. Mantoue. II. (7 juillet)
Bibl. Nat. 500 Colb[t] *403* f[os] 100—117
Eidg. Absch. V[2] 584 *b*, 548 *h*, 561 *a*
Arch. Fribourg (France, 24 novembre 1629).

GRISONS

JACQUES **MESMIN**

Ambassadeur ordinaire.

Rappels de créance :

Camp d'Aytré, 12 mai et 10 juin 1628.

Résidence : Coire.

A Fürstenau, dès la seconde semaine de novembre.
Aff. Etr. Grisons. VII 96—107. Bibl. Nat. 500 Colb[t] *403* f[os] 70—74
Jecklin op. cit. I. n° 1542.

Sources :

Aff. Etr. Grisons. VII. 8—112
Aff. Etr. Suisse. XXVI. 11. 28
Aff. Etr. Vienne. XIII. (15 mars)
Bibl. Nat. 500 Colb[t] *408* f[os] 25—74. f. fr. *3700* f° 148
4070 f[os] 202 216
St-Arch. Zürich. Frankr. VIII. 21—24.

1629

SUISSE

HENRI WALLIER

Chargé d'affaires

Résidence : Soleure.

A Bade (avec Stavay-Mollondin)
du 1er au 17 juillet.

Eidg. Absch. V[2] 598 *a*
Frari. Svizzeri. XXV. (11 juillet)
Rivier. Berichte burgundischer Agenten. p. 42.

A dater du mois d'août, Wallier se trouve sous l'autorité de Charles Brulart de Léon, ambassadeur extraordinaire.

Sources :

Aff. Etr. Suisse. XXVI. 109—119
Bibl. Nat. 500 Colbt 403 fos 118—125
Arch. d'Etat Neuchâtel. 87. Y. 20. n° 21
Frari. Svizzeri. XXV. (*Scaramelli*, 1er juin)

FRANÇOIS **DU HALLIER**

Mission extraordinaire à Genève.

Mars.

Lettres de créance (pour Berne):

Paris, 8 janvier 1629.

[Y présente des lettres de créance du roi, assurant la ville de sa protection. Exécute par lettre la même mission auprès des autorités de Berne.]

St-Arch. Bern. (Missiven 1629)
Frari Svizzeri. XXV (20 juin)
Sarasin to Sir Thomas Roë. Basle, 6, 20 et 22 april 1629. Publ. Rec. Off. Foreign. Switzerl'. Misc. Pap. n° 2.

PIERRE JEANNIN DE **CASTILLE**

Nommé ambassadeur extraordinaire en Suisse et aux Grisons.

Juin.

[Meurt à Avignon, le 24 juin, à l'heure où il se préparait à gagner son poste.]

Frari Svizzeri. XXV. (*Scaramelli*, 27 juin/11 juillet)
Avenel. op. cit. VIII. 212
Frari. Francia. LXXI (*Soranzo e Zorzi*, 29 giugno)
A. Reynold à Fribourg, 28 juin. Arch. Fribourg (France).

CHARLES **BRULART**, PRIEUR DE LÉON

Ambassadeur ordinaire en Suisse et aux Grisons.

8 août 1629—14 juillet 1630.

Instruction :

Camp d'Alais, 20 juin 1629

Instruction supplémentaire :

Camp de Saint-Chaptes, 1er juillet 1629.

Lettres de créance :

Camp d'Alais, 20 juin 1629.

Rappel de créance :

Chambéry, 14 juin 1630.

Résidence : Soleure.

Y arrive le 8 août.

St-Arch. Basel. Frankr. Allgem. A I. (*B. de Léon*. 13 août)
Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XVIII. (*Rocci*, 9 agosto)
Frari. Svizzeri. XXV (*Scaramelli*, 10 agosto)

Aff. Etr. Suisse. XXVI. 114. 150. 153. 164. XXVII. 77. 118. Grisons VII. 132—137. Venise XLVII (18 novembre 1629). Turin XI. 51
Bibl. Nat. f. fr. *17,983*. fos 3—38 ; *17,984*
Eidg. Absch. V° 600 à 621
St-Arch. Luzern. Dreissigjähr. Krieg *A* (1610 à 1631)
St-Arch. Bern. (Frankr. Buch *G* 341)
Bibl. Bern. Mss. Hist. Helv. XV. XXIII. 16 à 24
Arch. Fribourg (France, 13 août 1629)
Arch. Ville de Sion (France, 18 août 1629)
St-Arch. Basel. (Frankr. *A* 1. 1534—1785)
St-Arch Zürich. (Frankreich VIII 31—34. 36. 37. 39—45. 52—56. 73. 74)
Frari. Svizzeri. XXV. XXVI.

GRISONS

JACQUES **MESMIN**

Ambassadeur ordinaire.

Nouvelles instructions :

Fontainebleau, 10 octobre.

Résidence : Coire.

A Fürstenau jusqu'aux premiers jours de février.

Aff. Etr. Venise. XLVII. (8 janvier)
Bibl. Nat. 500 Colbt 403 fos 75—77.

L'ambassadeur quitte définitivement les Grisons, le 25 juillet, après y avoir été prisonnier des Autrichiens depuis le 28 mai.

Il laisse à Coire les secrétaires-interprètes

Antoine MOLINA

et

Jean PAUL

en qualité de chargés d'affaires et se retire en Suisse, d'où il surveille la marche des événements en Rhétie et où le roi lui confie diverses négociations.

Il conserve le titre d'ambassadeur ordinaire aux Grisons.

(Frari. Svizzeri. XXV. *Scaramelli*, 28 août.)

Le 26 juillet il est à Zurich, d'où il se rend le 10 août à Soleure.

(Frari. Svizzeri. XXV. *Scaramelli*, 10 août.)

Il prend au commencement de septembre le chemin de la cour

(*Ibid.* 4 septembre. — Bopp. Correspondance du Cte d'Avaux, p. 25.)

d'où il ne rentre en Suisse qu'en février 1630.

Antoine Molina accomplit, sur l'ordre de Mesmin, une mission à Innsbruck en juin et juillet

(Frari. Svizzeri. XXV. *Scaramelli*, 27 juin et 11 juillet.)

et Jean Paul une mission à Alais, auprès du roi, en juin.

(*Ibid.* 6 et 27 juin.)

Sources:

Aff. Etr. Grisons. VII. 115—128: Venise XLVII (8 janvier); Suisse XXVI. 174; France CCXLIX

Bibl. Nat. f. fr. *4070* fos 219–225; *3700* fos 154–160

— 500 Colbt *403* fos 75—96

Sprecher v. Bernegg. II. 18 sqq.

A Bade, du 22 au 27 octobre.	Eidg. Absch. Va 609 *a*; 611 *g* Bibl. Nat. f. fr. *17983* fo 20
A Aarau, du 25 au 27 décembre 1629.	Eidg. Absch. Va 614 *b*
A Kestenholz, le 28 décembre.	Eidg. Absch. Va 614 *b* St-Arch. Zürich. Frankr. VIII. 45
A Lucerne, du 29 janvier au 1er février 1630	Eidg. Absch. Va 617 *d* Bibl. Bern. Mss. Hist. Helvet. XV. XXIII. nos 21—22 St-Arch. Zürich. Frankr. VIII. no 52 Bibl. Nat. f. fr. *17983* fo 38
Quitte Soleure, le 14 juillt (avec le Père Joseph)	Bibl. Bern. Mss. Hist. Helv. XV. XXIII. 35 Aff. Etr. Allemagne VII. 71.
A Schaffhouse, le 18 juillet A Constance, le 20 juillet.	St-Arch. Zürich. Frankr. VIII. 74 Aff. Etr. Allemagne VII. 78

FRANÇOIS-ANNIBAL D'ESTRÉES, MARÉCHAL DE FRANCE

Nommé ambassadeur extraordinaire en Suisse et aux Grisons.

Octobre 1629.

Aff. Etr. Suisse. XXV 380. 388
Frari. Svizzeri. XX (*Scaramelli*, 13 octobr

Instruction :

Octobre 1629.

[Cette mission ne fut pas exécutée. Elle devait être confiée peu après au maréchal de Bassompierre.]

1630

SUISSE.

HENRI WALLIER

Chargé d'affaires.

Résidence : Soleure.

Est au Landeron, le 27 mai.

Jusqu'en juillet sous l'autorité de Bassompierre, puis de Brulart de Léon.

Sources :

Aff Etr. Suisse. XXVI; Grisons VII.

JACQUES MESMIN

Ambassadeur ordinaire aux Grisons.

[Non résident.]

Rentre en Suisse, venant de Paris, avec Bassompierre, qui l'envoie aussitôt en mission à Zurich, du 19 au 25 février.

(Aff. Etr. Suisse. XXVII. 22
Frari. Svizzeri. XXV. *Scaramelli*, 22 février.)

Mémoires de Bassompierre. IV. 79—81.

On le retrouve dès juin à Zurich, où, bien que sans position officielle, il est, en somme, plus que Wallier, le représentant attitré des intérêts français.

(St-Arch. Chur. Akten. 21 septembre. 26 octobre. 30 novembre. 4 décembre.
Aff. Etr. Suisse. XXVII. 27, 53, 182.)

FRANÇOIS DE BASSOMPIERRE

Ambassadeur extraordinaire auprès des Cantons Suisses et des Ligues Grises.

3 février—23 avril.

Instructions :

Paris, 12 décembre 1629.

Instructions supplémentaires :

Lyon, 28 janvier 1630

Lettres de créance :

Paris, 12 décembre 1629.

Itinéraire :

Part de Lyon, le 30 janvier.
A Genève, le 3 février.
A Nyon, le 4 février.
A Morges, le 5 février.
A Echallens, le 6 février.
A Payerne, le 7 février.
A Fribourg, les 8 et 9 février
A Berne, les 10 et 11 février.
A Soleure, le 12 février.
Quitte Soleure, le 20 avril.
A Avenches et Payerne, le 21 avril.
A Echallens, le 22 avril
A Aubonne, le 23 avril.
A Gex, le 24 avril, où il prend la direction de la levée suisse.

Mémoires de Bassompierre (éd. *Chantérac*) IV. 77—95

Rathsmanual Bern. LIX. 37.

Tillier. Geschichte Berns IV. 76

Aff. Etr. Grisons. VII. 137—142
Aff. Etr. Suisse. XXVII. 17—134
Bibl. Nat. f. fr. *17983*, *17984*
— Coll. du Puy CCCXXXIX. 112
St-Arch. Zürich. Graubünden *J* 171. 7. 35
— Frankreich VIII 57—72
— Genfbuch VI (28. Februar)
St-Arch. Schaffhausen (Frankreich. 12 décembre 1629)
St-Arch. Solothurn. (Frankr. *B*[1])
St-Arch. Luzern. Frankreich. Credenzbr. *M* 244
— III. Bündten IX. (1629—44) 10 mars
St-Arch. Basel. (Frankr. *B* 4. 1500—1698)
Französ. Protestanten *A* 110. (12 décbre 1629)
St-Arch. Bern. Teutsche Missiven *V* (1629—32) p. 85
Rathsmanual LIX. 37
Bibl. Ville de Berne. Mss. Hist. Helv. XV. XXIII. 26—30
Arch. Fribourg (France. 20 février 1630)
Arch. Sprecher à Mayenfeld (20 février 1630)

GRISONS

ANTOINE MOLINA.

JEAN PAUL.

Secrétaires-interprètes.

Chargés d'affaires sous l'autorité de

JACQUES MESMIN.

Jean Paul accomplit des missions en Suisse sur l'ordre des ambassadeurs extraordinaires du roi, en février et en avril.

(St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 167
St-Arch. Zürich. Frankr. VIII. nos 57, 69.)

Aff. Etr. Vienne. XV. (Janvier); Allemagne VII; Grisons VII

Mémoires de Bassompierre (éd. *Chantérac*) IV. 92.

BERNARD DE BESANÇON, Sr DU PLESSIS

Mission spéciale en Valais.

Mai.

Mémoires de Du Plessis — Besançon. (éd. *Horric de Beaucaire* p. 9)

ABRAHAM DE PONCHER

Mission spéciale en Valais

Juin—Juillet.

Rappel de créance :

Chambéry, 14 juin.

Bibl. Nat. f. fr. *18047* fos 390, 395

FRANÇOIS LE CLERC DU TREMBLAY, DIT LE PÈRE JOSEPH.

Mission extraordinaire en Suisse.

8—14 Juillet.

[Rejoint à Soleure Brulart de Léon et s'achemine avec lui vers Ratisbonne.]

Aff. Etr. Suisse. XXVII. 118, 138, 140
Aff. Etr. Allemagne. VII. 66, 82
Frari. Svizzeri. XXVI. (12 luglio)
Publ. Record Off. Foreign. Switzerld. Misc. Pap. no 2 (15/25 july 1630)

FRANÇOIS DU HALLIER

Mission extraordinaire à Genève.

Octobre.

Lettres de créance:

Lyon, 19 octobre.

[Question de la restitution des biens ecclésiastiques du pays de Gex.]

Arch. Genève. Portef. Hist. n° 2870

1631

SUISSE

HENRI WALLIER

Chargé d'affaires.

Résidence: Soleure.

Assisté et dirigé jusqu'en février par

JACQUES MESMIN

Ambassadeur ordinaire aux Grisons.

[Non résident.]

De Zurich, où il séjourne habituellement, Mesmin se porte à la diète de Bade du 28 au 31 janvier et y représente l'ambassade. (Eidg. Absch. V^2 640 *a*)

Il abandonne définitivement les Ligues le 14 février.

(*Scaramelli al Senato.* Zurigo, 22 febbraio 1631. Frari. Svizzeri. XXVI. *Fleming to Dorchester.* Zurich, 7/17 february 1631. Pub. Rec. Off. loc. cit.)

Sources:

Aff. Etr. XXVII. 171
Eidg. Absch. V^2 640 *a*
St-Arch. Chur. Akten. (*Mesmin*, 11 janvier et 15 février)

CLAUDE PICHEREL, S^r DE MORINTRU

Mission spéciale à Genève

24 mars—23 avril.

Instructions:

Sens, 18 mars; Fontainebleau, 23 avril.

Lettres de créance:

Sens, 18 mars.

Rappel de créance:

Fontainebleau, 23 avril.

[Arrestation et évasion de Du Clausel.]

Bibl. Nat Coll Du Puy. CCCCLIV. 291—298; 302, 318—331
— 500 $Colb^t$ CI. 207
Aff. Etr. France. *816* f°s 61. 105.
— Genève. II. 208—283
Arch. Genève. Portef. Hist. 2889, 2892, 2894, 2897. — Registres du Conseil. CXXX. 81, 82, 87. 113. 122
St-Arch. Zürich. Geufbuch VI
Public Rec. Off. Switzerland. Misc. Pap. n° 3
Gautier. Histoire de Genève. VII. 185 sqq.

JOAB-GILBERT DU LANDÉ DE SIQUEVILLE

Mission officieuse en Suisse et aux Grisons.

Mai—Novembre.

Instructions:

Fontainebleau, 18 avril; Cherasco, 20 juin.

Lettres de créance:

Fontainebleau, 14 et 17 avril.

Aff. Etr. Grisons. VII 158—165
— Suisse XXVII. 188
— Piémont XVI (4 et 15 septembre)
— Guerre XV. 285 à 421 XVI. 453—752; XX. 2, 23, 70
St-Arch Luzern. (Frankreich Gesandte. 17. April)
St-Arch. Chur. Akten
St-Arch. Zürich. Frankreich. VIII
St-Arch. Bern. Teutsche Missiven VI. 170vo
Eidg. Absch. V^2 647 *h*, 659 *a*, 663 *c*, 1532

GRISONS

ANTOINE MOLINA

secrétaire-interprète.

Chargé d'affaires
[Arch. Guerre. XI. 83. XV. 142. XX. 3.]
jusqu'à la fin de novembre, époque où

JOAB-GILBERT DU LANDÉ DE SIQUEVILLE

séjournant depuis quatre mois en Rhétie, reçoit de Paris les lettres l'accréditant en qualité d'ambassadeur ordinaire aux Grisons.

(*Scaramelli al Senato*. Bada, 6 dicembre 1631. Frari. Svizzeri. XXVII.)

Lettres de créance:

Paris, 15 novembre.
(St.-Arch. Chur. Akten.)

Résidence: Coire.

[à Mayenfeld au commencement de décembre]

Aff. Etr. Guerre. XX. 88
Frari. Svizzeri. XXVII. (Bada, 12 dicembre.)

Sources:

Arch. Guerre. XVI. 752, 780, 806, 807. XX. 88, 98
Aff. Etr. Grisons. VII. 168—171

Rappels de créance:

Saint-Germain-en-Laye, 15 juin.
Cherasco, 20 juin.
Moncalieri, 14 août et 16 septembre.
Compiègne, 15 septembre.
Vendeuvre, 30 septembre.
Carignan, 25 novembre.

Itinéraire:

Arrive à Bade le 17 mai.	*Scotti a Barberini*, 20 mai. Nunz. Svizz. XXI *Scaramelli*. Bada, 24 mai. Frari. Svizzeri. XXVII
A Bade, du 17 au 22 mai.	Eidg. Absch. V[a] 647 *h*
A Ragatz, fin de mai et commencement de juin.	*Scaramelli*, 7 juin. Svizzeri. XXVII
A Wallenstadt, du commencement de juin au 4 juillet.	Arch. Guerre. XX. 2—3 *Scaramelli*, 14 juin. loc. cit.
A Bade, du 6 au 25 juillet.	Guerre XX. 17 *Scaramelli*, 26 juillet. loc. cit.
Arrive à Coire, le 29 juillet, et y fixe sa résidence.	Arch. Guerre. XX. 10, 21, 23
A Mayenfeld, très fréquemment, de septbre au commencemt de décbre.	St-Arch. Chur. Akten St-Arch. Zürich. Frankr. VIII
A Tamins, le 31 octobre.	Arch. Guerre. XX. 70

JOSEPH-ANTOINE STOPPA

Missions spéciales aux Grisons.

[Au nom des plénipotentiaires français à Cherasco.]

Juin—Septembre 1631.

Instructions:
Cherasco, 20 juin

Lettres de créance:
Cherasco, 21 juin.

Rappel de créance:
Moncalieri, 16 septembre.

[Démarches relatives à l'exécution du traité de Cherasco en Rhétie.]

St-Arch. Chur. Akten (21 juin)
Scotti a Barberini, Lucerna, 1° agosto. Nunz. Svizz. XXI

Arch. Guerre. XV. 285, 348, 386, 421. XVI. 453
Aff. Etr. Turin. XVI. 12
— Venise L. (Avaux. 15 novembre)

ANTOINE DE MONTFERRAND, Sr DE SAINT-ORSE.

Mission spéciale aux Grisons par les plénipotentiaires français à Cherasco.

Juillet—Août.

Instruction:

Moncalieri, 19 juillet.

Lettres de créance:

Cherasco, 18 juillet.

Rappels de créance:

Moncalieri, 18 juillet, 14 août.

[Démarches en vue de l'exécution du traité de Cherasco. Le Sr de Saint-Orse part de Moncalieri le 18 juillet et y rentre le 10 août.]

Arch. Guerre. XV. 347, 348, 388.

St-Arch. Chur. Akten. (19 juillet)
Aff. Etr. Turin. XVI. 12 — Grisons VII. 161
Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXI. (*Scotti a Barberini*, 18 agosto 1631)
Arch. Guerre. XV. 347, 348, 350, 386, 388
Sprecher v. Bernegg. II. 56.
Frari. Svizzeri. XXVII. (*Scaramelli*, 2 agosto)

CHARLES DE LA BROCHE, S^r DE LA SALINIÈRE.

Mission spéciale aux Grisons.

Octobre.

[Mesures à prendre pour assurer la défense des Trois Ligues contre une nouvelle agression autrichienne.]

Frari. Svizzeri. XXVII. (*Scaramelli*, 25 ottobre)
Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXI. (*Scotti*, 10 ottobre 1631 — et non *Saint-Orse*)

CLAUDE DE SALLE, BARON DE RORTÉ.

Mission spéciale aux Grisons et en Suisse.

Novembre.

[Interrompue dès son début et non reprise.]

Lettres de créance:

Fontainebleau, 15 octobre.

[Arrivé aux Grisons le 12 novembre, Rorté s'y rend coupable le même jour d'un homicide sur la personne du colonel Jean Sprecher, landammann des Dix Droitures, ce qui le contraint de renoncer à l'exécution de sa mission.]

Aff. Etr. Suisse. XXVII. 296
Aff. Etr. Piémont XVIII. 381
Aff. Etr. Grisons. VIII. 7
St-Arch. Chur. Akten. (15. Oktober)
St-Arch. Bern. Bündtenbuch *H* 209, 211
St-Arch. Zürich. Graubünden *J* (171, 8, 16, 28)
St-Arch. Luzern. III. Bündten IX. (1629—1644)
Frankr. (Credenzbr.) *M* 246
St-Arch. Basel. Frankr. *B* 4.
Arch. Vaticano. Nunz. Svizz. XXI. (15 ottobre, 28 novembre)
Frari. Svizzeri. XXVII. (*Scaramelli*, 22 nov^bre)
Arch. Mediceo. Milano *3168* f° 362
Eidg. Absch. V^a 661, 663
Sprecher v. Bernegg. II. 67, 73

—

ANNE, COMTE DE BRUSLON

Désigné pour accomplir une mission en Suisse.

Novembre.

[Mission non exécutée.]

Aff. Etr. Suisse. XXVII. 156
Rott. Inv. Sommaire II. 371.

LOUIS DE BRIANÇON,
Sr DE LA SALUDIE

Désigné pour accomplir une mission en Suisse.

Novembre.

Instructions :

Fin de novembre.

Lettres de créance :

Fin de novembre.
(Aff. Etr. Suisse. XXVII. 156, 158.)

[Cette mission, confiée tout d'abord au comte de Bruslon, ne fut pas exécutée, ou plutôt elle le fut par un des secrétaires-interprètes du roi en Suisse, le Sr de Mollondin.]
(Eidg. Absch. Va 663 c. *Avenel.* op. cit. VIII. 111.)

Aff. Etr. Suisse. XXVII. 156, 158
— Suède II. 204.

1632

—

SUISSE

—

HENRI WALLIER
Chargé d'affaires.

Résidence : Soleure.

cf. Rott. Inventaire sommaire II. 170.

HENRI, DUC DE ROHAN
Ambassadeur extraordinaire en Suisse et aux Grisons et lieutenant général pour le roi en Rhétie.

20 janvier 1632—11 janvier 1633.

Lettres de créance:

Metz, 20 janvier.

Rappels de créance:

Moulins, 29 août ; Saint-Germain-en-Laye, 19 décembre 1632 ; Paris, 10 janvier 1633.

GRISONS

JOAB-GILBERT **DU LANDÉ** DE SIQUEVILLE

Ambassadeur ordinaire.

Rappels de créance:

Toulouse, 30 octobre.
Saint-Germain-en-Laye, 19 décem^bre^

Résidence: Coire.

Au Pont du Rhin, le 1er ju^in^	Aff. Etr. Grisons. VIII. 33

Sources:

Aff. Etr. Grisons. VIII
Arch. Guerre. XVI. 779, 780
St-Arch. Luzern. Dreissigjähr. Krieg (22 décembre); Graubünden (22 décembre)
St-Arch. Solothurn. Schreiben der Könige von Frankreich I. II
Eidg. Absch. V² 667 *a*, 708 *b*

Quitte Venise le 22 novembre 1631. Arrive à Coire le 4 déc^bre^,	Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 3

et, quoique sans mission officielle, se loge à la résidence des ambassadeurs de France.

A Ragatz, le 6 décembre 1631.	Aff. Etr. Grisons VII. 168
A Ragatz, du 17 au 19 février 1632.	Aff. Etr. Grisons. VIII. 11 St-Arch. Zürich. Frankr. VIII
A Ragatz, du 9 au 11 mars.	Arch. Guerre. XX. 115 St-Arch. Glarus (11. März)
A Mayenfeld, le 28 avril.	Musée Condé. Chantilly *O* VII. 94
A Bade, du 20 au 25 mai.	Arch. Guerre XX. 130 Arch. Genève. Portef. Hist. n° 2907.
A Zurich, le 27 mai.	Aff. Etr. Suisse. XXVII. 215
A Bade, du 12 au 16 octobre.	Aff. Etr. Grisons. VIII. 53 Bibl. Nat. f. fr. *5569* f° 204
Quitte Coire, le 11 janvier 1633, pour se rendre à Venise, où il arrive le 26 du même mois.	Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 3

Aff. Etr. Grisons. VII. 72; 168—171. VIII. (le Mss. entier)
Aff. Etr. Suisse. XXVII. 243, 258, 260
Aff. Etr. Allemagne. VIII. 72, 341
Aff. Etr. Vienne. XV. 322, 325
Arch. Guerre. XVI. 780—806. XVII. 60—430. XX. 29, 88, 98, 107
Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 1; *5569* f°s 202, 204; *7117* f° 425
— Coll. Brienne CCXIII. 472
Bibl. Mazarine Mss. *1785* 37, 40; *2150.* 37
Arch. Condé à Chantilly. *O* VII. 92—94
St-Arch. Zürich. Frankr. VIII
St-Arch. Zürich. Solothurn. I. Cluserhandel n°s 17, 19, 20, 25
Stadtbibl. Zürich. Mss. *339* n° 67
St-Arch. Chur. Akten. (1632)
St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte V. (19 février); Frankr. Credenzbrief. *M* 246; Graubünd. IX. (1629—1644)
St-Arch. Basel. Politisches *Q* n° 6 (I) p. 106.
St-Arch. Solothurn. Frankr. XXIV. 29, 46
St-Arch. Glarus (Frankr. 11 März, 16 Juni 1632)
St-Arch. Schaffhausen. (Frankr. n°s 28, 29, 33, 35, 61)
Arch. Genève. Portef. hist. n° 2907. — Lettres et pièces relatives aux Eglises réformées. IX. (1631—1644)
Arch. Tronchin à Bessinge. — Frari. Francia. LXXXI. 368. — British Museum. Orig. letters *16401*
Eidg. Absch. V² 663—725

PHILIPPE DE MONTAUT, MARQUIS DE **NAVAILLES**

Mission particulière à Genève.

Avril—Mai.

Instructions:

Avril 1632.

Aff. Etr. Genève II. 290, 293

SUISSE

—

HENRI WALLIER

Chargé d'affaires.

Résidence : Soleure.

Bibl. Nat. f. fr. *4106* f[os] 37, 44.
Aff. Ètr. Suisse. XXVII. 296.
cf. Rott. Inventaire sommaire. II. 170.

HENRI, DUC DE ROHAN.

Lieutenant général pour le roi en Rhétie.

2 juillet 1633—6 mai 1634.

Chargé de missions extraordinaires en Suisse.

12 mai—1er août 1633.

Fin de septembre — commencement d'octobre 1633.

Instructions :

Fontainebleau, 12 mai.

Lettres de créance :

Saint-Germain-en-Laye, 10 février.
Fontainebleau, 12 mai.
Forges, 2 juillet 1633.

Rappels de créance :

Forges, 30 juin.
Nancy, 27 septembre.
Commercy, 2 octobre.
Saint-Germain-en-Laye, 1er décbre 1633 et 20 février 1635.

A Poschiavo (venant de Venise) le 14 février. A Coire, le 15 février.	Aff. Etr. Grisons. VIII. 95
A Mayenfeld, le 15 mars. . .	*Ibid.* VIII. 96
Part de Coire, pour se rendre le 17 mars là Zurich, où il s'installe provisoirement et reçoit en mai les lettres royales l'accréditant auprès du Corps helvétique.	Frari. Svizzeri. XXIX (*Scaramelli*, 23 marzo)
Se rend de Zurich plusieurs fois à Bade, au cours de la diète de juillet.	Eidg. Absch. V[a] 754—762
Quitte Zurich et arrive à Coire, le 1er août.	*Sprecher v. Bernegg.* II. 93
Se rend de Coire à Zurich, vers la fin de septembre, par la voie de Weinfelden, de Gottlieben et de Frauenfeld et y demeure jusqu'aux premiers jours d'octobre, époque à laquelle il rejoint Du Landé en Rhétie.	Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 189 St-Arch. Zürich. Frankr. VIII
Quitte Coire le 6 mai 1634, se rendant à la cour par la voie d'Ueberlingen, de Saint-Gall, de Zurich, de Soleure et de Neuchâtel.	*Sprecher v. Bernegg.* II. 97. Mercure françois. XX. 220 Frari. Svizzeri. XXX. (*Rosso*, 11 maggio.)

Aff. Etr Grisons. VIII, Suisse. XXVII. 302, 304, 312, 391, 444, XXVIII. 328, 435, 439, 441; Allemagne. X. 273
Arch. Guerre. XVIII. 82, 109, 377, XIX. 26, 197, 199, 201, 289, XX. 224
Bibl. Nat. f. fr. *4106* f[os] 3—328
St-Arch. Chur. (Akten)
St-Arch. Solothurn. Frankreich XXIV. 50, 52, 58
St-Arch. Luzern. III. BündtenIX.(1629 - 44); Dreissigjähr. Krieg. 1633
St-Arch. Basel. Frankreich. *A* 5
St-Arch. Schaffhausen Frankr. n[os] 22, 39, 44, 51, 57, 58, 60, 61
St-Arch. Zürich. Solothurn. Cluserhandel. n°46. – Frankr. VIII. – Missiven der französ. Könige
Arch. Fribourg (France, 22 juin, 10 juillet, 21 octobre)
St-Arch. Bern. Teutche Missiven *V* n° 7
Arch. Tronchin à Bessinge.
Frari. Filza Collegio. Sez. III Secreta Lett. Princ. (1612 — 33 n° 58)
Arch. Royales Stockholm. Coll. Oxenstierna
Eidg. Absch. V[a] 725—802
Zurlauben. op. cit. VI. 416

GRISONS

—

JOAB-GILBERT DU LANDÉ DE SIQUEVILLE.

Ambassadeur ordinaire.

Nouvelles instructions :

Chantilly, 26 avril.

Rappels de créance :

(en commun avec Rohan).

Saint-Germain-en Laye, 10 février.
Nancy, 27 septembre.
Commercy, 2 octobre.
Saint-Germain-en-Laye, 1er décembre 1633.

Résidence : Coire.

A Zurich, puis à Bade, dès le 26 janvier.	*Fleming to Coke*, 17/27 january 1633 St-Arch. Chur. (Akten) Aff. Etr. Grisons. VIII. 92
A Berne, puis à Soleure, 7—9 février.	Staats-Arch. Bern. Rathsmanual LXIV. 269 Eidg. Absch. V[a] 729 *c* Aff. Etr. Grisons. VIII. 91
De retour à Coire, vers le milieu de févr	St-Arch. Solothurn. Frankr. XXIV. 60.
A Mayenfeld, le 15 mars.	Aff. Etr. Grisons. VIII. 96

—

Sources:

Aff. Etr. Grisons. VIII
Arch. Guerre. XIX. 288
St-Arch. Chur. Akten
St-Arch. Zürich. Solothurn I Cluserhandel nos 41—45. – Frankr. VIII. 87
St-Arch. Bern. Solothurnbuch *B* 239; *R* 169. — Rathsmanual LXIV. 269
St-Arch. Luzern. III Bündten IX (1629—1644)
St-Arch. Solothurn. Frankr. XXIV. 60. — Schreiben der Könige von Frankreich I
St-Arch. Glarus. (Frankr. 25 mai 1633)
Eidg. Absch. Va 728—729 *c*, 730, 733 *g*, 760 *o*, 785 *c*, 789 *a*, 1656

HENRI DE **BULLION.**

Commissaire du roi aux Grisons.

Fin de septembre 1633—juin 1635.

Rappel de créance:

Saint-Germain-en-Laye, 20 février 1634.

Mission intermittente.

[Bullion arrive à Coire vers la fin de septembre 1633. Le 2 décembre de la même année, il rentre en cour, d'où, après un séjour de quelques mois, il reprend la route des Grisons. Le 30 mars 1634, on signale en effet son passage à Zurich. Il demeure à Coire jusqu'en octobre. De retour en France vers cette époque, il ne regagne son poste en Rhétie qu'en février 1635.]

Aff. Etr. Grisons. VIII. 152
Frari. Svizzeri. XXIX. XXX
Aff. Etr. Suisse. XXVII. 320
Sprecher v. Bernegg. II. 96 sqq.
St-Arch. Zürich. Briefe der franz. Könige *C*. IV. 9 (4)

RAOUL LE SEIGNEUR,
Sr D'**AMONTOT.**

Chargé de missions spéciales aux Grisons.

Juin — Août.

Mémoire-Instruction:

Fleury, 19 mai.

[Mesures à prendre en vue de la mise en état de défense de la Rhétie proprement dite.]

Aff. Etr. Grisons. VIII. (12 mai)
Bibl. Nat. f. fr. *4106* fos 108, 116, 136 – f. Italien *1805* fo 512
Frari. Svizzeri. XXIX. (*Rosso*, 9 giugno, 7 e 21 luglio, 11 agosto)

———

1634

—

SUISSE

—

HENRI WALLIER

Chargé d'affaires à deux reprises:

Du 1er janvier au 7 avril.

Du 25 octobre au 31 décembre.

Résidence: Soleure.

LOUIS DE BRIANÇON,
Sr DE **LA SALUDIE**

Mission spéciale aux Grisons.

Février.

Instructions:

Rueil, 22 novembre 1633.

[Sa courte mission en Rhétie accomplie, La Saludie continue sa route vers Mantoue, où il est le 4 mars, puis vers Venise.]

Aff. Etr. Rome. XLVII. 249
Frari. Svizzeri. XXIX. (*Rosso*, 2, 9 e 23 febbraio)
Aff. Etr. Mantoue. IV. Grisons. VIII. 135

MICHEL VIALARD

Ambassadeur ordinaire.

Instructions :
Chantilly, 16 février.

Lettres de créance :
Chantilly, 16 février.

Rappel de créance :
Versailles, 14 octobre.

Résidence : Soleure.

Désigné par le roi comme ambassadeur en Suisse dès septembre 1633.	Bibl. Nat. f. fr. *4106* f° 152
Passe à Genève le 3 avril.	Aff. Etr. Genève II. 294. — Bibl. Instit. Coll. Godefroy CCLXXI. 112 *Spont.* Hist. de Genève. I. 501 *Gautier.* Hist. de Genève VII 234
A Aarberg, le 4 avril (25 mars. v. s.)	Staats-Arch. Bern. Rathsmanual LXVII. 83
Arrive à Soleure, le 7 avril au soir.	St-Arch. Basel. Frankr. *B* 4 St-Arch. Zürich. Frankr. VIII. 89
Meurt d'apoplexie à Soleure, le 26 octobre à 11 h. du matin.	Bibl. Nat. f. fr. *20979* f° 150ᵃ

Sources :

Aff. Etr. Suisse. XXVII. 356, 378, 408, 421. XXVIII. 13 ; Genève II. 294
Bibl. Nat. f. fr. *20979*
— Coll. Du Puy CCCCLIV. 97
St-Arch. Zürich. Frankr. VIII. nᵒˢ 89, 94, 96, 97, 98, 101, 109, 112, 115
St-Arch. Zug. (Frankr. 8 avril, 28 juin)
St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte — Missiven CCXLIX
St-Arch. Basel. Frankr. *B*³ (1565—1681) *B*⁴ (1500—1698) ; Politisches. Q. 6 (I) p. 224
St-Arch. Schaffhausen. (Frankr. nᵒˢ 59, 60)

JEAN DE LA HAYE

Mission spéciale à Bâle et à Porrentruy.

Mars—Avril.

[Assassiné au sortir de Bâle par un parti de cavaliers suédois.]

Aff. Etr. Wurtemberg. III. 64
Frari. Svizzeri. XXX. (*Rosso*, 6 e 13 aprile e 12 maggio)
Eidg. Absch. Vᵃ 846.

LOUIS DE BLANC DE CHAPTEUIL, Sʳ DE LA GARDE DU MAS

Chargé d'une mission spéciale à Soleure.

Octobre.

Mémoire-Instruction :
16 septembre.

[Préparation de la campagne en Valteline.]

Aff. Etr Wurtemberg. III. 140
Frari. Svizzeri. XXX. (*Rosso*, 19 ottobre)

St-Arch. Solothurn. Frankr. *B* I
Arch. Fribourg (France, 8 avril)
Eidg. Absch. V² 823 *d*, 848 *a*, 855 *a*, 861 *b*, 870 *d*, 875 *b*, 879 *b*, 896 *a*, 903 *m*
Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl^d. Misc. Pap. n° 8. (*Fleming*, 13 april)
Frari, Svizzeri. XXIX.
Arch. Genève. Portef. Hist. n° 2950

GRISONS

JOAB-GILBERT
DU LANDÉ
DE SIQUEVILLE

Ambassadeur ordinaire.

Résidence: Coire.

Sources:

Aff. Etr. Grisons. VIII; France *811*. 297.
Arch. Guerre XX. 226—228. XXII. 341. XXIII 91, 292
St-Arch. Zürich (Graubünden)
Eidg. Absch. V² 884

1635

SUISSE

HENRI WALLIER

Chargé d'affaires.

Jusqu'au 30 mars.

Résidence: Soleure.

Aff. Etr. XXVIII. 4, 5

ISAAC DE ROUVROY,
S^r DE **SAINT-SIMON**

Chargé de missions spéciales auprès des Cantons protestants et des Grisons.

Décembre 1634—janvier 1635.

Lettres de créance:
Saint-Germain-en-Laye, 9 décembre 1634.

St-Arch. Basel. Frankreich *B*⁴
St-Arch. Chur. (Akten)
Aff. Etr. Lorraine. XXV. 44

GRISONS

JOAB-GILBERT
DU LANDÉ
DE SIQUEVILLE

Ambassadeur ordinaire.

Résidence : Coire.

Sources :

Aff. Etr. Grisons. VIII
Bibl. Nat. f. fr. *15918* f° 8

HENRI, DUC DE **ROHAN**

Lieutenant général pour le roi en Rhétie.

Chargé de faire passer une armée française d'Alsace en Valteline.

Janvier—Avril.

Lettres de créance :

Paris, 17 janvier.

Itinéraire :

A Rambervillers du 5 au 10 janvier.
A Epinal, 13 à 16 janvier.
A Remiremont, 21 janvier.
A Montbéliard et devant Belfort, à la fin de janvier.
A Roppe (Roppach), 8 février.
A Dannemarie, 10 février.
A Hochstatt, 16 février.
A Zillisheim, 20 à 25 février.
Entre Colmar et Schlettstadt, au commencement de mars.
A Ribeauvillé, 16 mars.
A Colmar, 21 mars.
A Mulhouse, 26 mars.
A Bâle, 30 mars.
A Aarau, 1er avril.
A Königsfelden, 3 avril.
A Elg, 5 et 6 avril.
A Coire, le 12 avril.

Aff. Etr. Grisons. VIII. 156, 164
Aff. Etr Lorraine. XXV. 5—201
Aff. Etr. Suisse. XXVIII. 5, 29
St-Arch. Zürich. Frankr. VIII
St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte
St-Arch. Chur. (Akten)
Aff. Etr. France. *1579* f° 35
St-Arch. Luzern. Dreissigjähriger Krieg 1635.

TABLE

DES

MATIÈRES*

* Lorsqu'un sujet est traité deux ou plusieurs fois dans la même page, le chiffre est indiqué en *italiques*.

* Et non du *19*.

TABLE

DES

NOMS DE LIEUX*

* Pour la commodité des recherches, les noms de lieux situés en France sont suivis de l'indication du département dont ils font partie actuellement.

*) et non *Tamins*.

TABLE

DES

NOMS DE PERSONNES*

---

* Les dates entre [ ] ne sont pas celles de la naissance et du décès des personnages dont elles accompagnent les noms, mais uniquement de la période de leur existence embrassée dans ce quatrième volume.

[1617—1618]; ambassadeur extraordinaire auprès du roi de Bohême et de Hongrie, puis ambassadeur résident auprès de l'empereur [1618 à 1628]. — I. 323 *n.*

[plus tard envoyé extraordinaire auprès de l'Electeur de Bavière, puis secrétaire d'Etat].

Ambassadeur extraordinaire de l'empereur à Venise [1632]. v. *Rabatta.*

extraordinaire de l'empereur à Rome [1632]. v. *Pazmany.*

ordinaire d'Espagne à Paris [1621—1631]. v. *Mirabel.*

ordinaire d'Espagne à Paris [1633—1635]. v. *Benavente y Benavides.*

extraordinaire d'Espagne à Paris [1628]. v. *Ramirez de Prado.*

ordinaire d'Espagne à Rome [1626—1628]. v. *Oñate.*

ordinaire d'Espagne à Rome [1628—1631]. v. *Monterey.*

Ambassadeurs extraordinaires d'Espagne à Rome [1632]. v. *Savelli;* v. *Borgia.*

Ambassadeur ordinaire d'Espagne à Rome [1632]. v. *Castel Rodrigo.*

ordinaire d'Espagne à Gênes [1623—1632]. v. *Castañeda.*

ordinaire d'Espagne à Venise [1624—1631]. v. *Benavente y Benavides.*

ordinaire d'Espagne à Venise [1632—1639]. v. *Della Rocca.*

ordinaire d'Espagne à Vienne [1628—1629]. v. *Aytona.*

ordinaire d'Espagne à Vienne et à Ratisbonne [1629, 1630]. v. *Oñate.*

Ambassadeurs ordinaire et extraordinaire d'Espagne à Vienne [1632—1637]. v. *Castañeda*; v. *Oñate.*

Ambassadeur extraordinaire d'Espagne à Turin et à Cherasco [1630, 1631]. v. *Della Rocca.*

ordinaire d'Espagne à Innsbruck [1633—1637]. v. *Henriquez.*

ordinaire d'Espagne-Milan à Lucerne [1629—1643]. v. *Casati* (Carlo-Emanuele).

extraordinaire d'Espagne à Lucerne [1624—1632]. v. *Dogliani.*

ordinaire de France en Espagne [1620—1629]. v. *Du Fargis.*

ordinaire de France en Espagne [1629—1635]. v. *Barrault.*

extraordinaire de France en Espagne [1626—1627]. v. *Rambouillet.*

extraordinaire de France en Espagne [1627—1628; 1628—1629; 1632 à 1633]. v. *Bautru.*

ordinaire de France à Rome [1622—1624]. v. *Sillery.*

ordinaire de France à Rome [1624—1627]. v. *Béthune.*

ordinaire de France à Rome [1630—1632]. v. *Brassac.*

ordinaire de France à Rome [1634—1636]. v. *Noailles.*

extraordinaire de France à Rome [1633]. v. *Créqui.*

ordinaire de France à Venise [1624—1627]. v. *Aligre.*

ordinaire de France à Venise [1627—1632]. v. *Araux.*

ordinaire de France à Venise [1632—1637]. v. *La Tuillerie.*

extraordinaire de France à Venise [1626]. v. *Châteauneuf.*

Ambassadeur ordinaire de France à Turin [1617—1629]. v. *Marini.*
ordinaire de France à Turin [1632—1635]. v. *Du Plessis-Praslin.*
ordinaire de France à Turin [1635—1639]. v. *Emery.*
extraordinaire de France à Turin [1626]. v. *Bullion* (Claude de).
extraordinaire de France auprès des princes d'Italie [1635]. v. *Bellièvre.*
extraordinaire de France à Ratisbonne et à Vienne [1630, 1631]. v. *Brulart de Léon.*
ordinaire de France auprès des Provinces-Unies [1624—1628]. v. *Espeisses.*
extraordinaire de France auprès des Provinces-Unies [1634]. v. *Charnacé.*
extraordinaire de France en Allemagne, Suède et Pologne [1634—1636]. v. *Avaux.*
extraordinaire de France auprès du roi de Suède, puis des représentants de la cour de Stockholm en Allemagne [1632—1635]. v. *La Grange-aux-Ormes.*
extraordinaire de France auprès des représentants de la cour de Suède en Allemagne, à Heilbronn [1633—1635]. v. *Feuquières.*
extraordinaire de France auprès du roi de Suède [1632]. v. *Brézé.*
ordinaire de Venise en France [1621—1624]. v. *Pesaro.*
ordinaire de Venise en France [1624—1626]. v. *Morosini.*
extraordinaire de Venise en France [1625—1627]. v. *Contarini* (Simon).
ordinaire de Venise en France [1626—1629]. v. *Zorzi.*
ordinaire de Venise en France [1629—1632]. v. *Contarini* (Alvise, di Tomaso).
extraordinaire de Venise en France [1629—1630]. v. *Soranzo* (Girolamo).
ordinaire de Venise en France [1632—1634]. v. *Soranzo* (Giovanni).
ordinaire de Venise en France [1634—1638]. v. *Contarini* (Alvise, di Nicolò).
ordinaire de Venise en France [1637—1641]. v. *Correr.*
extraordinaire de Venise à Ratisbonne [1630]. v. *Venier.*
ordinaire de Venise à Vienne (et à Ratisbonne) [1627—1632]. v. *Vico.*
ordinaire de Venise à Rome [1623—1627]. v. *Contarini* (Pietro).
ordinaire de Venise à Rome [1632—1635]. v. *Contarini* (Alvise, di Tomaso).
ordinaire de Venise à Madrid [1624—1627]. v. *Moro.*
ordinaire de Venise à Madrid [1627—1631]. v. *Mocenigo.*
ordinaire de Venise à Madrid [1631—1635]. v. *Corner* (Francesco).
ordinaire et provéditeur de Venise au camp de la Ligue en Valteline [1624—1625]. v. *Valaresso.*
ordinaire et provéditeur de Venise au camp de la Ligue en Valteline [1625—1627]. v. *Zorzi.*
ordinaire de Savoie à Madrid [1619—1627]. v. *Germonio.*
extraordinaire de Savoie à Madrid [1629—1630]. v. *Scaglia.*
ordinaire de Savoie à Paris [1622—1627]. v. *Scaglia.*
ordinaire de Savoie à Paris [1626, 1628, 1630—1633]. v. *Provana de Druent.*
extraordinaire de Savoie en Suisse [1628]. v. *Gresy.*

(1) et non *Sacchetti.*

commissaire piémontais auprès du chef de l'armée de la Ligue en Valteline [1624—1626]. I. 57 *n*, 67 *n*, 73.

vice-bailli d'Aoste [1626] et premier chevalier du Sénat de Savoie [1628], chargé d'une mission à Genève [avril 1630] (mort cette même année). I. 434.

Bellegarde (Roger de Saint-Lary et de Termes, seigneur, puis duc [1619] de) (1562—1646), marquis de Versoix, pair et grand-écuyer de France, chevalier des ordres du roi [1595], premier gentilhomme de sa chambre, gouverneur de Bourgogne et de Bresse, exilé [1631]. I. 678.

Belleneuve. v. *Picardet*.

Bellièvre (Pompone I[er] de), S[r] de Grignon (1529—1607), successivement conseiller au parlement de Savoie, lieutenant général au bailliage de Vermandois, juge délégué aux *journées de marche* de Payerne [1560, 1562]; ambassadeur extraordinaire en Suisse [1564]; ambassadeur ordinaire aux Grisons [1564—1565], conseiller du roi et lieutenant général en la sénéchaussée de Lyon, puis président au présidial de cette ville, conseiller d'honneur au parlement, ambassadeur ordinaire en Suisse [1566—1571], puis extraordinaire [1572—1573]; ambassadeur en Pologne [1573—1574]; surintendant des finances, président au parlement de Paris [1574—1599];

l'un des négociateurs de la paix de Vervins [1598]; chancelier de France [1599—1607]. I. 478.

Bellièvre (Pompone II de), S[r] de Grignon (1606—1657), petit-fils du précédent, conseiller au parlement de Paris [1629], maître des requêtes [1631], président à mortier [1642];

désigné comme ambassadeur ordinaire en Suisse [décembre 1633] (mission non accomplie). II. 133.

[conseiller d'Etat, puis premier président au parlement de Paris [1651]; ambassadeur extraordinaire auprès des princes d'Italie [1635], puis en Angleterre [1637; 1646—1647] et enfin à La Haye [1651]].

Bellujon. v. *Coppet*.

Benavente y Benavides (Cristobal de), attaché à la personne du vice-roi de Naples [1602] *veedor general* des Flandres [1618]; membre du Conseil de guerre des Pays-Pas; surintendant de la maison des archiducs à Bruxelles; *« escribano de raciones y del Consejo collateral »* à Naples [1622—1623].

ambassadeur ordinaire d'Espagne à Venise [1624—1631]. I. 38, 323 *n*, 567, 656.

ambassadeur extraordinaire en Angleterre [1631].

ambassadeur ordinaire en France [février 1633—mai 1635]. I. 658 *n*. — II. 57 *n*, 159 *n*, 167, 168, 168 *n*, 169, 169 *n*, 170, 170 *n*.

Berlingher. v. *Beroldingen*.

382*n*, 394—397, 402, 415, 422*n*, 423, 423*n*, *425n*, 428, 428*n*, 433, 436*n*, 468*n*, 599, 600, 609—614*n*, 617*n*, 618, 629, 631, *635*, 635*n*, 636, 637, 640*n*, *641*, *641n*, *642*, 642*n*, 665. — II. 59, 78*n*, 96, 98, 100, 101, 103*n*, *110—133*, 140—155, 172, 176, 181, 184, 187, 193*n*, 203*n*, *208*.

Casnedi (Francesco-Maria [1]) de Gravedona, « ragionato » (fiscal) à Milan, docteur en droit;
chargé par Feria d'une mission à Coire [juillet—août 1633]. II. 34, 41.
[l'un des négociateurs des capitulations hispano-grisonnes de 1639; sénateur de Milan en 1650].

Castañeda (Sancho de Monroy y Zuñiga, premier marquis de), chevalier de Saint-Jacques [1634], majordome de la reine Isabelle, gentilhomme de la chambre du roi, membre de ses Conseils d'Etat et de guerre, *veedor general* de l'armée en Portugal et des galères d'Espagne;
ambassadeur ordinaire à Gênes [1623—1632]. I. *268*, 271.
ambassadeur ordinaire auprès de l'empereur [1632—1637]. II. 38*n*.
[en Flandre en 1638; membre de la « Junta » chargée de juger Leganès en 1644; mort le 23 août 1646].

Castel Rodrigo (Manuel de Moura y Corte Real, deuxième marquis de), comte de Lumiarès, grand commandeur de l'ordre du Christ, gentilhomme de la chambre du roi Catholique; *su veedor de hazienda*; membre du Conseil d'Etat du Portugal.
ambassadeur ordinaire à Rome [1632—1641]. I. 694.
[gouverneur de la Franche-Comté et des Pays-Bas [1644—1647], commandeur de l'ordre d'Alcantara; mort en 1648].

Castille (Pierre Jeannin de) (1581-1629), Sr de Blancbuisson, conseiller au Grand Conseil [1601]; grand rapporteur en la chancellerie [1604], maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi [1611];
ambassadeur ordinaire en Suisse [décembre 1611—avril 1616], puis extraordinaire [septembre—octobre 1616]; conseiller d'Etat, contrôleur général et intendant des finances [1616—1629]. I. 314, 447.
désigné comme ambassadeur ordinaire, puis extraordinaire en Suisse; mort à Avignon, le 24 juin 1629, en se rendant à son poste. I. 365, 367, 368. — II. 227.

Cavazza (Girolamo), secrétaire de la Sérénissime République de Venise; à Madrid [octobre 1613—janvier 1614]; résident à Mantoue [21 mars 1618—28 mars 1619];
résident ordinaire à Zurich [février 1623—décembre 1628]. I. 24*n* à 26*n*, 30*n*—36*n*, *39n—48n*, 52*n*, 53*n*, *57n—62n*, 64, *64n*, 65,

---

[1] et non *Antonio*.

tore delle leggi; riformatore dello studio a Padova; ambassadeur ordinaire à Bruxelles [décembre 1631—septembre 1634];
ambassadeur ordinaire en France [octobre 1634—février 1638]. II. *196 n*, *199 n*, *200 n*, 203 *n*, *206 n*, *207 n*, 212 *n*, 215 *n*, *217 n*.
[ambassadeur extraordinaire en Espagne [mars 1638—août 1641]; à Rome [septembre 1645—avril 1648, puis en 1655]; sénateur [1648]; procurateur de Saint-Marc [1653], doge [1676].

Contarini (Pietro), di Marco, *cavaliere; savio agli ordini* [1604]; ambassadeur ordinaire de Venise à Turin [avril 1606—novembre 1608], à Paris [novembre 1613—octobre 1616]; à Londres [septembre 1617—novembre 1618]; à Madrid [novembre 1618—janvier 1621];
ambassadeur ordinaire à Rome [octobre 1623—juin 1627]. I. 35 *n*, 217 *n*.
[sénateur, *savio del Consiglio*].

Contarini (Simon) (1563—1633), di Giovanni-Battista, *cavaliere;* successivement *savio agli ordini*, provéditeur général à Vicence, *savio del Consiglio*; ambassadeur ordinaire à Turin [mai 1598—juin 1601]; à Madrid [août 1601—février 1605], bayle à Constantinople [septembre 1608 à mai 1612]; ambassadeur ordinaire à Rome [octobre 1614—juillet 1617]; ambassadeur extraordinaire en France [avril 1618—janvier 1619]; ambassadeur extraordinaire auprès de l'empereur [1619], puis à Madrid [octobre 1621—juillet 1622]; bayle à Constantinople [octobre 1624 à août 1625];
ambassadeur extraordinaire, puis ordinaire en France [24 novembre 1625—19 janvier 1627]. I. 10 *n*, 12 *n*, 18 *n*, 24 *n*, 26 *n*, *28 n*, *29*, 29 *n* à *31 n*, *32*, 32 *n*—34 *n*, 37 *n*, 40 *n*, *46*, *46 n*, 47, 47 *n*, 48, *48 n*, *49*, *49 n*, *51 n*, *52 n*, 53, *53 n*, 55, 56 *n*—*58 n*, 59, *59 n*, 60, 60 *n*, 61, *61 n*, 62, *62 n*, 63, 64 *n*, 67 *n*, 73 *n*, 118 *n*, *136 n*.
[procurateur de Saint-Marc, mort le 10 février 1633].

Conti (Torquato), duc de Guadagnola, successivement volontaire au service de l'Espagne, capitaine d'une compagnie de gens de pied [1616—1617]; lieutenant-colonel [1619]; commandant à Olmütz [1621]; colonel, conseiller de guerre et chambellan de l'empereur [1622];
lieutenant général de l'armée pontificale acheminée vers la Valteline [1626 à 1627]. I. 11, 73, 78, *79 n*, 80 *n*, *121*, 122 *n*, 123, 123 *n*, 128, *130*.
[*Feldzeugmeister* [1627]; *Feldmarschall* [1629] et général de l'artillerie impériale; commandant supérieur des forces pontificales [1631]; mort en juin 1636 à Ferrare].

Conway (Edward, vicomte), membre du parlement [janvier 1623], l'un des principaux secrétaires d'Etat; baron Conway of Ragley [mars 1625]; capitaine de l'île de Wight [décembre 1625], vicomte Killultagh of Killultagh et vicomte Conway [6 juin 1627], lord président du Conseil,

chargé d'une mission extraordinaire en Suisse [janvier—février 1633]. I. 664, 666, *666 n*, *667 n*.

[maréchal de camp à l'armée du maréchal de Vitry en Provence [1635], gentilhomme ordinaire de la chambre du roi; conseiller d'Etat [1638]; mort à Siqueville le 8 septembre 1639].

Du Mesnil (Antoine de Valles, S^r) (1590—1641), écuyer, Sr de Launay, de Moulons et d'Aurillac, receveur général à Caen [1621];

[plus tard conseiller d'Etat [1627] et général des finances, des camps, armées, garnisons et fortifications de France].

chargé de missions spéciales en Suisse [1623—1624]. I. 138, 139.

Dungarvan (Richard Boyle, vicomte) (1566—1643), chevalier [1603], conseiller privé d'Etat pour la province de Munster [1606], puis pour l'Irlande [1612], lord Boyle, baron de Youghal [1616], vicomte Dungarvan et comte de Cork [1620], l'un des *lords justice* d'Irlande [1629];

lord grand-trésorier [novembre 1631]. [1633] II. 41 *n*.

Du Plessis-Besançon (Bernard de Besançon, S^r) (1600—1670), commissaire général de l'armée du duc de Guise dans le Comtat-Venaissin [1629];

chargé d'une mission en Valais [juin 1630]. I. 157, 430, *435*. — II. 229.

[sergent de bataille [1639], employé comme tel en Catalogne [1640—1641], maréchal de camp [1645], gouverneur d'Auxonne [1644—1651; 1660 à 1670]; chargé de diverses missions en Italie [1646—1653]; ambassadeur ordinaire à Venise [1653—1658], candidat au poste d'ambassadeur ordinaire à Soleure [1665]].

Du Plessis-Praslin (César, comte) (1597—1675), duc de Choiseul [1665]; maître de camp d'infanterie [1621], ambassadeur ordinaire à Turin [novembre 1632—septembre 1635]. II. 38 *n*, *41 n*, 155 *n*.

[maréchal de camp [1635], gouverneur de Turin [1640]; lieutenant général [1642], maréchal de France [1645], chevalier des ordres du roi [1661], pair de France [1665], gouverneur de Toul, surintendant de la maison et premier gentilhomme de la chambre de Philippe, duc d'Orléans].

Du Puy (Jacques), lieutenant particulier au sénéchal et premier consul de Montauban, intendant de l'armée de Rohan en Languedoc [1621—1626], secrétaire de la seconde armée de Valteline [1632]. I. 596.

chargé par Rohan de diverses missions à la cour et en Suisse [1631 à 1634]. I. 576, 580, *581*, 583, 586, 615, 623, *625—627*, 630, 630 *n*, 634. — II. 31, 52, 135 *n*, 176 *n*.

chargé d'une mission auprès de Gustave-Adolphe [octobre 1632]. I. 636, 665.

chargé d'une mission auprès de Horn [septembre 1633]. II. 37. 43.

retiré à Venise [1634—1656]. II. 164.

ambassadeur extraordinaire en Espagne [1612], secrétaire d'Etat des commandements et finances, *ad latus* de Villeroy [1607—1617]; secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères [novembre 1617—février 1624]. I. 159, 168.

Quadrio (Prospero), de Ponte, docteur en droit, syndic de l'Université de Padoue [1614], envoyé valtelin à Rome [1623—1624], auprès du marquis de Cœuvres [1624—1625], en Espagne [1625—1626], mort à Madrid en février 1626. I. 76, 197.

Quartery (Antoine), chevalier, du Valais, successivement capitaine au service de Wurtemberg, puis à celui de l'électeur-palatin, des électeurs de Saxe et de Brandebourg et du duc de Savoie; à Sion en 1627. I. 144.
[chargé de missions à Rome en 1607 et en 1620; délégué en 1631 et en 1633 aux diètes générales à Bade, membre du Conseil du Valais].

Questenberg (Gérard de), membre du Conseil de guerre de l'Empire, baron [1627], Sr de Jarmeritz en Moravie [1624]; membre du Conseil de régence en l'absence de l'empereur [1636], conseiller privé et vice-président du Conseil de guerre, mort en 1646. I. 364 *n.* — II. *38 n.*

Quirini (Hieronimo), suffragant du patriarche de Venise [1631]. II. 22 *n.*

Rabatta (Antoine, comte de), baron de Dornberg, Sr de Canale; conseiller privé de l'empereur; gouverneur de Gradisca; ambassadeur extraordinaire à Venise et à Turin [1632]. I. 638, 639, *640 n.*

Rahn (Jean-Jacques), de Zurich, Sr de Sausenberg, du Grand Conseil de son canton [1634]; capitaine au service de France [régiment Schmid, 1627, 1635]. I. 196 *n*, 199 *n*, 331 *n*, *333 n*, 412 *n.*
[capitaine au régiment des Gardes [1639], colonel d'un régiment au service de France [1642—1648]; chargé de missions secrètes en Rhétie [1641, 1651]; mort le 25 août 1661].

Rambouillet (Charles d'Angennes, marquis de) (1577—1652), marquis de Pisani, baron de Talmont, Sr d'Arquenay, vidame et sénéchal du Mans; grand-maître de la garde-robe du roi; chevalier de ses ordres; capitaine de cent gentilhommes de sa maison; conseiller d'Etat; colonel général de l'infanterie italienne [1608]; maréchal de camp, puis lieutenant général; ambassadeur extraordinaire en Italie [1614—1615];

Résident pour la république de Berne à Paris [1626]. v. *Villars.*
pour le roi de France à Gênes [1629—1638]. v. *Sabran.*
pour le roi de France à La Haye [1628—1654]. v. *Brasset.*
pour le roi de France à Vienne [1626—1627]. v. *Masan.*
pour le roi de France à Vienne [1627—1633]. v. *Céberet.*
pour le roi de France à Vienne [1633]. v. *Charbonnières.*
pour l'empereur à Paris [1624—1628]. v. *Verteman.*
pour la république de Gênes à Madrid [1625—1626]. v. *Serra.*
pour la république de Gênes à Milan [1626]. v. *Giustiniano.*
pour le roi de la Grande-Bretagne à Turin [1616—1630]. v. *Wake.*
pour le roi de la Grande-Bretagne à Zurich [1629—1640]. v. *Fleming.*
pour le duc de Savoie à Milan [1605—1644]. v. *Della Torre.*
pour le duc de Mantoue à Paris [1628—1633]. v. *Priandi.*
pour le duc de Mantoue à Venise [1630—1631]. v. *Parma.*
pour les Etats-Généraux des Provinces-Unies à Zurich [1625, 1629—1631]. v. *Brederode.*
pour la couronne de Suède à Zurich [1633—1649]. v. *Marin.*
pour la couronne de Suède à Dresde [1631—1633]. v. *Nicolaï.*
pour la couronne de Suède à Cassel [1633]. v. *Wolff.*
pour la couronne de Suède auprès des Villes hanséatiques [1633—1634]. v. *Salvius.*
pour la couronne de Suède à Constantinople [1634]. v. *Strassburg.*
pour le grand-duc de Toscane à Madrid [1621—1629]. v. *Medici.*
pour le grand-duc de Toscane à Madrid [1630—1631]. v. *Baglioni.*
pour le grand-duc de Toscane à Madrid [1631—1637]. v. *Sorano.*
pour le grand-duc de Toscane à Milan [1619—1626]. v. *Buondelmonte.*
pour le grand-duc de Toscane à Milan [1626—1634]. v. *Pandolfini.*
pour le grand-duc de Toscane à Paris [1621—1635]. v. *Gondi.*
pour le grand-duc de Toscane à Rome [1621—1645]. v. *Niccolini.*
pour le grand-duc de Toscane à Venise [1618—1627]. v. *Sacchetti.*
pour le grand-duc de Toscane à Venise [1627—1629]. v. *Mannelli.*
pour le grand-duc de Toscane à Venise [1629—1633]. v. *Buondelmonte.*
pour le grand-duc de Toscane à Vienne [1627—1636]. v. *Sacchetti.*
pour la république de Venise à Milan [1626—1627]. v. *Antelmi* (Valerio).
pour la république de Venise à Milan [1627—1631]. v. *Marioni.*
pour la république de Venise à Milan [1631—1634]. v. *Rosso.*
pour la république de Venise à Milan [1634—1638]. v. *Bon* (Girolamo).
pour la république de Venise à Mantoue [1630]. v. *Bosenello.*
pour la république de Venise en Piémont [Cherasco, 1631]. v. *Cavazza.*
pour la république de Venise à Turin [1625—1626]. v. *Scaramelli.*
pour la république de Venise à Vienne [1628]. v. *Vico* (Pietro).
pour la république de Venise à Vienne [1633]. v. *Antelmi* (Valerio).

Roll (Philippe de), de Soleure, fils du précédent, du Grand Conseil de son canton [1619], bailli de Bechbourg [1624—1632]. I. 630.
[mort dans l'exil].

Roquelaure (Antoine, Sr de), (1544—1625), Sr de Longart et de Gaudous, baron de Biran, de Montaut et de Lavedan, chevalier des ordres, conseiller au Conseil privé, maître de la garde-robe du roi, capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances, sénéchal de Rouergue et de Foix, lieutenant général pour le roi en Guyenne et en Haute-Auvergne, maréchal de France. I. 68.

Roqueservière (Jacques de Borelli de) (1594—1654), «capitaine d'une compagnie de trente arquebusiers à cheval, dits carabins, servans de gardes près la personne de Mr le duc de Rohan» [1633—1634]. II. *76*.
[capitaine au régiment d'infanterie de Roure [1635], maréchal de camp [1651]].

Rorté (Claude de Salles, baron de), gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, colonel du régiment de Bassigny, gouverneur de Vaucouleurs;
chargé d'une mission spéciale en Suisse et aux Ligues Grises [octobre à novembre 1631] (interrompue dès son début). I. 462, 553, *559*, *560*, 560 *n*, 562. — II. 122, *232*.
[envoyé extraordinaire auprès des électeurs de Saxe et de Brandebourg et auprès d'Oxenstiern à Wismar [1633—1635], à Hambourg et à La Haye [1636, 1637, 1643], en Pologne [1637], en Suède [1636, 1637—1638, 1639—1643, 1645], auprès des Etats Généraux à La Haye [1643—1644], résident à Osnabrück [1644—1645], conseiller d'Etat [1647], mort en mai 1648].

Roset (Michel II) (1583—1641), de Genève, Sr de Châteauvieux, Russin, Dardagny et Marval, procureur général [1614], «ayant charge des dépêches du roy» [depuis 1623]. I. 138 *n*, 142 *n*, 680—684. — II. 134 *n*, 191 *n*.
chargé d'une mission en France [1627], puis en Valais [1632]. I. 672, 672 *n*, 696.
[condamné à Genève et banni de la ville «pour sa correspondance avec les autorités du pays de Gex» [1635]].

Rosso (Andrèa), secrétaire-chargé d'affaires de la république de Venise en France [mai—juin 1623], secrétaire-chargé d'affaires à Londres [février—août 1626];
résident ordinaire à Zurich [mai 1633—novembre 1636]. I. 707 *n*. — II. 5, 6, 12, *12 n—30 n*, *33 n*, *38 n*, 42 *n*, 46 *n*—57 *n*, 60 *n*—76 *n*, 81 *n*—85 *n*, *89 n—98 n*, *131—135 n*, 136, 136—139 *n*, 142 *n*, 145 *n*—154 *n*, 161 *n*—166 *n*, *170 n—173 n*, *176 n—203 n*, 207 *n*, 209, *210 n—213 n*, 214, *215 n—217 n*, *235 n—237 n*;
[résident à Mantoue [avril—mai 1640], chargé de la résidence en Espagne [juin 1646—mai 1650; juin 1653—février 1656]].

(1) Aujourd'hui *Las Canaus*, hameau et château (commune et canton sud d'Aurillac).

ADDENDA ET CORRIGENDA

Tome IV^{1} :

Page 119, 21e ligne, lire **10 février** au lieu de *10 janvier.*
Page 128, note 4, dernière ligne, lire **1628** au lieu de *1626.*
Page 145, 12e ligne, lire **vacarmes** au lieu de *vacarnes.*
Page 172, 9e ligne, lire novembre **1626** au lieu de *1627.*
Page 237, 10e ligne, lire **Aprica** au lieu de *Aurica.*
Page 272, 9e ligne, lire **1628** au lieu de *1618.*
Page 325, 29e ligne, lire **répondu** au lieu de *Répondu.*
Page 354, 2e ligne, lire **Gouvernement** au lieu de *Gouverneur.*
Page 426, note 1, lire **Scotti** au lieu de *Rocci.*
Page 426, note 1, lire **Conradt Vogt,** au lieu de *Conradt, Vogt.*
Page 430, 19e ligne, lire **Abraham** au lieu d'*Antoine.*
Page 519, 21e ligne, lire **29 avril** au lieu de *19.*
Page 540, note 9, lire **Scotti** au lieu de *Scappi.*
Page 613, note 4, lire **Schrobenhausen** au lieu de *Schwabenhausen.*
Page 687, 30e ligne, lire **30 mai** au lieu de *31.*

Tome IV^{2} :

Page 50, 15e ligne, lire **Bâle** au lieu de *Bade.*
Page 52, 10e ligne, lire **Vialard** au lieu de *Vialart.*
Page 77, 27e ligne, lire **Trins** au lieu de *Trims.*
Page 94, 3e et 19e lignes, lire **Strassburg** au lieu de *Strassburger.*
Page 94, note 2, lire **Cottington** au lieu de *Carrington.*
Page 137, 13e ligne, lire **Neuenbourg** au lieu de *Neubourg.*
Page 186, 24e ligne, lire **18 septembre** au lieu de *8.*